





E75-31/49

(ser. Append. publ. later)

NOBILIAIRE

DES

PAYS-BAS ET DU COMTÉ DE BOURGOGNE.

I.

787
V44X
val. 1.
p. 1

NOBILIAIRE

DES

PAYS-BAS ET DU COMTÉ DE BOURGOGNE,

PAR

M. DE VEGIANO, S^r D'HOVEL,

ET

NEUF DE SES SUPPLÉMENTS,

RÉDIGÉS ET CLASSÉS EN UN SEUL OUVRAGE, PAR FAMILLES ET D'APRÈS UN SYSTÈME
ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE,

PAR

LE BARON J. S. F. J. L. DE HERCKENRODE,

AUTEUR DE LA COLLECTION DE TOMBES, ÉPITAPHES ET BLASONS DES ÉGLISES ET COUVENTS DE LA HESBAYE, —
DE LA GÉNÉALOGIE HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE ET BIOGRAPHIQUE DES ANCIENS PATRIARCHES, DEPUIS LA
CRÉATION DU MONDE JUSQU'À LA NAISSANCE DE N. S. JÉSUS-CHRIST, — DE LA VIE DE LA COMTESSE MARIE
D'OYENBRUGGHE, DITE DE DURAS, PREMIÈRE SUPÉRIEURE DU CÉLÈBRE COUVENT DE BERLAIMONT, A BRUXELLES,
ET DE CELLE DE LA COMTESSE DE BERLAIMONT, NÉE DE LALAING, FONDATRICE DU DIT COUVENT, ETC., ETC.

Premier Volume.

GAND,

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE F. ET E. GYSELYNCK,

RUE DES PEIGNES, 56.

—
1865.

Ouvrages qui ont servi à la rédaction de cette œuvre.

1° Les deux volumes du Nobiliaire des Pays-Bas et du Comté de Bourgogne, contenant les villes, terres et seigneuries, érigées en principauté, duché, marquisat, comté, vicomté et baronnie, — les personnes qui ont été honorées de la dignité de chevalier, — les familles nobles qui ont obtenu des ornements à leurs armes, et le nom et les armes de ceux qui ont été anoblis ou réhabilités par les princes des Augustes Maisons d'Autriche et de Bourgogne, etc., etc., par M. De Vegiano, Seigneur d'Hovel.

2° Le Supplément aux deux volumes ci-dessus, par le même, années 1420-1555.

3° Les cinq tomes de la suite du Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas, années 1555-1614, 1614-1650, 1650-1661, 1661-1686 et 1686-1762, par le même.

4° Le vrai Supplément aux deux volumes du Nobiliaire des Pays-Bas.

5° Le nouveau vrai Supplément aux deux volumes du Nobiliaire des Pays-Bas.

6° Les six tomes des Fragments généalogiques par Dumont, official de la Chambre des Comptes à Bruxelles.

7° Les Corrections intéressantes au Nobiliaire des Pays-Bas.

8° Les Mélanges de Généalogies et de Chronologie pour servir de Corrections et d'Additions au Nobiliaire.

Et 9° L'état armorial de Noblesse, Chevalerie et Dignités, etc., par De la Rue. Bruxelles, 1775.

NOBILIAIRE

DES

PAYS-BAS ET DU COMTÉ DE BOURGOGNE.



VAN DER AA.

Jean Van der Aa épousa Élisabeth BLOCKX. De ce mariage naquit :

Pierre Van der Aa, docteur et professeur ès-droits à l'Université de Louvain, puis conseiller au Conseil de Brabant, ensuite président de celui de Luxembourg, depuis l'an 1574 jusqu'à sa mort en 1594. Il avait été créé chevalier par lettres du 31 octobre 1583. Valère André, dans ses *Fasti Academici*, p. 195, le nomme PETRUS VAN DER AA sive *Van der Anus, Lovaniensis*, et Foppens, en sa *Bibl. Belgica*, p. 1016, le nomme aussi *Van der Anus*. (*Nob. des P.-B.*, p. 72; *vrai Suppl.*, p. 41; *nouv. vrai Suppl.*, p. 32; *mél. de Généal.*, p. 27.)

Antoine Van der Aa, chevalier, bourgmestre et écoutète de la ville de Malines en 1462, grand fauconnier de l'empereur Maximilien, mourut en 1490, ayant épousé Catherine DE CUYCK, dame de Schiplaeken, fille de Gérard et de Marguerite de

MUYSENE. Cette dame portait : *d'or, à deux fasces de gueules, accompagnées de huit merlettes de même, posées en orle* (Fig. 2). Dont :

Jean Van der Aa, chevalier, seigneur de Schiplaeken, mort en 1522, qui épousa Barbe KERREMANS, laquelle portait *d'or à trois merlettes de sable* (Fig. 3). Elle était fille de Philippe, chevalier, et de Marguerite RADEVAERTS. Leur fils Jean suit :

Jean Van der Aa, mari de Catherine DE BORGNEVAL, dame d'Opwoluwe, fille de Hubert, dont les armes étaient : *de vair au chef de gueules* (Fig. 4). De cette union vint :

Adrien Van der Aa, né en 1527, époux de Marguerite VAN HUFLE, qui portait : *de sinople au sautoir échiqueté d'argent et de gueules* (Fig. 5). Dont :

Adrien Van der Aa, né en 1568. Sa femme, Jeanne DE RIDDERE, portait : *d'or au sautoir engrêlé de gueules, en chef un cœur de même* (Fig. 6). De ce mariage naquit :

Pierre Van der Aa, né en 1586, allié 1^o à Marie VERSTEGEN, morte le 3 décembre 1622, et 2^o à Catherine Goris, morte le 20 avril 1637, dont les armes étaient : *coupé : en chef d'or à 3 flambeaux allumés de gueules, posés en pal : en pointe d'argent à une tête de nègre en profil, liée d'argent* (Fig. 7). Il mourut le 5 septembre 1638, à Anvers, ayant eu de son second mariage :

1^o Melchior, qui suit.

Et 2^o Marie Van der Aa, mentionnée dans un manuscrit, laquelle fut femme d'Antoine DE LA PORTE, mort le 3 janvier 1676, fils d'Artus et de Pauline VAN DEN BRANDE, fille de Pierre, et petit-fils de Martin DE LA PORTE, natif du pays d'Artois, et domicilié à Anvers.

Melchior Van der Aa, mort le 16 octobre 1678, avait épousé : 1^o Anne MACQUE-REEL, et 2^o Claire VAN BREUSEGHEM ou BREUGESSEN. De ces deux femmes naquirent quatre enfants, savoir :

Du 1^{er} Lit :

1^o Jeanne-Marie Van der Aa, mariée à Reynier VAN DEN BERGHE.

Du 2^d Lit :

2^o François Van der Aa, né en 1660, licencié ès-lois, échevin d'Anvers en 1690, 1691, 1694, 1700, 1701 et 1702, mort trésorier le 25 novembre 1704, ayant épousé FREDERICX.

3^o Marie-Sara-Madeleine Van der Aa, selon un manuscrit fille de Melchior et de Sara (Claire?) VAN BREUSEGHEM, morte le 14 janvier 1712, ayant été mariée, le 27 février 1706, à Antoine-Ignace JAERENS, lieutenant-colonel au service de l'empereur Charles VI, mort le 28 novembre 1740; dont deux enfants.

Et 4^o Jacques-Hyacinthe Van der Aa. Son article suit :

Jacques-Hyacinthe Van der Aa épousa ... VAN DEN BOSSCHE, fut, selon ledit manuscrit, père d'Abraham qui suit :

Abraham-Joseph-Hyacinthe Van der Aa, fils des époux qui précèdent, fut waradin

de la monnaie à Anvers, où il épousa Marie-Isabelle DE VLIEGERE, fille de Gilles-Corneille, aumônier d'Anvers en 1705, anobli en 1704, et de Marie-Catherine MORETUS, fille de Balthazar et de Marie DE NEUFF, petite-fille de Paul DE VLIEGERE et de Marie DUMONT dite DE BRIALMONT. De cette union vint :

Gaspard-Joseph-Jean-Népomucène-Hyacinthe Van der Aa, qui épousa, le 7 mai 1764, Isabelle-Josèphe LUNDEN, fille de Jean-François-Michel et de Marie-Isabelle DE CLAESSENS.

Une pierre sépulcrale qui se trouve dans la cathédrale d'Anvers, en la chapelle de Notre-Dame, porte cette épitaphe :

Monumentum Petri Van der Aa et suorum ad perpetuam quoque memoriam primæ ejus uxoris Mariæ Versteghen in ecclesia S^{ti} Micaelis sepultæ, obiit 3 decembris 1622, et secundæ uxoris Catherinæ Goris obiit 20 april 1637. Hic quoque jacet Melchior Van der Aa filius Petri et Catherinæ Goris, obiit 16 octobris 1678.

Cette pierre sépulcrale contenait primitivement l'épitaphe suivante :

D. O. M. Sepulture van eersaeme Pieter Van d. Aa, coopman, sterft 5 sept. 1638 ende eerbaere joff. Catharina Goris syne huysvrouw sterft den 2 february 1610. Bidt voor de zielen.

Il est à remarquer ici que les dates des décès de Pierre Van der Aa et de Catherine Goris ne s'accordent guère avec celles qui se trouvent dans la précédente épitaphe.

Dans ladite église de Notre-Dame à Anvers, en la chapelle du St-Sacrement, se trouve l'épitaphe suivante :

D. O. M. Peeter Van der Aa oudtmeester deser capelle, sterft 28 julius 1666, en Maria Van Kersavont syne huysvrouwe sterft den 18 octobris 1678. Bidt voor de zielen.

Un livre écrit de la main de M. Henri de Huldenbergh dit Van der Borch, écuyer, bourgmestre de la ville de Malines, donne un extrait de tous les actes passés par devant le magistrat de ladite ville, et enregistré au greffe. On y remarque les pièces suivantes par lesquelles il conste que Jean Van der Aa, mort vers l'an 1554, n'aurait laissé de son épouse Catherine DE BORGNEVAL qu'un seul fils, nommé Gérard Van der Aa, ne faisant ces mêmes registres aucune mention d'Adrien Van der Aa, réclamé ci-dessus.

Extrait des archives de la ville de Malines de l'an 1554.

„ Jonker Jaspar van Baden als man van jouff. Kathelyne Van der Aa en
„ deselve jo^r Jaspar als momboir van joncker Gheerd Van der Aa, wylen jo^r
„ Jans zone daer moeder af es jouff. Kath^e Borneval, item jo^r Thomas de Pleyne

„ en den voors. jo^r van Baden als momboirs van de twee kinderen van wylen
„ joncker Philips Van der Aa daer moeder af es jouff. Clara de Barres, en heer
„ en mer. Pieter Bricquegny advocaet etc. als momboir van jo^r Phls. Van der Aa
„ wylen jo^r Floris Van der Aa zone daer moeder af es jouff. Margriete T'Serclaes,
„ hebben vercocht heere Janne Van Bonnot ridder heere van Cormaillon tot zyn
„ en mette vrouwe Walborch Van der Aa syn huysvrouwe behoef, de vier vyfste
„ deelen van huyse gestaen in de Aedeghemstraet, etc. ”

Notez que tous les susnommés sont enfants de messire Jean Van der Aa, chevalier, seigneur de Schiplaeken et communimaître de Malines, décédé en 1522, et de Barbe KEREMAN, morte en 1549.

Autre extrait desdites archives de l'an 1564.

„ Jo^r Philips Van der Aa schepene voor eenen staeck, deselve als momboir
„ van Adolph Van der Aa wylen jo^r Philips sone van jouff. Walburge Van der Aa
„ met joncker Joos Sneuw (Snoy) marito suo voor eenen tweeden staeck, joncker
„ Jaspar van Baden in den naem van jouff. Cathelyne Van der Aa syne huys-
„ vrouwe voor den derden staeck, jonker Jan Boeval heere van Cormaillon, voor
„ hem selven en vervangende syn susters voor den vierden staeck, joncker
„ GEERARD VAN DER AA voor den vyfden staeck, alle erfgenamen van wylen Jan
„ Van der Aa, ridder, tresorier van deser stadt, hebben bekend minnelyk over
„ comen te syn van de hooge en leege Rogbrouken tot Leest gelegen, etc. ”

La famille VAN DER AA porte *échiqueté d'argent et de gueules de douze tires, au franc canton d'argent à la merlette de sable* (Fig. 1).

Fragm. généal., t. V, p. 180.

ABBONEL, DIT LE GROS.

Jean Abbonet, dit le Gros, receveur-général des finances, anobli en considération de ses services, par lettres du 8 mai 1433, enregistrées en la Chambre des Comptes, à Lille, fut nommé conseiller et maître de la dite Chambre en 1436.

Armes : *de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de 3 têtes d'homme de carnation (alii têtes de nègre ou de maure), tortillées d'argent. Cimier : un buste de nègre entre un vol de gueules* (Fig. 8).

Nobil., p. 4; vrai Suppl., p. 4; nouv. vrai Suppl., p. 5; Mélanges de Généal., p. 1.

ABELIN.

Pierre Abelin obtint de l'Empereur Frédéric IV, par lettres données à Vienne, le 18 juillet 1459, la faculté de porter les armes ci-dessous. Ces lettres furent confirmées par l'empereur Charles V, en faveur de Corneille Abelin, par autres lettres données à Bruxelles le 17 décembre 1548.

Armes : *de gueules au demi-cerf issant de couleur naturelle* (Fig. 9).

Suppl. au Nob., p. 27.

VAN ABBENBROECK.

Baudouin HART-VAN DER WOERT, écoutête de Delft, conseiller du Conseil privé du Delftland, épousa Catherine Van Abbenbroeck. De ce mariage :

Gérard Van Abbenbroeck, bailli de Putten et conseiller du Conseil privé du Delftland, fut armé chevalier à Dort, par le roi des Romains Maximilien, en 1486. Il prit les armoiries de son père chargées de celles de sa mère, et adopta le nom de cette dernière.

Armes de Van Abbenbroeck : *de gueules à un caleçon d'argent* (Fig. 10 et 12).

Armes de Hart-Van der Woert : *de gueules à la fasce vivrée d'argent* (Fig. 11).

Nob., p. 14

ABSALONS.

Théodore Absalons obtint réhabilitation de noblesse et anoblissement si besoin, par lettres du 2 décembre 1648.

Un François Absalons, écuyer, seigneur d'Oplinter, Baslinter, etc., épousa Isabelle VAN RANST. Dont :

Marie-Thérèse Absalons, mariée à Henri-Joseph DE CRABBÉ, chevalier. De ce mariage :

Henriette-Isabelle-Josèphe DE CRABBÉ, dame de Wolfshagen et de Donck, femme de Emmanuel-Gérard VAN KIELDONCK, licencié ès-lois et drossart de Wilryck, Bouchout et de Borsbeeck, fils de Jean-Philippe, receveur de S. M., né en 1694, décédé en 1776, inhumé en l'église de Notre-Dame sur St-Pierre, à Gand, et de Jeanne-Catherine MEYERS. Voyez l'article Van Kieldonck.

Armes : *d'argent à deux fleurs-de-lis, au pied coupé de gueules, l'une en chef sur le 2^e quartier, l'autre sur la pointe de l'écu; au franc canton de gueules chargé d'un*

sautoir échiqueté d'argent et de sable de deux tires. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, deux cornes de buffles, l'une coupée d'argent et de gueules et l'autre de gueules et d'argent (Fig. 12).

Nobit. des P.-B., p. 297 et 495; *Corrections intéres. au Nob.*, p. 169.

ACART.

Jacques-Gilles Acart, échevin du franc de Bruges, fut déclaré noble et anobli en tant que besoin serait, conjointement avec Charles Acart, son cousin-germain, par lettres du 28 septembre 1724.

Armes : écartelé; aux 1 et 4 d'or à une chèvre saillante contre un cep de vigne, posé sur une terrasse, le tout au naturel; aux 2 et 3 de gueules à 3 tours d'argent (Fig. 14).

Nob., p. 701.

D'ACHEY.

Jérôme d'Achey, seigneur de Toraise et d'Avilli, bailli d'Amont, au comté de Bourgogne, fut créé chevalier par lettres du Roi Philippe II, données à Elvas le 31 janvier 1581, et signées à Lisbonne le 30 juin suivant.

Armes : de gueules à deux haches d'or, adossées en pal (Fig. 15).

Nob., p. 66.

VAN ACHLEN.

Igram Van Achlen, né à Bois-le-Duc, chevalier, président du Grand Conseil en 1598, auparavant président du Conseil provincial de Frise et conseiller du Conseil privé, mourut à Malines le 28 octobre 1604. Il avait épousé Clémence de HOYTEMA et fut inhumé à St-Rombaut, à Malines, avec épitaphe et les huit quartiers suivants : *Van Achlen, VanRulle, Vogels, Balck, Hoytema, Tielsma, Ayta, Hania*. De ce mariage naquit :

Folcart Van Achlen, conseiller du Conseil de Brabant, puis du Conseil privé, mort en 1631, ayant épousé Marie BOGAERT, laquelle mourut en 1637. Elle était fille de Jacques, chevalier, président du Conseil en Flandres, et de Brechlandia de SCHERPENZELE. Folcart Van Achlen eut trois enfants, savoir :

1^o Pierre, qui suit.

2° Marie Van Achlen, mariée à Philippe PRATS, seigneur de St-ALBERT.

Et 3° Clémence Van Achlen, mariée, le 10 février 1638, à Charles-François MUSAERT, seigneur d'Oultre.

Pierre Van Achlen, seigneur de Laecken, secrétaire du Conseil privé en 1632, épousa, par contrat du 26 août 1658, Hélène-Robertine VAN MALE, dite MALINEUS ou de MALINES, veuve de Jean-Aurèle SERVAIS, seigneur de Liberchies, et fille d'Aurèle-Augustin VAN MALE, dite MALINEUS, chevalier, conseiller du Conseil de Brabant, puis du Conseil privé et du Conseil Suprême, et d'Anne PRATS. Dont :

1° Marie-Françoise Van Achlen, femme de Jean-Erard de STEENHUYS, baron de Poederlé, seigneur de Morsele, en Gierle, etc., mort le 8 mars 1714, et inhumé à Laecken.

Et 2° Catherine-Philippine Van Achlen, mariée en premières noces, par contrat du 7 février 1682, à Urbain VAN DER BORCH, conseiller et commis des domaines et finances, mort le 8 octobre 1706, et en secondes noces à N..... de TRAZEGNIES.

Un Henri Van Achlen, docteur en médecine en 1540, 1550, et son frère Wouter Van Achlen, docteur ès-lois en 1550. Ledit Henri épousa Marie LAPOSTOLE, dont il eut les trois enfants qui suivent :

1° Marguerite Van Achlen, 1598, femme de Guillaume VAN OPHEM, greffier de Malines.

2° Henri Van Achlen.

Et 3° Marie Van Achlen, femme de Pierre VAN CRISTYNEN.

Un Guillaume Van Achlen, épousa N., dont il eut :

Antoine Van Achlen, président du Conseil provincial de Frise, mort le 24 juillet 1534, ayant épousé Aleyde VOGELS, laquelle était morte depuis le 1 décembre 1531.

Ils eurent deux fils, savoir :

1° Jacques Van Achlen.

Et 2° Igram Van Achlen, que l'on croit le même par lequel on a commencé cet article.

Un Henri Van Achlen, épousa Gisberte BAYS, dont il eut :

Anne Van Achlen, morte à Anvers en 1537, mariée à Charles DE COCQUIEL, fils de Nicolas et de Jeanne DES MARTIRS.

Armes : *d'argent au renard sautant de sable* (Fig. 16).

Frag. généal., p. 13, vol. III.

ADIN, DIT MONCHEAUX.

Pierrotin Adin, dit de Moncheaux, écuyer, seigneur de basse Alluage, bailli de Rollencourt, épousa Jeanne bâtarde DE POIX, et en eut :

1^o Jean, qui suit.

Et 2^o Pierre Adin, dit Moncheaux, seigneur de Penin, qui épousa Isabeau DE BEAUFFORT. De ce mariage vint Antoinette Adin, dite Moncheaux, mariée à Jérôme GRENET.

Jean Adin, dit de Moncheaux, seigneur de la basse Alluage, épousa Jacqueline DE BOILLIE, fille de Guillaume. De ce mariage :

1^o Baudouin, qui suit.

2^o Anne Adin, dite Moncheaux, mariée à Jean CAVEREL, écuyer, seigneur de Neufville, dont vint Michel CAVEREL, qui épousa Jean DE CARIEUL, écuyer.

Et 3^o Valérien Adin, dit Moncheaux. On ignore son alliance.

Baudouin Adin, dit Moncheaux, épousa Péronne DE PREZ, laquelle se remaria avec Pierre DE CAVEREL, écuyer. Leurs enfants furent :

1^o Pierre Adin, dit Moncheaux, seigneur de le Vincourt, qui épousa N., dont il eut Charles Adin, dit de Moncheaux, seigneur de le Vincourt, sans postérité.

2^o Isabeau Adin, dite de Moncheaux, mariée à Gérard DE CUINGHEM, fils de Gilles, et de N. DE PICAVET.

Et 3^o Marie Adin, dite de Moncheaux, alliée à JEAN CARPENTIER, seigneur de Pisilus, écuyer, dont vint Léonore CARPENTIER, femme de Jacques LE MARCHAUT, seigneur de la Haye, etc., et Marie CARPENTIER, épouse d'Antoine WALLART.

Armes : *de sinople fretté d'or* (Fig. 17).

(Fragm. généal., p. 4, vol. I.)

ADORNES.

Opicius Adornes, né à Gennes (Gênes?), vint aux Pays-Bas du temps de Guy de Dampierre, comte de Flandres, ayant suivi Robert, son fils, qui, venant de Turquie, passa par l'Italie. Il s'établit à Bruges et mourut en 1307, ayant épousé Agnès d'AXPOELE, fille de Philippe, dont il procréa Opicius, qui suit :

Opicius Adornes, épousa Marguerite DE AERTRYCKE, fille de Jean, et fut inhumé au cloître de Sainte-Claire, à Bruges. De ce mariage naquit :

Martin Adornes, qui épousa Catherine SCHINCKELE, fille de Philippe. Il gît aux Récollets, à Bruges, en la chapelle de Notre-Dame de l'arbre sec. Dont :

Pierre Adornes, qui épousa : 1^o Marguerite THIEMSEKE, fille de Nicolas; 2^o Elisabeth DE WALLE, fille de Jacques, qui portait pour armes : *de gueules au lion d'argent, couronné, armé et lampassé d'or, chargé sur l'épaule d'un écusson de sable, au chevron et 3 besants d'or* (Fig. 18). Du premier mariage vint :

Pierre Adornes, receveur-général de Flandres et Artois, fondateur de la chapelle dite de Jérusalem, à Bruges. Il épousa Elisabeth BRADERICK, fille de Henri, et gît aux Jacobins, à Bruges. Leur fils Anselme suit.

Anselme Adornes fut envoyé par Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, vers le roi d'Écosse, qui lui donna l'ordre de la Licorne. Il eut pour femme Marguerite VAN DER BANCK, fille d'Olivier, dont il eut Arnoul, qui suit.

Arnoul Adornes, épousa Agnès, dame de NIEUWENHOVE, fille de Nicolas. Dont :

Agnès Adornes, héritière, épouse : 1° de Corneille DE HALEWIN, sans postérité; 2° de Adrien DE LA COSTE, gènois, seigneur de Rochabirno, conseiller et receveur-général de l'empereur Maximilien, lequel en procréa Jean DE LA COSTE, qui, par octroi dudit empereur, prit les armes de sa mère, et épousa Catherine DE METTENEYE, dame de Marquillies et de Poulvoorde, fille de Pierre.

Armes : *d'or à la bande échiquetée de sable et d'argent de trois traits* (Fig. 19).

(*Frag. généal.*, vol. II, p. 257.)

ADRIAENSSENS.

François Adriaenssens fut anobli par lettres de l'an 1665.

(*Nob.*, p. 442.)

ADRIANSSENS.

Les enfants de Daniel-Albert Adrianssens obtinrent réhabilitation et confirmation de noblesse sur la requête d'Anne-Constance BANE, sa veuve, par lettres du 24 décembre 1725.

Leurs armes étaient : *de gueules à 2 lions adossés d'or; sur le tout un écu d'or à la bande d'azur, chargée d'une autre bande fuselée d'argent de cinq pièces* (Fig. 20).

(*Nob.*, p. 711.)

ADRIANSSENS.

Jan-Baptiste Adrianssens, domicilié à Ypres, obtint le titre de chevalier et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 30 janvier 1726.

(*Nob.*, p. 711.)

ADRIANSSSENS.

Daniel-Joseph Adrianssens obtint le titre de chevalier et une couronne de comte au lieu de bourlet, par lettres du 30 janvier 1726.

(*Nob*, p. 711.)

AERTS.

Jean Aerts, seigneur d'Opdorp et d'Immerseel, ancien échevin et trésorier de la ville de Bruxelles, fut anobli le 29 septembre 1771 (Fig. 21).

(*État armorial de Nobl.*, p. 4.)

DE LI AFFAITADI.

I. Jean-Charles de li Affaitadi, gentilhomme milanais, trafiquant à Anvers, acheta la baronnie, terre et seigneurie de Ghistelles, et la charge de chambellan héréditaire de Flandres, l'an 1545, d'Antoine de Luxembourg, comte de Fraine et de Ligny. Il épousa Lucrèce d'AFFAITADI, fille de Jean-François, morte le 19 mars 1569, et gît dans l'église de Sion, à Lierre, avec épitaphe (Voir l'Espinoy, f° 122, et Sanderus, *Fl. ill.*, t. II, f° 250). Leurs enfants furent :

1° Jean-François d'Affaitadi, bâtit l'hôpital de Ghistelles et mourut sans postérité en Italie.

2° Cosme d'Affaitadi. Son article suit.

3° César d'Affaitadi, 1577; seigneur de Braderick, 1588.

4° Laure d'Affaitadi, mariée, par contrat passé par-devant les échevins de Lierre, le 30 octobre 1566, à Hugues DE PRANT, seigneur de Blaesvelt, avec lequel elle testa, le 21 décembre 1572, par-devant le notaire Bogaert, à Malines.

5° Une fille.

6° Une fille.

7° Une fille.

II. Cosme d'Affaitadi, seigneur de Ghistelles et de Hilst, mourut en 1588, ayant épousé Marguerite DE HANXELLER, fille du baron de Herstal et d'Agnès VAN BONGARD. De cette alliance vinrent :

1° César d'Affaitadi, baron de Ghistelles, seigneur de Hilst, mort en 1636, avait épousé Madeleine DE CAMARGO, fille de Louis, capitaine de cuirassiers, et de Barbe VAN DER BEKEN. Leur fille Laure-Thérèse d'Affaitadi,

baronne de Ghistelles, fut mariée à Jean-François D'AFFAITADI, son cousin, comme il sera dit ci-après.

2^o Agnès d'Affaitadi, épouse de Jean DE CORTEWILLE.

3^o Laure d'Affaitadi, mariée à Jean DE MONTMORENCY, chevalier, seigneur de Crésy.

4^o Françoise d'Affaitadi, mariée, en 1614, à Otto D'ARCKEL, seigneur d'Amelroy, Welle et Lokhorst.

Et 5^o Jean-Charles d'Affaitadi, dont l'article suit.

III. Jean-Charles d'Affaitadi, épousa Barbe DE LA HAYE (1), dont il eut :

IV. Jean-François d'Affaitadi, allié, par contract du 3 novembre 1635, à sa cousine Laure-Thérèse D'AFFAITADI, mentionnée ci-devant. Il était baron de Ghistelles, seigneur de Hilst, Lavenacker et Braderic, et obtint, par lettres du roi Charles II, en date du 21 janvier 1676, l'érection en comté, en sa faveur, de la baronnie de Ghistelles. Ses enfants furent :

1^o Philippe-Adrien d'Affaitadi, qui suit.

2^o Caroline-Angélique d'Affaitadi, femme de Henri-Robert LE MARTIN, seigneur de Peroy.

Et 3^o Marie-Godelieve d'Affaitadi, mariée à Rasse-Léonard VAN DER NOOT, baron de Kieseghem. Les quartiers de cette dame étaient : *Affaitadi*, *Hanxelaere*, *de la Huye*, *Stecher*; *Affuitadi* écartelé d'*Hanxelaere*, *Hanxelaere*, *Camargo* et *Van der Beken*.

V. Philippe-Adrien d'Affaitadi, comte de Ghistelles, seigneur de Hilst, Braderick, épousa Anne-Philippine DE THIENNES, fille de René, comte de Rumbeeck, et de Jeanne-Françoise DE CROY. De cette alliance vinrent :

1^o Jean-François d'Affaitadi, qui suit.

2^o Jeanne-Isabelle d'Affaitadi, alliée à N. BAUSSILY ou NOUSSELLY.

3^o Léopoldine-Thérèse d'Affaitadi, morte à marier, en 1710.

Et 4^o Louis-Thomas d'Affaitadi, qualifié baron de Hilst, domicilié en Espagne.

VI. Jean-François-Auguste d'Affaitadi, comte de Ghistelles, seigneur de Hilst, Braderick, etc., épousa Agnès VELTHOVE, fille de Guillaume, conseiller et maître de la Chambre des Comptes du roi. De cette union vint :

VII. François-Guillaume d'Affaitadi, comte de Ghistelles, mort en 1753, ayant épousé Isabelle-Claire-Philippine DE HAVESKERCKE, fille de Charles, baron de Winghene, colonel pour le service du roi Philippe, tué à la bataille

(1) Coloma dit BARBE VERHAEGEN.

de Villa Vitiosa, et de N. VERRYCKEN, de Westphalie, dont plusieurs enfants, entre autres un fils qui fut page à Bruxelles en 1752, puis sous-lieutenant du prince Charles de Lorraine.

La maison D'AFFAITADI porte : *d'azur à une tour à 3 étages d'or, portillée de sable* (Fig. 22).

Nob, p. 485; *nouv. vrai Suppl.*, p. 161; *Fragm. généal.*, t. IV, p. 1.

D'AGUILAR. Voyez SANCHEZ.

DE AGUILERA.

Pierre de Aguilera, seigneur de Fouleng, issu d'une maison andalouse, connue noble dès 1280, obtint du roi Philippe II, le 26 juillet 1586, des lettres patentes de chevalerie, enregistrées en la Chambre des Comptes à Lille.

Armes : *d'or à l'aigle de sable, couronnée d'or* (Fig. 23).

(*Nob.*, p. 76.)

D'AILLY DE FOURMELLES.

Simon d'Ailly, seigneur de Fourmelles, épousa Catherine DE LOVENDEGHEM, fille de Roland, seigneur de Lovendeghem et de Marguerite DE PRAET. Ces époux eurent quatre enfants, savoir :

1^o Jean d'Ailly, seigneur de Fourmelles, épousa, en 1433, Gertrude, fille de Jean D'ESTREPY, seigneur d'Oostkercke, au wallon-Brabant. Leur fille, Marguerite de Fourmelles, mourut en 1517, ayant été femme de Jérôme BORLUUT, fils de Simon et de Barbe VAN PERRE, lequel mourut en 1506; et leur fils, Jean d'Ailly, seigneur de Fourmelles, épousa Philippine DE LA WOUSTINE.

2^o Étienne de Fourmelles, commissaire au renouvellement des lois en 1541, en laquelle année, le jour de St-Nicolas, étant trésorier de ladite ville (?), il fut décapité par les Gantois, alors rebelles. Il avait épousé Anastasie, fille de Heilart, seigneur de POUQUES, et d'Anastasie VAN OULTRE, sa seconde femme. Il fut père de Jossine de Fourmelles, alliée à Guillaume VAN DEN HOUTE, fils de Guillaume et de Marie VAN BELLE, et de Marguerite de Fourmelles, qui fut femme de Guillaume DE VRIENT.

3^o Catherine de Fourmelles, femme de Simon DE CRANE, fils de Nicolas.

Et 4^o Gérard de Fourmelles, dont on ignore l'alliance.

Un Philibert-Emmanuel d'Ailly, seigneur de Pequigny et de Raineval, vidame d'Amiens, épousa Louise d'ONGNIES, comtesse de Chaulnes, fille de Charles, seigneur de la Hargerie, conseiller d'État et capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, créé chevalier du St-Empire, le 31 décembre 1585, et de Anne Jouvenel des Ursins. De ce mariage naquit :

Charlotte-Eugénie d'Ailly, héritière de Pequigny, de Renneval et du vidamé d'Amiens, comtesse de Chaulnes, menine de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie. Elle fut mariée, le 13 janvier 1620, à Honoré d'ALBERT, seigneur de Cadenet, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, Chevalier de ses ordres, puis duc de Chaulnes, pair et maréchal de France. Ce mariage eut lieu à la charge de porter les nom, armes et cri de l'ancienne maison d'Ailly.

Armes d'Ailly de Fourmelles : *de gueules au chef échiqueté d'argent et d'azur de trois tires; à la bordure engrêlée d'or* (Fig. 24).

(Suite du Suppl., 1614-1630, p. 58; Frag. gén., t. III, p. 190.)

VAN AKEN.

Jacques-Augustin Van Aken, seigneur de Heysbroeck, avocat au Grand Conseil de Malines, mourut le 15 mai 1734, à l'âge de 53 ans. Il avait épousé Catherine-Françoise PAUWENS, laquelle mourut le 21 avril 1752, à l'âge de 67 ans. De ce mariage naquit Joseph-Hyacinthe-Jacques Van Aken, seigneur de Heysbroeck, avocat au Grand Conseil, à Malines, anobli par lettres du 4 février 1756.

Armes : *de gueules à un croissant d'argent, accompagné de trois étoiles de six rais de même, posées 2 et 1. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, un croissant d'argent* (Fig. 25).

(Suite au Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 282; État arm., p. 1.)

D'ALBERT.

Honoré d'Albert, seigneur de Cadenet, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, chevalier de ses ordres, puis duc de Chaulnes, pair et maréchal de France, épousa, le 13 janvier 1620, Charlotte-Eugénie d'Ailly, comtesse de Chaulnes, etc., à la charge de porter les nom, armes et cri de l'ancienne maison d'Ailly (Voyez l'article d'AILLY).

(Suite au Suppl., 1614-1630, p. 58.)

D'ALBERT DE LUYNES.

Charles d'Albert, duc de Luynes, chevalier des ordres du roi, premier gentil-homme de sa Chambre, pair, connétable et grand fauconnier de France, gouverneur de Picardie et du Boulonnais, mourut à Longueville, près de Montheurt, le 15 décembre 1621. Il avait épousé Marie DE ROHAN, fille d'Hercule DE ROHAN, duc de Montbazou, décédée le 13 août 1679, à l'âge de 79 ans. Leur fils Louis-Charles suit :

Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, chevalier des ordres du roi, pair et grand fauconnier de France, mourut le 20 octobre 1690, ayant eu pour femme, en secondes noces, sa tante et filleule, Anne DE ROHAN, décédée le 29 octobre 1684. De ce mariage :

Louis-Joseph d'Albert de Luynes, grand-écuyer de l'électeur de Bavière, qui obtint permission et continuation de la principauté de Grimberghe, le 18 mai 1729, et fut créé comte du St-Empire en 1742.

Il fut aussi conseiller d'État intime actuel et privé, colonel des gardes à pied, feld-maréchal des armées, et ambassadeur extraordinaire de l'empereur Charles VII, et mourut à Paris le 8 novembre 1758, dans la 87^e année de son âge. Il survécut à sa femme Madeleine-Marie-Honorine-Charlotte de Bergues, morte à Paris le 3 novembre 1744, et à sa fille unique, dont l'article suit. Il avait acheté le comté de Grimberghe de son beau-frère Philippe-François, prince de Berghes.

Thérèse-Pélagie d'Albert de Grimberghe, fille unique de Louis-Joseph qui précède, fut mariée, le 22 janvier 1735, à Marie-Charles-Louis d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse-Montfort, pair de France. Elle mourut à Suresne, près de Paris, le 5 juillet 1736, à l'âge de 18 ans.

Armes : *Écartelé; aux premier et dernier cantons d'or au lion de gueules, couronné de même, qui est Albert, aux second et troisième de gueules à 9 macles d'or, 3, 3 et 3, qui est Rohan. L'écu sommé d'une couronne d'or à hauts fleurons, enrichie de pierreries, posé sur un manteau ducal d'écarlate, bordé et frangé d'or, doublé d'hermines, et armorié au dehors des armes de l'écu. — Supports : deux hommes sauvages de carnation, couverts et couronnés de feuilles de lierre de sinople, tenant chacun une massue renversée, sur lesquelles ils s'appuient (Fig. 26 et 27).*

(Nob., p. 200; Suppl., p. 199; vrai Suppl., p. 247; nouv. vrai Suppl., p. 240.)

SAINTE-ALDEGONDE.

Voyez l'article SAINTE-ALDEGONDE.

ALEGAMBE.

I. Jacques Alegambe, conseiller du roi en son baillage de la ville de Tournai et du Tournaisis en 1456, épousa Catherine LAMANT, qui fut sa veuve le 6 avril 1502. Leur fils Michel suit.

II. Michel Alegambe, écuyer, seigneur du Hamel à Esplechin, conseiller de la ville de Tournai en 1502, mourut en 1514. Il avait épousé, par contrat passé devant Louis de la Rue et Hermès du Gardin, notaires de Tournai, le 6 avril 1502, Catherine JOSEPH, fille de Quintin JOSEPH et d'Adrienne DE GRAMEZ ou GRAMMEZ. De ce mariage naquirent trois enfants, savoir :

1° Quintin Alegambe, qui suit.

2° Catherine Alegambe, qui épousa, le 26 mars 1520, Denis TAFFIN, fils de Claude et d'Agnès LE FLAMENG.

Et 3° Agnès Alegambe, mariée, par contrat du 13 mai 1543, à Guillaume DU CHASTELER, qui portait : *de gueules à 6 tours d'or, 3, 2 et 1* (Fig. 28).

III. Quintin Alegambe, seigneur du Hamel à Esplechin et de Cauchevaue à Warcoing, d'Engelmarez et de Mortagne, conseiller et avocat de l'empereur Charles V en son baillage de Tournai et du Tournaisis. Il mourut le 7 mars 1558, ayant épousé, par contrat du 10 novembre 1541, Marie DE LE CAMBE dite GANTHOIS, fille de Bertrand DE LE CAMBE dit GANTHOIS, seigneur de la Haye et de Basinghien, et de sa seconde femme Marie DE LANNOY, dame de Templeuve, de Vlieringhe et d'Accanapes. De ce mariage naquirent cinq enfants, savoir :

1° Louis Alegambe, qui suit.

2° Jean Alegambe, *souche des seigneurs de Vertbois*, dont il sera parlé ci-après.

3° Jacques Alegambe, seigneur de Chisoing, lequel fit son testament à Tournai le 17 août 1579 et mourut peu de temps après, sans avoir été marié.

4° Quintin Alegambe, qui forma la *branche des seigneurs d'Antreulles*, et dont la postérité sera rapportée après celle de ses frères.

Et 5° Jeanne Alegambe, née le 26 janvier 1554, mariée à Charles DE CORDES, seigneur de Guisignies, avec qui elle vivait le 1 juillet 1588.

IV. Louis Alegambe, seigneur du Hamel, de Cauchevaue, d'Engelmarez et de Mortagne, né le 24 juin 1545, devint seigneur de Basinghien par la donation que lui en fit Mathias DE LE CAMBE, son oncle maternel, par

acte passé devant Simon Cuvillon et Pierre Du Triez, notaires, le 16 août 1572. Il fut second prévôt de Tournai en 1576, 1577, 1581, 1582 et 1583, grand-prévôt de la même ville en 1586, 1587, 1592, 1598, 1599 et 1600, et bailli et châtelain de Lille et de Phalempin en Flandres, par lettres de Henri IV, roi de France, données au camp devant Esprenai le 27 juillet 1592. Il rendit des services si distingués pour faire rentrer la ville de Tournai sous l'obéissance de Philippe II, roi d'Espagne, qu'il fut non seulement armé chevalier par l'archiduc Albert, en la joyeuse entrée de ce prince en la ville de Tournai le 6 février 1600, mais aussi honoré de la charge de grand-bailli portatif du Hainaut, par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 22 décembre 1605. Un certificat délivré par les prévôts et jurés de la ville de Tournai en 1626, rappelle ce qui précède en ces termes : « A tous ceulx que ces présentes lettres verront
„ et orront, Prevostz et Jurez de la ville et cité de Tournay, Salut.
„ Savoir faisons que le jour et datte de ces dites présentes par devant
„ l'un de nous jurez comparurent en personne Mons. M^{re} Guillaume de Cor-
„ des, S^r du Ruyel, licentié ès loix, agé de 80 ans ou environ; Mons.
„ M^{re} Laurent Hovyne, aussi licentié ès loix, agé de 60 ans ou environ,
„ conseiller-pensionnaire dudict Tournay; honorable homme Marcq du
„ Sart, premier greffier d'icelle ville, d'age de 78 ans; Anthoine Monnel,
„ massart et receveur-général, agé de 55 ans; honorable homme Jehan
„ de la Haye, n'a guerre des échevins de S^t-Brisce et du Bruyele, agé
„ de 58 ans, et Bauduin d'Ostriz, sergent a verge en icelle ville, d'age
„ de 61 ans, lequel, apres serment solemnel par eulx faict et presté, ont
„ dit, juré et affirme, et pour chose véritable attesté, d'avoir eu bonne
„ cognoissance de à put defunct LOUIS ALEGAMBE, S^r de Basinghien,
„ ci-devant grand-prevosts de lad. ville, et qu'icellui S^r de Basinghien
„ en qualité de grand-prevosts, à la joyeuse entrée des Sérénissimes Archi-
„ ducqz Albert et Isabelle, nos princes, souverain et naturel S^r audict
„ Tournay, qui fut en l'an 1600, auroit esté créé chevalier sur certain
„ théâtre dressé au grand marché de ceste ville, avec lequel furent faicts
„ pareillement chevaliers, sire SIMON GRENUT, S^r du Fay, lors mayeur
„ des eschevins, et JACQUES HACCART, S^r de Malsens, mayeur des esche-
„ vins de S^t-Brisce et du Bruyle, apres que nosdits S^{rs} et Princes auroient
„ faict serment a laditte ville, en maniere accoustumée : ce qu'ils scavent,
„ pour l'avoir vu; dont ce que dessus, CHARLES ALEGAMBE, escuyer, S^r
„ dudict Basinghien, fils unique d'icelluy defunct, en a requis acte cer-
„ tificatoire, que lui aurions accordé. En tesmoing de ce, nous avons a
„ ces présentes faict mettre et appendre le scel aux causes de lad. ville
„ et cité, qui furent données le 8 de juillet 1626. Signé W. VERMEILLE,
„ et scellé du scel aux causes de la ville de Tournay, en cire verte. »

Louis Alegambe mourut en l'abbaye de Saint-Amand, d'une apoplexie,

au mois d'août 1617, âgé de 72 ans, et fut enterré dans l'église de cette abbaye, à côté de la chapelle de Notre-Dame de Montaigu. Il avait épousé en premières noces, par contrat du 12 mai 1574, Isabeau DE CROIX, décédée le 6 janvier 1584, âgée de 35 ans, 4 mois et 21 jours, fille de Pierre DE CROIX, seigneur de la Fresnoye, et de Marguerite DE LA RUELLE, dame de le Court et del Vigne. Sa seconde femme fut Livine SNOUCK, dame de Variseelè, Rivisch et Hulsbeke, qu'il épousa par contrat du 11 février 1585; elle était veuve de Louis BLONDEL, seigneur de Hautbois, et fille unique de Liévin SNOUCK, seigneur de Doerne, conseiller au Conseil de Flandres, puis conseiller-commis des domaines et finances du roi aux Pays-Bas, mort à Hulst le 10 septembre 1584, à l'âge de 58 ans, et de Marguerite PETRINS, morte à Gand le 15 novembre 1601. Livine SNOUCK était née le 29 juillet 1556, et mourut au château de Wez, le 24 mars 1609; elle fut inhumée en la chapelle de la Sainte-Croix de l'église de Wez.

Les enfants nés des deux mariages de Louis Alegambe suivent.

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Marie Alegambe, née et baptisée à Templeuve le 24 août 1575, testa à Bruxelles le 14 juillet 1645, et mourut peu de temps après sans alliance.

2^o Jeanne Alegambe, née le 4 novembre 1578 et baptisée en l'église de Saint-Piat à Tournai le 6, mourut aussi sans avoir pris d'alliance.

3^o Cécile Alegambe, née à Douai le 13 octobre 1580, baptisée le même jour en l'église de Saint-Jacques de ladite ville, mourut le 5 juin 1619. Elle avait été mariée, par contrat du 24 octobre 1612, à Pierre DE FOURMANOIR, seigneur de Wispernel et de Merlain, créé chevalier par lettres du 17 juillet 1630, étant alors grand-prévôt de Tournai.

4^o Hélène Alegambe, née le 21 novembre 1582 et baptisée en l'église de St-Piat à Tournai, fut religieuse au monastère de St-Agnès à Gand.

(Du 2^d Lit.)

5^o Louis Alegambe, né à Tournai le 28 mai 1587, mourut au berceau. Et 6^o Charles, dont l'article suit.

V. Charles Alegambe, naquit le 8 septembre 1588 et fut baptisé le même jour en l'église de St-Piat à Tournai. Il fut seigneur de Basinghien, Chisoing, Variseele, Rivisch, etc.; gouverneur de la ville de Bari, et commissaire-général des provinces de Bari et d'Otrante, au royaume de Naples. Le roi Philippe IV lui accorda le titre de chevalier par lettres du 14 mai 1641. Il était alors second échevin de la Keure de Gand, fut depuis bailli de la seigneurie de St-Bavon, premier échevin des Parchons et voorman de la châtellenie du Vieux-Bourg. Il mourut à Tournai le 25 décembre 1667,

à l'âge de 79 ans, et fut enterré dans l'église des Carmes déchaussés de Gand, où l'on voit son robinet d'armes avec ses quatre quartiers. Il avait été marié trois fois, savoir : 1^o, par contrat du 10 janvier 1626, à Marie DE CAMBRY, morte le 12 février 1627, fille unique de Michel DE CAMBRY, seigneur de Morenghe et de Querieux, et de Marie DE THOUARS; 2^o, le 25 mars 1629, à Amelberge BLYLEVEN, née le 28 décembre 1606, morte le 26 avril 1640, fille de Hilaire BLYLEVEN, chevalier, lieutenant-colonel et sergent-major du régiment du baron de Hachicourt, et du conseil de guerre de S. M. C., mort en la ville de Gueldres, le 23 septembre 1606, et de Marie TRIEST; 3^o, par contrat du 21 octobre 1640, à Madeleine DE THOUARS, dame de Cattegnies, veuve d'Antoine DE LA HAYE, seigneur d'Ennequin, et fille aînée de Jacques DE THOUARS, seigneur de Cattegnies, et de Marie DE BARBAISE.

Les enfants nés de ces trois femmes suivent.

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Pierre-François Alegambe, seigneur de Querieux et de Morenghe, né à Tournai le 30 janvier 1627, mort à Pérouse, en Italie, le 11 août 1661, sans avoir été marié.

(Du 2^a Lit.)

2^o Amelberge Alegambe, née à Bruxelles le 23 décembre 1629, morte de la petite-vérole le 1^{er} janvier 1632.

3^o Antoine Alegambe, seigneur de Basinghien, Variseele, Beaumont et Rivisch, né à Gand le 22 novembre 1631, acheta la baronnie d'Auweghem en 1682 (Voyez AUWEGHEM, *seigneurie*, et TRIEST, *famille*). Il mourut le 19 juin 1708, sans laisser d'enfants de Florence-Thérèse DE CORTEWYLE, son épouse, laquelle mourut le 27 octobre 1701. Cette dame était fille de Jean DE CORTEWYLE, seigneur van der Caemere, Thoriswalle, etc., et de Madeleine DE LANNOY.

4^o Marie-Thérèse Alegambe, née à Gand le 1 février 1638, morte le 21 janvier 1656, sans alliance.

5^o Une autre Amelberge Alegambe, née à Gand le 31 août 1634, morte le 25 décembre 1646.

6^o Anne Alegambe, née à Gand le 16 octobre 1635, y décédée le 1 avril 1686, ayant été mariée, par contrat du 7 juillet 1681, à François-Joseph D'OUGNIES, baron de Courières et d'Ourges, colonel d'un régiment de cavalerie, du conseil de guerre de S. M. C., général de bataille de ses armées et gouverneur de Courtrai, dont elle fut la seconde femme.

7^o Philippe-Jacques Alegambe, dont l'article suit.

8^o Charlotte Alegambe, née à Gand le 1 février 1639, mourut au berceau.

(Du 3^e Lit.)

9^o Marguerite-Hyacinthe Alegambe, née à Gand le 16 juillet 1644, morte le 18 septembre 1646.

Et 10^o Charles Alegambe, seigneur de Mortagne, né à Gand le 13 décembre 1645, épousa, le 10 mai 1667, Anne DE SECLYN, fille de Georges DE SECLYN, chevalier, seigneur de Heyne, et de Jeanne DE SCHIETERE. Il est mort, sans postérité, le 31 juillet 1701.

VI. Philippe-Jacques Alegambe, seigneur de Chisoing, né à Gand le 13 octobre 1637, y mourut le 12 septembre 1681, âgé de 43 ans. Il avait épousé, par contrat du 4 février 1670, Catherine-Antoinette VOLCAERT, née le 28 mars 1643, morte le 24 octobre 1682, à l'âge de 39 ans; fille de Philippe VOLCAERT, chevalier, seigneur de Weldene, mort le 13 octobre 1668, et de Catherine NIEULANT, morte le 8 décembre 1691, à l'âge de 80 ans. De ce mariage sont issus :

1^o Antoine Alegambe, né le 12 janvier 1671, mort le 21 février 1673.

2^o Marie-Bernardine Alegambe, née le 30 janvier 1672, morte le 13 juillet 1739. Elle avait été mariée, le 1 février 1691, à Jacques-Anselme DE DRAECK, seigneur van der Caemere et de Ronsele, dont elle a eu des enfants.

3^o Charles Alegambe, dont l'article suit.

4^o Frédéric-Philippe Alegambe, seign^r de Mortagne, né le 25 août 1676, mort le 23 avril 1715, sans alliance.

Et 5^o Anne-Françoise Alegambe de Beaumont, née le 7 février 1679, morte le 4 janvier 1766, à l'âge de 87 ans, sans avoir été mariée.

VII. Charles Alegambe, né le 27 mars 1674, devint baron d'Auweghem par la donation que lui en fit son oncle Antoine Alegambe en 1708. Il obtint la confirmation du titre de *baronnie* pour *Auweghem* et le droit pour lui et sa postérité d'ajouter à ses armes *un écusson de l'empire*, en cœur, par lettres de l'impératrice-reine, données à Vienne le 26 juillet 1755, enregistrées en la Chambre héraldique et en la Chambre des Comptes à Bruxelles, les 3 et 4 septembre de la même année, et ce tel que l'empereur Ferdinand II l'avait accordé, en 1628, à Ferdinand Alegambe. Ce Charles Alegambe, outre la terre d'Auweghem, possédait les seigneuries de Basinghien, Chisoing, Mortagne, Variseele, Hulsbeke, Rivisch, du Hamel, Beaumont, Engelnarez, la Bourbière et Longueville. Il mourut le 21 janvier 1758, âgé de 84 ans, ayant épousé, par contrat du 6 décembre 1707, Christine-Ernestine WOUTERS, dame de Volckeghem, née le 18 octobre 1689, morte le 8 juillet 1750, seconde fille de Philippe-François WOUTERS, seigneur de Vinderhoute, Meerendré, Belcele, Eecke

et Volckeghem, mort le 16 mai 1708, et de Marie-Isabelle VAN CALOEN, morte le 6 août 1703. De ce mariage sont nés :

1° Charles-Guillaume comte d'Alegambe, baron d'Auweghem, seigneur de Businghien, Chisoing, Mortagne, Variseele, Hulsbeke, Rivisch, du Hamel, Kerchove, Volckeghem, ter Walle, Longueville, Beaumont, Engelmarez, la Bourbière, Buxem, Cauchevaue, ten Torre-t'Hermelghem, ten t'Heurne, Bouverie et Bruaen. Il naquit le 6 août 1710, et fut créé *comte de son nom*, par lettres patentes de l'impératrice-reine, le 19 déc. 1764, enregistrées les 22 et 27 février 1765. Il mourut le 1 mars 1771, âgé de 61 ans, et fut enterré dans l'église des Carmes déchaussés de Gand, où l'on voit son blason, orné de seize quartiers. Il avait épousé : en premières noces, par contrat du 19 janvier 1739, Marie-Anne-Thérèse LE POYVRE, sa cousine-germaine, née à Bruges le 17 juillet 1719, morte le 4 septembre 1749, à l'âge de 30 ans, fille de Guillaume LE POYVRE, né en 1679, capitaine d'infanterie dans le régiment du baron de Courières, mort en 1736, et d'Isabelle-Thérèse WOUTERS, dame de Vinderhoute, Meerendré et Belcele, morte au château de Vinderhoute le 25 oct. 1756. — Sa seconde femme fut Marie-Madeleine-Josèphe-Colette RODRIGUEZ DE EVORA Y VEGA, qu'il épousa par contrat du 14 janvier 1756, et qui mourut le 28 avril 1764; elle était fille aînée d'Emmanuel-Joseph RODRIGUEZ DE EVORA Y VEGA, marquis de Rodes, baron de Berlegghem, grand-pannetier héréditaire de Flandres, et de Marie-Josèphe-Thérèse DE JOIGNY DE PAMELE. Il épousa en troisièmes noces, par contrat du 12 octobre 1764, Anne-Louise-Maximilienne-Josèphe VAN DER NOOT, née le 10 janvier 1744, fille cadette de Philippe-Joseph-Louis VAN DER NOOT, comte de Duras, baron de Thyne, etc., maréchal héréditaire du pays de Liège et comté de Looz, et d'Honorine-Françoise-Antoinette, baronne VAN HAMME, dame de Wiltzele et de Put. Sa dernière épouse eut seule des enfants, savoir : *a.* Charles-Marie-François-Joseph-Désiré-Colette comte d'Alegambe, baron d'Auweghem, fils unique, né le 23 mai 1767; *b.* Maximilienne-Antoinette-Anne-Françoise-Marie-Josèphe-Colette Alegambe, fille aînée, née le 14 décembre 1765; et *c.* Justine-Marie-Anne-Thérèse-Josèphe-Colette Alegambe, seconde fille, née le 23 juin 1770.

2° Marie-Anne-Charlotte Alegambe, née le 21 novembre 1722, fut mariée, par contrat du 6 mai 1741, à Charles-Florent-Idesbalde DE PREUD'HOMME D'HAILLY, vicomte de Nieuport et d'Oomberghe, baron de Poucques, chambellan actuel de Leurs Majestés Impériales, duquel elle a eu plusieurs enfants.

Et 3° Françoise-Josèphe Alegambe, née le 30 janvier 1730, mourut de la petite-vérole le 6 décembre 1778. Elle avait été mariée, par contrat du 4 septembre 1747, à Hubert-François-Pierre vicomte DE NIEULANT-

DE POTTELSBERGHE, seigneur de Ruddervoorde, Goudekeucken, Noortvelde, Gaverelles, etc., chambellan actuel de Leurs Majestés Impériales, grand-bailli de Gand et commissaire de S. M. au renouvellement du magistrat de Gand, les 28 juin 1756, 3 avril 1759 et 15 septembre 1761, mort à Bruxelles le 14 avril 1767. Plusieurs enfants naquirent de ce mariage.

Branche des seigneurs de Vertbois.

IV. Jean Alegambe, second fils de Quintin et de Marie DE LE CAMBE dite GANTHOIS, devint seigneur de Vertbois, par la donation que lui en fit son oncle, Mathias de le Cambe, par acte du 16 août 1572. Il épousa, par contrat du 16 juin 1585, Louise DU BOIS, née le 25 juin 1560, laquelle devint sa veuve le 5 août 1616. Elle était fille aînée de Jean DU BOIS, conseiller et procureur-général au Grand Conseil à Malines, né le 15 août 1528, mort à Namur le 31 octobre 1585 et d'Anne DE LE FLYE, née le 11 novembre 1537, mariée le 19 février 1555, morte en couches, à Malines, le 6 novembre 1573. De ce mariage naquirent dix enfants, savoir :

1° Jean-Charles Alegambe, né à Halle le 1 juillet 1586, mort le 7 avril 1587.

2° Hélène Alegambe, née à Bruxelles le 21 octobre 1588, mariée à Bruxelles, le 1 octobre 1620, à Don Siméon-Jérôme DE ARAGON, commandeur de l'ordre militaire de Calatrava et gouverneur de six galères de l'escadre de Sicile, pour le service du roi Philippe III. Ils eurent cinq enfants : *a.* Carlos DE ARAGON; *b.* Jeanne-Madeleine; *c.* Hélène; *d.* Louise, et *e.* Anne-Marie DE ARAGON, qui fut femme de Charles-Robert DE NAMUR, seigneur de Bersée, laquelle testa à Bruxelles le 28 mars 1692, et mourut peu après, le 31 mars suivant.

3° Jean-Alonso Alegambe, né à Bruxelles le 8 novembre 1589, mort le 4 juin 1570.

4° Anne-Marie Alegambe, née le 18 novembre 1590, à Bruxelles, fut religieuse au couvent de S^{te}-Agnès à Gand, où elle vivait encore le 14 juillet 1645.

5° Philippe Alegambe, célèbre jésuite, docteur en théologie, secrétaire du général de sa compagnie pour l'Allemagne, puis préfet spirituel de la Maison professe à Rome, naquit à Bruxelles le 22 janvier 1592, et mourut à Rome, d'hydropisie, le 6 septembre 1652. Il a augmenté et donné la suite de la bibliothèque des écrivains de sa compagnie, commencée par Ribadeneira. Cet ouvrage est conduit avec beaucoup d'exactitude.

6° Jean Alegambe, seigneur de Vertbois, chevalier de l'ordre militaire de Calatrava, né à Bruxelles le 10 août 1594, vivant encore en 1620, mourut sans avoir été marié.

7° Louise Alegambe, née à Bruxelles le 27 octobre 1596, fut religieuse au couvent de S^{te}-Agnès à Gand, en 1645.

8° Pierre Alegambe, né à Bruxelles le 14 novembre 1597, mourut le 3 novembre 1598.

9° Antoine Alegambe, né à Bruxelles le 1 avril 1600, dont on ignore la destinée.

Et 10° Ferdinand Alegambe, né à Bruxelles le 6 mars 1602, chevalier de l'ordre militaire d'Alcantara, capitaine au régiment d'infanterie walonne du mestre-de-camp Don Guillermo Verdugo, pour le service d'Espagne, puis capitaine d'une compagnie de 300 hommes de pied, au service de S. M. I. en Moravie et en Bohême, où il se signala en diverses occasions. Sa valeur le rendit considérable auprès de l'empereur Ferdinand II, qui, pour récompenser ses services, le mit au rang des nobles de l'empire, et lui permit de placer dans ses armes *un écusson d'or à une aigle à deux têtes de sable*, par diplôme donné à Prague le 12 avril 1628. On ignore s'il fut marié, et l'on sait seulement qu'il mourut sans laisser de postérité.

Branche des seigneurs d'Antreulles.

IV. Quintin Alegambe, seigneur d'Antreulles, quatrième fils de Quintin et Marie DE LE CAMBE dite GANTHOIS, épousa en premières noces, par contrat du 27 février 1580, Marie DE PONTROUART, fille de Philippe et de Gertrude DE LE PLANCQUE, et en secondes noces, l'an 1625, Marie DE PRETS, laquelle mourut sa veuve le 31 août 1653. Les enfants nés de ces deux femmes suivent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Jacques Alegambe, seigneur d'Antreulles et des Agneaux, mort sans postérité.

2° Charlotte Alegambe, mariée à Don Alonso LADRON DE GUEVARRA, mestre-de-camp d'infanterie et gouverneur d'Ostende, dont elle eut Don Juan LADRON DE GUEVARRA, seigneur d'Antreulles, de Pont-à-Marque, du Moulin, des Agneaux, de Busselin, de la Broye et de Marquette; capitaine de cavalerie au service de S. M. C.; mort au camp devant Armentières le 26 mai 1647, sans avoir été marié. Il a eu pour héritier Don Francisco LADRON DE GUEVARRA, frère réformé au régiment de Don Gaspard Boniface, son plus proche parent.

(Du 2^d Lit.)

3^o Marie Alegambe, morte fille.

Et 4^o Quintin Alegambe, mort peu de temps après son père.

Les armes d'Alegambe sont : *de gueules à trois croix patées d'argent, et au centre de l'écu un écusson d'or à la double aigle éployée de sable*, par concession des 12 avril 1628 et 26 juillet 1755. Pour supports : *deux sauvages de carnation, couverts et couronnés de feuilles de lierre de sinople, tenant chacun une massue posée sur l'épaule*, aussi par concession du 26 juillet 1755. Pour cimier : *un sauvage naissant de carnation, couvert et couronné de feuilles de lierre de sinople, tenant une massue posée sur l'épaule en la main dextre, et une rondache d'argent en sa senestre* (Fig. 29).

(*Nobil.*, p. 121, 263; *suite du Suppl.*, p. 128, 134, 171; *vrai Suppl.*, p. 68; *nouv. vrai Suppl.*, p. 34; *État armorial*, p. 2.)

A L E P Y.

I. Guillaume Alepy, né à Salins, en Franche-Comté, fut anobli par lettres datées de St-Laurent-le-Royal du 22 mai 1592. Il mourut l'année suivante, ayant épousé Jeanne d'ALONVAL, dont il eut trois enfants, savoir :

1^o Jean, qui suit.

2^o Louise Alepy, mariée à Gaspard COQUELIN de Salins.

Et 3^o Étiennelette Alepy, qui fut femme de Guyenet GIRARDOT.

II. Jean Alepy, épousa, le 28 novembre 1574, Philiberte DE VAUX, fille de Gaspard DE VAUX, écuyer, seigneur de Marnoz, et de Claudine DE GILLEY. On voit par son testament, publié au bailliage de Salins le 13 août 1607, qu'il eut les deux fils qui suivent :

1^o Gaspard suit.

Et 2^o Philippe Alepy, lieutenant-colonel dans le régiment du bailliage d'Aval.

III. Gaspard Alepy, épousa, par contrat passé au château de Marnoz le 20 octobre 1613, Hippolyte DE PONTALLIER, fille de Philibert DE PONTALLIER, seigneur de la Mothe-de-Veillant. François DE VAUX, seigneur de Marnoz et Chasoy, son oncle, lui fit une donation de tous ses biens en faveur de ce mariage, à condition qu'il prendrait son nom et ses armes, et qu'il les transmettrait à ses descendants. Gaspard Alepy fut convoqué, l'an 1625, aux États du comté de Bourgogne. Son testament, publié au bailliage de Salins le 26 septembre 1635, lui donne les trois fils qui suivent :

1^o Joachim, dont l'article suit.

2^o Éléonor de Vaux, dont il sera parlé après la postérité de Joachim.

Et 3^o Pierre de Vaux dit Alepy, qui fut chanoine de St-Anatole de Salins.

IV. Joachim de Vaux dit Alepy, écuyer, seigneur de Marnoz, Bran, etc., épousa, par contrat du 12 juin 1646, Jeanne DE BUADE, fille de Henri DE BUADE, chevalier, maître-d'hôtel du roi, lieutenant de sa vénerie, et d'Eustache DE COURCELLES. Elle était petite-nièce d'Antoine DE BUADE, seigneur de Frontenac, baron de Palluau, chevalier de l'ordre du St-Esprit, capitaine des châteaux de St-Germain-en-Laye, et premier maître-d'hôtel du roi. De cette alliance naquirent :

1^o Joseph, qui suit.

Et 2^o Jeanne-Françoise de Vaux dite Alepy, mariée, par contrat du 17 mai 1672, à noble Jean-Baptiste RICHARD, seigneur de Villers-Vaudey.

V. Joseph de Vaux dit Alepy, écuyer, seigneur de Marnoz, Bran, etc., épousa, le 10 juin 1676, Anne-Désirée POURTIER, fille de Charles et de Didière MOURET. Leurs enfants furent :

1^o Jean-Baptiste de Vaux dit Alepy, mort sans postérité de son mariage avec Marie-Armande-Josephine DE VALLIN.

2^o Alexis de Vaux dit Alepy, chanoine de St-Anatole de Salins.

3^o Charles de Vaux dit Alepy, aussi chanoine de St-Anatole de Salins.

Et 4^o Madeleine-Gabrielle de Vaux dite Alepy, mariée, par contrat du 31 janvier 1713, à Charles-François PILLOT, écuyer, seigneur de Chenecey.

IV. Éléonor de Vaux dit Alepy, écuyer, second fils de Gaspard et d'Hippolite DE PONTALLIER, épousa, le 13 septembre 1643, Marguerite DE VERS, fille de Pierre MERCERET dit DE VERS, écuyer, seigneur de Montmarlon, et de Catherine FAUCHE. Il fut convoqué en 1656 et en 1666 aux États du comté de Bourgogne. Ses fils furent :

1^o Joachim de Vaux dit Alepy, chanoine de St-Anatole.

Et 2^o Pierre-Hippolyte, dont l'article suit.

V. Pierre-Hippolyte de Vaux dit Alepy, écuyer, seigneur de Paroy et de Montmarlon, épousa, par contrat du 11 mai 1688, Anne-Nicole-Françoise DE St-MAURIS, fille de Claude-Antoine de St-MAURIS, seigneur de Faletans et Malanges, et d'Antoinette-Philippine JACQUINOT DE GOUX. De ce mariage sont issus :

1° Ferdinand-Éléonor de Vaux dit Alepy, seigneur de Paroy et de Montmarlon, mort sans alliance en 1731.

2° Jeanne-Bernardine de Vaux dite Alepy, mariée, par contrat du 20 août 1714, à Constant DE MARENCHES, écuyer, seigneur de Chassey.

Et 3° Jeanne de Vaux dite Alepy, mariée à François-Emmanuel COLIN.

Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent au pin de sinople, chargé de fruits de pourpre, qui est Alepy; aux 2 et 3 d'azur à trois bonnets d'Albanais d'or, qui est de Vaux* (Fig. 30 et 31).

(Suite du Suppl. au Nob. des Pays-Bas, 1553-1614, p. 55; et Nob. des Pays-Bas, p. 90.)]

D'ALLARD.

Louis d'Allard, seigneur de Neoules, de la Batelière et de Fongagou, épousa, le 2 octobre 1720, Catherine-Hyacinthe DE GANTÈS, morte à Neoules, en Provence, le 24 mai 1748. Elle était fille de Michel DE GANTÈS, consul de la ville d'Aix, procureur des gens des trois États de Provence, etc., etc, et de Jeanne-Hyacinthe Ignace HANNEDOUCHE (Voyez GANTÈS). De ce mariage est issu, entre autres enfants :

Jean-François-Louis d'Allard, seigneur de Neoules, conseiller au département d'Aix, épousa Dauphine DE BAUSSET DE ROQUEFORT, nièce de l'évêque de Beziers, et fille de Michel-Jean-Baptiste DE BAUSSET, seigneur de Roquefort, consul de la ville d'Aix, procureur des gens des trois États de Provence en 1736 en 1737, et syndic de la noblesse en 1749, 1750, 1751, et de Marie-Thérèse GANTEL-GUILTON. Dont postérité.

(Suite du Suppl. 1650-1661, p. 245).

D'ALLENES.

Morlet d'Allennes, écuyer, épousa Marie d'ONGNIES, dont les armes étaient *de sinople à la fasce d'hermines* (Fig. 32). Leurs enfants furent :

1° François, dont l'article suit.

2° Philippe, rapporté après la postérité de son frère.

Et 3° Isabeau d'Allennes.

François d'Allennes, seigneur d'Allennes, épousa N..... DU JARDIN, qui portait pour armes : *de sable à la croix ancrée d'or, cantonnée de 20 billettes posées en sautoir de même* (Fig. 33). Ils eurent deux enfants, savoir :

1° François d'Allennes, seigneur du château de Lannoy, lequel a été nommé le château d'Allennes, à cause du surnom de son possesseur, épousa Catherine

DIJON, dont les armes étaient : *d'argent à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée d'or, chargée sur la poitrine d'un écusson de sable au lion et à la bordure engrêlée d'or* (Fig. 34). De cette union vinrent :

a. Guillaume d'Allennes, écuyer, épousa Louise, héritière de DOUVRAIN, laquelle portait pour armes : *d'or au chef de gueules, au lion d'argent* (Fig. 35).

b. Jeanne d'Allennes fut mariée à Jean DE THIELT, dont les armes étaient : *d'or au sautoir engrêlé de gueules, en chef un écusson d'or à la fasce d'azur* (Fig. 36).

c. Louise d'Allennes, femme de Claude DE BUISSY, qui portait : *d'or au chevron d'azur, chargé de 3 besants du premier* (Fig. 37).

d. Claudine d'Allennes, épouse de Charles DE LA HAYE. Il portait : *d'argent au chevron, accompagné de 3 merlettes de sable* (Fig. 38).

Et e. Honorine d'Allennes, sœur grise à Tournai.

Et 2^o Jean d'Allennes dit Morlet, épousa Jeanne DE LA TRAMERIE, dont les armes étaient : *de sable au chevron accompagné de 3 merlettes d'or* (Fig. 39). Ces époux eurent deux filles : l'une fut mariée au seigneur DE DIJON, et l'autre, Isabeau d'Allennes fut femme de Charles SUCQUET dit SAPIGNY, seigneur de Jamin, lequel portait : *de gueules à la croix d'or* (Fig. 40).

Philippe d'Allennes, fils puîné de Morlet et de Marie d'ONGNIES, mentionnés ci-devant, épousa Marie REGNIER, dont les armes étaient : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de 3 tourteaux d'azur* (Fig. 41). Leurs enfants furent :

A. Jean d'Allennes, mari de Catherine DE HOLLEBECQUE, qui portait *de gueules à deux bandes d'argent* (Fig. 42). Leur fille Marguerite d'Allennes, dame de Hollebecque, fut mariée à Philippe DE S^t-OMER, dont les armes étaient *d'azur à la fasce d'or* (Fig. 43).

B. Antoine d'Allennes, écuyer, décédé le 2 août 1527, fut enterré à Antoing. Il avait épousé Marie DEFRES, par laquelle il fut père de Guillaume d'Allennes, mari d'Antoinette d'Aix, qui portait : *écartelé d'or et de sable* (Fig. 44).

Et C. Baudouin d'Allennes, dit Morlet, époux de Marie DE LA BARRE, dont les armes étaient *de gueules à la bande de vair* (Fig. 45). Leur fille Jeanne d'Allennes fut alliée à Philippe DE TENREMONDE, chevalier, seigneur de Bassy, qui portait pour armes : *papellonné d'or et de sable* (Fig. 46).

Les armes d'Allennes sont : *d'or à 10 losanges de gueules posées 3, 3, 3 et 1* (Fig. 47).

(Fragm. généal., vol. III, p. 262.)

D'ALLERY.

Voyez LANNON (seigneurie).

DE ALMIRON-CASTILLO.

Don Juan de Almiron-Castillo, épousa Dona Anna CURIEL. Dont :

Don Gonzalo de Almiron-Castillo, épousa Dona Francisca DE CASTILLO. Dont :

Don Christoval de Almiron-Castillo, condator et lieutenant du veedor-général des armées de Flandres, épousa Dona Maria SUAREZ DE AEDO. De ce mariage : Pierre-Barthélemi de Almiron-Castillo, secrétaire et official de la secrétairie d'État et de guerre, qui obtint des supports par lettres de l'an 1678.

Armes : écartelé; aux 1 et 4 d'azur à treize étoiles d'or, à la bordure de gueules chargée de huit chaudières d'or, qui est de Almiron; aux 2 et 3 de gueules à la tour d'or, portillée d'azur, parti d'argent à l'arbre de sinople, le fût de l'arbre accolé d'un serpent d'argent, qui est del Castillo (Fig. 48).

(Nob. des P.-B., p. 498.)

D'ALSACE.

Voyez DE HENNIN.

VAN ALSTEIN.

Cette famille fut anoblie le 17 janvier 1771 (Fig. 49).

(État armorial, p. 45.)

VAN ALTERE.

Pierre Van Altere, épousa Marguerite VAN DAMME. Dont :

Jean Van Altere, ancien échevin de la ville de Bruges, fut anobli par lettres du roi Charles II, du 20 mai 1690.

Armes : d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de trois têtes et cols de chevaux de sable, bridés d'argent. Cimier : une tête et col de l'écu, entre un vol d'argent et de gueules (Fig. 50).

(Nob. des P.-B., p. 563; le nouveau vrai Suppl., p. 178.)

D'ALVERADO Y BRACAMONTE.

Don Fernando d'Alverado y Bracamonte, châtelain du château de Frias, en Castille, épousa Dona Maria DE LERMA. De ce mariage :

Don Georges d'Alverado y Bracamonte, premier chambellan du duc de Frias, épousa Dona Catherine DE AYALA. Dont :

Don Georges d'Alverado y Bracamonte, épousa Dona Maria SANCHEZ-DE PUERTA. Leur fils Jean suit.

Don Juan d'Alverado y Bracamonte, épousa Dona Maria DE SARABIA, qui le rendit père de :

Don Antonio d'Alverado y Bracamonte, chevalier de l'Ordre du Christ, seigneur de Ponte de Mar, maître-d'hôtel du roi Philippe III, époux de Dona Isabelle DE SOLORZANO. De ce mariage :

Don Juan d'Alverado y Bracamonte, lieutenant-mestre-de-camp-général des armées du Roi Catholique et gouverneur de Tenremonde, épousa Charlotte HOFFMANN-DE RANSHUSEN, dont il eut Georges qui suit :

Georges d'Alverado y Bracamonte, fut gouverneur du fort St-Antoine, près de Douai. Il eut de sa première femme, Catherine DE LONGIN, un fils nommé Jean-Guillaume, qui suit :

Jean-Guillaume d'Alverado y Bracamonte, conseiller et receveur-général des domaines et finances des Pays-Bas, fut, par lettres du roi Philippe V, en date du 9 mars 1701, honoré du titre de vicomte pour lui et ses hoirs mâles et femelles, avec faculté d'appliquer ce titre et le nom d'Alverado à une de ses terres en Brabant, Melis, Roost, Wolputte, Obberghem ou autres. Il épousa Claire-Pétronille RUBENS, fille d'Albert, secrétaire du Conseil privé des Pays-Bas, et de Claire DEL MONTE. De cette union naquirent les quatre enfants qui suivent :

1^o André-Joseph d'Alverado y Bracamonte, mort sans postérité.

2^o Jean-Philippe d'Alverado y Bracamonte, décédé sans postérité.

3^o Alexandre-Guillaume d'Alverado y Bracamonte, mort également sans hoirs.

Et 4^o Catherine-Josèphe d'Alverado y Bracamonte, mariée à Charles-Claude-François DE BLONDEL, écuyer, seigneur de Lillers, fils de Pierre, chevalier, baron d'Audenhove-St^e-Marie, Michelbeke, Rye, Gore et Lillers, conseiller des Conseils privé et de l'amirauté, mort chef-président, et d'Anne-Isberge DE BLONDEL, dame de Manchicourt. De ce mariage :

Catherine de Blondel, fille unique, dame de Lillers, etc., mariée, en 1725, à Ferdinand-Philippe baron de BONEEM, seigneur de Werve, Horzeele et Meulemackers, sans enfants.

Armes : *d'azur à cinq fleurs-de-lis d'or posées en orle; au franc-quartier d'argent à quatre fasces ondées d'azur; l'écu sommé d'une couronne de comte et supporté de deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, les têtes contournées* (Fig. 51).

D'AMÉDOR.

François d'Amédor, seigneur de Baudoncourt et de Borey, fut honoré du titre de chevalier par lettres du 29 décembre 1619.

(Nob., p. 176.)

D'AMMAN.

Pierre d'Amman, épousa Béatrix DE POUQUES, dont il eut :

Gelloit d'Amman, époux de Marie VAN ARTEVELDE. De ce mariage vint :

Simon d'Amman, allié à Juthe BETTE, fille de Gérolf, et de Juthe DE VAERNEWYCK. Dont :

Mathieu d'Amman, mort échevin de Gand en 1405, époux de Catherine DE PAPE, fille de Gilles, chevalier, et de Catherine BONYN. Leur fils Liévin suit :

Liévin d'Amman, épousa Elisabeth VAN DER MOEREN, fille de Louis et de Catherine SERSANDERS. Dont :

Simon d'Amman, époux d'Elisabeth DE VAERNEWYCK, fille de Jean et de Catherine DE GRUUTERE. De ce mariage naquit :

Jean d'Amman, qui épousa Jacquemine DE BAENST, fille de Roland, chevalier, et de Catherine d'UTENHOVE.

Jean d'Amman, fils des époux qui précèdent, s'allia avec Oncommera DE LA KETHULLE, et en eut Jean, qui suit :

Jean d'Amman, seigneur d'Oomberghen et Warnoise, épousa : 1^o Isabeau DE BAENST, laquelle mourut sans postérité, fille d'Antoine et de Barbe DE WAELE, dame d'Axpoele et Hansbeke; 2^o Jeanne DE WAELEBROECK, fille de Jean, seigneur de Hauthage, et d'Elisabeth SBLOX. Du second mariage sortirent :

1^o Ferdinand d'Amman, seigneur d'Oomberghen, qui mourut sans postérité en 1602, et fut enterré à Malderen.

2^o Charles, qui suit :

3^o Isabeau d'Amman, décédée en 1638, et enterrée à Malderen avec François LE COCQ, seigneur de Wulverghem et Groenhoven, mort en 1602.

Et 4^o Pétronille d'Amman, femme de Josse DE SCHIETERE, seigneur de Malstaple; enterrés tous deux à Peteghem-lez-Deynze.

Charles d'Amman, seigneur d'Oomberghen, épousa Florence DE CAMBRY, dame de Bus et Vlaine, et en eut Gaspard, qui suit :

Gaspard d'Amman, vicomte d'Oomberghen, épousa Jeanne-Philippotte LANCHALS. De cette union vinrent :

1^o Charles d'Amman, vicomte d'Oomberghen, né en 1642, époux en 1713 de N....., princesse de NASSAU.

Et 2^o Anne-Maximilienne d'Amman, morte en 1717, ayant été mariée, en 1667, à Marc-Antoine DE PREUDHOMME, baron de Poucques.

Les armes d'Amman sont : *d'argent à la tour de gueules, la porte ouverte et hersée par le haut de sable* (Fig. 52).

(*Fragm. généal.* Vol. I, p. 166.)

AMONNET.

Pierre Amonnet, né à Saumur, capitale du Saumuroit, seigneur de Hailly, et surintendant de la maison du comte de Boussu, fut anobli par lettres du roi Philippe IV, du 1 juillet 1652.

Armes : *d'azur à deux panaches d'argent posés en sautoir, cantonnés de 4 étoiles à 6 rais d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, une étoile à 6 rais d'or* (Fig. 53).

(*Nob.*, p. 521.)

AMOR DE SORIA.

Jean Amor de Soria obtint de l'empereur Charles VI la permission de se qualifier *baron*, et d'appliquer ce titre sur telle terre que bon lui semblerait, par lettres patentes du 10 novembre 1728. Ledit Jean, plus tard comte d'Amor de Soria, obtint acte de permission, à l'effet de transmettre son titre de baron à Hilaire-Narcisse Amor de Soria, son neveu, par lettres patentes du 1 août 1753, de l'impératrice-reine.

Armes : *d'argent à un pilier de gueules posé sur une terrasse de sinople, adextré de 3 cœurs, 2 et 1, sénestré d'un lionceau surmonté d'une croisette, le tout de gueules, le pilier accompagné en chef de 2 étoiles à 8 rais de même; au centre de l'écu, en lettres de sable, AMOR ET FIDE, le premier mot entre les 3 cœurs, les deux autres entre le lion et la croisette* (Fig. 54). *L'écu sommé d'un bonnet ou couronne de baron.*

(*Nob.*, p. 724; *vrai Suppl.*, p. 244; *nouv. vrai Suppl.*, p. 257; *suite du Suppl.* 1686-1762, p. 262; *État arm.*, p. 2.)

ANCHEMANT.

I. Nicolas Anchemant, originaire de Cuyseau, bailliage de Châlons en Bourgogne, épousa DE SAINT-AMOUR, laquelle portait *d'azur au lion d'or* (Fig. 55).

II. Jacques Anchemant, fils des précédents, fut châtelain de Lille-sous-Montreal, où il bâtit l'église de St-Georges, dans laquelle on voit ses armes contre les piliers; il fut aussi capitaine et châtelain, par lettres du prince d'Orange du 20 avril 1420, et en 1419 par ordonnance de Jean de Châlon, seigneur dudit Lille-Montréal, où il donne des biens et des privilèges. De sa femme, dont on ignore le nom, il eut un fils, nommé Jean, qui suit.

III. Jean Anchemant, conseiller du duc de Bourgogne et bailli de Lille, en Bresse, en 1436, 1442 et 1464, épousa HUGONET DE SAILLANT. Dont :

IV. Jean Anchemant, conseiller du duc de Bourgogne et lieutenant-général du bailliage de Châlons, allié à Péronette D'ARBALESTE, laquelle portait *de gueules à 3 arbatètes d'or en pal* (Fig. 56), et en eut deux fils, savoir :

1^o Jean Anchemant, abbé de Cîteaux.

Et 2^o Pierre, qui suit.

V. Pierre Anchemant vint s'établir en Flandres, où il acquit les terres de Marcke, Blommeghem, Visbrugghe, etc. Il fut créé chevalier, fait secrétaire et conseiller de l'empereur Maximilien et du roi Philippe-le-Bel, et envoyé en ambassade, par lettres de 1501, 1504 et autres, en France, en Angleterre et en Savoie. Il mourut à Bourg, en Bresse, le 26 mai 1508, et y gît dans l'église de Notre-Dame, dans la chapelle de St-Pierre. Il avait épousé, le 27 février 1490, Madeleine VAN DEN STEENE, laquelle gît en la chapelle du St-Sacrement, dans l'église de Notre-Dame à Bruges, où ils donnèrent une belle vitre.

VI. Nicolas Anchemant, fils des époux qui précèdent, seigneur de Marcke, Blommeghem et Visbrugghe, mourut en 1570, ayant épousé, le 8 août 1522, Elisabeth SPRONCK, dont les armes étaient : *d'azur au lévrier rampant d'argent, accolé de gueules* (Fig. 57). Elle était fille héritière de Henri et de Marie SCHELLIERS, nobles de Zélande. Ils gisent aux Chartreuses à Bruges. Leurs enfants furent :

1^o Henri suit.

2^o Corneille, rapporté après la postérité de son frère Henri.

3^o Pierre, rapporté après la postérité de son frère Corneille (1).

4^o Nicolas.

Et 5^o N..... Anchemant, laquelle fut mariée à Gérard VAN VOLDEN, fils de Herman et de Barbe VAN DER STREPEN.

(1) Le tome V des *Fragments généalogiques* a omis cet article.

VII. Henri Anchemant, seigneur de Marcke, Blommeghem, Visbrugghe, bourgmestre de la ville de Bruges, mourut le 6 mars 1586 et fut inhumé dans l'église de Notre-Dame à Bruges. Il avait épousé Catherine WINCKELMAN, fille de René et de Catherine HAGELINCX. De ce mariage vinrent :

1° René, qui suit.

2° Marie Anchemant, morte en 1594, ayant été femme, en premières noces, de Corneille DE GRAS, seigneur de Buggenhout, et, en secondes noces, de Jean PARDO, seigneur de Fremicourt, bourgmestre de Bruges en 1584, 1585, 1588, 1589, 1591 et 1592, mort le 4 septembre 1598, et enterré en l'église de St-Donas.

3° Alphonse Anchemant, seigneur de Van der Becke, gentilhomme du prince d'Aremberg, mort le 25 août 1625, gît en l'église de Notre-Dame à Bruges. Il avait épousé Anne DE LA MOTTE, dame de Beverkerre, en 1612, fille de Charles, seigneur d'Ingoighem. Dont :

Marie-Anne Anchemant, dame de Terbeke et Bever-Beverkerre, morte le 17 décembre 1661, avait été mariée, en premières noces, à François TRIEST, capitaine d'infanterie, puis de cuirassiers au service de S. M. C., tué dans une rencontre contre les Français, au Boulonnais, en mai 1645, et, en secondes noces, à Charles VILTERS, fils de Marcel.

4° Anne Anchemant, morte le 24 avril 1622, avait été femme de Jean PARMENTIER, chevalier, seigneur de Straeten, bourgmestre de Bruges, qu'on croit être mort en 1648. De ce mariage vinrent :

A. Catherine Parmentier, mariée à Louis d'ANTHIN, capitaine au service de S. M. C.. dont voici les quartiers, savoir : 1° *d'Antyn*, 2° *Curieul*, 3° *Villegas* et 4° *Grispère*; 1° *Parmentier*, 2° *Pollet*, 3° *Anchemant* et 4° *Winckelman*.

Et B. Anne Parmentier, alliée à Antoine DE LA MOTTE, seigneur d'Ingoighem.

Et 5° Henri Anchemant, rapporté après la postérité de son frère René.

VIII. René Anchemant, seigneur de Marcke, Blommeghem, Visbrugghe, etc., mourut le 22 juillet 1589, ayant épousé Madeleine BOODT, fille de Josse et de Jossine VENDEVIL. Leurs enfants furent :

1° Corneille, qui suit :

2° Marie Anchemant, qui fut femme de Jean LE POYVRE, seigneur d'Émaus, capitaine, mort devant Wesel le 3 novembre 1614, et enterré à Rhinberg.

Et 3° Jeanne Anchemant, qui fut mariée à Énée ou Ænéas DE MARI-VOORDE, fils de Charles, bourgmestre du Franc, et de Catherine VAN DEN BERGHE, dite PRAET, fille d'Antoine. De ce mariage vint :

Jeanne DE MARIVORDE, fille unique, alliée à Jean DE CROESERE, chevalier, seigneur d'Ennebrouck, Audenthun, etc.

IX. Corneille Anchemant, seigneur de Marcke, Blommeghem, Visbrugghe, etc., mourut en 1617 et fut inhumé à Saint-Nicolas à Gand. Il avait épousé Marguerite DE CORNHUSE, fille de Guillaume, chevalier, président du Conseil en Flandres, et d'Adrienne DE COUWERBORG. Dont :

X. Guillaume Anchemant, seigneur de Marcke, de Blommeghem, Visbrugghe, etc., capitaine d'infanterie pour l'empereur, puis pour le roi d'Espagne. Il fut créé chevalier et mourut le 23 février 1644, ayant épousé en 1635, Machtilde DELRIO, fille d'Antoine, seigneur de Denterghem, etc., et d'Adrienne DE WYCKHUSE, laquelle mourut le 15 avril 1664. Leurs enfants furent :

1^o Adrien, qui suit.

2^o Antoine.

Et 3^o Philippe Anchemant.

XI. Adrien Anchemant, chevalier, seigneur de Marcke, Blommeghem, Visbrugghe, Papenburgh, Leerberghe, Praterre, etc., mort le 14 octobre 1718, étant veuf, depuis le 3 octobre 1702, d'Adrienne-Natalia DE GRUUTERE, avec laquelle il gît aux Augustins à Bruges. De ce mariage vinrent :

1^o Emmanuel Anchemant, seigneur de Marcke, Blommeghem, etc., échevin et bourgmestre du Franc, mort sans alliance le 15 août 1720;

2^o Augustin Anchemant, seigneur de Marcke, etc., décédé le 17 novembre 1721, sans avoir été marié.

Et 3^o Jeanne-Marie Anchemant, dame de Marcke, Blommeghem, Visbrugghe, Papenburgh, Leerberghe, Praterre, etc., morte sans alliance le 13 décembre 1739. Elle gît avec ses deux frères aux Augustins à Bruges, sous un beau mausolée, contenant les quartiers suivants : *Anchemant, de Boot, Cornhuse, Couwenborg, Delrio, Ayala, Wyckhuuse, de Brune; et Gruutere, Quickelberghe, Hembise, Kethulle, Kerckhove, l'Espinoy, Heurne, de Moor.*

Postérité de Henri Anchemant, fils cadet de Henri et de Catherine Winckelman.

VIII. Henri Anchemant, seigneur de Ponsele, fut capitaine, puis bourgmestre de Bruges, brisa ses armes d'une bordure d'or, ainsi que ses enfants. Il mourut le 7 avril 1643, ayant épousé Marguerite BUDSIN, laquelle lui

survécu jusqu'au 15 juin 1661. Cette dame était fille de Jacques BUDSIN et d'Adrienne REYNGODT. De cette union naquirent neuf enfants, savoir :

1° Henri Anchemant, seigneur de Ponsele, capitaine d'infanterie wallonne pour le service de S. M. C. et bourgmestre de Bruges en 1657, 1660 et 1661. Il mourut en 1669 sans enfants d'Anne DE GRAFS, son épouse, fille de Roland, chevalier, seigneur de Nokeren, et de Françoise DE LA VICHTE.

2° Jacques; son article suit.

3° Jean-Herman Anchemant, chanoine gradué noble de St-Donas à Bruges, mort en 1705.

4° François Anchemant, rapporté après la postérité de son frère Jacques.

5° Claude, pensionnaire de la ville de Bruges, mort sans alliance.

6° Gérardine, femme, en premières noces, de Frédéric NIEULANT, fils d'Anselme, conseiller en Flandres, et de Marie WYTS, sans postérité, et en secondes noces, de Martin VAN SASSEN, aussi sans postérité.

7° Adrienne, religieuse à la Biloque à Gand.

8° Marie, morte enfant.

Et 9° Antoinette Anchemant, mariée, en premières noces, à DE MESIÈRES, et en secondes noces, à Pierre VAN LILLE.

IX. Jacques Anchemant, lieutenant d'une compagnie d'infanterie, puis bourgmestre du Franc, mourut en 1693, étant veuf depuis 1680 de Claire-Hélène VAN CALOEN. De ce mariage vinrent :

1° Philippe-Prosper Anchemant, mort en célibat.

2° Pierre, aussi mort sans alliance en 1712.

3° Ignace, mort chanoine gradué noble de St-Donas en 1730.

4° Jacques Anchemant, mort en 1728, sans enfants de Catherine DE LA VILLETTE, son épouse.

5° François-Antoine suit.

Et 6° Frédéric Anchemant.

X. François-Antoine Anchemant, mort en 1722, avait épousé Anne-Pétronille DE LA FOLIE, dame de Housoyes, morte en 1735. Huit enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Albertine Anchemant, mourut jeune.

2° Marie-Anne, mourut aussi jeune.

3° Pierre Patrice, mourut en 1707.

4° Barthélémi, mourut en 1711.

5° Pierre-Ignace suit.

6° François-Ignace Anchemant, mourut étant archidiacre d'Ypres en 1761.

7° Anne-Josèphe-Monique Anchemant, fut mariée à Antoine DE CROMBRUGGHE, seigneur de Hallin. Dont :

A. Anne-Pétronille DE CROMBRUGGHE, alliée, le 26 avril 1763, à Bruno DE SCHYNCKELE, seigneur de Ronshove.

B. François DE CROMBRUGGHE.

Et C. Marie-Anne-Victoire DE CROMBRUGGHE.

Et 8° Marie-Anne-Victoire Anchemant.

XI. Pierre-Ignace Anchemant, premier échevin de la ville de Bruges, mort en 1759, avait épousé Anne-Françoise ANCHEMANT, fille de Pierre-Robert et d'Isabelle VAN VOLDEN. De ce mariage vint :

Marie-Anne-Constance Anchemant, fille unique, mariée, le 19 mars 1763, à Thomas DE SCHIETERE, seigneur de Lophem, fils de Philippe-Charles, seigneur de Maelstaple, etc., écoutète de Bruges, et de Marie-Alexandrine FRAULA.

Postérité de François Anchemant, quatrième fils de Henri et de Marguerite Budsin.

IX. François Anchemant, fut capitaine d'infanterie, et épousa Marie VAN DER WOESTYNE, dont il eut :

1° Nicolas Anchemant, mort en 1723, chanoine gradué noble de Saint-Donas.

2° François Anchemant, mort en 1701, sans enfants de Claudine FOUCAVET, son épouse.

3° Pierre-Robert suit.

Et 4° Jean Anchemant, mort sans alliance.

X. Pierre-Robert Anchemant, mourut en 1720, ayant épousé Isabelle VAN VOLDEN, laquelle mourut en 1727. De ce mariage vinrent quatre enfants, savoir :

1° Thérèse Anchemant, femme d'Ignace D'HOOGHE, seigneur de la Gamotrie. Dont :

A. Thérèse D'HOOGHE, alliée en 1762 à Félix, dit le chevalier DE GAYAFFA ou CAJAFFA, conseiller de la ville de Bruges depuis 1753 jusqu'en 1760, fils de Louis, aliis d'Ignace, marquis DE CAJAFFA, et de Thérèse-Caroline DE TOLLENAERE.

B. Ignace D'HOOGHE.

C. Jean-Baptiste D'HOOGHE.

Et D. Jean-Antoine D'HOOGHE.

2° Marie Anchemant, femme de Charles VAN DER BEKE. De cette union, vint :

- a. Thérèse VAN DER BEKE, mariée en 1762 à Jacques WINCKELMAN.
- b. Marie VAN DER BEKE, épouse de François WINCKELMAN.
- c. Anne VAN DER BEKE.
- d. Josèphe VAN DER BEKE.
- e. Isabelle VAN DER BEKE.
- Et f. Charles VAN DER BEKE.

3° Anne-Françoise Anchemant, alliée à Pierre-Ignace ANCHEMANT, échevin de Bruges, mort en 1759, fils de François-Antoine, et d'Anne-Pétronille DE LA FOLIE, dame de Housoyes, rapporté ci-devant au degré XI.
Et 4° Isabelle Anchemant, morte sans alliance.

Postérité de Corneille Anchemant, second fils de Nicolas, seigneur de Marcke, et d'Élisabeth Spronck.

VII. Corneille Anchemant, seigneur de Werve, mourut le 28 février 1568 et gît dans l'église de St-Jacques à Bruges. Il avait épousé Marie DOMINICLE, fille de Pierre et de Madeleine DE BEAUFREMEZ, laquelle mourut le 13 avril 1606. Leurs enfants furent :

- 1° Corneille, qui suit.
- 2° Marie Anchemant, femme de François NAUS, fils de François, bourgmestre et échevin du Franc.

Et 3° Antoinette Anchemant, fille dévote, morte le 28 septembre 1644, et enterrée dans l'église de Notre-Dame à Bruges.

VIII. Corneille Anchemant, seigneur de Werve, bourgmestre du Franc, mort le 5 mars 1614, avait épousé Anne DE COSTERE, fille unique de Jacques, commis des impôts de la Flandre au quartier du Franc, morte le 25 janvier 1632 et inhumée aux Dominicains à Bruges. De ce mariage vinrent :

1° Jacques Anchemant, seigneur de Werve, bourgmestre de Bruges, mort le 23 août 1661, ayant épousé Catherine WINCKELMAN, morte le 6 décembre 1657 et enterrée avec son époux aux Dominicains à Bruges, fille de Jacques et de Perinne SPRONCKHOLF. Leurs enfants furent :

A. Jeanne-Marie Anchemant, dame de Werve, morte le 14 juin 1678. ayant été mariée à Jean-Philippe DE BONEEM, chevalier, seigneur de Beverencourt, bourgmestre de Bruges.

B. Jacques Anchemant, mort sans postérité en 1631.

C. Isabelle, morte en 1651.

D. Ferdinand, mort le 25 décembre 1655.

E. Catherine, morte le 29 octobre 1661.

Et *F.* Pierre-Alexandre Anchemant, seigneur de Werve.

2° Ferdinand, dont l'article suit.

3° Anne Anchemant, femme de Jacques DE MARIVORDE, fils de Jacques et de Marie VAN HECKE.

4° Marie, fille dévote, morte le 4 octobre 1639.

5° Barbe, fille dévote, morte le 11 mars 1648.

Et 6° Corneille Anchemant, capitaine de cuirassiers, puis lieutenant-colonel, mort à Prague le 28 juillet 1648, ayant épousé Susanne TOXIN.

De cette union naquirent :

a. Marie-Éléonore-Constance Anchemant, morte à Prague le 20 février 1662, fut inhumée aux Dominicains.

b. Jacques-Corneille Anchemant, capitaine de chevaux, puis gouverneur du château et de la ville de Wisch, en Moraivie.

Et *c.* Bernard Anchemant, qui fut page de l'empereur Ferdinand.

IX. Ferdinand Anchemant, épousa : 1° Marie VAN VOLDEN, fille de Gérard; et 2° Isabelle LE POYVRE, morte le 24 août 1653, fille de Juste, seigneur de Housoyes, et de Jeanne BETTE. Ses enfants furent :

(*Du 1^{er} Lit.*)

1° Marie-Anne Anchemant.

(*Du 2^d Lit.*)

2° Anne-Marie Anchemant, alliée, en premières noces, à DELLA FAILLE, fils de Jean-Baptiste, président du Conseil en Flandres; et, en secondes noces, à Jean-Charles BALLE, seigneur de Schilde.

3° Jean-Jacques.

4° Josse-Antoine.

5° Marie-Louise.

6° Roland-François.

7° Pierre-Ferdinand.

8° Ignace-Maximilien.

9° Catherine-Jacques.

Et 10° Florent-Michel Anchemant.

(*Fragm. généal.*, t. V, p. 57, d'après des titres authentiques.)

D'ANDELOT.

Jean-Baptiste d'Andelot, gentilhomme francomtois, fut créé chevalier par lettres patentes du 10 octobre 1591. Il portait pour armes : *échiqueté d'argent et d'azur, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout* (Fig. 58).

(*Nob.*, p. 89.)

D'ANDELOT.

Jean d'Andelot, épousa Jeanne DE FITIGNY, dont il eut Louis d'Andelot, seigneur de Pressia, qui fut créé chevalier par lettres du 1 janvier 1468. Cette famille portait *de gueules à la fleur-de-lis d'or* (Fig. 59).

(*Nob.*, p. 9.)

D'ANGICOURT.

Claude d'Angicourt, lieutenant-gouverneur de Gray, en Franche-Comté, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe II, données à Lisbonne le 31 mars 1582.

(*Nob.*, p. 67.)

ANDRÉA.

Jérôme Andréa, né à Lille, fut anobli par lettres du 12 mars 1611, enrégistrées en la Chambre des Comptes à Lille.

Armes : *d'azur au lévrier courant d'argent, accolé de gueules, garni d'or* (Fig. 60).

(*Nob. des Pays-Bas*, p. 152.)

ANDREÆ D'ENNERSHAUSEN.

Pierre Andreæ, né au pays du Luxembourg, fut anobli avec pouvoir de porter le nom d'Andreæ conjointement avec celui d'Ennershausen, par lettres du 5 août 1739.

Armes : *d'argent à deux bâtons d'épine, écôtés et alésés de gueules, passés en sautoir, accompagnés de 4 étoiles à 6 rais d'azur, 1 en chef, 2 aux flancs et 1 en pointe* (Fig. 61).

(*Nob. des Pays-Bas*, p. 792.)

DE ANGELIS.

Guillaume de Angelis, échevin de Louvain en 1593, 1598 et 1599, bourgmestre en 1600, fut armé chevalier par l'archiduc Albert le 25 novembre 1599.

Armes : *de sinople à 3 pals d'azur; chaque pal chargé de 4 vairs renversés d'argent; au chef d'or* (Fig. 62).

(*Nob. des Pays-Bas*, p. 116.)

ANNÉ.

Une famille de ce nom fut anoblie en les personnes de Joseph-Adrien Anné, ancien échevin de la ville de Termonde, et Charles-Lambert Anné, greffier de la même ville, frères, par lettres du 25 juillet 1750.

Armes : *d'or à une roue ouverte de sable de dix rais; coupé de sinople. Sommé d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de son bourlet et de ses lambrequins d'or, de sable et de sinople, et au-dessus, pour cimier, une tête et col de cheval d'argent* (Fig. 63).

(Suite du Suppl., 1686-1762, p. 249; vrai Suppl., p. 210; nouv. vrai Suppl., p. 200; *État armor.*, p. 2.)

ANNEZ.

Pierre-François Annez, seigneur de Zillebeke, Raeseghem, Masseme, etc., fut anobli avec pouvoir d'ajouter au nom Annez la particule DE, par diplôme de l'empereur Charles VI du 16 mars 1714, enregistré dans la matricule de l'empire. Par lettres du 29 février 1736, il obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 16 mars 1714. Il épousa N...., dont il eut :

1° Pierre-Guillaume, qui suit.

2° Jacques-Georges Annez, lieutenant d'infanterie au service de S. M. C., *brisa ses armes d'une bordure de gueules, chargée de 10 rocs d'or*. Il eut pour femme Françoise-Caroline ULLOA DE TOBOADA-Y-LANDAS, morte le .. mai 1753. Leur fils Jean-François Annez épousa, le 14 août 1758, Anne-Claire FRUITIERS, fille du cabaretier de la *Fontaine* à Melcele, pour légitimer les enfants qu'il avait eus d'elle, et mourut le 16 du même mois, de mort subite. Ils eurent aussi quatre filles, savoir : *a.* Marie-Thérèse Annez, alliée à son cousin Jean-Joseph Annez; *b.* Jeanne Annez, épouse de Pierre BOCLIN; *c.* Marie-Françoise-Josèphe Annez, dont on ignore l'alliance; et *d.* Françoise Annez, femme de Louis-Balthazar DE CATTELAS.

3° François Annez, épousa Marie-Isabelle SNOECK, dame de Welle, fille d'Antoine, laquelle se remaria à Jean-Ambroise BERNAERDS, seigneur de Boeninghen, dont elle n'eut pas d'enfants. — Elle eut de son premier mari trois filles, dont l'une épousa Philippe-Ignace VAN LANDEGHEM, seigneur de Durmont; l'autre Augustin VAN GOETHEM, secrétaire du Grand Conseil, et la troisième fut mariée à N.... NYS, licencié ès-lois, mort le 23 avril 1756, dont six filles.

Et 4° Charles-Josse Annez, épousa N.... MESDACH, sa servante, morte en 1759, et en eut Jean-Joseph Annez, bailli de Beveren en 1757, allié à sa cousine Marie-Thérèse ANNEZ, sans postérité.

Pierre-Guillaume Annez, seigneur de Zillebeke et de Raeseghem, fils de Pierre-François ci-devant, épousa Marie-Thérèse VAN GOETHEM, fille de Théodore, avocat,

et d'Isabelle VARENDONCK. De ce mariage naquirent quatre fils et deux filles, parmi lesquels :

1° Marie-Thérèse Annez, alliée à Michel DULLAERT, avocat au Conseil de Flandres et greffier de Beveren.

2° Amelberge-Thérèse Annez, mariée avec Alexandre-Jean-Emmanuel VAN GOETHEM, pensionnaire du pays de Waes.

Et 3° Jacques-Jean Annez, seigneur du vicomté de Zillebeke, Raeseghem et Masseme, après la mort de ses frères. Il épousa, le 1 mars 1766, N.... VAN BOGAERT.

Armes : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de 3 oiseaux volants en bande de même, 2 en chef, 1 en pointe. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, et au-dessus, en cimier, un cygne naissant, essorant d'argent et becqué de gueules* (Fig. 64).

(*Nob.*, p. 640 et 773; *vrai Suppl.*, p. 210; *nouv. vrai Suppl.*, p. 199; *Frag. généal.*, t. IV, p. 158.)

ANSEAU.

Jean-Baptiste et Michel Anseau, frères, natifs de Mons, en Hainaut, furent anoblis par lettres du 11 février 1630, enregistrées à Lille.

(*Nob. des Pays-Bas*, p. 240.)

ANSEAU.

Une famille de ce nom porte pour armes : *d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'une gerbe d'or, et en pointe d'une quintefeuille de même* (Fig. 65).

(*Vrai Suppl.*, p. 109; *nouv. vrai Suppl.*, p. 86; *Mélang. de Généal. et de Chronol.*, p. 78.)

ANSILLON.

François Ansillon, seigneur de la franchise de Wavre, ancien bourgmestre des nations de la ville de Bruxelles, fut anobli et créé chevalier du St-Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or, au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI, du 13 octobre 1720, enregistré dans la matricule de l'empire.

Armes : *de gueules à trois cerfs d'argent, 2 et 1; au chef d'or chargé de 3 étoiles à 6 rais d'azur, couronné d'or, au lieu de bourlet; lambrequins, à droite d'argent et de gueules, à sénestre d'or et d'azur. Cimier : un besant d'or, chargé d'une étoile de l'écu entre un vol adossé par ses ailerons d'argent et de gueules* (Fig. 66).

(*Nob.*, p. 684; *vrai Suppl.*, p. 225; *nouv. vrai Suppl.*, p. 218.)

ANTHOINE.

Jean-Baptiste Anthoine, directeur de la poste d'Anvers, obtint une couronne au lieu de bourlet et deux griffons pour supports, par lettres du roi Charles II du 9 mai 1678, et ce prince le créa chevalier par d'autres lettres du 9 avril 1679.

Armes : *d'argent au chevron d'azur, chargé de 3 étoiles à 6 rais d'or, et accompagné de trois taux ou béquilles de St-Antoine de même.* Armes à enquérir. (Fig. 67.)

Guillaume Anthoine, capitaine *ad honores* et poursuivant d'armes, obtint le titre de chevalier, deux griffons d'or pour supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du roi Charles II du 9 juillet 1679. Ces deux griffons furent depuis changés en deux lions d'or, tenant chacun une bannière, par d'autres lettres du même prince données à Madrid le 2 juin 1681.

Armes : comme celles qui précèdent; *l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur; au-dessus, en cimier, une tête et col de griffon d'azur entre un vol d'or.* Armes à enquérir.

(Nob., p. 492 et 501.)

ANTHOINE-MARCI.

Une famille de ce nom, originaire de la province et duché de Luxembourg, eut une branche établie en la province de Malines, à laquelle appartenait N.... Anthoine-Marci, qui épousa N...., dont :

1^o Jacques Anthoine-Marci, chanoine des collégiales de St-Pierre et de St-Martin, à Liège, protonotaire apostolique et plusieurs fois député du clergé de Liège à la Cour de Vienne. Il était cousin-germain de Jean Marci, chanoine de la cathédrale de Leutmeritz et de la collégiale de Soignies, prévôt de la collégiale de St-Pierre et chancelier de l'Université de Louvain.

2^o Jean-Jacques Anthoine-Marci, frère de Jacques qui précède, fut conseiller au Grand Conseil de Malines. Il épousa Marie-Thérèse DE POTTES, dame de Merchtem, de Rhyn, de Haverskercke, Scheurvliez, Swolven, et en partie de Kerckhoven, fille de messire Guillaume DE POTTES, seigneur de Merchtem, de Rhyn, de Haverskercke, Scheurvliez, Swolven et de Kerckhoven, conseiller au Grand Conseil de Malines, et de Marie-Jeanne HERREBOOT. De ce mariage naquit :

Marie-Rosalie-Victoire Anthoine-Marci, dame de Haverskercke et de Swolven. Elle fut mariée à François-Maximilien-Oger DE GOBART, écuyer, seigneur de SARDANS, licencié ès-lois, professeur ordinaire en droit canon à l'Université de Louvain, puis conseiller, secrétaire de ladite ville, fils d'Arnould-Joseph DE GOBART, écuyer, licencié ès-lois, et de Dorothee-Jeanne-Éléonore DE BALVIN. De cette union

vint Marie-Dorothée-Éléonore DE GOBART, unique héritière et dame de Sardans, Haverskercke et Swolven.

Armes : *d'azur au poisson d'argent surmonté de trois étoiles mal ordonnées à six rais d'or*. Cimier : *deux proboscides d'argent* (Fig. 68).

(*Correct. intéress. au Nob. des P.-B.*, p. 155. 160).

ANTHEUNIS.

Paul-Ignace Anthleunis, prévôt de la monnaie à Anvers, fut maintenu dans sa noblesse, anobli en tant que besoin serait, créé chevalier du St-Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI du 30 octobre 1719, enregistré dans la matricule de l'empire. Par d'autres lettres en date du 26 février 1735, il obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 30 octobre 1719.

Armes : *d'azur à un tau ou béquille de St-Antoine d'or, accompagnée de trois coquilles d'argent, deux en chef et une en pointe* (Fig. 69).

(*Nob.*, p. 676 et 762.)

ANTHONIO.

Nicolas Anthonio, juge et député de l'amirauté établie à Séville, fut anobli par le roi Philippe IV, par lettres du 21 novembre 1626.

(*Nob.*, p. 216.)

VAN ANTWERPEN.

Jean-Baptiste van Antwerpen fut anobli par lettres du 30 janvier 1771. Il portait *d'or à la fleur-de-lis d'azur; au chef d'or à trois pals de gueules, celui du milieu chargé d'une ancre d'argent* (Fig. 70).

(*État armorial*, p. 5.)

DE L'APOSTOLLE.

Pierre de l'Apostolle, docteur ès-droits, et, en 1503, conseiller du Grand Conseil à Malines, mourut le 20 avril 1532 et y fut inhumé dans l'église de St^e-Catherine,

avec épitaphe. Il avait épousé Marie DE LA GARDE, dont vinrent huit enfants, savoir :

1° Marie de l'Apostolle, femme de Henri VAN ACHELEN, docteur en médecine.

2° Nicolas de l'Apostolle, époux de Marguerite DE CUYPER, ex-matre Claire STAES.

3° Antoine.

4° Jean, licencié ès-lois.

5° Pierre de l'Apostolle, avocat et secrétaire du Grand Conseil à Malines, époux d'Anne DE BRUXELLES.

6° Anne.

7° Adrien.

Et 8° Maximilien de l'Apostolle.

Un Pierre l'Apostolle, secrétaire du Grand Conseil à Malines, épousa, en premières noces, Catherine VAN DEN BROECKE. De ce mariage vinrent :

1° Pierre, qui suit.

Et 2° Anne l'Apostolle, morte le 27 mai 1651, ayant épousé André HUENS, mort le 7 juin 1627.

Pierre l'Apostolle mourut au mois de mai 1634, étant veuf, depuis le 8 janvier 1623, d'Elisabeth VAN DEN ZYPE, fille de Pierre et d'Anne-Françoise VAN VOOR-
SPOEL. Ces époux gisent dans l'église de St-Jean à Malines. Dont :

André l'Apostolle, avocat au Grand Conseil à Malines, épousa Florence NAUTS. De cette union vint :

André-Guillaume-Jean l'Apostolle, avocat au Grand Conseil susdit, épousa Anne-Cornélie-Constance DE CAMPO, fille du docteur. Dont :

Jean-André l'Apostolle, échevin de Malines en 1744, épousa, la même année, Charlotte HENRICI, fille de Jean-Bernardin, avocat au Grand Conseil, et de Marguerite MICHIELS, et petite-fille de Juste (aliis Josse) HENDRICX, dit HENRICI, natif de Haesdonck, au pays de Waes, avocat au Grand Conseil et pensionnaire de la ville de Malines, et de Thérèse-Jeanne-Martine VAN DEN ZYPE, fille de Rogier-Bernardin, avocat audit Conseil, et de Marie-Madeleine DE MELGARE.

(Fragm. généal., t. V, p. 124.)

DE ARANDA.

I. Pierre de Aranda, écuyer du roi Don Juan, natif de S. Ander, épousa Catherine GARCIA, et en eut Louis qui suit.

II. Louis de Aranda, eut pour femme Françoise DE MADRID, qui portait pour armes : *de sable à une étoile d'argent* (Fig. 71). De ce mariage :

1° Jean, qui suit :

Et 2° Marie de Aranda, qui fut mariée à Rodrigo CALDERON, père de François.

III. Jean de Aranda, colonel d'infanterie wallonne, mestre-de-camp d'un régiment espagnol et gouverneur du château de Gand, eut pour femme Marie SANDELIN, fille d'Arnoud, seigneur de Noortgavere, et de Mechtilde DE JONGHE. Leurs enfants furent :

1° Louis, dont l'article suit.

2° Marie de Aranda, femme de François CALDERON, capitaine de Mondragon, puis capitaine des haliebardiens espagnols et allemands à la garde du roi. De ce mariage naquirent : *a.* Rodrigo CALDERON, seigneur de la ville d'Olive, gentilhomme de la chambre du roi, mari d'Agnès BARGAS, fille de Michel, chevalier de St-Jacques, et de . . . Terezo Y CAMARGO ; *b.* Jean CALDERON, mort sans alliance ; et *c.* Damiane CALDERON, religieuse à Valedolid (1).

3° Diégo de Aranda.

4° Pedro de Aranda, mort jeune.

5° Françoise de Aranda, alliée à François DE ONTANEDA, fils de Don Juan, et de Marie MARTINEZ DE SUMERO.

6° Hieronima de Aranda, religieuse.

7° Don Juan de Aranda, chevalier de St-Jacques, colonel, puis gouverneur du château de Gand, mort en 1614, ayant épousé Marie UTENHOVE, fille de Charles, chevalier, lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes de M. de Brederode, et de Philippotte VAN ROODE.

8° Claire de Aranda, mariée à Don Louis DE LA TORRE, courrier-major de Burgos, fils de Gabriel et d'Isabeau DE TORRES.

Et 9° Arnoud de Aranda, mort sans alliance, portant les armes pour le service du roi.

IV. Louis de Aranda, lieutenant et drossard du pays de Limbourg, chef des hommes de fiefs dudit pays, capitaine d'une compagnie wallonne, épousa Florence DE St-QUENTIN, fille d'Arthus, seigneur de Bieuville, capitaine, puis lieutenant d'artillerie. Leurs enfants furent :

1° Marie de Aranda épousa don Gaspard VALDEZ, chevalier de St-Jacques, baron de Herdersem, seigneur du pays de Rotselaer, châtelain du château de Gand, du conseil de guerre, etc., mort en 1639.

2° Anne de Aranda, femme de Jean DE CEVALOS, capitaine d'infanterie.

3° Jean de Aranda.

(1) Il est certain que Marie, fille de Jean de Aranda et de Marie Sandelin, épousa Gaspard Valdez, ci-après mentionné ; c'est donc peut-être Marie, fille de Louis de Aranda, qui épousa François Calderon, et on aura pris l'une Marie pour l'autre.

4° Louis de Aranda.

Et 5° Marguerite de Aranda.

Les armes de Aranda (1) sont : *d'azur à une forteresse, surmontée de 4 tourelles d'argent ; à la bordure d'or chargée de 8 petits sautoirs, alésés de gueules* (Fig. 72).

(Fragm. généal. t. III, p. 112.)

ARAZOLA DE ONATE, D'ONATE OU D'OGNATE.

I. Ochoa Araçola épousa Ursule DEL VILLAR et en eut Martin, qui suit.

II. Martin Arazola épousa Marie DE OLACERA, dont :

III. Jean Arazola, époux de Lucie DE ECHACARRA. De cette union vint :

IV. Jean Arazola d'Onate ou d'Ognate. On croit qu'il naquit à Arazola, en la province de Guipuscoa en Espagne. Il fut repostero de camas des sérénissimes archiducs Albert et Isabelle. Sa femme, Marie D'ARRECHAVALET, le rendit père de trois enfants, savoir :

1° Jean, qui suit :

2° Marc-Antoine (ou Marc-Albert) Arazola de Onate, capitaine d'infanterie, ensuite capitaine entretenu dans le guidon du roi, qui fut créé chevalier par lettres du 7 août 1647. *

Et 3° Bernabé Arazola de Onate, que Jeanne ROSALÈS, son épouse, rendit père de :

A. Manuel ;

B. Pedro ;

Et C. Joanna Araçola de Onate.

V. Jean Arazola de Onate, vint aux Pays-Bas avec les archiducs Albert et Isabelle et fut secrétaire de la Chambre. Il mourut le 3 décembre 1653, ayant épousé, en 1611, Béatrix HEATH, trépassée le 4 juillet 1659, fille de Jérôme et d'Elvire RAMIRES, née au château d'Anvers. Ils gisent à Ste-Gudule à Bruxelles. Trois enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Jean, qui suit ;

2° Anne, mariée à André SNELLINCK, seigneur de Betecum et de Rivière, secrétaire du Conseil privé, fils d'André et de Louise VITS ;

(1) On ne doit pas confondre cette famille de Aranda avec la maison *de Arandas*, originaire de Castille, laquelle, pendant trois siècles, occupa le consulat espagnol à Bruges. Les armoiries de cette dernière étaient : *d'argent au globe terrestre d'azur, cerclé de sable, avec une croix de même ; au chef, parti d'azur à l'étoile à 6 rais d'or, et d'or à la croix de gueules.*

Et 3^o Michel Arazola de Onate, conseiller et maître de la Chambre des Comptes du roi. Il eut un fils naturel, savoir :

Jean-François bâtard d'Arazola de Onate, auditeur de la Chambre des Comptes du roi, légitimé par acte du 8 septembre 1687.

VI. Jean Arazola de Onate, seigneur de Gomont, conseiller et commis des domaines et finances du roi aux Pays-Bas, et son surintendant de la province du Hainaut, fut honoré du titre de chevalier par lettres de l'an 1661. Il mourut le 15 septembre 1688, à l'âge de 73 ans, et fut inhumé dans l'église de S^{te}-Gudule à Bruxelles, avec cette épitaphe :

„ Sta viator et cujus cineres hoc saxum tegat, paucis agnosce. Hic jacet
„ corpus terræ datum D. Joannis ARAZOLA DE OGNATE, cui paternæ nobi-
„ litatis originem Biscaia, Maternæ Anglia dedit. Huic in Deum pietatem,
„ in Regem fidem in suos amorem junxit. Deo annis LXXIII. Regi catho-
„ lico L servivit. Ut pater Archiduci Alberto, sic ille Leopoldo à Cubiculis
„ fuit. Legatorum jussu Regio socius, modo inter Computatores, modo inter
„ Ærarii regii præfectos locum tenuit, deinde Hannoniæ Quæstor. Vivit
„ in vidua et multa sobole, et gratâ sui memoriâ superstes in terris. Tu
„ ut cœlo æternum vivat Deum precare. Obiit anno 1688, mense septem-
„ bri, die 15. „

Il avait épousé, en premières nocès, Jeanne-Angélique DE MARSELAER, fille de Frédéric de Marselaer, chevalier, baron de Parcq, seigneur d'Opdorp, et de Marguerite DE BERNAGE, dame de Parcq, d'Elewytt, de Herzeaux, d'Oycke et de Locxem. Sa seconde femme fut Anne-Isabelle DE RENIALME, dite DE CORDES, fille de Jean-Charles, seigneur de Wichelen, Cherscamp, Reeth et Waerloos, adopté en 1607 et 1615, au nom et aux armes de Cordes, mort le 18 août 1641, et d'Isabelle DE ROBIANO, sa troisième femme. La *Suite du Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, années 1630 à 1661, page 281, dit, que Jean Arazola de Onate n'eut point d'enfants de son premier mariage, et lui en donne sept de son second, mais le tome V^e des *Fragments généalogiques*, p. 126, tout en mentionnant ces sept enfants, y en ajoute deux autres, nés de la première femme. Ces enfants furent :

(Du premier mariage.)

1^o Léopold Arazola de Onate, mort sans alliance.

2^o Béatrix-Angéline Arazola de Onate, mariée à Philippe-Michel DE MAROTTE.

(Du second mariage.)

3^o Jean-Philippe. Son article suit.

4^o Eugène-Albert Arazola de Onate, jésuite (*Fragments généalog.*, t. V, page 127).

5° Anne-Isabelle, mariée à Charles comte VAN DEN BERGHE DE LIMMINGHE, seigneur de Piéterbais, Grey et Nieuw-Capelle, dont elle fut la première femme.

6° Marie-Anne Arazola de Onate, femme de Philippe HAPPAERT, seigneur d'Olmen, fils de Gilles, échevin d'Anvers, et de Marguerite-Françoise DE VARICK, dame d'Olmen, Dysthove, Stuymenbergh, etc. Plusieurs enfants naquirent de ce mariage.

7° Mathieu-Augustin Arazola de Onate, seigneur de Peuteghem, épousa Anne-Ernestine DE REAL ou REAEL. Dont :

A. Anne-Marie, femme 1° de André-François DEL MARMOL, son cousin-germain, mort sans enfants en 1734, enterré aux Carmes, à Bruxelles, et 2° de Jean-Baptiste VAN DER MANDERE, chevalier, aussi sans enfants.

B. Ernestine-Augustine Arazola de Onate, morte en 1730, et inhumée à Sainte-Gudule, à Bruxelles, ayant été mariée sans enfants à Charles-Joseph VAN DEN BERGHE DE LIMMINGHE, son cousin-germain, tué à Louvain par Mr Van Bommel.

C. Elisabeth-Marie, mariée : 1° à N. SUCCA, seigneur de Bouvry, et 2° à Joseph-Benoît-Casimir LE ROY, baron du St-Empire, seigneur de Libertange, fils de Joseph, mort sans postérité.

D. Françoise-Virginie-Thérèse.

E. Jeanne-Françoise, épouse de Ferdinand-François de FIERLANT, échevin de Bruxelles.

F. Augustin-François-Joseph.

G. Cornélie-Thérèse-Françoise.

H. Marguerite-Josèphe-Séraphine.

I. Baltine-Isabelle-Caroline.

K. Emmanuel-François-Joseph Arazola de Onate de Peuteghem, écoute de la ville de Lierre, 1764, épousa : 1° N. GAUVERNILS, fille d'un brasseur sur la Haute Rue à Bruxelles, et 2° Pétronille D'ALLWICH, dont la mère était une CANSORD. Dont postérité.

Et L. Jeanne-Marie-Josèphe Arazola de Onate.

8° Grace ou Gratiane-Angélique-Françoise Arazola de Onate, fut mariée en premières noces à Armand-Nompar DE CAUMONT LA FORCE, marquis de Montpouillan, gentilhomme de la chambre du roi d'Angleterre, lieutenant-général des armées de la république des provinces-unies, colonel d'un régiment de cavalerie et gouverneur de Naerden, mort à La Haye le 16 mai 1701, à 86 ans, fils de Henri-Nompar DE CAUMONT, duc de la Force, pair de France, et de Marguerite D'ESCODECA, dame de Boësse. Son second mari, par contrat du 1 juin 1702, fut Marc-Antoine Bosc, marquis du Bouchet (ou Bouchel), seigneur de Servières, maître des requêtes de l'hôtel du roi et surintendant de la maison de Madame la duchesse de Bourgogne.

Et 9^o Marguerite-Marie-Philippine Arazola de Onate, morte le 1 mai 1699, avait été mariée à Laurent-Hyacinthe-Stanislas DEL MARMOL, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, grand forestier de Brabant en 1680 et capitaine au service d'Espagne, mort le 1 février 1731. Il était fils d'André DEL MARMOL, conseiller d'état et président du Grand Conseil de Malines, mort le 28 décembre 1689, et de Catherine-Anne LAMBRECHTS, enterrée, le 1 avril 1708, aux Grands Carmes à Bruxelles auprès de son mari (1).

VII. Jean-Philippe Arazola de Onate, seigneur de Gomont, conseiller et maître de la chambre des comptes du roi, mourut le 29 décembre 1729, ayant épousé dame Françoise-Virginie DE RYCKÉWAERT, laquelle mourut le 12 septembre 1746. Elle était fille de Philippe, seigneur de Tiberchamps et de Huldenberghe, conseiller au Conseil de Brabant, et de Florence-Virginie-Vivine DE LANDAS. De cette union naquirent :

1^o Philippe-Joseph Arazola de Onate, seigneur de Tiberchamps, lieutenant au régiment de Ligne, dragons, mort célibataire.

2^o Jean-André. Son article suit.

3^o Thérèse Arazola de Onate, religieuse à St-Gerlac, près de Fauquemont, et prévôte dudit St-Gerlac en 1756.

Et 4^o Catherine-Alexandrine-Thérèse Arazola de Onate, alliée en 1733 à Pierre-Albert, créé baron DE PIERMANS le 28 septembre 1757, seigneur de la Fléchin (ou de la Flêcherie), d'Oppersele, de Diegheem, de Haccart et de la terre et vicomté de Wastinne, fils de Gilbert PIERMANS, secrétaire d'état, et de Régine-Béatrix DE FIERLANT.

VIII. Jean-André Arazola de Onate, seigneur de Gomont, épousa Anne-Eugénie-Josèphe DE VICQ, fille de François-Philippe-Joseph DE VICQ, baron de Cumptich, seigneur de Vissenacken, Meulevelt, etc., et de Marie-Josèphe BLONDEL, baronne de Meere et d'Overham, dame d'Erembodeghem, de Ter Alphen, de Weys et de Ruart.

Armes : d'argent à deux loups de sable, l'un sur l'autre, traversants au pied d'un arbre de sinople. Cimier : cinq plumes d'autruche posées successivement, en commençant par la dextre, d'argent, de sinople d'argent, de sable et d'argent (Fig. 73).

(*Nobil.*, p. 292, 403; *suite du Suppl.*, 1650-1661, p. 281; *vrai Suppl.*, p. 144; *nouv. vrai Suppl.*, p. 108; *Mélang. de généal.*, p. 93; *Fragm. généal.*, t. V, p. 125.)

(1) D'après la *Suite du Suppl. au Nob.* 1650-1661, p. 281, il paraît qu'un huitième enfant, nommé Michel-François, serait né du second mariage de Jean Arazola de Onate, seigneur de Gomont.

D'ARBERG.

I. Claude baron d'Arberg et de Valengin, épousa Anne D'ARDENNET, héritière de Mandeure et de Trevillers. De ce mariage :

II. François comte d'Arberg, épousa Adrienne DE BRION, laquelle fut sa deuxième femme.

III. Nicolas, fils de François qui précède, fut comte d'Arberg, de Valengin et du Saint-Empire. Sa femme fut Olympe-Thérèse-Marguerite DE GAVRE, libre baronne d'Elsloo. Ces époux testèrent en 1689, et eurent quatre enfants, savoir :

1^o Olympe-Thérèse, née comtesse d'Arberg, fut mariée à Christien-Guillaume baron DE PLETTEMBERG.

2^o Claude-Nicolas comte d'Arberg, de Valengien et du St-Empire, épousa Théodore comtesse DE DAUN, qui le fit père de Claude-Nicolas comte d'Arberg, de Valengien et du St-Empire. Ce dernier eut pour femme Marie-Anne comtesse DE TORRING et de Yettenbach, veuve et héritière du comte de GRONSFELD, dont naquit une fille.

3^o Albert-Joseph. Son article suit.

Et 4^o Isabelle-Françoise-Alexandrine d'Arberg, reçue chanoinesse à Maubeuge le 22 avril 1675.

IV. Albert-Joseph-Dieudonné comte d'Arberg, de Valengien et du St-Empire, comte de Fresin et de Bronai, libre baron d'Elsloo, d'Inchy, d'Ollignies, etc, conseiller d'état de l'empereur, épousa, en 1684, Isabelle-Félicité baronne DE CORTENBACH et d'Helmont, marquise de Tricere, baronne d'Impden. Leurs enfants furent :

1^o Nicolas-Maximilien. Son article suit.

Et 2^o Charles-Antoine comte d'Arberg, de Valengien, du St-Empire et de Beaufort, chambellan de Sa Majesté Impériale, épousa : 1^o Marie (ou Claire-Gabrielle) DE GALLO DE SALAMANCA Y LIMA (voyez la famille de ce nom), comtesse de Dion-le-Mont (voyez cette seigneurie), baronne de Noirmont, etc., morte à Ruremonde le 28 février 1748, sans enfants, et la dernière de sa race. Elle était fille unique de Léonel-François, comte et baron desdits lieux. Marie DE GALLO DE SALAMANCA Y LIMA institua son mari pour héritier universel. Celui-ci épousa en secondes noces, le 11 octobre 1762, Philippine-Charlotte comtesse VAN DEN BERGHE DE LIMMINGHE, fille unique de François-Joseph comte VAN DEN BERGHE DE LIMMINGHE et de Nieuw-Capelle, seigneur de Biez, Pieterbais et Chapelle-St-Laurent, maréchal des camps et armées du roi d'Espagne, gouverneur

et corrigé d'or de la ville de Jacca, au royaume d'Arragon, et d'Éléonore ô BRIEN ô LONERGAIN, d'une ancienne noblesse d'Irlande. Il mourut sans postérité en 1768, étant chevalier de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, chambellan de LL. MM. II., membre de l'état noble du duché de Brabant, général d'artillerie et colonel-propriétaire d'un régiment d'infanterie wallonne de S. M. I. A.

V. Nicolas-Maximilien, frère aîné de Charles-Antoine qui précède, fut comte d'Arberg, de Valengin et du Saint-Empire, baron de Helmont et d'Elsloo, seigneur d'Ollignies et autres terres, maréchal héréditaire du duché et pays de Limbourg, gentilhomme de la Chambre de la Noblesse du pays et comté de Hainaut. Il épousa : 1^o Anne-Rebecca-Françoise-Josèphe FUGGER, laquelle mourut le 24 décembre 1731; elle était fille de François-Wilibald FUGGER, comte du S. E. R. de Kirchberg et de Weissenhorn, conseiller, chambellan et grand-écuyer de l'électeur de Cologne, et d'Anne-Rebecca DE DILHERN-ALTHAN. Il épousa, en secondes noces, en 1733, Antoinette-Thérèse DU HAN-DE MARTIGNY, chanoinesse de Nivelles, morte en 1742, fille de Phillippe-Louis DU HAN, comte de Martigny, premier écuyer du grand-duc Charles de Lorraine, et aussi du duc Léopold, son chambellan, grand-veneur de Lorraine, bailli de Hatton-Châtel, conseiller d'état, grand-fauconnier de Lorraine et Barrois, — et de Catherine-Françoise DE ROQUEFEUILLE-DE PUYDEBAR. Enfin, en troisièmes noces, il épousa N. DE HORION, qui lui survécut et dont il n'eut point d'enfants. De ses deux premiers mariages naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Charles-Albert-Maximilien-Népomucène comte d'Arberg et de Valengin, chambellan actuel de Leurs Majestés Impériales, admis à l'état noble du Hainaut le 17 décembre 1749, major dans le régiment de son oncle en 1756, lieutenant-colonel en 1757, et colonel-commandant au même régiment en 1759, mort sans alliance la même année.

2^o Clément-Auguste d'Arberg, capitaine dans le régiment des grenadiers-wallons, au service de la république des provinces-unies, aussi mort sans avoir été marié.

3^o Thomas-Philippe d'Arberg, mort jeune.

4^o Isabelle-Félicité d'Arberg, née en 1716, dame de cour de l'archiduchesse Marie-Élisabeth, gouvernante-générale des Pays-Bas autrichiens, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 3 mai 1734.

5^o Antoinette-Cécile-Claire d'Arberg.

6^o Olympe-Félicité d'Arberg.

(Du 2^a Lit.)

1^o Charles-Alexandre comte d'Arberg, de Valengin et du St-Empire, né en 1734, ci-devant chanoine de Tournai, puis chanoine de Leuze et enfin tréfoncier de Liège, évêque d'Àmyzon, suffragant de Liège, examinateur synodal de S. A. C. dans le consistoire du diocèse de Liège, membre de l'État primaire du pays de Liège et comté de Looz, maréchal héréditaire du duché et pays de Limbourg, seigneur de la Rochette, voué héréditaire de Fléron.

2^o Nicolas-Antoine comte d'Arberg, de Valengin et du St-Empire, seigneur d'Ollignies, né le 20 juillet 1736, gentilhomme de la Chambre de la Noblesse des États du pays et comté de Hainaut, général-major des armées de l'impératrice-reine, chambellan de Leurs Majestés Impériales, et colonel-propriétaire d'un régiment de dragons de son som, ci-devant St-Ignon. Il épousa, le 8 novembre 1774, Françoise-Claude DE STOLBERG-GEUDERN, chanoinesse de Mons, née le 27 juin 1756, fille de Gustave-Adolphe, prince de Stolberg-Geudern, chevalier de l'ordre de St-Hubert, général-major des armées de l'impératrice-reine et gouverneur de Nieuport, — et d'Elisabeth-Philippine-Claudine DE HORNES, dame de l'ordre de la Croix étoilée.

3^o Charles-Marie d'Arberg, né en 1737, capitaine au régiment de son oncle, mort à Gand, le 27 juillet 1766, sans alliance.

4^o Jean-Baptiste d'Arberg, né le 20 mai 1738, capitaine au régiment de Kollowrath, mort célibataire.

5^o Léopold d'Arberg servit au régiment des cuirassiers d'O'Donell, et mourut aussi sans avoir été marié.

6^o Antoinette-Françoise-Yolande d'Arberg, chanoinesse de Nivelles.

Et 7^o Marie-Honorine-Claudine-Henriette d'Arberg de Neufchâtel, aussi chanoinesse à Nivelles.

Armes : *de gueules au pal chevronné d'or et de sable de 7 pièces* (Fig. 74).

(Suite du Suppl. au Nob. des P.-B., 1661-1686, p. 111; *Fragm. généal.*, vol. III, p. 85.)

ARCHDÉACON.

Guillaume Archdéacon, demeurant à Bruges, obtint la permission de trafiquer en gros sans déroger à sa noblesse, par acte du 12 août 1730.

Armes : *d'argent à trois chevrons de sable*. Cimier : *un bras armé, tenant une épée d'or, garnie d'or* (Fig. 75).

(Nob. des P.-B., p. 731; le nouveau vrai Suppl., p. 242.)

L'ARCHIER.

Frédéric l'Archier épousa Jeanne VAN HOOGHENBERGHE, fille de Philippe et de Jeanne STASSAERT. Dont Charles, qui suit :

Charles l'Archier, conseiller et maître de la Chambre des Comptes en Brabant, puis surintendant des aides et montres de cette province, fut créé comte du Sacré-Palais Latran avec plusieurs beaux privilèges, par diplôme de l'empereur Rodolphe II, du 26 janvier 1585. Il épousa Marie DE POTTER, dont il eut Jean-Baptiste, qui suit.

Jean-Baptiste l'Archier, échevin de la ville de Bruxelles en 1648, 1650, 1651 et 1654, trésorier en 1657 et 1658, fut créé chevalier par lettres du 16 décembre 1661, et obtint deux aigles de sable, becquées et membrées d'or pour supports, par d'autres lettres du 22 août 1663. Il épousa Catherine VAN DER CAMMEN, dame de Thildoncq. De ce mariage naquit :

Charles l'Archier, seigneur de Thildoncq, obtint du roi Charles II, le 10 septembre 1699, des lettres par lesquelles la seigneurie de Thildonck, en Brabant, fut érigée en comté en sa faveur, et en faveur de ses hoirs mâles et femelles. Il épousa Marie-Françoise DENNETIÈRES, fille unique de Charles-Philippe, seigneur de Croix-au-Mont, et de Catherine-Louise DE LANDAS, dame de Wannehain et du Maretz. Ces époux n'eurent qu'une fille et leur seule héritière, savoir :

Marie-Catherine l'Archier, comtesse de Thildoncq, fut mariée, le 31 janvier 1703, à Maximilien-Joseph DE LALAIN, vicomte d'Audenaerde, etc., qui fut admis à l'état noble du duché de Brabant, en qualité de comte de Thildoncq, le 6 octobre 1707, et élu député ordinaire du corps de la noblesse le 13 janvier 1711.

(Voyez les articles DE LALAIN, *famille*, — et THILDONCQ, *seigneurie*).

Armes : *d'or au chevron d'azur, accompagné de trois trèfles de même; au chef de sable chargé d'un lion léopardé d'or, armé et lampassé de gueules* (Fig. 76).

(*Nob.*, p. 74, 404, 611; *nouv. vrai Suppl.*, p. 188.)

D'ARDEMBOURG.

François-Ignace d'Ardembourg, seigneur de Gibieck, capitaine d'une compagnie bourgeoise de la ville de Mons, fut anobli par lettres du 16 juillet 1724.

Armes : *d'azur au chevron, accompagné en chef de deux trèfles, et en pointe d'une rose, le tout d'or* (Fig. 77).

(*Nob. des Pays-Bas*, p. 701.)

D'AREMBERG.

Voyez DE LIGNE.

D'ARGENTEAU.

Un Guillaume d'Argenteau, seigneur d'Esseneux, épousa Marie d'ALSTEREN, dont il eut Guillaume qui suit.

Guillaume d'Argenteau, seigneur d'Esseneux, épousa Françoise DE LA MALAISE, dame de Dongelberghe, fille de Jean de la Malaise, seigneur de Lavoir, mort en 1518, et de Madeleine DE LONGCHAMPS. Cette dernière fut la seconde femme de son beau-père Guillaume d'Argenteau ci-dessus. — Leur postérité posséda la seigneurie de Dongelberghe jusqu'en 1659 qu'un Guillaume-Ulric d'Argenteau la vendit à Jacques-Philippe DE DONGELBERGHE, chevalier, seigneur de Schavenberghe (1).

De Guillaume d'Argenteau et de Françoise de la Malaise vint Guillaume qui suit.

Guillaume d'Argenteau eut pour femme Jeanne d'AUTEL. De ce mariage :

Jean d'Argenteau épousa Eve DE HOENSBROECK. Dont :

Jean d'Argenteau, allié à Anne PATON, laquelle le fit père de Guillaume-Ulric qui suit.

Guillaume-Ulric d'Argenteau, mari de Catherine DE WAHA. Leur fille Anne-Marie suit.

Anne-Marie d'Argenteau fut mariée à Godefroid baron DE RAHIER, fils de Gilles, baron de Rahier, et de Marguerite SERAING-DE FRAIPONT.

Un Louis-Conrad comte d'Argenteau et d'Esseneux, seigneur de Linsemeau, devint baron de Melsbroeck, par son mariage avec Marie-Gilberte DE LOCQUENGHIEN, fille de Jean DE LOCQUENGHIEN, baron de Melsbroeck, et de Charlotte VAN DER LINDEN D'HOOGHVORST. De cette union naquit :

Charlotte comtesse d'Argenteau, baronne de Melsbroeck, etc., mariée à Thomas BRUCE, lord, comte d'Aillesbury, pair d'Angleterre. Leur fille, Milady Marie BRUCE, comtesse d'Aillesbury, baronne de Melsbroeck, etc., fut la première femme de Maximilien-Emmanuel prince DE HORNES, chevalier de la Toison d'Or, etc. (Voyez principauté de Hornes.)

(*Nob. des P.-B.*, p. 369.)

I. Un Guillaume d'Argenteau, seigneur d'Argenteau, épousa la seconde fille de Jean seigneur DE ROCHEFORT. Leur fils Guillaume suit :

(1) Ce Jacques-Philippe de Dongelberghe, chevalier, seigneur de Dongelberghe, ancien bourgmestre de Bruxelles, etc., époux de Marie DE BAUSSELE, fut créé baron de Dongelberghe par lettres du roi Philippe IV, en date du 3 juillet 1662. (*Théâtre de la Nobl. du Brab.*, par van den Leene, p. 62.)

- II.** Guillaume d'Argenteau, troisième fils de Guillaume et de N. DE ROCHEFORT, fut seigneur d'Ochain, près de Huy. Il mourut le 21 février 1478, ayant épousé, en 1453, Marie DE RIVIÈRE D'ARSCHOT, fille de Charles, seigneur de Heer, Horpmael, — et de Marie DE HACCOURT. De ce mariage :
- III.** Jean d'Argenteau, seigneur d'Ochain, de Vignée et d'Avenne, haut-voué de Mehaigne, grand-bailli du Condroz, bourgmestre de Liège en 1495. Il épousa en premières noces Marie DE ROXHELÉE DE PÉRILLEUX, fille de Hubert DE ROXHELÉE DE PERILLEUX, dit de Montjoie et de Moege, voué d'Amay, mort en 1483, et de Marie DE VIRON. Il épousa en secondes noces Anne DE DONGELBERGHE, dame de Longchamps, veuve de Thierry DE BONANT, seigneur de Brumagne, chevalier, conseiller et chambellan de l'empereur Maximilien I, et grand-mayeur de Namur, — et fille de Rasse DE DONGELBERGHE, seigneur de Longchamps, et de Françoise DE SAINT-AMADOUR. Une fille, née du premier mariage, et un fils, né du second, suivent :
- 1^o Marie d'Argenteau, dame de Staye, fut mariée à Jean DE BERLAYMONT, dit DE FLOYON, seigneur de Gesves et de Haultepenne, grand-bailli de Hesbaye. Puis, par contrat du 16 juin 1528, elle épousa en secondes noces Jean DE COTEREAU, chevalier, baron de Jauche, voué-héréditaire de Mons-Saint-André et d'Attenhove, seigneur de Wideux, d'Assche, de Rellegem, de Puisieux, de Tournelles et de Herck-St-Lambert, mort le 17 septembre 1561.
- 2^o Claude d'Argenteau qui suit.
- IV.** Claude d'Argenteau, fils de Jean et de Anne DE DONGELBERGHE, sa seconde femme, fut seigneur d'Ochain. Il épousa Jeanne DE COTEREAU, veuve de Jean D'ELTER, dit D'AUTEL, seigneur de Vogelsanck, fille de Jean DE COTEREAU, chevalier, seigneur de Puisieux en Multien, de Tournelles au pays de Valois, grand-bailli de Tenremonde, puis markgrave d'Anvers et amman de Bruxelles en 1504, et de Marguerite DE WIDEUX, dame dudit lieu, de Herck-St-Lambert, d'Assche et de Steenpoele, puis de Jauche, par retrait lignager en 1518. De cette union vint Jean, dont l'article suit.
- V.** Jean d'Argenteau, seigneur d'Ochain, Vignée, Avenne, Payve, Croleu, haut-voué de Mehagne, épousa Marie DE HAMAL, dite DE BRIALMONT, fille d'Ottard, seigneur de Fraiture et d'Atrin, haut-voué de Xhocé, et d'Aldegonde DE BERLAYMONT-GESVES. Dont :
- VI.** Claude d'Argenteau, 11^e du nom, seigneur d'Ochain, Vignée, etc., épousa Geneviève DE GROESBEECK, fille de Jean, seigneur de Hoemen, Malden et Beeck, et d'Anne DE SANZELLES, dame d'Aublain, sa première femme. Quatre enfants nés de ce mariage suivent.

1^o Robert d'Argenteau, seigneur d'Ochain, mourut sans avoir eu d'enfants de sa femme Marguerite DE REEDE DE SASFELD, dame de Bouland, de Julemont et de Trembleur. Cette dame convola en secondes noces avec Albert-Eugène DE LANNOY, baron de Clervaux, seigneur de Wenerange.

2^o Guillaume-François, dont l'article suit.

3^o Jeanne-Françoise d'Argenteau fut mariée à Philippe-Ernest DE NAMUR, seigneur d'Huy, vicomte d'Elzée, fils de Claude, seigneur d'Huy, et de Jeanne DE BERLO, dame de Bersée.

Et 4^o Marie d'Argenteau, femme d'Everard DE SEVERY, seigneur de Saint-Amand.

VII. Guillaume-François d'Argenteau, seigneur d'Ochain, épousa Marie-Antoinette DE RIVIÈRE-D'ARSHOT, fille de Henri, comte de Rivière-d'Arschot et du Saint-Empire, baron de Heer, et de Catherine DE LA DOUVE. De ce mariage naquirent :

1^o Guillaume-François, dont l'article suit.

Et 2^o Thérèse-Henriette d'Argenteau, chanoinesse et écolâtre d'Andenne, morte le 1 avril 1705, inhumée à Andenne.

VIII. Guillaume-François d'Argenteau, comte d'Argenteau, seigneur d'Ochain, épousa Marie-Brigitte-Eugénie DE LONGUEVAL, chanoinesse de Mons, fille de Charles-Albert DE LONGUEVAL, comte de Bucquoy et de Gratzen, baron de Vaulx et de Roosenberg, seigneur de Farchiennes, Gueulesin, Assielle-Petit, en Artois, chevalier de la Toison d'Or, gouverneur et grand-bailli du Hainaut, général de la cavalerie espagnole aux Pays-Bas, et de Marie-Guillemette DE CROY-SOLRE. De ce mariage vinrent :

1^o Charles-Marie, qui suit.

2^o Marie-Françoise d'Argenteau, chanoinesse de Mons.

Et 3^o Ferdinande-Octavie d'Argenteau, aussi chanoinesse à Mons.

IX. Charles-Marie comte d'Argenteau, seigneur d'Ochain, épousa Eugénie-Ermenégilde DE SALMIER, baronne de Hosdent, fille aînée d'Eustache-Charles DE SALMIER, libre baron de Hosdent, seigneur de Melroy, et d'Anne-Adrienne DE HAVRECH. De cette union sont sortis :

1^o Philippe-Louis d'Argenteau. Son article suit.

2^o Louis-Octave comte d'Argenteau, chambellan de LL. MM. Impériales, feld-maréchal-lieutenant des armées de l'impératrice-reine, et gouverneur de Bruxelles, épousa, en 1756, Marie-Madelaine-Josèphe-Henriette D'ONGNIES-DE MASTAING, chanoinesse de Mons, fille d'Antoine-Henri D'ONGNIES, comte de Mastaing et de Mersicourt (du chef de sa femme), chambellan de S. M. I. et Catholique, gentilhomme de la clef d'or, capitaine de la noble garde du corps dite Archers, lieutenant de la souveraine cour féodale

de Brabant, conseiller d'état d'épée au gouvernement des Pays-Bas autrichiens, grand-bailli de Nivelles et du Roman pays du Brabant, — et de Marie-Pauline-Josèphe DE JAUCHE, comtesse de Mastaing et de Mersicourt. Ces époux eurent une fille nommée Marie-Charlotte-Alexandrine-Emmanuelle-Guislain-Félix-Louise d'Argenteau, née à Bruxelles le 24 déc. 1759, baptisée le lendemain, dans la chapelle de la cour, par l'abbé-curé de Saint-Jacques de Coudenberg, et tenue sur les fonts par LL. AA. RR. monseigneur le duc Charles-Alexandre de Lorraine, et madame la duchesse Anne-Charlotte de Lorraine, sa sœur.

3° Michelle-Eugénie d'Argenteau, chanoinesse de Mons, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 3 mai 1734, fut mariée à Louis-Théodore-François-Joseph-Marie d'ONGNIES, baron de Courières et d'Ourges, chambellan de LL. MM. Impériales, conseiller intime d'état de l'impératrice-reine et général-major de ses armées.

Et 4° Marie-Ange d'Argenteau, chanoinesse aînée du chapitre de Mons, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 3 mai 1766.

X. Philippe-Louis comte d'Argenteau, seigneur d'Ochain, d'Avenne, etc., chambellan-actuel de Leurs Majestés Impériales, député de l'état noble de Brabant, membre de l'état noble du pays de Liège et comté de Looz. Il épousa Béatrix-Philippine-Joséphine comtesse DE DONGELBERGHE, fille unique et héritière universelle de Philippe-Florent comte DE DONGELBERGHE, seigneur de Rouxmiroir, chambellan de l'empereur Charles VI. De ce mariage sont issus :

1° Antoine-Claude comte d'Argenteau et de Dongelberghe, membre de l'état noble de Brabant.

2° N.... d'Argenteau, second fils.

3° N.... d'Argenteau, troisième fils.

4° Marie-Ange-Josèphe d'Argenteau-de Dongelberghe, fille aînée, chanoinesse de Mons, fut mariée, le 9 septembre 1764, à Amour-Joseph-Charles TAYE, marquis de Wemmel et d'Assche, guidon héréditaire de Brabant, membre de l'état noble du même duché, chambellan de LL. MM. Impériales, lieutenant de la souveraine cour féodale de Brabant.

Et 5° Marie-Constance-Louise d'Argenteau-de Rouxmiroir, seconde fille, chanoinesse de Mons dès l'an 1754.

L'ancienne maison D'ARGENTEAU, originaire de la province du Limbourg, où est située la terre d'Argenteau de laquelle elle tire son nom, porte pour armes : *d'azur à la croix d'or, chargée de cinq coquilles de gueules, et cantonnée de cinq croix recroisetées au pied fiché d'or à chaque canton* (Fig. 78).

(*Nob.*, p. 411, 412; *le nouv. vrai Suppl.*, p. 110; *suite du Suppl.*, 1661-1686, p. 9 et 13; *Fragm. généal.*, t. III, p. 67).

D'ARLIN.

François d'Arlin, commandant de Nivelles, fut créé chevalier par lettres du 20 avril 1605.

(*Nob. des Pays-Bas*, p. 142).

D'ARNOULT.

Jean-Mathieu d'Arnoult, seigneur de Schengen, vice-président du conseil de Luxembourg, épousa N...., dont il eut Jean qui suit.

Jean d'Arnoult, chevalier, président du conseil de Luxembourg, épousa N.... De ce mariage naquirent Charles-Guillaume et Christophe, dont les articles suivent.

1° Charles-Guillaume d'Arnoult, seigneur de Schengen, Beaurepoire, Soleuvre et Differdange, membre de l'état noble du duché de Luxembourg, fut honoré, par lettres de l'empereur Charles VI, du 26 décembre 1716, du titre de Baron pour lui et ses hoirs mâles et femelles, avec faculté d'appliquer ce titre sur sa terre et seigneurie de Soleuvre, et d'écarteler ses armes avec celles de ladite seigneurie, et ce en considération de ses services et de ceux rendus par son père et par son aïeul. — Ses armes sont : *écartelé; aux 1 et 4 d'argent à la croix de Bourgogne, cantonnée de quatre lionceaux, le tout de gueules, qui est d'Arnoult; aux 2 et 3 d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules, la queue fourchue, nouée et passée en sautoir, qui est de Soleuvre. L'écu timbré d'une couronne de comte, et supporté par deux lions d'or, armés et lampassés de gueules*, par concession dudit jour 26 décembre 1716 (Fig. 79 et 80).

Et 2° Christophe d'Arnoult, seigneur de Keill, Bubange, Meisenbourg et Bubourg, président du conseil de Luxembourg, fut élevé à la dignité de Baron pour lui, ses hoirs et successeurs mâles et femelles, avec faculté d'appliquer ce titre sur sa terre et seigneurie de Meisenbourg, et d'écarteler ses armes avec celles de ladite seigneurie, par lettres de l'empereur Charles VI, du 26 décembre 1716. Armes comme celles de son frère, mais aux 2 et 3 de Meisenbourg.

(*Nob.*, p. 655 et 656.)

D'ARSCHOT DE DIEVEN.

I. Godefroid comte d'Arschot épousa Alix d'ALBRET, dont il eut :

II. Arnekin d'Arschot, seigneur en Bierbeeck, épousa en rapt Mechtilde, fille d'Arnou, baron de ROTSELAER, seigneur de Dieven, etc., lequel donna

ensuite cette seigneurie en dot à sa fille l'an 1195. — Ledit Arnekin étant puîné changea ses armes, en prenant pour canton d'honneur les armes de sa mère. Son fils Godefroid suit.

III. Godefroid, premier seigneur de Dieven, fit le voyage de la Terre-Sainte l'an 1220, et y fut créé chevalier. Il épousa, en 1224, Gertrude, fille d'Arnou baron DE WEESEMAEL, par lettres cachetées de dame Bertrude DE DIEST, sa mère, de l'an 1231. Il mourut le 4 mars 1262, elle le 9 octobre 1265, et furent enterrés à l'abbaye de Parc-des-Dames (1).

IV. Gérard, fils de Godefroid qui précède, fut seigneur de Dieven. Il fit le relief de sa cour et banc, avec 75 bonniers et 16 arrières-fiefs, à Arnou baron DE ROTSELAER, l'an 1250. Sa femme fut Marguerite, fille de Henri VAN BAUTERSHEM. Il fut tué à la bataille de Woeringhen, ainsi qu'il appert par lettres de l'an 1274, où Agathe, abbesse de Parc-des-Dames, sa sœur, est aussi nommée, et par lettres de son fils Henri, chanoine de Maestricht, de l'an 1288. Dont :

V. Arnou, seigneur de Dieven, chevalier, épousa, en 1280, Marguerite, fille de Wautier UYTTER-LIMMINGEN. Ces époux gisent dans l'abbaye de Parc-des-Dames, dans la sépulture des de Dieven, en 1346. Ledit Arnou est nommé, par lettres de 1288, avec son frère Henri, chanoine de Maestricht, et avec leur sœur Marguerite, mariée à Roelof VAN REDINGHEN. Ses enfants furent :

1° Gérard de Dieven, chevalier, seigneur de Dieven, épousa Jeanne, fille de Franc ZEDELAER, selon lettres du 19 février 1374.

2° Wauthier suit.

3° Jeanne de Dieven fut mariée à Louis HERS, chevalier.

4° Mechtilde de Dieven, religieuse à Parc-des-Dames.

Et 5° N.... de Dieven fut femme de Jean PLATVOET.

VI. Wauthier van Dieven se qualifia seigneur en Dieven dans certain contrat du 4 mai 1374, et cela tant parce que son père vivait encore, que parce que son frère aîné Gérard était seigneur de Dieven. Il fut fait prisonnier à la bataille de Baswilre, comme conste par contrat de l'an 1371, où se trouvent son dit frère Gérard, et Jean PLATVOET, son beau-frère Bourgeois. Sa femme fut Béatrix, fille de Guillaume VAN DEN CALSTEREN, comme appert par contrat du 10 mai 1336, aliis 1348, ainsi que par acte de l'an 1344, où sa sœur Jeanne est nommée avec son mari Louis HERS,

(1) Voyez HENRI PRÉVOST, dit LE VAL, dans la *Vie exemplaire de neuf abbesses*, p. 94 et 95.

chevalier, ainsi que sa sœur Mechtilde, religieuse à Parc-des-Dames, où il git avec sa femme l'an 1380. Du susdit mariage vinrent :

1^o Guillaume van Dieven suit.

2^o Godefroid van Dieven.

VII. Guillaume van Dieven, chevalier, seigneur en Dieven, épousa en premières noces Marie, fille de Jean CLUTINKX, chevalier, et en secondes noces Catherine, fille de Gilles QUADEREBBE, en 1400. Il est aussi nommé dans le contrat de rançon de son père en date comme dessus, ainsi que dans un contrat de l'an 1441, avec son frère Godefroid. Dont :

(Du 2^a Lit.)

1^o Henri qui suit.

2^o Jean van Dieven épousa Catherine UYTTERHELLICHT, fille d'Elsbroeck. Il mourut le 21 septembre 1458.

3^o Simon van Dieven, mari de Marguerite VAN DER MEEREN.

VIII. Henri van Dieven, seigneur en Dieven, épousa Claire, fille d'Arnou BAUW, comme conste par lettres de la cour féodale de Santfort, en date de l'an 1454, et par le billet de mort de son frère Jean, comme aussi de son frère Simon. De ce mariage vint :

IX. François Van Dieven se qualifiait seigneur en Dieven. Il épousa en premières noces Catherine VAN BINCKEM, et en secondes noces Catherine UYTTERLIMMINGEN. Il mourut le 12 août 1470, et sa seconde femme la veille de St-Mathieu en 1458, avec laquelle il fut enterré aux Augustins à Louvain, dans une sépulture où se voient leurs blasons. Du second mariage vinrent :

1^o Jacques van Dieven, qui suit.

2^o François van Dieven épousa, en 1460, Elisabeth UYTTEHNOVEN, dite ZADELEER.

X. Jacques van Dieven, seigneur en Lubbeeck, épousa Gertrude, fille de Wauthier DE WYCKHUUSE, ainsi qu'il appert par le contrat de mariage de son frère François. Il mourut en 1485 et sa femme en 1472. Ces époux furent enterrés dans la paroisse de S^{te}-Gertrude à Louvain. Leurs enfants furent :

1^o Gertrude van Dieven, dame de Staectenborch et en Lubbeeck, fut mariée en premières noces à Godefroid VAN DEN BERGHE, bourgmestre de Louvain, et en secondes noces à Jean VAN CRUNINGHEN, de Zélande. Du premier lit naquit Godefroid VAN DEN BERGHE, chanoine régulier de St-Martin à Louvain, et du second Thierry VAN CRUNINGHEN.

2^o Chrétien, qui suit.

XI. Chrétien van Dieven épousa Élisabeth VAN WINGHE, fille de Henri et de Gertrude VAN LANGHERODE. De ce mariage :

Marie van Dieven fut mariée à Jean LIEVENS VAN KOUDEKERCKE, fils de Daniel.

Les armes d'ARSHOT VAN DIEVEN sont : *d'argent aux deux fleurs-de-lis de sable au pied posé, une en chef au 2^e canton, et une en pointe; brisé d'un franc canton de gueules* (Fig. 81).

(Fragm. généal, t. III, p. 169.)

DE ARTÉAGA.

Don Joseph de Artéaga, lieutenant-feld-maréchal des armées de S. M. I. et C. et gouverneur du château de Gand, fut créé marquis de son nom, avec faculté d'affecter ce titre sur une terre et seigneurie à son choix, par diplôme de l'empereur Charles VI du 1 février 1721, enregistré dans la matricule de l'empire.

On trouve ses armes dans le premier supplément aux *Trophées de Brabant*, p. 338.

(Nob., p. 685; et nouv. vrai Suppl., p. 218.)

D'ARUD.

Jean-Guyot et Jean d'Arud, frères, natifs de Bourgogne, furent anoblis par lettres du 23 février 1561.

. Armes : *d'azur à deux dards d'argent ferrés d'or et posés en forme de chevron renversé, accompagnés de trois étoiles aussi d'or* (Fig. 82).

(Nob. des P.-B., p. 57.)

ASCOW (Voyez HOLLEBER).

VAN ASSCHE.

Jean van Assche épousa Elisabeth VERLUYTGAERDEN. Dont :

Daniel van Assche, mort en 1588, ayant eu pour femme Barbe VAN SCHORE, morte le 9 février 1579. De ce mariage vint :

Daniel Van Assche, bourgmestre de Louvain en 1627, 1630 et 1632, puis rece-

veur-général des états de Brabant, au quartier de Bruxelles. Il épousa Marie SWIETEN, dont il eut Norbert et François qui suivent.

1^o Norbert van Assche, fils aîné, seigneur d'Espines et de Guissenhoven, trésorier-général des états de Brabant, fut créé chevalier et obtint deux lions d'or pour supports, par lettres du roi Philippe IV de l'an 1689. Il mourut, sans laisser de postérité, le 12 septembre 1675.

Et 2^o François van Assche, qui suit.

François van Assche, mort le 25 février 1669, eut pour femme Agnès WOLFAERT, laquelle mourut le 30 juillet 1676. Leur fils Norbert suit.

Norbert van Assche fut honoré de la dignité de chevalier par lettres du roi Charles II de l'an 1671.

Armes : *échiqueté d'argent et de sable. L'écu timbré d'un heaume d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et de sable, et au-dessus, en cimier, un buste d'homme, vêtu échiqueté d'argent et de sable, la tête de carnation, couverte d'un chapeau de sable et la chevelure brune. Pour supports, deux lions d'or, armés et lampassés de gueules* (Fig. 83).

A cette famille appartenaient Philippe-Maximilien VAN ASSCHE, l. e. d., chanoine et trésorier du chapitre de St-Gommar à Lierre, en Brabant, et son frère aîné, conseiller du souverain conseil de Brabant, lesquels vivaient en 1774.

(Nob., p. 373 et 458; vrai Suppl., p. 169.)

D'ASSCHE.

Une famille de ce nom porte d'or à la fasce d'azur, au sautoir de gueules brochant sur le tout (Fig. 84). Voyez DE BERTHOUT DE GRIMBERGHE.

(Nouv. vrai Suppl., p. 145.)

ASSELIERS OU VAN ASSELIERS.

I. Philippe Asseliers épousa Julienne VAN EESBEKE, dite VAN DER HAEGHEN, fille de Pierre et de Marguerite VAN DER RIVIREN. De ce mariage naquirent cinq enfants, savoir :

1^o Pierre, qui suit.

2^o Ghislain Asseliers, échevin et trésorier d'Anvers en 1547, allié en premières noces à Marie WYTS, fille de Jean, watergrave de Flandres,

et de Barbe VRANCX, et en secondes noces à Catherine ELSHOUT. D'une de ces deux femmes vinrent :

A. Jean Asseliers, secrétaire, lequel épousa Marguerite VAN DUYSBOURG. De cette union naquit :

Clémence Asseliers, alliée à Henri UWENS, chancelier de Gueldres.

B. Guillaume Asseliers.

C. Philippe Asseliers.

Et D. Clémence Asseliers, femme de Corneille WACHTMANS.

3^o Barbe Asseliers, religieuse carmélite à Notre-Dame de la Consolation à Vilvorde.

4^o Anne Asseliers, alliée à Jérôme VAN HAMME, conseiller et maître de la chambre des comptes du roi en Brabant. Leurs enfants furent :

a. Adrienne VAN HAMME, femme de Liévin VAN ARCKELE.

b. Marguerite VAN HAMME, alliée à Guillaume DE KEYSER, écuyer, seigneur de Bosseghem.

c. Elisabeth VAN HAMME, abbesse du cloître de Ste-Claire à Bruxelles.

Et d. Anne VAN HAMME, aînée, mariée en premières noces avec André VAN WESELE, docteur en médecine, fils d'André, *bâtard*, et d'Isabelle CRABBE, et en secondes noces avec Henri VAN DER MEEREN, écuyer. Du premier mariage vint :

Anne VAN WESELE, femme de Jean DE MOL, écuyer, fils de Martin, *bâtard*, et d'Anne D'OLMEN, *bâtarde*. Dont :

aa. Henri DE MOL.

bb. Louis DE MOL, capucin.

cc. Adrienne DE MOL, alliée à Hugues DE CROESER, chevalier, seigneur d'Ollede, capitaine de cuirassiers, drossard de Diest.

dd. Isabelle DE MOL, femme de Charles DE BAUSELE, écuyer, écoutète de Diest. Dont :

Hugues-Nicolas DE BAUSELE, mort en 1653.

Et ee. Anne DE MOL, prieure du couvent d'Auwerghem.

Et 5^o Marguerite ASSELIERS, épouse d'Antoine DE POTTER. De ce mariage naquit :

Paul DE POTTER, licencié ès-lois, mari de Marie VAN DER BEKEN. Dont :

x. Barbe DE POTTER, alliée à Guillaume PENSAERT.

y. Madeleine DE POTTER, femme de Jean DU MAY. De cette union vinrent : Anne DU MAY, mariée à Saxon FINIA, chevalier, secrétaire d'état; Catherine DU MAY, fille dévote; DU MAY, et DU MAY, religieuses à Wautibraine.

Et z. Marie DE POTTER, épouse de Charles L'ARCHIER, conseiller et maître de la chambre des comptes du roi en Brabant, fils de Frédéric et de Jeanne VAN HOOGENBERGHE. De ce mariage naquirent : 1^o Charles L'ARCHIER, conseiller et maître de la chambre des comptes du roi en

Brabant, époux de Marie DE BUSLEYDEN; 2^o Jean-Baptiste L'ARCHIER, chevalier, licencié ès-lois, échevin de la ville de Bruxelles en 1648, 1650, 1651 et 1654, époux de Catherine VAN DER CAMMEN, fille de Charles, seigneur de Tildoncq, dont il eut Charles L'ARCHIER, né en 1646, premier comte de Tildoncq, qui épousa Marie-Françoise DENNETIÈRES, fille de Charles-Philippe, seigneur de Croix-au-Mont, bailli de Lessines, et de Catherine-Louise DE LANDAS, dame de Wanehein et du Maretsz, dont Marie-Catherine L'ARCHIER et Marie-Jeanne L'ARCHIER, morte sans alliance; 3^o Philippe L'ARCHIER, secrétaire des sérénissimes archiducs et commis du maître-général des postes, allié à Marie PIERMANS; et 4^o Alexandre L'ARCHIER, capucin.

II. Pierre Asseliers, mourut en 1521, ayant épousé, en 1509, Isabeau DE DEKEN, fille de Gilles et de Catherine WYCKMAN. De cette alliance naquirent :

1^o Pierre, qui suit;

Et 2^o Julienne Asseliers, femme de Sébastien BOURGOIS, secrétaire du conseil privé. Dont :

a. Charles BOURGOIS, conseiller et vice-chancelier de Brabant, allié à Adrienne VAN DER NOOT.

Et b. Jacques BOURGOIS, secrétaire au conseil privé.

III. Pierre Asseliers, conseiller au conseil du roi en Brabant, épousa Adrienne PENZAERT, et en eut quatre enfants, savoir :

1^o Guillaume, qui suit;

2^o Antoine Asseliers, protonotaire apostolique, chanoine de l'église métropolitaine de St-Rombaut à Malines, prévôt du dôme à Utrecht et conseiller du grand conseil à Malines;

3^o Marie Asseliers, alliée à Joseph VAN BRIEM, avocat du conseil de Brabant;

Et 4^o Isabeau Asseliers, épouse de Jean VAN CATTENBROECK, licencié ès-lois.

IV. Guillaume Asseliers, conseiller au conseil de Brabant, épousa Isabeau VAN HAEFTEN, fille de Robert. De cette union vinrent :

1^o Robert, qui suit;

2^o Pierre-Antoine Asseliers, chanoine d'Anderlecht;

Et 3^o Adrienne Asseliers, femme de Jean MAES, chevalier, seigneur de Longchamps, Bousseval, etc., conseiller au conseil de Brabant.

V. Robert d'Asseliers, chevalier, chancelier de Brabant, épousa Antoinette VAN DEN BERGHE, fille d'Antoine. Quatre enfants vinrent de cette union, savoir :

1^o Philippe Asseliers, religieux dominicain.

2° Antoine, qui suit.

3° Isabeau Asseliers, femme de René DE VOS DE STEENWYCK, chevalier, mort président de la chambre des comptes du roi à Lille. Dont :

Eustachienne-Théodore-Polixène DE VOS DE STEENWYCK, laquelle fut mariée à François VAN DER HAGHEN, conseiller et commis des domaines et finances du roi, intendant de la province du Hainaut et du département de Charleroy, fils de Louis, chevalier, mort conseiller et commis des finances, et d'Isabelle VAN STEELANT, sa deuxième femme. Dont :

a. Louis-Antoine VAN DER HAEGHEN, échevin du Franc à Bruges.

b. François-Albert VAN DER HAEGHEN, allié à VAN DER VEKEN, fille d'André, capitaine de cavalerie, dont la mère était une VAN DER HEYDEN.

c. Nicolas-Henri VAN DER HAEGHEN.

d. Isabelle-Jeanne VAN DER HAEGHEN.

e. Marie-Pétronille VAN DER HAEGHEN.

Et f. Eustachienne VAN DER HAEGHEN.

Et 4° Barbe Asseliers épousa Jacques UWENS, chevalier, seigneur de Berchem, St-Laurent, conseiller du conseil provincial de Luxembourg et comté de Chiny, puis conseiller du conseil souverain de Brabant et du suprême de l'amirauté, fils de Henri, chevalier, et de Clémence Asseliers, dont il a été parlé ci-devant au 1^{er} degré, lettre A. Il mourut sans enfants.

VI. Antoine Asseliers, capitaine pour le service du roi d'Espagne, épousa Gérardine VAN FRANCKENHOVEN. De ce mariage vinrent :

1° Robert, qui suit.

2° Antoinette Asseliers, mariée à Guillaume VAN ZOETLANDE, lieutenant, gouverneur de la ville de Ruremonde.

Et 3° Barbe Asseliers.

VII. Robert Asseliers épousa, en 1671, Isabelle VAN DER GOES.

(Fragm. généal. t. VI, p. 48.)

VAN ASSENEDE.

Marie-Françoise van Assenede, veuve de Jean-Baptiste FOURBISSEUR, portait pour armes : *d'or au chevron et trois hures de sanglier de sable, défendues d'argent*. Cimier : *une hure de l'écu* (Fig. 85).

(Voyez les familles FOURBISSEUR et de L'ESPÉE.)

(Nouveau vrai Suppl., p. 267.)

D'ASSIGNIES.

La maison d'Assignies est une des plus anciennes de l'Artois, où est situé le château d'Assignies, près de la ville d'Aire (1).

I. Martin d'Assignies, vivant au commencement du XIII^e siècle, épousa Catherine, dame d'Assignies, sa parente, dont il eut Martin, qui suit.

II. Martin, 2^e de ce nom, sire d'Assignies, épousa Marie DE RENTY. Dont :

III. Jean I, sire d'Assignies, eut pour femme Jeanne DE CAMBRIN. Leur fils Jean suit.

IV. Jean II d'Assignies épousa Marie DE TOURMIGNIES, qui lui donna Jean, qui suit :

V. Jean III, sire d'Assignies, commandant de 500 lances pour le service du duc de Bourgogne, épousa Jeanne DE BARBENÇON, dite DOUSTIENE, fille de Jean, seigneur d'Avelin, et de Catherine DE LANTHEER. Trois enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1^o Léon, dont l'article suit.

2^o Louise d'Assignies, chanoinesse à Andennes, décédée en 1525.

Et 3^o Catherine d'Assignies, dont on ignore l'alliance.

VI. Léon, sire d'Assignies, commandant de 1500 lances pour l'empereur Maximilien I, mourut le 12 février 1517. Il avait épousé Marie DE LANNOIS ou DE LAUNOIS, fille de Lancelot, chevalier, bailli de la ville de Tournai, et de Marie DE TOURMIGNIES. Leurs deux fils, Ponthus et Antoine, qui suivent, partagèrent la famille en deux branches principales.

Branche aînée.

VII. Ponthus d'Assignies, seigneur d'Assignies, épousa Sainte PINCHON, aliis Sainte DE LANNOY, dont naquit Jacques, qui suit.

VIII. Jacques, sire d'Assignies, fils aîné, testa le 12 janvier 1603. Il épousa en premières noces Catherine DE LA VACQUERIE; 2^o N..... Du premier mariage vint :

IX. François, seigneur, d'Assignies, de la Tournelle et de La Haye, testa le 2 septembre 1634. Sa femme fut Antoinette DE BOSQUEL, fille de Guillaume,

(1) Voyez *Tablet. hist., généal. et chronol.*, impr. à Paris, t. V, p. 153 et 198; et t. VI, p. 21 et 62.

seigneur de la Coustre, et de Marie DE LA CHAPELLE. Leur fils aîné Jean suit. Il sera parlé plus loin de leur fille Jeanne.

X. Jean IV, seigneur d'Assignies et de la Tournelle, épousa Marie-Françoise LE BLANC, baronne de Bailleul, dame de Berthoul, fille aînée d'Alexandre LE BLANC, baron de Bailleul, seigneur de Sire-Berthoul, et de Françoise DE MILAN. De cette union vinrent :

1^o Marie-Aubertine d'Assignies, mariée à Jean-Baptiste-André DE NEDONCHEL, baron de Bouvignies et de Ravensberghe.

Et 2^o Alexandre-Charles, qui suit.

XI. Alexandre-Charles, seigneur d'Assignies et de Berthoul, baron de Bailleul, épousa : 1^o N.....; 2^o Louise DE LA HAMAIDE. De ce dernier lit :

XII. Eustache-Eugène, baron d'Assignies et de Bailleul, épousa, le 10 novembre 1718, Marie-Anne-Josèphe DE SALUCES-BERNEMICOURT, chanoinesse de Denain, fille de Ferry-Joseph DE BERNEMICOURT, seigneur d'Auwaing, et de Marie-Gertrude DE VARENNES, sa seconde femme. Leur quatre enfants suivent :

1^o Joseph-Alexandre suit.

2^o Marie-Joseph-Ernest-Eugène d'Assignies, chanoine de la cathédrale de St-Omer.

3^o Antoine-François-Joseph d'Assignies.

Et 4^o Ernestine-Josèphe-Walburge d'Assignies, chanoinesse de Maubeuge.

XIII. Joseph-Alexandre baron d'Assignies et de Bailleul, seigneur de Berthoul, épousa, en mars 1753, sa cousine-germaine Anne-Marie-Josèphe-Aldegonde VAN DER BURCH, chanoinesse de Denain, morte, en 1759, sans enfants, fille de Antoine-Félicien VAN DER BURCH, comte de Hubersart, seigneur d'Escaussines, et de sa seconde femme Hélène-Françoise-Josèphe de BERNEMICOURT, chanoinesse de Denain.

Branche cadette.

VII. Antoine d'Assignies, frère puîné de Ponthus, fut seigneur d'Allouaigne, avoué de Théroouanne, créé chevalier le 28 janvier 1554, mestre-de-camp de cavalerie et d'infanterie au service de l'empereur Charles V, en 1555. Il mourut le 2 novembre 1590, ayant épousé : 1^o Jeanne LE CHEVALIER; 2^o Jeanne LE FÈUTRE. De chacun de ces deux mariages naquit un fils, nommé Antoine, savoir ;

1^o Antoine d'Assignies, qui suit.

Et 2^o Antoine, dit le jeune, qui forma le rameau des comtes d'Oisy, mentionné après la postérité de son frère.

VIII. Antoine II d'Assignies, seigneur d'Allouaigne, fils d'Antoine et de sa première femme, Jeanne LE CHEVALIER, fut lieutenant-général des hommes d'armes aux Pays-Bas. Il mourut en 1614, ayant épousé, en 1582, Barbe d'AUFFAY, dame de Lambres lez-Douai, de Lambrechies et d'Acquem-bronne, décédée en 1625. Leur fils Oudart suit.

IX. Oudart d'Assignies, seigneur d'Allouaigne, etc., épousa, en 1621, Jeanne d'ASSIGNIES, sa parente, fille de François, seigneur d'Assignies, de la Tournelle et de la Haye, et d'Antoinette de BOSQUEL, dont il a été parlé ci-devant au degré IX. De ce mariage naquit :

X. Jean-Baptiste d'Assignies, seigneur de Wendi, d'Allouaigne, etc., obtint érection de *Wendi en marquisat*, par lettres du mois d'octobre 1676. Sa femme, Jeanne-Camille DE BEAUFFREMEZ, était fille d'Adrien DE BEAUFFREMEZ, créé premier baron d'Esnes, pair de Cambresis, — et de Madeleine DE BERCH. Dont :

XI. Octave-Eugène marquis d'Assignies, épousa, en 1685, Marie-Florence DE MARQUAIS, dame de Werquin. Leur fils François-Eugène suit.

XII. François-Eugène marquis d'Assignies, seigneur de Werquin, eut pour femme, le 24 juillet 1714, Marie-Philippe-Albéricque DU CHASTEL, comtesse de Blangerval, dont il eut les trois enfants qui suivent.

1° Charles-Florent-François suit.

2° Florent-Albert-François d'Assignies, capitaine d'infanterie.

Et 3° Marie-Philippe-Albéricque d'Assignies, chanoinesse de Denain, morte le 13 septembre 1743.

XIII. Charles-François Florent marquis d'Assignies, seigneur d'Annequin, d'Allouaigne, de Werquin, de Vermeilles et de Noyelles, avoué de Théroutanne, mourut en 1753. Il avait épousé, en 1740, Marie-Madeleine-Josèphe-Alexandrine DE TRAMECOURT. De ce mariage :

Marie-Françoise-Constance-Antoinette d'Assignies, mariée, le 4 nov. 1756, à François-Ferdinand comte DE LANNOY et d'Annappes, baron de Wasnes et d'Espierres (Voyez l'article concernant le comté de LANNOY).

Rameau des comtes d'Oisy.

VIII. Antoine d'Assignies, dit le jeune, fils d'Antoine et de sa seconde femme, Jeanne LE FÈUTRE, fut chevalier, seigneur de Wannes en Noyelles et de Haeghendooren, et lieutenant d'une compagnie d'hommes d'armes. Il épousa :
1° Antoinette de SACQU'ESPÉE, dite DE DIXMUDE, dame de Peenhove;

2° Anne DE TOURNAY, fille de Pontus, seigneur de Noyelles sur Bellone, et de Marie LE PECQUEUR. De ces unions naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Antoinette d'Assignies, dame de Peenhove, mariée à Julien LE VASSEUR, dit de Guernonval, seigneur de Coulomby et de la Motte-Blesquin.

(Du 2^a Lit.)

Et 2° Eustache, qui suit.

IX. Eustache d'Assignies, seigneur de Wannes et de Haeghendooren, épousa Marie DE WADRIPONT, fille d'Antoine et de Anne DE SCHIETERE. Dont :

X. Julien-Eustache d'Assignies fut substitué, le 21 mai 1678, aux nom et armes de la famille DE TOURNAY par Philippe DE TOURNAY, chevalier, comte d'Oisy, son cousin, dont il fut héritier universel. Il mourut le 13 mai 1687, ayant épousé en premières noces Françoise TAFFIN, dont il eut Jean-Eustache, qui suit.

XI. Jean-Eustache de Tournay-d'Assignies, comte d'Oisy, mourut à Oisy le 1 septembre 1716, ayant épousé, le 26 juin 1687, Marie-Claire DE BERGHE-SAINT-WINOC. De ce mariage :

XII. Charles-Joseph-Eugène de Tournay-d'Assignies, comte d'Oisy, chevalier, commandeur des ordres de S^t-Lazarre et de Notre-Dame du Mont-Carmel, colonel d'infanterie, mourut à Aix-la-Chapelle, à l'âge de 70 ans, le 19 juillet 1764. Il avait épousé, le 9 juillet 1719, Bénigne DE MASSUAU, fille de Louis DE MASSUAU, marquis de Arcelot, président du grand conseil à Paris, et d'Elisabeth DE GUERIBOUT. Leurs enfants furent :

1° Eustache-Joseph, qui suit.

2° Gabriel-Joseph de Tournay-d'Assignies, né le 7 mai 1727, reçu chevalier de Malte le 14 octobre 1734.

3° Marie-Gabrielle de Tournay-d'Assignies, fut mariée en 1754 à Théodore-Joseph baron PLOTHO, du S^t-Empire, d'Ingelmunster et de Wedergaet, seigneur de Roesbrugghe, Vive-S^t-Eloy, Meerbeeck, etc.

Et 4° Lidie-Bénigne de Tournay-d'Assignies, née le 28 octobre 1740.

XIII. Eustache-Joseph de Tournay-d'Assignies, marquis d'Oisy, fils aîné, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes d'Orléans, épousa, le 26 mars 1753, Marie-Louise-Guislaine LE COCQ, comtesse de Humbeke, en Brabant. Elle était fille unique de Charles-Joseph-Guislain LE COCQ, dit le comte DE DIEVAL, mort avant son père le 2 juin 1747, et de Louise-

Catherine DE CLERMONT-TONNERRE, et petite-fille et seule héritière de Charles-Bauduin LE COCQ, comte de Humbeke, seigneur de Dieval, Wulverghem, Waerde, la Motte, Groenhoven, Lathem, Beaurepaire, Wyts, Ruysbroeck, député-général et ordinaire du corps de la noblesse des états d'Artois, mort le 19 septembre 1762, et de Thérèse-Charlotte DE LA TOUR-ST-QUENTIN, morte le 12 juillet 1752.

La famille d'Assignies porte pour armes : *fascé de gueules et de vair de six pièces*. Cimier : *un maure naissant virolé d'argent, tenant de la main dextre un dard, et de la sénestre une rondache* (Fig. 86).

Les armes de la famille DE TOURNAY sont : *d'or à trois lionceaux naissants de gueules, armés et lampassés d'azur* (Fig. 87).

(*Nob.*, p. 50, 407 et 593; *Suppl.*, p. 262; *vrai Suppl.*, p. 33; *nouv. vrai Suppl.*, p. 28; *Fragm. généal.*, t. II, p. 154.)

D'ASSONLEVILLE.

Christophe d'Assonleville, chevalier, seigneur de Hauteville et de Bouchout, trésorier de l'ordre de la Toison d'or, conseiller d'état et du conseil privé, obtint, le 30 juin 1605, des lettres des archiducs Albert et Isabelle, par lesquelles la seigneurie de Bouchout, en Brabant, fut déclarée ancienne baronnie en sa faveur. Il mourut en 1607. Sa petite fille, Marguerite d'Assonleville, porta cette baronnie à son mari, Jérôme-Gaspard DE FRANCE, chevalier, seigneur de Noyelle-Wion, bailli de Douai, puis mayeur de Louvain, en faveur duquel elle fut de nouveau érigée en baronnie en 1640 (Voyez la famille DE FRANCE et la seigneurie de BOUCHOUT).

(*Nob.*, p. 143.)

Un Jean d'Assonville, ou d'Assonleville, seigneur d'Auffremont, Hamblain, Biache, La Couture, Pontoval, épousa Jeanne CAVLIER, fille de Gérard, seigneur de Sechelles. De ce mariage :

Jean d'Assonville, seigneur d'Auffremont, Biache, La Couture, Pontoval, épousa Jeanne DE RAOULT, fille de Vincent, seigneur d'Avion, et de Marguerite RIGOLETTE, fille d'Anselme et d'Antoinette LE JOSNE. Leur fille Marguerite suit.

Marguerite d'Assonville, mariée, en 1548, à Jacques, seigneur de PRONVILLE, fils de Jean, seigneur dudit lieu, Haucron, etc., et d'Anne DE TORTEQUESNE.

Armes : *d'argent à la fasce de sable, chargée de trois molettes du champ* (Fig. 88).

(*Fragm. généal.* vol. III, p. 64.)

VAN ASTEN.

Gérard-Jean Van Asten, agent de la maison électorale palatine auprès de la république des Provinces-Unies, fut anobli par lettres de l'impératrice-reine du 4 juin 1755.

Armes : *coupé de sable et d'argent, à la fasce d'azur posée sur le coupé, accompagnée en chef de 2 fermeaux d'or, et en pointe d'un fer de moulin de sable en sautoir, alesé, paré, anché et ouvert en losange* (Fig. 89).

(Suite du Suppl. au Nob., p. 266; État armor., p. 2.)

DE L'AUBEPIN.

Un Claude baron de l'Aubepin et de Varey, vivant vers l'année 1600, fut le dernier hoir mâle de sa maison. Sa fille unique, Barbe de l'Aubepin, fut mariée après 1600, à Léonel MOUCHET, dit DE BATEFORT, baron de Dramelai et d'Arintoz, auquel elle apporta en mariage la terre et baronnie de l'Aubepin, en Franche-Comté (Voyez les articles concernant la famille MOUCHET, dit DE BATEFORT, et la seigneurie DE L'AUBEPIN).

Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur au sautoir d'or, accompagné de 4 billettes de même; aux 2 et 3 de gueules à trois fleurs d'aubépine d'argent* (Fig. 90).

(Nob., p. 363; et nouveau vrai Suppl., p. 129.)

D'AUBERMONT.

Charles d'Aubermont, seigneur de Ribaucourt et de Plancques, grand-bailli de Termonde en 1580, fut créé chevalier par lettres signées à Madrid le 29 novembre 1596. Il mourut en 1621, ayant épousé Catherine SCHETZ DE GROBBENDONCK. De ce mariage vint :

Gaspard-Antoine d'Aubermont, seigneur de Ribaucourt et de Grimberghe, mestre-de-camp d'une terce d'infanterie wallonne, conseiller du conseil suprême de guerre, gouverneur et grand-bailli de Termonde, mourut en 1657, ayant eu pour femme Marie-Lambertine d'ENGHIEN DE KESTERGATE, dame d'Eyseringhen. Dont :

1° Charles-Ignace d'Aubermont, seigneur de Ribaucourt et de Grimberghe, grand bailli des villes et pays de Termonde, fut créé baron de Ribaucourt, en Flandres, par lettres du roi Philippe IV, en 1659. Il mourut sans postérité et eut pour héritier son neveu Gaspard-Antoine, comte de Espinosa, dont il est parlé ci-après.

2° Marie-Marguerite d'Aubermont, fut mariée à don Diégo GOMEZ, comte de

Espinosa, chevalier de l'ordre militaire de S^t-Jacques, conseiller du conseil suprême de guerre du roi catholique, mestre-de-camp-général de ses armées aux Pays-Bas, et gouverneur du château d'Anvers, mort le 24 janvier 1694, fils de don Alonso GOMEZ DE ESPINOSA et de dona Elvira LASSO, et petit-fils de don Francisco GOMEZ et de dona Ana MARTINEZ DE ESPINOSA. De cette union naquit :

Gaspard-Antoine comte DE ESPINOSA, mestre-de-camp d'une terce de cuirassiers espagnols. Il fut héritier universel de son oncle maternel Charles-Ignace d'Aubermont ci-dessus.

Armes : de sable à la fleur-de-lis d'argent, rayonnée de deux filets fleuronnés, pliés et adossés d'or, mouvants d'entre les deux branches supérieures de la fleur. Cimier : un aigle issant d'or, entre un vol de même (Fig. 91).

(*Nob. des P.-B.*, p. 105 et 378; *vrai Suppl.*, p. 58; *nouv. vrai Suppl.*, p. 45; *Mélang. de Généal.*, p. 56.)

D'AUBERT.

Lambert d'Aubert fut honoré de la dignité de chevalier par lettres de l'an 1666.

(*Nob. des Pays-Bas*, p. 444.)

D'AUBERT DE LA FERRIÈRE.

D'Aubert de la Ferrière, en Bourgogne, porte pour armes : d'or à trois têtes de chiens bragues, coupées de sable (Fig. 92).

(*Nouv. vrai Suppl. au Nob.*, p. 152.)

D'AUBY.

Jean d'Auby, de Douai, fut anobli par lettres du 3 novembre 1462, enregistrées à Lille.

(*Nob. des P.-B.*, p. 7.)

D'AUBY.

Une famille de ce nom porte d'azur au chef d'argent, à trois roses de l'un à l'autre (Fig. 93).

(*Vrai Suppl.*, p. 7; *nouv. vrai Suppl.*, p. 6; *Mélang. de Généal.*, p. 3.)

D'AUCHY.

Antoine d'Auchy fut armé chevalier par l'archiduc Maximilien, après la bataille de Guinegate, donnée le 7 août 1479, en récompense des actions éclatantes de valeur qu'il avait fait à cette glorieuse journée.

(*Nob. des P.-B.*, p. 12.)

AUDENAERDE (Voyez OYENBRUGGHE).

AUDERLAN.

Adrien-Daniel Auderlan obtint des supports par lettres de l'an 1662.

(*Nob. des P.-B.*, p. 418.)

AULENT.

Jacques-Philippe Aulent, receveur-général de la ville d'Ath, fut anobli par diplôme de l'empereur Charles VI, du 9 octobre 1719, enregistré dans la matricule de l'empire.

(*Nob.*, p. 676.)

D'AUTEL OU D'ELTER.

Godefroid d'Elter, dit d'Autel, seigneur de Tiercelet, Bertrange et autres lieux, épousa Apolline DE LA ROCHE. De ce mariage naquit :

Jean-Frédéric Huart baron d'Elter, dit d'Autel, seigneur de Vogelsanck, la Roche, Mersch, Heffinghen et Tiercelet; né à Luxembourg le 7 septembre 1645, obtint le titre de comte d'Autel, par lettres du roi Charles II du 20 décembre 1685. Il fut général en chef des troupes de S. A. S. E. Palatine, puis lieutenant-feld-maréchal et général d'artillerie pour le service de l'empereur Léopold, gouverneur et capitaine-général du duché de Luxembourg et comté de Chiny en 1704, et chevalier-justicier des nobles de la même province. Il mourut dans la ville capitale de son gouvernement le 1 août 1716, à l'âge de 71 ans. Ses enfants furent :

1^o N.... Huart d'Autel, commandant de l'Ampourdan, gouverneur de Gironne, et lieutenant-général des armées du roi d'Espagne.

2^o Marie Huart d'Autel, fut mariée à Jean-Baptiste DE MAILLY, seigneur de Mémillon. Leur fille, Louise-Pétronille DE MAILLY, fut femme : 1^o de Charles FOUGEUX D'ESCURES, maréchal-de-camp; 2^o de Louis-Anne CLEREMBAULD, marquis de Vendeuil, seigneur de Dieudonné, lieutenant des gardes du corps et brigadier des armées de France, tué à la bataille de Dettingen le 27 juin 1743, âgé de 52 ans, avec Louis de Clerembauld de Vendeuil, exempt des gardes du corps, son fils unique, âgé de 22 ans. Ladite Louise-Pétronille DE MAILLY a eu de son premier mariage Louise-Adélaïde, dame d'Escures, qui fut mariée en premières noces, en juin 1740, à Louis GAILLARD, seigneur de Courcelles, dont trois fils.

(Voyez la seigneurie d'ELTER.)

Philippe-Everard MOHR DE WALDT-D'AUTEL, seigneur de Peterswaldt, Betzdorff, Mersch, Heffingen et la Rochette, prévôt d'Echternach et de Biedbourg, conseiller de courte-robe au conseil de Luxembourg, et justicier du siège des nobles de l'ancienne chevalerie de la même province, fut créé chevalier par lettres de l'impératrice-reine du 15 janvier 1757.

Armes : *de gueules à la croix d'or, cantonnée de 18 billettes de même; cinq à chaque canton du chef mises 2, 1, 2, et quatre à chaque canton de la pointe posées 2, 2, qui est Mohr de Waldt; sur le tout un écusson d'or au chef échiqueté de sable et d'or de trois traits, qui est d'Autel* (Fig. 94 et 95).

(Nob., p. 534; Suite du Suppl., 1661-1686, p. 262; Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 291.)

AUVRAY.

Michel Auvray, domicilié à Anvers, fut anobli par lettres du 29 mai 1756. Il portait pour armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais de même et en pointe d'un oiseau d'argent* (Fig. 96).

(Suite du Suppl., 1686-1762, p. 285; État armor., p. 2.)

D'AUXBREBIS.

Michel et Gilles d'Auxbrebis, frères, natifs de Namur, furent anoblis par lettres de l'an 1666, et réhabilités et rétablis dans la qualité de noble et d'écuyer par d'autres de l'an 1673.

(Nob., p. 445.)

D'AUXBREBIS.

Une famille de ce nom porte : *d'azur à trois moutons ou brebis passants d'argent* (Fig. 97).

(Nouv. vrai Suppl., p. 152)

DE AYALA.

I. Jean-Rodriguez de Ayala-Palencia, corregidor-major de Burgos en Espagne, épousa dona Elvira SANCHEZ DE PESQUERA. Il gît avec elle à Burgos, dans l'église de S^{te}-Marie-la-Blanche. Ses quartiers sont : *Ayala, Castro, Palencia, Maçuelo*. De ce mariage naquirent :

1^o Gregorio, qui suit.

2^o Diégo, dont la postérité suivra après la postérité de son frère Grégorio.

3^o Andréas de Ayala, J. U. L., demeurant à Burgos, épousa Juliana DE LA TORRE. Leurs enfants furent Jean-Lopes et Julian de Ayala.

4^o Isabella de Ayala, mariée à Diégo DE VILLEGAS, J. U. L.

5^o Christoval de Ayala, demeurant à Burgos, eut pour femme dona Joanna DE CASTRO. De cette union vint Antonio de Ayala, qui épousa N..... DE LERMA, dont il eut Christoval de Ayala DE CASTRO, mort sans postérité de son épouse Léonora DE CASTRO, et Mencia de Ayala.

Et 6^o Petro de Ayala, mort sans postérité.

II. Grégorio de Ayala, chevalier, seigneur de Vuerdesteyn, épousa en premières noces à Anvers, le 26 juillet 1519, Christine DE WITTE, fille de François, bourgmestre de Haarlem, et de Mechelina ALEBOUTS; et en secondes noces Cornelia Ido, avec lesquelles il gît aux Récollets à Anvers, dans une chapelle qu'il avait fait construire en 1550. De ces deux mariages naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Elvira de Ayala, morte à Berg-op-Zoom, avait épousé, le 27 avril 1539, Arnould DEL PLANO, décédé à Bilbao, en Espagne, le 6 septembre 1545.

2^o Grégorio de Ayala, seigneur de Vuerdersteyn, eut pour femme Catherine CAPATA, avec laquelle il demeura et mourut en l'île de S^t-Domingue.

3^o Jean de Ayala, bourgmestre de Berg-op-Zoom en 1575, épousa Judoca DE CURION, fille de François et d'Adrienne VENDUEL, morte en 1583. Ils eurent un fils, Emmanuel de Ayala, dont on ignore l'alliance; une fille qui fut mariée à N..... RAMIRES, écoutête de Maestricht; Catherine de Ayala, qui mourut béguine à Louvain en 1644, et une troisième fille, Judoca de Ayala, qui mourut fille.

4° Mechlinia de Ayala décéda en 1617, à l'âge de 87 ans; elle avait été femme de Jean DEL RIO, fils de François et de Catherine DEL CASTILLO.

5° François de Ayala épousa Marie LOMBAERTS, fille de Guillaume.

(Du 2^d Lit.)

Et 6° Emmanuel, qui suit.

III. Emmanuel de Ayala, bourgmestre de Tholen en 1575, épousa Digna ROSEN.
Dont :

IV. François de Ayala, mari de Marguerite DE WASSENAER. De ce mariage vinrent :

V. 1° Ferdinand de Ayala, capitaine au service des états de Hollande, mourut célibataire.

2° Admiral de Ayala, soldat au service de l'empereur, décéda sans alliance.

Et 3° Jean de Ayala, mort aussi sans avoir été marié.

II. Diégo ou Jacques de Ayala, seigneur de Vuerdersteyn, qu'il acheta à son cousin, épousa Agnès DE RENIALME, laquelle mourut le 11 janvier 1579. Elle était fille de Charles et de Françoise DE BOMBERGHE. Il mourut le 12 avril 1579 et gît aux Récollets à Anvers, avec sa dite épouse. De cette union vinrent :

1° Grégorio de Ayala, conseiller au conseil de Brabant en 1587, épousa Anne VAN DER NOORT (VAN DER NOOT?). Dont : Michel de Ayala; Grégorio de Ayala, auditeur; Diégo, capitaine au service de S. M. C.; Philippe, récollet; Agnès; Anne et Françoise de Ayala.

2° Philippe de Ayala, chevalier, ambassadeur vers le roi de France, Henri IV, auparavant commis des finances et pensionnaire de la ville d'Anvers. Il mourut le 26 mai 1619, et gît au cloître de Blyenbergh à Malines. Il n'eut pas de postérité de son épouse Marie DE BARONAIGE, fille de René, seigneur de Crainhem.

3° Elvira de Ayala, mariée à Anvers avec Diégo MORANTE DE CARION, morts tous deux à Burgos.

4° Catherine de Ayala, femme de Josse DE WEERT, pensionnaire de la ville d'Anvers.

5° Agnès d'Ayala, décédée en 1616, religieuse.

6° Susanne de Ayala, religieuse à Blyenbergh.

7° Anne, religieuse à Blyenbergh.

Et 8° Balthazar de Ayala, conseiller au grand conseil de Malines.

Don Grégoire de Ayala, de la maison de RODRIGUEZ, obtint de l'archiduc

Ferdinand, roi des Romains, depuis empereur Ferdinand I^{er}, par lettres données à Vienne, le 30 juin 1535, la faculté de porter pour armes : *un écu écartelé, au premier pallé de sable et d'argent de 8 pièces; au deuxième d'argent à 2 loups de sable l'un sur l'autre, qui est Ayala; au troisième d'or à deux fasces de sable; au quatrième de sable à 5 besants d'argent posés en sautoir, qui est Rodriguez; le tout dans une bordure de gueules chargée de 8 sautoirs d'or. Cet écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, orné de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, deux proboscides, l'une à droite coupée d'argent et de sable, et l'autre de sable et d'argent, surmontées chacune d'une plume de paon au naturel, et parées en dehors sur les côtés de 6 bannières écartelées de sable et d'argent, les lances de sable, trois à chaque proboscide* (Fig. 98 et 99) (1).

(Nob., p. 59; Suite du Suppl., 1661-1686, p. 59; Fragm. généal., vol. II, p. 235.)

DE AYASSASA.

Albert de Ayassasa, colonel-commandant du régiment de cuirassiers de Serbelloni, au service de l'impératrice-reine, fut créé comte par cette princesse, par lettres patentes du 27 octobre 1753.

(Suite du Suppl., 1686-1762, p. 265; État armorial, p. 2.)

AYMONET.

Jean-Georges Aymonet fut anobli par lettres du roi Philippe IV, de l'an 1661.

(Nob., p. 407.)

BACCHUYS.

Isabelle Bacchuys, veuve de Jacques DE CRITS, dont les enfants furent anoblis en 1718, portait pour armes : *d'or à un arbre de sinople, mouvant d'une terrasse en forme de trois petites montagnes de même, accosté de deux lions affrontés de sable, naissants de ladite terrasse et rampants contre l'arbre, à la pointe de l'écu d'azur. Cimier : un lion de l'écu* (Fig. 100). (Voyez CRITS.)

(Nob., p. 665; et nouveau vrai Suppl., p. 212.)

(1) Une branche de AYALA écartela ses armoiries : au 1^{er} DE AYALA, comme ci-dessus, — au 2^e de sinople à 4 pals d'argent, qui est DE PALENCIA, — au 5^e DE RODRIGUEZ, comme ci-dessus, — et au 4^e de sinople à 5 besants d'argent, posés en sautoir, qui est DE SARMIENTO. — A cette branche appartenait donc Ynes DE AYALA Y ARCE, femme de don Bartholomé DE ARANDA, laquelle portait ainsi ses armes; — elle eut, entre autres enfants, François DE ARANDA, qui vint en Flandres, épousa, à Gand, Gertrude VAN VAERNEWYCK, et s'établit ensuite à Bruges, où ses descendants s'allièrent avec les familles de MELGAR, VAN ZEVEREN, DE CLORIBUS, VAN HAUWEGHEM, RANST, LEGILLON, VAN OVERWALLE, etc. (d'après une généalogie authentique, en langue espagnole, délivrée, le 2 septembre 1689, par don Carlos Falentin, premier roi-d'armes à titre de la province et comté de Flandres).

DE BACCRE.

Nicolas-Antoine de Baccré, ancien échevin d'Ath, fut anobli par lettres du 7 juillet 1727.

Armes : *d'argent à la croix pattée, alésée et recroisettée de gueules, accompagnée de trois étoiles à six rais de même, 2 en chef, 1 en pointe* (Fig. 101).

(Nob., p. 716.)

DE BACHOD.

François de Bachod fut créé comte de Sacré-Palais-Latran par l'empereur Charles V en 1542. Il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, fut grand dataire du Saint-Siège, abbé d'Ambronay et de Saint-Rambert en Bugey, évêque et prince de Genève, et nonce de deux papes auprès du duc de Savoie.

(Suppl., p. 201.)

BACK.

Par lettres données à Madrid le 23 décembre 1661, Jacques Van Wayenberghe, greffier de la juridiction de la foresterie de Brabant, fut anobli et obtint la permission de relever le nom et les armes de Back.

Les armes de Back sont : *d'argent au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, un lion naissant d'argent* (Fig. 102).

(Nob., p. 404.)

DU BACQ.

Josse du Bacq, demeurant à Lille, fut anobli par lettres du mois de déc. 1474, enregistrées à Lille. Il portait pour armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'or au sanglier de sable; aux 2 et 3 d'or à une aigle de sable* (Fig. 103).

(Nob., p. 11; vrai Suppl., p. 9; nouv. vrai Suppl., p. 8; Mélang. de généal., p. 6.)

DE BACQUEHEM.

Jean-François de Bacquehem, seigneur de Liez, épousa, en 1666, Marie-Jeanne DE NEDONCHEL, fille de Denis-Georges, chevalier, seigneur de Bouvignies, et de Bonne-Victoire DE LANNOY. De cette union vinrent :

1^o Jean-François, qui suit.

Et 2^o Marie-Bonne de Bacquehem, laquelle fut femme, en 1690, d'Alexandre DE CARONDELET, seigneur et baron de Noyelles-lez-Bouchain.

Jean-François de Bacquehem, seigneur du Liez, épousa, au mois de janvier 1693, Éléonore-Aldegonde DU BOIS. Leurs enfants furent :

1^o Antoine-Philippe, qui suit.

2^o Antoine-François-Augustin de Bacquehem.

3^o Jean-François.

4^o Jean-Philippe de Bacquehem.

Et 5^o Adrienne-Françoise-Aldegonde de Bacquehem.

Antoine-Philippe de Bacquehem, seigneur de Liez, épousa Marie-Charlotte-Lucrèce LE RICQUE D'ALENNES, dont il y eut plusieurs enfants vivants en 1753.

(Fragm. généal., t. V, p. 15.)

DE BACQUELOT.

Philippe, Guillaume et Florent de Bacquelrot, frères, furent anoblis par le roi Philippe IV, par lettres du 4 août 1628, enregistrées à Lille. Il portait pour armes : *de gueules au sautoir de vair* (Fig. 104).

(Nob., p. 250; vrai Suppl., p. 105; nouv. vrai Suppl., p. 82; Mélang. de Généal., p. 75.)

DE BACKER.

Corneille de Backer, conseiller et maître de la chambre des comptes en Brabant, contrôleur des ouvrages et surintendant des parc, jardins et fontaines de la cour de Bruxelles, fut anobli avec confirmation de ses anciennes armes, par lettres du roi Philippe IV du 8 août 1650.

Ces armes étaient : *d'azur à deux épées d'argent, garnies d'or, posées en sautoir, accompagnées en chef d'une couronne de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, deux lames d'épées d'argent, l'une tournée à dextre et l'autre à sénestre* (Fig. 105)

(Nob., p. 508.)

DE BAENST.

Jean de Baenst, seigneur de Lembeke, et Guillaume de Scaghen furent armés chevaliers par le duc de Bourgogne, au siège de Nuys, en 1475.

Louis de Baenst et plusieurs autres nobles furent armés chevaliers par l'archiduc Maximilien, après la bataille de Guinegate, donnée le 7 août 1479, en récompense des actions éclatantes de valeur, dont ils avaient fait preuve à cette glorieuse journée.

La noblesse, le nom et les armes de la noble et ancienne famille de Baenst furent relevés par Jacques-Ferdinand de Regnaucourt, de Flandres, par lettres du 12 novembre 1723.

Armes : *de sable à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois merlettes de même; l'écu sommé d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins de sable et d'argent; et au-dessus, en cimier, une tête et col de licorne d'argent* (Fig. 106).

(*Nob.*, pp. 12 et 699; *Suppl.*, p. 53; *vrai Suppl.*, pp. 11 et 229; *nouv. vrai Suppl.*, pp. 9 et 223; *Mélang. de Généal.*, p. 8.)

BAERS.

Jean Baers, trésorier de la ville de Gand, puis premier conseiller-pensionnaire de la même ville, fut anobli par lettres du 23 janvier 1641, et créé chevalier par d'autres du 20 septembre 1644.

Armes : *d'azur à une perche d'argent posée en fasce, accompagnée de trois étoiles à six rais d'or, 2 en chef et 1 en pointe. Cimier : une étoile de l'écu entre un vol, dont une partie à dextre est d'azur et l'autre à sénestre d'or.*

(*Nob.*, p. 263; *vrai Suppl.*, p. 154; *nouv. vrai Suppl.*, p. 100; *Mélang. de Généal.*, p. 87.)

VAN DEN BAERSE OU BAES DE RUDDERVOORDE.

Arnould van den Baerse, échevin du Franc de Bruges, obtint, le 20 février 1562, la permission de se qualifier *seigneur de Ruddervoorde*, et de porter les armes dudit village.

Armes : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules à un cavalier à cheval, armé de toutes pièces d'argent, tenant une épée nue, la pointe haute; aux 2 et 3 d'argent tout pur* (Fig. 107).

(*Nob.*, p. 57; *vrai Suppl.*, p. 57; *nouv. vrai Suppl.*, p. 50; *Mélang. de Généal.*, p. 23.)

BAERT DE BERENTRODE.

Nicolas-Joseph de Baert de Berentrode, natif de Malines, sergent-major du régiment de Litiero, infanterie italienne, issu d'une noble famille, admise dans les collèges et chapitres nobles, obtint, en considération de ses services et de sa noble extraction, le titre de baron de son nom, pour lui et ses descendants mâles et femelles, applicable sur telle terre ou seigneurie qu'ils auraient dans les Pays-Bas, par lettres du roi Philippe V, du 8 juillet 1711.

Armes : *de gueules au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles à six rais d'or; au chef d'or chargé d'un lion léopardé d'azur, armé et lampassé de gueules* (Fig. 108).

(Nob., p. 655.)

DE BAILLENCOURT.

Alexandre de Baillencourt-Courcol, d'abord conseiller et receveur-général des domaines et finances des Pays-Bas, puis conseiller d'état et du conseil des finances, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV, du 20 avril 1660. Il obtint, par autres lettres du roi Charles II, du 18 mars 1680, deux griffons d'or pour supports, et une couronne au lieu de bourlet. Il portait : *parti et emmanché d'argent et de gueules de quatre pièces* (Fig. 109).

Charles-François de Baillencourt, baron d'Antigny, obtint des supports et le titre de comte de Baillencourt, applicable sur quelque terre dans les Pays-Bas, par lettres de l'empereur Charles VI, du 4 mars 1721. Il portait : *l'écu timbré d'une couronne à l'antique, chaque rayon surmonté d'une perle et supporté de deux griffons d'or, armés et langués de gueules*.

Le cimier est un coq de gueules, becqué et onglé d'argent.

(Nob., pp. 383 et 686; vrai Suppl., p. 224; nouv. vrai Suppl., pp. 155 et 218.)

DE BAILLET.

I. Nicolas Baillet, chevalier, seigneur de Lintere, épousa, en 1421, Claudine DE RIVIÈRE. Leur fils Rasse suit.

II. Rasse Baillet, seigneur de Lintere, Nederlande, Ham-sur-Lesse et de Chevetoque, fut père, par Jeanne DE GENE, son épouse, de Pierre qui suit.

III. Pierre Baillet épousa Nicole DE BONCOURT. De ce mariage vint :

IV. Guillaume Baillet, capitaine au service de S. M. C., commandant d'Arlon, lequel s'allia avec Elisabeth DE GORCROY, dont il eut Mathieu qui suit.

V. Mathieu Baillet, seigneur de la Tour et de Gommery, épousa Marguerite DE LANZER. De ce mariage naquirent :

1^o Maximilien-Antoine, qui suit;

Et 2^o Jacques, rapporté après la postérité de son frère.

VI. Maximilien-Antoine Baillet, conseiller et receveur-général de la province de Luxembourg, fut anobli par lettres du roi Charles II, données à Madrid le 1 septembre 1674. Il épousa Marie COENEN, dont il eut :

1^o Jean-Baptiste, qui suit;

Et 2^o Christophe-Ernest de Baillet, seigneur de Reckingen, Strassen et Munischbach, conseiller d'état et président du grand conseil à Malines, mort étant chef et président du conseil privé à Bruxelles en 1732. Il avait obtenu de l'empereur Charles VI, par lettres du 10 mars 1719, tant en considération de ses services que de ceux de son père, de son aïeul, de son bisaïeul et de son trisaïeul, des supports et le titre de comte, avec la clause qu'au défaut de sa postérité cette dignité passerait à l'aîné des descendants de son frère aîné, feu Jean-Baptiste de Baillet, seigneur de la Tour, et à ses hoirs et successeurs mâles et femelles, nés et à naître en légitime mariage. Son écusson était timbré d'une couronne de comte, et supporté par deux aigles de sable. On ignore son alliance et sa postérité.

VII. Jean-Baptiste de Baillet, seigneur de la Tour, Gorcy, Cussigny, etc., conseiller de la courte robe, et député de la noblesse de Luxembourg, épousa Marie-Thérèse DE MARCHANT, fille de Guillaume, seigneur de Lannoy, Haveau et Drochette, au pays de Luxembourg, anobli le 17 août 1676, et d'Anne DE POTESTAT. De cette alliance vinrent :

1^o Maximilien-Antoine, qui suit;

Et 2^o Bonaventure-Servais-François de Baillet, major d'infanterie au service de l'impératrice-reine, qui fut créé comte de Baillet et de la Tour par lettres du 19 juillet 1752, avec faculté d'affecter ce titre sur quelque terre dans les Pays-Bas autrichiens, tant pour lui que pour ses descendants mâles et femelles. Il mourut en 1760, ayant épousé à Anvers N.... COGHELS, fille de Jean-Baptiste et de Marie SIMONS.

VIII. Maximilien-Antoine de Baillet, seigneur de la Tour, capitaine au service de S. M. C., épousa Marie-Josèphe del Patrocinio D'ESCALANTE, fille de don Gregorio D'ESCALANTE, maréchal-de-camp de S. M. C., et de Catalina-Florencia DE LA MADRIZ. De cette alliance vint :

IX. Jean-Baptiste-Alexandre-Antoine de Baillet, créé comte de Baillet et de la Tour, seigneur de Sincel et de Montquintin, député de l'état noble de Luxembourg, lequel épousa Marie-Françoise comtesse DE ROSIÈRES (d'après

l'acte d'admission aux états de Luxembourg pour ledit Jean-Baptiste-Alexandre-Antoine, vérifié par le héraut-d'armes Jaerens en 1761; mais il n'y est pas parlé de l'anoblissement de son bisaïeul).

Postérité de Jacques de Baillet, fils puîné de Mathieu et de Marguerite de Lanzer, ci-devant.

VI. Jacques de Baillet, seigneur de Bellefontaine, Wilesart en Lancourt, fut officier-bailli de la ville et châtellenie de Couvin. On ignore le nom de celle qui fut sa femme, mais on sait qu'il en eut un fils, nommé Gérard, qui suit.

VII. Gérard de Baillet, bailli du prince de Liège et de la ville et châtellenie de Couvin, brisa ses armes d'une bordure dentelée d'or. Son épouse fut Marie-Catherine-Thérèse-Anne-Dorothée DE SYRE DE GONGNIES, fille de Jean-Baptiste, seigneur de Behain, et d'Anne-Marguerite DE GOSCE. De ce mariage vint :

VIII. Charles-Raymond de Baillet, seigneur de Merlemont, Dourbessemont, Chine et Spy, naquit à Liège. Il fut baron et seigneur de Gesves, en 1761, et obtint des supports et le titre de vicomte (de comte d'après les *Fragm. généal.*, t. I, p. 76) de son nom, applicable sur une terre et seigneurie à son choix, par lettres du 7 décembre 1754. Il épousa Thérèse-Françoise (1) DE ROMRÉE, fille de Jean-Antoine-Conrad, seigneur de Vichenet et de Botté, et d'Anne-Cécile-Jacobine D'HILLEBRANDES. Il portait l'écu de ses armes entouré d'une bordure engrêlée d'argent. Ses enfants furent :

1^o Charles-François-Amour, qui suit;

2^o Alexandre de Baillet-de Merlemont, qui fut enseigne aux gardes espagnoles en 1765;

Et 3^o Charles-Théodore de Baillet-de Merlemont, qui fut cadet, puis enseigne aux gardes wallonnes en 1765.

IX. Charles-François-Amour de Baillet, vicomte de Merlemont, baron de Geffe, épousa, en octobre 1762, à Alost, Isabelle-Marie-Josèphe VILAIN, fille aînée de Charles-Ignace (2) et d'Isabelle DU BOIS.

La famille de Baillet porte pour armes : *d'azur à une voile en poupe, attachée à une antenne posée en fasce, le tout d'or. Timbre : un casque d'argent grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, une biche au naturel* (Fig. 110).

(*Nob.*, pp. 471 et 670; *suite du Suppl.*, 1686-1762, pp. 256, 255 et 264; *Fragm. généal.*, t. V, p. 75; *État armorial*, p. 5).

(1) D'après les *Fragm. généal.*, t. V, p. 76, — et Thérèse-Thérénce d'après la *Suite au Suppl.*, 1686-1762, p. 264.

(2) D'après les *Fragm. généal.*, t. V, p. 76, — et Charles-François-Joseph, d'après la *Suite au Suppl.*, 1686-1762, p. 264.

DE BAILLEUL.

François de Bailleul, seigneur de Bailleul, en Artois, et de St-Martin, épousa Aleyde DE CULEMBOURG, fille de Gaspard, sire de Culembourg, de Hooghstraeten et de Borssele, et de Jeanne DE BOURGOGNE. Dont :

Antoine de Bailleul, baron de Lesdain et de St-Martin, qui épousa Marguerite DE MÉRODE-MORIAMEZ.

Maximilien de Bailleul, fils d'Antoine qui précède, fut baron de Lesdain et de St-Martin, seigneur de Bailleul, etc. Il fut créé chevalier par lettres du roi Philippe II, le 20 mars 1596. Plus tard les archiducs Albert et Isabelle érigèrent la terre et seigneurie de Bailleul en comté en sa faveur, par lettres du 8 février 1614. Sa femme, Christine DE LALAING, était fille puînée de Philippe comte DE LALAING, baron d'Escornaix, sénéchal de Flandres, grand-bailli du Hainaut et gouverneur de Valenciennes, et de Marguerite DE LIGNE-AREMBERG. De ce mariage :

1^o Marie-Claire, comtesse de Bailleul, qui fut mariée à Albert-François DE LALAING, comte d'Hooghstraeten, baron de Leuze, Heyne et Pecq, seigneur d'Eeckeren, etc., dont elle fut la première femme;

Et 2^o Marguerite de Bailleul, comtesse de Bailleul, baronne de Lesdain et de St-Martin, qui fut femme d'Ambroise DE HORNES, comte de Baucignies, baron de Boxtel, seigneur de Lokeren, général de l'artillerie du roi d'Espagne, grand-fauconnier des Pays-Bas, gouverneur et capitaine-général de la province d'Artois. (Voir HORNES.)

Armes de la famille de Bailleul : *d'argent à la bande de gueules*. Cimier : *une tête et col de licorne d'argent, entre un vol de l'écu* (Fig. 111).

(Nob., p. 101 et 164; *Suite au Suppl.*, 1555-1614, p. 255; *Vrai Suppl.*, p. 57; *nouv. vrai Suppl.*, p. 44; *Mélang. de Généal.*, p. 55.)

LE BAILLY.

I. Renom le Bailly, seigneur d'Inghuem, Lynde, ambassadeur des archiducs Albert et Isabelle à la cour de France, conseiller au conseil provincial d'Artois, puis du grand conseil à Malines en 1606, et de là du conseil privé, mourut le 21 février 1624 et gît dans l'église de S^{te}-Gudule à Bruxelles, avec épitaphe et ces 4 quartiers : *le Bailly, le Waitte, Descardins, d'Octines*. Son épitaphe se trouve dans le *Tombeau des Hommes illustres*, pp. 66 et 67. Il avait épousé Catherine DE MAIGNY, morte le 14 novembre 1613, et en eut trois enfants, qui suivent.

1^o Jean suit;

2° Charles le Bailly, chevalier, conseiller du grand conseil à Malines en 1637;

Et 3° Florence le Bailly, femme d'Antoine DE LA TOUR, dit DE PRAET, seigneur de Hogenhove, avoué d'Ypres, fils de Philippe, seigneur de Briarde.

II. Jean le Bailly, seigneur d'Inghuem, fut conseiller du conseil privé en 1640, ayant été auparavant président du conseil d'Artois. Il épousa Marie DU VAL, fille de Nicolas, seigneur de Natoy, mayeur d'Arras, et d'Isabeau COURONNEL. De cette union naquit :

III. Philippe le Bailly, seigneur d'Inghuem, mort conseiller du conseil de Brabant, épousa CARINS, fille d'Adrien et de Pétronille VAN DE WALLE. Leur fils Adrien suit :

IV. Adrien le Bailly, seigneur d'Inghuem, Linde, etc., mourut le 8 juin 1713 et fut inhumé à Goeulzin, au pays d'Artois. Il avait épousé Marie-Robertine ZEGHERS, laquelle lui survécut jusqu'au 24 février 1760, et fut enterrée, avec épitaphe et 16 quartiers, à Rosselaere. Elle était fille de Guillaume et de Jeanne-Albertine PALLY. De ce mariage vinrent :

1° Joseph-Adrien, qui suit;

2° Marie-Charlotte;

Et 3° Philippine le Bailly.

V. Joseph-Adrien le Bailly, seigneur d'Inghuem, ter-Linde, etc., fut bourgmestre du Franc de Bruges et receveur-général du même pays. Il épousa en premières noces VOET, dame de Tillegghem et de Maerloop, et en secondes noces BYRS, fille de François-Primitif, natif d'Ypres. Les enfants nés de ces deux femmes furent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Philippe le Bailly, seigneur de Tillegghem, trésorier de la ville de Bruges en 1752, 1753, 1755 et 1765, épousa VERANNEMAN, fille de Jacques, seigneur de Lannoy, et de VAN ALTERE.

2° Charles-Adrien le Bailly, seigneur de Maerloop, bourgmestre du Franc de Bruges, obtint le titre de baron le 18 juin 1774.

3° N.... le Bailly, femme de Marc-Albert ARAZOLA DE ONATE, seigneur de Zuytcote, sans enfants.

4° N.... le Bailly, mariée à N.... COPPIETERS.

(Du 2^d Lit.)

5° N.... le Bailly, femme de N.... DE WOUWER.

6° N.... le Bailly, au service du roi d'Espagne.

7° Hubert le Bailly, chanoine gradué noble de St-Donas à Bruges.

8°, etc., et encore deux ou trois enfants.

(Fragm. généal, t. V, p. 184; État arm., p. 3.)

BALBANI.

Godefroid-François Balbani obtint des supports et le titre de chevalier, par lettres de l'an 1661. Ses armes étaient : *d'argent à trois bandes d'azur, chaque bande chargée de trois aiglettes d'argent, aliis d'or* (Fig. 112).

(Nob., p. 407; vrai Suppl., p. 177; nouv. vrai Suppl., p. 141.)

BALLET.

François Ballet, seigneur de la Croix, en Artois, fut anobli par lettres du 16 mai 1595, entérinées en la chambre des comptes à Lille, le 29 mai 1597. Il fut bailli-général de l'abbaye de St-Vaast à Arras, et ensuite avocat fiscal du conseil provincial d'Artois, et mourut conseiller du grand conseil à Malines en 1631. Il avait été marié à Marie LE PIRE, nièce de Jean SARRASIN, mort abbé de St-Vaast, et archevêque de Cambray en 1598, dont il a eu deux fils.

Il portait : *d'argent à 3 mouchetures d'hermines de sable* (Fig. 130).

(Nob., p. 96; nouv. vrai Suppl., p. 44.)

BALLET.

I. Ambroise Ballet, originaire de Bourgogne, eut de son épouse, N...., un fils, nommé Jean, qui suit.

II. Jean Ballet, archer à cheval de la garde du corps de l'empereur Charles-Quint, qu'il suivit fidèlement dans toutes ses expéditions de la Flandre, de la France, de l'Espagne, de l'Allemagne, de la Hongrie contre les Turcs, et d'Afrique, au siège de la Goulette et de Tunis. Ledit empereur, en récompense de ses bons, longs et fidèles services, l'anoblit, par lettres patentes, données à Bruxelles le 4 octobre 1540, avec une honorable pension. Il mourut le 30 novembre 1557, ayant épousé Marguerite MESUREUR, laquelle mourut le 6 avril 1570, laissant un fils, nommé Nicolas, qui suit.

III. Nicolas Ballet, chevalier du St-Sépulcre, par patentes du 13 septembre 1564, seigneur de Leeuwerborgh, grand bailli de la ville et châtellenie de Warneton, et capitaine d'une compagnie de 300 têtes d'infanterie, qu'il commandait au siège d'Ardembourg, où il fut blessé en 1590. Il mourut de ses blessures le 10 septembre 1590, ayant épousé à Westere, le 6 août 1577, Françoise BAVE, dame héritière de Leeuwenborgh. Cette dame, qui mourut le 4 juin 1628, était fille de Nicolas BAVE, chevalier, seigneur de Leeuwenborgh, et de Marie DE POLINCHOVE. De ce mariage vinrent sept enfants, savoir :

- 1^o Emmanuel, qui suit;
- 2^o Marie, qui mourut jeune;
- 3^o Françoise, aussi morte jeune;
- 4^o Adrienne, qui décéda également en bas âge;
- 5^o Maximilien Ballet, religieux à l'abbaye d'Eenham, qui mourut en 1607;
- 6^o Alexandre Ballet, chanoine de St^e-Pharaïlde à Gand, qui mourut le 21 septembre 1648;

Et 7^o Marc-Antoine Ballet, lequel s'établit à Vienne. Par acte original, en date du 13 avril 1645, il est nommé *nobilissimus dominus Marcus-Antonius Ballet sereniss. archiducis Leopoldi-Guilielmi dominorum Ephæborum præfectus*. Il épousa, à Vienne, une dame dont on ignore le nom. Leurs enfants furent :

A. Dominique-Pie Ballet, précepteur des pages, et, en 1655, interprète des langues orientales à la cour de Vienne. Il accompagna l'ambassadeur à Constantinople. Il se maria à Vienne et laissa de la postérité.

B. Claire-Eugénie Ballet, religieuse de St^e-Claire à Vienne.

Et C. Ferdinand-François Ballet, religieux Bernardin.

IV. Emmanuel Ballet, chevalier, seigneur de Leeuwenborgh et de Schilde, premier échevin des parhons de Gand, fut créé chevalier par lettres du 26 octobre 1629. Il épousa en premières noces Madeleine DE BEER, veuve de Philippe DE RYM, seigneur de Roosdonck, et fille de Jean DE BEER, chevalier, seigneur de Meulebeke, etc., et de Robertine D'AUBERMONT. Sa seconde femme fut Marguerite DE MARNIX, fille de Gérard, chevalier, baron de Pottes, laquelle mourut le 28 août 1636. Enfin, il épousa en troisièmes noces Marie VAN SCHEYNGHEM, fille de Josse, seigneur de Heinhout, Hovesant, Ravesteyn, et de Claire SANDERS. Du premier lit sortirent :

1^o Adrien-François, qui suit;

Et 2^o Jean-Charles Ballet, dont l'article suivra après la postérité de son frère.

V. Adrien-François Ballet, seigneur de Leeuwenborgh, capitaine au service

d'Espagne, épousa, le 26 août 1652, Jeanne-Marie VAN SPIERE DE MOOREGHEM, laquelle portait pour armes : *d'argent à la croix d'azur, chargée en cœur d'un écusson d'argent, à 3 quintefeilles de gueules* (Fig. 113). Elle était fille de Charles VAN SPIERE, seigneur de Mooreghem et de Ravereyen, et d'Anne DELVAL, dame de Steenbecke. Elle mourut le 26 avril 1686, étant veuve depuis le 10 septembre 1669. Ces époux furent inhumés à Mooreghem sous une pierre bleue, avec leurs 8 quartiers. Trois enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Emmanuel, qui suit;

2° Marie-Pétronille Ballet, qui fut femme d'Emmanuel VAN DER MEERE, bourgmestre de la ville d'Audenarde;

Et 3° Robertine-Françoise Ballet, qui fut mariée à Jean-François DE CASTRO, échevin, ensuite bourgmestre et puis receveur-général de la châtellenie d'Audenarde, mort le 31 mars 1743. Elle mourut le 6 octobre 1725. Dont :

a. Jean-François DE CASTRO, mort jeune.

b. Emmanuel-François-Joseph DE CASTRO, mort en 1708, âgé de 15 ans.

c. Isabelle-Françoise DE CASTRO, morte le 7 mai 1759; dévôte.

d. Marie-Josèphe DE CASTRO, religieuse à Courtrai, dans l'abbaye de Groeninghe, décédée en 1752 abbesse d'Hemelsdael, à Bruges.

Et e. Eugène-Ignace DE CASTRO, chanoine de Courtrai, ensuite chantre de St-Bavon à Gand, et puis trésorier et chantre. Il fut député du clergé de Gand aux États de Flandres, et mourut, le 12 mai 1762, à l'âge de 66 ans, comme l'indique l'épithaphe suivante, que l'on remarque en l'église de St-Bavon à Gand.

D. O. M. Expectantes beatam spem et adventum magni Dei illec jacent, prænobilis dominus Joannes Franciscus de Castro, civitatis Aldenardensis olim consul, etiam utriusque castellanix thesaurarius, qui obiit 31 martii 1743; et ex prænobili conjuge dom^a Roberta-Francisca Ballet de Leeuwenbourg proles ejus binæ, d. Isabella-Francisca, Deo devota, qui obiit 7 maii 1759, nec non d. Eugenius-Ignatius, pbr. J. U. L., collegiatæ ecclesiæ Cortracensis canonicus, dein exemptæ hujus cathedralis canonicus graduatus, thesaurarius, ac demum cantor, et per annos novem pro clero Gandavensi ad comitia Flandriæ deputatus, qui fundato anniversario obiit 12 maii 1762, ætatis 66. Precare lector ut R. I. P.

VI. Emmanuel Ballet, seigneur de Leeuwenbourg, épousa : 1° Marie-Marguerite VAN DEN KERCKHOVE, dite VAN DER VARENT, qui portait *d'argent à la bande losangée de sable, à la bordure engrêlée de gueules* (Fig. 114); elle était fille de Jean DE KERCKHOVE, dit VAN DER VARENT, et de Jeanne DE DOYS, dont les armes étaient : *d'argent à trois rencontres de bœuf de sable* (Fig. 115); elle mourut le 28 septembre 1679 et gît à Mooreghem.

2^o Charlotte-Hippolyte VOLCAERT, morte le 6 octobre 1698, fille de Philippe, chevalier, et de Catherine NIEULANT. De ces deux femmes vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Emmanuel, qui suit.

(Du 2^a Lit.)

Et 2^o Catherine-Charlotte Ballet, alliée, en février 1699, à Charles-François VAN HOOGHBROECK ou HOOBROUCK, seigneur d'Asperen, Synghem, Axelwalle, etc., morte le 5 juin 1735.

VII. Emmanuel Ballet, seigneur de Leeuwenbourg, mourut le 28 décembre 1741, ayant épousé, en premières noces, Catherine DELLA FAILLE, morte sans postérité le 23 septembre 1703, fille d'Albert, seigneur de Landeghem, et en secondes noces Barbe REYLOF, morte le 19 mars 1711, fille de Jacques et de Madeleine GEELHAM ou GEELHAND, d'Amsterdam, où elle mourut fort jeune en 1688, petite-fille d'Olivier REYLOF et de Barbe SERRAERS. Une fille unique naquit de ce second mariage, savoir :

VIII. Marie-Barbe Ballet, fille unique et héritière, fut mariée, le 16 août 1730, à Philippe-Renier-Hyacinthe DE THIENNES, comte de Rumbecke, baron d'Ere, d'Heukelom, seigneur de Caestre, du pays d'Hazelt, etc., chambellan de S. M. I. et R., mort en 1748. Elle mourut le 9 décembre 1749, laissant un fils unique, qui suit.

Charles-Louis-Albert DE THIENNES, comte de Rumbecke, baron d'Ere, allié, le 19 février 1758, à Marie-Anne-Françoise-Colette DE LICHTERVELDE, née le 29 janvier 1736, créée dame de la croix étoilée le 3 mai 1770, fille aînée de Charles-François-Joseph comte DE LICHTERVELDE, baron d'Herzelles, seigneur d'Eecke sur l'Escaut, etc., chambellan de Leurs Majestés Impériales, et de Marie-Anne-Colette VAN DEN MEERSCHE.

Postérité de Jean-Charles Ballet, fils cadet d'Emmanuel et de Madeleine de Beer, ci-devant.

V. Jean-Charles Ballet, seigneur de Schilde, épousa, en premières noces DE SECLIN, et, en secondes noces, Anne-Marie ANCHEMANT, fille de Ferdinand, et d'Isabelle LE POYVRE. Du second lit naquirent :

1^o Gérard-François Ballet, seigneur de Schilde;

Et 2^o Jean-Ferdinand, qui suit.

VI. Jean-Ferdinand Ballet, épousa Thérèse VAN DEN KERCHOVE, fille de François, et mourut le 22 décembre 1742. Dont :

VII. Marie-Thérèse-Françoise Ballet, fille unique et héritière, fut mariée, en premières noces, en 1727, à Louis DE ROCKELFING, seigneur de Nazareth, et, en secondes noces, le 24 juin 1739, à Jacques-François-Florent DE THIENNES, colonel au régiment de ligne-dragons, et lieutenant-colonel des cheveu-légers de Löwenstein, tué à la bataille de Hochkirchen, le 14 oct. 1758. Ce dernier était fils de Théodore-Gautier baron de Leyenbourg, seigneur de Curembruge, de les-Pierres, et de Marie-Philippine VAN DER GRACHT, chanoinesse d'Andenne. De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

A. Eugène-Albert-Bavon DE ROCKELFING, seigneur de Nazareth et Volmerbeke, né le 1 octobre 1729, mort à Vienne, sans alliance, le 13 mars 1759.

B. Louis-Emmanuel DE ROCKELFING, né le 30 juillet 1733, seigneur de Nazareth, capitaine de dragons, allié à Gand, le 10 avril 1766, à Marie-Françoise-Mathée-Jacqueline DE GHELLINCK.

C. Marie-Catherine DE ROCKELFING, née le 10 juillet 1732.

D. Marie-Robertine-Antoinette DE ROCKELFING, née le 1 novembre 1734.

(Du 2^d Lit.)

E. Josèphe-Colette DE THIENNES, née le 30 juin 1740.

F. Théodore-Marie-Catherine DE THIENNES, née en 1744, alliée, le 29 avril 1770, à Maximilien-Joseph-Frédéric-Corneille DELLA FAILLE, dit le baron d'Oycke, échevin des parchons à Gand.

G. François-Théodore-Laurent comte DE THIENNES, aîné, chambellan de Leurs Majestés Impériales, allié, le 23 avril 1769, à Marie-Colette-Jeanne-Baptiste DE LICHTERVELDE, née le 2 septembre 1743.

H. Philippe-Maximilien-Auguste DE THIENNES, né le 12 février 1748, capitaine au régiment de St-Ignon.

Et I. Éléonore-Françoise DE THIENNES, née le 22 mars 1750.

La famille Ballet porte pour armes : *d'azur au lion d'or, armé et lampassé de gueules, au chef d'or à une aigle naissante de sable*. Cimier : *un lion naissant de l'écu, entre deux pattes d'aigle de sable* (Fig. 116).

(Nob., p. 259; vrai Suppl., p. 107; nouv. vrai Suppl., p. 84; Mélang. de Généal., pp. 19 et 78; Fragm. généal., t. VI, p. 64.)

DE BAMBEECK.

Thierry de Bambeeck, né à Amsterdam, fut réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses prédécesseurs, et anobli de nouveau en tant que besoin serait, par lettres du roi Charles II, données à Madrid le 26 janvier 1682.

Armes : d'hermines au franc canton de gueules; l'écu timbré d'un casque d'argent grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'hermines et de gueules, et au-dessus, en cimier, un lévrier naissant d'hermines (Fig. 117).

(Nob., p. 521.)

DE BANDE.

François-Eustache de Bande, du pays de Luxembourg, fut honoré de la dignité de chevalier, par lettres du 10 décembre 1699.

Ferdinand-Joseph de Bande, seigneur de Breaugies, Rinsart, Beaurieu, Engies, etc., obtint des supports et le titre de baron, applicable à quelque terre située sous la domination de S. M. I. et C., par lettres du 8 mai 1728.

Les armes de cette famille sont : d'azur à une force de tondeur renversée d'argent, accompagnée de trois quintefeuilles de même, deux en chef, une en pointe (Fig. 118).

(Nob., pp. 612 et 720.)

BANE (Voyez ADRIANSENS).

BANU DE DUYTRINGHE.

Sébastien Banu de Duytringhe, natif du pays de Luxembourg, colonel du régiment de Berlaimont, fut anobli en considération de ses services, par lettres du 29 juillet 1609, enregistrées à Lille.

(Nob., p. 150.)

DE BARBANÇON OU BARBENSON.

I. Isaac de Barbenson et de la Buichière, pair du Hainaut, épousa Mehault DE RUMIGNY, qui portait pour armes : d'or au double trescheur, fleuroné et contrefleuronné de sinople, au santoir de gueules brochant sur le tout (Fig. 119). Elle était fille de Hugues, 1110. Dont :

II. Nicolas, sire de Barbenson et de la Buichière, eut pour femme Jolente DE SAINT-AUBERT, qui portait de gueules à 3 chevrons d'or (Fig. 120), fille de Gilles, sénéchal du Hainaut, et de Berthe DE BOUCHAIN, fille de Godefroid, châtelain de Valenciennes. Leur fils Nicolas suit.

III. Nicolas de Barbenson, sire de ce lieu et de la Buichière, épousa Marie, fille du comte DE MONTFORT, dont les armes étaient *d'argent au lion de gueules* (Fig. 121). Cette dame fonda l'abbaye de Thure, l'an 1244. De cette union vint :

IV. Nicolas, sire de Barbanson et de la Buichière, fonda la chapelle de Buissière. Sa femme fut Isabelle DE SOISSONS, qui portait : *d'azur semé de fleurs-de-lis d'or, en cœur un lion naissant d'argent* (Fig. 122). Elle était sœur de Jean, comte DE SOISSONS, seigneur de Chimay, où il fonda le collège des chanoinesses. De ce mariage vinrent.

1° Jean, qui suit.

Et 2° N..... de Barbenson, qui porta, ainsi que sa postérité : *burelé d'argent et d'azur de 10 pièces, à 3 lions de gueules brochant sur le tout*. Il épousa une dame qui portait pour armes : *d'azur à la croix ancrée d'argent*. Dont :

a. Jeanne de Barbenson, dame de Villers-sire-Nicol, femme de Gérard D'ENGHIEN, seigneur de Havrech, dont les armes étaient : *gironné d'or et de gueules de 10 pièces, le gueules chargé de 3 croisettes au pied fiché d'argent* (Fig. 123).

Et b. Ide de Barbenson, alliée à Thierry, seigneur DE SENZEILLES, qui portait *de vair appointé en bande, parti de même en barre, au chevron de gueules sur le tout* (Fig. 124).

V. Jean, sire de Barbenson, de la Buissière, Jeumont, Merles, pair du Hainaut, épousa Marie D'ANTOING, fille de Hugues, seigneur dudit lieu. Leurs enfants furent :

1° Guillaume de Barbenson et de la Buissière, pair du Hainaut, épousa Isabelle D'ARGIES, qui portait : *d'or à l'orle de 6 merlettes de gueules* (Fig. 125), et qui était fille du seigneur D'ARGIES, mort en 1351. Dont 3 enfants; voir A. B. et C.

A. Jean, seigneur de Barbenson, de la Buissière, Merle, Jeumont, eut pour femme Jolente DE GAVRE, dite DE LENS, dont les armes étaient *écartelé, aux 1 et 4 d'azur au lion d'or; aux 2 et 3 de gueules à 3 lions d'argent* (Fig. 126). Ces époux eurent trois filles, savoir :

a. Jeanne de Barbenson, mariée à Robert DE BÉTHUNE, qui portait *d'argent à la fasce de gueules* (Fig. 127), vicomte de Meaux, sans génération.

b. Eustache, dame heritière de Barbenson, la Buissière, Merle, etc., femme de Jean baron DE LIGNE, qui portait *d'or à la bande de gueules* (Fig. 128). Ce fut par ce mariage que la terre de Barbenson entra dans la maison de Ligne. Jean de Ligne mourut en 1443.

Et c. Jolente de Barbenson, dame de Montigny et St-Christophe, alliée

à Othon DE LALAIN, qui portait *de gueules à 10 losanges accolées d'argent, 3, 3, 3 et 1* (Fig. 129). Il était grand-bailli du Hainaut.

B. Regnault de Barbenson, chanoine de St-Lambert à Liège.

Et C. Agnès de Barbenson, épouse de Hellin DE WAZIÈRES, seigneur dudit lieu et de Hedicourt, qui portait *d'azur à l'écusson d'argent* (Fig. 131).

Et 2^o Nicolas, qui suit.

VI. Nicolas de Barbenson, seigneur de Jeumont, Solre-le-Château, *brisa ses armes d'une bande vivrée d'azur*. Sa femme, Marguerite DE MONTHABLON, portait pour armes : *de sinople à 3 pals de vair renversé, au chef d'or au lis naissant de gueules* (Fig. 132). De cette union naquirent :

1^o Guillaume, qui suit.

Et 2^o Allard de Barbenson, seigneur de Solre-le-Château, gouverneur du comté de Blois, etc. *Il brisa ses armes d'un anneau d'azur en cœur*. Il épousa N.... Dont il eut :

Henri de Barbenson, seigneur de Solre-le-Château, qui brisa comme son père, et qui épousa Isabeau DE MONTIGNY, dont les armes étaient : *burelé d'argent et d'azur de 12 pièces* (Fig. 133). De ce mariage vint :

Jeanne de Barbenson, dame héritière de Solre-le-Château. *Elle brisait comme son père et comme son aïeul*. Son mari fut Gilles DE BERLAIMONT, dont les armes étaient : *fascé de vair et de gueules de 6 pièces* (Fig. 134). Leur fils, Jacques DE BERLAIMONT, seigneur de Solre-le-Château, eut pour femme Catherine DE ROBERSART, qui portait : *de sinople au lion d'or, armé et lampassé de gueules* (Fig. 135). De ces derniers époux naquit Adrienne DE BERLAIMONT, dame de Solre-le-Château, épouse de Bauduin DE LANNOY, seigneur de Molembais, dont les armes étaient : *d'argent à 3 lions de sinople, à la bordure engrêlée de gueules, un écusson d'azur à et qui fut père, par sa dite femme, de Bauduin DE LANNOY, qui portait sans bordure et en cœur les armes de Berlaimont*. Ce dernier était seigneur de Molembais et de Tourcoing, et épousa Michelle D'ESNES, dont les armes étaient : *de sable à 10 losanges accolées d'argent, 3, 3, 3 et 1* (Fig. 136); elle était dame de Cauroy et de Beauvoir.

VII. Guillaume de Barbenson, seigneur de Jeumont, d'Onstiennes, etc., portait comme son père. Il épousa Philippotte DE PORTES, dont les armes étaient *burelé d'argent et d'azur de 10 pièces, à la bande de gueules brochant sur le tout* (Fig. 137). Leurs trois enfants suivent.

1^o Gérard. Son article suit.

2^o Jean de Barbenson. Sa postérité se trouve après celle de son frère Gérard.

Et 3^o Godefroid de Barbenson, seigneur d'Avelin. *Il brisa d'une bordure*

engrêlée d'azur, ainsi que sa postérité. Il épousa Catherine DE GHISTELLES, qui portait comme ci-devant. Leur fils Godefroid suit.

Godefroid de Barbenson, dit de Lardenois, seigneur d'Avelin, fut allié à Jeanne DE SELLES, dite DE TILLI. Dont :

Jean de Barbenson, dit d'Onstienne, seigneur d'Avelin, épousa Catherine DE LANTHIER, dont les armes étaient d'or à 3 *casques de gueules* (Fig. 138). De cette union vint :

Léon de Barbenson, dit Lardenois, seigneur d'Avelin, qui épousa Marguerite DE HERSSENT, dont les armes étaient d'or à 3 *hures de sanglier de sable* (Fig. 139). Dont :

Isabelle de Barbenson, dame d'Avelin, alliée à Jean DE COURTEVILLE, seigneur de la Buissières. Il portait : d'or à la *croix ancrée de gueules* (Fig. 140).

VIII. Gérard de Barbenson, dit aux rouges yeux, seigneur de Roubaix, Jeumont, etc., portait les armes pleines de sa famille. Il épousa Jeanne DE CHASTELER, fille du seigneur du dit lieu, qui portait : d'or à la *bande de gueules, chargée de 3 fleurs-de-lis d'argent* (Fig. 141). Ils eurent deux enfants, savoir :

1^o Jean, qui suit.

Et 2^o Jeanne de Barbenson, alliée à Simon DE LALAIN, qui portait : *écartelé, aux 2 et 3 d'or au chef d'argent à 3 bandes de gueules* (Fig. 142). Il était seigneur de Quiéring, Escaussines, grand-bailli du Hainaut, et gît avec sa femme à Crespin.

IX. Jean de Barbenson, seigneur de Jeumont, eut pour femme Philippotte DE WERCHIN, dont les armes étaient : *de sinople aux billettes et lion d'argent* (Fig. 143). Elle était dame héritière de Werchin, de Longueville et de Valincourt. De ce mariage naquirent quatre enfants, savoir :

1^o Jean, qui suit.

2^o Jeanne de Barbenson, alliée à Jean DE JAUCHE, qui portait : *de gueules à la fasce d'or, surmontée d'une fasce vivrée de même* (Fig. 144).

3^o Marie de Barbenson, femme d'Adrien DE BAILLÉUL, en Artois. Il portait : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent à la bande de gueules; aux 2 et 3 de gueules à la bande, accompagnée de 6 billettes en orle d'or* (Fig. 145).

Et 4^o Jeanne de Barbenson, dame de Longueville, alliée à Jacques DE GHISTELLES, seigneur de Dudzeele, dont les armes étaient : *de gueules au chevron d'hermines* (Fig. 146).

X. Jean de Barbenson, seigneur de Jeumont, Longueville, Werchin, Wallincourt et Cisoing, sénéchal de Hainaut, épousa Jeanne héritière DE CAMMY, qui portait d'or à 10 *losanges, accolées de gueules* (Fig. 147). Ils eurent deux fils, savoir :

1^o Jacques de Barbenson, seigneur de Jeumont et de Werchin, sénéchal du Hainaut, prit le nom et les armes de Werchin, et épousa Jacqueline DE MOUY, laquelle portait *de gueules fretté d'or*. De ces époux sont issus les seigneurs de Werchin (Fig. 148).

Et 2^o Christophe, qui suit.

XI. Christophe de Barbenson, seigneur de Cammy, épousa Jeanne DE SARREBRUGE. Cette dame portait : *d'azur semé de croisettes, recroisettées au pied fiché d'or, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules* (Fig. 149). Dont :

XII. Jean de Barbenson, seigneur de Cammy, allié à Gabrielle DE HENNIN, dont les armes étaient : *de gueules à la bande d'or* (Fig. 150). De cette alliance vint :

XIII. Jean de Barbenson, qui épousa N.... DE PISELIEU. Elle portait : *d'argent à 3 lions de gueules* (Fig. 151). De ce mariage naquit :

XIV. François de Barbenson, seigneur de Cammy, qui eut pour femme Antoinette DE WAZIERES, dame de Hédicourt et de Hangier. Elle portait comme ci-devant.

VIII. Jean de Barbenson, fils puîné de Guillaume et de Philippotte DE POTTES, dont il a été parlé ci-devant au degré VII, fut seigneur d'Onstienne. Il brisa ses armes d'une bordure engrêlée d'azur, ainsi que sa postérité. Il épousa Alix DE WEZ, dont les armes étaient *d'or au chef de gueules* (Fig. 152). Elle était dame de Willemont et mourut en 1428. De cette alliance vinrent :

1^o Guy de Barbenson, qui suit.

Et 2^o Godefroid de Barbenson, qui épousa Waudru DE HANNECART.

IX. Guy de Barbenson, dit de Lardenois, seigneur d'Onstienne, Willemont, etc., épousa Marie DE ROISIN, qui portait : *bandé d'argent et de gueules de six pièces* (Fig. 153). Dont Guy et Jean, qui suivent.

1^o Guy. Son article suit.

Et 2^o Jean de Barbenson, seigneur d'Onstienne, allié à Elisabeth D'ENGHIEN, dont les armes étaient : *gironné d'argent et de sable de 10 pièces, les giron de sable chargés de 3 croisettes recroisettes au pied fiché d'or* (Fig. 123 et 154). Leur fille Catherine de Barbenson fut femme d'Adrien DE BLOIS, seigneur de Rumigny, qui portait : *de gueules à deux fascés brelessées et au contre-brelessées d'argent, au franc quartier de gueules, à 3 pals de vair, chef d'or* (Fig. 155).

X. Guy de Barbenson, seigneur de Willemont, épousa N.... DE WEZ, dont les armes étaient comme ci-devant. De cette union vinrent :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Louis de Barbenson, chanoine de Trêves.

XI. Jean de Barbenson, seigneur de Billemont, épousa Marie D'ARMOISES, qui portait : *gironné d'or et d'azur de 12 pièces* (Fig. 156). Dont :

XII. Bauduin de Barbenson, seigneur de Willemont, allié à Jeanne DE BOULANT, dame de Montjardin, dont les armes étaient : *d'azur à la croix d'or, cantonnée de 20 croisettes recroisettées au pied fiché, posées en sautoir, de même* (Fig. 157). Ces époux eurent trois enfants, savoir :

1° Everard de Barbenson, vicomte de Davre, seigneur de Montjardin, portait, ainsi que ses frères, *sans bordure*. Il eut pour femme Marguerite D'ONGNIES, dont les armes étaient : *écartelé; aux 1 et 4 de sinople à la fasce d'hermines; aux 2 et 3 d'argent à 3 lions de sable, couronnés d'or* (Fig. 32 et 158).

2° Henri, dont l'article suit.

Et 3° Anne de Barbenson, alliée à Florent D'ARGENTEAU, qui portait pour armes : *d'azur à la croix d'or, chargée de 5 coquilles de gueules, et cantonnée de 20 croisettes recroisettées au pied fiché, posées en sautoir d'or* (Fig. 78). Sans hoirs.

XIII. Henri de Barbenson, seigneur de Willemont, épousa Bonne D'ONGNIES, qui portait comme ci-devant. De ce mariage naquit :

XIV. Everard de Barbenson, vicomte de Davre, seigneur de Willemont et de Montjardin, mari de Louise comtesse D'OOSTFRIZE, dont les armes étaient : *de sable à la harpie couronnée d'or, la tête et la gorge d'argent, accompagnée de 4 étoiles d'or* (Fig. 159). Dont deux filles qui suivent :

1° Marie de Barbenson, vicomtesse d'Ave, ou de Davre, dame de Willemont, alliée à Albert duc D'ARENBERG, qui portait : *écartelé; aux 1 et 4 contre-écartelé d'or à la bande de gueules, et d'argent à trois lions de gueules; aux 2 et 3 d'or à la bande échiquetée d'argent et de gueules; et sur le tout de gueules à 3 quintefeuilles d'or* (Fig. 160).

Et 2° Bonne de Barbenson, alliée à N.... DE MÉRODE, marquis de Westerloo, dont les armes étaient : *d'or à quatre pals de gueules, à la bordure engrêlée d'azur*.

Les armes de BARBANÇON ou BARBENSON sont : *d'argent à 3 lions de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or* (Fig. 161).

(Fragm. généal. vol. III, p. 144)

DE BARBIEUS.

Toussaint de Barbieus, seigneur des Pretz et de Salonne, né à Lille, fut créé chevalier par le roi Philippe IV, par lettres du 11 février 1630, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 241.)

DE BARGIBAUT.

Jean de Bargibaut, premier conseiller-pensionnaire de la ville de Tournai, fut anobli par lettres datées de Madrid le 13 juin 1664.

Armes : *d'azur à la rose d'or, au chef de même chargé de 3 étoiles de gueules.*
Cimier : *une tête et col de maure, liée d'argent* (Fig. 162).

(*Nob.*, p. 451; et nouveau vrai Suppl., p. 147.)

BARING DE WALLERODE.

Jean-Henri Baring de Wallerode, seigneur dudit lieu, et pour un quart de la haute cour d'Amel, receveur de la seigneurie de St-Vit, obtint déclaration et confirmation d'ancienne chevalerie héréditaire, et permission de porter sur ses armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI, du 2 septembre 1717, enregistré dans la matricule de l'empire. — Puis, le 25 avril 1736, il obtint la confirmation du titre de chevalier, avec rétroaction au 2 septembre 1717.

Armes : *d'or à la croix de gueules posée en bande, la traverse alésée, accompagnée de 6 flammes au naturel, rangées en orle, les flammes sont représentées à 3 pointes* (Fig. 163).

(*Nob.*, pp. 658 et 775; nouv. vrai Suppl., p. 211.)

DE BARONAIGE, DIT DE LE WEEDE.

I. Jean de le Weede, chevalier, fit le voyage de la Terre-Sainte avec le duc Godefroid de Bouillon, l'an 1099, au mois de juillet. Il épousa Marie DE ROEBARON, et en eut Arnould, qui suit.

II. Arnould de le Weede accompagna son père en la Terre-Sainte, et épousa Madeleine DE HEINE. De ce mariage naquit :

III. Jean de le Weede, chevalier, qui prit le nom de Baronaige, par concession du roi de France en 1184. Sa femme fut Isabelle D'ESCORNAIX, dont il eut Arnould, qui suit.

IV. Arnould de Baronaige, dit de le Weede, chevalier épousa Élise DE LA VICHTE, fille du seigneur de la Vichte, maréchal de France, comme appert par un vieux registre de l'église de Lede, au pays d'Alost, en laquelle ils ont fondé leur anniversaire, à célébrer le 2 juillet de chaque année. La fondation date du 2 juillet 1240. De cette alliance vint :

V. Jean de Baronaige, époux de Marguerite, dame DE MOUWE, laquelle le fit père des quatre enfants qui suivent.

1^o Arnould de Baronaige, chevalier, seigneur de Wesemael, gouverneur de Louvain, épousa Charlotte DE BRIMEU et en eut Jean et Eustache de Baronaige, morts jeunes.

2^o Louis, qui suit.

3^o Jean de Baronaige.

Et 4^o Alise de Baronaige, épouse du seigneur DE LA FOSSE.

VI. Louis de Baronaige, chevalier, seigneur de Mouwe, épousa Anne, fille du vicomte DE HARLEBEKE, et en eut Gérard, dont l'article suit.

VII. Gérard de Baronaige, chevalier, seigneur de Mouwe, 1341, eut pour femme Élisabeth DE CORTROISIN, fille de Siger DE COURTRAY, chevalier, seigneur de Drongene et de Herseaux, et de Marie DE LANDEGHEM, lequel Siger mourut en 1337 et gît à Drongene (Tronchiennes). De ce mariage vinrent :

1^o Sohier ou Zeger de Baronaige, chevalier, l'an 1341, épousa Béatrix DE HEMBISE, par laquelle il fut père de :

a. Zeger de Baronaige, allié à Clémence DE HEMRICOURT, comme appert par leur partage, fait le 7 août 1407.

b. Catherine de Baronaige, morte sans postérité.

c. Marguerite de Baronaige, aussi décédée sans postérité.

Et d. Élisabeth de Baronaige, alliée à Godefroid DE VAERNEWYCK, chevalier, 1375.

2^o Jean, qui suit.

Et 3^o Arnould de Baronaige, qui fut un des députés, avec plusieurs autres nobles, de la part du comte de Flandres, en 1339.

VIII. Jean de Baronaige, chevalier, l'an 1373, épousa N...., fille du seigneur de Maldeghem, et en eut :

1^o Jean, qui suit.

2^o Philippe de Baronaige, mort jeune en 1372.

Et 3^o Marguerite de Baronaige, alliée à Jean CABELLIAU, 1372.

IX. Jean de Baronaige, chevalier, seigneur de Mouwe et de Zweveghem, mourut en 1391. Il avait épousé Catherine DE WAVRE, héritière de Parck et de Elewyck, fille de Jean, chevalier, et de Catherine SWAEF. De cette union naquirent 4 enfants, savoir :

1^o Jean, dont l'article suit.

2^o Arnould.

3^o Daniel.

Et 4^o Isabelle de Baronaige, alliée à Everard DE HULDENBERG. Elle était veuve en 1398.

X. Jean de Baronaige, chevalier, seigneur de Mouwe, Parck, Elewyck, etc., fit le relief de la seigneurie de Parck en 1439. Il épousa : 1^o Marguerite DE STEENHUYZE, morte sans postérité; 2^o Marguerite BETTE, fille de Gérard et de Marguerite DE GHENDT. Du second lit vinrent les 3 enfants qui suivent :

1^o Jean, dont l'article suit.

2^o Catherine de Baronaige, alliée à Henri T'SERAERTS, chevalier, seigneur d'Aa et bourgmestre de Bruxelles, mort le 26 janvier 1472, et enterré avec son épouse à Anderlecht.

Et 3^o Marguerite de Baronaige, femme de Jean DE VAERNEWYCK, seigneur de Borst, fils de Sander et d'Agnès DE LA VICHTE, dame de Spilt, qui mourut en 1487.

XI. Jean de Baronaige, chevalier, seigneur de Mouwe, Parck, Elewyck, Herseaux, Oyck, etc., amman de Bruxelles, l'an 1472, épousa : 1^o Hélène D'ENGHIEN, fille du seigneur de Kestergate; et 2^o Catherine DE LIGNE, fille du seigneur de Ham, morte en 1536. — Il releva Parck en 1489, mourut le 7 mai 1517, et gît au chœur des Carmes à Bruxelles. — Leurs quartiers sont : *Baronaige, Wavre, Bette, Vilain, Enghien, Herthoghe, Mol, Pede*. Dix-huit enfants naquirent de ces deux mariages, savoir :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Adrien de Baronaige laissa un bâtard, nommé Charles de Baronaige, qui eut pour femme Isabelle VAN DER HOFSTADT, fille de Franc.

2^o Engelbert, mort sans hoirs.

3^o Jean, aussi mort sans postérité.

4^o Marguerite de Baronaige, religieuse en 1550.

5° Jacqueline de Baronaige, aussi religieuse en 1550.

6° Pierre, dont l'article suit.

7° Catherine de Baronaige, religieuse à Auwerghem.

8° Hélène de Baronaige, femme de Philippe HINCART, chevalier, seigneur de Steynockerseel, Lille, Morsele, etc., maître d'hôtel du roi Philippe, capitaine et drossard du pays d'Arckel, mort le 1 décembre 1558.

(Du 2^d Lit.)

9° Françoise de Baronaige, religieuse à Forêt.

10° Catherine de Baronaige, religieuse à S^{te}-Claire, à Bruxelles.

11° Hélène, religieuse à Forêt.

12° Marie, morte sans postérité.

13° Philippe de Baronaige, lequel eut une fille bâtarde, nommée Florence de Baronaige, mariée à Jérôme DE LA PORTE, dont Engelbert de Baronaige (1).

14° Pierre, mort à marier.

15° Jean.

16° Engelbert de Baronaige, époux de Marie VAN DEN HEETVELDE, fille de Jean. Il laissa une fille bâtarde, nommée Marie de Baronaige, alliée à Pierre VAN DER RYST ou RUEST.

17° Guillaume.

Et 18° Adrien de Baronaige, qui laissa une fille bâtarde, nommée Sibille de Baronaige.

XII. Pierre de Baronaige, chevalier, seigneur de Perck, Elewyck, Herseaux, Oyck, Mauwe, etc., épousa Jacqueline DE BERCHEM, fille d'Adam, chevalier, et de Catherine VAN OPHEM, dame de Moerseke. Dont quatre enfants :

1° Jean, qui suit.

2° Guillaume, rapporté après la postérité de son frère Jean.

3° Isabelle de Baronaige, femme de Charles T'SERAERTS dit HAENKENS-HOOF, conseiller.

Et 4° Hélène de Baronaige, mariée à Jean D'YVE, chevalier, seigneur de Ramez, gouverneur de Landerchies.

XIII. Jean de Baronaige, chevalier, seigneur de Perck, Elewyck, etc., mourut en 1566, ayant épousé Claudine VAN DER MEREN, fille de Philippe, seigneur de Saventheim. Ces époux eurent six enfants qui suivent.

1° Guillaume de Baronaige, seigneur de Perck, Elewyck, etc.

2° Jean, dont il sera parlé ci-après.

(1) Les *Fragments généalogiques* se trompent ici probablement : il faut lire *dont Engelbert de la Porte*.

3° Philippe de Baronaige, seigneur d'Oycke, tué à la bataille de Duffle, en 1570, et enterré à Parck.

4° Jacques de Baronaige, religieux de S^{te}-Gertrude à Louvain, mort en 1573.

5° Maximilien de Baronaige, seign^r d'Oycke, mari d'Adrienne HINCKAERT.

Et 6° Marie de Baronaige, chanoinesse à Maubeuge, morte en 1570.

XIV. Jean de Baronaige, seigneur de Herseaux, de Perck et d'Elewytt, après le trépas de son frère en 1580, épousa Catherine DE CLERCK, dame de Loxem, fille de Guillaume, chevalier, seigneur de Bouvekercke, etc. Il mourut le .. mai 1615; elle le .. novembre 1613, et gisent à Parcq. Leurs quatre enfants suivent.

1° Claudine de Baronaige, morte sans alliance et enterrée à Perck.

2° Charles de Baronaige, mort sans postérité et inhumé pareillement à Perck.

3° Guillaume de Baronaige, seigneur de Perck, Elewytt, Harseaux, Oycke, etc., mort à marier en 1626, inhumé à Perck.

Et 4° Marguerite de Baronaige, succéda à son frère, et fut mariée, le 7 avril 1619, à Frédéric DE MARSELAER, chevalier, seigneur d'Opdorp, bourgmestre de Bruxelles, créé baron de Parck en 1659. Elle mourut le 20 juillet 1646, et gît à Parck avec son mari, qui mourut le 7 novembre 1670. (Voyez les articles DE MARSELAER (*famille*) et PARCQ (*seigneurie*).

XIII. Guillaume de Baronaige, chevalier, seigneur de Mouwe et de Crainhem, fils puîné de Pierre et de Jacqueline DE BERCHEM (*voyez ci-devant au degré XII*), épousa Catherine VAN DEN HEETVELDE, fille de Thierry et de Mathilde DANS. Il mourut à Friedberg, en Bavière, en 1568; elle à Blannenjou, en Lorraine, en 1565. De ce mariage vinrent huit enfants qui suivent.

1° Guillaume de Baronaige. Son article suit.

2° René de Baronaige, seigneur de Crainhem, épousa deux femmes, dont on ignore les noms. De la première vint :

Marie-Renée de Baronaige, femme de Philippe DE AYALA, commis des finances et ambassadeur pour leurs Altesses en France, auparavant pensionnaire d'Anvers, mort le 26 mai 1619.

Du second lit naquirent :

a. Maximilien de Baronaige.

b. Jean.

c. Marie.

d. Louise.

e. Cornille.

Et *f.* Michel de Baronaige.

3° Amoral de Baronaige.

4° Henri.

5° Marie de Baronaige, alliée 1° avec Antoine DE LALAING, seigneur de la Moillerie; 2° avec Charles DE LONGIN, commissaire ordinaire de Sa Majesté.

6° Christine de Baronaige, chanoinesse et ensuite abbesse à Maubeuge.

7° Anne, morte en 1560.

Et 8° N..... de Baronaige, morte en 1615.

XIV. Guillaume de Baronaige, seigneur de Mouwe, épousa Anne DE BEER, fille de Jean, seigneur de Grammene, et d'Adrienne VAN DER GRACHT. De cette union vinrent :

1° Une fille, religieuse à Forêt.

2° Une fille, religieuse à l'hôpital d'Audenarde.

3° Une fille, chanoinesse à Maubeuge.

4° Une fille, chanoinesse à Denain.

5° Un fils, religieux à Eename.

6° Guillaume de Baronaige, jésuite.

7° René de Baronaige, seigneur de Mauwe, Dierdonck, époux de Marie DE LA CORNHUSE, dame d'Eecke, fille de François, seigneur dudit lieu, et d'Anne d'AVERHOULT.

Et 8° Adrienne de Baronaige, mariée avec Antoine d'YVES, seigneur de Ramez.

On trouve une Marie-Charlotte-Anne de Baronaige, qui fut reçue chanoinesse à Maubeuge le 12 février 1677. Ses quartiers sont *Baronaige, de Beer, Cornhuse, Averoult, Crequy, Wignacourt, du Chastel, Recours-Liques*.

Les armes de Baronaige sont : *fascé de six pièces de gueules et d'or, les pièces de gueules frettées d'argent* (Fig. 164).

(*Fragm. général*, t. IV, p. 91.)

BARQUIN.

Jean Barquin, co-seigneur de la terre de Rienne, au pays de Luxembourg, fut anobli par lettres du 14 mars 1721.

Armes : *d'or à l'ours sur pied de sable* (Fig. 165).

(*Nob.*, p. 686.)

BARRE.

Albert Barré, natif de Bruges, fut honoré de la dignité de chevalier, par lettres du roi Charles II, de l'an 1667.

Albert Barré (probablement le même que ci-dessus), chevalier, sergent-major et commandant du fort de Blankenberghe, obtint des supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 9 mars 1672.

(*Nob.*, pp. 445 et 459)

DE LA BARRE.

Jean de la Barre, seigneur de Viefmanil, fut anobli par lettres du 27 fév. 1613, entérinées à la chambre des comptes à Lille, le 26 juillet suivant.

Philippe de la Barre, frère de Jean, qui précède, seigneur de Maurage, fut anobli par lettres de la même date que dessus. Il portait pour armes : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois têtes de lions arrachées d'or, lampassées de gueules* (Fig. 166).

Un François-Léonard de la Barre, seigneur d'Erquelines, de Maurage et de Quevaucamp, obtint, le 6 septembre 1722, des lettres, par lesquelles la seigneurie d'Erquelines, en Hainaut, fut érigée en comté en sa faveur. Il portait comme dessus : *l'écu sommé d'une couronne de comte, et supporté par deux lions au naturel, armés et lampassés de gueules*.

(*Nob.*, pp. 156 bis et 694; *nouv. vrai Suppl.*, pp. 61 et 223; *vrai Suppl.*, pp. 78 et 229; *Mélang. de Généal.*, p. 56).

DE LA BARRE.

Jean-François de la Barre, né à Mons, en Hainaut, fut anobli le 18 sept. 1685.

Philippe-Joseph de la Barre, seigneur de Balinghe, en Hainaut, obtint le titre de baron de la Barre, applicable sur telle terre qu'il choisirait, par lettres du 19 septembre 1726.

Adrien-François de la Barre, seigneur du Hocquet, en Hainaut, fut créé baron de son nom, avec faculté d'affecter ce titre sur une terre et seigneurie à son choix, par lettres du 19 septembre 1726.

Cette famille portait : *de gueules à la bande d'un trait de vair* (Fig. 45).

(*Nob.*, pp. 554 et 714 bis; *nouv. vrai Suppl.*, p. 175.)

DE LA BARRE.

Jean-Paul de la Barre obtint érection de baronnie, par lettres du roi catholique de l'année 1673.

(*Nob.*, p. 466.)

DE LA BARRE-MOUCRON. — Voyez DE CASTRO.

BARRILLET.

Les quatre frères Barrillet ont obtenu réhabilitation de noblesse, avec nouvel anoblissement, si besoin était, par lettres données à St-Laurent-le-Royal, le 18 août 1589.

(*Nob.*, p. 82.)

BART.

François Bart fut anobli par lettres du roi catholique de l'an 1662.

(*Nob.*, p. 416)

DE BASSECOURT.

Pierre et Charles de Bassecourt, frères, domiciliés en Artois, furent anoblis par le roi Philippe II, par lettres de septembre 1579, signées à Lisbonne au mois de novembre 1581, et entérinées le 12 août 1583.

Armes : *d'azur à la bande d'argent, chargée de trois sautoirs écôtés et alaisés de gueules* (Fig. 167).

(*Nob.*, p. 63; et *nouv. Suppl.*, p. 180.)

DE BASSECOURT D'HUBY.

Catherine-Jean-Baptiste de Bassecourt d'Huby, en Catalogne, fut créé marquis de Grigny, lui et ses descendants mâles et femelles, par lettres du roi Charles II, du 27 juillet 1690.

(*Nob.*, p. 564.)

BASSET.

Antoine Basset fut anobli par lettres dépêchées à Madrid, sans finances, le 23 avril 1598.

(*Nob.*, p. 113.)

DE BAST.

Nicolas de Bast, seigneur de Bethléem, natif de Bruxelles, fut anobli par lettres dépêchées à Madrid le 1 avril 1677.

Armes : *de sinople à la fasce d'hermines, accompagnée en chef de deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, accolés d'or et attachés chacun par une chaîne de même au haut de l'écu* (Fig. 168).

(*Nob.*, p. 487.)

BASTA.

Georges Basta, épirotte de nation, comte d'Hust et de l'Empire, général des armées d'Espagne, puis de celles de l'empereur, auquel il conquist la Transilvanie, mourut en 1607 (1). Il avait épousé Anne DE LIEDEKERCKE, dame de Zulte, morte en 1619. De ce mariage naquit Ferdinand, qui suit.

Ferdinand Basta, comte de l'Empire et d'Hust, en Hongrie, fut héritier de son cousin-germain Ferdinand-Georges de Liedekercke, baron de Heule, comte de Mouscron (Voyez l'article MOUSCRON, *seigneurie*). Il mourut en 1652, ayant épousé Françoise VAN DER GRACHT, fille de Wauthier, seigneur de Maelstede, de laquelle il eut entre autres Nicolas-Ferdinand, dont l'article suit.

Nicolas-Ferdinand Basta, comte d'Hust, de Mouscron et de l'Empire, mourut en 1682, n'ayant eu de son mariage avec Michelle DE JAUCHE, morte en 1665, que quatre filles, savoir :

1^o Alexandrine-Françoise Basta, héritière du comté de Mouscron, de la baronnie de Heule, etc., fut mariée, en 1681, à Jacques-François-Hippolyte DENNETIÈRES, marquis de Mottes, dont postérité. (Voyez le *marquisat* DE MOTTES.)

2^o Florence Basta, dame de Morselle, mourut sans enfants de son mari N... GRIMALDI.

(1) On a beaucoup loué ce trait de ce général des impériaux. Les révoltés du parti de Bathori ayant emporté Bistricz, Basta reprit cette place par capitulation, qui fut violée pendant son absence par quelques soldats allemands. ce qu'il n'eut pas sitôt appris à son retour, qu'il fit pendre tous ces soldats, et paya de ses deniers aux habitants le dommage qui leur avait été fait. Cette action toucha si fort les révoltés qu'ils se soumirent tous à l'empereur, sans demander d'autre caution que la parole de Basta.

3° Une fille, morte à Courtrai sans postérité.

Et 4° Une autre fille, également décédée à Courtrai sans postérité.

Armes : écartelé, aux 1 et 4 de gueules à un cavalier armé de toutes pièces, tenant le sabre haut, le cheval bardé et caparaçonné, le tout d'argent; aux 2 et 3 de même, à la barre fuselée de gueules; sur le tout d'argent à une aigle éployée de sable (Fig. 169).

(Nob., p. 225; vrai Suppl., p. 103; nouv. vrai Suppl., p. 73; Mélang. de Généal., p. 73.)

BASTON.

Vincent Baston, mort en 1591, avait épousé Josyne VAN VLAMINCPOORTE, morte en 1586, fille de Roland, greffier de Bruges, et de Josyne VAN DER LEKE. Dont :

Ferdinand Baston, époux de Marguerite PYCKE, fille de Gilles et de Pauline GUYOT. De ce mariage naquit :

Marguerite Baston, morte le 10 septembre 1670, et enterrée aux Augustins à Bruges, laquelle fut mariée à Jean ROELOF, qui se remaria à Barbe BLANCKAERT. Du premier lit vinrent :

1° Marguerite ROELOF, alliée à Roland SPRONCHOLF, fils de Lambert.

2° Catherine ROELOF, épouse de Pierre D'AVILA, sergent-major, tué au siège de St-Omer.

Et 3° Anne-Marie ROELOF, mariée, le 1 septembre 1671, à Pierre NIEULANT, fils d'Olivier, chevalier.

(Fragm. généal., t. II, p. 153.)

DE LA BATTERIE.

Barnabé de la Batterie fut anobli et légitimé par deux lettres de juillet 1447, enregistrées à Lille.

(Nob., p. 6.)

DE BAUDAIN.

I. Jean de Baudain, ou Baudin, chevalier, seigneur dudit lieu, vivait en 1325, comme appert par la fondation d'un obit annuel en l'abbaye de St-Aubin. Il épousa N...., dont il eut trois enfants, qui suivent.

1° Jean de Baudain, chevalier, seigneur dudit lieu, épousa Péronne DE GIZENCOURT, qui portait : d'or à la bande de sable, accompagnée de 3 mer-

lettes de même, 2 en chef, 1 en pointe (Fig. 170). Ce mariage se prouve par la susdite fondation. Leur fils Anselme de Baudain, chevalier, seigneur dudit lieu et du Maisnil en Lausannois, eut pour femme Marie MALLET, dont les armes étaient : *d'azur à l'écusson d'or, brisé en chef sur l'azur d'une molette d'argent* (Fig. 171).

2° Jacquemart suit.

Et 3° Marguerite de Baudain, alliée à Jean DE VIEUPONT, qui portait : *d'argent à neuf annelets de gueules, 3, 3 et 3* (Fig. 172).

II. Jacquemart de Baudain, chevalier, seigneur de Villers, épousa Marguerite D'AILLY, qui portait : *de gueules au chef échiqueté d'argent et d'azur* (Fig. 24). Elle était nièce de l'archevêque de Cambrai, comme appert par le titre. Leur fils Jean suit.

III. Jean de Baudain, écuyer, seigneur de Villers, eut pour femme, en 1416, Catherine D'ESNE, dont les armes étaient : *de sable à 10 losanges accolées d'argent 3, 3, 3 et 1* (Fig. 136), comme il se voit par leur traité de mariage. Dont :

IV. Jean de Baudain, chevalier, seigneur de Villers, épousa Anoye DE HABART, qui portait : *burelé d'or et d'azur de 3 pièces* (Fig. 173). De cette union vinrent :

1° Laurent de Baudain, seigneur de Maisnil, épousa Marguerite DE SOICOURT, qui portait : *de gueules fretté d'argent* (Fig. 174). Dont :

Antoinette de Baudain, dame héritière de Maisnil, mariée, en 1546, à Jean DE WASQUEHAL, seigneur dudit lieu, dont les armes étaient *d'or à un pélican de sable* (Fig. 175).

2° Jean, qui suit.

V. Jean de Baudain, écuyer, seigneur de Villers-lez-Traignicourt, épousa Maximienne CRETON, qui portait *de gueules à 3 lions naissants d'or* (Fig. 176). Elle était dame héritière de Mauville et autres lieux, comme appert par une lettre de l'an 1485. Ces époux eurent trois enfants, savoir :

1° Agnès de Baudain, dite de Mauville, alliée à Jean de Bailleux, qui portait *de gueules au sautoir d'or* (Fig. 177).

2° Nicolas, qui suit.

Et 3° Jean de Baudain, dit de Mauville, mort à la bataille de Saint-Quentin.

VI. Nicolas de Baudain, chevalier, seigneur de Villers, Mauville, épousa Adrienne DE GOSSELET, qui portait *d'or fretté de gueules* (Fig. 178). Elle était dame héritière de Neufville, comme appert par traité de mariage de l'an 1558. Leur fils Jacques suit.

VII. Jacques de Baudain, seigneur de Mauville, Villers, Revelon et Wagnonville, chevalier, épousa : 1° Michelle DE MONTMORENCY, qui portait : *d'or à la croix de gueules, cantonnée de 16 alérions d'azur* (Fig. 179); 2° Anne DE LONGUEVAL, dont les armes étaient : *écartelé : aux 1 et 4 bandé de gueules et de vair de 6 pièces, aux 2 et 3 de gueules, à la croix engrêlée d'or* (Fig. 180). De ces deux mariages naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Marie de Baudain, dite de Mauville, dame héritière de Courières, mariée : 1° à Hugues DE BOURNEL, seigneur de Thienbronne, qui portait *d'argent à l'écusson de gueules, accompagné de 7 merlettes de sinople en orle* (Fig. 181); 2° à François d'ONGNIES, seigneur de Coupigny, dont les armes étaient : *écartelé; aux 1 et 4 de sinople à la fasce d'hermines; aux 2 et 3 d'argent à 3 lions de sable* (Fig. 32 et 158). De ce dernier mariage vint :

François d'ONGNIES, seigneur de Courières, Flers, gouverneur de Philippeville, époux d'Hélène DE LA PIERRE, qui portait : *d'argent à 3 aigles éployées de sable, becquées et membrées de gueules* (Fig. 182).

De ces derniers vint :

François d'ONGNIES, baron de Courières, qui eut pour femme N.... DE BERGHES, dont les armes étaient : *d'or au lion de gueules, armé et lampassé d'azur* (Fig. 183).

(Du 2^d Lit.)

2° Renom, dont l'article suit.

3° Honorine de Baudin, dite de Mauville, femme d'Adrien DE LANNOY, qui portait : *d'argent à trois lions de sinople* (Fig. 184), et qui était seigneur de Wasne.

4° Hélène de Baudain, mariée à Eustache d'Ongnies, qui portait : *de sinople à la fasce d'hermines, chargée d'un écusson d'argent, à 3 lions de sable* (Fig. 32 et 158). De ce mariage vint :

Madeleine d'Ongnies, alliée à Marc DE FIENNES, qui portait : *d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules* (Fig. 185). Il était vicomte de Fruges, baron et seigneur d'Eule, Lumbre.

Et 5° Anne de Baudain, mariée : 1° à Philibert DE MARTIGNY, qui portait : *d'argent au chevron d'azur, accompagné de 3 quintefeilles de gueules* (Fig. 186); 2° à Charles DE HAVRECH, seigneur de Malmaison, dont les armes étaient : *gironné d'or et de gueules de 10 pièces, le gueules chargé de 3 croisettes, recroisettées au pied fiché d'argent* (Fig. 123).

VIII. Renom de Baudain, seigneur de Mauville, Villers, Wagnonville, Revelon, etc., fut créé chevalier par lettres de l'an 1615, enregistrées en la chambre des comptes à Lille. Il testa en 1618, ayant épousé : 1° Catherine

DE LONGUEVAL (1), qui portait : *bandé de vair et de gueules de 6 pièces* (Fig. 180); 2° Hélène DE CRÉQUY, dont les armes étaient : *écartelé : aux 1 et 4 d'or au créquier de gueules; aux 2 et 3 échiqueté d'or et de gueules* (Fig. 187); et 3° Anne DE COURVILLE.

(Du 1^{er} Lit.)

1° François de Baudain, seigneur de Villers, capitaine d'une compagnie de cuirassiers, mort sans hoirs.

2° Antoinette de Baudain, alliée à Charles DE COUPIGNY, qui portait : *d'azur à l'écusson d'or brisé en chef à dextre d'une molette d'argent* (Fig. 188). Il était seigneur de Salauch.

3° Charles de Baudain, seigneur de Mauville, époux de Hélène DE HAININ, qui portait : *d'or à la croix engrêlée de gueules; sans génération* (Fig. 189).

Et 3° Antoine, qui suit.

IX. Antoinet de Baudain, seigneur de Villers, épousa N..... DU CHASTEL, qui portait : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 croisettes, recroisettées au pied fiché de même* (Fig. 190).

Les armes de Baudain sont : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 quintefeuilles d'or, au chef de même, chargé de 3 merlettes de sable, mises en fasce* (Fig. 191).

(Nob., p. 168; vrai Suppl., p. 84; Fragm. généal., vol. III, p. 195.)

DE BAUDEQUIN.

La famille de Baudequin, originaire du duché de Bourgogne, est établie, depuis nombre d'années, en Flandres et en Brabant.

Paul Baudequin, né à Dijon, comme conste par d'anciennes armoiries et documents de la même ville, fut, dès sa jeunesse, attaché à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, lesquels documents originaux ont été exhibés au chapitre de Moustiers, et prouvent authentiquement et clairement l'erreur et l'inutilité de l'anoblissement, ou confirmation sans finances, qui fut impétrée le 10 décembre 1589, comme il sera dit ci-après, par ceux de cette famille, d'autant plus qu'il est aisé de s'en éclaircir par le narratif même de la dite mercède, qu'on trouvera dans Leroux et autres auteurs.

Le dit Paul Baudequin mourut en 1426, ayant épousé Charlotte AMANDRE, dont il eut Paul, qui suit.

(1) Mal nommée Anne, par Carpentier, p. 179.

Paul Baudequin, échanton de Charles-le-Hardy, épousa Jeanne DE CUIRY et mourut en 1470. Dont :

Denis de Baudequin, sommeiller de l'échantonnerie de Marie de Bourgogne, eut pour femme Jeanne DE MACHÉCO. De ce mariage naquit :

Philippe de Baudequin, sommeiller de l'échantonnerie et greffier en chef du bureau de l'empereur Charles-Quint et de Philippe II, qui épousa Marie DE ZOMBERGHE. Ces époux eurent quatre enfants, savoir :

1° Claude, qui suit.

2° Charles de Baudequin fut anobli avec son frère et ses sœurs, sans finances, par lettres du roi Philippe II, du 10 décembre 1589, enregistrées à Lille, et ce en récompense des services rendus par leurs père, aïeul, bisaïeul et trisaïeul, à la maison d'Autriche. Il fut créé chevalier en 1613, et fut gentilhomme ordinaire et introducteur des ambassadeurs à la cour de Madrid. Il mourut sans hoirs.

3° Catherine de Baudequin fut anoblie avec ses frères et sœur.

Et 4° Françoise de Baudequin.

Claude de Baudequin, membre de l'état noble de la province et châtellenie de Lille, Douai et Orchies, fut anobli, sans finances, avec ses frère et sœurs, par lettres du roi Philippe II, du 10 décembre 1589, enregistrées à Lille, et ce en récompense des services rendus par leurs aïeux, comme il a été dit ci-devant. Il épousa Marie DE LA RIVIÈRE, fille de Philippe, écuyer, seigneur d'Allincourt et de Warmes, et d'Isabeau DE LANNOY, d'Ablains. Ces époux eurent, entr'autres enfants, Philippe, qui suit.

Philippe de Baudequin, chevalier, par lettres de l'année 1624, seigneur d'Allincours, Singhuin et la Haye, commissaire au renouvellement de la loi de la ville de Lille, membre et député de l'état noble de la province et châtellenie de la même ville, et fondateur en partie du couvent des Carmélites déchaussés de la dite ville, où il fut enterré sous une tombe de marbre avec ses huit quartiers. Il avait épousé, en premières noces, Claudine DENNETIÈRES, fille de Jean, chevalier, seigneur de Harlebois, conseiller-commis des domaines et finances de S. M. aux Pays-Bas, et de Françoise VAN DEN BERGHEN DE LA CROIX-AU-MONT. De cette union vinrent :

1° Ferdinand Baudequin, capitaine d'une compagnie de cuirassiers, pour le service du roi d'Espagne.

Et 2° Claude-Eugène de Baudequin, qui suit.

Claude-Eugène de Baudequin, aussi capitaine d'une compagnie de cuirassiers pour le service du roi d'Espagne, fut grand-bailli de Vilvorde. Il eut pour femme Marie-Madeleine DE CROIX DE DADIZEELE, fille de Jean, chevalier, et d'Isabelle VAN SCHORRE DE ROSTYNE. Dont :

Charles-Philippe-Martin de Baudequin, seigneur de Peuthy, Battenbourg, Hullenberg, Smeyersberg, Authem, Kalverkeete, Laplaigne, Sains-Launoy et Watinnes, ci-devant grand-bailli de Vilvorde, créé baron par diplôme de S. M. l'impératrice et reine, en date du 20 mars 1766. Il avait épousé, le 25 mars 1735, Marie-

Anne d'EYNATTEN DE SCHOONHOVE, fille de Nicolas baron d'Eynatten de Schoonhove, seigneur de Terheyde et de Terhaegen, conseiller-pensionnaire de Louvain, et d'Anne-Véronique baronne DE JONCIS DE DUFFLE, petite-fille de Théodore d'EYNATTEN et d'Anne-Mathilde VAN OPHEM DE WEYMS, et arrière-petite-fille d'Arnoud d'EYNATTEN et de Françoise DE BORCHGRAVE. De ce mariage :

1^o Idesbalde-Aybert-Joseph baron de Baudequin, reçu à l'état noble de Brabant le 8 novembre 1766.

Et 2^o Marie-Madeleine-Théodore de Baudequin, reçue chanoinesse, le 17 décembre 1764, dans l'illustre chapitre de Moustier-sur-Sambre.

Un Charles de Baudequin, écuyer, fut créé chevalier par lettres du 18 août 1623, enregistrées à Lille.

Un Ferdinand de Baudequin fut honoré du titre de chevalier par lettres de 1661.

Les barons de Baudequin portent : *d'argent à la hure de sanglier de sable, défendue d'argent; l'écu sommé d'une couronne à perles, et supporté par deux hommes sauvages au naturel, couronnés et couverts de lierre de sinople. Le cimier est un vol à l'antique, l'aile dextre coupée d'argent et de sable, l'aile à sénestre de sable coupé d'argent* (Fig. 192).

(*Nob.*, pp. 82, 190 et 408; *vrai Suppl.*, pp. 47 et 117; *nouv. vrai Suppl.*, pp. 37 et 91; *État arm.*, p. 3; *Mélang. de Généal.*, p. 123.)

BAUDIER.

Gaspard-François Baudier fut anobli par lettres du 12 juillet 1749.

Armes : *gironné d'hermines et de gueules de dix pièces* (Fig. 193).

(*Suite du Suppl.*, 1686-1762, p. 244; *État armorial*, p. 5.)

BAUDIN. — Voyez MAVILLE.

BAUDINNE.

Gabriel de Baudinne, seigneur de la baronnie de Doulieu, en Flandres, et des seigneuries de Oudenem, Terwelant, Crebe, Kemelant et Lichtervelde; directeur

de la poste d'Ypres; obtint le titre de baron pour lui et ses descendants mâles et femelles, applicable sur quelqu'une des terres qu'il possède dans les Pays-Bas, ou qu'il pourra y acquérir dans la suite, par lettres du 18 juillet 1736.

Armes : *d'argent à trois chevrons de gueules; au chef d'or chargé de trois merlettes de sable. L'écu timbré d'une couronne à perles, posée à rez du cercle sans étaies, et supporté par deux lions d'or, armés et lampassés de gueules*, par concession dudit jour 18 juillet 1736 (Fig. 194).

(Nob., p. 776.)

DE LA BAUME.

Antoine de la Baume, comte de Montrevel, marquis de St-Martin, capitaine de 250 lances, créé chevalier par lettres du 22 mai 1592, tué au siège de Vesoul, avait épousé Nicole DE MONTMARTIN. Dont :

Claude-François de la Baume, comte de Montrevel, créé chevalier en 1596.

Armes : *d'or à la bande vivrée d'azur* (Fig. 195).

(Nob., p. 90; Suite au Suppl., 1553-1614, p. 148.)

LE BAULME. — Voyez PERRENOT et DE VARICK.

BAUT.

François-Jean-Baptiste Baut fut anobli par lettres du 11 juillet 1758 (Fig. 196).

(Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 295; État armor., p. 5.)

BAUWENS.

Jacques-Joseph Bauwens, avocat au conseil de Flandres, fut anobli par lettres du 17 novembre 1731. Il portait : *d'azur à deux fasces d'argent, surmontées de 2 fleurs-de-lis de même, 2 et 1. Cimier : une fleur-de-lis de l'écu* (Fig. 197).

(Nob., p. 754; nouv. vrai Suppl., p. 242.)

BAUWENS VAN DER BOYEN.

Extraits des registres de la ville de Malines des années 1558, 1575, 1582, 1588 et 1592.

Albrecht Bauwenssens, procureur à Malines (peut-être du grand conseil) en 1558, 1575, laissa les enfants suivants nommés tous auxdits registres en l'an 1592, — Bauwens au lieu de Bauwenssens.

Mre Bauduin Bauwenssen, avocat du grand conseil en 1588 et 1592.

Marie Bauwenssen, épouse de Mre Aert VAN HEYST, 1582, 1588.

Isabeau Bauwenssen, épouse de Jean JAECKX, écuyer, 1588, 1592.

Françoise Bauwenssen, épouse de Jean DE COXY, écuyer, 1588, 1592.

Jean Bauwenssen, 1588, était en 1592 auditeur ordinaire de la chambre des comptes de Hollande.

Guillaume Bauwenssen, 1588, était en 1592 secrétaire du comte de Frezin.

I. Albert Bauwens van der Boyen épousa Marguerite THIELENS, qui portait : *d'or à la croix ancrée de gueules*. Dont trois enfants :

1° Albert, qui suit.

2° Françoise Bauwens van der Boyen, mariée à Antoine DU PIN, échevin de Malines en 1606, 1607, 1608, 1616, 1617 et 1624, frère de Jacques, seigneur de Willebrade, de Haren et de Sainte-Gertrude-Machelen, mort à Breda en 1625, capitaine de cuirassiers, et fils d'Antoine, seigneur desdits lieux, et de Jacqueline VAN DE AMEELE.

Et 3° Marie Bauwens van der Boyen, femme d'Arnou VAN HEYST, avocat au grand conseil, morte le 20 février 1617, et enterrée aux Pauvres Claires à Malines.

II. Albert Bauwens van der Boyen épousa N.... VAN BERINGEN, qui portait : *de gueules à l'ours d'argent, assis sur une terrasse de sinople, devant un poteau de même, accolé d'or à une chaîne de même, qui lui pend sur le dos et lui passe par les jambes jusqu'au poteau* (Fig. 198). De cette union vinrent :

1° Jean, qui suit.

2° Françoise Bauwens van der Boyen, mariée à Jean DE COXIE.

Et 3° Pierre-Maximilien Bauwens van der Boyen, échevin de Malines en 1638, 1639, 1643 et 1644, bourgmestre en 1645, trésorier en 1649 et 1650, épousa Cécile COULEZ, veuve en premières noces de Lambert PROOST, conseiller au conseil de Namur, et fille de Zeger COULEZ, président du grand conseil, et de Madeleine SPYSKENS. De ce mariage :

a. N.... Bauwens van der Boyen, mariée : 1° à N.... HAPPAERT, seigneur de Dieghem; et 2° à Étienne-Jacques-François VAN WYELS, seigneur d'Eesbeke, mort en 1724.

Et *b.* Et selon d'autres, Albert Bauwens van der Boyen, seigneur de Wilder, capitaine au service de S. M. C., époux de Marie VAN DUFFEL, laquelle était sa veuve le 29 mars 1680. Leur fille aînée, Jossine Bauwens van der Boyen, fut alliée à Jean GHEYs, colonel au service de S. M., et leur fille cadette, Julienne, fut femme d'Étienne-Jacques DE WYELS.

III. Jean Bauwens van der Boyen, conseiller et maître de la chambre des comptes de Gueldre, épousa : 1^o N...., et 2^o Claire KERREMANS, fille de René, échevin et trésorier de la ville de Malines, et de Claire PEETERS, dite VRANCX. Les enfants nés de ces deux femmes furent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Albert, qui suit.

2^o Marc-Guillaume Bauwens van der Boyen, 9 juin 1666.

(Du 2^d Lit.)

3^o Jean-Engelbert Bauwens van der Boyen, échevin de Malines en 1653, 1654, 1657, 1658, 1659, 1662, 1663, 1664, 1665, 1666 et 1667, bourgmestre en 1675, échevin en 1676, 1677, 1678, 1679, 1680, bourgmestre en 1682, mort le 6 mars 1694. Il avait épousé, le 12 avril 1653, Marguerite-Cornélie DE CONINCK, morte en juillet 1682, sœur de Jacques-Félix DE CONINCK, avocat au conseil de Flandres, fille de Thomas, *fortè* le même qui fut échevin de la Keure de Gand en 1627, et de N.... VAN DYCK, et nièce de George DE CONINCK (fils de George), *fortè* le même qui fut échevin des Parchons de Gand en 1610, 1622, trésorier en 1627, échevin de la Keure en 1628. Les quartiers de ladite dame sont : *de Coninck, S'Rudders, van der Crayen, Symoens, van Dyck, Meerman, van Vyck, de Wael.* De ce mariage vinrent :

a. Élisabeth-Claire Bauwens van der Boyen, née en 1654.

b. Jean-Renier, né en 1656.

c. Marie-Thérèse-Albertine, née en 1657.

Et *d.* Marie-Anne-Thérèse Bauwens van der Boyen, morte le 11 octobre 1691, avait été mariée : 1^o l'an 1678, à Jean-Philippe SCHOYTE, mort en 1683, fils de Philippe et d'Anne-Marie VAN BRECHT. Dont : Françoise-Cornélie SCHOYTE, dame de Calesberghe, la dernière de son nom et de ses armes, morte en avril 1700, alliée à Engelbert-Martin DELLA FAILLE, baron de Nevele, mort en mars 1714. 2^o Le 5 février 1684, à Pierre-François-Vital comte DE ROMRÉE, seigneur de Mazée, Padenbourg, Bonheyde, Zellaer, Caneghem, comunimaitre de Malines, mort le 26 juin 1730, fils de Jean-Charles DE ROMRÉE, seigneur de Mazée, de Padenbourg; et de Lucrèce VAN HOOFF, dame de Caneghem.

IV. Albert Bauwens van der Boyen, seigneur de Neeryssche, par achat absolu contre le roi, du 6 janvier 1644, pour la somme de 10,200 florins, chevalier par patentes du 17 mars 1659, conseiller et receveur-général de Gueldres pendant l'espace de 33 ans, puis conseiller et commis des domaines et finances. Il épousa Anne DE BOCHOLT ou BOCHOLTZ, dame de Macken et de Venray, fille de René VAN BOCHOLT, seigneur de Macken, et d'Anne DE DECKERE, fille de Simon DE DECKERE et d'Anne LE BAUDAIN. De cette alliance naquirent :

1^o Jean-René, qui suit.

Et 2^o Catherine Bauwens van der Boyen, morte en 1667, mariée, par contrat du 9 juin 1666, à Pierre-Antoine DU HOT, seigneur de Flequières, conseiller au grand conseil de Malines, sans postérité.

V. Jean-René Bauwens van der Boyen, baron de Neeryssche en 1691, seigneur de Venray, Helden et de Macken, conseiller-receveur-général de Gueldres, mourut en 1698. Il épousa : 1^o Marie-Isabelle DE HOVINES, fille de Charles, chef et président du conseil privé, mort le 13 avril 1671, et de Marie DE GAULE, morte en 1646; 2^o Marie-Lucie DE CORTENBACH, avouée héréditaire de la ville de Ruremonde. De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Anne-Françoise Bauwens van der Boyen, religieuse à Venray.

2^o Barbe-Isabelle baronne van der Boyen de Macken, mourut sans alliance, le 9 octobre 1720, âgée de 83 ans.

(Du 2^a Lit.)

3^o Jean-Albert Bauwens van der Boyen, qui suit.

VI. Jean-Albert Bauwens van der Boyen, baron de Neeryssche, avoué héréditaire de Ruremonde, seigneur de Leeuwen, Venray, Helden et Macken, épousa Raba DE GUELDRE, chanoinesse, fille de N.... DE GUELDRE, baron d'Arse. Dont 3 filles.

1^o Marie-Barbe-Lucie-Amélie Bauwens van der Boyen, baronne de Neeryssche, dame de Macken, mariée à Charles-Joseph baron D'OVERSCHIE, par patentes du 6 octobre 1719, originaire de Hollande, fils de Michel-Godefroid D'OVERSCHIE, libre baron du S^t-Empire, et de Marie DE LANDAS, dame de Bierges et de Wiesbeeck, dont postérité.

2^o Une fille.

Et 3^o Une fille.

Les armes de Bauwens van der Boyen sont : *de sable au léopard-lionné d'or, armé et lampassé de gueules* (Fig. 199).

(Nob., p. 754; nouv. vrai Suppl., p. 242; *Fragm. généal.*, p. 54, t. II, d'après M. le comte de Coloma).

DE BAVIÈRE.

Joseph-Clément duc de Bavière, prince-électeur de Cologne, eut pour maîtresse Constance DE GROUSSELIER, dont il eut les deux fils qui suivent :

1^o Jean-Baptiste-Victor, qui suit.

Et 2^o Antoine-Liévin, comte de Grosberg, commandeur et grand'croix de l'ordre de St-Michel, chambellan de l'électeur de Cologne, lieutenant-général des armées du roi d'Espagne, et capitaine dans ses gardes wallonnes, mourut le 22 mai 1757, âgé de 47 ans, à Barcelonne.

Jean-Baptiste-Victor, légitimé de Bavière, comte de Grosberg, chambellan de l'électeur de Bavière, du feu électeur de Cologne et du feu cardinal-évêque, et prince de Liège, et son conseiller intime d'état, commandeur et grand'croix de l'ordre de St-Michel de Cologne, puis de Bavière, envoyé de l'évêque et prince de Liège à la cour de Bruxelles, né à Lille le 21 juillet 1707, mort à Bruxelles le 8 janvier 1776. Il avait épousé, en 1729, Marie-Josèphe-Ferdinandine-Rose baronne DE COLINS et de Ste-Gertrude-Machelen, dame de Wavre, Wayenesse et Sandtberghe, en Flandres, née à Bruxelles le 20 mars 1708, morte le 2 juin 1778, fille de Pierre-Antoine baron DE COLINS et de Anne-Éléonore EDWARDS, dite TREVOR. De ce mariage sont issus :

1^o Albert-Léonard-François-Joseph-Hubert-Dominique comte de Bavière-Grosberg, baron de Ste-Gertrude-Machelen, commandeur et grand'croix de l'ordre de St-Michel de Bavière, chambellan de l'électeur de Bavière et du feu cardinal-évêque et prince de Liège, et colonel de ses gardes du corps. Il entra au service de France en 1757, en qualité de capitaine dans le régiment de Horion-infanterie-liégeoise, et, en 1760, fut fait capitaine dans le régiment de Rougrave, cavalerie légère. Ce régiment ayant été réformé, il fut nommé mestre-de-camp de cavalerie en octobre 1765, et colonel au régiment royal Bavière, infanterie allemande, en 1772.

2^o François-Joseph-Léonard-Maximilien-Emmanuel comte de Bavière-Grosberg, mort de la petite-vérole, âgé de 14 ans.

3^o Martin comte de Bavière-Grosberg, mort peu de jours après sa naissance.

4^o Marie-Henriette-Guislain comtesse de Bavière-Grosberg, dame de Wayenesse et de Plettenbroeck, fut mariée le 5 octobre 1768, à Joseph-Ferdinand-Guislain comte DE CUYPERS, seigneur d'Alsingen et de s'Hertoghen, né le 28 novembre 1736, mort le 10 novembre 1775. Ces époux n'eurent qu'une fille, Claire-Henriette-Geneviève-Marie-Josèphe-Victoire comtesse DE CUYPERS, dame d'Alsingen et de s'Hertoghen, née le 28 juin 1770.

5^o Anne-Marie-Gertrude comtesse de Bavière-Grosberg, morte de la petite-vérole, âgée de 7 ans.

6^o Marie-Charlotte-Auguste comtesse de Bavière-Grosberg.

Et 7^o Marie-Antoinette-Ursule comtesse de Bavière-Grosberg, dame de cour de l'électrice de Bavière.

(Voyez l'article COLINS.)

(Suite du Suppl. au Nob., années 1614-1650, p. 216.)

DE BAYARDE ou BAYARD.

Charles de Bayarde fut honoré de la dignité de chevalier par lettres de l'an 1662.

Armes : *de sable à trois lampes à l'antique d'argent, allumées d'or. Cimier : deux bras de fer, enrichis d'or, se donnant la main de carnation* (Fig. 200).

(Nob., p. 416; nouv. vrai Suppl., p. 142.)

DE BAYART.

Jean de Bayart, seigneur de Gantau et de Marquais, fut créé chevalier par lettres du 24 février 1530, données à Bologne par l'empereur Charles-Quint quand il fut couronné par le pape Clément VII (1). Les dites lettres furent enregistrées à l'élection provinciale d'Artois, au registre commençant l'an 1574, page 186 versa. Il mourut le 15 septembre 1580, et avait épousé Madeleine DE BEAUFFORT, fille de Jean, seigneur de Bullecourt, de Beaurain, du Ponchel, de Saulchoy, de Warnichamp, de Lassus et de Bailleul-à-Cornaille, et de Madeleine DE SACQUESPÉE, sa première femme. Dont plusieurs enfants.

Armes : *tiercé en fasce, de gueules, d'argent et de sable; le gueules chargé d'un lion marchant d'argent, couronné, armé et lampassé d'or; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins, à dextre de gueules et d'argent; à sénestre d'argent et de sable, et au-dessus, en cimier, la tête et le col d'un cheval bai* (Fig. 201).

(Suppl. au Nob., p. 155; vrai Suppl., pp. 28 et 29; nouv. vrai Suppl., p. 25; Mélang. de Généal., p. 16.)

BAYART.

Une autre famille de ce nom porte comme la famille de BAYARDE, ci-devant, mais chargé en abîme d'un écusson d'or à l'aigle de sable (Fig. 202).

(Vrai Suppl. au Nob., p. 29.)

(1) Charles-Quint fut couronné trois fois : la première à Aix-la-Chapelle, où il reçut la couronne de Charlemagne, appelée pour cela *de regno francorum*, le 23 octobre 1520; le second couronnement se fit à Bologne, en Italie, le 24 février 1550, où il reçut de la main du pape Clément VII la couronne du royaume d'Italie, autrement dit de Lombardie : c'est celle que l'on appelle *la couronne de fer*. Et le troisième couronnement se fit trois jours après le second, et pareillement à Bologne. Dans ce troisième couronnement, Charles reçut la *couronne d'or*, qui est celle de l'empire romain, au lieu que la première n'est que pour le royaume de Germanie ou d'Allemagne.

DE BAYART (DU TERRAIL).

Cette famille portait anciennement : *d'azur au chef d'or chargé d'un lion naissant de gueules, armé et lampassé d'azur; un filet d'or brochant sur le tout* (Fig. 203).

(Vrai Suppl., p. 29.)

DE BEAUDRINGHIEN.

I. Jean de Beaudringhien vint aux Pays-Bas avec le duc de Bourgogne, Philippe-le-Hardi. Il épousa N..., dont il eut deux fils, savoir :

1^o Jean, dont nous parlerons plus bas.

Et 2^o Guillaume de Beaudringhien, qui fut père de Louis de Beaudringhien, lequel s'établit à Gand sous le nom de BAVEGHEM, et dont les descendants tombèrent en décadence.

II. Jean de Beaudringhien épousa N..., qui le rendit père de Jean et d'Arnould, qui suivent :

1^o Jean de Beaudringhien eut pour femme Jeanne MOREAU, en 1491, et en eut :

Jean de Beaudringhien, bailli de Werchin, marié : 1^o avec Honorine DE VALENCIENNES en 1511, et 2^o avec Quintine QUAROUBLE.

Et 2^o Arnould de Beaudringhien, seigneur de Gommespont, épousa, en 1449, Flandrine DE LA HAMAIDE, fille bâtarde de Jean, seigneur de la Hamaide, et sœur naturelle de Jacques et d'Arnould, seigneurs de la Hamaide, morts sans postérité, et de Marie DE LA HAMAIDE, leur sœur, dame dudit lieu, femme de Gérard DE BERLAIMONT, seigneur de Ville, etc. De ce mariage naquit :

III. Jacques de Beaudringhien, seigneur de Gommespont, s'allia avec Antoinette, fille bâtarde de Jacques DE LUXEMBOURG, seigneur de Fiennes, etc., et de N.... DE RYGHERSVLIET. Il prit les armes de sa mère, les hamaides chargées de besants d'argent. Leurs enfants furent :

1^o Jacques de Beaudringhien, seigneur de Gommespont, guidon de la compagnie du comte d'Egmont, bailli de Lessines, où il gît, étant mort en 1555 sans postérité.

2^o Charles, dont l'article suit.

Et 3^o Jacqueline de Beaudringhien, mariée à Pierre COTTREL, seigneur de Bois-de-Lessine. Étant veuve, elle acheta Tronchiennes.

IV. Charles de Beaudringhien, seigneur de Gommespont et du Jardin, mourut

en 1558, étant maire de St-Amand, où il git. Il avait épousé Jeanne LAUWINS, qui portait pour armes : *de gueules à la fasce onnée d'argent, accompagnée en chef de deux croissants et en pointe d'une étoile à 6 rais de même* (Fig. 204). De cette union vint :

V. Jacques de Beaudringhien, seigneur de Gommespont et du Jardin, eut pour femmes : 1^o Marie REULIN, et 2^o Jeanne DE BRUNE, fille de François, lieutenant-civil de Gand, et veuve de Jacques COOLBRANDT. Il mourut en 1633 et git à Tongres-lez-Chièvre, laissant de ses deux mariages les quatre enfants qui suivent.

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Charlotte de Beaudringhien, morte en 1613, fut enterrée à Overmere avec Nicolas DE COUDENHOVE, seigneur d'Utberghen et d'Overmere, son époux, mort en 1625, dont elle avait eu Livine DE COUDENHOVE, alliée à Jean DE LANNOY, seigneur de Hauptont, et une autre fille, N.... DE COUDENHOVE, mariée à N.... D'HANE, seigneur de Hames-Caneghem.

(Du 2^d Lit.)

2^o François, qui suit.

3^o Jacques de Beaudringhien épousa, en 1633, N....

Et 4^o Jacqueline de Beaudringhien, religieuse à Ghilengien.

VI. François de Beaudringhien, seigneur de Gommespont, épousa : 1^o Anne VAN DER BEKE, veuve de Charles TRIEST, conseiller en Flandres, mort en 1630; 2^o Anne OBERT, fille de Jean, seigneur de Villers. Dont :

VII. Jacques-François de Beaudringhien.

Armes : *d'or à la croix de gueules, cantonnée de quatre étoiles à 6 rais de sable* (Fig. 205.)

(Fragm. généal., t. I, p. 169, d'après un fragment généalogique qui se trouvait à l'abbaye de St-Pierre, à Gand.)

DE BEAUFFORT.

Louis de Beaufort, seigneur de Boilleux, Warlincourt et de Mercatel, gouverneur du Quesnoy, en Hainaut, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe II, du 15 mai 1596.

Il portait pour armes : *d'azur à 3 jumelles d'or* (Fig. 206).

(Nob., p. 102.)

Philippe de Beaufort, chevalier, seigneur et baron de Beaufort, seigneur de Ransart, Montenancourt, Reusme et Grincourt, chambellan de l'empereur Charles-

Quint et grand-bailli de Tournai, épousa Jeanne DE HALEWYN. De ce mariage naquit :

Georges, seigneur et baron de Beaufort, fils aîné, gentilhomme de la chambre de l'empereur Charles-Quint, gouverneur de l'Écluse, mourut sans enfants, en 1556. Il avait épousé Marie DE BERLAIMONT, dont nous donnerons la parenté ci-après.

(Suite du Suppl. au Nob., 1555-1614, p. 17.)

Renom-François baron de Beaufort, seigneur de Moulle, épousa Antoinette DE CROIX, fille de Jacques DE CROIX, seigneur de Wasquehal (Voyez DE CROIX), et sœur germaine de Pierre DE CROIX, seigneur de Wasquehal, aïeul maternel de la femme de son fils Christophe-Louis. Dont :

1° Christophe-Louis, qui suit.

Et 2° Louis-François de Beaufort, fils aîné, reçut en 1717 la terre de Croix, en don de la 1^{re} femme de son frère, laquelle terre, après son décès, échut à son frère cadet Christophe-Louis. Il mourut sans alliance en 1718.

Christophe-Louis de Beaufort, comte de Moulle, seigneur de Buyschuere, etc. Il épousa, en premières noces, en 1716, Angélique DE CROIX, sa nièce, à la mode de Bretagne. En considération de cette alliance et en sa qualité de cadet, il prit le titre de comte de Croix, que le roi lui accorda par ses lettres patentes du mois de mai 1716, enregistrées au conseil provincial d'Artois, le 4 octobre suivant, et au greffe de la cour du parlement de Flandres, le 4 novembre 1718. Cette dame n'ayant pas d'enfants, fit don, en 1717, de la terre de Croix à Louis-François de Beaufort, son beau-frère, et mourut le 1 mars 1721. Christophe-Louis épousa, en secondes noces, Marie-Anne-Françoise-Josèphe DE CROIX, héritière de la branche des seigneurs de la Fresnoye, laquelle mourut en 1735. Il fut créé comte de Beaufort par lettres de juillet 1733, enregistrées à l'élection au conseil provincial d'Artois et au bureau des finances à Lille, et mourut en 1748, laissant de son second mariage :

1° Louis-Eugène-Marie, qui suit.

2° Marie-Louis-Balthazar de Beaufort, comte de Croix, lieutenant au service de France, dans le régiment du roi, infanterie, naquit le 6 janvier 1730 et mourut à Arras le 18 novembre 1763. Il avait épousé, le 15 septembre de la même année 1763, Marie-Ferdinande-Pélagie de Steenhuys, fille de Jacques-Ferdinand-Antoine baron de Hernen, seigneur de Schervelduyn, Capelle et Bekesteyn, et de Marie-Catherine-Thérèse DE SCHINKELE. Elle se remaria; le 2 juin 1765, à Jean-Charles DE JOIGNY-DE PAMELE, seigneur de Linde, Chefne court, etc.

Et 3° Florence-Louise-Josèphe de Beaufort fut mariée, par contrat du 23 septembre 1746, à Charles-Louis-Alexandre marquis de Beaufort et de Montdicourt, député général et ordinaire de la noblesse des états d'Artois, son cousin au quatrième degré. Trois fils et deux filles naquirent de ce mariage.

Louis-Eugène-Marie comte de Beaufort, de Moulle, etc., député à la cour pour

le corps de la noblesse des états d'Artois en 1756 et 1761, épousa, le 1 octobre 1748, Catherine-Élisabeth-Henriette DE RECOURT-DE LENS-DE BOULOGNE-DE LICQUES (Voyez DE LENS), fille aînée de Ferdinand-Gillon marquis de Licques, vicomte de Zélande, et d'Élisabeth DE L'ESPINAY-DE MARTEVILLE. De cette union vint :

Louise-Ferdinande-Henriette de Beaufort, née le 5 décembre 1752, reçue chanoinesse de Nivelles le 29 octobre 1759, mariée le 26 septembre 1769, à Balthazar-Philippe comte de Mérode, de Montfort et du Saint-Empire, seigneur de Mamez, etc., né le 1 septembre 1735.

(*Nob.*, p. 102; *Suite du Suppl.*, 1535-1614, pp. 17, 127, 131 et 134; *Suite du Suppl.*, 1614-1650, p. 242; *nouv. Suppl.*, p. 88.)

DE BEAUFFORT-DE SPONTIN. — Voyez SPONTIN.

DE BEAUFREMEZ.

La noble et ancienne maison de Beaufremetz rapporte son origine aux anciens seigneurs de Waurin, desquels un cadet prit le nom de la terre de Beaufremetz, située dans la châtellenie de Lille, qu'il eut en partage. Cette famille a été reçue dans tous les chapitres nobles des Pays-Bas, et s'est alliée avec les meilleures familles de ce pays.

François de Beaufremetz, seigneur de Harnes épousa, en secondes noces, Madeleine DE BERCUS, dont il eut Jean, qui suit.

Jean de Beaufremetz, chevalier, seigneur d'Esnes et d'Hailly, pair et grand-bailli de Cambresis, épousa Catherine DE HEUCHIN. De ce mariage vint :

Adrien de Beaufremetz fut créé baron d'Esnes, au Cambresis, par lettres du roi Philippe IV, en date du 13 septembre 1650. Il eut pour femme, en 1631, Madeleine BERCH, fille de Jean, seigneur de Plancques. Dont :

Jean-Baptiste de Beaufremetz, baron d'Esnes, seigneur de Brimeu, Cauroir, etc., épousa Jeanne-Marie DE LA PORTE-DES-PIERRES, qui lui donna trois fils :

1° N.... de Beaufremetz mourut sans alliance, au service de France, étant colonel d'un régiment de son nom.

2° N.... de Beaufremetz, mourut aussi au service de France, sans alliance, ayant succédé à son frère comme colonel du régiment de son nom.

Et 3° Charles-Alexandre, fut créé marquis de Beaufremetz en février 1723. Il avait épousé, en 1716, Françoise-Louise DE CROIX, fille de Charles-Adrien, comte de Croix, seigneur de Waiembourg, etc., et de Marie-Philippine DE CROIX, héritière de Croix et de Wasquehal. Dont une fille unique, savoir :

Françoise-Caroline-Josèphe de Beaufremetz, héritière de sa maison, naquit le 28 octobre 1722, et épousa en secondes noces, en 1724, François-Eugène-Dominique

DE BETHUNE, comte de St-Venant, fils d'Adrien-François, seigneur de Penin, et de Gillette-Dominique D'OSTREL DE LIERRES DE SAINT-VENANT.

Autre Fragment.

Jean de Beauffremez eut deux fils, savoir :

1° Jean, chanoine de Lille.

Et 2° Mathieu de Beauffremez, seigneur de Herlies, qui épousa, en 1409, Jacqueline DES PLANQUES, et en eut les quatre enfants qui suivent :

1° Jacques, mort sans postérité.

2° Isabeau de Beauffremez, femme de Jean DE LA LOUX, seigneur du Petit-Vendin, receveur de l'empereur en son domaine à Lens.

3° Jeanne de Beauffremez, mariée à Pierre LE PIPRE, en 1523.

Et 4° Jean de Beauffremez, lequel acheta, en 1504, le fief seigneurial de la Noir-lez-Orchies, et demeurait à Lille en 1505. Il vivait encore en 1523, et eut pour femme Antoinette DE LA THIEULAIN. Quatre enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Jacques, prêtre.

2° Catherine de Beauffremez, femme de Jean DE VIGNON, en 1559.

3° Antoinette de Beauffremez, mariée 1° à Charles MOREL, seigneur de Dainville, 1571; et 2° à Zègre DU BOIS dit HOVES, conseiller-assesseur de la gouvernance de Lille.

Et 4° Henri de Beauffremez, 1559, seigneur de Roseau, par achat qu'il en fit de Jean DE LA CHAPELLE, parent de sa femme Antoinette DE LA CHAPELLE, fille de Jean et de Catherine DU PRET. Ces époux eurent six enfants qui suivent, savoir :

1° Philippe de Beauffremez, seigneur de la Sauchie-en-Violain, marié, en 1616, à Nicole DE BETENCOURT, fille du seigneur de Haponlieu.

2° Catherine de Beauffremez, alliée, avant l'an 1606, avec Olivier DE BACQUEHEM, seigneur de Haut et Bas Liets.

3° Barbe de Beauffremez, épouse de Charles DE FIENNES, seigneur de Vermelles, fils d'Antoine, seigneur dudit lieu, et de Bauduine LIONNEL.

4° Une fille religieuse.

5° Une fille également religieuse.

Et 6° François de Beauffremez, seigneur de Roseau, 1616 et 1630, époux de Marguerite LE POYVRE, fille de Jean et de Jeanne LE LOUCHIER. De ce mariage vint :

Jacques de Beauffremez, seigneur de Roseau, épousa N...., dont il eut :

Alphonse-François de Beauffremez, seigneur de Roseau, mort en 1688, ayant épousé, en 1679, Antoinette-Dorothée DE NEDONCHEL, fille de Denis-George, chevalier, seigneur de Bouvignies, et de Bonne-Victoire DE LANNOY. Leur fils Antoine-François suit.

Antoine-François de Beaufremez, seigneur de Roseau, épousa, en mai 1714, Marie-Caroline-Françoise DENNETIÈRES, et en a procréé Louis-Joseph-Alexandre, qui suit.

Louis-Joseph-Alexandre de Beaufremez, seigneur de Roseau, marié, en juillet 1739, à Marie-Madeleine-Josèphe D'ENNETIÈRES, sa cousine germaine. Dont plusieurs enfants, entre autres un fils aveugle, né en 1741, époux de N.... DU CHASTEL DE LA HOWARDERIE.

Les armes de la maison de BEAUFFREMEZ sont : *d'azur à un écusson d'argent, accompagné en chef de 3 merlettes d'or. Cimier : une tête et col de licorne d'argent, bridée de sable, accornée d'or, la crinière de même* (Fig. 207).

(*Nob.*, p. 309; *vrai Suppl.*, p. 152; *nouv. vrai Suppl.*, p. 118; *Fragm. généal.*, t. I, p. 44; *Mélang. de Généal.*, p. 99.)

DE BEAUFREMONT.

Pierre de Beaufremont, seigneur de Molinot et de Mirabel, chevalier de la toison d'or, obtint le titre de comte de Charnoy le 9 juillet 1456. Il épousa Marie DE BOURGOGNE et mourut en 1473.

A cette maison appartenait le duc DE PONTDEVAUX qui eut entrée aux états de Bourgogne en 1674. — Les armes sont : *vairé d'or et de gueules*.

(*Vrai Suppl.*, p. 6; *nouv. vrai Suppl.*, p. 5; *Mélang. de Généal.*, p. 113.)

Guillaume de Beaufremont, seigneur de Sombernon, fut créé chevalier par lettres du 20 février 1597.

(*Nob.*, p. 105.)

Claude de Beaufremont, baron de Senecey, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, conseiller en ses conseils d'état et privé, bailli, maître des foires, et capitaine de Châlons, lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne, épousa Marie DE BRICHANTEAU. De ces époux naquit :

Madeleine de Beaufremont, mariée, par contrat du 15 février 1600, à Cleriadus DE VERGY, chevalier de la toison d'or, etc., mort sans lignée en 1630 (Voyez DE VERGY).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, p. 21.)

Louis-Bénigne marquis de Beaufremont, acquit par arrêt du parlement de Paris, en 1712, la riche succession de Philippe-Eugène DE GORREVOD, décédé le dernier hoir de sa maison, sans alliance, le 26 juillet 1681. Ledit arrêt fut prononcé en

vertu d'une substitution insérée dans le testament de Laurent de Gorrevod, comte de Pont-de Vaux, en date du 26 mai 1527 (Voyez les articles de la famille DE GORREVOD et de la seigneurie DE MARBAIS).

Ledit Louis-Bénigne de Beaufremont, descendait de Jeanne DE GORREVOD, sœur dudit Laurent, par sa trisaïeule Claude DE VILLELUME, fille unique de Claude-Philippine DE LA CHAMBRE, marquise de Meximieux, et petite-fille de Jeanne DE GORREVOD et de Philippe DE LA CHAMBRE, marquis de Meximieux. Il fut chevalier de la toison d'or, grand-bailli d'Aval, au comté de Bourgogne, et lieutenant-général des armées du roi. Il mourut le 18 juillet 1755, à 73 ans, ayant épousé, en janvier 1712, Hélène DE COURTENAY, née le 7 avril 1689, morte en 1768, fille unique de Louis-Charles prince DE COURTENAY, comte de Cesy, seigneur de Chevillon, et d'Hélène DU PLESSIS-BESANÇON, sa seconde femme. De ce mariage naquirent :

1^o Louis marquis de Beaufremont, fut créé prince du S. E. R. et de Marnai, par diplôme de l'empereur François I^{er}, du mois d'octobre 1757. Il était seigneur du duché de Pont-de Vaux, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Seissel. Né le 21 novembre 1712, il se maria, le 24 avril 1735, avec Marie-Simone-Ferdinande DE TENARRE-DE MONTMAIN, née le 24 août 1722, reçue dame de l'ordre de la croix étoilée, le 14 septembre 1750. Leur fille Louise-Bénigne de Beaufremont, princesse de Lestinois, née le 5 novembre 1750, fut reçue dame de l'ordre de la croix étoilée le 3 mai 1766, et grand' croix de l'ordre de Malte le 3 juin 1768; elle fut mariée à son oncle Joseph de Beaufremont, ci-après.

2^o Charles-Roger de Beaufremont, né le 4 octobre 1713, chevalier de Malte, colonel de dragons, brigadier des armées du roi, du 20 mars 1747.

Et 3^o Joseph suit.

Joseph de Beaufremont, né le 24 septembre 1714, chevalier de Malte, capitaine de vaisseaux en 1742, chef d'escadre en septembre 1755, lieutenant-général des armées navales du roi en 1764, et vice-amiral de France en 1777. Il quitta la croix de Malte en 1762, pour épouser sa nièce Louise-Bénigne de Beaufremont, mentionnée ci-dessus, et il prit alors, avec la permission du roi, le titre de prince de Lestinois.

La famille de Beaufremont porte *vairé d'or et de gueules* (Fig. 208).

(Nob., p. 155; Suite du Suppl. au Nob., 1555-1614, p. 150.)

DE BEAULIEU.

Jean-Pierre de Beaulieu, né à Lathuy, en Brabant, chevalier de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, lieutenant-colonel du grand état-major des armées de S. M., né gentilhomme de la même province, où ses ancêtres se sont écrits BEAULYS au lieu de BEAULIEU, obtint le titre de baron, par lettres du 14 mars 1763. Il portait *d'azur à la fleur-de-lis d'argent* (Fig. 209).

(État armor., p. 3.)

BEAULINCOURT. — Voyez LA DOS.

DE BEAUMONT.

Philippe de Beaumont, domicilié en Hainaut, fut honoré du titre de chevalier, par lettres du roi Charles II, de l'an 1671.

(*Nob.*, p. 458.)

DE BEAUREGARD. — Voyez WAUTHIER.

DE BECHADE.

Pierre-Philippe de Bechade, seigneur de Rochepine, lieutenant-feld-maréchal des armées de l'impératrice-reine, ingénieur et directeur des fortifications à Olmutz, obtint augmentation d'armes et le titre de baron, avec rétroaction à l'année 1746, par lettres du 19 juin 1762 (Fig. 210).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, p. 505, 1686-1762; *État armorial*, p. 4).

BECKER.

Guillaume Becker, juge et député de l'amirauté établie à Séville, fut anobli par lettres données à Madrid, le 21 novembre 1626.

Armes : *d'azur au chevron d'or, chargé de 5 étoiles d'azur et accompagné en chef de deux tierces-feuilles d'or, et en pointe d'une perdrix au naturel* (Fig. 211).

(*Nob.*, p. 215.)

DE BECKER.

Alexandre-Auguste de Becker, directeur-général des postes aux Pays-Bas et conseiller intime du prince Alexandre-Ferdinand de la Tour et Tassis et du S. E., chevalier de la toison d'or, etc., fut créé vicomte le 12 février 1763. Ses armes

étaient : écartelé, aux 1 et 4 d'argent à la double aigle de sable; aux 2 et 3 d'azur à la tour de gueules (?); un arbre au naturel chargé sur ses branches d'une étoile à 6 rais d'argent, brochant sur le parti (Fig. 212).

(*État armor.*, p. 4.)

BÉCUE.

Antoine Bécue, seigneur de Casterwalle, fut anobli par lettres du 30 avril 1646, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 288.)

DE BEECKMAN.

Guillaume de Beeckman épousa Pétronille DE SCAGIER, dite SYLVIVS, sœur de Grégoire SYLVIVS, de l'ordre de St-Dominique, évêque de Tagaste et suffrageant de Liège. De ce mariage naquit :

Jean de Beeckman épousa Marguerite BOUXHON, dont il eut Guillaume, qui suit.

Guillaume de Beeckman, seigneur de Vieux-Sart, Montreville, Oignies, etc., bourgmestre de Liège en 1608, 1613, 1616, 1618, 1623 et 1630, mourut le 29 janvier 1631, et fut enterré dans l'église paroissiale de St-Martin, à Liège, où se voit son sépulture avec son épitaphe. Il avait épousé Marguerite DE BAU, laquelle mourut le 3 février 1630. Dont, entre autres enfants :

Ferdinand de Beeckman, seigneur de Vieux-Sart, Neusart, Oignies, Steen, Orsmael, etc., bourgmestre de Liège en 1654, mourut le 12 décembre 1690, à 76 ans. Il avait été marié à Anne DE FONTIGNY, morte le 3 janvier 1712, fille de Guillaume, seigneur de Schore, et de Marie DE LA RIGAUDERIE. De ce mariage :

1° Maximilien-Henri de Beeckman, chanoine de l'église collégiale de St-Paul à Liège.

2° Jean-Nicolas, qui suit.

3° Ferdinand-Isidore de Beeckman, chanoine de l'église collégiale de St-Paul et écolâtre de St-Barthélemy à Liège.

Et 4° Philippe-Antoine de Beeckman, seigneur de Schore, fut créé chevalier du St-Empire, lui et sa postérité, par diplôme de l'empereur Charles VI du 17 décembre 1714. Il fut fait conseiller du grand conseil à Malines, par patentes du 21 septembre 1716, et se maria avec Louise-Thérèse-Ludgarde DE BRAZE, fille de Henri, seigneur d'Avernas et de Bertrai, et de Marie-Isabelle DE MONCEAU. De ce mariage naquirent deux filles et deux fils, dont l'aîné, Jean-Nicolas de Beeckman, seigneur d'Avernas et Bertrai, épousa Claire-Josèphe d'UDEKEM, fille cadette de Charles-Guislain, baron de Gentinnes, et d'Anne-Françoise baronne DE NICOLARTS.

Jean-Nicolas de Beeckman, seigneur de Vieux-Sart, Neusart, Corroy-le-Grand,

Val-en-Wavre, etc., fut maintenu dans sa noblesse, anobli tant que de besoin, créé chevalier du Saint-Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or, au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI, du 17 décembre 1714, enregistré dans la matricule de l'empire. Il épousa Jeanne-Charlotte-Thérèse D'UDEKEM, fille de Charles-Guibert, seigneur de Gentinnes, Limelette, etc., et de Jacqueline-Robertine-Ernestine DE HELLIN. De ce mariage vint :

Charles-Guislain baron de Beeckman, par patentes du 8 mai 1774, seigneur de Corroy-le-Grand, Vieux-Sart, Neusart, Oignies, Saint-Lambert et Libersart, épousa Marie-Thérèse VAN DER MEERE, sœur de Philippe-Norbert comte VAN DER MEERE et de Cruyshautem, baron de Bautershem, et fille de Jacques-Maximilien VAN DER MEERE, seigneur de Voorde, etc., et de sa première femme Florence-Caroline DE GRAFS. Ces époux eurent trois filles et deux fils, savoir :

1^o Jean-Henri-Joseph de Beeckman.

2^o Ferdinand-Charles.

3^o Anne-Charlotte-Philippine.

4^o Jeanne-Charlotte-Philippine.

Et 5^o Eugénie-Charlotte de Beeckman.

Armes : *de gueules à la fasce ondée d'argent, accompagnée de trois roses de même, feuillées de sinople, boutonnées et couronnées d'or, 2 en chef et 1 en pointe* (Fig. 213).

(Nob., p. 642; suite au Suppl., 1686-1762, p. 212; nouv. vrai Suppl., p. 202; État arm., p. 4.)

DE BEELEN.

Jean-Albert de Beelen obtint le titre de baron, décoration d'armories et rétroaction, le 2 août 1773 (Fig. 214).

(État arm., p. 4.)

DE BEER.

Jean De Beer, 1^{er} du nom, épousa Marguerite DE DIXMUDE. Dont :

II. Jean de Beer, 2^e du nom, épousa en premières noces Marguerite DE BAENST, et en secondes noces Cornélie VEYSE, laquelle lui apporta la seigneurie de Meulebeke en mariage. Il était chevalier, seigneur de Merckem, Grammene et Lendele, secrétaire et audencier de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, et commissaire au renouvellement des magistrats de Gand en 1488, et mourut en 1495. De sa seconde femme naquit :

III. Philippe de Beer, seigneur de Meulebeke, etc., mort en 1525, ayant épousé Marie VAN HEURNE, décédée en 1526. De ce mariage :

IV. Charles de Beer, chevalier, seigneur de Meulebeke, etc., lieutenant-général de l'artillerie en 1566, mort en 1578, ayant été marié : 1^o, en 1548, à Jacqueline DE GROS, dame de Baudignies et de la Chapelle, morte en 1559; 2^o à Isabeau VAN DER MEERE, fille de Josse, seigneur de Voorde. Du premier lit naquit Jean qui suit :

V. Jean de Beer, 3^e du nom, seigneur de Meulebeke, Baudignies et la Chapelle, bourgmestre de Bruges, mort le 2 mai 1608. Il avait épousé, en premières noces, Anne VAN DER GRACHT, morte sans enfants, et en secondes noces Robertine D'AUBERMONT, fille de Pontus, et de Madeleine DE BORCHOVE. De cette dernière femme vint :

VI. Adrien de Beer, seigneur de Meulebeke, grand-bailli de Courtrai, mort en 1627, ayant été marié, en 1612, à Agnès D'AUBERMONT, sa cousine, décédée en 1644, laquelle fut mère de Nicolas-Ignace qui suit.

VII. Nicolas-Ignace de Beer, grand-bailli de Gand et colonel au service d'Espagne, obtint du roi Philippe IV des lettres, en date du 13 août 1655, par lesquelles la terre de Meulebeke fut érigée en baronnie en sa faveur. Il avait épousé, en 1649, Anne-Marie DE CALVART, dame de Zeveren, dont il eut Gaspard-Ignace qui suit.

VIII. Gaspard-Ignace de Beer, baron de Meulebeke, seigneur de Zeveren, mort en 1728, avait épousé Catherine-Élisabeth MORRHE, veuve de Jean-François DENNETIÈRES, seigneur de Arlebois, décédée en 1701. De ce mariage naquirent :

1^o Gaspard-Robert, qui suit.

Et 2^o Philippe-Joseph de Beer, seigneur de Zeveren et de Beveren. Il mourut en 1746, ayant épousé : 1^o Marie-Anne D'OVERLOOPE; 2^o en 1722, Jeanne-Régine PULLAERT.

Du 1^{er} Lit naquirent :

a. Marie-Liévine de Beer, morte en 1741, ayant été mariée à Philippe-Alexandre-Joseph baron DE BEER, son cousin-germain.

Et *b.* Marie-Camille de Beer, morte en 1743, ayant été mariée, en 1734, à Charles-Joseph comte DE LALAING et de Thildoncq, chambellan de Leurs Majestés Impériales et Royales. De cette union vint Charles, dit le comte DE LALAING, page de S. A. R. le duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar.

Du 2^a Lit vinrent :

c. Jean-François de Beer.

d. Marie-Régine de Beer, mariée, en 1751, à François-Antoine, fils de François-Gebhard baron DE PLOTHO, d'Ingelmunster et de l'Empire.

Et *e.* Jeanne-Josèphe de Beer, non mariée en 1756.

IX. Gaspard-Robert-François de Beer, baron de Meulebeke, capitaine de cavalerie, épousa, en 1706, Françoise-Camille DENNETIÈRES, fille de Jacques-François-Hippolyte, marquis de Mottes, décédée en 1745. Leurs enfants furent :

1^o Gaspard de Beer, mort sans alliance.

2^o Jean-Joseph de Beer, chanoine d'Harlebeke.

3^o Philippe-Alexandre-Joseph, dit le baron de Beer, épousa : 1^o, en 1732, Marie-Livine de Beer, sa cousine germaine, morte en 1741 sans enfants; 2^o Charlotte d'OVERSCHIE; 3^o, le 12 mai 1754, Christine-Barbe VAN DER HEMM, fille d'Herman-Gisbert baron VAN DER HEMM DE NIDER-STEIN, mort le 10 avril 1758, et d'Isabelle SNOY, sa seconde femme. Il n'eut point d'enfants de ces trois mariages.

4^o Pierre-Charles de Beer, capitaine aux gardes wallonnes en Espagne, où il mourut.

5^o Liévine-Hippolyte de Beer, dame de Morsele, fut mariée à Nicolas DE LENS, seigneur d'Oyghem, maréchal-héréditaire de West-Flandre.

Et 6^o Marie-Hyacinthe de Beer, alliée, en 1750, à Nicolas-Joseph VAN VILSTEREN, baron de Laerne, son cousin sous-germain, reçu chevalier de Malte en 1723.

Armes : *d'or à l'ours passant de sable, emmuselé et lié de gueules. Cimier : un ours naissant de sable, entre un vol à l'antique, composé d'or et de sable* (Fig. 215).

(*Nob.*, p. 556; *vrai Suppl.*, p. 160; *nouv. vrai Suppl.*, p. 123; *Mélang. de Généal.*, p. 104.

DE BEHAULT.

Louis de Behault fut anobli par lettres de l'an 1662.

(*Nob.*, p. 417.)

DE BEHAULT.

François-Jean de Behault fut anobli par lettres du Roi Catholique de l'an 1678.

(*Nob.*, p. 497.)

DE BEHAULT.

Dominique de Behault, lieutenant-prévôt de la ville de Mons, avocat au conseil souverain du Hainaut et receveur-général des vingtièmes, fut anobli par lettres du 26 avril 1726.

Armes : *d'azur à deux fasces d'argent, accompagnées au milieu de l'écu d'un léopard d'or, tenant de sa patte dextre un sabre recourbé de même, garni d'or* (Fig. 216).

(Nob., p. 712.)

DE BÉJAR.

Juan de Véjar, mort le 31 mars 1482, épousa Mencia MARTINEZ, laquelle mourut le 30 janvier 1524. Dont :

Bélasco de Béjar, décédé le 22 janvier 1524, avait épousé Clara DE SORIA, dame de Westacker et Oosthoven, morte à Bruges en 1519. De cette union naquit :

Bélasco de Béjar, seigneur de Westacker et d'Oosthoven, décédé le 3 mai 1553, avait eu pour femme Catherine DE COCQUIEL, dont il naquit Bélasco qui suit.

Bélasco de Béjar, seigneur de Westacker et d'Oosthoven, fut créé chevalier par lettres du 22 avril 1598. Il fut premier bourgmestre d'Anvers. N'ayant pu, à cause d'une indisposition, assister à l'inauguration des archiducs, à Anvers, le 15 décembre 1599, il se fit transporter vers le soir du même jour sur le théâtre, qui avait été construit devant l'hôtel-de-ville, où il sortit de sa litière et tomba aux pieds de LL. AA., en leur baisant les mains, et prêtant en même temps le serment de fidélité qu'il n'avait pu prêter avec les autres membres du magistrat. Son Altesse lui parla en ces termes : « Monsieur Béjar, vos mérites et les fidèles services de vos ancêtres ont été jusqu'à présent en si grande réputation et crédit, tant en Espagne qu'aux Pays-Bas, que si notre honorable père, le roi d'Espagne, ne vous eût fait chevalier, nous vous eussions admis au nombre d'iceux, espérant néanmoins que jamais ne dégénérerez de la fidélité de vos pères, et que continuerez jusqu'à la fin de vos jours. Dieu vous donne pleine santé. » Béjar prit ensuite respectueusement congé de LL. AA. et se retira. — Blaise de Béjar mourut en 1630, étant veuf depuis 1623 de Jossine DE GEMERT. Leur fils Jean suit.

Jean de Béjar, seigneur d'Oosthoven, échevin de la ville d'Anvers en 1621, 1622, 1624, 1628, 1630, 1631 et 1632, premier bourgmestre en 1633, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV, du 24 mars 1629. Il épousa Anne BUTKENS, dame de Craeyenhove et de Ransbeeck, morte le 4 octobre 1625. De cette union vint :

François de Béjar, seigneur de Westacker, d'Oosthoven, de Craeyenhove et de Ransbeeck, fut échevin d'Anvers, et fut créé chevalier par lettres du 5 juin 1654. Il mourut le 31 octobre 1660, ayant épousé, en 1646, Jeanne-Hélène DELLA FAILLE-DE NEVELE, décédée le 3 septembre 1657. Dont :

Anne-Elisabeth de Béjar, dame de Westacker, d'Oosthoven, de Craeyenhove et de Ransbeeck, mourut le 25 juillet 1715, à 64 ans. Elle avait été mariée en premières noces, le 20 juin 1668, à Pierre COLOMA, premier baron de Moriensart, mort le 12 juin 1676, et en secondes noces, le 16 décembre 1679, à Jean-Baptiste DE HANYVEL, dit le baron de Fresney, décédé à Bruges le 9 novembre 1723.

Armes : de gueules à une croix fleurdouée d'or, écartelé d'azur au croissant renversé d'argent; le tout bordé d'une bordure composée d'azur et de gueules de 4 pièces, sur l'azur une épée et une clef d'argent, élevées l'une sur l'autre, et sur le gueules une épée et une clef d'or, dans la même position. Cimier : une croix de l'écu, naissante du timbre couronné (Fig. 217).

(Nob., pp. 111, 252 et 550; vrai Suppl., pp. 61 et 62; nouv. vrai Suppl., p. 48; Mélang. de Général., pp. 40 et 125)

VAN DER BEKE.

Balthazar van der Beke, conseiller en Flandres, épousa N.... UTEN-EECHAUTE, dont naquirent :

1^o Jean van der Beke, né à Gand, anobli par lettres du 14 mai 1641, enregistrées à Lille.

Et 2^o Pierre van der Beke, conseiller du conseil de Flandres, anobli par lettres du 2 mars 1657.

Armes : de sable à 3 épées d'argent, garnies d'or, les pointes hautes, posées en pal, et rangées sur une même ligne. Cimier : une épée de l'écu entre un vol, dont une partie, à droite, est de sable, et l'autre, à sénestre, est d'or (Fig. 218).

(Nob., pp. 263 et 546; vrai Suppl. p. 161; nouv. vrai Suppl., pp. 100 et 125; Mélang. de Général., pp. 87 et 105.)

VAN DER BEKEN.

Jean van der Beken épousa Barbe DE VRECHEM. Dont :

Thierry van der Beken, seigneur de Neuf-Rue et d'Ophem, conseiller et receveur-général des états de Brabant, mourut le 15 décembre 1602, à 57 ans. Il avait épousé Marie DE GILBERT, laquelle décéda le 24 mai 1602, à 49 ans. De ce mariage naquit :

Jean van der Beken, seigneur de Neuf-Rue, gentilhomme de la maison de l'archiduc Albert en 1621, puis conseiller et commis des domaines et finances des Pays-Bas en 1624, qui fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV, du 27 septembre 1623. Il obtint confirmation de supports et concession d'une couronne

d'or au lieu de bourlet, par lettres du même souverain du 27 mai 1642. Il épousa Anne DE HERTOGHE. Dont :

Philippe-Engelbert van der Beken, seigneur de Gouy, honoré de la dignité de chevalier par lettres du 21 janvier 1642.

Armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'azur à 3 carreaux d'or, rangés en bande, qui est VAN DER BEKEN; aux 2 et 3 bandé d'or et d'azur de 6 pièces, à la bordure de gueules, chargée de 12 besants d'argent, qui est DE VRECHEM* (Fig. 219 et 220).

(Nob., pp. 268, 269 et 192.)

BELHOMME.

Marie-Thérèse ROUILLON DE CASTAIGNE obtint rétroaction de noblesse en la personne de feu son époux Antoine BELHOMME, en son vivant seigneur de Bois, Ophain et Seigneur-Isaac, prévôt de Louge et conseiller-receveur-général des aides et subsides du comté de Hainaut, par lettres du 22 février 1730.

Armes : *d'azur à la bande d'or, accotée de deux lions de même* (Fig. 221).

(Nob., p. 729.)

VAN BELLE.

Jean van Belle, maître des comptes du roi Philippe I, fils de Michel, épousa Agnès BOELE, fille de Jean, receveur-général de Flandre, et de Marie, fille de Bavon LAUWEREYNS ou LAURIN. Il mourut le 3 avril 1549; elle le 24 février de la même année; ils gisent à Termonde. Leurs enfants furent :

1° Philippe, qui suit.

2° Marie van Belle, alliée : 1° à Herman DE CORTE, et 2° à Ferdinand DE MÉRENDRE.

3° Marguerite van Belle, épouse de Jacques DE FRUTIER, échevin du Franc de Bruges.

Et 4° Liévin, rapporté après la postérité de son frère.

Philippe van Belle épousa Jossine D'HEER, qui portait : *deux aigles en chef et une rose en pointe* (Fig. 222). Dont :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Marie van Belle, alliée à Jean VAN DER HAGEN.

Jean van Belle, greffier de Bruges, épousa Jeanne GRAUZÉE ou GROUZE, qui portait *trois fleurs-de-lis au pied coupé* (Fig. 223). De ce mariage :

1° Nicolas van Belle, eut pour femme Isabeau-Christine MEYNE, sans postérité.

Et 2° Marie van Belle, morte le 22 octobre 1632, et enterrée dans l'église de

St-Donat à Bruges, avec Pierre DE MEULENARE, son époux, greffier de Bruges, décédé le 17 août 1615.

Livin van Belle, fils cadet de Jean et d'Agnès BOELE, ci-devant, épousa Guislaine D'HONT. — On croit que c'est lui qui mourut le 8 décembre 1575, et gît à St-Gilles, au pays de Waes. Ses enfants furent :

1^o Adrien van Belle, qui épousa Claire ROESSEL, fille d'André, et de Cécile ROELANTS.

2^o Cécile van Belle.

3^o Jeanne van Belle, femme de Nicolas DE BOURGOGNE-FALLAIS, seigneur de Lizel.

Et 4^o Charlotte van Belle.

Les armes de VAN BELLE sont : *d'azur au lion d'or armé, lampassé de gueules, à la bordure componée de gueules et d'argent* (Fig. 224).

(Fragm. généal., t. III, p. 106.)

VAN BELLINGHEN.

Antoine-Joseph et Raymond-Augustin van Bellinghen, frères, furent anoblis par lettres du 19 juillet 1749 (Fig. 225).

(Suite au Suppl., 1686-1762, p. 244; État armor., p. 4.)

DU BELLOY.

Ferdinand du Belloy, demeurant à Mons, en Hainaut, fut anobli par lettres du 22 septembre 1727. Ses armes furent : *d'azur au chevron accompagné de 3 molettes d'éperons, le tout d'or* (Fig. 226).

(Nob., p. 717.)

DE BELLOY.

Louis de Belloy, chevalier, seigneur de Landertun, Attin, etc., capitaine de cheveau-légers, épousa Marguerite DU BOSQ, fille d'Isembart, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, seigneur de Boisdannebourg, Martignies, etc., gouverneur du Ponthoise; et de Marguerite DE LA REZ. De ce mariage vint :

Charles de Belloy, chevalier, seigneur de Landertun, Attin, Yueren, Belloy, etc., eut pour femme Jeanne DE HALEWIN, dont il eut sept enfants, savoir :

1^o Claude de Belloy, seigneur d'Attin, etc., marié, en 1633, à Gabrielle DE PIERREVIVE, morte en 1634.

2° Marguerite de Belloy, femme de Gabriel DE CALONNE, chevalier, seigneur et baron de Courtebourne et Bouvlinghen, mort lieutenant de la ville de Calais en 1637.

3° Jeanne de Belloy, épouse de Jean DU BOSC, chevalier, seigneur du Boisdan-nebourg, Nielles, etc.

4° Marie de Belloy, femme de Nicolas DE LA FONTAINE, chevalier, seigneur de la Nœufville.

5° Louis de Belloy, seigneur de Londefort.

6° Isembart de Belloy, seigneur de la Motte, dont on ignore l'alliance.

Et 7° Charles de Belloy, seigneur d'Yveran.

Les armes de Belloy sont : *écartelé; aux 1 et 4 d'argent à 3 fasces de gueules; aux 2 et 3 contre-écartelé, aux 1 et 4 d'argent à l'aigle éployée de sable, aux 2 et 3 d'argent à 3 fleurs-de-lis au pied coupé de gueules, 2 et 1* (Fig. 227).

(Fragm. généal., t. II, p. 264.)

DE BELMONTE.

Emmanuel de Belmonte, résident d'Espagne à Amsterdam, obtint le titre de chevalier applicable sur telle terre qu'il choisirait, par lettres du roi Charles II, du 11 juin 1693.

(Nob., p. 579.)

DE BELVALET.

I. Agneul de Belvalet, seigneur dudit lieu, au village de Humières, bailliage d'Hedin, épousa Jeanne DE WAVRANS, et en eut 3 enfants qui suivent :

1° François, rapporté plus bas.

2° Guillaume de Belvalet, dit *Bultel*, mort sans postérité de ses deux épouses Françoise DE BOSQUEL et Catherine BERTOUL.

Et 3° Bon de Belvalet, époux de Barbe BLOCQUEL.

II. François, seigneur de Belvalet, Belval, fut déclaré noble par sentence de l'an 1501. Il eut pour femme Blanche LOUCHER, et en procréa Jean, dont l'article suit.

III. Jean, seigneur de Belvalet et Belval, homme d'armes très vaillant, mourut à l'âge de 70 ans en 1553, ayant épousé en secondes noces Françoise TESSON, qui était morte en 1537, et qui git avec lui en l'abbaye de

Choques. Elle était fille de Pierre, seigneur de Montergon, et de Ponce d'Oresmeaux. Trois enfants naquirent de cette union, savoir :

1° Jacques de Belvalet, seigneur de Belvalet et de Belval, homme-d'armes de la compagnie du comte de Rœux, mourut en 1554, et gît à Choques.

2° Louis, qui suit.

Et 3° Pierre de Belvalet, conseiller d'Artois en 1583.

IV. Louis, seigneur de Belvalet, guidon de la compagnie d'ordonnance du seigneur de Morbeque, épousa Claude DE HARPIN, et en eut Jacques de Belvalet, qui suit.

V. Jacques de Belvalet, seigneur de Humercuilles, fut marié par, contrat du 5 mai 1612, avec Anne DE BAYART, dite *Gantau*, fille de Philippe, seigneur de Gantau, Marquais, etc., et de Marie DU BOIS. De ce mariage naquirent 3 enfants, savoir :

1° Jacques, rapporté plus bas.

2° Hélène de Belvalet, épouse de Norbert DU HOT, seigneur de la Collierie.

Et 3° Anne de Belvalet, femme de N.... DE RUNE ou RUME. Dont Anne-Madeleine DE RUNE, qui était veuve d'Antoine DE RUNE, seigneur de Marquais, l'an 1701.

VI. Jacques de Belvalet, seigneur de Humercuille, épousa : 1° par contrat du 17 octobre 1635, passé au château de Coisne, Anne DE PREUDHOMME, douairière de Charles D'ANNEUX, seigneur de Manniers, et fille de François, chevalier, seigneur de Coisne, la Motte, Boschamp, et de Madeleine DE CROIX; 2° par contrat du 17 octobre 1645, Marie-Jeanne DE NOYELLES, fille d'Antoine, seigneur de Vuisselat, Fonte, et de Rictrude LE CLERCQ. De ces deux femmes naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Jacques-Onuphre, qui suit.

(Du 2^a Lit.)

2° Charles-Philippe de Belvalet, chanoine de St-Pierre à Cassel.

3° Norbertine de Belvalet, morte sans postérité,

VII. Jacques-Onuphre de Belvalet, seigneur de Humercuil, épousa : 1° Éléonore-Françoise DU GROSPRÉ, fille de François, seigneur de Gorguehel, Lestoquoy, et d'Anne de Belvalet; 2°, par contrat du 24 juillet 1674, Marie-Catherine DE CERF, fille de Jacques, seigneur du Metz, et de Marie DU CANDAS. Cinq enfants naquirent de ces deux mariages, savoir :

(Du 1^{or} Lit.)

1^o Marguerite-Jeanne-Françoise de Belvalet testa le 30 avril 1686, et mourut le 4 mai suivant, âgée de 23 ans, sans postérité.

(Du 2^d Lit.)

2^o Jacques-Onuphre, qui suit.

3^o Marie-Catherine de Belvalet, épouse de Louis DE LA PORTE, seigneur de Waux, Brouilly et de la Motte.

4^o Bernard-François.

Et 5^o Henri-François de Belvalet.

VIII. Jacques-Onuphre de Belvalet, seigneur de Humercuil, épousa, par contrat du 5 juillet 1712, Marie-Françoise LE VAILLANT, fille de Jean, seigneur de Villers-sous-Ailly, Beaucour, Villers-l'Hôpital, et de Marguerite DU GARDIN.

Armes : *d'argent au lion de gueules* (Fig. 228).

(Fragm. généal., t. 1, p. 72)

DE BELVOIR.

N..... de Belvoir, fut honoré de la dignité de chevalier par lettres données à Lisbonne le 31 mars 1582.

Armes : *de gueules à trois quintefeuilles d'or* (Fig. 229).

(Nob., p. 67.)

BENAULT.

Guillaume Benault, né en Artois, fut anobli en considération des services rendus par ses ancêtres, par lettres de novembre 1500, enregistrées à Lille.

(Nob., p. 21.)

BENAULT.

Une famille de ce nom porte pour armoiries : *écartelé; aux 1 et 4 de gueules, à la fasce ondée d'argent; aux 2 et 3 d'argent à une aigle de sable* (Fig. 230).

(Vrai Suppl., p. 15; Nouveau vrai Suppl., p. 12; Mélang., p. 9.)

BENOIT.

Vincent Benoit, écuyer, obtint du roi Philippe II des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'armes, expédiées à Aranjuez le 2 mai 1583.

Armes : *d'argent à la fusce de sable, accompagnée de deux jumelles de gueules* (Fig. 231).

(*Nob.*, p. 71.)

BERBIS.

Pierre Berbis, conseiller de Philippe, duc de Bourgogne, et lieutenant du chancelier de Dijon, fut anobli par lettres patentes données à Arras le 7 octobre 1433, enregistrées l'an 1445. Il portait pour armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis passante d'argent* (Fig. 232).

(*Vrai Suppl.*, p. 4; *nouv. vrai Suppl.*, p. 4; *Mélang. de Généal.*, p. 112.)

DE BERCHEM.

I. Constantin de Berchem, chevalier, mort le 17 mars 1477, épousa Marguerite VAN COELPUT, fille de Constantin et de Marguerite BODE. Dont :

II. Constantin de Berchem, deuxième du nom, chevalier, mort le 18 mai 1512, épousa Jeanne HINCKAERT, et en secondes noces N..... Du premier mariage naquit :

III. Adrien de Berchem, chevalier, épousa Marguerite DE SCHOONHOVEN, fille de Henri, seigneur de Waenrode et Nieuwrode, et de Jeanne DE COTEREAU.

IV. Henri de Berchem, fils aîné d'Adrien qui précède, fut chevalier et acquit la seigneurie de Berchem. Il eut pour femme Marguerite VAN DE WERVE, morte en 1597, fille d'Arnould, chevalier, et d'Adrienne DE LIERRE-D'IMMERSELE, sa seconde femme. De cette union naquirent :

1^o Antoine, dont l'article suit.

2^o Marie de Berchem, morte le 6 octobre 1569, âgée de 28 ans, ayant été mariée à Louis PEREZ, mort le 13 décembre 1602, à l'âge de 70 ans. Il était fils de Louis PEREZ et de Louise SEGUERA, et portait pour armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'argent à l'aigle de sable, à la bande d'azur brochante sur le tout; aux 2 et 3 fascé d'or et d'azur de 6 pièces* (Fig. 241).

3^o Marguerite de Berchem, mariée à Alexandre DE ZOETE, puis, en secondes noces, à Jacques DE MALDERE, seigneur des Hayes, de Popieul, de Bros et d'Amion.

Et 4^o Constance de Berchem, fut mariée en premières noces à Gosuin DE VARICK, chevalier, marckgrave d'Anvers, et en secondes noces à Frédéric PERRENOT, chevalier, baron de Renaix, seigneur de Champagny, de Beaujeu, de Saint-Loup, etc., gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de la ville d'Anvers en 1571 et 1577, conseiller d'état et chef des finances aux Pays-Bas en 1587 et 1591, chevalier d'honneur au département de Dole, en 1592 (Voyez l'article PERRENOT).

V. Antoine de Berchem, seigneur de Berchem, échevin d'Anvers en 1594, 1595, 1596 et 1597, fut créé chevalier par lettres du 4 avril 1598. Il fut encore échevin d'Anvers en 1602 et en 1604, et épousa Marie DE BOCHOLT, dame de Tongelaer, dont il eut les trois enfants qui suivent.

1^o Arnould de Berchem, seigneur de Berchem, chevalier de l'ordre teutonique et commandeur de Beeckevoort en 1607.

2^o Henri, dont l'article se trouve ci-après.

Et 3^o Jeanne de Berchem, mariée à Jean DE ROMRÉE, chevalier, seigneur de Fraipont, de Vichenet et du tiers de la Chapelle-en-Condroz, gentilhomme de la maison des archiducs Albert et Isabelle.

VI. Henri de Berchem, seigneur de Tongelaer, devint seigneur de Berchem par le don que lui en fit Arnould, son frère, et fit hommage de cette terre au duché de Brabant, le 23 avril 1609. Il eut pour femme Isabelle DE ROVELASCA, fille de Gaspard, bourgmestre d'Anvers en 1605, et d'Élisabeth VAN KESTELT. De ce mariage sont issus :

1^o Henri de Berchem, qui suit.

2^o Gaspard de Berchem.

3^o Isabelle de Berchem, dame de Ranst et de Milleghem, mariée, par contrat du 20 avril 1629, à Philippe-François DE FOURNEAU, créé premier comte de Cruyckenbourg, baron de la Chapelle-S^t-Ulric et du S^t-Empire, chevalier de l'ordre militaire de S^t-Jacques, gentilhomme de la bouche du cardinal-infant.

4^o Antoine de Berchem.

5^o Florent de Berchem, auteur de la seconde branche, dont il sera parlé ci-après.

Et 6^o Marie de Berchem.

VII. Henri de Berchem, seigneur de Berchem, rendit hommage pour sa terre et seigneurie de Berchem, le 23 août 1635. Il épousa, par contrat du 25 février 1636, Marie DE TASSIS, fille unique et héritière d'Antoine DE

TASSIS, échevin d'Anvers, et de Marie SCHOLIER. Il eut de cette alliance, entre autres enfants :

Marie-Anne de Berchem, mariée, par contrat du 23 avril 1653, à son cousin-germain Philippe-Théodore DE FOURNEAU, comte de Cruyckenbroeck, baron de la Chapelle-St-Ulric et du St-Empire, seigneur de Ranst, Millegheem, Campenhout, Wildere, Lombeke, Wambeke, Ternath et la Vichte, premier maréchal héréditaire de Flandres, mestre-de-camp d'un terce d'infanterie wallonne, et capitaine d'une compagnie libre de cuirassiers, dont il y eut postérité.

Seconde branche.

VII. Florent de Berchem, fils cadet de Henri et d'Isabelle ROVELASCA, fut seigneur de Tongelaer, bourgmestre d'Anvers en 1655, 1657, 1658, 1670, 1671, 1672, 1673, 1678, 1680, 1682, et mourut en 1687. Il avait épousé Anne-Placide T'SERCLAES, fille de Jean-Baptiste, seigneur d'Ophalfen, chef et capitaine de 500 Allemands, pour le service de l'empereur et du roi d'Espagne, mort le 2 septembre 1631, et d'Innocence-Vivine DE ALTUNA. De cette alliance vint :

VIII. Henri-Antoine de Berchem, seigneur de Tongelaer, mort à Utrecht le 10 janvier 1729, avait épousé Agathe-Clémence KIEFFEL, morte le 21 juillet 1705. Elle était fille de George KIEFFEL, seigneur de St-Peeters-Woluwe, de St-Lambrechts-Woluwe, de St-Stevens-Woluwe, de Crainhem, etc., mort le 24 octobre 1678, et d'Agathe VAN DER BURCH. De cette alliance est venue :

IX. Marie-Anne-Florence-Thérèse de Berchem, dame héritière de Tongelaer, de Crainhem, St-Peeters-Woluwe, etc., morte le 31 décembre 1697, et inhumée dans l'église de St-Jacques à Tongres, où l'on voit son tombeau orné de 16 quartiers. Elle avait épousé François comte DE HINNISDAEL, par patentes du 10 février 1723, seigneur de Betho, Oley, Grantaxhe, Soumagne et Melin, qui embrassa l'état ecclésiastique après la mort de sa femme, et fut chanoine de la cathédrale de Liège et prévôt de Tongres. Il mourut d'apoplexie à Malines, le 6 juillet 1728, et ne laissant qu'un fils et une fille.

Les armes de Berchem sont : *d'argent à trois pals de gueules* (Fig. 233).

(*Nob.*, p. 108; *Suite au Suppl.*, années 1555-1614, pp. 12 et 90.)

Autre fragment généalogique.

VAN (ou DE) BERCHEM. — Adam van Berchem, écuyer, épousa Catherine VAN YPELAER, dont il eut trois enfants légitimes, et de sa maîtresse Lucie BLOC SCHOENMACKERS il eut trois bâtards. Ces divers enfants suivent :

1° Woutier van Berchem.

2° Jean.

3° Élisabeth.

4° Roland bâtard van Berchem, qui suit.

5° Élisabeth bâtarde de Berchem.

Et 6° Simon bâtard de Berchem, laissa un fils nommé Pierre.

Roland bâtard de Berchem, épousa Marie VAN SANTHOVEN, dame de Laer, qui portait : *d'or à la fasce bretessée et contre-bretessée de sable* (Fig. 234). De ce mariage naquirent cinq enfants, savoir :

1° Marguerite van Berchem, femme de Pierre VAN DUSSELDONCK.

2° Roland van Berchem, marié à Christine BRUGMANS. Dont :

a. Roland.

Et b. Élisabeth van Berchem.

3° Catherine van Berchem, femme de Jean VAN PULLE.

4° Gilles, qui suit.

Et 5° Jean, *aliis* Gilles van Berchem, épousa Jeanne PELS. De cette union vinrent :

A. Anne van Berchem, mariée à Jean DE HERTOOGHE, seigneur de Moesbroeck, mort en 1584.

B. Aert van Berchem, mort sans postérité.

Et C. Roland van Berchem, décédé le 29 octobre 1534, avait épousé Philippotte LAURIN. Dont : Marie ou Marguerite van Berchem, mariée à Jacques SUYS, seigneur de Grisenoint, et un autre enfant.

Gilles van Berchem, 4° enfant de Roland bâtard de Berchem et de Marie VAN SANTHOVEN, fut seigneur de Laer, et mourut en 1528, ayant épousé Josine MIERES (ou, selon quelques-uns, Cornélie MEUWS ou MEUX, fille de Corneille et de Gertrude VAN TEYLINGHEN), morte en 1516. De cette union naquirent :

1° Jeanne van Berchem, dame de Laer, femme de Jean SCHEYF.

Et 2° Josine van Berchem, mariée à Josse HOONS, écuyer 1522.

Les armes sont comme ci-devant.

(Fragm. généal., t. I, p. 108, d'après les mémoires du sieur de Grouls, à Anvers.)

DE BERCH.

Jean de Berch, écuyer, épousa Pasquine DE COURTERVILLE, et en eut :

Jacques de Berch, échevin du Franc de Bruges, allié à Adrienne VAN DER GRACHT,

dame de Plaucques, fille de Jean, bourgmestre du Franc, et de Barbe VAN DER RYNE. Leur fils Jean suit.

Jean de Berch, seigneur de Plaucques, etc., eut pour femme Anne DE LA CHAPPELLE, fille de Claude, seigneur de Bacquerolles, Desports, etc., controleur et conseiller de l'empereur Ferdinand, et de Marie VAN TEMSEKE. De cette alliance vinrent :

1° Jean, qui suit.

2° Antoinette de Berch, mariée à Gilles DE CLICHTHOVE, bourgmestre de la ville de Furnes.

3° Jeanne de Berch, femme de Ludovico DE VISALY, capitaine de chevaux, mort au siège d'Ostende.

4° Adrienne de Berch, mariée à Roland DE SCHINCKELE, seigneur d'Oudewerfve.

5° Claude de Berch, mort sans alliance le 7 janvier 1651, âgé de 85 ans.

Et 6° George de Berch, mort sans alliance.

Jean de Berch, seigneur de Plaucques, épousa Adrienne, fille d'Arnou CLAYS, dit *Zegers-Cappelle*, et de Catherine, fille d'Everard VAN MEECKEREN, chevalier, vice-amiral de la mer de Flandres. Leurs enfants furent :

1° Jean de Berch, seigneur de Plaucques, échevin du franc, épousa en 1630, Gertrude-Isabelle RYM, dite *de Hundelghem*, fille de Charles et de Marguerite NORMAN.

2° Anne de Berch, religieuse à l'abbaye du nouveau cloître à Berghes St-Winox.

Et 3° Catherine de Berch.

Armes : d'or à la bande endentée d'azur et d'argent, les pièces d'argent chargées chacune d'une moucheture d'hermines (Fig. 235).

(Fragm. général, t. III, p. 167.)

VAN BERCKEL.

Jacques van Berckel épousa Marguerite DE BUREN, dont il eut Roland, qui suit.

Roland van Berckel, né à Tiel, au duché de Gueldres, eut pour femme Jeanne ANTHEUNIS. De cette union :

1° Jérôme, dont l'article suit.

Et 2° Jacques van Berckel, né à Anvers le 14 mai 1597, décédé à Gand le 24 janvier 1683, avait épousé en secondes noces Anne DE ROBERDEL, laquelle mourut le 17 novembre 1654. Leur fils, Jean van Berckel, naquit à Paris le 23 novembre 1646, et mourut à Gand le 17 décembre 1726, sans laisser de postérité. Il avait épousé, le 24 février 1675, Marie VAN BERCKEL, sa cousine-germaine, dont il sera parlé ci-après, morte sans enfants à Gand le 14 février 1619.

Jérôme van Berckel, naquit à Anvers le 19 janvier 1590, et mourut le 14 octobre 1654, ayant épousé Anne VAN BOUCHOUT, dont il eut Marie et Jeanne, qui suivent.

1° Jeanne van Berckel, dont il sera parlé ci-après.

Et 2° Marie van Berckel, née à Anvers le 15 août 1619, décédée à Gand sans enfants le 14 février 1703. Elle avait été mariée en premières noces, en 1661, à Martin DE WEER, mort le 10 juillet 1665, et en secondes, en 1675, à son cousin-germain Jean van Berckel, mentionné ci-dessus.

Jeanne van Berckel, fille de Jérôme et de Anne VAN BOUCHOUT, naquit à Anvers le 24 février 1624, et mourut le 15 juin 1701. Elle avait été mariée à Corneille VAN DE ZANDE, dont elle fut la seconde femme. De ce mariage naquit :

Jeanne-Thérèse VAN DE ZANDE, décédée le 20 janvier 1709, ayant été mariée à Pierre VAN HEURCK, veuf de N...., mort le 20 novembre 1699, fils de Jean VAN HEURCK, mort le 7 novembre 1660, et de Dimphne VAN STANDONCK, décédée le 12 avril 1658 (Voyez l'article VAN HEURCK). Ils eurent pour enfants :

1° Catherine VAN HEURCK, née à Anvers en 1681, mourut fille en 1733.

2° Jean-Charles VAN HEURCK, baptisé en la cathédrale d'Anvers le 13 septembre 1683, fut aumônier de la ville d'Anvers en 1712, et y mourut en 1719. Il avait épousé, en 1705, Claire-Rebecca VAN DER AA, née en 1686, morte en 1761. De cette union naquirent deux fils et une fille; le fils aîné fut :

Jean-Charles-Joseph VAN HEURCK, né à Anvers le 10 avril 1708, fut échevin de cette ville le 24 août 1737, premier trésorier, conseiller député aux affaires du commerce des Pays-Bas, etc. Il obtint, par lettres patentes du 4 sept. 1734, anoblissement et permission de porter les armes de la famille éteinte de VAN BERCKEL, et mourut à Anvers le 22 janvier 1766, ayant épousé à Delft, le 30 août 1734, Élisabeth-Marie WITTERT, née à Rotterdam en 1713. Ces époux laissèrent de la postérité (Voir la famille VAN HEURCK).

Les armes de la famille van Berckel sont : *d'or à deux fasces bretessées et contre-bretessées d'argent, bordées de sable. Cimier : un griffon naissant d'or, armé et lampassé de gueules* (Fig. 236).

(Nob., p. 751; Suite au Suppl., 1686-1762, p. 187.)

BERCKMANS.

Martin Berckmans épousa Catherine VAN DER TOMMEN. Dont :

Gérard Berckmans, échevin de Bruxelles en 1477, qui épousa Catherine SMET, fille de Jean et de Catherine VAN ZEEBROECK, fille de Jean et de Catherine DE LEEUW (selon d'autres Catherine T'SMEETS, fille de Jean et de Catherine SEYNS ou FEYNS). De cette alliance vint :

Nicolas Berckmans, seigneur d'Itterbeke. Il épousa Catherine WAFFELAERTS, morte le 26 avril 1506, et en eut :

1° Jacques, qui suit.

Et 2^e Catherine Berckmans, dame d'Itterbeke, laquelle mourut en 1538, ayant été mariée à Thierry DE CRUNINGHEN, qui mourut le 20 juillet 1558, et gît avec son épouse aux Augustins à Louvain.

Jacques Berckmans épousa Claudine CHARLES et en eut Martin, qui suit.

Martin Berckmans, allié avec Anne DE LÉCHY, en eut Wilhelmine, qui suit.

Wilhelmine Berckmans fut femme de Jean ROMBOUTS, qui portait pour armes : *d'azur à 3 coquilles d'argent* (Fig. 237), fille de Nicolas et d'Isabelle GEMTS (ou GENITS). Leur fils Jean suit.

Jean ROMBOUTS, mari de Jeanne-Isabelle DE VROEY, fille de Guillaume et d'Isabelle DE VROEY. De cette union :

Jeanne-Françoise-Josèphe ROMBOUTS, mariée, le 18 avril 1741, à Jean-François-Joseph DE PLAINES, seigneur de Ter Elst. Dont :

Charles-François-Joseph-Basilius DE PLAINES.

La famille Berckmans porte pour armes : *de à une clef antique contournée de (Fig. 238).*

(Fragm. généal., t. III, p. 269.)

DE BERG.

Sophie, fille et héritière de Frédéric, seigneur de Berg ou S'Heerenberg, fut mariée à Otton DE POLANEN, seigneur de Heel, mort en 1428, à qui elle porta en dot la petite ville et seigneurie de Berg, au comté de Zutphen. Leurs descendants, seigneurs de Berg, ont abandonné leurs armes, pour prendre celles de la maison de Berg qui sont : *d'argent au lion de gueules, la queue passée en sautoir, armé et lampassé d'or, à la bordure de sable, chargée de onze besants d'or* (Voyez POLANEN) (Fig. 239).

(Suppl., pp. 55, 189; vrai Suppl., p. 15; nouv. vrai Suppl., p. 11.)

VAN DEN BERGHE.

Robert van den Berghe, écuyer, seigneur de Dycke et de Lucque, fut honoré du titre de chevalier par lettres du 8 novembre 1657.

A la même famille appartenait Ignace-Joseph van den Berghe, baron de Potteghem, chanoine du chapitre de St-Gomar, pléban et archiprêtre du district de Lierre, en Brabant, mort le 11 juin 1763. Il fut le dernier hoir mâle de son estoc, et portait pour armoiries : *d'azur au chevron d'or accompagné de 3 coquilles de même, aliés d'argent, l'écu sommé d'un bonnet ou couronne de baron, et supporté de 2 lions d'or, armés et lampassés de gueules* (Fig. 240), telles qu'elles se trouvent en tête

de son épitaphe, posée dans le circuit du chœur de l'église de St-Gomar, du côté gauche. Cette épitaphe est ainsi conçue : *D. O. M. Hic jacet prænobilis, reverendus admodum ac Amplissimus Dominus Ignatius-Josephus van den Berghe, Baro de Potteghem, hujus Ecclesiæ 36. Annis Canonicus 30. Plebanus et 5. Archipbr. Districtus Lyrani, ultimus suæ familiæ Mas, obiit 11 Junii 1763. Nunc Pulvis, Cinis, Nihil.*

(Nob., p. 550; vrai Suppl., p. 162; nouv. vrai Suppl., p. 125.)

Un Michel van den Berghe, né à Courtrai, anobli par lettres du 20 novembre 1661, portait comme ci-dessus : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent.* Cimier : *un aigle naissant d'or.*

(Nob., p. 404; nouv. vrai Suppl., p. 159; Mélang., p. 107.)

VAN DEN BERGHE.

Henri-Germain van den Bergen, ou plutôt van den Berghen, seigneur de Houthem-St^e-Margüerite, Bunsbeke, Wissenacken, St-Martin, etc., conseiller-pensionnaire de la ville de Tirlemont, fut maintenu dans sa noblesse, et créé chevalier du Saint-Empire, avec ses deux frères Paul-François et François-Joseph, tant pour eux que pour leurs enfants et postérité mâle, nés et à naître en légitime mariage, par diplôme de l'empereur Charles VI, du 20 octobre 1715, enregistré dans la matricule de l'empire.

Armes : *d'azur au lion d'argent couronné d'or, armé et lampassé de gueules; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'azur et d'argent.* Cimier : *un lion naissant de l'écu* (Fig. 242).

(Nob., p. 646; vrai Suppl., p. 214; nouv. vrai Suppl., p. 206.)

VAN DEN BERGHE-DE LIMMINGHE.

I. Godefroid van den Berghe, mort en 1322, et enterré aux Dominicains à Louvain, épousa N...., dont il eut :

II. Godefroid van den Berghe, 2^e du nom, épousa Hermengarde HEIM. Dont :

III. Jean van den Berghe, bourgmestre de Louvain, est nommé avec son père entre les nobles vassaux de Brabant, sous le règne du duc Jean III. Il

mourut en 1366, ayant été allié à Catherine VAN RAETSHOVEN. Leur fils Godefroid suit.

IV. Godefroid van den Berghe, 3^e du nom, bourgmestre de Louvain, fut tué dans une émeute populaire en 1379. Il avait épousé Gertrude VAN EVERWEGHE. De cette union vint :

V. Godefroid van den Berghe, 4^e du nom, bourgmestre de Louvain en 1389, 1391, 1393, 1395 et 1397. Sa femme fut Catherine DE Vos, morte en 1409. Dont :

VI. Godefroid van den Berghe, 5^e du nom, épousa Elisabeth VAN BOCXHORN, et en eut entre autres Pierre, qui suit.

VII. Pierre van den Berghe, 1^r du nom, mort en 1453, avait eu pour femme Mathilde DAVIDTS. De cette union vint :

VIII. Pierre van den Berghe, 2^e du nom, fut marié en premières noces avec Marie VAN DEN BRUGGHEN, et en secondes noces avec Hélène DE HONDT. Du second sortit entre autres Augustin, qui suit.

IX. Augustin van den Berghe, échevin de Louvain en 1505, 1507, 1508, 1509, etc., mourut le 26 janvier 1533, ayant été marié à Gertrude SAVERNEEL, dite *Waerseggher*, laquelle mourut le 16 septembre 1545, et fut inhumée en l'église de St-Martin à Louvain, avec son mari. De ce mariage :

X. Daniel van den Berghe, conseiller du conseil de Flandres, mourut le 22 février 1554, ayant eu pour femme Marie DE LA TOUR-TASSIS, morte le 6 avril 1601, fille de Jean-Baptiste, chevalier, seigneur de Hemessen, grand-maître des postes de l'empire, et de Christine DE WACHTENDONCK. De ce mariage vint :

XI. Jean-Baptiste van den Berghe, président de la chambre des comptes en Brabant, mort le 4 novembre 1623, avait été marié à Anne BAERT, morte le 10 mars 1618, fille de Nicolas, conseiller et receveur-général des domaines et finances des Pays-Bas en 1572, et d'Anne VAN DEN HEETVELDE, morte le 1 octobre 1573. Cette dame fut mère de Lamoral, qui suit.

XII. Lamoral van den Berghe, seigneur de Pieterbais, échevin d'Anvers en 1617, 1618 et 1619, et trésorier de la même ville en 1620, 1621 et 1622, allié à Catherine DE TASSIS, fille de Charles, chevalier, maître des postes de la ville d'Anvers, et de Catherine DE SICCLERS. Dont :

XIII. Lamoral-François van den Berghe, seigneur de Pieterbais, président de la chambre des comptes en Brabant, obtint du roi Charles II, en consi-

dération de l'ancienneté de sa noblesse, des lettres patentes, portant permission pour lui et sa postérité de porter dorénavant les armes pures et pleines de la maison UTEN-LIMMINGHE, qui sont : *d'or à 3 pals d'azur, au chef de gueules : l'écu supporté par deux lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules, la queue passée entre les jambes, tenant chacun une bannière, à droite aux émaux du même blason, et à gauche d'argent à la croix de gueules. L'écu aussi posé sous un grand pavillon de gueules, doublé de pourpre, ceinturé, huppé et frangé d'or, le comble aussi rayonné d'or, les courtines retroussées et liées d'azur.* Ces lettres patentes, dont voici la teneur, sont datées du 17 février 1678.

« Charles, par la grace de Dieu roy de Castille, de Léon, d'Arragon, etc.;
« comme de la part de notre cher et féal messire LAMORAL VAN DEN BERGHE,
« président de notre chambre des comptes en Brabant, fils de Lamoral
« van den Berghe, seigneur de Pieterbais et Bie, aussy conseiller et
« président de ladite chambre, Nous a esté remontré qu'il serait issu d'une
« des plus anciennes noblesses militaires de notre duché de Brabant, et
« que ses ancestres auraient esté alliez à des maisons pareillement nobles
« et illustres de nos Pays-Bas, et deservy de toute ancienneté, tant en
« temps de paix que de guerre, en ville que dehors, des charges et dignitez
« considérables, sous Nos Augustes Prédécesseurs; si comme d'échevins
« et bourgmestres de Louvain, presque perpétuels dez l'an onze cents
« nonante huict, et en oultre de preteurs ou gouverneurs, mayeurs, députez et envoyez d'icelle ville, vers les empereurs et princes, de seneschaux, abbez et abbesses de notre duché de Brabant; et qu'ils auroient
« aussi eu leurs rangs et séances es conseaux de justices et finances; et
« que la famille de VAN DEN BERGHE prennent leur origine en ligne directe
« et masculine de la maison d'UTTERLIMMINGE, qui seroit la première des
« sept nobles et privilégiées de notre dite ville de Louvain, dont comme
« branche puisnée ses prédécesseurs auroient *brisé au chef les armes d'un lion issant d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, la queue passée en sautoir*, et porte le nom le VAN DEN BERGHE d'un certain fief qui leurs
« seroit tombé en partage situé en notre dite ville de Louvain, et d'autant
« que la branche aisnée seroit pièce estainte, par le décès de PHILIPPOTTE
« d'UTTERLIMMINGE, dame de Wange, épouse de messire François VAN DER
« GRACHT, il nous a très-humblement supplié de lui permettre, et à ses
« enfants et successeurs de porter les armes pleines de ladite maison
« d'UTTERLIMMINGHE, qui seroient *d'or à 3 pals d'azur, au chef de gueules, supportez de deux lions léopardez d'or, armez et lampassez de gueules, la queue entre les jambes, tenans chascun, celui à droite une bannière au blason desdites armes, et celui à gauche une d'argent, à la croix pleine de gueules, les lances, franches, et cordons d'or, de gueules et d'azur, au fer d'argent, icelles posées sous un pavillon des émaux desdites armes, comme*

» elles seroient dépeinctes en diverses places publiques de notre dite
» ville de Louvain. Pour ce est-il, que Nous, ce que dessus considéré,
» et ayans favorable esgard à la susdite noble extraction, services et
» mérites dudit messire LAMORAL VAN DEN BERGHE, luy avons octroyé,
» accordé et permis, octroyons, accordons et permettons par cestes qu'il,
» ses enfans et descendans légitimes, puissent et pourront doresnavant
» porter les armes plaines de ladite maison d'Utterlimminge, ainsy qu'elles
» sont spécifiées au milieu de ces présentes, nonobstant quelconques
» placcards ou reglements à ces contraires, auxquels Nous avons quant
» à ce, et pour ceste fois dérogué, et dérogeons par ces présentes. Si
» ordonnons, etc. Car ainsy nous plait-il, etc. Donné en notre ville de
» Madrid, royaume de Castille, le dix-septiesme jour du mois de febvrier
» l'an de grace seize cens septante huict, et de nos regnes le treiziesme.
» Paraphé C. de Bergh. Vt. Signé CHARLES. Et scellé du grand scel en
» cire rouge. »

Ledit Lamoral, ou plutôt Lamoral François van den Berghe, épousa Marie-Barbe DE VARICK, fille de Nicolas, vicomte de Bruxelles, et d'Anne MICAUT. De ce mariage vinrent :

1° Gertrude-Rogère van den Berghe-de Limminghe, mariée à son cousin Philippe-Adrien DE VARICK, baron de Libersart.

Et 2° Charles, qui suit.

XIII. Charles van den Berghe-de Limminghe, seigneur de Pieterbais, Grez et Nieuw-Cappelle, mestre-de-camp de cavalerie au service d'Espagne, puis bourgmestre de Bruxelles en 1703, 1704, 1705 et 1706, et député de l'état noble de Brabant en 1725, fut élevé à la dignité de comte par lettres du roi Charles II, du 7 juillet 1694, avec faculté d'affecter ce titre sur une terre et seigneurie qu'il possédait, ou qu'il pouvait acquérir dans le Brabant. Il mourut le 30 novembre 1756, âgé de 96 ans, 7 mois et 18 jours, ayant épousé : 1° Anne-Isabelle ARAZOLA-DE ONATE, fille de Jean et d'Anne-Isabelle DE RENIALME, dite *de Cordes*, sa seconde femme, et 2° Jeanne-Thérèse-Josèphe DE MASSIET, fille de Philippe-François, seigneur de Beausart, lieutenant-colonel de cavalerie, et d'Agnès-Christine VAN PULLE. Leurs enfans furent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Charles-Joseph van den Berghe-de Limminghe, épousa sa cousine-germaine N..... ARAZOLA-DE ONATE, et mourut sans postérité le 9 août 1744.

2° François-Joseph van den Berghe-de Limminghe, comte de Limminghe, brigadier des armées de Sa Majesté C., et capitaine de grenadiers dans les gardes wallonnes, épousa Éléonore O'BRIEN-OLONERGAIN, dont il n'eut qu'une fille.

3° Guillaume-François-Joseph van den Berghe-de Limminghe, fut élevé à la dignité de comte pour lui et ses descendants mâles et femelles, par lettres de l'impératrice-reine du 6 décembre 1761. Il avait été échevin de Bruxelles en 1737 et 1744.

4° Philippe-Charles-Lamoral van den Berghe-de Limminghe, chanoine du chapitre de St-Pierre à Anderlecht en 1728.

5° Marie-Barbe van den Berghe-de Limminghe, morte en 1750, sans postérité, avait été mariée deux fois : 1° à Jean-Ferdinand comte DE NOSTITZ et du Saint-Empire, chambellan de l'empereur Charles VI; et 2° à Ferdinand comte DE NOSTITZ et du St-Empire, cousin de son premier mari.

6° Catherine-Augustine-Josèphe van den Berghe-de Limminghe, mariée à Jean-Guillaume-Anne baron DE WAES et du Saint-Empire, libre seigneur de Kessenich. De ce mariage vint Anne-Salomé-Josèphe, mariée, le 19 mai 1756, à Louis-Gabriel DES ACRES, comte de l'Aigle, lieutenant-général des armées de France, dont elle fut la troisième femme.

(Du 2^d Lit.)

7° Philippe-Joseph van den Berghe-de Limminghe, seigneur de Wommerson, capitaine de cavalerie au service de France, échevin de Louvain en 1754, 1755 et 1756, épousa Françoise-Caroline-Josèphe d'UDEKEM, fille de Charles-Guislain, baron de Gentinnes, et d'Anne-Françoise, fille de Robert-Henri baron DE NICOLARTS.

8° Anne-Philippe van den Berghe-de Limminghe, épousa Pierre-Eugène FUSCO-DE MATALONI, seigneur de Sart.

Et 9° Justine-Norbertine van den Berghe-de Limminghe, chanoinesse à Andennes depuis 1754.

Les armes de van den Berghe-de Limminghe sont : *d'or à 3 pals d'azur, au chef de gueules; l'écu timbré d'une couronne de comte, et supporté de deux lions léopardés d'or, tenant chacun une bannière, à droite aux armes de l'écu, et à gauche, d'argent à la croix de gueules; le tout posé sur un manteau d'écarlate, bordé d'or, et couvert d'un baldaquin de même* (Fig. 243).

(Nob., pp. 499 et 587; Suite du Suppl., 1661-1686, p. 170; Suite du Suppl., 1686-1762, p. 304; vrai Suppl., p. 197; nouv. vrai Suppl., p. 182; Fragm. généal., t. 1, p. 6.)

DE BERGHES-SUR-LE-ZOOM.

I. Jean II, duc de Brabant, eut d'Isabeau DE GORTYGIN ou CORDEKIN un fils naturel, qui suit.

II. Jean DE GORTYGIN ou CORDEKIN, bâtard de Brabant, sire de Glimes, légitimé

par l'empereur Louis de Bavière, le 27 août 1344, fut bisaïeul de Jean IV, qui suit.

III. Jean II, sire de Glimes.....

IV. Jean III, sire de Glimes.....

V. Jean IV de Glimes, sire de Felpes, mort en 1427, avant son père, fut drossard de Brabant en 1422. Il épousa, en 1418, Jeanne DE BAUTERSHEM, dame de Berghes, Grimberghes, Walhain, etc. Voyez l'article de la seigneurie DE GRIMBERGHES. De ce mariage naquirent sept enfants, savoir :

1° Jean V, sire de Glimes, qui suit.

2° Antoine de Glimes, sire de Walhain, mort sans hoirs, épousa Marie DE SEVENBERGEN.

3° Henri de Glimes, sire de Melin et de Felpes.

4° Philippe, estoc de la branche des sires et comtes de Grimberghe. Son article se trouve après la postérité de son frère Jean.

5° Jacqueline de Glimes, mariée, en 1438, à Henri DE WITTHEM, seigneur de Beerssele.

6° Élisabeth de Glimes, mariée à Adrien, seigneur DE CRUYNINGHEN et de Heenvliet, vicomte de Zélande.

Et 7° Gertrude de Glimes, religieuse clarisse à Bruxelles.

VI. Jean, V^e de ce nom, sire de Glimes, Berghe-sur-le-Zoom, Walhain, Brecht, épousa Marguerite DE ROUVROY-DE St-SIMON, et mourut en 1494. De ce mariage naquirent neuf enfants, qui suivent :

1° Philippe de Berghes, chevalier, capitaine d'une compagnie d'archers pour le service de Charles-le-Hardy, duc de Bourgogne, se trouva au siège de Nuys et fut tué devant Nancy en 1475.

2° Henri de Berghes, abbé de St-Denis en Hainaut, puis évêque de Cambrai, mourut le 7 octobre 1502, décoré de toutes les vertus qui font les saints évêques.

3° Jean. Son article suit.

4° Antoine de Berghes, abbé de St-Bertin à St-Omer.

5° Corneille de Berghes, seigneur de Grevenbroeck, chevalier de la toison d'or, échanson de l'empereur Maximilien, épousa : 1° Madeleine DE STRYEN, fille et héritière d'Arnould DE STRYEN, seigneur de Sevenberghe, en Brabant, et de Marie DE VIANEN, dame de Noordeloos et de Heemskercke, en Hollande. De ce mariage vinrent 4 enfants, savoir :

a. Maximilien de Berghes, seigneur de Sevenberghe, Noordeloos et Heemskercke, chevalier de la toison d'or, mourut en 1544, sans enfants de Anne VAN DER GRACHT, dame de Leeuwerghem et de Stavele, vicomtesse de Furnes, son épouse.

b. Corneille de Berghes, évêque et prince de Liège.

c. Marie de Berghes, femme de Louis DE LIGNE, baron de Barbançon, pair du Hainaut.

Et d. Marguerite de Berghes, mariée à Florent D'EGMONT, comte de Buren et de Leerdam, seigneur d'Ysselstein, St-Maertensdyck, Cranendonck, Jaersvelt, Grave et du pays de Cuyck, chevalier de la toison d'or, lieutenant et capitaine général pour l'empereur Charles V, en ses Pays-Bas.

6° Michel de Berghes, tué devant Huy, 1482.

7° Isabelle de Berghes, religieuse au monastère de Béthanie, près de Malines.

8° Hélène, morte sans alliance.

Et 9° Jeanne de Berghes, mariée à Adrien DE MAILLY, seigneur de Conty, Talmas, Bertricourt, Blangy et St-Huyn, qui mourut le 2 septembre 1513.

VII. Jean VI, sire de Glimes, de Berghes, de Walhain, de Brecht, de Felpes, Wavre, Opperbais, fut chevalier de la toison d'or, conseiller et chambellan des empereurs Maximilien et Charles V. Il mourut le 20 janvier 1531, ayant épousé Adrienne DE BRIMEU, fille de Guy, comte de Megem, seigneur de Humbercourt, chevalier de la toison d'or, conseiller et chambellan de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, son lieutenant-général dans le pays de Liège et comté de Looz, gouverneur de Namur, et d'Antoinette DE RAMBURES. Du dit mariage naquirent cinq enfants qui suivent :

1° Jean de Berghes, seigneur de Walhain, mort sans enfants de Anne DE BOURGOGNE, son épouse, fille unique de Philippe DE BOURGOGNE, seigneur de Beveren et de Tournekem, chevalier de la toison d'or, amiral de la mer, gouverneur d'Artois, et d'Anne VAN BORSSELEN, dame de la Vere, Flessinghe, Brouwershaven, Westcappelle et Duyveland.

2° Philippe, mort en Espagne, sans hoirs.

3° Antoine, qui suit.

4° Anne de Berghes, décédée le 15 juin 1541, mariée à Adolphe DE BOURGOGNE, seigneur de Beveren, la Vere, Flessinghe, Brouwershaven, Westcappelle, Duyveland, Tournehem, etc., chevalier de la toison d'or, conseiller et chambellan de Charles-Quint, et amiral de la mer, mort à Beveren le 7 décembre 1540.

Et 5° Adrienne de Berghes, femme de Philippe comte DE NASSAU-WISBADEN, qui avait pour sixième aïeul Adolphe DE NASSAU, élu empereur l'an 1292 et mort en 1298.

VIII. Antoine de Berghes, sire de Berghes, comte de Walhain, chevalier de

la toison d'or, lieutenant-gouverneur et capitaine-général du duché de Luxembourg, conseiller et chambellan de l'empereur Charles V, fut créé comte de Walhain par lettres patentes données à Gênes par ledit empereur, le .. avril 1532, en récompense des services qu'il avait rendus à l'état (Voyez la *seigneurie* de WALHAIN). Charles-Quint le créa ensuite marquis de Berghes-sur-le-Zoom, par autres lettres données à Barcelonne en mai 1533. — Antoine de Berghes épousa Jacqueline DE CROY, fille de Henri sire DE CROY, comte de Château-Porcean et de Seneghem, baron de Renty, sire d'Araynes; et de Charlotte DE CHATEAU-BRIANT, baronne de Longny-en-Perche. De ce mariage naquirent six enfants qui suivent.

1^o Jean VII, fils aîné, fut marquis de Berghes et comte de Walhain, conseiller et chambellan de Philippe II, roi d'Espagne, gouverneur et grand-bailli du Hainaut en 1560, chevalier de la toison d'or et grand-veneur de Brabant en 1556, gouverneur de Valenciennes, etc. Il mourut sans enfants, en Espagne, le 22 mai 1567, et ses biens passèrent à sa nièce Marguerite DE MÉRODE. Il avait épousé Marie DE LANNOY, dame de Molembais et de Solre-le-Château, fille de Jean DE LANNOY, seigneur de Molembais et de Solre-le-Château, chevalier de la toison d'or, gouverneur et grand-bailli du Hainaut, et de Jeanne DE LIGNE-BARBENÇON.

2^o Robert de Berghes, élu coadjuteur de Liège le 18 décembre 1549, devint évêque et prince-évêque de Liège le 7 mai 1557, et mourut le 26 janvier 1564.

3^o Louis de Berghes, comte de Walhain, mourut sans postérité.

4^o Anne de Berghes, épousa, en 1543, Robert III DE LA MARCK, créé premier comte d'Arenberg. Elle convola en secondes noces avec Henri DE MONTFORT, seigneur d'Abbenbroeck, et mourut sans enfants.

5^o Marie, mourut sans alliance.

Et 6^o Mencie suit.

IX. Mencie de Berghes, fut la première femme, en 1558, de Jean DE MÉRODE, comte d'Oelem, baron de Westerloo et de Petershem. Dont :

Marguerite DE MÉRODE, marquise de Berghes, épousa, en 1578, Jean DE WITTHEM, baron de Beersele, grand-veneur de Brabant en 1577 et 1578, baron de Boutersem, seigneur de Sébourg, Boesinghe, Braine-l'Alleud, etc. Leurs enfants furent :

a. Marie-Mencie DE WITTHEM, marquise de Berghes, comtesse de Walhain, etc., mariée : 1^o à Herman comte DE BERG-EN-ZUTPHEN et du St-Empire, chevalier de la toison d'or, etc.; 2^o à Guillaume DE MELUN, prince d'Epinoy, etc. (Voyez ce nom.)

b. Marguerite DE WITTHEM, dame de Boutersem, mariée, en 1611, à Henri DE BERG, seigneur de Stevenswaert et de Heel, gouverneur et

capitaine-général du duché de Gueldres, conseiller d'état et mestre-de-camp-général des armées du roi aux Pays-Bas.

Et c. Ernestine DE WITTHEM, vicomtesse de Sebourg, dame de Boesinghe, morte à Bruxelles le 24 janvier 1649, avait épousé Claude-François DE CUSANCE, baron de Belvoir. Dont postérité.

Branche des Sires et Comtes de Grimberghe.

VI. Philippe de Glimes, sire de Grimberghe, épousa Jeanne DE HAMAL (Voir ci-devant au degré V, 4^e). De cette union naquit Jacques qui suit.

VII. Jacques de Glimes, sire de Grimberghe, épousa Élisabeth VAN BOSSCHUYSEN. Dont :

VIII. George de Glimes, sire de Grimberghe, eut pour femme Philippotte T'SERCLAES, dont il eut :

IX. Ferry de Glimes, sire de Grimberghe, épousa Anne STERCK, dame de Stabroeck, etc., laquelle mourut le 5 mars 1605. Leur fils Gérard suit.

X. Gérard de Berghes, seigneur de Stabroeck, gentilhomme de la bouche de l'archiduc Matthias, épousa Anne DE HAMAL, morte à La Haye en 1617, âgée de 63 ans. Dont :

XI. Godefroid de Berghes, baron de Stabroeck, capitaine d'une compagnie de cuirassiers au service d'Espagne. La seigneurie de Grimberghe fut érigée en comté en sa faveur par lettres du 15 février 1625, et celle d'Arquennes en baronnie par d'autres lettres en date du 23 avril de la même année. Il mourut en 1635, ayant épousé, en 1616, Honorine DE HORNES, dame d'Arquennes (Voyez les *seigneuries* d'Arquennes et de Grimberghe). De cette alliance naquirent :

1^o Eugène de Berghes, qui suit.

Et 2^o Jean de Berghes, baron d'Arquennes, prévôt de Clèves, qui obtint le titre de comte applicable sur telle terre qu'il choisirait, par lettres du roi Charles II de l'an 1679.

XII. Eugène de Berghes, comte de Grimberghe, baron d'Arquennes, mort en 1670, avait été allié, en 1641, à Florence-Marguerite DE RENESSE DE WARFUSÉE, dame de Feluy et d'Ecaussines. Leurs enfants furent :

1^o Philippe-François, qui suit.

Et 2^o George-Louis de Berghes, prince-évêque de Liège.

XIII. Philippe-François, créé prince de Berghes par le roi Charles II, le 23 mai 1686, fut chevalier de la toison d'or et gouverneur de Bruxelles. Il mourut le 12 septembre 1704, ayant été allié à Marie-Jacqueline DE LALAING, comtesse de Rennebourg. De ce mariage vinrent :

1° Alphonse-Dominique-François, qui suit.

Et 2° Madeleine-Marie-Honorine-Charlotte de Berghes, laquelle mourut le 3 novembre 1744, ayant été femme de Louis-Joseph d'ALBERT DE LUYNES, grand écuyer de l'électeur de Bavière. Ces époux eurent une fille, mariée à Marie-Charles-Louis d'ALBERT DUC DE LUYNES et de Chevreuse.

XIV. Alphonse-Dominique-François prince de Berghes, vendit le comté de Grimberghe à son beau-frère Louis-Joseph d'ALBERT DE LUYNES, dont il a été parlé ci-dessus. Il mourut le 4 avril 1720, sans enfants de son mariage (1710) avec Anne-Henriette-Charlotte DE ROHAN-CHABOT, née le 18 janvier 1682, morte en mai 1751.

(*Nob.*, pp. 33, 37, 198, 204 et 504; *Suppl. au Nob.*, pp. 184 et 244; *nouv. vrai Suppl.*, p. 24.)

Autre fragment.

Jean de Glimes, chevalier de la toison d'or, seigneur de Berghes-op-Zoom, etc., conseiller du conseil privé, mort en commission à Barcelone en 1514, eut de N..... sept enfants naturels, savoir :

1° Hubert, bâtard de Berghes, drossard de Wouw et d'Oudenbosch, mari d'Anne VAN GREVENBROECK, sans postérité.

2° Dismas suit.

3° Agnès, bâtarde de Berghes, mariée à Jacques DE SANZELLES, seigneur de St-Martin.

4° Catherine, bâtarde de Berghes, femme d'Augustin VAN DEN EYNDE, seigneur d'Eynthout. — On trouve que la mère de cette Catherine était Agnès VAN DYCK.

5° Achille, bâtard de Berghes, épousa N..... DE JUPPLEU.

6° Jossine, bâtarde de Berghes, religieuse.

Et 7° Antoine, bâtard de Berghes, doyen à Lierre.

II. Dismas, bâtard de Berghes (ex-matre van der Elst d'Anvers, morte béguine à Louvain), épousa en 1510 Marie LAURIN, fille de Jérôme, chevalier, seigneur de Klinkerland, Waterland, Watervliet, etc. De cette union naquirent trois enfants, savoir :

1° Jean, qui suit.

2° Maximilien de Berghes, mort archevêque de Cambrai en 1570 (1).

(1) Voyez CARPENTIER, en l'*État ecclésiastique de Cambrai*, p. 414.

Et 3^o Cécile de Berghes, décédée le 9 septembre 1548, et enterrée aux Augustins à Malines, avec son époux Louis VILAIN, seigneur de la Boucharderie, conseiller du grand conseil, mort le 19 mars 1546.

III. Jean de Berghes, chevalier, seigneur de Waterdyck, conseiller en 1548, puis président du grand conseil à Malines en 1560 (il fut en 1560 président de Hollande), et mourut en 1584, ayant épousé Catherine WYTS, fille de Josse, seigneur de Berentrode, morte le 24 août 1583. Leurs enfants furent :

1^o Jean de Berghes, capitaine d'une compagnie de lanciers, gentilhomme de la bouche de don Juan d'Autriche, mort avant son père, sans alliance.

2^o Dismas de Berghes ou van den Berghes, seigneur de Waterdyck, gentilhomme de la maison du roi Philippe II, capitaine d'une compagnie de hauts-allemands, et, en 1593, gouverneur de Geertruydenberg, mort sans avoir été marié, mais laissant une fille bâtarde, nommée Florence de Berghes, mariée à Martin VAN DEN HOUTE, fils de Jean, greffier de la chancellerie de Brabant, dont Dismas VAN DEN HOUTE, qui épousa Anne-Éléonore DE GRISPERRE, fille de Guillaume, seigneur de Heghem.

3^o Jacqueline, qui suit.

Et 4^o Marie de Berghes, morte sans alliance.

IV. Jacqueline de Berghes, dame de Waterdyck, après son frère, fut mariée à Antoine VAN OSS, chevalier, seigneur d'Heembeek et de Ransbeeck, amman de Bruxelles et châtelain de Vilvorde. De ce mariage naquirent :

1^o Charles-Philippe VAN OSS, seigneur de Waterdyck, etc., mort le 8 octobre 1649, fut enterré aux Annonciades à Bruges, avec son épouse Catherine DE LA MATANCA, morte le 10 février 1617, fille de Ferdinand et de Marie DE PARDO. Dont :

a. Matthieu VAN OSS, seigneur de Waterdyck, Philippine, etc., capitaine pour le service de S. M. C., mort sans alliance le 14 février 1660.

b. Jean-Antoine VAN OSS.

Et c. Maximilien VAN OSS, seigneur de Waterdyck, etc., capitaine d'une compagnie d'infanterie au service de S. M. C., mort le 22 août 1671, enseveli avec ses armes, étant le *dernier de sa famille*, aux dites Annonciades.

2^o Maximilien VAN OSS, conseiller et maître de la chambre des comptes de Brabant.

Et 3^o Anne VAN OSS, mariée à Grégoire HOPPERUS, seigneur de Daelem, conseiller du conseil privé. Dont Joachim HOPPERUS.

La maison de Berghes porte pour armes : *d'or à 3 pals de gueules*, qui est Berthout, au franc quartier de Brabant, qui est de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules; coupé de sinople à 3 macles d'argent, qui est Bautershem. (Fig. 244).

(Fragm. généal., t. II, p. 173.)

DE BERGH - SAINT - WINNOC.

I. Jean de Bergh-Saint-Winnoc, seigneur de Cohen et de Marquillies, chevalier, conseiller et chambellan de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, commandait à cent hommes d'armes et à cent hommes de trait, qui étaient en garnison dans les villes de Pontoise, Mantes et Meulan, en 1417. Il fut pourvu de la charge de grand-veneur de France, par lettres données à Paris le 2 juin 1418, et confirmées le 31 août suivant. Il commandait les troupes qui allèrent mettre le siège devant Montléri la même année et fut depuis gouverneur d'Abbeville et capitaine de la ville de Rue. Il fut aussi conseiller et chambellan de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et vivait encore en 1424. Sa femme fut Jeanne DE NIELLES, dame d'Olhain, dont il eut Pierre et Marie.

1^o Pierre suit.

Et 2^o Marie de Bergh-Saint-Winnoc, alliée à Jacques, sire DE RAMBURES, fait chevalier au siège de Ponteau-de-Mer en 1449.

II. Pierre de Bergh-Saint-Winnoc, seigneur de Cohen, du Maisnil, d'Olhain et de Cancourt, gouverneur et capitaine de la ville d'Aire, épousa, le 12 août 1445, Jossine DE GHISTELLES, dame de Wesquehal et d'Axele en partie, fille de Guy DE GHISTELLES, dit *le Vieux*, chevalier, seigneur de Wasquehal, grand-bailli de Tenremonde en 1417, et de sa seconde femme Marguerite DE VOS DE POLLÆR, dame d'Axele en partie. De ce mariage naquirent entres autres :

1^o Jean, dont l'article suit.

2^o Catherine de Bergh-Saint-Winnoc, dame de Wasquehal, mariée à Robert, seigneur DE RANCHICOURT et de Divion. Elle mourut en 1524.

Et 3^o Isabeau, femme d'Antoine, seigneur DU BIEZ et d'Escouelles, dont elle eut des enfants.

III. Jean de Bergh-Saint-Winnoc, seigneur de Cohen et d'Olhain, l'un des chambellans ordinaires de Charles VIII, roi de France, épousa Claudine d'AZINCOURT, dame de Seneghen. Il vendit la seigneurie de Cohen et mourut en 1494.

De son mariage naquirent :

1^o Pierre, qui suit.

Et 2^o Jeanne de Bergh-Saint-Winnoc, mariée à Joachim DE FAILLY, seigneur de Rumilly.

IV. Pierre de Bergh-Saint-Winnoc, seigneur d'Olhain, épousa Jeanne DE BAILLEUL, dame de Plantin, Fromentel et Boulers, dont il eut quatre enfants, savoir :

1^o Eustache de Bergh-Saint-Winnoc, seigneur d'Olhain, tué à un assaut devant Théroouanne, sans alliance.

2^o Adrien, qui suit.

3^o Philippe, qui fut l'estoc de la seconde branche ci-après.

Et 4^o Marie, qui fut mariée, en premières noces, à George DE NÉDONCHEL, seigneur d'Hannescamp et de la Vicongne, puis de Bouvignies, par le retrait qu'il en fit du chef de sa femme. Elle convola en secondes noces, le 23 décembre 1603, avec Antoine, seigneur DE WIGNACOURT, d'Ourton et de Weudin, créé chevalier par lettres du 20 avril 1593, dont elle fut la seconde femme, étant veuf de Claire DE HORNES.

V. Adrien de Bergh-Saint-Winnoc, seigneur d'Olhain, fut héritier de son frère aîné. Il épousa Marie DE HOUCHIN, fille d'Isembard, seigneur de Lougastre, et d'Antoinette DE LENS. De cette union vinrent :

1^o Louis de Bergh-Saint-Winnoc, seigneur d'Olhain, mort sans alliance,

2^o Jean, dont l'article suit.

Et 3^o Marie, décédée fille.

VI. Jean de Bergh-Saint-Winnoc, héritier de son frère aîné, seigneur d'Olhain, eut pour femme Antoinette DE RAMBURES, fille de Jean IV, sire de Rambures et de Hornoy, et de Claudine DE BOURBON-VENDÔME, dame de Ligny et de Lambercourt, et de Françoise D'ANJOU-MEZIÈRES, sa seconde femme. Ces époux eurent, entre autres enfants, Charles, qui suit.

VII. Charles de Bergh-Saint-Winnoc, chevalier, seigneur d'Olhain, de Verduel et de Quamemont, épousa : 1^o, en 1628, Catherine DE COUPIGNY, fille d'Antoine, chevalier, seigneur de Coupigny, d'Hersin, de Bellefourrière et de Foucquières, et d'Anne DE LA HAYE, dame de Caillevant et de Brebières, et petite-fille de Jean seigneur de Coupigny, de l'illustre maison de COUPIGNY *dit* MALLET, et de Jacqueline DE ROUCK; 2^o Claudine DE CARNIN, fille de Jean, V^e du nom, chevalier, seigneur de St-Léger, Fontaines, Gommecourt, Aussimont et Senlis; et d'Isabeau MOREL, dame de Nedonchel, de Lillers et d'Escaluz. De ces deux mariages naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Anne de Bergh-Saint-Winnoc, dame de Coupigny et d'Hersin, mariée, en 1647, à Pierre DE BERGH-SAINT-WINNOC, seigneur de Nonain, son parent.

2^o Jeanne, mariée à Maximilien-Adrien-François DE CARNIN, seigneur de Saint-Léger et d'Escaluz.

(Du 2^d Lit.)

3^o Jean, seigneur d'Olhain, Verduel, etc., mort en 1678, sans alliance.

Et 4^e Isabeau de Bergh-Saint-Winnoc, qui, par contrat du 14 février 1654, fut mariée à Philippe-Albert seigneur DE WIGNACOURT et d'Ourton, baron de Pernes, dont elle a eu des enfants. Il était fils de Maximilien, seigneur de Wignacourt et d'Ourton, et de Françoise DE CUINCHY, baronne de Pernes, en Artois.

Seconde Branche.

V. Philippe de Bergh-Saint-Winnoc, 3^e fils de Pierre et de Jeanne DE BAILLEUL, mentionnés éi-devant au IV^e degré, fut seigneur de Boubers, de Plantin, de Vachar et de Rache, et gouverneur de Lillers. Il épousa Héléne DE LONGUEVAL, fille de Robert, seigneur de la Tour et de Warlaing, et de Louise DE LA FOSSE-DE GIVENCHY. Leurs enfants furent :

1^o Charles de Bergh-Saint-Winnoc, capitaine de 200 chevaux carabiniers au service de l'empereur, mourut à la guerre de Bohême en 1620, sans avoir été marié.

2^o Philippe suit.

Et 3^o Pierre, qui forma la 3^e branche.

VI. Philippe de Bergh-Saint-Winnoc, chevalier, baron de Zétrude, seigneur de Rache et de Boubers, porta la bannière d'Artois à la pompe funèbre de l'archiduc Albert, le 12 mars 1622. Il épousa, le 29 octobre de l'année suivante, Marie-Françoise DE HALEWYN, fille de Charles-Maximilien DE HALEWYN, seigneur de Hames et de Wailly, gouverneur de Rue, capitaine des gardes de Gaston de France, et de Catherine DU GUÉ, dame de Lully et de Saint-Sauflieu, en Picardie. Ils eurent quatre enfants, savoir :

1^o Eugène-Louis de Bergh-Saint-Winnoc, baron de Zétrude, seigneur de Boubers, d'Auberlieu, de la Tour et de Plantin, colonel d'un régiment d'infanterie, etc., obtint érection en comté en sa faveur, par lettres de 1665, et la baronnie et pairie de Zetrud ou Zetru, au pays de Namur, fut érigée en principauté en sa faveur, sous le nom *de Rache*, par lettres du roi Charles II du 31 décembre 1681, enregistrées le 30 janvier de l'année suivante. Ce seigneur fut fait grand-bailli du Hainaut le 10 mai 1682, et chevalier de la toison d'or le 9 octobre 1687. Il mourut à Mons le 14 avril 1688, sans laisser d'enfants de sa femme Marguerite-Louise DE MILLENDONCK, fille de Herman-Claude, baron de Pesch et de Marie DE FAILLY, dame de Bernissart.

2^o Charles-Alexandre. Son article suit.

3^o Charlotte-Thérèse de Bergh-Saint-Winnoc, mariée à Philippe, seigneur DE TRAMECOURT et de Werchin, puis à Jacques DES MAISIÈRES, baron d'Isière, fils de François et de Marie-Marie DE FRAIPONT.

Et 4^o Marie-Claire, femme de Maximilien-François BERNARD, chevalier par lettres du 6 mai 1642, seigneur d'Esquelmes, de Florent, de Luchin, de Jollain, de Bettignies, du Mont et de Tendal. Dont postérité.

VII. Charles-Alexandre de Bergh-Saint-Winnoc, dit le baron de Zetrude, grand-prévôt et capitaine d'Arlon, fut PRINCE DE RACHE, après son frère, et de plus seigneur de Sept-Fontaines du chef de sa femme Lucie DE BROUCHOVEN, fille de Jean-Martin, seigneur de Hollenfeltz et d'Arendonck, membre de l'état noble du duché de Luxembourg, et de Claude-Marguerite DE RAVILLE, chanoinesse d'Espinal, dame de Sept-Fontaines. (Voyez BROUCHOVEN.) Leurs deux filles, Marie-Françoise et Marguerite-Charlotte, suivent.

1^o Marie-Françoise de Bergh-Saint-Winnoc, princesse de Rache, dame de l'ordre de la croix étoilée, mariée, en 1683, à son cousin issu de germain Philippe-Ignace DE BERGH-SAINT-WINNOC, seigneur de Nomain et d'Olhain, mentionné ci-après.

Et 2^o Marguerite-Charlotte, dame de Sept-Fontaines, d'Auberlieu et de Vallers, mariée en premières noces, le 4 avril 1685, à son cousin-germain Louis-François BERNARD, qualifié comte de Bailleul, seigneur d'Esquelmes, Florent, Bettignies, Calonnes, etc. Elle convola en secondes noces avec Michel-Maximilien DE GAND, marquis de Hem, mort en 1721.

Troisième Branche.

VI. Pierre de Bergh-Saint-Winnoc, chevalier, troisième fils de Philippe et de Hélène DE LONGUEVAL, mentionnés ci-devant au V^e degré, 2^e branche, fut seigneur de Nomain, Roupy, Marets, etc. Il épousa, en 1623, Anne D'AUBERMONT, fille d'Adrien, chevalier, seigneur de Masnuy-St-Pierre, Rockeghem, Elsegheem, et d'Anne DE CORENHUSE. Leurs enfants furent :

1^o Pierre, dont l'article suit.

2^o Adrienne, mariée à Antoine DE LANNOY, seigneur de Lesdaing et d'Esplechin.

Et 3^o Anne-Marie, mariée, en 1648, à François-Louis-Balthazar D'ONGNIES, baron de Courières et d'Ourges, dont elle fut la première femme.

VII. Pierre de Bergh-Saint-Winnoc, seigneur de Nomain, épousa, en 1647, sa parente Anne DE BERGH-SAINT-WINNOC, dame de Coupigny et d'Hersin, dont il a été parlé ci-devant, laquelle hérita, en 1678, par la mort de Jean de Bergh-Saint-Winnoc, son frère consanguin, de la seigneurie d'Ohain. De cette union vinrent :

1^o Philippe-Ignace de Bergh-Saint-Winnoc, fils aîné, seigneur de Nomain,

et d'Olhain, épousa, en 1683, sa cousine issue de germain, Marie-Françoise DE BERGH-SAINT-WINNOC, princesse de Rache, ci-devant mentionnée, reçue dame de l'ordre de la croix étoilée. Il obtint avec sa femme, pour eux et pour leurs héritiers mâles et femelles, par lettres du roi Louis XIV, du mois d'avril 1701, l'érection en principauté de ses terres de Boubers et de Rache. Il eut quatre filles, dont deux seulement furent mariées, savoir :

a. Louise-Alphonsine de Bergh-Saint-Winnoc, princesse de Rache, mariée : 1^o à Charles PORTIA-DE LENS-DE BLENDÉCQUES, dit *le baron de Lens*; 2^o, le 4 février 1713, à Louis DE MONTESQUIOU, dit *le chevalier d'Artagnan*. Elle mourut sans enfants, au mois de septembre de la même année.

Et b. Marie-Josèphe-Isabelle, qui devint princesse DE RACHE, par la mort des enfants de sa sœur, et qui fut mariée, le 24 avril 1715, à son oncle paternel, Jean-Joseph, dit le vicomte DE BERGH-SAINT-WINNOC, dont il sera parlé ci-après.

Et 2^o Jean-Joseph de Bergh-Saint-Winnoc, qui suit.

VIII. Jean-Joseph de Bergh-Saint-Winnoc, dit le vicomte de Bergh-Saint-Winnoc, seigneur de Nomain, épousa sa nièce Marie-Josèphe-Isabelle DE BERGH-SAINT-WINNOC, comme il a été dit ci-devant; et en secondes nocces mademoiselle DE CRÉQUY-CANAPLES, qui ne lui donna point d'enfants. Du premier lit vinrent :

1^o Philippe-Charles-Joseph de Bergh-Saint-Winnoc, dit le comte de Rache, né le 31 mars 1716, mourut sans alliance.

2^o Maximilien-François-Joseph de Bergh-Saint-Winnoc, appelé d'abord *baron de Zetrude*, puis *prince de Rache*, naquit le 19 novembre 1719, et épousa Andrée-Armande DE MONCHY, chanoinesse de Maubeuge, fille aînée de Nicolas DE MONCHY, dit le marquis de Sénarpont, et de Marie-Madeleine-Josèphe DE MONCHY, dame de Sénarpont et de Guimerville, et petite-fille de François DE MONCHY, baron de Vismes, seigneur de Saily, Pontoile et Flibaucourt, et d'Isabelle DE SAINT-BLIMONT. Il mourut sans postérité.

3^o Eugène-Louis-Joseph, né le 24 janvier 1724, mourut sans alliance.

4^o Philippe-Pierre-Joseph de Bergh-Saint-Winnoc, prince de Rache après son frère, premier pair du pays et comté de Namur, naquit le 29 août 1725. Il épousa, en juillet 1768, mademoiselle DE CASTELLANE, d'une des plus anciennes maisons de Provence, et mourut sans postérité.

5^o Marie-Andrée-Josèphe, née le 18 février 1718, chanoinesse de Maubeuge, fut mariée, en 1734, à Louis-Albert-François-Joseph DE HOUCHIN, marquis de Longastre et de Berthe, vicomte de Hautbourdin et d'Emmerin, baron de Broeck et de Claerhout, seigneur d'Annezin, d'Ardoye, etc., député-général et ordinaire du corps de la noblesse des états d'Artois,

remarié depuis lors à Marie-Antoinette-Eugénie-Josèphe DE BÉTHUNE-D'HESDIGNEUL, et mort le 30 mars 1758, à l'âge de 47 ans.

6° Marie-Françoise-Eugénie-Josèphe, princesse de Rache, née le 24 décembre 1720, chanoinesse de Maubeuge.

7° Marie-Albertine-Josèphe, née le 14 novembre 1726, chanoinesse de Nivelles, morte sans alliance.

Et 8° Ernestine-Françoise-Josèphe de Bergh-Saint-Winnoc, née le 15 avril 1729, chanoinesse de Nivelles, morte sans enfants, ayant été mariée, en 1746, à Joseph-Ignace VAN DER LINDEN, baron d'Hooghvorst, membre de l'état noble de Brabant, remarié, en 1755, à Marie-Catherine-Philippine-Ghislaine DE BRUNE DE WILLECOMME, née le 14 juin 1719, reçue chanoinesse de Moustier le 24 juin 1736, et morte le 20 avril 1762.

La maison DE BERGH-SAINT-WINNOC porte pour armes : *d'or au lion de gueules, armé et lampassé d'azur; cimier : un coq hardi d'or, crété et barbé de gueules; supports : deux lions d'or* (Fig. 245).

(Nob., pp. 441 et 516; Suite au Suppl., années 1661-1686, pp. 67 et 244.)

DE BERLAERE OU PONTHEURE-DE BERLAERE.

Nicolas-Alexandre Ponthieure de Berlaere, colonel au service du roi d'Espagne, obtint le titre de chevalier et la permission de faire supporter l'écu de ses armes par deux lions d'argent, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière, à droite aux armes de Bretagne (qui sont d'hermines pur), et à gauche à celles de Ponthieure-de Berlaere (savoir : fascé d'argent et de gueules de six pièces) (1), par lettres du roi Charles II du 12 février 1686.

Ses armes étaient : *fascé, ou burellé, d'argent et de gueules de six pièces, les fascés d'argent chargés de 12 mouchetures d'hermines de sable, savoir : la 1^{re} de cinq, la 2^e de quatre et la 3^e de trois* (Fig. 246).

(Nob., p. 555.)

Charles-Pierre de Berlaere, parent de Nicolas-Alexandre Ponthieure-de Berlaere ci-dessus (2), docteur ès-droits et amman héréditaire de la ville de Gand, fut maintenu dans sa noblesse, anobli en tant que besoin serait, et créé chevalier du Saint-Empire, lui et tous ses descendants mâles, par diplôme de l'empereur Charles VI du 4 octobre 1717, enregistré dans la matricule de l'empire.

(1) La famille DE BERLAERE, OU PONTHEURE-DE BERLAERE, est issue des anciens ducs de Bretagne et de l'illustre maison des Berthout, princes et seigneurs de Malines, comme nous le prouvons dans notre *Complément au Nobiliaire des Pays-Bas*.

(2) Nicolas-Alexandre Ponthieure-de Berlaere et Charles-Pierre de Berlaere avaient tous deux pour quartsaïeul Guillaume de Berlaere, écuyer, seigneur de Berlaere, décédé à Gand le 8 juin 1552.

Ses armes étaient comme celles dudit Nicolas-Alexandre, avec cette seule différence que la 1^{re} fasce de gueules était chargée d'un *lambel d'or, pour brisure*.

Le cimier des armes de la maison DE BERLAERE est *un buste d'Ethiopien, la tête tortillée d'or, habillé de gueules, bordé d'argent, par devant semé d'hermines, le rabat de même*.

(Nob., p. 659; nouv. vrai Suppl., p. 211.)

DE BERLAYMONT.

I. Michel de Berlaymont, seigneur de Floyon, de Kermpt, de Haultepenne et d'Engis-sur-Meuse, épousa Marie DE BARAULT. De ce mariage vint :

II. Charles baron de Berlaymont, seigneur de Floyon, de Hierges, de Haultepenne, de Kermpt, de Peruwez et d'Engis-sur-Meuse, chevalier de la toison-d'or, grand-veneur de Brabant, de Flandres et de Namur, conseiller d'état et chef des finances aux Pays-Bas, gouverneur et souverain-bailli du pays et comté de Namur, etc. Il obtint en 1574 des lettres du roi Philippe II, par lesquelles la baronnie de Berlaymont, en Hainaut, fut érigée en comté en sa faveur. Il mourut en 1578, ayant épousé Adrienne DE LIGNE, fille de Louis, baron de Barbançon, pair de Hainaut, et de Marie DE BERGHES. De ce mariage naquirent entr'autres enfants :

1^o Gilles, comte de Berlaymont, seigneur de Hierges, qui servit glorieusement dans les troubles des Pays-Bas à Oudewater, à Schoonhoven et autres places en Hollande, où il était gouverneur et stadhouder des villes attachées au parti du roi. Il fut tué au siège de Maestricht en 1579, sans laisser d'enfants de Lamberte DE CROY, son épouse.

2^o Jean de Berlaymont, protonotaire apostolique, prévôt de St-Servais à Maestricht, et chanoine de Liège.

3^o Charles de Berlaymont, reçu chevalier de Malte en 1554.

4^o Louis de Berlaymont, archevêque et duc de Cambrai, mort à Mons le 15 février 1596, et enterré dans l'église des sœurs-noires de la même ville, en la chapelle de St^e-Marie-Madeleine, qu'il avait fait bâtir.

5^o Lancelot, comte de Berlaymont, qui épousa Marie DE BRIMEU, comtesse de Meghem, de laquelle il n'eut point d'enfants. Elle se remaria, en 1583, avec Charles, sire DE CROY, duc d'Arschot, et mourut à Liège le 18 avril 1605. Son second mari fut depuis créé duc de Croy, et épousa en secondes noces Dorothee DE CROY-HAVRÉ, sa cousine.

6^o Florent, qui suit.

7^o Claude de Berlaymont, seigneur de Haultepenne, gouverneur de Breda,

qui se rendit maître de Lierre, pour les Espagnols, le 1 août 1582, et mourut sans enfants, en 1587, d'un coup d'arquebuse. Il avait été marié à Adrienne DE BRIMEU, sœur de Marie ci-dessus mentionnée.

8° Marie de Berlaymont, femme de George, seigneur et baron DE BEAUFFORT, en Artois, gentilhomme de la chambre de l'empereur Charles V et gouverneur de l'Écluse, mort en 1556, sans enfants. Il était fils aîné de Philippe DE BEAUFFORT, II^e du nom, chevalier, seigneur et baron de Beauffort, seigneur de Ransart, Montenancourt, Reusines et Grincourt, chambellan de l'empereur Charles V et grand-bailli de Tournai; et de Jeanne DE HALEWYN.

9° Adrienne de Berlaymont, mariée à Jean DE BRANDENBOURG, seigneur d'Esclayes.

Et 10° Yolende de Berlaymont, qui fut femme de Gérard DE CROY, seigneur de Fromesen en Boulonnais, maître d'hôtel des archiducs Albert et Isabelle, duquel elle n'eut point d'enfants.

III. Florent, comte de Berlaymont, seigneur de Floyon, Hierges, Haultepenne et Peruwez, chevalier de la toison d'or, bouteiller et chambellan héréditaire du Hainaut, gouverneur des provinces d'Artois et de Namur en 1599, et ensuite de la province du Luxembourg, mourut en 1620. Il avait épousé Marguerite comtesse DE LALAING, qui lui apporta le comté de Lalaing, la baronnie d'Escornaix et la seigneurie de Waurin, à laquelle était attachée la dignité de sénéchal héréditaire de Flandres. Cette dame fonda, en 1627, pour des chanoinesses régulières de l'ordre de St-Augustin, le monastère de Berlaymont à Bruxelles, où elle fut inhumée. Elle était fille aînée et principale héritière de Philippe comte DE LALAING, baron d'Escornaix, seigneur de Waurin, sénéchal de Flandres, grand-bailli de Hainaut et gouverneur de Valenciennes en 1574, général d'infanterie des états en 1577 et 1578, conseiller d'état aux Pays-Bas en 1580, etc.; et de Marguerite DE LIGNE (Voyez DE LALAING). Du mariage de Florent de Berlaymont et de Marguerite DE LALAING sortirent deux fils, morts jeunes, et deux filles, qui suivent.

1° Marie-Marguerite comtesse de Berlaymont, baronne d'Escornaix, morte à Bruxelles, le 17 mars 1654, qui avait été mariée : 1° le ... janvier 1610, à Antoine DE LALAING, comte de Hoogstraeten et de Rennebourg, baron de Borsselen, Zuylen et Leuze, chevalier de la toison d'or, mort sans enfants, le 26 septembre 1613, âgé de 25 ans; 2° en 1621, à Louis comte D'EGMONT, prince de Gavre, chevalier de la toison d'or, grand d'Espagne de première classe, mort à St-Cloud, près de Paris, le 27 juillet 1654, dont elle a eu des enfants.

Et 2° Isabelle-Claire de Berlaymont, comtesse de Lalaing, morte le 9 août 1630, avait épousé Philippe prince D'ARENBERG et du St-Empire,

duc d'Arschot et de Croy, marquis de Montcornet, baron de Sevenbergen et autres terres, chevalier de la toison d'or, grand d'Espagne de la première classe, dont elle fut la seconde femme.

Les armes de Berlaymont sont : *fascé de vair et de gueules de six pièces* (Fig. 247).

(*Suppl. au Nob.*, 1420-1555, p. 101; *Suite au Suppl.*, 1555-1614, p. 16.)

DE BERLO. FAMILLE CHAPITRALE.

Ferdinand de Berlo, seigneur d'Abyes ou d'Abbayes, épousa Anne-Louise DE GUERNONVAL, fille de Julien, seigneur de la Motte, de Blecquin, etc. De ce mariage vinrent :

1° Adrien, qui suit.

2° Marie-Paule-Claire de Berlo, religieuse à Messines.

3° Une fille, religieuse à Bourbourg.

Et 4° Marie-Albertine de Berlo, mariée à Paul comte de Berlo, seigneur de Franc-Douaire.

Adrien comte de Berlo, seigneur d'Abbayes, épousa Claude DE LA PIERRE, fille de François-Philippe, baron de Bousies, et d'Hélène-Alberte PICARD-MONTREUIL. Leurs enfants furent :

1° Philippe-Godefroid comte de Berlo, seigneur d'Abbayes, époux de Marie baronne DE BECK, fille d'Eugène et d'Anne DE BOETSELAER.

2° Hélène-Marie, religieuse au calvaire à la Fer.

3° N.... de Berlo, aussi religieuse à la Fer.

4° Marie-Maximilienne-Adèle de Berlo, religieuse à Messines.

Et 5° Philippine, carmélite à Charleville.

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 115.)

Paul de Berlo, baron de Berlo, etc., grand-mayeur de Liège, épousa : 1° Marie DE LA FONTAINE; 2° Marie-Catherine DE CARONDELET. Du premier lit vinrent :

1° Jean baron de Berlo.

2° Philippe-Claude baron de Berlo.

3° Marguerite-Caroline-Gertrude de Berlo, chanoinesse de Moustier, mariée, en 1659, à Philippe-Charles-Barthélémi DE RECOURT, marquis de Licques.

4° Maximilienne-Ferdinande-Adrienne de Berlo, chanoinesse de Nivelles.

5° Marie-Hélène-Thérèse de Berlo, chanoinesse de Moustier.

Et 6° Engelbertine-Marie-Ernestine de Berlo, chanoinesse de Nivelles.

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 115.)

A cette famille appartenait Godefroid de Berlo, évêque de Namur, mort en

1773. Il était frère d'Ursule-Antoinette de Berlo de Franc-Douaire, abbesse du chapitre de S^{te}-Gertrude à Nivelles, et princesse du S. E. R.

(Nouv. vrai Suppl., p. 154; vrai Suppl., p. 184.)

Le baron N.... de Berlo obtint érection de comté, par lettres du roi catholique de l'an 1668.

(Nob., p. 448.)

La maison DE BERLO porte pour armes : *d'or à deux fasces de gueules*; supports : *deux lions d'or*; cimier : *un vol armé de l'écu* (Fig. 248).

BERNARD.

I. Michel Bernard, vivant en 1348, épousa Marie BLANDIN. Dont :

II. Michel Bernard, II^e du nom, mari d'Agnès BRASSART. De ce mariage vint :

III. Michel Bernard, III^e du nom, souverain-prévôt de Tournai. Il épousa Quinte VELAINE, fille de Marc, grand-prévôt de Tournai. Ces époux eurent cinq enfants, savoir :

1^o Jean Bernard, qui suit.

2^o Michel Bernard, doyen de la cathédrale de Tournai, mort le 6 septembre 1448.

3^o Guillaume Bernard, chanoine de Tournai, mort le 12 juin 1467.

4^o Marc Bernard, prévôt de Tournai en 1457, époux de Jeanne DE SAINT-GENOIS, dont il eut :

a. Arnould Bernard.

b. Michelle Bernard, mariée à Jean LE LOUCHIER, seigneur de Courcelles.

Et c. Quinte Bernard, mariée à Guillaume DE FAILLY, seigneur de Bernissart.

Et 5^o Marie Bernard, morte le 12 janvier 1500, ayant été mariée à Pierre DE COTTREL, seigneur de Bettignies, prévôt de Tournai, puis conseiller-civil du roi au baillage de Tournai et du Tournaisis, mort le 18 juillet 1490.

IV. Jean Bernard, seigneur d'Esquelmes, décédé en 1445, avait épousé Jeanne DE WADRIPONT. Leur fils Arnould suit.

V. Arnould Bernard, seigneur d'Esquelmes, Beaudignies, Lomprés, acheta la terre de Florent le 7 juillet 1483. Il acquit aussi en 1484 la seigneurie de

Taintignies, en Tournaisis, et épousa Jacqueline d'ANTHOING, dite DE ROCQUES, dame du Mont, fille de Gislebert, seigneur de Rocques, près de Lille, et de Jeanne DE ST-PIERRE-MAISNIL, dite DE HINGETTES. Ces époux eurent huit enfants, savoir :

1° Michel, qui suit.

2° Agnès Bernard, femme de Gérard de CUINGHIEN, seigneur de Pecq.

3° Guillaume Bernard, chanoine et doyen de la cathédrale de Tournai.

4° Jacqueline, alliée à Guy DU PÉAGE.

5° Simon, qui forma la 2^e branche ci-après.

6° Antoinette Bernard, morte le 6 novembre 1540. Elle avait épousé Antoine DE LIEDEKERCKE, fils puîné de Rasse DE GAVRE, dit DE LIEDEKERCKE, chevalier, haut- et souverain-bailli des ville, pays et comté d'Alost en 1477, et de Jeanne DE ST-OMER, dite DE MOERBEECK, dame de Heestert et de Zulte.

7° Ours Bernard, mort en célibat.

Et 8° Jeanne Bernard, qui fut mariée à Jean dit GRIFFON DE MASNUY, seigneur de la Tenre, Tirissart, Longprez, Raduez et Beauafort, bailli du chapitre royal de St^e-Waudru à Mons en 1546, vivant encore en 1554. Il était fils de Tassard DE MASNUY, seigneur de la Tenre, Tirissart, Longprez et Raduez; et de Claire DE POTTES.

VI. Michel Bernard, seigneur d'Esquelmes, Florent et du Mont, épousa, le 14 mars 1510, Antoinette DE CROIX, fille de Bauduin DE CROIX dit DE DRUMETZ, seigneur de Wasquehal, la Haverie, la Fresnoye, etc., mort le 20 mai 1516; et de Marguerite DE LANDAS, dame du Bus, morte le 24 août 1545. Trois enfants naquirent de cette union, savoir :

1° Michel, qui suit.

2° Simon Bernard, seigneur du Mont, membre du conseil d'état à Bruxelles en 1573, marié à Catherine DE LANDAS, sœur de Barbe, femme de son frère, et mort sans enfants en 1575.

Et 3° Ourse Bernard, mariée à Jean DE COTTREL, seigneur d'Esplechin.

VII. Michel Bernard, seigneur d'Esquelmes et de Florent, épousa Barbe DE LANDAS, sœur de Catherine ci-dessus, femme de son frère Simon, et comme elle fille d'Arnould DE LANDAS, seigneur de Chin et de Piéronne-lez-Anthoing, mort en 1556; et de Jacqueline HENNERON, morte en 1541. — Barbe DE LANDAS, ayant survécu à son mari, se remaria avec Jacques DE BONNIÈRES, seigneur de Fresne. Du premier lit naquirent deux fils et deux filles, et du second une fille, savoir :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Florent Bernard suit.

2° Maximilien Bernard, tué à la tête de son escadron dans un combat contre les Français.

3° Catherine, mariée à Louis DU BOIS, seigneur de Longrie et du Molinet.

Et 4° Jeanne Bernard, mariée à Antoine DE LA BROYE, chevalier, seigneur du Bois à Gondécourt, de Vieux-Sailly et de Marchenelle, mort le 25 février 1622, fils de Jean, seigneur du Bois à Gondécourt, et de Vincente LE SENESCHAL, dame de Vieux-Sailly.

(Du 2^d Lit.)

Hélène DE BONNIÈRES, dite DE SOUASTRE, dame de Loz et de Fresne, femme de Claude DE LANNOY, chevalier, seigneur de Moulin.

VIII. Florent Bernard, seigneur d'Esquelmes, de Florent et du Mont, servit en Hongrie et aux guerres de France en qualité d'enseigne. Il épousa, le 28 mai 1576, Catherine Bernard, dame de Luchin, Jollain et Bettignies, sa cousine, fille de Gérard Bernard, seigneur de Luchin, et de Marie VILLAIN, dame de Bettignies et en partie de Jollain. De ce mariage vinrent :

1° Gérard Bernard, seigneur d'Esquelmes et du Mont, mort en 1618, sans enfants, de Madeleine DE MAMEZ, dame de Cohen, son épouse, fille de Walerand, seigneur de Cohen, Lampernesse, Morcamp et Wissche; et de Jeanne DE STEENBEKE, dame d'Ebbeghem.

2° Maximilien Bernard suit.

Et 3° Marie Bernard, femme d'Arnould DE LA HAYE, chevalier, seigneur de la Haye et de Caples, fils aîné de Jean, seigneur de la Haye à Flers, et de Marie DE LE CAMBE dite GANTHOIS, dame de la Haye en Los, sa seconde femme.

IX. Maximilien Bernard, seigneur de Florent et de Bettignies; puis d'Esquelmes, Jollain et du Mont, après son frère, fut créé chevalier le 1 septembre 1612, et assista à la pompe funèbre de l'archiduc Albert, le 12 mars 1622. Il épousa, le 19 juin 1602, Marie DE CORDES, sa cousine, fille de Charles, seigneur de Guisegnies, et de Barbe DE LE CAMBE, dite GANTHOIS. Dont :

X. Maximilien-François Bernard, seigneur d'Esquelmes, Florent, Luchin, Jollain, Bettignies, du Mont, Buxeron et de Tendaël, créé chevalier, par lettres du 6 mai 1642, mort en mai 1653. Il avait épousé Marie-Claire DE BERGH-S^t-WINNOC, fille de Philippe, seigneur de Rache, Boubers, etc., et de Françoise DE HALEWYN. Leurs enfants furent :

1° Louis-François, qui suit.

Et 2° Marie-Alexandrine Bernard, femme de Louis-Joseph DE BRIAS, créé premier marquis de Royon, député-général et ordinaire pour le corps de la noblesse des états d'Artois. Dont postérité.

XI. Louis-François Bernard, titré comte de Bailleul, seigneur d'Esquelmes, Florent, Bettignies, Calonne, etc., capitaine d'infanterie au régiment de Zétrude, épousa, le 4 avril 1685, Marguerite-Charlotte DE Bergh-SAINT-WINNOC, dame de Sept-Fontaines, d'Auberlieu et de Vallers, sa cousine-germaine, fille de Charles-Alexandre, prince de Rache, baron de Zétrude, et de Lucie DE BROUCHOVEN, dame de Sept-Fontaines. Elle était veuve le 10 août 1696, et se remaria avec Michel-Maximilien DE GAND, marquis de Hem, dont elle n'eut pas d'enfants. De Louis-François Bernard naquirent deux fils, savoir :

1^o Charles-Alexandre Bernard, comte de Bailleul, seigneur d'Esquelmes et de Bettignies, épousa, le 5 juillet 1706, Marie-Françoise-Alexie DE LANNOY, fille de Charles-François comte DE LANNOY, baron de Wasnes, et de Marie-Catherine-Alexie DU BOIS, dite DE FIENNES. Elle se remaria en secondes noces, à Douai, le 27 mai 1716, avec Charles-Joseph SCHYNCKELE, seigneur de Westbrouck, dont elle n'eut point d'enfants. Elle eut de son premier mari Marie-Marguerite-Caroline Bernard, comtesse de Bailleul, dame d'Esquelines, qui fut femme de Charles-Antoine-Alexandre D'ESCLAIBES, comte de Hust et du St-Empire, seigneur de Cuinghien, Rollencourt, etc., dont elle fut la première femme.

Et 2^o François-Eugène, qui suit.

XII. François-Eugène Bernard, qualifié comte de Calonne, seigneur de Souverain-Moulin, d'Auberlieu et de Vallers, capitaine d'infanterie au régiment de Boufflers, en 1706, épousa : 1^o Marie-Claire-Josèphe DE LANNOY-D'HERPINGHIEN, fille de Robert, seigneur d'Amilville et Royaume, et d'Anne WAY-DE ROOSENDAEL; 2^o le 25 mai 1744, Jeanne-Josèphe-Florence-Adrienne DE LE VAL, fille aînée et principale héritière de François, seigneur de la Marche, d'Athin, de Butin, Hignaucourt, etc., mort le 30 août 1754, le dernier hoir mâle de son nom; et de Florence ROGER-D'IGNICOURT, morte le 14 décembre 1755. Du second mariage vinrent :

1^o Marie-Louis-Eugène-Joseph Bernard, né le 28 août 1749, reçu page de la reine de France, sur ses preuves de noblesse, le 25 août 1764, premier page en 1767, officier dans le corps des carabiniers en 1771, retiré du service en 1774, vivait en célibat en 1775.

Et 2^o Marie-Françoise-Josèphe Bernard, mariée, le 1 juin 1767, à Adrien-Joseph-Amélie DE BÉTHUNE, dit le comte de Béthune, mestre-de-camp de la 3^e brigade des carabiniers, et chevalier de St-Louis. Il était fils de François-Eugène-Dominique DE BÉTHUNE-DES PLANCQUES, comte de St-Venant, vicomte de Lières, seigneur de Lierette, Nedon, Auchel, Westrehen, Malfiance et Penin; et de Marie-Ernestine-Josèphe DE HOUCHIN-DE LONGASTRE, chanoinesse de Maubeuge, sa seconde femme.

II^e Branche.

VI. Simon Bernard, troisième fils d'Arnould et de Jacqueline D'ANTHOING, dite DE ROCQUE, fut seigneur de Taintignies, Luchin, Beaudignies, et grand-prévôt de Tournai. Il épousa Jeanne DE LANDAS, fille de Guillaume, seigneur de Chin, et de Jeanne DIMENCHE. De cette union vinrent neuf enfants, savoir :

1^o Gérard, qui suit.

2^o Michel-Bernard, qui forma la 3^e branche.

3^o Antoine, auteur de la 4^e branche.

4^o Guillaume, qui forma la 5^e branche.

5^o Jérôme Bernard, mort le 22 janvier 1602, sans alliance, et enterré à St-Jacques à Louvain.

6^o Antoinette Bernard, qui fut mariée à Simon DE MALDERE, seigneur des Hayes et de Popieulles, et mourut en 1597.

7^o Geneviève Bernard, femme de Jean BACHELER, seigneur de Roissard.

8^o Jacques Bernard, seigneur de Bercourt. Sa postérité est éteinte.

Et 9^o Agnès Bernard, mariée à Jérôme DE WADRIPONT, dit DE CORDES, seigneur de Guisignies.

VII. Gérard Bernard, seigneur de Luchin, second prévôt de Tournai, en 1578, mourut le 25 novembre 1586, et fut inhumé dans l'église de St-Piat à Tournai. Il avait épousé Marie VILLAIN, dame de Bettignies et en partie de Jollain, laquelle mourut le 4 octobre 1584, et fut également enterrée à St-Piat, auprès de son époux. Elle était fille de Jean VILLAIN, seigneur de la Boucharderie, et de Catherine DE COTTREL, dame de Bettignies. Dont :

1^o Un garçon mort sans postérité.

2^o Un autre fils aussi mort sans hoirs.

Et 3^o Catherine Bernard, dame de Luchin, Jollain et Bettignies, mariée le 28 mai 1576, à son cousin Florent Bernard, seigneur d'Esquelmes, Florent et du Mont, ci-devant mentionné.

III^e Branche.

VII. Michel Bernard, second fils de Simon et de Jeanne DE LANDAS, mentionnés à la deuxième branche, fut seigneur de Beaudignies. Sa femme fut Marie DE SAVARY, fille de Jacques, seigneur de Warcoing, et d'Anastase DE COTTREL. Leurs enfants furent :

1^o Philippe, qui suit.

Et 2^o Ourse Bernard, qui fut mariée à Antoine DE PREYS, seigneur de Barisseau.

VIII. Philippe Bernard, seigneur de Beaudignies, lieutenant des archers de la garde du roi pendant neuf années. Il épousa Isabeau LE HORNU, dame de Bourbecq et de Semerpont, fille de Pierre et d'Isabeau DE GRENUT, dame de Bourbecq. De ce mariage vinrent :

1^o Pierre, dont l'article suit.

2^o Marie Bernard, mariée, en premières noces, à Jacques LE LOUCHIER, seigneur de Popieulles; et, en secondes noces, à Bartholomé HANGOUART, seigneur de le Court et de Piette.

Et 3^o Isabeau Bernard, dame de Baudignies, Bourbecq et Semerpont, après son neveu. Elle fut femme d'Antoine DE MAULDE, chevalier, seigneur de Famillereux, fils de George, chevalier, seigneur de Mauroy, et de Jossine DE COURTEVILLE, dame de la Buissière.

IX. Pierre Bernard, chevalier par patentes du 22 mai 1602, seigneur de Baudignies, épousa Catherine DE HAUSSY. Dont :

X. Jean-François Bernard, seigneur de Baudignies, Bourbecq, Semerpont, mourut à Paris en 1631, sans alliance.

IV^e Branche.

VII. Antoine Bernard, troisième fils de Simon et de Jeanne DE LANDAS, dont il a été parlé à la deuxième branche, fut seigneur de Taintignies. Il épousa Gertrude d'ARRE, de laquelle vinrent les trois enfants qui suivent.

1^o Pierre Bernard suit.

2^o Jeanne, qui fut femme de Charles LE CAPPELIER, seigneur de Bailly.

Et 3^o Marie, qui fut mariée à Henri DU MORTIER, seigneur du Chartel.

VIII. Pierre Bernard, seigneur de Taintignies, épousa Madeleine HANGOUART, fille de Guillaume, seigneur de Pietre et des Pomméreaux, et d'Antoinette DES CROIX, dame de le Court. Dont :

IX. Guillaume Bernard, seigneur de Taintignies et Lannoy, fut créé chevalier par lettres du 1 août 1630, enregistrées à Lille, et mourut à Tournai le 21 juillet 1642. Il avait épousé Marie DU BOIS, fille de Nicolas et d'Anne DE CAMBRY. De cette union vint :

X. Nicolas-François Bernard, seigneur de Taintignies, institué héritier universel de Michel DU BOIS, son grand-oncle, à condition qu'il ajouterait le nom de DU BOIS au sien. Il obtint l'érection en baronnie de sa terre et seigneurie de Taintignies, par lettres du roi Philippe IV du 17 octobre 1661. Sa femme, Marie-Caroline DAMMAN, était fille de Gilles-François, chevalier, seigneur de Warnoyze, et de Marie DE LANDAS, sa première femme. Elle

se remaria avec Jacques DE MAULDE, seigneur de Condete. Du premier mariage vinrent entr'autres :

1^o Françoise-Albertine Bernard, dite du Bois, mariée à Gédéon-Clément DU WAULT, seigneur de l'Héraulle.

Et 2^o Marie-Elisabeth, selon d'autres Isabelle-Françoise Bernard du Bois, femme d'Antoine-Ignace VAN DER GRACHT, seigneur de Fertin, grand bailli de Tournai et du Tournaisis, dont elle fut la première femme.

V^o Branche.

VII. Guillaume Bernard, 4^e fils de Simon et de Jeanne DE LANDAS, mentionnés à la seconde branche, fut gouverneur et capitaine de la ville de Damme. Il épousa Marie WYTS, laquelle mourut le 8 juin 1615. Elle était fille de Josse, seigneur de Berentrode, Wildenburch et Wytsvliet, watergrave de Flandre, et de Catherine VILLAIN, dite DE LA BOUCHARDERIE. De ce mariage vinrent :

1^o Maximilien, qui suit.

Et 2^o Jeanne Bernard, qui fut mariée à Jean DE LA FOSSE, dit PITTHEM, seigneur de Robersart.

VIII. Maximilien Bernard, gouverneur et capitaine de la ville de Damme, épousa Isabelle DE VALENCIA, dame d'Eecke, fille de don Pedro DE VALENCIA, seigneur d'Eecke par achat, et de Marie DE BAILLEUL-D'EECKE. Ces époux eurent trois enfants, savoir :

1^o Pierre Bernard, seigneur d'Eecke, mort sans alliance, le 28 octobre 1620, et enterré en l'église d'Erps.

2^o Éléonore Bernard, dame d'Eecke, après son frère, mariée par contrat du 1 août 1615, à Jean WOUTERS, chevalier par patentes du 15 juillet 1626, seigneur de Vinderhout, de Meerendré et de Belseele.

Et 3^o Barbe Bernard, femme de Pierre VAN HECKE, fils de Charles, seigneur de Hautpontlieu, et de Marie DE GRYSPELLE (1).

Les armes de la famille BERNARD sont : *de gueules à une épée d'argent en pal, la pointe en bas, la garde d'or, accotée de deux étoiles de même. Cimier : un homme naissant au naturel, tenant entre les mains, élevées au-dessus de la tête, les deux extrémités d'une épée emmanchée d'or, rompue par le milieu* (Fig. 249).

(Nob. des P.-B., pp. 155, 244, 269 et 403; Suite du Suppl., 1555-1614, p. 186; vrai Suppl., pp. 15 et 77; nouv. vrai Suppl., pp. 12 et 61; Mélang de Généal., p. 9.)

(1) Cette famille Bernard, du Tournaisis, aujourd'hui éteinte, et celle des de Bernard, de la Hesbaye (actuellement de Bernard-de Fauconval-de Deukem) semblent avoir la même origine. — Ce fut que lorsque les Bernard du Tournaisis devinrent seigneurs d'Esquelmes, qu'ils adoptèrent ces armoiries de cette seigneurie (*l'épée accompagnée de deux molettes d'éperons*). — Leurs armoiries primitives, que la branche dite de Hesbaye porte encore, sont : *de sable à la croix potencée d'or, accompagnée de 4 croisettes de même*. Ces dernières armoiries sont, sauf les émaux, celles de JÉRUSALEM.

BERNARTS.

Léopold-Antoine Bernarts, conseiller-assesseur du Mont-de-Piété à Mons, fut anobli par lettres du 9 septembre 1752 (Fig. 250).

(*Suite du Suppl.*, 1686-1762, p. 256; *État arm.*, p. 5; *Mélang. de Généal.*, p. 9.)

DE BERNEMICOURT.

I. Jean de Bernemicourt, seigneur de Bracquemont, épousa Antoinette DE BONNIÈRES, dame de la Theuloy, dont il eut entr'autres :

1^o Charles de Bernemicourt, chevalier, seigneur de la Thieuloy, etc., maître-d'hôtel de la reine de Hongrie, qui, par Florence LE FEVRE, fille de Roland, chevalier, seigneur de Tamise, etc., son épouse, fut père de :

a. Robert de Bernemicourt, seigneur d'Ottelant-lez-Gorcum, mort en 1556, sans postérité.

b. Anne de Bernemicourt mariée à don Ferdinand DE LA CERDA, fils du duc de MEDINA CELI, en Espagne.

Et c. Philippe de Bernemicourt, seigneur de la Thieuloy, époux de Louise DE CANTILEU, héritière de Douvrain. De cette union vinrent :

A. Robert de Bernemicourt, seigneur d'Ottelant, qui épousa Agnès SCHETZ, fille de Gaspard, baron de Wesemael, etc.

Et B. Jean de Bernemicourt, seigneur de la Thillooy.

Et 2^o Philippe, qui suit.

II. Philippe de Bernemicourt, seigneur de Maisnil, Villers, etc., fils cadet de Jean et d'Antoinette DE BONNIÈRES, épousa Maurice SAVARY, fille d'Eustache. De ce mariage naquirent :

1^o Jean de Bernemicourt, seigneur de Villers-au-Bois et du Maisnil, époux d'Antoinette DE MARQUAIS. Dont Florence de Bernemicourt, femme de Charles DE BONNIÈRES, chevalier (Voir DE BONNIÈRES).

2^o Jacques, qui suit.

Et 3^o Charles de Bernemicourt, qui épousa, en premières noces, N..... HIBERT, et, en secondes noces, Antoinette HAGHUET. Dont postérité.

III. Jacques de Bernemicourt, seigneur de Foucquières, épousa Louise GEUDIN, et en eut Claude, qui suit.

IV. Claude de Bernemicourt, seigneur de Foucquières, Épinoy, etc., marié à

Francken, en Frise, l'an 1574, avec Haze HILLEMA, fille de Folc et d'Henriette DE HAMROTTE, d'où sortit Jacques, qui suit.

V. Jacques de Bernemicourt, seigneur de Foucquières, épousa, en 1601, Hélène DE LA BROYE, fille d'Antoine, seigneur de Boys, Pronville, Vieusailly, mort le 27 février 1622, et enterré à Hondecourt; et de Jeanne Bernard. De ce mariage vint :

VI. Marie de Bernemicourt, chanoinesse à Denain en 1619.

Armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'azur au chef d'argent; aux 2 et 3 de sable semé de fleurs-de-lis d'or* (Fig. 251).

(Fragm. généal., t. I, p. 55.)

BERQUELT.

Nicolas Berquelt fut créé chevalier, par lettres du roi Charles II de l'an 1667.

(Nob., p. 446.)

BERTELLEY.

Jean-André Bertelley épousa Anne LIÉGEOIS, dont vint :

François-Dominique Bertelley, seigneur de Poucxke, né à Carignan et domicilié en Flandres, qui fut réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses ancêtres, par lettres du roi Charles II du 19 mai 1666.

Armes : *de sinople à la bande échiquetée de trois tires d'or et d'azur, accompagnée de 2 étoiles à 5 rais d'or*. Cimier : *une licorne issante de* (Fig. 252).

(Nob., p. 442; nouv. vrai Suppl., p. 150.)

BERTHEAU.

Antoine Bertheau, seigneur de Perroy, guidon de la compagnie d'ordonnance du comte de Bucquoy, fut anobli par lettres du 3 juillet 1606, entérinées en finances le 29 du même mois, et en la chambre des comptes à Lille, le 13 juin 1607. Il épousa Catherine DE REBREVETTE.

(Nob., p. 145, nouv. vrai Suppl., p. 59)

BERTHOLF OU **BERTOLF.**

Corneille Bertolf, écuyer, seigneur de Schilthove et Seerost, fut créé chevalier par lettres du 24 mars 1629. Ses armes étaient : *de sable à la licorne effarée d'or et accornée de même*. Cimier : *une licorne naissante de l'écu* (Fig. 253).

(*Nob.*, p. 253; *vrai Suppl.*, p. 106; *nouv. vrai Suppl.*, p. 83; *Mélang. de Général.*, p. 76.)

DE BERTHOUT, DIT VAN MECHELEN.

Un Nicolas van Mechelen, échevin d'Anvers, fut créé chevalier, par lettres du 22 avril 1598.

Cette ancienne et noble famille de Berthout, dit van Mechelen, a possédé anciennement en souverain domaine une partie de la ville de Malines, au-delà de la Dyle, qu'elle avait usurpée, à ce que l'on prétend, sur les anciens évêques de Liège, ses légitimes souverains, ses membres n'étant simplement qu'avoués de Malines, et que ces évêques ne leur avaient concédé que pour avoir la paix ⁽¹⁾. Quoi qu'il en soit, à cette maison appartenait Robert, qui suit.

Robert Berthout, dit van Mechelen. Il épousa Rebeccâ VAN EECKEREN, fille de Robert, III^e de ce nom, et d'Élisabeth FERNANDES, petite-fille de Robert VAN EECKEREN, II^e du nom, et de Gratiane VAN LEMENS; et arrière-petite-fille de Robert I^{er}, et d'Anne DELLA FAILLE.

Ces époux eurent entr'autres enfants :

Claire-Albertine van Mechelen fut mariée à Marie-Antoine DE MADRID, fils de Nicolas et de Françoise DE VILLEGAS. De ce mariage vint :

Marie-Claire DE MADRID, femme de Michel SERVATI, écuyer, issu de l'ancienne et illustre famille de ce nom, originaire de Gênes, et alliée avec l'illustre maison de LAMPUGNANI, une des huit patrices et nobles de la cité de Milan, où ceux de SERVATI s'établirent pour y servir les princes de l'auguste maison d'Autriche; ce qu'ils ont fait fort dignement et utilement, en y exerçant diverses charges distinguées, tant politiques que militaires. Ledit Michel SERVATI était cousin-germain de Michel SERVATI, conseiller et maître de la chambre des comptes du roi aux Pays-Bas; et fils d'Hubert SERVATI et de Louise-Françoise RENIER, qui avait épousé, en premières noces, Jean OLLIMAERT. De ce dernier mariage était née Marie-Anne OLLIMAERT, mariée à Pierre DE Vos, fils de Jean, écuyer, et de Marguerite TIMMERMAN, dont elle eut quatre enfants, savoir : *a.* Charles-

(1) Voyez la *Description historique, chronologique et géographique de Brabant*; Bruxelles, 17..., chez J.-J. Boucherie, avec privilège.

Jacques DE Vos; *b.* Thérèse DE Vos; *c.* Jeanne-Marguerite DE Vos; et *d.* Thomas-Maximilien DE Vos, religieux à l'abbaye de St-Pierre-lez-Gand, dont il fut receveur en 1780. — Ledit Hubert SERVATI était fils de Jean SERVATI, bailli du pays de Kessenich et de Marie DE CONINCK, et petit-fils de Jean-François SERVATI, capitaine de cavalerie, qui vint aux Pays-Bas avec le prince Alexandre de Parme, et qui mourut au pays de Gueldres, où il avait épousé Marie HENDRICKX DE LICHTENBOURG. — Michel SERVATI, époux de Marie-Claire DE MADRID, mourut à sa campagne à Halle, le 9 janvier 1746, à l'âge de 49 ans, et fut inhumé en l'église paroissiale de Uccle-lez-Bruxelles, sous une pierre sépulcrale bleue, sur laquelle se voit son épitaphe, surmontée de ses armoiries incrustées en chef; ses enfants furent :

1° Jean-François SERVATI, II^e du nom, encore célibataire en 1780. Il portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules à deux fasces d'argent, qui est SERVATI; aux 2 et 3 d'azur à la bande échiquetée d'argent et de gueules de deux tires, au chef d'or à l'aigle naissante de sable, qui est LAMPUGNANI. Le heaume d'argent doublé d'azur, grillé, liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules. Cimier : une aigle naissante de l'écu* (Fig. 254 et 255).

Et 2° Marie-Louise SERVATI, encore non mariée en 1780. Ses huit quartiers, comme ceux de son frère, sont : *Servati, de Coninck, Renier, Maulde; Madrid, de Villegas, Berthout-van Mechelen et van Eeckeren.*

Berthout, dit van Mechelen, porte pour armoiries : *d'or à 3 pals de gueules, au franc canton d'argent, chargé de 3 fleurs-de-lis, au pied coupé de sable* (Fig. 256).

(*Nob.*, p. 11; *Correct. intèrès.*, p. 4.)

BERTHOUT DE GRIMBERGHE, DIT VAN ASSCHE.

I. Wauthier Berthout, seigneur de Malines, épousa N...., dont il eut deux fils, savoir :

1° Wauthier Berthout, seigneur de Malines, épousa la fille de Louis, comte DE LOOZ.

Et 2° Gérard, qui suit.

II. Gérard Berthout, seigneur de Grimberghe en 1167, épousa Mechtilde, fille héritière de Gérard, seigneur de Ninove et DE GISLE, fille d'Ingelbert, seigneur DE PETEGHEM. Dont :

III. Gérard Berthout, seigneur de Grimberghe. épousa Adelise DE ROSOY, dont il eut :

1° Guillaume, qui suit.

Et 2^o Wauthier ou Gérard, seigneur de Grimberghe, en partie, et de Ninove en 1229, épousa Agnès N.....

IV. Guillaume de Grimberghe épousa Elisabeth, dame héritière d'ASSCHE. Il porta, en 1234, le guidon de Brabant en la guerre contre les Statindgs ou Stadinghers, où il se signala avec toute réputation et gloire. Il eut de son mariage :

1^o Guillaume, qui suit.

Et 2^o Henri de Grimberghe, seigneur de Moerseke et de Castelle, qui épousa Sibille WAVRIN, fille de Hellin, seigneur de Wavrin, sénéchal de Flandres. De cette union vint :

Gérard de Grimberghe, seigneur de Moerseke, Castelle et Berleghem, mort le 5 février 1352, ayant épousé Claire DE HAELEN, dite DE MIRABELLE. Leur fille Marie suit.

Marie de Grimberghe, dame de Moerseke, Castelle et Berleghem, mariée à Philippe DE MALDEGHEM, chevalier, seigneur de Maldegheem, de Hayeghem et de Lyscoote.

V. Guillaume, II^e de ce nom, seigneur d'Assche et d'Opdorp, par donation faite par Guy de Dampierre, comte de Flandres, en 1258 (selon l'Espinoy, en 1255). Il se retira en religion des chevaliers de l'ordre teutonique du consentement de sa femme Sibille, fille de Robert, sire DE WAVRIN, veuve du seigneur DE CISOIN, beer de Flandres. Ces époux eurent :

1^o Isabeau, dame d'Opdorp, femme de Gérard DE MARSELAER, chevalier.
Et 2^o Robert suit.

VI. Robert de Grimberghe, seigneur d'Assche, de Mollem, fit valoir son mérite à la bataille de Woeringhe, en 1288, où il fut avec son étendard. Il épousa : 1^o Marie DE BERGHES; 2^o Isabeau DE BLOIS; et 3^o Marie DE BARBENÇON, laquelle était sa veuve en 1335. Du premier mariage, ou, selon Christophe Butkens, du troisième, vint Robert, qui suit.

VII. Robert, II^e de ce nom, seigneur d'Assche, fit le relief de la charge de guidon héréditaire de Brabant, au duc Jean III. Il épousa Isabeau, fille de Florent, seigneur de Borsele. Dont :

1^o Jean, qui suit.

Et 2^o Robert de Grimberghe, seigneur de Mollem, qui épousa Ide COSTERS, dite CORTRAY. Leur fils Jean suit.

Jean de Grimberghe, dit van Assche, mort en 1421, avait épousé Béatrix T'SERCLAES. Dont :

Robert de Grimberghe, dit van Assche, épousa Marie DE FLORENVILLE. De cette union naquirent :

A. Adrien de Grimberghe, dit van Assche, acquit la terre d'Assche, le 12 juin 1478. Il épousa : 1^o Jeanne DE GROOTE, fille de Jean, chancelier de Brabant; et 2^o Marguerite ABSOLONS.

Et B. Marie de Grimberghe, dite d'Assche, mariée à Ywains D'OPHEM, seigneur de Moerseke et de Castelle, par achat et prochaineté.

VIII. Jean, seigneur d'Assche, porta, en 1356, contre Louis de Maele, comte de Flandres, à la bataille de Scheut, le guidon de Brabant, pour le duc Wencelin. Il épousa Agnès DE LEEFDAEL, fille de Rogier, chevalier, et d'Agnès DE CLÈVES. De cette union vint :

IX. Jean, II^e de ce nom, seigneur d'Assche. Il fut fait amman de la ville de Bruxelles en 1400, et mourut six ans après. On ignore son alliance, mais on sait qu'il eut pour fils Guillaume III, qui suit.

X. Guillaume III, seigneur d'Assche, etc., fut amman de Bruxelles en 1413, 1417 et 1418. En cette dernière année, il fut emprisonné par décret des états du pays, assemblés à Vilvorde, dégradé et exilé avec d'autres gentilshommes de la même province, avec confiscation de tous leurs biens. La seigneurie d'Assche fut ensuite donnée à Philippe de Bourgogne, comte de St-Pol et de Ligny, mort en 1426, duc de Lothier et de Brabant, après le duc Jean IV, son frère germain, auquel il succéda. Pierre DE PIPENPOY, l'ayant reçue en fief de ce prince, le 27 septembre 1442, la restitua à Jean III, dit de Grimberghe, fils de Guillaume III susdit et d'Aleyde DE HEETVELDE. Ce Jean III suit.

XI. Jean III, dit de Grimberghe, reçut en fief la seigneurie d'Assche de Pierre DE PIPENPOY, comme il vient d'être dit, et mourut en 1474. Il avait épousé Cornélie DE BAUTERSEM, dite DE BERGES, dame de Brecht, Mercxem, Scoote, Rumme, Hamme, Beverloo, Westwesele et Quaedmechelen, fille de Gérard, chevalier, et d'Isabelle DE LAUNAYS, seigneur et dame desdits lieux. De cette union vinrent :

1^o Jeanne, qui suit.

2^o Digne de Grimberghe, mariée à Wautier VAN DER NOOT, chevalier, seigneur de Ryst, Westwesel.

3^o Cornélie de Grimberghe.

XII. Jeanne DE GRIMBERGHE fit, du vivant de son père, le 11 octobre 1471, relief et hommage de la seigneurie d'Assche, étant devenue veuve de Gilles DE JAUCHE, seigneur de Hierges, son mari.

Jeanne DE JAUCHE, dame d'Assche, fille des précédents, par droit de retrait, fait le 8 janvier 1479, en fit le relief et l'hommage, et fut mariée à Guillaume, seigneur DE HIERGES, dont elle eut :

Marguerite DE HIERGES, dame de Wideux, Estraye, Assche, guidonne héréditaire de Brabant, etc., fut femme de Jean DE COUTEREAU, chevalier, seigneur de Puissieux, etc., par droit de retrait, fait l'an 1417, titré baron de Jauche, cousin sous-germain de Jeanne DE JAUCHE susdite.

Les armes des BERTHOUT DE GRIMBERGHE, dits VAN ASSCHE, sont, comme il a été dit ci-devant à l'article VAN ASSCHE : *d'or à la fasce d'azur, au sautoir de gueules brochant sur le tout.*

(Fragm. généal, t. III, p. 129.)

DE BERTI OU BERTY.

I. Michel de Berti épousa Nicole ALBERTI, fille de Bernard, des comtes d'Alberti et de Celtardo, et de Lucrèce GUICCIARDINI. Elle mourut sa veuve le 24 octobre 1557, âgée de 53 ans (Voyez *Grand Théâtre sac. de Brabant*, t. II, p. 80). Dont :

II. Jean-Baptiste de Berty épousa N.... STEYVOORT, dont il eut deux enfants, savoir :

1^o Théodore, qui suit;

Et 2^o Isabelle de Berty, femme d'Arthus DE GHISTELLE.

III. Théodore de Berty, secrétaire du conseil privé, par patentes données en la ville de Tournai le 12 mai 1584, épousa Agnès DE BOISSCHOT, fille de Jean, mort conseiller du conseil privé, et de Catherine VAN DEN TRONCKE. Elle mourut en 1633, laissant cinq enfants qui suivent.

1^o Edouard de Berty, seigneur de Lint, secrétaire du roi en son conseil privé et de la chambre des archiducs, mourut le 26 août 1676, et gît en l'église de Notre-Dame, sur le Sablon, à Bruxelles, avec sa femme Catherine CLOCKMAN, dont il était veuf depuis le 23 août 1657. Elle était fille de Henri CLOCKMAN et de Jacqueline MAES. Leur épitaphe avec leurs huit quartiers se remarquent dans ladite église.

2^o Albert-Wallerand de Berty, échevin de Bruxelles en 1652, 1653, 1654, 1655 et 1659, épousa Isabelle-Marie VAN DEN CRUYCE, fille de Melchior, trésorier-général des états de Brabant, et d'Anne DE CAMARENA. De ce mariage vint :

Isabelle-Louise, aliis Susanne de Berty, mariée à Bruxelles, le 18 novembre 1665, avec Philippe-Emmanuel TRIEST, baron d'Auweghem, seigneur de Cortewille.

3^o Dorothee de Berthy, femme de Christien DE BROECHOVEN, échevin, puis conseiller pensionnaire de la ville d'Anvers, mort le 8 octobre 1663,

et enterré, soit à Rumpst, soit à la cathédrale d'Anvers, selon les deux épitaphes rapportées ci-après. De cette union naquirent :

A. François-Paulin DE BROECHOVEN, dit DE BERTY, seigneur de Novion, échevin d'Anvers en 1656, 1657, 1658, 1662, 1669, 1670, 1671, 1673 et 1675.

B. Edouard DE BROECHOVEN, dit DE BERTY, seigneur de Novion, par adoption de son oncle, épousa Lamberte-Ernestine GARNIER. Dont : a. François-Paula DE BROECHOVEN; b. Jean-Baptiste DE BROECHOVEN; et c. Hélène-Marie DE BROECHOVEN (Voyez BROECHOVEN).

4° Bonne de Berty, femme de Jérôme DU QUESNOY, chevalier, bourgmestre de Bruxelles en 1628, fils de Jean, échevin de cette ville, et de Jacqueline DE LANGHE.

Et 5° Jossine de Berty, morte le 16 novembre 1665, ayant été mariée à Corneille DE MESDAGH, fils de Jean, secrétaire du roi en son conseil privé et en Brabant, et de Marie DE LANGHE.

Epitaphes diverses de la famille DE BERTY.

Dans l'église de Notre-Dame du Sablon, à Bruxelles, contre un pilier de la chapelle de l'autel de St-Antoine, sur un monument de marbre, avec de beaux ornements.

Cy devant le grand chœur gist noble homme EDOUARD DE BERTY, escuyer, seigneur de Lint, filz de Theodor, et petit filz de Jean-Baptiste de Berty, vivant secrétaire du roi en son conseil privé, et de la chambre des archiducx, lequel deceda le 26 d'aoust 1676.

Et dame CATHARINE CLOCKMAN, sa femme, decedée le 23 d'aoust 1657. Il ordonna par son testament du 2 d'aoust de l'an 1676 susdit que son corps fut enterré dans une tombe couverte d'une pierre de marbre blanc contenant ses armes, et de sa femme, qui l'a fait construire au dit chœur, et y fonda une messe journalière de requiem suivi du de profundis et d'un pater noster à l'intention du fondateur, constituant à cet effet 25 florins par an, et une fois 100 florins pour célébrer annuellement une messe en musique à l'honneur de St-Joseph pendant l'octave, ayant enchargé les exécuteurs de son testament d'en faire mention dans cette épitaphe. Requiescant in pace.

QUARTIERS :

de Berty, Steyvoort, Boisschot, van der Troncke, Clockman, Stercke, Maes, Boisschot.

Dans l'église cathédrale d'Anvers se trouvent sur une pierre sépulcrale, près de la montée du grand chœur, l'épitaphe et les 16 quartiers qui suivent.

D. O. M. Monumentum Nobilis Viri D. Christiani de Broeckhoven D. Rogierii filii ex familia de Staectenborch qui obiit 8 octobris 1663 æt. 64 et nob. D. Dorotheæ de Berti ejus conjugis Theodorici filiaæ quæ obiit..... Requiescant in pace.

QUARTIERS :

de Broeckhoven, van Doerne, van Weerdt dict van der Stegen, van den Oever, Horenbeeck, van Reeck, Wolff, Moons, de Berti, de Certaldo, Steyvoirt, Butkens van d. Eem, Staeckenborch, van Doerne, van den Tronck, van Heetvelde dict van Oudenhagen.

Dans l'église paroissiale de Rumpst, au grand chœur, sur une pierre bleue, se trouve l'építaphe et les 16 quartiers qui suivent.

Hier rust den wel edelen joncheer Christiaen van Brouckhoven uyt de familie van Stakenbourgh, schepen der stadt Antwerpen ende daer naer eersten raedt en pensionaris der selve stadt, die was outsten sone wylen joncheer Rogier, sterft den 8 october a° 1663 oudt 64 jaeren 9 maenden. Ende d'edele vrouwe Dorothea de Berti syne huysvrouwe dochter wylen jonc^r Theodoor, secretaris ordinaris in syne Maj^{ts} secreten raede en van vrouwe Agnès de Boisschot.

QUARTIERS :

Brouckhoven, van Dorne, van Wert, van Over, Horenbeck, van Reeck, Wolff, Moons, de Berti, Certaldo, Moys, de But, Boisschot, van Doerne, van Troncke, Audenhaghe.

Dans l'église cathédrale de Saint-Jean, à Bois-le-Duc, se trouve l'építaphe suivante, avec quartiers.

Hier leyt begraven den edelen heer Rogier van Broeckhoven, sterft den 16 february 1656, en vrouwe Joanna van Hoorenbeeck, sterft den 17 august. 1652.

QUARTIERS :

Broeckhoven, van Delst, van Weert, Cock.

Il est à remarquer que les quartiers de ces trois építaphes ne correspondent pas bien les uns avec les autres.

(Fragm. gécál., t. V, p. 112.)

DE BETHISY.

Léger de Bethisy, chevalier, seigneur de Millefaut, épousa, par contrat du 29 janvier 1622, Marie DE MASSIET, dame de Ruysschuere, fille de Denis, chevalier, baron de Raversberghe, seigneur de Stapele, Moulle, Ruysschuere, Diependael, Ochtezelle, etc., et de Marie d'ASSIGNIES. Leurs enfants furent :

1° Arthus, qui suit;

Et 2° Isabelle-Thérèse de Bethisy, dame de Ruysschuere, qui fut mariée en 1652 à Jacques ACCARY, dont les armes étaient : *d'or à l'aigle éployée de sable* (Fig. 257). Il était seigneur de Maneghem, chevalier, lieutenant-colonel et capitaine des chevau-

légers au régiment de Montcravel, fils de Jean, seigneur de Maneghem, et de Louise DE BLAISIL. Dont :

Louis ACCARY, seigneur de Maneghem, qui vendit la terre de Ruyschuere, et épousa, par contrat du 4 février 1681, Marie-Austreberthe DE LE WARDE, veuve de Jean DE MONTELEZUN, chevalier. De cette union vint : A. Marie-Louise ACCARY, femme de Marie-Jacques DES CAJEULS, chevalier, lieutenant-général des armées du roi très-chrétien; B. Benoite-Thérèse ACCARY, mariée, en 1712, avec Charles-François DE BAYNAST; C. Anne-Elisabeth ACCARY; et D. Jacqueline-Austreberthe ACCARY.

Arthus de Bethisy, seigneur de Millefaut, Couvigny, épousa, en 1650, Marie DE LA TOUR, dont il eut Charlotte, qui suit.

Charlotte de Bethisy, dame de Millefaut, etc., fut mariée, en premières noces, en mars 1681, à Claude DE BAYNAST, seigneur de Septfontaines, fils de Honoré, chevalier, seigneur dudit lieu, et de Madeleine DE LA MIRE, et en secondes noces baron DE VELDE. Du premier lit naquirent : 1^o Charles-François DE BAYNAST-SEPTFONTAINES, allié, en 1712, à Benoite-Thérèse ACCARY, sa cousine issue de germaine, rapportée ci-dessus, par laquelle il fut père de BAYNAST-SEPTFONTAINES, capitaine de carabiniers, encore à marier en 1757, d'un fils abbé de Septfontaines, d'un fils qui fut lieutenant de carabiniers, de Josèphe-Austreberthe DE BAYNAST, alliée à Alexandre-Denis DE ROUSSEL, chevalier, seigneur de Resouastrellez-Boulogne, et de deux autres enfants.

BERTOUT DE CARILLO.

Alexandre Bertout de Carillo, seigneur de Cauwenbourg, Ottignies, Quenonville, etc., obtint des supports et le titre de vicomte, applicable sur une terre acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas, par lettres du 6 mars 1737.

Ses armes sont : *d'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or. L'écu timbré d'une couronne de vicomte, supporté de deux levrettes d'argent, colletées de gueules et annelées d'or* (Fig. 258).

(Nob., p. 780; vrai Suppl., p. 280; nouv. vrai Suppl., p. 267.)

DE BETHUN. — Voyez PINCHART.

DE BETHUNE.

I. Michel de Plancques, seigneur d'Hesdigneul, en Artois, épousa Antoine DE BOURS, sœur de Jean DE BOURS, évêque et duc de Laon, pair de France, de laquelle il eut Pierre, qui suit.

II. Pierre des Plancques, seigneur d'Hesdigneul, des Préaux, d'Yselle, de Baraffe et d'Estrée-Cauchie, épousa Jacqueline LE HIBERT, fille de Jean, seigneur de la Motte, et de Marie DE GRAULT. De cette alliance vinrent entr'autres :

1^o Jean, qui suit.

Et 2^o George des Plancques, qui forma la branche de SAINT-VENANT, ci-après.

III. Jean des Plancques, chevalier, seigneur d'Hesdigneul, de Tencques, des Préaux, d'Yselle et d'Estrée-Cauchie, épousa, par contrat du mois de mars 1593, Françoise DE FLECHIN, fille d'Adrien, seigneur de Flechinel, Reclingham et Carnoye, et de Marguerite DE HERIN. De cette alliance vint :

IV. Jean de Bethune, dit de Plancques, chevalier, seigneur d'Hesdigneul, de Tencques, des Préaux, d'Yselle, d'Estrée-Cauchie et de Reclingham. Il épousa : 1^o par contrat du 10 février 1641, Marie-Charlotte DE LA BROYE, qui ne lui donna pas d'enfants; 2^o en 1643, Marie DE COTTREL, dame de la Mayrie, fille de Jean-François, seigneur de Tronchiennes, et d'Adrienne de HAVRECH. De cette seconde femme naquirent :

1^o Charles-Jacques-François, qui suit.

Et 2^o Madeleine-Françoise de Bethune, dite de Plancques, qui fut mariée à Jean-Philippe-René d'YVE, seigneur d'Ostiche, mestre-de-camp d'un terce d'infanterie wallonne au service d'Espagne, commandant dans Douai, en 1667, et gouverneur de la ville de Condé, en 1676, mort lieutenant-général des armées du roi, et gouverneur de Bruges.

V. Charles-Jacques-François de Bethune, dit des Plancques, qualifié marquis d'Hesdigneul, seigneur de Tencques, Tencquettes, des Préaux, Estrée-Cauchie, Yselle, Reclingham, etc., premier capitaine au régiment royal wallon, cavalerie, au service S. M. C., mourut en Allemagne, en 1673, à 28 ans. Il avait épousé, le 20 septembre 1670, Anne-Marie-Marguerite-Françoise-Josèphe DE NOYELLES, dame de l'Espesse, le Befvre et le Wal, fille d'Eugène DE NOYELLES, marquis de Lisbourg, seigneur de Bayencourt, Coigneux, Flechin, Boncourt, Nielles-lez-Boullonnois, la Cliqueterie, etc., et, de sa première femme, Louise DE NOYELLES, dame de Bailleul-Val, la Cauchie, l'Espesse, le Befvre et le Wal. De cette union :

1^o Eugène-François de Bethune, qui suit.

Et 2^o Marie-Alexandrine-Charlotte de Bethune, dite des Plancques, chanoinesse de Maubeuge, mariée à Maximilien-François DE CARNIN, marquis de Neudonchel, seigneur de Lillers, Bonrecourt, etc., député ordinaire de la noblesse à l'assemblée des états d'Artois, en 1709, mort le 28 août 1710.

VI. Eugène-François de Bethune, marquis d'Hesdigneul, seigneur de Tencques, Tencquettes, des Préaux, Yselle, Reclingham, l'Espesse, le Befvre, etc., mort en décembre 1761, avait été marié à Camille-Marie-Guislaine DE PIETRA-SANTA, vicomtesse de Nielle-lez-Boulonnois, dame de Bailleul-Val, la Cauchie et la Cliqueterie, sa cousine germaine, morte en octobre 1760. Elle était fille unique de Fabrice-François comte DE PIETRA-SANTA et de Cantu, dans le duché de Milan, et d'Adrienne-Thérèse-Éléonore DE NOYELLES, vicomtesse de Nielle-lez-Boulonnois, dame de Bailleul-Val, la Cauchie et la Cliqueterie. De ce mariage naquirent :

1^o Joseph-Maximilien-Guislain, qui suit.

Et 2^o Marie-Antoinette-Eugénie-Josèphe de Bethune, seconde femme de Louis-Albert-François-Joseph DE HOUCHIN, marquis de Longastre et de Berthe, vicomte de Hautbourdin et d'Emmerin, baron de Broeck et de Claerhout, seigneur d'Annezin, Ardaye, etc., député général et ordinaire du corps de la noblesse des états d'Artois, mort le 30 mars 1758, à l'âge de 47 ans.

VII. Joseph-Maximilien-Guislain de Bethune, marquis d'Hesdigneul, comte de Noyelles, ancien capitaine de cavalerie, gouverneur de Marle depuis 1750, épousa, en 1745, Jeanne-Louise LE VASSEUR, dite DE GUERNONVAL, née en juillet 1725, morte en couches le 7 août 1746, fille de Philippe-Maximilien-Ernest LE VASSEUR, dit DE GUERNONVAL, baron d'Ekelsbeke, seigneur de Guernonval, Ledringen, la Motte, Rosemont, la Comté, etc., mayor de St-Omer en 1731 et 1732, mort à Paris en 1744, et de Jeanne-Madeleine DUREY, morte à St-Omer en 1736. (Voyez la famille LE VASSEUR, dit DE GUERNONVAL.) Joseph-Maximilien-Guislain de Bethune épousa, en secondes noces, en 1748, Madeleine DU FAY-D'ATHIES, comte de Silly, seigneur de la Neuville-Beaumont, commandeur de l'ordre royal et militaire de St-Louis, maréchal des camps et armées du roi, — et de Claudine DE BOHAM. De ces deux mariages naquirent quatre enfants, savoir :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Eugène-François-Léon suit.

(Du 2^d Lit.)

2^o André-Maximilien-Guislain, dit le comte de Bethune-d'Hesdigneul, né à Arras, le 10 Avril 1749, capitaine dans le régiment dauphin cavalerie, puis guidon des gendarmes de la garde du roi, par la démission de son frère aîné, en 1774.

3^o Claude-François-Guislain, appelé vicomte de Bethune, né le 30 décembre 1750, officier dans le corps des carabiniers, puis capitaine dans le régiment dauphin cavalerie.

Et 4° Marie-Josèphe-Julie de Bethune, née à Arras, le 23 mars 1754, vivante en août 1775, sans alliance.

VIII. Eugène-François-Léon, marquis de Bethune d'Hesdigneul, né à Saint-Omer, le 30 juillet 1746, mestre-de-camp de cavalerie et guidon des gendarmes de la garde du roi, puis chambellan de Leurs Majestés Imp., de la création de 1776. Il épousa à Tournai, en 1772, Albertine-Josèphe-Eulalie LE VAILLANT-DE WADRIPOINT, dont il eut les deux enfants qui suivent.

1° Marie-Josèphe-Charlotte de Bethune, née le 22 mars 1773.

Et 2° Maximilien-Guillaume-Auguste, qui suit.

IX. Maximilien-Guillaume-Anguste de Bethune, né le 17 septembre 1774.

Branche de Saint-Venant.

III. George de Plancques, fils cadet de Pierre et de Jacqueline LE HIBERT, épousa à Ypres, le 22 janvier 1606, Hélène TACCOEN, fille de Ferdinand, seigneur de Zillebeke, et de Florence DE PENIN. Leurs enfants furent :

1° Jean, qui suit :

2° N... de Bethune des Plancques, seigneur de Baraffe, mort sans alliance.

3° Florence.

Et 4° Louise-Antoinette, mariée à Philippe DE COUPIGNY, seigneur de Foucquières et de Salau, et morte sans postérité.

IV. Jean de Bethune des Plancques, seigneur de Penin, de Berlette, du Hazoy et de Baraffe, épousa Catherine DE GHERBODE, fille de François, seigneur d'Espaing, et de Marie DE VICQ, sa seconde femme. Ces époux eurent onze enfants, savoir :

1° Antoine-Joseph de Bethune des Plancques, seigneur de Berlette, mort sans alliance.

2° Jean-Philippe, abbé de St-Bertin à St-Omer, mort à Paris en 1705.

3° George-Louis, capucin.

4° Charles-Lambert, mort en célibat.

5° Léopold-Joseph, religieux à l'abbaye de St-Vaast d'Arras, et prévôt de Gorge

6° Adrien-François, qui suit.

7° Léon-Philippe, chanoine de St-Omer.

8° Marie, religieuse au couvent des dames de la paix, à Arras.

9° Lamberte-Scholastique, religieuse aux dames de la paix avec sa sœur.

10° Caroline-Philippine, religieuse aux dames nobles de l'hôpital d'Audenarde.

Et 11° Antoinette-Eugénie de Bethune des Plancques, abbesse de Bourbourg.

V. Adrien-François de Bethune des Plancques, seigneur de Penin, etc., épousa Marie-Madeleine-Gillette-Dominique D'OSTREL-DE LIÈRES, fille de Maximilien, comte de Saint-Venant, vicomte de Lières, baron du Val, seigneur de Nedon, d'Auchel, etc., mestre-de-camp d'un terce de dix compagnies wallonnes, gouverneur, grand-bailli et capitaine de la ville de St-Omer, et conseiller du conseil de guerre de S. M. C., et de Françoise-Thérèse DE FIENNES, sa première femme. Ses enfants furent :

1° Maximilien-Marie de Bethune des Plancques, mort sans alliance.

2° Léopold-Louis, aussi mort sans alliance.

3° François-Eugène-Dominique, qui suit.

4° Adrien-François de Bethune des Plancques, dit le comte de Bethune, maréchal des camps et armées du roi, le 10 février 1759, et chevalier de l'ordre militaire de St-Louis, vivant en août 1775.

5° Marie-Jacqueline, femme d'Alexandre-George-Joachim, seigneur DE TRAMECOURT, de Werchin et de Beaurepaire.

6° Marie-Charlotte, abbesse de Bourbourg.

Et 7° Marie-Eugénie de Bethune des Plancques, mariée à Charles-Louis D'AUXBREBIS DE St-MARC, baron de Neufville et de Wassignies, seigneur de Forez.

VI. François-Eugène-Dominique de Bethune des Plancques, comte de St-Venant, vicomte de Lières, seigneur de Lierette, Nedon, Auchel, Westrehen, Malfiance et Penin. Il épousa : 1° en 1724, Françoise-Louise DE CROIX, veuve de Charles-Alexandre, marquis de Beaufremetz, baron d'Esnes, pair de Cambresis, seigneur de Brimeu, et fille cadette de Charles-Adrien comte DE CROIX, seigneur de Preseau, Pottes, Wayenbourg et Trietres, et de Marie-Philippine DE CROIX, héritière de Croix et de Wasquehal (Voyez les familles DE CROIX et DE BEAUFREMEZ); 2° Marie-Ernestine-Josephine DE HOUCHIN DE LONGASTRE, chanoinesse de Maubeuge. Il n'eut des enfants que de ce second mariage, savoir :

1° Louis-Eugène-Ernest de Bethune, capitaine au régiment du roi, infanterie, qui n'était pas marié en 1779.

2° Adrien-Joseph-Amélie, dont l'article suit.

3° Marie-Ernestine-Françoise, chanoinesse de Maubeuge, mariée à Charles DE RAIMOND, seigneur de Modène, au comtat vénaissin.

Et 4° Marie-Antoinette-Eugénie de Bethune, chanoinesse de Maubeuge, femme de Louis-Auguste, marquis DE LA VIEFVILLE DE STEENVOORDE.

VII. Adrien-Joseph-Amélie, dit le comte de Bethune, mestre-de-camp de la troisième brigade des carabiniers, et chevalier de l'ordre de St-Louis, épousa, le 1 juin 1767, Marie-Françoise-Josèphe BERNARD, fille de François-Eugène, comte de Calonne, seigneur de Souverain-Moulin, d'Auberlieu et de Vallers, et de Jeanne-Josèphe-Adrienne DE LE VAL, sa seconde femme (Voyez la famille BERNARD). De cette union vinrent :

1° Marie-Louis-Joseph-François de Bethune, né le 13 juin 1771.

2° Amélie-Ernestine-Françoise-Josèphe, née en novembre 1769, reçue chanoinesse à Maubeuge en juillet 1771.

3° Marie-Adrienne-Aldegonde, née le 28 mai 1773.

Et 4° N.... de Bethune, née à Penin le 8 juin 1774.

La famille DE BETHUNE DES PLANCQUES porte pour armes : *d'argent à la fusce de gueules, le canton dextre chargé d'un écusson de Saveuse, qui est : de gueules à la bande d'or, accompagnée de 6 billettes de même* (Fig. 127, 259 et 260).

(Suite du Suppl. au Nob., 1553-1614, pp. 156, 178 et 193.)

BETTE.

La maison BETTE est reconnue pour une des plus anciennes et des mieux alliées de Flandre.

Un Gérolf BETTE, général de Robert I, comte de Flandres, dit le Frison, à la bataille de Mont-Cassel, y fut tué le dimanche de la Septuagésime, 20 février 1071. De lui est descendu Gérolf II, qui suit.

I. Gérolf Bette, II^e de ce nom, épousa Adélise de BERGH-SAINT-WINNOC, dont il eut :

II. Gérolf Bette, III^e, chevalier, seigneur de Zekelaer, signa comme témoin à une donation faite aux religieux de l'abbaye de St-Bavon-lez-Gand, par Thierry, seigneur d'Alost, l'an 1162. Il se croisa, en 1175, avec Philippe d'Alsace, comte de Flandre, et vivait encore en 1188. Sa femme fut Gertrude DE HAVESKERCKE, dame de Westackere, Mullem, Knievelt, Eerlyck, Annequin. De cette union vint, entr'autres enfants, Roger, qui suit.

III. Roger Bette, chevalier, seigneur de Westackere-lez-Gand, guidon de Flandre et de Hainaut en 1200, fut tué à la bataille de Bouvignes, donnée

contre les Français le dimanche 27 juillet 1214. Il avait épousé Yolende DE COMINES. Dont un fils unique, savoir :

IV. Gérolf Bette, V^e, chevalier, seigneur de Westackere, se croisa au voyage de la Terre-Sainte avec Roger son père. Il épousa Agnès DE GHISTELLES, veuve de Jean DE BELSEELE et fille de Jean seigneur de GHISTELLES, et de Griele DE LICHTERVELDE. De cette union vinrent :

1^o Gérolf Bette, VI^e, chevalier, seigneur de Westackere. Sa postérité s'éteignit.

2^o Simon, qui suit.

Et 3^o Elisabeth Bette, qui fut mariée à Florent D'ARNEMUYDEN.

V. Simon Bette, chevalier, épousa Agnès DE GAVRE, fille de Jean, surnommé MULAERT, et d'Isabeau D'AXELE, dame d'Exaerde. Ces époux eurent, entr'autres enfants, Simon qui suit.

VI. Simon Bette, II^e de ce nom, chevalier, mort le 21 décembre 1307, avait épousé Elisabeth VAN UYTKERCKE, dont il eut, entr'autres enfants, Guillaume, dont l'article suit.

VII. Guillaume Bette, mort en 1350, ayant eu pour femme Catherine DE LA HAMAIDE. Dont :

VIII. Simon Bette, III^e, chevalier, seigneur de la Hamaide, vivait encore en 1382. Sa femme fut Catherine RYM, dont il eut les quatre enfants qui suivent.

1^o Gérolf. Son article se trouve ci-après.

2^o Elisabeth Bette, femme de Jean, seigneur VAN DE WALLE.

3^o Judith, mariée à Wauthier DE HALEWYN, chevalier, seigneur de Borre.

Et 4^o Livine Bette, femme d'Ingelram HAUWEEL, seigneur de Haesbroeck.

IX. Gérolf Bette, seigneur de la Hamaide, vivait en 1412. Il épousa : 1^o Judith DE VAERNEWYCK, fille de Simon, chevalier, et de Quintine VAN DEN SANDE ; 2^o Élisabeth CAROENS, laquelle n'eut pas d'enfants. Du premier lit vinrent :

1^o Simon, qui suit.

2^o Marguerite Bette, mariée à Louis VAN DEN HOLLE, deuxième commissaire au renouvellement des magistrats de Flandres en 1421, fondateur du monastère de Melle, près de Gand, l'an 1431, mort le 29 décembre 1448.

Et 3^o Judith Bette, qui fut femme : 1^o d'Oudard BLONDEEL, chevalier, et 2^o de Mathieu DAMMAN, chevalier.

X. Simon Bette, IV^e, seigneur de la Hamaide, vivait en 1423 et en 1445. Sa femme fut Marguerite DE GRUUTERE, dame de Muysbroeck et de Huesdene. Cinq enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1^o Guillaume suit.

2^o Marguerite, femme de Jean VAN DEN ZYPE, chevalier.

3^o Antoinette, mariée à Jean DE LIEDEKERCKE, chevalier, seigneur d'Herleghem, fils de Richard et de Marguerite VAN DER DONCK, dame d'Herleghem.

4^o Isabeau, alliée à Jean DE NEVELE, dit VAN DER MEERSCHE.

Et 5^o Simon Bette, V^e, seigneur de la Hamaide, dont on ignore l'alliance.

XI. Guillaume Bette, seigneur de Muysbroeck et de Huesdene, épousa, en 1459, Elisabeth TRIEST, fille de Christophe et d'Isabeau BORLUUT, sa première femme. Il vivait encore en 1481. Leur fils Josse suit.

XII. Josse Bette, seigneur de Muysbroeck et de Huesdene, mourut le 18 janvier 1511, et fut inhumé aux Dominicains à Gand. Il avait épousé : 1^o Jossine SOETAMIS, morte sans enfants; et 2^o Gudule DE NEVELE, dite VAN DER MEERSCHE, fille de Jean et d'Isabelle VAN DEN EECKHOUTE, dite D'ANGRELLES. Elle vivait encore en 1520. Du second mariage vinrent :

1^o Adrien. Son article suit.

2^o Elisabeth Bette, mariée à François VAN DER GRACHT, chevalier, seigneur de Schardau, conseiller et chambellan de l'empereur Charles V, et grand bailli de Gand. Sans hoirs.

3^o Simon Bette, seigneur de Bottele, mort le 2 novembre 1554, ayant épousé Éléonore DE WADRIPOINT, dame de Haut-lieu, dont il était veuf le 2 septembre 1547. Ils eurent de la postérité.

4^o Josse, mort sans lignée.

Et 5^o Louis Bette, allié : 1^o à Catherine VAN DER BRUGGHEN, et 2^o à Antoinette RUFFELAERT, dont il eut un fils et une fille, Catherine Bette, mariée à Jacques DE BLASERE, conseiller au conseil de Flandre (Voyez DE BLASERE).

XIII. Adrien Bette, seigneur d'Angrelles, d'Autreppes, Schellebelle, Welle, Hollebeke, Eesseghem, Wannesele, Muysbroeck, grand-bailli de Tenremonde, le 12 mai 1518, capitaine de Ruppelmonde et gentilhomme de la maison de l'empereur Charles V. Il fut armé chevalier en 1544, par le même empereur, et mourut le 19 mars 1547, comme le constate son épitaphe. Il avait épousé, en 1514, Jacqueline DE VERDIÈRE, laquelle trépassa le 4 décembre 1529. Cette dame était fille de Jean DE VERDIÈRE, chevalier, seigneur de Péronne en Mélanthois, Fontaine, Warwane, Lamont et Croix, et de Jossine COLINS, dame de Gosette. De ce mariage naquirent six enfants, qui furent :

1^o François Bette, mort sans hoirs.

2^o Jacques qui suit.

3° Liévine mariée à Antoine, sire du Quesnoy et de la Loire, et morte en 1559.

4° Jeanne, femme de François DE HALEWYN, chevalier, seigneur de Sweveghem et de St-Jooris, fils de Josse, seigneur de Roosebeke, Merckem, et d'Adrienne DE BLASERE.

5° Gudule, morte sans alliance.

Et 6° Éléonore Bette, morte le 21 août 1561, ayant été mariée à Jean LE POYVRE, IV^e, seigneur de Hellibus et de van der Haghen, lequel mourut le 23 janvier 1599.

XIV. Jacques Bette, chevalier, seigneur d'Angrelles, Autreppe, Hollebeke, Schellebelle, Wanneseele, Muysbroeck, Warwane, Péronne en Mélanthois, en la châtellenie de Lille, Fontaine, Croix, Gosette, Claireau et Eesseghem, mourut le 21 juin 1591. Il avait épousé Isabeau DE GRUTERE, dame de Lede, fille de Jean, chevalier, seigneur de Gruutere, et de Catherine BRUGMANS. Ces époux eurent trois enfants, savoir :

1° Jean, dont l'article suit.

2° Jeanne Bette, mariée à Adrien DE MONTROYA, seigneur de Doorent, capitaine du Vieux-Château de Gand. Elle mourut le 25 juillet 1576, comme le témoigne son épitaphe au bas de la fenêtre de la chapelle de Saint-Machaire, en l'église de St-Bavon à Gand.

Et 3° Adrien Bette, qui épousa Adrienne DE MÉRODE DE RUMMEN. Il fut seigneur de Fontaine, Schellebelle, Warwane, gentilhomme de la chambre de l'archiduc cardinal André, gouverneur des Pays-Bas et premier commissaire du prince au renouvellement des magistrats en Flandres, en 1599. Le titre de chevalier lui fut accordé par lettres du 15 mai 1596. De son mariage naquirent :

a. Jacques Bette, mort sans hoirs en 1616.

b. Jean, décédé jeune.

c. Isabeau, dame de Fontaine, Schellebelle, Warwane, etc., mariée, en 1621, à Ernest DE RIVIÈRE D'ARSHOT, baron de Houffalise.

Et d. Françoise Bette, abbesse de Forêts.

XV. Jean Bette, seigneur de Lede, Angrelles, Autrepes, Péronne, Angereau, Eesseghem, Croix, Gosette, Hollebeke, Claireau, Impen, Muysbroeck, etc., fut créé chevalier par lettres du roi Philippe II, du 26 mars 1598, et obtint en sa faveur l'érection en baronnie de la terre et seigneurie de Lede, par lettres des archiducs Albert et Isabelle en 1607. Il mourut le 10 juin 1620, ayant épousé, par contrat de 1598, Jeanne DE BERGHES, fille de Ferry DE GLIMES, sire et baron de Grimberghe, seigneur de Buggenhout, et d'Anne STERCK, dame de Bucquoy, Stabroeck, Hooft-

vunder, Pulle, Deurne, Casterlé et Lichtert. De ces époux vinrent Guillaume et Adrien, qui suivent.

1^o Guillaume Bette. Son article suit.

Et 2^o Adrien Bette de Péronne, page de l'archiduc Albert, assista en cette qualité à la pompe funèbre de ce prince, le 12 mars 1622. Il fut ensuite capucin sous le nom de père Onésime.

XVI. Guillaume Bette, marquis de Lede, seigneur d'Angrelles, Angereau, Autreppes, Eesseghem, Croix, Gosette, Hollebeke, Claireau, Impen, Hofstade, Muysbroeck et de la Gruute de Gand, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques et commandeur de Biezma, du conseil de guerre de S. M. C., colonel d'un régiment d'infanterie, et grand-bailli de Gand, obtint du roi Philippe IV l'érection de la baronnie de Lede en marquisat, par lettres du 3 août 1633. Il fut depuis amiral de la mer, gouverneur de Dunkerque et des duchés de Limbourg et de Gueldres, surintendant des villes maritimes et de celles du westquartier de Flandres, ambassadeur extraordinaire à Londres, en 1655, et mourut à Dunkerque, le 23 juin 1658, des blessures qu'il avait reçues à la défense de cette place, attaquée par le maréchal de Turenne. Il avait épousé Anne-Marie de HORNES, fille de Gérard, comte de Baucignies, baron de Boxtel, gouverneur de Malines, et d'Honorine de WITTHEM, dame d'Yssche et d'Arquennes. Cinq enfants naquirent de cette union, savoir :

1^o Ambroise-Augustin-François, dont l'article suit.

2^o François.

3^o Ignace.

4^o Eugène-Ernest Bette, qui fut abbé commandataire de N. D. de Rose-riis de St-Pierre à Cassel, en 1675.

Et 5^o Honorine-Marie Bette, qui fut reçue chanoinesse à Mons le 12 juin 1646.

XVII. Ambroise-Augustin-François Bette, marquis de Lede, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, chambellan de don Juan d'Autriche, épousa Dorothée-Brigitte DE CROY, dame de l'ordre de la croix étoilée, et grande maîtresse de la maison de l'électrice de Bavière, morte à Malines, le 27 janvier 1706, fille de Philippe-Emmanuel-Antoine-Ambroise DE CROY, comte de Solre, baron de Molembais et de Beaufort, chevalier de la toison d'or, mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie wallonne, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes, et d'Isabelle-Claire DE GAND, dite VILAIN. De cette union naquirent :

1^o Jean-François Nicolas, qui suit.

2^o Philippe-Emmanuel Bette, dit le chevalier de Lede, lieutenant-général des armées d'Espagne, qui se trouva à la bataille de Melazzo, en

Sicile, où il fut blessé très dangereusement, le 15 octobre 1718. Il servit depuis à la victoire remportée, le 15 novembre 1720, devant Ceuta, en Afrique, par l'armée d'Espagne, commandée par le marquis de Lede, son frère, contre les Maures, fit des prodiges de valeur dans le combat, et y reçut un coup de fusil au visage. On ignore s'il fut marié.

3° Ignace Bette, tréfoncier de Liège, mort avant l'année 1723.

4° Honorine-Marie Bette, mariée, en 1685, à Charles-François-Louis DE BOURGOGNE, comte de Wacken, mort sans enfants le 16 juillet 1707.

Et 5° Marie-Thérèse Bette, chanoinesse de Mons, mariée, en 1700, à François-Claude COLOMA, comte de Bornhem, décédé sans enfants le 30 novembre 1704. Elle mourut le 9 mars 1735.

XVIII. Jean-François-Nicolas Bette, marquis de Lede, chevalier de la toison d'or, grand d'Espagne de la première classe, et l'un des plus grands capitaines du XVIII^e siècle, mourut à Madrid le 11 janvier 1725, âgé de 57 ans 6 mois. Il avait rempli successivement les premiers emplois de la guerre, où sa valeur lui acquit beaucoup de gloire, ayant été capitaine-général des armées d'Espagne, président du conseil suprême de guerre, directeur-général de toute l'infanterie du royaume, commandant-général en Arragon et dans l'île de Majorque, vice-roi et capitaine-général de Sicile. Il avait épousé, en 1722, Anne-Marie DE CROY, fille de Philippe-François duc DE CROY, comte de Rœux, prince du S. E., grand d'Espagne de première classe, et d'Anne-Louise DE LA TRAMERIE, marquise de Forêts, sa première femme. Dont :

XIX. Ferdinand-François Bette, fils unique, marquis de Lede, grand d'Espagne de première classe, était le dernier de sa maison en 1779, et n'était pas marié à cette époque. Il servit en Espagne, où il fut colonel du régiment d'Afrique, infanterie. En ladite année 1779, il était maréchal des camps et armées de France, depuis le 25 août 1749. (*Le Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 249, dit qu'il avait eu un frère.)

Armoiries de la famille BETTE : d'azur à 3 taux ou béquilles de S^t-Antoine d'or. Cimier : une tête de léopard de gueules, au milieu d'une queue de paon au naturel, sortant d'un mortier d'azur, chargé de 3 taux de l'écu (Fig. 261).

(*Nob.*, pp. 102, 107, 119 et 249; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1650, pp. 164 et 188; *Suite du Suppl.*, 1650-1661, p. 9; *Vrai Suppl.*, pp. 60 et 119; *Nouveau vrai Suppl.*, pp. 47 et 95; *Mélang. de Généal.*, p. 59.)

DE BETTENCOURT.

Philippe de Bettencourt, seigneur de Carenci, Lacque et Penin, pair d'Aix, en Artois, conseiller du conseil de guerre de S. M. C., fut créé chevalier par lettres

données à Madrid le 29 décembre 1595. Il avait épousé Catherine DAMANT, de laquelle il eut :

Marie de Bettencourt, dame de Carenci, etc., paire d'Aix, mariée, en septembre 1626, à Jacques TOUSTAIN-DE FRONTESBOSC (voyez ce nom), vicomte de Vauchetain. Leur fils Nicolas-Philippe fut créé marquis de Carenci (Voyez la terre de Carenci).

Bettencourt portait anciennement : *échiqueté d'or et d'azur*. — Ses armes modernes sont : *d'argent à la bande de gueules chargée de 3 coquilles d'or* (Fig. 262 et 263).

(*Nob.*, p. 99; *vrai Suppl.*, p. 57; *nouv. vrai Suppl.*, p. 44; *Mélang. de Généal.*, p. 53.)

BETTENHOVEN.

François Bettenhoven fut anobli par lettres du roi Charles II, de l'an 1681.

(*Nob.*, p. 518.)

DEL BEUF OU LE BEUF.

I. Claude del Beuf, ex-matre TRUULAERS, épousa Isabelle DU BOIS, dit DE FIENNES, fille d'Adrien, seigneur de Droogenbosch, et de Marguerite DE LA FORGE, sa deuxième femme. De cette alliance vinrent :

1^o Maximilien, qui suit.

Et 2^o François le Beuf, né le 3 février 1565, gouverneur des forts Sainte-Marie et de la Perle, au pays de Waes (on le dit être fils dudit Claude), qui épousa Anne-Marie SPRUYT, morte le 24 mai 1671. Leur fils François suit.

François le Beuf, mort le 18 février 1680, épousa, le 19 décembre 1651, sa cousine Susanne-Wilhelmine SPRUYT, morte en 1687, fille d'Antoine et de Jeanne WEYNER. Dont :

François le Beuf, mari d'Elisabeth AERT-BRIERS, dont il eut Marie, qui suit.

Marie le Beuf, née le 17 janvier 1697, alliée, le 11 décembre 1723, à François-Gaspard DE LA GARDYE, duquel elle eut plusieurs enfants.

II. Maximilien del Beuf, seigneur de Bacquelrode, fut, en sa jeunesse, page du roi Philippe II, et ensuite gouverneur de la ville de Weert, où il mourut en 1607. Il avait épousé Françoise LAURIN, dame de Watervliet, Waterlandt, Klinkerlande, etc., laquelle mourut le 21 avril 1631. Elle était fille de Guy, seigneur desdits lieux, bourgmestre de la commune du franc de

Bruges, mort en 1588, et de Françoise DE DEURNAGELE, morte au mois de mai 1610, Huit enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1^o Jean-Baptiste del Beuf, capitaine d'infanterie, mort célibataire le 17 novembre 1617, enterré à Watervliet.

2^o Claude del Beuf, seigneur de Watervliet, bourgmestre du franc de Bruges, mort sans alliance le 25 mai 1630.

3^o François del Beuf, seigneur de Watervliet, mort aussi sans alliance le 10 juillet 1635.

4^o Maximilien, mort jeune.

5^o Alexandre, mort jeune.

6^o Jacques, également mort jeune.

7^o Albert, dont l'article suit.

Et 8^o Jeanne del Beuf, prieure des Carmélites à Louvain.

III. Albert del Beuf fut, après ses frères, seigneur de Watervliet, Clinkerlande, Bacquelrode, etc. Il épousa en 1630, contre le gré de sa mère, Louise DE BRUNE, fille de Louis, et de Radegonde REFFECT. De cette alliance vinrent :

1^o François del Beuf, seigneur de Watervliet, lequel épousa : 1^o l'an 1656, Philippote VAN DER MEERE, fille de Philippe, seigneur de Voorde, etc., et d'Anne DE CROIX, et 2^o MAZIN.

2^o Philippe, qui suit.

3^o Maximilien.

4^o Catherine.

5^o Marie-Thérèse.

Et 6^o Anne-Claire del Beuf.

IV. Philippe del Beuf, seigneur de Watervliet, Waterlandt, etc., épousa Angeline VAN DER BEKE, fille de Jean, commis des impôts au quartier de Gand, et de Marie DE MEULENAERE. Dont :

V. Marie-Thérèse del Beuf, dame de Watervliet, Waterlandt, etc., décédée en 1719. Elle avait épousé, en premières noces, Jean-François DE MASSIET, seigneur de Bièvre, colonel de cavalerie, et en secondes noces, Jacques-François baron DE SPANGHEN, seigneur de Baudries, capitaine au service du roi d'Espagne, mort en 1735. Les enfants, nés de ces deux mariages, furent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Jean-François DE MASSIET, seigneur de Watervliet, Waterlandt, etc., allié à Marie-Thérèse, libre baronne DE MAY, dame de la cour palatine, fille de George, conseiller aulique de S. M. I. et chancelier de l'électeur palatin. Leur fille unique, Angélique-Françoise DE MASSIET, dame de Watervliet, Waterlandt, etc., fut mariée, le 17 août 1756, à Jean-Joseph

VERANNEMAN, seigneur de Gendtbrugge, fils de Louis, chevalier, seigneur de Lannoy.

2° N.... DE MASSIET, femme de N.... BAYENS DE DIEKELVENDE.

3° N.... DE MASSIET, femme de N.... VERRANNEMAN, oncle du susdit, sans enfants.

(Du 2^a Lit.)

Et 4° Charles-François-Pierre baron DE SPANGEN, seigneur de Baudries, épousa, en 175., N.... DE CROIX, fille de Sébastien DE CROIX, dite DE DRUMETZ, comte de Clerfait et de Calonne, colonel et gouverneur de Binche, et de Marie-Anne-Josèphe LE DUC, dame d'Onnezies.

(Fragm. généal., t. V, p. 172.)

VAN BEUGHEN.

François van Bodeghem, dit van Beughem, grand-fauconnier des Pays-Bas, épousa Claire VAN DEN TRONCKE. De ce mariage vint :

Jérôme van Beughem épousa Livine DE LEEUWE, dont il eut Jean, qui suit.

Jean van Beughem, seigneur d'Ottignies et de Houthem, commissaire ordinaire des montres aux Pays-Bas, fut réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses prédécesseurs et anobli de nouveau en tant que besoin serait, par lettres du roi Philippe IV, du 14 décembre 1654. — Par d'autres lettres du même roi, en date du 13 mai 1661, il fut créé chevalier.

Un Mathieu van Beughem, seigneur d'Ottignies, conseiller et maître de la chambre des comptes en Brabant, épousa Constance-Marie RUBENS. Ces époux eurent un fils, nommé Hyacinthe-Joseph-Albert, qui suit.

Hyacinthe-Joseph-Albert van Beughem, seigneur d'Ottignies, Houthem, Capelle-op-den-Bosch et Ramsdonck, conseiller et maître de la chambre des comptes en Brabant, mourut le 4 janvier 1735. Il avait épousé Marie-Lucie-Gaspardine-Thérèse DE VILLEGAS D'HOVORST, par contrat du 18 décembre 1706. De ce mariage vint :

Jean-Joseph-Hyacinthe van Beughem, fils aîné, seigneur de Capelle-op-den-Bosch, Ramsdonck, grand-forestier de Brabant. Il obtint des supports avec bannières, et le titre de vicomte de Beughem applicable sur quelque terre dans les Pays-Bas autrichiens pour lui et tous ses descendants, par lettres de l'impératrice-reine du 4 septembre 1756. Il avait épousé le 30 avril 1735, Marie-Jeanne DU BOIS, fille d'Arnould-Martin-Louis, chevalier, seigneur de Vroeylande et d'Aische-en-Refail, mort le 5 mai 1745, et de Marie-Catherine VECQUEMANS-DE LA VERRE, décédée le 20 décembre 1730, dont des enfants des deux sexes.

La famille van Beughem porte pour armes : *bandé d'or et d'azur de six pièces; à*

la bordure de gueules chargée de huit quintefeuilles d'argent. Timbre : un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, un buste de vieillard, vêtu de gueules, à une cravatte d'argent, et portant sur la tête un bonnet de gueules rebrassé d'or ou d'argent (Fig. 264).

(Nob., pp. 353 et 398; Suite du Suppl. 1686-1762, p. 285; État armorial, p. 5.)

DE BEVERE.

N..... de Bevere, épousa N..... ROOTAERT, dont il eut :

Germain de Bevere, avocat, épousa Isabeau ROOSE, fille d'Olivier, maître de la chambre des comptes à Lille, et d'Isabeau VAN TROYES. De ce mariage vinrent :

1° Pierre de Bevere, qui suit.

2° Isabelle de Bevere, décédée en 1574, avait été mariée à Antoine VAN DER VARENT, lieutenant civil à Gand. Ces époux furent inhumés en l'église de St-Michel à Gand, sous une sépulture ornée de ces huit quartiers :

1° *van der Varent.*

1° *Bevere.*

2° *Rechem.*

2° *Rootaerts.*

3° *van der Donckt.*

3° *Roose.*

4° *Baerts.*

4° *van Troys.*

3° Anne de Bevere, mariée à Guillaume CALUWAERT ou CALVAERT.

Et 4° Une fille, mariée : 1° à Thomas DE BROUCKE, et 2° à Antoine DE CERF.

Pierre de Bevere, greffier de Courtrai en 1555, puis du conseil de Flandres, et, en 1576, conseiller dudit conseil et député de la part des états généraux à la pacification de Gand. Il épousa Jossine DE VELAERE. Les enfants issus de cette union furent :

1° Denis, qui suit.

2° Isabeau de Bevere, mariée à Pierre DE PROOST, fils d'Adrien, conseiller du conseil en Flandres.

3° Marie, femme de Gérard D'HANE, chevalier, seigneur de Caneghem.

4° Barbe, mariée à Jean STERCKE, conseiller de la chambre des comptes en 1586, décédé à Dole en 1602, sans laisser de postérité.

Et 5° Marguerite de Bevere, femme de Jean DE BLOYS, chevalier, conseiller en Flandres.

Denis de Bevere, seigneur de Zeveren, de Termandel, et bailli du Vieux-Bourg de Gand en 1593, épousa Marguerite DE CROONENDAEL, fille de Paul, seigneur de Vlieringhe, conseiller et commis des finances, et de Catherine GILLIS. Dont :

1° Jean de Bevere, mort sans postérité.

2° Isabeau, religieuse à Sion, à Audenarde.

3° Catherine, mariée à François BETS.

4° Marie, religieuse à Sion, à Audenarde.

Et 5° Jossine de Bevere, femme de Charles VAN DER VARÉNT, dit KERCHOVE.

Armes : *de gueules au chevron d'argent* (Fig. 265).

(*Nob.*, p. 254; *Fragm. généal.*, t. II, p. 228.)

BEYENS.

François Beyens, surintendant et receveur des droits de licentes sur le Rhin et la Lippe, fut anobli par le roi Philippe IV, par lettres du 7 septembre 1647.

Armes : *d'argent au lion d'azur, allumé, lampassé et armé d'or, la queue fourchue et passée en sautoir* (Fig. 266).

(*Nob.*, p. 292.)

DE BEYER.

Jean-Frédéric de Beyer, conseiller et receveur des aides et subsides du duché de Luxembourg, obtint de l'empereur Charles VI, en considération de ses services et de ceux de son père Jean DE BEYER, receveur-général des états du duché de Luxembourg, puis conseiller et receveur des aides et subsides du même duché, le titre de baron pour lui et ses descendants mâles et femelles, par lettres du 6 juillet 1725, avec faculté d'appliquer ledit titre de baron sur quelque terre dans les Pays-Bas autrichiens. — Le baron de Beyer mourut en 1750, étant conseiller et maître de la chambre des comptes à Bruxelles. Il avait épousé, en 1728, Marie-Suzanne-Josèphe FRAULA, de laquelle il eut un fils, mort jeune, et six filles, savoir :

1° Anne-Élisabeth-Josèphe baronne de Beyer, née le 1 octobre 1730, mariée, le 13 décembre 1753, à Jean-Joseph DE FELINES, baron d'Ussac et de Vergy, seigneur de la Renaudie en Limousin.

2° Suzanne-Élisabeth-Josèphe de Beyer, née le 19 octobre 1731, mariée, le 18 décembre 1748, à Jean-Baptiste-Joseph DE SAHUGUET-DAMARZIT, chevalier, baron de Cazillac, seigneur d'Espagnac, brigadier des armées de France et lieutenant-général au gouvernement d'Issoudun, né le 25 mars 1713. Dont : Frédéric-Guillaume DE SAHUGUET-DAMARZIT, né le 3 mars 1750; — Léonard-Marie, né le 24 mars 1751; et Marc-René-Marie DE SAHUGUET-DAMARZIT, né le 28 sept. 1752.

3° Jeanne-Begge-Josèphe de Beyer, née le 12 décembre 1733.

4° Marie-Jeanne-Catherine de Beyer, née le 25 mars 1736.

5° Élisabeth-Anne-Rosalie-Josèphe de Beyer, née le 15 juillet 1737.

Et 6° Charlotte-Louise de Beyer, née le 15 juin 1746.

Jean-Frédéric baron de Beyer avait pour sœurs :

1^o Anne-Élisabeth de Beyer, morte en 1743, ayant été mariée à Joseph-Philippe-Hyacinthe duc de CORSWAREM-LOOZ.

2^o Hélène de Beyer, morte en 1738, ayant été femme de François DE MARINGH, au pays de Luxembourg.

3^o Marie de Beyer, qui survécut à son mari, Jacques baron DE LIBOT et du Petit-Rechaire, au pays de Limbourg.

4^o Anne-Marie de Beyer, qui vivait en 1760, étant veuve de Guillaume comte DE BRIAS et d'Hollenfelt.

5^o Anne-Marguerite de Beyer, qui mourut femme d'Antoine baron DE HAEN et de Scheweisdorff, dans la Lorraine allemande.

Les armes de la maison DE BEYER sont : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent au lion de sable, couronné d'or, la queue fourchue et passée en sautoir; aux 2 et 3 contre-écartelé en sautoir, d'or et d'azur; l'or chargé d'un chapeau à la matelotte de sable, et l'azur chargé d'un ruban noué en lacs d'argent; l'écu timbré d'un bonnet ou couronne de baron, et supporté de deux lions d'or, armés et lampassés de gueules* (Fig. 267).

(Nob., p. 706; vrai Suppl. p. 236; nouv. vrai Suppl., p. 228.)

BICHIN.

Jacques Bichin obtint réhabilitation de noblesse, par lettres de l'an 1660.

(Nob., p. 596.)

BIDAULT.

Gilles Bidault, auditeur de la chambre des comptes à Lille, fut anobli en considération de ses services et de ceux rendus par ses ancêtres, par lettres du 17 avril 1598, entérinées le 13 décembre 1599. Ses armes étaient : *de gueules au barbeau d'argent posé en bande, accoté de deux étoiles de même* (Fig. 268).

(Nob., p. 109.)

BIDÉ DE LA GRANDVILLE.

Cette famille obtint le titre de comte avec décoration d'armoiries, par lettres du 30 avril 1772 (Fig. 269).

(État armor., p. 5.)

BILLARD.

Simon Billard, francomtois, fut anobli par lettres du 21 juillet 1618.

(*Nob.*, p. 173.)

DE BILLEHÉ.

- I.** Jacques de Billehé, chevalier, épousa Jeanne DE BISCHÉ. Dont :
- II.** Jean de Billehé épousa à Cambrai, en 1480, Jacqueline DE GAUDRY, dont il eut Jacques, qui suit.
- III.** Jacques de Billehé épousa Jossine GOMMER. De cette union vint :
- IV.** Barthélémi de Billehé, mort le 12 janvier 1556, ayant épousé Maximilienne DE COUWENBERGHE, dite ROLLEBUCK, laquelle mourut le 8 septembre 1570. Leur fils Charles suit.
- V.** Charles de Billehé, conseiller d'Ernest de Bavière, prince électeur de Cologne, évêque et prince de Liège, fut créé chevalier du St-Empire, par diplôme de l'empereur Rodolphe II, donné à Ratisbonne au mois d'août 1594. Il fut depuis baron de Vierset et haut-voué de Huy, et épousa Louise PEREZ, fille de Marc et d'Ursule LOPEZ DE VILLANOVA, dont il eut les huit enfants qui suivent.
 - 1° Ferdinand de Billehé, baron de Vierset, seigneur de Hardesteyn, haut-voué de Huy, gentilhomme de la chambre du prince de Liège, mourut sans laisser de la postérité de Marguerite DE GLIMES DE FLORENNES, son épouse.
 - 2° François suit.
 - 3° Maximilien de Billehé, lieutenant-feld-maréchal des armées de l'empereur Ferdinand II, fut tué à la bataille de Nortlingen, donnée contre les Suédois, le 6 septembre 1634.
 - 4° Ernest de Billehé, chanoine de la cathédrale de Liège, archidiacre de la Campine et prévôt de Tongres.
 - 5° Marguerite de Billehé n'eut pas d'enfants de son mariage avec Érard DE BRION, seigneur de Furnemont.
 - 6° Marie de Billehé, alliée à Gabriel DE GLIMES, baron de Florennes.
 - 7° Renée de Billehé, religieuse clarisse à Liège.
 - Et 8° Anne de Billehé, mariée à don Ochoa Gomez de la Torre BUTRON Y MUXICA, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, commis-

saire-général de la cavalerie de S. M. C. aux Pays-Bas, et gouverneur d'Hérenthals, en Brabant, mort en 1629 (Voyez l'article GOMEZ DE LA TORRE).

VI. François de Billehé, baron de Vierset, seigneur de Hardesteyn et Calckhoven, haut-voué de Huy, épousa Maximilienne légitimée DE BAVIÈRE, fille naturelle du prince Ernest. De ce mariage vinrent :

1° Ferdinand, qui suit.

2° Guillaume de Billehé, seigneur de Hardesteyn, capitaine d'infanterie au service de l'empereur.

3° Ernest de Billehé, prévôt de St-Séverin à Cologne et du Petit St-Pierre à Strasbourg.

4° Charlotte de Billehé, mariée à N.... COENE, colonel de cavalerie pour le service de S. M. I., et commandant de la garnison d'Aix-la-Chapelle.

Et 5° Catherine de Billehé, morte sans avoir été mariée.

VII. Ferdinand de Billehé, baron de Vierset, haut-voué de Huy, gentilhomme de la bouche de Maximilien-Henri de Bavière, électeur de Cologne, évêque et prince de Liège, colonel et commandant de sa cavalerie, et capitaine de ses gardes du corps. — Il épousa Marguerite DE GLIMES, fille de Gabriel baron de Florennes, et de Marie de Billehé, mentionnés ci-devant. De cette union vinrent :

1° Guillaume.

2° Ferdinand.

3° Maximilien.

4° Ernestine.

5° Catherine.

Et 6° Isabelle de Billehé.

Les armes DE BILLEHÉ sont : *d'azur à la fasce d'or, chargée d'une tête de maure de sable, tortillée d'argent; la fasce accompagnée de 3 annelets d'or, 2 en chef et 1 en pointe. Cimier : une étoile à 6 rais d'or, entre un vol adossé par les ailerons, dont une partie à droite est d'azur, et l'autre à sénestre d'or; bourlet et lambrequins d'azur et d'or (Fig. 270).*

(Nob., p. 93; Suite du Suppl., 1535-1614, p. 65; vrai Suppl., p. 56, et nouv. vrai Suppl., p. 45)

DE BISEAU.

Emmanuel de Biseau-de Beusdael, domicilié à Malines, obtint une couronne au lieu de bourlet et des supports avec bannières, par lettres datées de Madrid du 24 mai 1690. Il portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 treffles d'argent, qui est de Biseau; aux 2 et 3 de gueules à la croix*

d'or, qui est de Beusdael. *L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, une biche naissante au naturel. Supports : deux biches au naturel, tenant chacune une bannière, à droite aux armes de Biseau, et à gauche à celles de Beusdael* (Fig. 271 et 272).

(Nob., p. 563.)

Pierre de Biseau, domicilié à Mons, en Hainaut, obtint des supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 24 mai 1690.

(Nob., p. 564.)

Pierre-Philippe de Biseau, conseiller et receveur-général des aides et subsides de la province du Hainaut, fut honoré de la dignité de chevalier, par lettres du roi Charles II du 1 juillet 1695.

(Nob., p. 596.)

DE BISTHOVEN.

Jean-Charles de Bisthoven, d'Anvers, fut anobli par lettres du 4 février 1724. Il portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'or à 3 arbres de sinople; aux 2 et 3 d'azur au lion d'argent, à la bordure aussi d'argent, chargée de huit étoiles à 6 rais de gueules. Cimier : un arbre de l'écu.* (Fig. 273). Voyez JANSSENS-DE BISTHOVEN.

(Nob., p. 700; nouv. vrai Suppl., p. 224.)

DE LA BISTRATE.

Charles de la Bistrate, mort le 25 mai 1644, avait épousé Françoise DE LE DISME, laquelle mourut le 12 septembre 1652. Dont :

Charles de la Bistrate, natif d'Anvers, fut anobli et obtint la permission de porter les armes que ses ancêtres avaient portées de tous temps, par lettres datées de Madrid du 11 février 1682. Ces armes sont : *de sinople à la tour d'argent, donjonnée de trois pièces. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de sinople, et au-dessus, en cimier, un lion naissant d'argent, armé et lampassé de gueules* (Fig. 274). Il mourut le 20 mai 1685, ayant épousé Cornélie DONCKER, dont il était veuf depuis le 1 juillet 1680. De cette union vint :

Jean-Charles de la Bistrate, fils aîné, seigneur de Laer et de Neerwinden, ancien échevin d'Anvers, sa patrie, obtint le titre de chevalier, deux lévriers pour supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du roi Charles II du 10 septembre 1699. Il fut admis, le 13 juin 1701, dans la noble famille DE Coudenberghe, une des sept patriciennes de Bruxelles.

(Nob., pp. 521 et 611.)

LE BLANC.

Guillaume le Blanc, conseiller et maître de la chambre des comptes à Lille, fut anobli par lettres de juin 1529, entérinées en ladite chambre le 21 du même mois.

Il portait : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 quintefeuilles de même, au chef d'or, à l'aigle de sable. Cimier : une licorne issante d'argent, à la corne, barbe et crinière d'or entre un vol d'azur* (Fig. 275).

(*Nob.*, p. 31; *Vrai Suppl.*, p. 28; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 22; *Mélung. de Généal.*, p. 16)

BLANCHE.

Nicolas Blanche fut anobli par lettres du roi Charles II de l'an 1680.

(*Nob.*, p. 507.)

DE BLASERE.

I. Jacques de Blasere, conseiller au conseil de Flandres, épousa Adrienne DE VOS-DE POLLÆR, dame d'Yedewalle et de Beaupré, fille de Jacques, seigneur d'Yedewalle, et d'Isabelle DE HALEWYN. De ce mariage vinrent :

1^o Jacques, qui suit.

2^o Barbe de Blasere, dame de Beaupré, qui mourut le 11 octobre 1580, ayant épousé, en 1527, Jean DE VOS, chevalier, seigneur de Herlebaut, lequel trépassa le 25 avril 1571. Dont postérité.

3^o Jean de Blasere, vice-président du conseil de Flandres, qui épousa Catherine VAN ERPE. Ils eurent deux filles, savoir :

a. Marie de Blasere, mariée à Philippe DE DONGELBERGHE, chevalier, grand-mayeur de Vilvorde et gruyer de Brabant.

Et b. Isabelle de Blasere, femme de Guillaume D'ENGHIEN, secrétaire du conseil privé du roi aux Pays-Bas.

Et 4^o Adrienne de Blasere, femme de Josse DE HALEWYN, seigneur de Roosebeke, Sweveghem et Merckem.

II. Jacques de Blasere, conseiller au conseil de Flandres, mort le 5 juin 1558, âgé de 52 ans, avait épousé Catherine BETTE, fille de Louis, premier échevin des Parchons de Gand en 1545, et d'Antoinette RUFFELAERT, sa seconde femme (Voyez BETTE, XII degré, 5^o). Leurs fils Louis et Gérard suivent.

1^o Louis de Blasere. Voyez son article après la postérité de son frère Gérard.

Et 2^o Gérard suit.

III. Gérard de Blasere, seigneur de Vossenpoorte, premier échevin de la keure de Gand, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe II, du 11 octobre 1592. Il épousa, en 1582, Florence LE POYVRE, laquelle devint sa veuve en 1593. Elle était fille unique de Jean LE POYVRE, III^e de ce nom, seigneur de Hellibus et van der Haghen, mort le 23 janvier 1599, et d'Éléonore BETTE, morte le 21 août 1561 (Voyez LE POYVRE). De ce mariage naquirent :

1^o Guillaume, qui suit.

2^o Jean de Blasere, qui vivait le 15 septembre 1593.

3^o Lambert de Blasere, qui vivait également le 15 septembre 1593.

4^o Gérard de Blasere, chanoine de la cathédrale de Gand, mort à Rome le 20 novembre 1617, à 24 ans.

Et 5^o Anne de Blasere, décédée en 1650, ayant été mariée à Jean-Baptiste MAES, seigneur de Steenkercke, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, conseiller et commis des domaines et finances du roi au Pays-Bas, mort le 27 juin 1667, à 81 ans, sans laisser de postérité. Il était fils d'Engelbert MAES, chef et président du conseil privé des Pays-Bas, mort le 9 octobre 1630, à 85 ans, et de Pauline SCHOYTE, dame de Laecken, morte le 2 octobre 1618, à 65 ans.

IV. Guillaume de Blasere, seigneur de Vossenpoorte, Castre, Hellibus, premier échevin de la keure de Gand en 1623, puis grand-bailli de la ville et château d'Audenaerde, et commissaire au renouvellement des magistrats de Flandres, en 1646 et 1647. Il fut créé chevalier par lettres du 8 août 1623, testa par acte passé devant Jean DE KEGELE, notaire à Gand, le 4 juin 1653, et mourut la même année, sans alliance.

III. Louis de Blasere, fils aîné de Jacques et de Catherine BETTE, ci-devant, fut chevalier du St-Sépulcre, seigneur d'Yedewalle et de Walenbossche, conseiller, watergrave et moermaitre de Flandres. Il mourut en 1612, ayant épousé Livine TRIEST, dite d'AUWEGHEM, laquelle mourut en 1624. Elle était fille de Nicolas, chevalier, seigneur d'Auweghem, mort le 21 mai 1570, et d'Anne DE BOURGOGNE. De cette alliance vinrent :

1^o Louis, dont l'article suit.

Et 2^o Anne de Blasere, qui fut femme de Juste DAMANT, chevalier, seigneur de Diestvelt, Nazareth et Smaecks, gentilhomme de la bouche de Maximilien, duc de Bavière, du conseil de guerre de S. M. C., grand-bailli, capitaine et châtelain des ville, château et châtellenie de Courtrai.

IV. Louis de Blasere, seigneur d'Yedewalle, watergrave de Flandres, et premier échevin des parchons de Gand, en 1619 et 1626, vivait encore le 1 février 1639. Il épousa, en 1623, Anne DE VARICK, fille de Jacques, conseiller au grand conseil à Malines, et de Sibylle DELLA FAILLE. De ce mariage naquirent :

1° Jean-François, qui suit.

2° Guillaume-Ignace de Blasere, chanoine de la cathédrale de Gand, mort le 15 mars 1675.

3° Louis de Blasere, capitaine, mort sans alliance.

Et 4° Anne-Marie de Blasere, qui fut mariée à Laurent DE HOVINE, seigneur de Steenkercke, Gouvernies, Granbray, Winckele, Rattendael, etc., conseiller au conseil privé à Bruxelles. Leur fille Barbe-Marie-Brigitte DE HOVINE, dame de Steenkercke, Bourgel, Gouvernies, Winckele, Granbray et Rattendael, fut femme de Philippe-Ignace-François DE GOTTIGNIES, seigneur de Woudenbroeck.

V. Jean-François de Blasere, seigneur d'Yedewalle, épousa, par contrat du 30 mai 1657, Marguerite-Antoinette D'HANE, dame de Caneghem, fille de Jean D'HANE, seigneur de Caneghem, et de Charlotte DE COUDENHOVE-DE GENDT-BRUGGHE. De cette union vint :

VI. Marie-Charlotte de Blasere, dame d'Yedewalle, et dernière de sa famille, fut mariée, par contrat du 9 octobre 1677, à François-Joseph D'ONGNIES, baron de Courières et d'Ourges, colonel de cavalerie, général de bataille, gouverneur de Courtrai, dont elle fut la première femme.

Armes : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois cornets de sable, embouchés et virolés d'or, posés en pal, 2 en chef et 1 en pointe* (Fig. 276.)

(Nob., pp. 91 et 190; Suite au Suppl., 1555-1614, p. 58; Suite du Suppl., 1614-1650, p. 121.)

DE BLENDE.

François de Blende, premier conseiller-pensionnaire de la ville Bruges et greffier de la chambre, mort le 20 février 1666, avait épousé Anne VAN CALOEN, morte le 3 mai 1655. Elle était fille de François VAN CALOEN, premier conseiller-pensionnaire du Franc de Bruges, mort en 1646, et de Claire DESQUIEN, morte le 31 mars 1675 (Voyez VAN CALOEN). Ces conjoints eurent dix fils et quatre filles, parmi lesquels :

1° Charles-Étienne de Blende.

2° Pierre-Sabin de Blende.

Et 3° Marie-Dorothée de Blende.

A cette famille appartenait Pierre-Sabin de Blende, échevin de Bruges, anobli par lettres du 11 février 1684 (1).

(1) Il était fils de Charles-Étienne, ci-dessus, et d'Anne-Pétronille DE RANST, fille de Josse et de Jeanne DE ARANDA.

Armes : écartelé; aux 1 et 4 de sable au chevron d'or, accompagné de 2 feuilles de houx d'argent, et en pointe d'une tête arrachée d'aigle de même, couronnée d'or (tête arrachée de coq, crétée d'or); aux 2 et 3 d'argent au chevron de sable, chargé de 3 coquilles d'argent, accompagné de 3 merlettes de sable. Cimier : une aigle naissante de sable, couronnée d'or (Fig. 277).

(Nob., p. 526; Suite au Suppl., 1650-1661, p. 103; Nouv. vrai Suppl., p. 175)

BLEREAU.

Étienne Blereau, bourgmestre de Jodoigne et chef-mayeur d'Orp-le-Grand, au roman pays de Brabant, fut anobli par lettres du roi Philippe IV, du 3 février 1653. Il épousa N...., dont il eut :

Charles-Étienne Blereau, seigneur de Vaudrenghien, épousa N.... De ce mariage :

Charles-Lancelot Blereau, seigneur de Vaudrenghien, qui fut honoré du titre de chevalier, par lettres du 10 janvier 1684.

Armes : d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois tourteaux de même, chargés chacun d'une étoile à 6 rais d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, un blaireau naissant au naturel (Fig. 278).

(Nob., pp. 525 et 526.)

BLEUCHATEL. — Voyez DU CHASTEL.

BLIER.

Nicolas Blier, capitaine et prévôt de Durbuy, obtint des lettres de noblesse des archiducs Albert et Isabelle, le 20 juillet 1618. Voyez les terres de BLIER et de HASSELE.

(Nob., p. 155.)

DE BLITTERSWICK.

Antoine de Blitterswick, de Melisey, gentilhomme francomtois, fut créé chevalier par lettres du 18 juin 1593. Il portait pour armes : coupé et émanché de gueules et d'or de trois pointes et deux demi.

(Nob., p. 92.)

DE BLITTERSWYCK.

Josse de Blitterswyck, natif de Bruxelles et originaire de Gueldres, obtint, des archiducs Albert et Isabelle, des lettres patentes de réhabilitation de noblesse, le 10 mai 1610.

A cette famille appartenaient Jacques de Blitterswyck, protonaire apostolique et chanoine de l'église de St-Hermès à Renaix, et Adam de Blitterswyck, frères, qui obtinrent réhabilitation de noblesse par lettres des archiducs Albert et Isabelle, datées de Bruxelles du 14 février 1619.

Josse de Blitterswyck, conseiller et fiscal des domaines et finances des Pays-Bas, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV, du 15 juillet 1626.

Armes : *de gueules au chef émanché d'argent de trois pointes. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, un âne naissant au naturel de couleur de châtaigne, portant entre ses dents un rameau d'olivier de sinople, fruité au naturel* (Fig. 279).

(Nob., pp. 151, 175 et 214.)

BLOQUET.

Guillaume Bloquet, seigneur de Lamby, natif de Cambrai, fut anobli par lettres du 21 novembre 1626, enregistrées en la chambre des comptes à Lille.

Armes : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de 3 merlettes de sable* (Fig. 280).

(Nob., p. 216; nouv. Vrai Suppl., p. 78; Mélang. de Généal., p. 70.)

DE BLOIS.

Jean de Châtillon, comte de Blois et de Dunois, eut de Sophie VAN DAELHEM, de la maison D'ARCKEL, un fils naturel qui suit, auquel il donna la terre et seigneurie de Trêlon, en Hainaut, avec celles de Cabau et Benthuisen, en Hollande.

Jean de Blois, fils naturel de Jean de Châtillon et de Sophie VAN DAELHEM qui précèdent, fut conseiller de la cour de Hollande en 1434. Il épousa Marie VAN HEEMSTEDE, dont il eut entr'autres Adrien qui suit.

Adrien de Blois, chevalier, seigneur de Trêlon, eut pour femme Isabeau DE HENNIN-LIÉTARD. De cette alliance vint :

Louis de Blois, I^{er} de ce nom, épousa Jeanne DE LIGNE. Dont :

Louis de Blois, II^e de ce nom, épousa Charlotte DE HUMIÈRES, dont il eut Jeanne et Louise qui suivent.

1^o Jeanne de Blois, fille aînée, survécut à son mari Philippe DE CROY, III, duc d'Arschot.

Et 2^o Louise de Blois, devint, en 1605, héritière de la seigneurie de Trêlon, par la mort de sa sœur Jeanne. Elle fut alliée à Louis baron DE MÉRODE, de Houfalise et du St-Empire, seigneur de Buri et de Beaucarmez, fils de François et de Yolande DE HENNIN-LIÉTARD (Voyez DE MÉRODE.). Plusieurs enfants naquirent de ce mariage.

A cette famille appartenait Louis de Blois, qui fut armé chevalier par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, à la guerre contre les Gantois, en 1452, avec Jean de Wassenaer, vicomte de Leyde, et Rutger van den Boetzelaer.

Un Jean-Louis de Blois, natif d'Ath, fut anobli par lettres du roi Charles II, données à Madrid le 27 août 1698.

La famille DE BLOIS porte pour armes : *de gueules à 3 pals de vair, au chef d'or chargé de 3 roses de gueules*. Cimier : *une rose, tigée et feuillée au naturel* (Fig. 155 et 281).

(Nob., pp. 218 et 609; Suppl., 1420-1535, p. 27; Nouv. vrai Suppl., p. 187.)

BLOMMAERT.

Maximilien-Jean-Joseph Blommaert obtint anoblissement et décoration d'armoiries le 2 juin 1774 (Fig. 282).

(État armorial, p. 5.)

BLOMME.

Pierre Blomme, écuyer, seigneur de Campaigne, Campaignette, Cansadrie et Oudewalle, ancien échevin de Furnes, fut créé chevalier par lettres du 21 avril 1643. Il portait pour armes : *de sable au chevron d'or, accompagné de 3 fleurs de souci d'or, tigées et feuillées de même* (Fig. 283).

(Nob., p. 275; Vrai Suppl., p. 158; Nouv. vrai Suppl., p. 105; Mélang. de Généal., p. 90.)

LE BLON.

Nicolas le Blon, conseiller et receveur général de l'extraordinaire de la province de Flandres, fut anobli par lettres du 20 septembre 1729. Il portait : *d'azur à une sirène d'argent sur une mer de même, couronnée d'or, peautrée et lorrée de gueules* (Fig. 284).

(Nob., p. 728; nouv. vrai Suppl., p. 241.)

DE BLONDEL-DE CUINCHY.

Antoine Blondel, seigneur de Manchicourt, épousa Agnès OUDART, dame de Cuinchy-le-Prévôt. Dont :

Jacques Blondel, seigneur de Manchicourt, Cuinchy-le-Prévôt, Sanssoy et Werquigneul, épousa Philippotte LE BLANC. De ce mariage vint :

Antoine Blondel, seigneur de Manchicourt, Cuinchy-le-Prévôt, Sanssoy et Werquigneul, fut créé baron de Cuinchy-le-Prévôt, en Flandres, par lettres du roi Philippe II, du 20 septembre 1585, enregistrées à Lille. Il épousa Madeleine DE BERCUS, fille de François, seigneur de BERCUS, et de Jeanne DE PREUDHOMME. Dont :

Louis Blondel, seigneur de Werquigneul et de Ghilenghien, haut-justicier de Lille et bailli de Waurin, fut créé chevalier par lettres du 20 mai 1614, entérinées en la chambre des comptes à Lille, le 28 du même mois. Il portait pour armes : *écartelé; aux 1 et 4 de Blondel, savoir : de sable à la bande d'or; aux 2 et 3 d'or fretté de gueules au franc canton de Waurin, savoir : d'azur à l'écusson d'argent.*

Armoiries de la famille DE BLONDEL, DE CUINCHY : *de sable à la bande d'or.*
Cimier : *une aigle naissante s'essorant de sable, languée de gueules* (Fig. 285).

(Nob., pp. 75 et 166; Vrai Suppl., p. 82; Nouv. vrai Suppl., p. 65; Mélang. de Généal., p. 58).

BLONDEL D'OUDENHOVE.

Pierre Blondel, épousa Anne REYNBOUTS, dont il eut Pierre, qui suit.

Pierre Blondel, seigneur d'Oudenhove-St^e-Marie, de Michelbeke et de Rye, d'abord conseiller du conseil de Flandres, puis du grand conseil de Malines, par patentes du 2 décembre 1648, ensuite du conseil privé en 1652, et enfin conseiller d'état et du conseil de l'amirauté suprême. Il fut chevalier par lettres du 30 janvier 1655, et, par autres lettres du roi Philippe IV de l'année 1661, il obtint deux griffons d'or pour supports. Enfin, par lettres du roi Charles II, du 28 décembre 1675, la seigneurie d'Oudenhove-St^e-Marie, en Flandres, fut érigée en baronnie en sa faveur, avec union de celles de Michelbeke et de Rye. Il épousa Marguerite GRASSIS. De ce mariage :

Jacques-Horace Blondel, conseiller et commis des domaines et finances du roi aux Pays-Bas, épousa Isabelle-Françoise LE CLERCQ, dite d'OLMEN. De cette union virent :

1^o Marie-Émérentiane Blondel, mariée à Jean-Joseph-Lopez RODRIGUEZ-D'EVORA Y VEGA, marquis de Rodés, baron de Berleghem, souverain pannetier de Flandres, etc. (Voir RODRIGUEZ.)

Et 2^o Jean-Baptiste-Bernard Blondel obtint, par acte de l'empereur Charles VI, du 28 juillet 1717, confirmation du titre de *baron de Meere*, en Flandres, pour lui et ses descendants. Il mourut le 11 juillet 1724, ayant épousé Marie-Josèphe-

Gabrielle-Agnès DU BOSCH, baronne de Meere, dame d'Overham, Erembodeghem, ter Alphen, Weys, Ruart, fille de Charles-Philippe DU BOSCH, baron de Meere, seigneur d'Overham, etc., et de Marie-Françoise DE LA TORRE, morte le 17 mai 1719. (Voyez la famille DU BOSCH). Leur fille Marie-Josèphe suit.

Marie-Josèphe Blondel, baronne de Meere et d'Overham, dame d'Erembodeghem, ter Alphen, Weys et Ruart, morte le 11 avril 1771, avait été mariée à François-Philippe-Joseph DE VICQ, baron de Cumptich, seigneur de Vissenaecken, Meulevelt, etc., né le 2 mars 1696, mort le 6 décembre 1762. Dont postérité (Voir la famille DE VICQ et la seigneurie de CUMPTICH.).

(*Nob.*, pp. 553, 408, 480 et 658; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1650-1661, p. 218; *Nouveau vrai Suppl.*, p. 172.)

Pierre de Blondel, chevalier, baron d'Oudenhove-S^{te}-Marie, Michelbecke, Rye, Gore et Lillers, conseiller des conseils privés et de l'amirauté, mort chef-président, épousa Anne-Isberghe DE BLONDEL, dame de Manchicourt. Dont :

Charles-Claude-François de Blondel, écuyer, seigneur de Lillers, épousa Catherine-Josèphe D'ALVERADO Y BRACAMONTE, fille de Jean-Guillaume D'ALVERADO Y BRACAMONTE, vicomte de ce nom, conseiller et receveur-général des domaines et finances des Pays-Bas, et de Claire-Pétronille RUBENS, fille d'Albert RUBENS, secrétaire du conseil privé des Pays-Bas, et de Claire DEL MONTE. De ce mariage naquit une fille unique, savoir :

Catherine de Blondel, dame de Lillers, etc., mariée, en 1725, à Ferdinand-Philippe-Antoine baron DE BONEEM, fils unique de Ferdinand-Philippe baron DE BONEEM, par lettres du 26 février 1699.

Armes : *de sable à l'aigle d'or, becquée, membrée et languée de gueules* (Fig. 286).

(*Nob.*, pp. 615, 614 et 615; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 189 et 211.)

BLOOTACKER.

Ferdinand-François Blootacker, né à Bruges, fut maintenu dans sa noblesse, anobli si besoin était, et créé chevalier du S^t-Empire, lui et toute sa postérité mâle, par diplôme de l'empereur Charles VI, du 7 juillet 1715, enregistré dans la matricule de l'empire.

(*Nob.*, p. 645.)

VAN BLOOTACKER.

Jean-Baptiste van Blootacker, échevin du Franc de Bruges, fut anobli par lettres du 3 mars 1724. Il portait pour armes : *de sinople à deux bandes d'or* (Fig. 287).

(*Nob.*, p. 700.)

BOCCABELLA.

Mario Boccabella épousa N...., dont il eut :

Julio Boccabella, cavalier romain, qui eut pour femme Claudia-Santina COLONA.
De cette union vint :

Jules Boccabella, chevalier, conseiller et maître de la chambre des comptes en Brabant, enterré dans l'église de Notre-Dame-du-Sablon, à Bruxelles, avec son épouse Marie OLIMART. Leur fils Jules suit.

Jules Boccabella, épousa Marguerite DE LA TOUR, dame de Mariencourt, de Steenwerve et de Op-Hombeke. De cette union naquirent :

1^o Charles Boccabella, seigneur d'Op-Hombeke, en 1649.

2^o Jean-Baptiste, qui suit.

3^o Renier Boccabella, qui épousa Jeanne-Marie VAN DER BORCH.

Et 4^o Jeanne-Marie Boccabella, femme d'Antoine VAN DER LAEN, seigneur de Neerissche, d'Onezies et de Hagelstein, bourgmestre de Malines, mort en 1693.

Jean-Baptiste Boccabella, seigneur de Steenwerve, épousa Marguerite DESCHAMBRUN. Dont :

1^o Marie-Félicie Boccabella, mariée à N.... COLINS, seigneur de Termeeren, capitaine de cavalerie.

2^o Caroline-Françoise, femme de François-Gabriel PRÉVOST, comte de le Val.

Et 3^o Étienne-Marie Boccabella, décédé à Moerseke en 17....

Armes : *d'argent à 2 lions adossés de gueules, le lion contourné posé derrière l'autre, se tenant chacun par la queue devant eux; en chef un joug de même; cimier : une tête et col de lion de même* (Fig. 288).

(Fragm. généal, t. I, p. 15.)

BODDENS.

Louis et Pierre Boddens, frères, natifs de Thielt, en Flandres, furent anoblis sans finances par lettres du 30 avril 1598, entérinées en la chambre des comptes à Lille le 5 janvier 1600. Il portaient pour armes : *de gueules à la bande d'or, accompagnée de six étoiles de même, posées en orle* (Fig. 289).

(Nob, p. 114.)

BOELE.

Jean-François Boele, né à Gand, fut anobli par lettres de l'année 1674.

Armes : *de gueules à 3 maillets d'or, au chef de même* (Fig. 290).

(Nob., p. 475; Nouveau vrai Suppl., p. 159.)

VAN DEN BOETZELAER.

I. Rutger van den Boetzelaer, seigneur d'Asperen, de Langerack, de Nieuwpoort, de Merwede et de Carnis, épousa Agnès DE BAILLEUL, fille de Pierre, seigneur d'Eecke, de Schoonewalle, etc., et de Philippine DE LA BRICQUE, dame de Steenvoorde. De ce mariage vinrent :

1° Rutger-Wenceslas, qui suit.

2° Wernier-Adolphe van den Boetzelaer.

Et 3° Gédéon, qui forma la branche des VAN BOETZELAER-LANGERACK, ci-après.

II. Rutger-Wenceslas van den Boetzelaer, seigneur d'Asperen et de Merwede, fut élevé à la dignité de libre baron du St-Empire, conjointement avec ses frères Wernier-Adolphe et Gédéon, par diplôme de l'empereur Mathias, du 14 octobre 1612, dans lequel ce monarque s'exprime ainsi : « Edocti
„ itaque, *Rutgere-Wenceslæ*, iis te majoribus ortum esse, qui celebrem a
„ multis jam annis in Ducatu Clivensi inter Equestris ordinis viros locum
„ obtinuerint, et egregiam cum in toga tum in armis erga Principes suos
„ Sacrumque Romanum Imperium fidem et observantiam probarint, unde
„ nomen sibi decusque singulare peperint, et præcipuis Provinciæ illius
„ dignitatibus ornati, primariis diversorum comitum familiis per matri-
„ monia jungi meruerunt, etc. Proinde ex certâ nostra scientiâ, animo-
„ que bene deliberato, sano accedente consilio, et de Cæsareæ potestatis
„ nostræ plenitudine, te prædictum *Rutgerum-Wenceslaum à Boetzelaer*, fra-
„ tresque tuos germanos *Wernerum-Adolphum* et *Gideonem* tuosque et
„ illorum collaterales liberos hæredes et successores, legitimo matrimonio
„ natos et nascituros utriusque sexus, et ex eis in infinitum descendentes
„ et descensuros, nostros et Sacri Romani Imperii regnorumque ac
„ ditionum nostrarum hæreditariarum, *Liberos Barones*, fecimus, creavi-
„ mus, etc. » — Rutger-Wenceslas van den Boetzelaer épousa, en premières noces, en 1598, Amélie DE MARNIX, sa cousine-germaine, fille de Philippe DE MARNIX, seigneur de Mont-St^e-Aldegonde, et de Philippine DE BAILLEUL, sa première femme; et en secondes noces Marie VAN ZUYLEN, veuve de Jean VAN UCHTENBROECK, sans enfants. Il fut aussi du corps de la noblesse de la province de Hollande et de la West-Frise, et mourut en 1632, à l'âge de 66 ans. Du premier mariage de Rutger-Wenceslas van den Boetzelaer naquirent les trois enfants qui suivent.

1° Rutger baron van den Boetzelaer, mort sans alliance.

2° Philippe-Jacques, mentionné ci-après.

Et 3° Louise, baronne van den Boetzelaer.

III. Philippe-Jacques baron van den Boetzelaer, seigneur d'Asperen, épousa : 1° en

1631, Anne VAN DER NOOT, veuve de Guillaume DE NASSAU, seigneur de la Leck, vice-amiral de Hollande et de West-Frise, et fille de Charles VAN DER NOOT, seigneur de Hoogwoude et de Aertswoude, capitaine des gardes du prince Maurice de Nassau, puis colonel d'un régiment d'infanterie, gouverneur d'Ostende en 1601, ensuite châtelain et gouverneur de l'Écluse et lieutenant du prince Henri-Frédéric de Nassau au gouvernement de la Flandre hollandaise, et d'Anne DE MANMACKER; 2° Geneviève VAN DER NOOT, veuve de Jacques VAN RANDWYCK, seigneur de Rossum, et fille de Lamoral VAN DER NOOT, seigneur de Risoir, capitaine de cavalerie au service des états généraux des provinces-unies, et d'Anne DE HERTAING. De la première union naquirent deux fils et une fille, savoir :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Philippe-Jacques suit.

2° Charles, souche de la branche des DE BOETZELAER-NIEUWVEEN, qui se trouvera ci-après.

Et 3° Amélie-Louise baronne van den Boetzelaer.

IV. Philippe-Jacques baron van den Boetzelaer, seigneur d'Asperen, de Hoogwoude et de Aertswoude, président du corps des nobles de la province de Hollande et de la West-Frise. Il naquit le 5 août 1634 et mourut le 24 mars 1688, ayant épousé, le 12 janvier 1656, Cornélie VAN DER MYL, dame de Raephorst, morte le 24 juin 1703, fille d'Adrien, seigneur VAN DER MYL, de Baccum, de Dubbeldam, d'Alblas, de Bleskynsgraef et de St-Anthonis-Polder, colonel, gouverneur de Willemstad et hoog-heemraad (haut inspecteur des digues) de Delftland, — et d'Agathe VAN RAEPHORST, dame de Raephorst, sa première femme. Dont :

1° Philippe-Jacques baron van den Boetzelaer, seigneur de Raephorst, député de la part du corps des nobles de Hollande à l'amirauté d'Amsterdam, mort en 1686. Il avait épousé Jacqueline-Marguerite VAN HARDENBROECK, dont il n'eut pas de postérité.

2° Agathe-Pétronille baronne van den Boetzelaer, morte en 1712, sans avoir été mariée.

3° Anne-Adrienne, décédée jeune.

4° Anne-Madeleine baronne van den Boetzelaer, dame d'Asperen et de Raephorst, morte sans alliance.

5° Marie-Cornélie baronne van den Boetzelaer, dame de Hoogwoude, Aertswoude et Raephorst, qui fut femme de Lamoral baron VAN DER NOOT, colonel d'infanterie au service de la république des provinces-unies. Elle mourut en 1714.

6° Anne-Charlotte, morte jeune.

7° Adrienne-Charlotte, morte jeune.

Et 8° Anne-Flore, morte jeune.

Branche de Boetzelaer-Langerack.

II. Gédéon, baron van den Boetzelaer, fils cadet de Rutger et d'Agnes DE BAILLEUL, mentionnés ci-devant, fut seigneur de Langerack, gouverneur de Louvestein, de Worcum et d'Altena, et ambassadeur des états généraux des provinces-unies à la cour de France. Il mourut en 1634, ayant épousé : 1^o Jeanne DE PALLANT; 2^o en 1625, Élisabeth DE CLERMONT, laquelle se remaria à Jacques-Nompar DE CAUMONT, duc de la Force, pair et maréchal de France, dont elle fut la troisième femme. Elle était fille de George II, seigneur de Clermont, en Anjou, marquis de Galerande, et de Marie CLUTIN-DE VILLEPARISIS. De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

- 1^o Un fils, mort sans laisser de postérité.
- 2^o Un autre fils, également mort sans hoirs.

(Du 2^d Lit.)

- 3^o Frédéric-Henri, qui suit.
- 4^o Une fille, morte sans alliance.
- Et 5^o Une autre fille, également morte en célibat.

III. Frédéric-Henri baron van den Boetzelaer, seigneur de Langerack, du corps des nobles de la province d'Utrecht, et colonel du régiment de Langerack-cavalerie. Il fut tué à la bataille de Seneffe, donnée contre les Français, le 11 août 1674. De son mariage avec Julienne FERENS, naquit Frédéric-Gédéon, qui suit.

IV. Frédéric-Gédéon baron van den Boetzelaer, seigneur de Langerack, épousa Anne-Marie VAN HUNINGA-D'OOSTWALD. Dont :

- 1^o Frédéric-Henri, qui suit.
- Et 2^o Marie-Sidonie baronne van den Boetzelaer.

V. Frédéric-Henri baron van den Boetzelaer, seigneur de Langerack et de Schoot, né le 15 mars 1688, fut lieutenant-colonel et capitaine des gardes à cheval, colonel d'un régiment d'infanterie, député de la part de la noblesse aux états de Hollande et au conseil d'état des provinces-unies, hoogheerraad du Delftland, etc. Il épousa : 1^o Ottiliana-Philippine VAN DORP; 2^o Elisabeth PAUW. De ces deux femmes naquirent, entr'autres, les trois filles qui suivent.

(Du 1^{er} Lit.)

- 1^o Julienne baronne van den Boetzelaer, fille unique du premier mariage, naquit le 13 octobre 1713.

(Du 2^d Lit.)

2^o Anne-Elisabeth baronne van den Boetzelaer, morte jeune.

3^o Anne-Marie-Elburg baronne van den Boetzelaer, qui naquit le 7 avril 1725.

Branche de Boetzelaer-Nieuwveen.

IV. Charles baron van den Boetzelaer, seigneur de Nieuwveen, — fils puîné de Philippe-Jacques et d'Anne VAN DER NOOT, dont il a été fait mention ci-devant, — naquit le 30 août 1635. Il fut du corps des nobles et maître de la chambre des comptes de Hollande, et mourut à La Haye le 28 janvier 1708. Il avait épousé : 1^o Anne VAN MUS, dame de Waelsdorp, et 2^o Anne FERENS. Six enfants naquirent de ces deux femmes, savoir :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Philippe-Jacques baron van den Boetzelaer, seigneur de Waelsdorp, épousa Pauline HEMAN, dont il eut :

Philippe-Jacques baron van den Boetzelaer, seigneur d'Asperen, né le 23 mars 1690, qui épousa Constance-Marie DUTRY, fille de Benjamin, seigneur de Haeften. On ignore s'il a eu postérité.

2^o Cornélie baronne van den Boetzelaer, morte sans alliance.

3^o Élisabeth-Philippine baronne van den Boetzelaer, morte à Londres en 1692, ayant été mariée à George-Albert comte DE LIMBOURG-STYRUM-BRONCHORST, colonel au service des états généraux des provinces-unies, tué à la bataille de Fleurus le 1 juillet 1690. De ce mariage vint :

Marie DE LIMBOURG-STYRUM-BRONCHORST, née le 24 octobre 1689, mariée à Philippe, landgrave de Hesse-Philippsthal, et décédée le 15 décembre 1759.

(Du 2^d Lit.)

4^o Jacques-Godefroid. Son article suit.

5^o Anne baronne van den Boetzelaer.

Et 6^o Louis baron van den Boetzelaer, lieutenant-colonel et capitaine d'une compagnie dans le régiment des gardes à cheval, puis hoogheemraed de Schieland. Il épousa Agathe SLICHER.

V. Jacques-Godefroid baron van den Boetzelaer, seigneur de Nieuwveen, président du corps des nobles de la province de Hollande et de la West-Frise, hoogheemraed de Rhyndland, bailli de La Haye, directeur de la compagnie des Indes orientales, etc. Il épousa Madeleine-Elisabeth DE JONGE, fille de Nicolas, seigneur d'Ellemeet, de Schipluiden et de Hodenpyl, receveur-général des provinces-unies. Leurs enfants furent :

- 1^o Jacques-Philippe, dont l'article suit.
- 2^o Charles baron van den Boetzelaer.
- 3^o Nicolas.
- 4^o Charlotte.
- 5^o Anne.
- 6^o Marie.
- Et 7^o Élisabeth baronne van den Boetzelaer.

VI. Jacques-Philippe baron van den Boetzelaer, seigneur de Nieuwveen, nommé par le corps des nobles de la province de Hollande et de la West-Frise à la charge de conseiller et d'intendant-général de l'abbaye de Rhynsburg, en novembre 1774. On ignore s'il a été marié.

N. B. Un Rupert, ou Rutger, van den (ou van der) Boetzelaer, fut armé chevalier par le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, à la guerre contre les Gantois en 1452, avec Jean de Wassenaer, vicomte de Leyde, et Louis de Blois.

Les armes de la famille van den Boetzelaer sont : *de gueules à trois crochets, cramponnés et contre-cramponnés d'or.*

(*Nob.*, p. 7; *Suppl. au Nob.*, 1420-1555, p. 27; *Suite du Suppl.*, 1555-1614, p. 198; *Vrai Suppl.*, p. 6, et le *Nouv. vrai Suppl.*, p. 5; *Mélang. de Général.*, p. 5.)

VAN DEN BOGAERDE.

André van den Bogaerde, ancien échevin et trésorier de la ville de Bruges, fut anobli par lettres du 20 avril 1705.

(*Nob.*, p. 622.)

Pierre van den Bogaerde, ancien échevin de la ville de Bruges, fut anobli par lettres de l'empereur Charles VI du 24 juillet 1717. Il portait, comme André qui précède : *d'or au chevron d'azur accompagné de trois arbres de sinople* (Fig. 291).

(*Nob.*, p. 658.)

VAN DEN BOGAERDE, alias DU VERGER.

I. N... van den Bogaerde, épousa une dame dont le nom nous est inconnu. De ce mariage :

- 1^o Gilles, qui suit;

Et 2° Corneille van den Bogaerde, qui fut anobli, en même temps que son frère Gilles, en 1555.

II. Gilles van den Bogaerde, né à Anvers, fut anobli par l'empereur Charles V, par patentes du 17 septembre 1555. Il épousa Catherine DU PRIER, dont il eut six enfants qui suivent.

1° Gilles van den Bogaerde, épousa Catherine VERDONCK, dont il eut :

A. Marie van den Bogaerde, femme de Gilles RYSHEUVELS. De ce mariage : 1° Marie RYSHEUVELS, qui fut mariée à messire Jean VAN DER BOVEN, et 2° Antoine RYSHEUVELS.

et B. Catherine van den Bogaerde, alliée à François DE BRUYNE, d'Alost. Dont Claire DE BRUYNE, femme de Jean ANDRADA VAN DER WILDEN.

2° Corneille, mort sans hoirs.

3° Maximilien, mort également sans postérité.

4° Jacques, dont l'article suit.

5° Catherine, décédée en célibat.

Et 6° Anne van den Bogaerde.

III. Jacques van den Bogaerde, épousa Élisabeth DE MEYER, dont il eut sept enfants, savoir :

1° Gilles van den Bogaerde.

2° Melchior-François, qui suit.

3° Jacques.

4° Catherine.

5° Jossine.

6° Élisabeth.

Et 7° Émérentiane van den Bogaerde.

IV. Melchior-François van den Bogaerde, dit du Verger ⁽¹⁾, épousa, en 1657, Philippine-Thérèse DE BOURGOGNE, dite DE FALLAIS, douairière de messire Octavio DE BANCHY, seigneur de Vyvere, du conseil de guerre, etc. De ce mariage vint :

V. Adrien-Barthélémy du Verger, dit van den Bogaerde, seigneur de Vyvere à Elversele, au pays de Waes. Il mourut en 1716, ayant épousé : 1° Jossine-Marie VAN HECKE, fille de Philippe et de Marie VAN MOIRTEL; 2° Jossine VAN DE VELDE. De ces deux femmes naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Philippe-Jacques du Verger, seigneur de Vyvere, qui épousa Marie INGELS.

(1) On trouve un Melchior van den Bogaerde, lieutenant-mayeur de Louvain, selon commission du 3 février 1657.

2° Melchior-Bauduin du Verger, allié à N.... DE SMET, fille de Barthélémy.

3° Jean-Mathieu, mort jeune.

4° Jossine-Thérèse, décédée en bas-âge.

(Du 2^a Lit.)

5° Claire-Françoise du Verger, femme de Jean-Pierre VAN DE VOORDE, mayor de la paroisse de St-Nicolas.

6° Jean du Verger, stadhouder de Vrachene et de St-Gilles, épousa Jeanne DE ROY. Ils eurent une fille, nommée Thérèse.

7° Alexandre du Verger, mayor de Belcele en 1732, mort sans alliance en 1735.

8° (Selon quelques-uns). Maximilien du Verger, mayor de Belcele.

9° Marie-Antoinette, décédée sans alliance en 1738.

Et 10° Jeanne-Martine du Verger, qui fut femme, en 1733, de Grégoire DE SCHEPPER, mayor de Belcele.

Armes de VAN DEN BOGAERDE : *de sable à trois chevrons d'argent* (Fig. 292),
(Fragm. généal., t. I, p. 104.)

DE BOHORQUES.

Don Diégo de Bohorques, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, seigneur de St-Remy-Gest, de Herbais et de Pietermael, mestre-de-camp, et gouverneur de Stevens-Weert, obtint, par lettres du 13 novembre 1662, érection en comté de la seigneurie de St-Remy-Gest, dans la mairie de Jodoigne, unie à celles de Herbais et de Pietermael, et ce en considération de ses services et de sa noble extraction.

Ce comté fut acquis à la cour féodale de Brabant, le 4 décembre 1686, par Marie-Isabelle des Marès, veuve de don Augustin Pacheco, général de bataille, gouverneur et grand-bailli de Tenremonde, etc. (Voir les familles DES MARETS, DE TRIEST, D'OLMEN, et la seigneurie de St-REMY-GEST.)

Le 1^{er} *Suppl. aux Trophées de Brabant*, p. 386, donne les armes de BOHORQUES et celles de PACHECO, p. 388.

(*Nob.*, p. 415; *Suite du Suppl. 1661-1686*, p. 36; *Nouveau vrai Suppl.*, p. 142.)

DU BOIS.

Philippe du Bois, né à Lille, domicilié à St-Sébastien, en Espagne, fut anobli par lettres du roi Philippe IV, du 4 septembre 1660. Ses armes étaient : *d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses d'or et en pointe d'une croix*

pattée de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de ses lambrequins et de son bourlet d'or et d'azur, et au-dessus, pour cimier, trois plumes d'autruche d'or, d'argent et d'azur (Fig. 293).

(Nob., p. 588.)

DU BOIS.

- I.** Pierre du Bois, épousa Jeanne DE LOVENDEGHEM. Dont :
- II.** Corneille du Bois, allié à Catherine DE FACUEZ, fille de Jean et de Barbe DE RIDDER. De cette union naquit :
- III.** Mathieu du Bois, qui épousa Catherine DE WALSCHE, fille de Pierre, échevin de la ville de Bruxelles, et de Jossine DE MEULENBEKE. Dont :
- IV.** Louis du Bois, que l'on trouve être venu s'établir de Courtrai à Anvers. Il épousa Gertrude PELLICORNE, fille de Jean et d'Anne EMBERT (Voir Carpentier, *Histoire de Cambrai*, p. 875). Leurs enfants furent :
- 1° Moysio ou Aloysio, qui suit.
- Et 2° Catherine du Bois, alliée, le 23 août 1594, à Gaspard VAN COLEN, né le 17 décembre 1560, conseiller à Aix-la-Chapelle en 1595.
- V.** Moysio ou Aloysio du Bois, épousa Anne DE HEUVEL, fille de Gilles et de Catherine THOLINCX, fille d'Ambert et d'Anne PELLICORNE. De ce mariage vint :
- VI.** Gilles du Bois, domicilié à Anvers, seigneur d'Aissche, anobli par lettres du 24 avril 1672, qui épousa Marie THOLINCX, fille d'Embert et de Marguerite VAN COLEN. Trois enfants naquirent de ce mariage, savoir :
- 1° Louis, qui suit.
- 2° Jean-Joseph, mort à marier en 1732.
- Et 3° Marie-Susanne du Bois, morte le 13 avril 1725, ayant été mariée à Louis DE HEUVEL, seigneur de Calfene, mort le 16 février 1727.
- VII.** Louis du Bois, seigneur d'Aissche, fut créé chevalier et obtint des supports avec bannières, par lettres du roi Charles II, du 7 janvier 1676. Il mourut le 25 mars 1725 et fut inhumé à St-Jacques. Il avait épousé Marie-Anne VAN HOORENBECKE, morte le 30 août 1682. Elle était (peut-être) fille de Martin, échevin de Bois-le-Duc, et d'Agnès MAILLARD. De ce mariage vinrent :
- 1° Arnould-Martin-Louis, dont l'article suit;

Et 2° Jeanne-Marie du Bois, femme de Jean HELLINCX, fils de Jean et de Marguerite VAN COLEN.

VIII. Arnould-Martin-Louis du Bois, seigneur d'Aissche, Walhain et Vroylande, fut honoré de la dignité de chevalier le 13 juillet 1701, et mourut le 5 mai 1745. Il gît à Saint-Jacques avec sa femme Marie-Catherine VECQUEMANS, morte le 20 décembre 1730, fille de Jean, baron de la Vere, et de Régine VAN HOORENBECKE. Neuf enfants naquirent de cette union, savoir :

1° Louis-Joseph du Bois, seigneur d'Aissche, Walhain, etc., mort le 24 juillet 1739, épousa Barbe-Anne-Philippine VAN HALMALE, morte le 4 août 1737, fille d'Alexandre-Joseph et d'Isabeau-Philippotte VAN DER BRUGGEN. De ce mariage :

Philippine-Josèphe du Bois, d'Aissche, etc., morte le 24 janvier 1762, ayant épousé, en 1755, Simon-Joseph-Charles DE NEUF.

2° Arnould-Louis du Bois, seigneur de Vroylande, mort le 17 septembre 1757, enterré à Saint-Jacques avec son épouse Catherine-Louise-Josèphe VAN COLEN, morte le 3 août 1744, fille de Charles, seigneur de Bouchout, et de Marie-Catherine VINCK. Dont :

Jeanne du Bois, dame de Vroylande, fille unique.

3° Jacques du Bois, chevalier de l'ordre de St-Jacques, capitaine aux gardes walonnes, en Espagne, épousa Marie-Thérèse KNYFF, veuve de Jean-Charles BOSSCHAERTS, fille de Jacques-Gérard, bourgmestre d'Anvers, et de Marie-Agnès VERBIST. Sans postérité.

4° Marie du Bois, alliée, le 4 septembre 1756, à Jean-Joseph-Hyacinthe VAN BEUGHEM, seigneur de Capelle-op-den-Bosch, Ramsdonck, grand-forestier de Brabant, créé vicomte de Beughem par l'impératrice-reine, le 4 septembre 1756, fils de Hyacinthe-Joseph-Albert VAN BEUGHEM, seigneur d'Ottignies-Houthem, Capelle-op-den-Bosch et Ramsdonck, conseiller et maître de la chambre des comptes en Brabant, mort en 1735, et de Marie-Lucie-Gaspardine-Thérèse DE VILLEGAS-D'Hovorst (Voyez l'article de VAN BEUGHEM). De ce mariage plusieurs enfants des deux sexes.

5° Susanne du Bois, morte sans enfants de Philippe SANDELIN, son époux, chevalier, seigneur d'Herenthaut, dit vicomte de Fruges.

6° Régine du Bois, mariée, en premières noces, à Melchior-Joseph VAN SUSTEREN, et, en secondes noces, en 1755, à Alexandre DELLA FAILLE.

7° François du Bois, mort sans alliance.

8° Joseph-Antoine. Son article suit.

Et 9° N..... du Bois, femme de Jean-Baptiste vicomte VAN DEN PUTTE, demeurant à Bruxelles.

IX. Joseph-Antoine du Bois, épousa, en premières noces, Thérèse-Jeanne-Josèphe

VAN COLEN, sœur de la susdite Catherine, décédée le 18 mars 1753, et, en secondes noces, Dymphne-Françoise-Adrienne DELLA FAILLE, fille de Pierre-Engelbert-Martin, baron de Nevele, et d'Anne-Catherine DELLA FAILLE. De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Marie du Bois, née le 9 octobre 1751.

(Du 2^a Lit.)

2^o Anne-Henriette, née le 17 juillet 1756.

3^o Charles-Joseph, né le 1 août 1757.

4^o Jeanne, née le 12 octobre 1758.

Et 5^o N..... du Bois, né le 16 mai 1764.

Les armes de cette famille DU BOIS sont : *coupé; au premier de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules, chaussé d'or, à deux trèfles du champ, qui est bordé de deux bâtons nouveaux au naturel; au second d'azur à la bande de sable, chargée de trois étoiles à 6 rais d'or, et accompagnée de deux branches de chêne fruitées d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de sable, à dextre, et d'or et d'azur à sénestre. Cimier : un lion naissant d'or, armé et lampassé de gueules, entre deux bâtons nouveaux au naturel* (Fig. 294).

(Nob , pp. 460, 482 et 615; *Fragm. généal.*, t. V, p. 175.)

DU BOIS-DE FIENNES.

I. Thomas du Bois, épousa Marguerite BOULANTS ou DE BOULANT. De ce mariage :

II. Adrien du Bois, né à Bapaume, en Artois, en 1537, châtelain du château de Louvain pendant plus de trente ans, seigneur, par achat du 24 octobre 1548, de Droogenbosch. Il servit l'empereur Charles-Quint tant en qualité d'aide de sa chambre qu'autrement dans ses voyages et entreprises par mer et par terre l'espace de trente ans et plus, et fut confirmé pour autant que de besoin dans sa noblesse avec concession de nouvelles armoiries, sans finances, par lettres patentes données à Augsbourg le 1 mai 1551, signées BAVE. Dumont dit qu'il a trouvé dans un manuscrit que ledit Adrien fut créé chevalier en 1558. La patente de réhabilitation de noblesse blasonne ses armes ainsi : *l'écusson écartelé en quatre quartiers, dont le premier et dernier quartier portent d'argent à un lion de sable à la bordure de gueules, armé et lampassé de même* (d'argent à un lion de sable, armé et lampassé de gueules, à la bordure de gueules), *avec une note*

d'azur, le second quartier d'azur à une croix d'or, aiant au milieu un sautoir de gueules, et en chacun quartier d'icelle croix, cinq croixettes d'or recroixettez, le troisième quartier de sinople à une fasce d'argent et par dessus cinq sautoirs de gueules et sur le chef trois croisants d'or avec les pointes en hault, aiant les escussons au-dessus lesdits quartiers un chef d'or au demy aigle à deux testes de sable, l'heaume ouvert les hachements et burelet d'argent et de sable, et sur le timbre ung demy lion de sable entre deux bois (Fig. 295). Ledit Adrien du Bois épousa en premières noces Marguerite MORREAU, et en secondes noces Marguerite DE LA FORGE, 1555, 1558, nommée aussi VAN DER SMISSSEN. Du second mariage vinrent :

1^o Maximilien du Bois, châtelain du château de Louvain, comme son père, 1561.

2^o Jean-Baptiste, qui suit.

3^o Isabelle du Bois, laquelle posséda aussi la même châtellenie, et qui fut mariée, en premières noces, à Claude LE BEUF ou DEL BEUF, ex matre TRUULAERS (voir ci-devant LE BEUF); et en secondes noces à Thimothée MOUQUET ou MOCQUET, anglais, 1577.

Et 4^o Françoise du Bois, femme de Roland DE BOUFFLERS.

III. Jean-Baptiste du Bois, seigneur de Droogenbosch et de Mambre, fut créé chevalier, par lettres du 28 mai 1587. Il fut aussi gouverneur de la ville et château de Weert, commissaire-général des monstres pour S. M. C., en 1597. Lesdites lettres patentes de chevalerie sont ainsi conçues :

« Philippe, par la grace de Dieu, etc., sçavoir faisons, qu'ayant favorable
» considération aux bons, agréables et fidèles services, que notre amez et
» féal Jean-Baptiste du Bois, sieur de Droogenbosch, membre, aide de
» notre chambre, nous a fait actuellement en la ditte qualité, l'espace de
» dix années et plus, avec grand soing, fidélité et assiduité, et dont nous
» avons bien bonne satisfaction, même que depuis retiré avec congé et
» licence en nos Pays d'en Bas, il a continué à nous y faire autres bons
» services, tant en la charge de gouverneur, capitaine et chatelein de
» nôtre ville et château de Weert, comme à toutes occasions en fait de
» guerre et autrement, qu'il a été employé par de là, signament à l'en-
» droit de l'entreprise de nôtre ville d'Eyndhoven, et autres occurences.
» Nous par ces causes aussi certioré par nôtre très cher et très aimé
» bon Neveu, chevalier de Nôtre Ordre, le Duc de Parme, de Plaisance,
» pour nous lieutenant et capitaine-général de Nos Pays d'en Bas et de
» Bourgogne, des devoirs et bon comportement en divers endroits, con-
» cernans nôtre service; prenant aussi égard aux dits bons, agréables et
» fidèles services-longs, ci-devant renduz à feu de très haute mémoire,
» l'Empereur mon Seigneur et Père, que Dieu absolve, par feu Adrien
» du Bois, son père, ayant servi et suivi Sa M. I. en même état d'aide

» de sa chambre en tous ses voyages et entreprises, tant par mer, que
» par terre; même que les dit Adrien du Bois et Thomas du Bois père
» d'icelui, de leur vivant écuers, et le dit Thomas commis pour capitaine
» et garde de nôtre château de Bapaulme, auroient en leur temps été
» tenus et réputés pour gentillhommes de nom et armes et joui de tous
» privilèges de noblesse, selon qu'est apparu par certifications sur ce
» exhibées et que toujours auroient vécu et eux comporté noblement et
» vertueusement. Et afin d'avantage extimuler le dit Jean-Baptiste du
» Bois, à plus grande vertu, désirant partant favorablement le traiter et
» honorer et elever, l'avons fait et créé *chevalier*, comme le faisons et
» créons par les présentes patentes; veillant et entendant, etc. Donné
» en Aranjuez, royaume de Castille, le 28 jour du mois de May, l'an de
» Grace 1587. — *Porte d'argent au lion de sable, armé et lampassé de*
» *gueules, à la bordure de même; timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré*
» *et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et de sable, et au-dessus,*
» *en cimier, un lion naissant de l'écu, entre un bois de sinople.* » (Fig. 295).

Le susdit Jean-Baptiste du Bois épousa Marie-Angéline DE LIGNE, dite DE BERELLO, laquelle était sa veuve en 1602. De cette union vinrent :

1^o Jean-Nicolas, qui suit.

2^o Adolphe du Bois, seigneur de Moorsele, au pays de Gaesbeke, qui mourut sans alliance.

3^o Alexandre.

4^o Philippe.

5^o Marie du Bois alliée à René DE SERCLER, comte de Horne.

Et 6^o Innocence du Bois.

Ledit Jean-Baptiste du Bois laissa aussi un enfant bâtard, nommé Henri du Bois, lequel fut légitimé au mois de mai 1625.

IV. Jean-Nicolas du Bois, seigneur de Bohan et de Droogenbosch, 1607, 1617, épousa : 1^o Lucrèce CORRARDIN, 1610; 2^o N..... VAN ONCLE, et 3^o Jeanne PYNAPPEL, veuve en 1645. Du troisième mariage vinrent :

1^o Jean-Alexandre, qui suit.

Et 2^o François-Thomas du Bois, qui mourut sans alliance en 1673.

V. Jean-Alexandre du Bois, seigneur de Droogenbosch 1673, est, en 1677, nommé du Bois-de Fiennes, et seigneur de Moorsele, Bohan. Il mourut le 27 août 1679, ayant épousé, en premières noces, Charlotte ZANCHES, aliis Jeanne-Théodore ZANCHES-DE RENTERIA, fille d'Alonzo ZANCHES et d'Élisabeth ZANCHES, morte en 1672; en secondes noces, l'an 1674, Barbe d'ALVERADO, décédée en 1677, et, en troisièmes noces, l'an 168... Madeleine N...., sa servante. De ces trois mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o François-Thomas, qui suit.

(Du 2^a Lit.)

2^o Guillaume-Joseph du Bois-de Fiennes, né le 6 août 1677, en 1713 capitaine de Bruxelles, épousa Isabelle-Gomarre DE BERRIO Y BARNUBO, baptisée le 9 mai 1666, morte le 9 février 1762. Dont :

A. Guillaume-André-Joseph de Fiennes, né en 1703.

Et B. Honoré-Joseph de Fiennes, né en 1706, lieutenant-major et capitaine des bourgeois à Bruxelles, allié à Marie-Josèphe DUMONT-DE BURET, morte le 19 mai 1761, enterrée aux Dominicains dans la sépulture d'Alverado, fille de Paul-Joseph DUMONT, seigneur de Buret, et d'Anne-Liévine DE CRAESBECKE, dame de Francquenies. Leur fille unique, Isabelle-Gommarre-Josèphe de Fiennes, mourut sans alliance.

(Du 3^{me} Lit.)

3^o Marie du Bois-de Fiennes, alliée à Jean SCHAEF, paysan, à Droogenbosch.

4^o Jean du Bois-de Fiennes.

Et 5^o Jean-Baptiste du Bois-de Fiennes, lieutenant au service des états de Hollande, mort à Malines le 25 octobre 1754, et enterré à St-Rombaut. Il avait épousé en premières noces Marie-Jeanne DE LA MOTTE, fille de Philippe-Charles, secrétaire du grand conseil, et de Marie-Madeleine GEENS, et en secondes noces Isabelle-Jeanne-Gabrielle GEENS, morte le 28 janvier 1755, et inhumée à St-Rombaut. De ces deux femmes naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

A. Philippe-Charles du Bois-de Fiennes, mort sans alliance au mois d'octobre 1740, et enterré à Muysen, près de Malines.

(Du 2^a Lit.)

B. François-Jean du Bois de Fiennes, mort à Muysen le 25 mars 1761, avocat au grand conseil. Il avait épousé, le 11 décembre 1765, N..... DE MESEMACRE, fille de Charles-Henri-Hyacinthe, échevin de Bruxelles en 1703 et 1704, drossard de Hérenthals, mort le 15 février 1759, âgé de 91 ans, et de N..... ESPINOSA, dame d'Audenhove et de Bortmeerbeke. Ladite DE MESEMACRE se remaria, le 17 février 1762, à N..... DE FRANKENBERGH, son cousin au second degré, capitaine au régiment de Ligne infanterie, et eut de son premier mari deux fils, dont l'un naquit à Malines le 6 décembre 1757, et mourut peu de temps après.

VI. François-Thomas, aliis Thomas-François-Alphonse du Bois-de Fiennes, lieutenant-colonel de cavalerie du régiment du marquis de Westerlo, seigneur de Droogenbosch, etc., le 25 février 1690, épousa Barbe, aliis Barbe-Jeanne CAPROENS, fille de Jean, et de Jeanne GYGER. De ce mariage vinrent :

1^o Thomas-François-Alexandre du Bois-de Fiennes, vendit Droogenbosch à la duchesse douairière d'Arenberg; il fut cornette au régiment de Westerlo, et épousa Anne DE GROEF.

2^o Jacques.

3^o Joseph.

4^o Jean.

5^o Thérèse du Bois-de Fiennes, alliée à Philippe-François HELMAN, seigneur de Ferro.

Et 6^o Anne-Joséphine, aliis Isabelle-Françoise-Josèphe du Bois-de Fiennes, morte le 5 décembre 1745, et enterrée dans l'église de S^{te}-Catherine à Bruxelles, avec François-Joseph-Bruno-Georges baron DE GRUUTERE, seigneur en Yedeghem, qu'elle avait épousé le 15 avril 1731, fils de Léonard-François baron DE GRUUTERE, 1696, seigneur en Yedeghem, et de Jeanne-Antoinette VAN HOLTHAUSEN, sa deuxième femme. Dont :

Marie-Françoise baronne héritière DE GRUUTERE, dame en Yedeghem, dernière de son nom et armes, alliée, le 22 décembre 1753, à Philippe-Marie VAN DER STEGEN, baron de Putte, etc.

(*Nob.*, p. 77; *vrai Suppl.*, pp. 53 et 42; *nouv. vrai Suppl.*, p. 27; *Mélang. de Généal.*, pp. 28 et 121; *Fragm. généal.*, t. V, p. 199.)

Un Walerand du Bois, seigneur de Beaufremez, échevin de Lille, fut armé chevalier par l'archiduc Albert, le 7 février 1600. Il portait ses armes comme celles de Jean-Baptiste du Bois ci-devant.

(*Nob.*, p. 121; *nouv. vrai Suppl.*, p. 54.)

Un George du Bois, seigneur de Honseeck et de Putte, domicilié à Gand, obtint des supports avec bannières, par lettres du 1 décembre 1692. Il portait également : *d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules*; cimier : *un lion naissant de l'écu; le timbre couronné d'or*.

(*Nob.*, p. 573; *nouveau vrai Suppl.*, p. 181.)

Autre fragment concernant la famille du Bois-de Fiennes.

I. Eustache de Fiennes, premier du nom, baron de Lune, épousa, en 1050, Adèle d'ARDRES, qui portait pour armes : *d'argent à l'aigle de sable, becquée et membrée de gueules* (Fig. 296). De ce mariage vinrent :

1^o Gouon, qui suit.

Et 2^o Warnier de Fiennes, qui épousa Alix d'EMELGHEM. Cette dame portait pour armes : *écartelé; aux 1 et 4 burelé d'or et de gueules de 8 pièces; aux 2 et 3 d'argent au sautoir d'azur* (Fig. 297). Leur postérité se fixa en Angleterre.

II. Gouon de Fiennes, baron de ce lieu, chevalier, épousa Yolente DE STAVELLE, dont les armes étaient : *d'hermines à la bande de gueules* (Fig. 298). Dont :

1^o Eustache, qui suit.

Et 2^o Rogier de Fiennes.

III. Eustache de Fiennes, chevalier, baron de Fiennes, deuxième du nom, dit *le Viel*, épousa Françoise DE MIRAUMONT, dame du Bois en Ponthieu. Il fonda l'abbaye de Beaulieu. Ses enfants furent :

1^o Eustache baron de Fiennes, dit *le Hardi*, épousa Marguerite DE GUINES, fille d'Arnould, dit *le Grand*, comte DE GUIESNES, qui portait pour armes : *vairé d'or et d'azur* (Fig. 299).

2^o Enguerrand, qui suit.

3^o Guillaume de Fiennes, chevalier, seigneur de Beautrain.

4^o Raoul de Fiennes, chevalier, seigneur de Slamerselle, épousa Adèle DE CAMPAGNE, dame d'Ardres, dont les armes étaient : *vairé d'or et d'azur, à la bande d'argent* (Fig. 300).

Et 5^o Adèle de Fiennes, femme de Bauduin DE HAMES, chevalier, seigneur de Hames, dit DE CAMPAGNE. Il portait : *vairé d'or et d'azur*.

IV. Enguerrand baron de Fiennes, seigneur du Bois, par la mort de son frère aîné. Sa femme, Sibille DE TINGRY, dame de Ruminghen, portait pour armes : *fascé, bretéssé et contre-bretéssé d'argent et de gueules de six pièces* (Fig. 301). Leur fils Thomas suit.

V. Thomas baron de Fiennes, seigneur de Tingry et de Ruminghen, épousa Agnès DE DAMMARTIN, sœur du comte Regnault. Elle blasonnait ses armes : *fascé d'argent et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules* (Fig. 302). De cette union vinrent :

1^o Enguerrand, qui suit.

2^o Bauduin.

3^o Michel.

Et 4^o Mahault de Fiennes, femme de Bauduin, comte de Guynes, châtelain de Bourbourg.

VI. Enguerrand, II^e du nom, seigneur de Fiennes, de Tingry, de Ruminghen, d'Enchin, de Colemberg, etc., décédé en 1265, avait épousé, en 1245,

Isabeau DE CONDÉ, sœur de Jacques, et fille de Nicolas DE CONDÉ, seigneur de Fontaines, et d'Isabeau DE MORIAMEZ. Ces époux eurent, entr'autres enfants, Enguerrand qui suit.

VII. Enguerrand baron de Fiennes, seigneur de Tingry, du Bois et de Ruminghen, général en Italie. Sa femme (selon plusieurs généalogistes, tout ceci sonne un peu fabuleusement) fut Marie, fille du roi d'ÉCOSSE, l'an 1206. Cette princesse portait pour armes : *d'or au lion et au double trescheur, fleuroné et contre-fleuronné de gueules* (Fig. 303). De cette union vinrent :

1^o Jean, qui suit.

2^o Pierre de Fiennes, chevalier, seigneur de Colemborg, qui épousa Béatrix DE MONTIGNY, dont les armes étaient : *burelé d'argent et d'azur de 12 pièces* (Fig. 133).

3^o Isabeau de Fiennes, femme de Guillaume DE MORTAIGNE, seigneur d'Ossemer. Il portait : *d'or à la croix de gueules* (Fig. 304).

Et 4^o Robert de Fiennes, chevalier, seigneur de Heuchin, épousa Colle DE LUXEMBOURG, dame du Bois, fille de Gaulus, seigneur de Forêt en 1260, et d'Alix DE WAVRIN. Cette dame portait pour armes : *d'argent au lion de gueules, la queue passée en sautoir, à la bordure d'or* (Fig. 305). Leur postérité suivra après celle de son frère Jean.

VIII. Jean de Fiennes, nommé MOREL, baron de Fiennes, de Tangry et de Ruminghen, étant issu de sang royal, épousa Isabelle DE FLANDRES, deuxième fille de Guy, comte de Flandres, et d'Isabelle DE LUXEMBOURG, 1248. Ladite Isabelle portait : *d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules* (Fig. 306). De ces époux naquirent :

1^o Guy de Fiennes, archevêque de Lyons.

2^o Robert, qui suit.

3^o Mathilde, femme de Jean DE BOURNONVILLE, dit *le Grand*, lequel portait : *de sable au lion d'argent, armé et lampassé d'or* (Fig. 307).

Et 4^o Jeanne de Fiennes, mariée, en premières noces, en 1329, à Jean DE CHASTILLON, comte de St-Pol, seigneur de Bouchain, de Dourlens et de Lacheu; et, en secondes noces, à Jean DE MORTAIGNE, dit *de Landas*, baron de Landas et de Bovegnies. Les armes de CHASTILLON sont : *de gueules à trois pals de vair, au chef d'or*, et celles de MORTAIGNE : *écartelé, aux 1 et 4 d'or à la croix de gueules, et aux 2 et 3 émanché d'argent et de gueules*.

[X.] Robert de Fiennes, dit *Moreau*, seigneur de Fiennes, de Tangry et de Ruminghen, connétable de France en 1364, épousa : 1^o Béatrix DE GAVRE, laquelle mourut sans hoirs; et 2^o Marguerite DE MELUN, comtesse de Joigny. — DE GAVRE* porte : *d'or au lion de gueules, à la bordure engrêlée*

de onze pointes de sable (Fig. 308). MELUN porte : *d'azur à sept besants d'or, 3, 3 et 1, au chef de même* (Fig. 309). Robert de Fiennes eut de sa seconde femme Alix qui suit.

X. Alix de Fiennes, dame de ce lieu, de Tingry et de Ruminghen, comtesse de Joigny, fut mariée à Guillaume, fils de Jean d'AVESNES, qui portait : *bandé d'or et de gueules de six pièces* (Fig. 310). Elle mourut sans enfants, et ses grands biens et seigneuries passèrent par succession à la maison de LUXEMBOURG.

Ledit Guillaume d'AVESNES convola en secondes noces avec Jeanne de VALOIS, dont les armes étaient : *d'azur à trois fleurs-de-lis d'or*.

Postérité de Robert de Fiennes et de Colle de Luxembourg.

VIII. Robert de Fiennes, chevalier, seigneur de Heuchin, épousa Colle de LUXEMBOURG. Voyez ci-devant au degré VII, 4°. De cette union vinrent

1° Robert de Fiennes, seigneur de Heuchin. Il épousa Ide de JAUCHE qui portait : *de gueules à la fasce d'or* (différent des armoiries que nous avons données figure 144). Dont :

A. Robert de Fiennes, chevalier, seigneur de Heuchin, épousa Marie de MONTIGNY, qui portait comme ci-devant. De cette union vint :

Lion de Fiennes, chevalier, seigneur de Souverain-Moulin et de Rebecque époux de Marie BERNIEUL, laquelle portait : *d'or à la croix ancrée de gueules* (Fig. 311). Dont :

Une fille, qui fut dame de Heuchin et mariée à Jean QUIERET, dont les armes étaient : *d'hermines à trois fleurs-de-lis, au pied nourri de gueules* (Fig. 312).

Et B. Jacques de Fiennes, seigneur de Plancques, époux de Barbe de RANCHEVAL, laquelle portait : *échiqueté d'or et de gueules* (Fig. 313). De ce mariage vint :

Jean de Fiennes, seigneur de Plancques, marié à Marguerite de MELUN qui portait comme ci-devant. Dont :

Hugues de Fiennes, qui épousa Anne de HALLEWIN, dont les armes étaient : *d'argent à trois lions de sable* (Fig. 314). De cette union vint :

Marguerite de Fiennes, femme de Jean de LA BROYE, qui portait *d'argent à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles du premier* (Fig. 315).

2° Henri de Fiennes, chevalier, seigneur du Bois. Son article suit.

Et 3° Gaule de Fiennes, seigneur d'Attiche, prit pour armes : *d'argent à sept lions de gueules en orle; en abîme de Fiennes, de même que son fils*. Il épousa Marie d'AMIENS, qui portait : *de gueules à trois chevrons d'or* (Fig. 316). Leur fils Jean, chevalier, épousa Jeanne de BRIMEU.

IX. Henri de Fiennes, chevalier, seigneur du Bois, quitta le nom de *Fiennes* et prit celui de *du Bois*, à cause qu'il en était seigneur. Il épousa Marie DE SAINT-VENANT, laquelle portait pour armes : *d'azur à l'écusson d'argent, surmonté d'un lambel de gueules* (Fig. 317). De ce mariage naquirent :

1^o Henri, qui suit.

Et 2^o Tristan du Bois, dit de Fiennes, chevalier, seigneur de Raincheval, gouverneur de Lille, de Douai, d'Orchies, de Tournai et du Tournaisis. Il épousa Flourye TERMAIGNIL, laquelle portait : *de gueules au chef d'hermines* (Fig. 318). De ces époux vint :

Mansart du Bois, seigneur de Raincheval, époux de Jeanne DE CRÉQUY, dont les armes étaient : *d'or au créquier de gueules* (Fig. 187).

X. Henri du Bois, dit de Fiennes, chevalier, seigneur du Bois, épousa Jacqueline DE BEAUFREMONT, laquelle portait : *vairé d'or et de gueules* (Fig. 208). Dont :

XI. Sohier du Bois, dit de Fiennes et Morlette, chevalier, seigneur du Bois, épousa Marie D'AZINCOURT, dont les armes étaient : *d'argent à une aigle de gueules, becquée et membrée d'azur* (Fig. 319). Leur fils Jean suit.

XII. Jean du Bois, seigneur du Bois, baron d'Esnes, seigneur d'Esquerdes et de Vermeille. Sa femme fut Jeanne DE LENS, fille héritière de Baudouin, chevalier, seigneur d'Ennequin, gouverneur de Lille, de Douai et d'Orchies. Elle portait : *écartelé d'or et de sable au bâton de gueules brochant sur le tout* (Fig. 320). De ce mariage naquirent :

1^o Henri du Bois, qui épousa Marie DE WAVRIN, dont les armes étaient : *d'azur à l'écusson d'argent* (Fig. 321). De cette union :

Jeanne du Bois, femme de Louis DE LA VIEFVILLE, qui portait : *burelé d'or et d'azur de huit pièces, à trois annelets de gueules brochant sur les deux premières burelles* (Fig. 322).

2^o Jean du Bois, dont l'article suit.

Et 3^o Bauduin du Bois, dont la postérité suivra après celle de son frère Jean.

XIII. Jean du Bois, seigneur de Vermeille, épousa Catherine DE POIX, dame de Bincque. Ils eurent les trois enfants qui suivent :

1^o Philippe, qui suit.

2^o Béatrix du Bois, dame du Val, mariée à Guillaume DE GAVRE, qui portait comme ci-devant.

Et 3^o Jeanne du Bois, femme de Jean DE NOYELLES, seigneur dudit lieu, dont les armes étaient : *écartelé d'or et de gueules* (Fig. 323).

XIV. Philippe du Bois, seigneur d'Annequin, de Vermeille et de Raincheval, épousa Jeanne DE LA TRIMOUILLE, qui portait : *d'or au chevron de gueules, accompagné de trois aigles d'azur* (Fig. 324). Dont :

XV. Jean du Bois, chevalier, seigneur du Bois, de Vermeille, et baron d'Esne, épousa : 1^o Catherine dame DE BAUMAISNIL et de Tencq, dont les armes étaient : *gironné d'or et de gueules de 8 pièces* (Fig. 325); 2^o Jeanne du Bois, dame de le Bourse. Ses enfants furent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Jean du Bois, chevalier, seigneur d'Annequin, baron d'Eulle, épousa, en premières noces, Louise DE CRÊVECŒUR, qui portait : *de gueules à trois chevrons d'or* (Fig. 326), et, en secondes noces, Guyotte DE BRIMEU, qui portait : *d'argent à trois aigles de gueules* (Fig. 327).

2^o Catherine du Bois, femme d'Artus DE MOREUL, qui portait : *d'azur semé de fleurs-de-lis d'or, au lion naissant d'argent* (Fig. 328).

3^o Marguerite du Bois, mariée à Jean DE ROYE, chevalier, dont les armes étaient : *de gueules à la bande d'argent* (Fig. 329).

4^o Anne du Bois, dame de Lochon, alliée, en 1483, à Jean DE COUPIGNY, seigneur dudit lieu. Il portait : *d'azur à l'écusson d'or* (Fig. 188).

(Du 2^d Lit.)

5^o Charles du Bois; son article suit.

Et 6^o Barbe du Bois, femme de François comte DE ROCHEFOUCAULT, dont les armes étaient : *burelé d'argent et d'azur de dix pièces* (Fig. 330).

XVI. Charles du Bois portait ses armes pleines. Il fut seigneur d'Annequin, comte de Chaumont, vicomte de Fruges, baron d'Eulle, seigneur d'Esquerdes, quitta le surnom de *du Bois* et reprit celui de *Fiennes*. Il épousa Claude DE LANNOY, dame de Noyelles, qui portait pour armes : *d'argent à trois lions de sinople* (Fig. 184). Cinq enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1^o Eustache, dont l'article suit.

2^o Guislain de Fiennes, seigneur de Lumbres, qui *brisait ses armes d'une bordure engrêlée de gueules*.

3^o Philippe de Fiennes, seigneur de Bienecque, qui *brisait son écusson d'une bordure engrêlée d'azur*.

4^o Antoine de Fiennes, chevalier, seigneur de Vermeille, qui portait *ses armoiries pleines*. Sa femme Baudouine LIONNE, dont les armes étaient : *de au lion de*

Et 5^o Jeanne de Fiennes, dame de Noyelles, laquelle fut femme de Jean D'ESTOURMEL, chevalier, seigneur de Vendeville et de Douxlieu, qui portait : *de gueules à la croix engrêlée d'argent* (Fig. 331).

XVII. Eustache de Fiennes, chevalier, vicomte de Fruges, baron et seigneur d'Eulle, d'Esquerde et de Heuchin, portait *ses armes pleines*. Il se maria deux fois; 1^o avec Jeanne DE SAINTE-ALDEGONDE, et 2^o avec Gillette DE

REVEL. DE SAINTE-ALDEGONDE portait : *écartelé; aux 1 et 4 d'hermines à la croix de gueules, chargée de cinq quintefeuilles d'or; aux 2 et 3 d'or à la bande de sable, chargée de trois coquilles d'argent* (Fig. 332). DE REVEL portait : *d'azur au chevron d'or, au chef de même* (Fig. 333). Du premier mariage vinrent :

1^o Guislain, qui suit.

2^o Charles de Fiennes, qui portait ses armes pleines.

Et 3^o Un autre Charles de Fiennes, seigneur de Vermeilles, qui portait ses armes écartelées avec DE LANNOY, et qui eut pour femme Barbe DE BEAUFREMEZ.

XVIII. Guislain de Fiennes, chevalier, vicomte de Fruges, baron et seigneur d'Eule, d'Esquerde, de Heuchin, de Lumbre, de Biencq, etc. Il porta ses armes pleines, ainsi que sa postérité, et eut pour femmes : 1^o Jeanne DE LONGUEVAL, qui portait : *bandé de gueules et de vair de six pièces* (Fig. 180), et 2^o Françoise DE FAYE, fille du seigneur d'Espesse, dont les armes étaient : *d'or à la bande d'azur, chargée de trois têtes de licornes d'argent* (Fig. 334). Du premier mariage vinrent :

1^o Vedast de Fiennes, carme.

2^o Marc, qui suit.

3^o Léandre de Fiennes, seigneur de Biencq, portait son écusson écartelé DE LONGUEVAL. Il épousa Catherine DE SIX, dont les armes étaient : *d'or à deux bandes d'azur, à la bordure de gueules, au franc quartier d'hermines* (Fig. 335).

Et 4^o Candile de Fiennes, chanoinesse de Mons, mariée à Lancelot DESSUS LE MOUSTIER, chevalier, seigneur de la Motte, qui portait : *d'argent à deux bandes de sable* (Fig. 336).

XIX. Marc de Fiennes, chevalier, vicomte de Fruges, baron et seigneur d'Eule, Lumbre, etc., épousa Madeleine D'ONGNIES, laquelle portait : *d'Ongnies brisé d'un écusson d'argent à trois lions de sable sur la fasce* (Fig. 32 et 158). De ce mariage naquirent :

1^o Charles-Guislain de Fiennes, baron d'Eule, épousa N.... GODINES, laquelle portait : *écartelé; aux 1 et 4 d'azur à cinq besants d'or, posés en sautoir; aux 2 et 3 d'azur au croissant d'argent* (Fig. 337).

2^o Eustache-François de Fiennes, seigneur de Gruson. Ses armes étaient écartelées avec Ongnies.

3^o Maximilien de Fiennes, seigneur de Lumbre, épousa Catherine-Cécile-Jeanne LE QUIEU-DE GUERNONVAL, laquelle portait : *d'azur au chevron accompagné de 3 gerbes d'or* (Fig. 338).

4^o Un fils.

Et 5^o Françoise-Thérèse de Fiennes, qui portait ses armoiries pleines.

XIII. Baudouin du Bois, troisième fils de Jean du Bois et de Jeanne DE LENS, mentionnés ci-devant, surnommé DE BERGHES, fut seigneur de Boyeffle, et épousa Jeanne DE MONTIGNY, laquelle portait : *de sinople au lion d'argent, armé et lampassé de gueules* (Fig. 339). Dont :

1^o Lancelot du Bois, qui épousa : 1^o Jacqueline d'Aix, dont les armes étaient : *gironné d'or et d'azur de dix pièces* (Fig. 340); 2^o Antoinette DE CARNIN, qui portait : *de gueules à trois têtes de léopards d'or* (Fig. 341).

2^o Mathieu, qui suit.

XIV. Mathieu du Bois portait ses armes écartelées avec celles DE LENS, ainsi que son père, son frère et sa postérité. Il fut seigneur de Boyeffle, et épousa Tasse DE SAINS. Cette dame portait : *de gueules au chef échiqueté d'argent et d'azur; en abîme un écusson de gueules à la croix d'or* (Fig. 342). De cette union vinrent :

1^o Philippe, qui suit.

2^o Mathieu du Bois, épousa N..... BOUBERS, qui portait : *d'argent à trois écussons de gueules* (Fig. 343).

3^o Jacqueline, femme de Robert DE SAVEUSE, dont les armes étaient : *de gueules à la bande, accompagnée de six billettes en orle d'or* (Fig. 260).

Et 4^o Une autre fille, N..... du Bois, qui fut mariée à Baudouin DE MAILLY, qui portait : *d'or à trois maillets de gueules* (Fig. 344).

XV. Philippe du Bois-de Fiennes, seigneur de Renauville et de Boyeffle, épousa Jeanne d'AMIENS, laquelle portait : *de gueules à trois chevrons de vair* (Fig. 316). Ils eurent deux fils, savoir :

1^o Pierre, qui suit.

Et 2^o Jean du Bois, seigneur de Bourse, allié à Claire MIEURE, dame de Blangerval, laquelle portait : *écartelé d'azur et d'or, à trois hures de sanglier de sable* (Fig. 345).

XVI. Pierre du Bois-de Fiennes, seigneur de Boyeffle et de Renauville, eut pour femme Jeanne DE BOURNONVILLE, dame de Mourière et de Château-Bricon, laquelle portait : *de sable au lion d'argent, armé et lampassé d'or, la queue passée en sautoir* (Fig. 307). Leurs enfants furent :

1^o Adrien du Bois, seigneur de Boyeffle et de Mourier, épousa Marguerite DE FRAMICOURT, dont les armes étaient : *écartelé; 1 et 4 de gueules au chef d'argent; 2 et 3 de gueules à 3 coquilles d'or* (Fig. 346). De cette alliance naquit :

Jeanne du Bois, dame héritière de Boyeffle, épouse de Jacques DE BERGHES, seigneur de Bevere, de Bailleul et de Marquilly, dont les armes étaient : *d'or au lion de gueules, armé et lampassé d'azur* (Fig. 183).

2^o Marguerite du Bois, femme d'Alain DE LONGUEVAL. Il portait comme ci-devant.

3^o Gilles. Son article suit.

Et 4^o Jeanne du Bois, dame de le Bourse, mariée à Jacques DU CHASTEL, seigneur de Termaignil, qui portait : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois croisettes recroisettées au pied fiché de même* (Fig. 190).

XVII. Gilles du Bois, seigneur d'Hestru et d'Ernonville, épousa Robertine GAVRAIN ou JAWIN, laquelle portait : *d'azur à quatre annelets d'or posés en croix; sous celui du chef un croissant, et au-dessus de celui de la pointe un croissant renversé de même*. Dont :

XVIII. Maximilien du Bois, seigneur d'Hestru et de Renauville, épousa Françoise DE BRYAS, laquelle portait : *écartelé, 1 et 4 d'or à la fasce de sable, surmontée de trois cormorans de même, becqués de gueules; 2 et 3 d'argent à 3 doloires de gueules, 2 en chef adossés, et l'autre en pointe; sur le tout un écusson d'argent fretté de sable* (Fig. 347). Ces époux eurent trois enfants, savoir :

1^o Gilles, qui suit.

2^o Éléonore du Bois, épouse de Philippe DE HENNIN, seigneur de la Vallée, de Wavrans et de Pontingale. Il portait : *écartelé; 1 et 4 d'or à la croix engrêlée de gueules; 2 et 3 de gueules à la bande d'or* (Fig. 150).

Et 3^o Marguerite du Bois, religieuse à la Thieuloye.

XIX. Gilles du Bois, dit de Fiennes, seigneur de Renauville, de Hestru, de Capelle et de Guigny. Sa femme, Anne DE BRYAS, lui donna trois fils.

Armes de la famille DU BOIS-DE FIENNES : *d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules* (Fig. 295).

(Fragm. généal., t. III, p. 234; Suite au Suppl., 1661-1686, p. 5; Nouveau vrai Suppl., p. 115.)

DU BOIS, DIT VAN DEN HOUTE.

Jean du Bois, dit van den Houte, épousa Gertrude DE MASMINES, laquelle devint dame d'Uutberghe et d'Overmeere, après la mort de son frère Jacques. Elle était fille d'Ogier DE MASMINES, seigneur desdits lieux, mort le 16 mai 1494, et de Marguerite VAN DER LINDEN. Ces époux furent enterrés à Uutberghe. Leurs enfants furent :

1^o Damoiselle N.... du Bois, dit van den Houte.

2^o Damoiselle N.... du Bois, dit van den Houte.

Et 3^o Maillard du Bois, seigneur d'Uutberghe et d'Overmeere, mourut en 1555, ayant épousé : 1^o Godelieve DE DIXMUDE, fille de Josse, chevalier de Jérusalem,

et de Jossine VAN HOLE; 2^o Marguerite VAN DER MOERE, fille de Jacques et de Liévine DE SECLERS. Il fut enterré en l'église de Uutberghe. De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

A. Josse du Bois, mort sans hoirs.

(Du 2^d Lit.)

B. Pierre du Bois, mort sans alliance.

C. Jacques, mort sans alliance.

Et D. Liévin du Bois, seigneur d'Uutberghe et d'Overmeere, décédé le 3 octobre 1580, enterré dans l'église d'Uutberghe. Il avait épousé Marguerite PELS, dont naquirent dix enfants, parmi lesquels Pierre, qui suit.

Pierre du Bois, seigneur d'Uutberghe et d'Overmeere, qu'il vendit à Nicolas DE COUDENHOVE, seigneur de Gendtbrugge. Il mourut le 20 août 1641, et fut enterré en l'église d'Uutberghe, avec sa femme, Anne DE FIGUEROA, fille d'Antoine, comme le témoigne leur épitaphe, mentionnée ci-après. Ces époux eurent deux filles, savoir :

1^o Éléonore du Bois, morte le 5 janvier 1621, enterrée à Uutberghe, ayant été femme de Charles VAN DEN HEETVELDE, lequel mourut le 27 décembre 1624 et fut enterré à Wommelghem.

Et 2^o Madeleine du Bois.

La famille DU BOIS, dite VAN DEN HOUTE, porte pour armoiries : *de sable à la croix échiquetée de gueules et d'argent de deux tires, accompagnée au premier canton d'un lion d'or* (Fig. 348).

N. B. On remarquait sur une verrière de l'église d'Overmeere ces huit quartiers :

- | | |
|---------------|------------------|
| 1. du Boys. | 1. Cornhuse. |
| 2. Masmines. | 2. Hazebroeck. |
| 3. vr. Moere. | 3. Costre. |
| 4. Siclers. | 4. Steenstraete. |

Selon D. Lindanus de Teneræmonda, se trouvait, avant les troubles du pays, dans l'église d'Uutberghe, une pierre sépulcrale, portant cette épitaphe :

*Hic situs est Angerius Masminius,
Vytbergæ dominus, qui obiit xvj
Maij, anno M. CCCC. XCIV, et jacobus
Masminius, Vytbergæ dominus, qui
obiit febr. anno M. D..... et
Gertrudis Masminia Angerii filia
M.....*

Dans la même église se lisait également cette épitaphe :

*Hier liggen begraeven joncker Ogier
van Massemen, overleet 1494, jonck^r
Maillard du Bois f^s jans overleet
1555. jonck^r Lieven du Bois f^s
Maillard overleet 3 october 1580.
jonck^r Pieter du Bois, f^s lievens
overleet 20 augusti 1641. Alle geweest
heeren van Vutbergen en Overmeere
ende jonckvr. Anna Figueroa f^a
Anthonij, huysv. van joncker Pieter
du Bois, overleet den*

- | | |
|-------------------|----------------|
| 1. du Bois. | 1. Figueroa. |
| 2. Pels. | 2. Leon. |
| 3. van der Moere. | 3. Kerckhoven. |
| 4. Wemaer. | 4. Bausel. |

(Fragm. géneal., t. 1, p. 251.)

DU BOIS.

Mathieu du Bois, avocat au conseil de Flandres, mort le 3 juillet 1700, fut enterré dans l'église de St-Bavon à Gand, avec Jacqueline-Sabine CODDE, son épouse, fille de Josse, avocat, morte le 15 août 1737. Cette dame, étant veuve, fit anoblir son mari, vingt-quatre ans après son décès, ainsi que ses enfants, le 16 novembre 1724. Huit enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Josse-Mathieu, qui suit.

2° Jean-Baptiste du Bois, avocat, échevin de Gand.

3° Une fille, morte capucine à Gand.

4° Marie-Colette du Bois, morte le 3 juin 1728, enterrée dans l'église de St-Nicolas à Gand. Elle avait été mariée à Mathieu-Xavier DE GHELLINCK, chevalier, seigneur de Nockere.

5° Sabine-Jeanne du Bois, morte le 14 mars 1765, ayant été mariée à Jacques LAELCAMP, dont elle était veuve depuis le 24 février 1741, et qui gît en l'église de St-Bavon.

6° André-François du Bois, qui épousa Isabelle DE LA VILLETTE. De cette union naquirent :

A. Isabelle-Claire du Bois, femme de N... VAN ZUYLEN, maître des postes à Bruges.

Et B. Jeanne du Bois, alliée, le 26 novembre 1759, à N... RAPPAERT (1).

(1) Selon d'autres Mathea-Françoise du Bois, alliée, le 27 (et non le 26) novembre 1756, à Joseph-berth RAPPAERT, seigneur du Vieux-Château, échevin du franc de Bruges en 1793. Dont sept enfants.

7° François-Hyacinthe du Bois, mort sans alliance le 31 janvier 1745.

Et 8° Mathieu-François du Bois, conseiller du conseil de Flandres, mort sans alliance le 11 février 1750, inhumé, ainsi que son frère François-Hyacinthe, dans l'église de St-Bavon à Gand.

A leurs funérailles furent peints les huit quartiers suivants :

- | | |
|----------------------|-------------------------------|
| 1. <i>du Bois.</i> | 1. <i>Codde.</i> |
| 2. <i>Nivegheer.</i> | 2. <i>de Vos.</i> |
| 3. <i>Marre.</i> | 3. <i>Wymeersch.</i> |
| 4. <i>du Bus.</i> | 4. <i>d'Hauwe-Redickhove.</i> |

Josse-Mathieu du Bois, seigneur de Schoondorp, Groenvelde, etc., mort le 27 février 1765, avait épousé Marie-Anne BUENS, fille de Balthazar, morte le 31 octobre 1751, et inhumée à St-Michel. Dont :

1° André-Augustin du Bois.

2° Isabelle-Marie du Bois, morte en 1753, ayant été mariée à Charles-Ignace VILAIN, seigneur de Welle, etc.

Et 3° Marie du Bois, alliée à Jean-Jacques VILAIN, premier échevin de Gand

Cette famille DU BOIS porte pour armes : *d'or à l'arbre arraché de sinople* (Fig. 349)

(*Nob.*, p. 702; *Fragm. généal.*, t. II, p. 49.)

DU BOIS D'ESTIEZ.

Michel du Bois, seigneur d'Estiez et de Lassus, né à Tournai, fut anobli par lettres du roi Philippe IV du 12 août 1624, enregistrées à Lille.

Armes : *d'azur à trois fasces d'or. Cimier : une tête et col de chien-lévrier d'argent colleté de gueules, bordé et annelé d'or* (Fig. 350).

(*Nob.*, p. 198; *Vrai Suppl.*, p. 97; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 76; *Mélang. de Généal.*, p. 68.)

DU BOIS-DU MOULINET.

I. N... du Bois, épousa N..., dont il eut Gérard et Jeanne qui suivent.

1° Gérard. Son article suit.

Et 2° Jeanne du Bois, mariée à Michel d'ONGNIES, chevalier, seigneur dudit lieu.

II. Gérard du Bois, seigneur d'Anchoine, vivait en 1305. Il épousa Marie DE L DOUVE, laquelle se remaria avec Simon BISPERCEVAL, de Gand, qui portait : *de sable au chef d'argent, chargé de trois merlettes du champ, rangées en fasce* (Fig. 351). De ce mariage vint :

III. Gérard du Bois-Grenier, épousa, en premières noces, Jeanne DE WARENGHIEN, morte en 1367, et, en secondes noces, Isabeau TIEFFRIES, laquelle décéda en 1404. Il gît avec ses deux femmes à St-Pierre à Lille. De WARENGHIEN porte : *d'or à trois lionceaux de gueules* (Fig. 352); et les armes de TIEFFRIES sont : *bandé d'azur et d'or de six pièces, au franc canton d'argent* (Fig. 353). Dont :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Isabeau du Bois, femme de Robert LE COURTRESIEN, seigneur de Wambrechies.

(Du 2^d Lit.)

Et 2^o Guillaume, qui suit.

IV. Guillaume du Bois, seigneur d'Ancoisne, épousa : 1^o Jeanne DE GUISELINS; 2^o Florence VAN HOVE, veuve du seigneur DESWEZ, morte sans laisser de postérité. De la première alliance vinrent cinq enfants, savoir :

1^o Robert, qui suit.

2^o Guillaume, mort sans alliance.

3^o Isabeau du Bois, femme de Pierre DE LOBEL, roi de l'Epinette.

4^o Jeanne, mariée à Jacques DE SAMION.

Et 5^o Catherine du Bois, femme de Guillaume DE BAILLEUL.

V. Robert du Bois, épousa Marie SCAILLEBERT, fille de Pierre, laquelle portait : *de gueules à trois coquilles d'or* (Fig. 354). Dont :

1^o Louis, dont l'article suit.

Et 2^o Isabeau, laquelle fut mariée à Chrétien DE CLUGNY, seigneur de la Cessoye.

VI. Louis du Bois, seigneur d'Anchoisne, épousa Madeleine DE CROIX, morte en 1520, enterrée dans l'église de St-Pierre à Lille. Ces époux eurent six enfants, savoir :

1^o Charles du Bois, époux de Madeleine DE CROIX, dite DRUMET, en eut un fils, nommé Louis, lequel mourut jeune.

2^o Hippolyte du Bois. Son article suit.

3^o Catherine, femme de Jean GANTHOIS, sans postérité.

4^o Marguerite du Bois, dame de la reine de France, fut mariée à François DE BEAUVOISIN, chevalier, baron de Courtaumez.

5^o Louis du Bois, page de l'empereur Charles V, qu'il accompagna en Espagne, fut depuis gentilhomme de sa bouche. Il fut aussi gentilhomme de la bouche du roi Philippe, et alla en cette qualité aux Indes, qu'il conquit avec ses compagnons et où il fut fait commandant des Indiens. Il y demeura en la cité de St-Sauveur et mourut en 1584, à l'âge de 80 ans. Il avait eu trois femmes, savoir : 1^o Catherine DE CHIMINY;

2^o Isabeau DE SALASART; et 3^o Catherine DE SALASART, sa belle-sœur dont la mère était une Catherine CIRMOS. Ses enfants furent :

A. Hippolyte du Bois, fils bâtard, demeura aux Indes.

(Du 2^d Lit.)

B. Don Martin du Bois, commandeur des Indiens, mort en 1588, âgé de 38 ans, ayant épousé Catherine DE MANDOÇA, laquelle mourut vers 1578. Dont :

Don Carlos du Bois, commandant des Indiens, épousa dona Maria DE LA QUADRA, fille d'Ignace-Cotta. Dont :

Don Martin du Bois, né en 1598, en la cité de St-Sauveur, aux Indes.

C. Dona Joanna du Bois, aux Indes.

D. Dona Hiéronima du Bois, alliée, en 1575, à don Joseph DE PAS, chevalier, natif de Séville. De ce mariage vinrent : 1^o don Rodrigo DE PAS, et 2^o dona Maria DE PAS.

E. Dona Louisa du Bois, femme de don Francisco DE BAIRA ou BUIRA, commandant des Indiens, mort en 1587. De cette union vinrent : 1^o Lopes DE BUIRA, commandant des Indiens; 2^o Isabelle DE BUIRA; et 3^o Catherine DE BUIRA.

(Du 3^{me} Lit.)

F. Dona Agnès du Bois, mariée, en 1587, à don Gaspar DE GUSMAN, commandeur aux Indes, mort en 1599. Leurs enfants furent : 1^o Don Louis DE GUSMAN, commandeur aux Indes; 2^o Gaspard; 3^o Pierre; 4^o Jacques; 5^o Léonor; 6^o Catherine de GUSMAN.

Et G. Dona Maria-Magdalena du Bois, mariée à don Alonse-Alvarez DE SANT-JAGO, commandant à Gontemalo.

Et 6^o Jean du Bois, épousa Guillemette DE SIVERY, laquelle le fit père de :
a. Marguerite du Bois, alliée à Charles DE LANNOY, seigneur de Hauptont.

Et b. Louis du Bois, seigneur de la Fennerie, époux d'Antoinette DE MASSIET. Dont un fils et une fille.

VII. Hippolyte du Bois, seigneur de Longherie, Anchoisne, etc., deuxième fils de Louis et de Madeleine DE CROIX, épousa Jeanne DE CANAL, fille de Jacques, grand-écuyer du duc de Savoie, et de Catherine DE BUISSON, dame de la cour de la duchesse. De ce mariage vinrent :

1^o Louis, qui suit.

2^o Baudouin, mort sans alliance.

3^o Engelbert du Bois, également mort sans avoir été marié.

4^o Marguerite du Bois, femme de Jean DE VARENNES, seigneur de Hautmez.

Et 5^o Catherine du Bois, alliée à Mathias DE LE FLYE, seigneur de Sapignies.

VIII. Louis du Bois, seigneur de Longherie, de Hauteval, d'Anchoisne, etc., épousa Catherine BERNARD, fille de Michel, chevalier, seigneur d'Esquermes, et de Barbe DE LANDAS. Quatre enfants naquirent de cette alliance, savoir :

1^o Jeanne du Bois, alliée à George DE LA CORNHUSE, seigneur de Berquigny.

2^o Florent, dont l'article suit.

3^o Catherine du Bois, morte le 3 juillet 1637, git à l'Estren avec son mari Philippe DE JOUGLETS, chevalier, seigneur de Moyenville.

Et 4^o Marie du Bois, décédée le 30 octobre 1655, ayant été mariée à Antoine DE VARENNES, chevalier, seigneur du Bois-Grenier, Rolandrie, etc., mort le 9 octobre 1641.

IX. Florent du Bois, chevalier, seigneur de Beaumanoir, Houplin, Anchoisne, Mollinet, etc., épousa : 1^o Jeanne DE MAMEZ, fille de Walerand, et de Jeanne DE STEENBERGHE; 2^o Bonne DE SAINTE-ALDEGONDE, fille de Jean, baron de Celles, chevalier de l'ordre de Calatrava, commandeur de Cimeine et de Rectine, morte le 12 février 1643. Lui mourut en 1641. Deux filles vinrent du premier mariage. Ledit Florent du Bois avait été créé chevalier par lettres du 2 mars 1613.

Cette famille portait pour armes : *de gueules au lion d'argent, écartelé d'or à quatre chevrons de sable. Cimier : deux tonnelets d'argent mis en chevron renversé. Le timbre couronné* (Fig. 355).

(Nob., p. 156; *Fragm. généal.*, t. II, p. 75; *Mélang. de Généal.*, p. 56; *nouv. vrai Suppl.*, p. 62.)

DU BOIS D'INCHY.

Jean-Baptiste-Ignace du Bois d'Inchy, seign^r de Wadenlencourt, la Failleries, etc., député ordinaire des états de Tournai et du Tournaisis, fut déclaré noble et maintenu dans sa noblesse, conjointement avec Antoine-Guillaume du Bois de Harnes, son neveu, par lettres de l'empereur Charles VI du 12 août 1722. Ce même prince lui accorda des supports le 4 juin 1729, et, par lettres du 8 août 1731, ils obtinrent des bannières et furent tous deux créés chevaliers.

Leurs armes étaient : *écartelé, au 1 d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois arbres de sinople; au 2 d'argent à la bande losangée de gueules; au 3 de gueules à la croix de vair, brisé en chef d'un lambel à 3 pendants d'azur, aliés d'or; au 4^e d'azur à une coquille renversée d'argent, accompagnée de 3 étoiles à 6 rais d'or. Sur le tout, d'argent à deux fers de moulin de gueules, un en chef sur le second quartier, et l'autre sur la pointe; au franc quartier de Trazegnies* (Fig. 356).

(Nob., p. 695; *Vrai Suppl.*, p. 228; *Nouveau vrai Suppl.*, p. 222.)

DU BOIS, DIT VAN DEN BOSSCHE.

Antoine du Bois, dit van den Bossche, commissaire ordinaire des gens de guerre, mourut le 7 décembre 1690. Sa veuve, Marie-Claire JACOBS, obtint pour elle et pour ses enfants, procréés légitimement de son dit mari, réhabilitation de noblesse avec supplément à tout défaut, par lettres datées de Madrid du 29 février 1704.

Armes : d'or à la fasce de gueules, chargée de trois étoiles d'argent et accompagnée en chef de trois merlettes de gueules. Timbre : un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de gueules. Cimier : un carreau composé des émaux de l'écu, et paré d'une aigrette de plumes de héron au naturel (Fig. 357).

Pierre-Antoine du Bois, dit van den Bossche, épousa Anne-Philippine DE DON-
GELBERGHE, laquelle fut sa seconde femme. De cette alliance vint :

Guillaume-Dominique du Bois, dit van den Bossche, épousa, le 7 juin 1740, Marie-Louise-Colette-Scholastique VAN DER HAGHEN, dame du pays de Rotselaer, de Meere et de Wulfsberghe, baronne de Herdessem, au pays d'Alost, etc., veuve depuis 1737 d'Ignace-François DE TASSIS, seigneur de Baleghem. Cette dame mourut le 29 novembre 1742, ayant eu pour fils unique du second lit :

Pierre-Liévin-Louis du Bois, dit van den Bossche, né le 4 avril 1741, marié, le 24 avril 1773, à Isabelle-Françoise-Colette ROOMAN.

(Du 2^a Lit.)

1^o Charles-Ignace-Juste DE TASSIS, baron de Herdersem, seigneur du pays de Rotselaer, de Meere, etc., né le 6 avril 1736.

2^o Marie-Madeleine-Adrienne DE TASSIS, née le 8 février 1732, mariée, le 29 septembre 1758, à Ferdinand-Joseph COOLMAN, fils de Jean-Baptiste, seigneur de Ter-Cameren, et de Thérèse-Albertine STALINS.

3^o Constance-Antoinette DE TASSIS, morte sans enfants, d'une suite de couches, le 14 février 1762, avait épousé, le 25 juin 1760, Emmanuel-Jean-Baudouin DE KERCKHOVE, seigneur d'Oesselghem, de Gotthem, etc., dont elle fut la première femme.

(Nob., p. 617; Suite du Suppl. 1614-1650, p. 23.)

BOISOT.

De sable à trois annelets d'argent, au chef d'or, chargé de trois pals d'azur (Fig. 358).

(Nouveau vrai Suppl., p. 190.)

DE BOISSCHOT.

Jean-Baptiste de Boisschot, épousa Elisabeth VAN DOORNE, laquelle mourut le 18 juillet 1558. De ce mariage vint :

Jean de Boisschot, conseiller du conseil privé et garde des chartes de Brabant, mort à Anvers le 4 novembre 1580, qui avait épousé, en 1557, Catherine VAN DEN TRONCKE. Dont :

Ferdinand de Boisschot, chevalier de l'ordre de St-Jacques, seigneur d'Erps, de Nosselghem, de Quaderebbe, de Fontaine, du Ban-d'Anthée, de Saint-Stevens-Woluwe, de la Grande-Bygaerde, de Saventhem et de Sterrebeke, auditeur-général des armées des Pays-Bas en 1598, conseiller du conseil privé en 1608, et ambassadeur de LL. AA. SS. en Angleterre et en France. Il obtint des archiducs Albert et Isabelle, le 27 mars 1621, des lettres d'érection en baronnie en sa faveur de la seigneurie de Saventhem, en Brabant, avec union de celle de Sterrebeke. Il fut nommé conseiller d'état le 13 novembre 1623, chancelier de Brabant en 1626, lieutenant de la souveraine cour féodale du même duché en 1629, et fut créé comte d'Erps, en Brabant, par lettres du roi Philippe IV, en date du 31 décembre 1644. S. M. C. le nomma son ambassadeur-plénipotentiaire au fameux traité de Westphalie en 1648. Le comte d'Erps, baron de Saventhem, mort à Bruxelles le 24 octobre 1649, ayant épousé, en 1607, Anne-Marie DE CAMUDIO, de laquelle il eut, entr'autres enfants, François qui suit.

François de Boisschot, comte d'Erps, baron de Saventhem, etc., chambellan de l'empereur et lieutenant de la cour féodale de Brabant. Il épousa, en 1649, Anne-Marguerite DE LANNOY, fille de Valentin et d'Isabelle DE LA LOO. De ce mariage naquit :

Charles-Ernest-François de Boisschot, comte d'Erps, etc., conseiller d'état de S. M. I. et lieutenant de la cour féodale de Brabant. Il épousa Adrienne-Florence DE LANNOY, fille d'Albert, baron de Leeuwerghem. De cette union vinrent :

1^o Eugène-Ghislain-Valentin-Joseph de Boisschot, comte d'Erps, etc., lieutenant de la noble garde du corps, dite archers, mort sans alliance.

2^o Hélène-Hyacinthe-Valentine-Thérèse de Boisschot, dame de l'ordre de la croix étoilée, héritière des comté d'Erps et baronnie de Saventhem, etc., épousa, en 1720, Charles-Ferdinand comte DE KÖNIGSEGG-ROTTENFELS et du Saint-Empire, lequel, en vertu du fidéi-commis perpétuel, établi en la famille de Boisschot par le testament du chancelier du 15 septembre 1645, a pris le nom et les armes DE BOISSCHOT, qu'il écartela DE KÖNIGSEGG. Ce seigneur fut fait chevalier de la toison d'or le 6 janvier 1744, et mort à Vienne le 19 décembre 1759, dans sa 64^e année, étant conseiller d'état privé actuel, président de la chambre aulique des finances, et conseiller d'épée d'état des Pays-Bas. Il avait aussi été ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas et grand-maitre de la maison de l'impératrice Elisabeth-Christine DE BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

Et 3^e Marie-Henriette-Françoise-Thérèse de Boisschot, dame de l'ordre de la croix étoilée, épousa, en 1721, Jean-Antoine-Marie DE CASTELLI, comte de Cornilian, chambellan, lieutenant-général et capitaine des gardes au service du roi de Pologne, électeur de Saxe. Ils eurent un fils, nommé Frédéric-Auguste-Joseph DE CASTELLI.

Armes : *d'or à trois fers de moulin d'azur en sautoir, ailes, pattés, anchés et ouverts en losange* (Fig. 359).

Voyez les articles BROUCKHOVEN et KÖNIGSSEGG-ROTTENFELS.

(Nob., pp. 180, 279, 684; Suite du Suppl., 1661-1686, pp. 58, 95)

BOLARTE.

Jean-Bolarte, seigneur d'Over-Heembeke, grand-aumônier de la ville d'Anvers, fut anobli par lettres du roi Philippe IV du 1 octobre 1659.

Armes : *de gueules à la fasce, accompagnée en chef d'une main gantée, tenant une épée, le tout d'argent, la garde et poignée d'or, accotée de deux lions affrontés aussi d'or, tenant chacun un besant d'argent, l'un de sa patte sénestre et l'autre de sa dextre. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, un lion naissant d'or, tenant de sa patte dextre un besant d'argent* (Fig. 360).

(Nob., p. 571.)

BOLEMBERG.

Jacques Bolemborg fut anobli par lettres de l'an 1665.

(Nob., p. 441.)

BOLS.

Norbert-François Bols, seigneur d'Arendonck, domicilié à Turnhout, en Brabant, fut anobli par lettres du 7 novembre 1733. Il épousa Isabelle VAN LAER, dont il eut :

Thérèse-Françoise Bols-d'Arendonck, dame de la franchise d'Arendonck, de Draekenhoff, en Vorsselaer, Lille, Rhety, et dame libre en Turnhout. Elle fut mariée, en premières noces, à Jean-Baptiste DE HERCKENRODE, seigneur de Steenberghe, S^{te}-Anne-Vaelbeeck-ten-Waevere, etc., chef-mayeur de la ville de Louvain, mort le 21 mai 1758, enterré à Steenberghe, fils de Simon DE HERCKENRODE, seigneur de Halmael, Gest-à-Gérompont, Offus et en Laecken, échevin de la ville de Louvain en 1713, etc., mort en 1742, enterré dans l'église de St-Michel, et de Claire-

Thérèse JACOBS, dame de Steenberghe, S^{te}-Anne-Vaelbeeck-ten-Waevere. Dont postérité : Thérèse-Françoise Bols-d'Arendonck se remaria, le 30 mai 1773, à Louvain, avec Philippe-Norbert-Marie VAN DER STEGEN, baron de Putte, seigneur de Schrieck et de Grootloo, veuf de Marie-Françoise baronne DE GRUUTERE. (Voyez les articles DE HERCKENRODE et VAN DER STEGHEN.)

Armes : de gueules à deux lions d'or, affrontés et jouant de la patte, posés sur une terrasse de sinople ; au chef cousu d'azur, chargé de trois besants d'or (Fig. 361).

(Nob., p. 744 ; Correct. intêres., p. 53.)

VAN BOMBERGHE.

I. Daniel van Bomberghe épousa N...., dont il eut :

II. Corneille van Bomberghe, qui épousa Agnès VRANCX, 1517. De cette alliance vinrent :

1^o Daniel, qui suit.

2^o Françoise, femme de N.... DE RENIALME, 1533.

3^o Marie van Bomberghe, mariée : 1^o à Arnould PREUNEN, et 2^o à Henri VAN ACHELEN.

4^o Isabeau van Bomberghe, femme de Ferdinand DE BERNUY, échevin d'Anvers.

5^o Antoine van Bomberghe, épousa, en 1533, Isabeau DE RENIALME, fille de Jean. De ce mariage vinrent :

A. Marie de Bomberghe, mariée à Jacques D'EEDEN (Voyez Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, p. 428).

B. Isabeau de Bomberghe, femme de Jean DE CORDES, seigneur de la Marlière.

Et C. Catherine de Bomberghe, mariée à Jean DE HAESDONCK.

Et 6^o François de Bomberghe.

III. Daniel de Bomberghe épousa Marie DE CLERCQ, fille de Charles, chevalier, seigneur de Bouvekercke. Dont :

1^o Charles, qui suit.

Et 2^o Philippotte de Bomberghe.

IV. Charles de Bomberghe, seigneur de Hare, etc., docteur en droit et communimaître de Malines, épousa : 1^o Anne DE CORDES, fille de Jacques et d'Isabeau DE BERNUY ; 2^o Jeanne SPLEYTERS.

Armes : de gueules à la fasce d'or, chargée de trois fleurs-de-lis d'azur (Fig. 362).

(Fragm. généal., t. IV, p. 53.)

BOMMAERE.

Pierre Bommaere, natif d'Ypres, fut anobli par lettres du 3 décembre 1601, enregistrées à Lille.

Armes : *d'argent au chevron de sable, accompagné de trois fers de moulin de même* (Fig. 363).

(*Nob.*, p. 154.)

LE BON.

Antoine-Philippe le Bon, licencié ès-lois, en Hainaut, fut anobli par diplôme de l'empereur Charles VI, du 23 mai 1723, enregistré dans la matricule de l'empire. Il épousa N...., et ses enfants obtinrent confirmation de noblesse avec rétroaction, au 23 mai 1723, ci-dessus, par lettres du 10 mars 1736.

Armes : *d'or à la fasce d'azur; au chef de même, à un chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef, et d'une merlette de sable en pointe* (Fig. 364).

(*Nob.*, pp. 699 et 773; *Nouveau vrai Suppl.*, p. 223.)

BONAERT.

I. Floryn Bonaert épousa N...., dont il eut Alard, qui suit.

II. Alard Bonaert, allié à Cornélie VAN DER BEKE, en eut Olivier, qui suit.

III. Olivier Bonaert épousa Jacquemine VAN DER MEERSCH. Dont :

IV. Alard Bonaert, 2^e de ce nom, épousa N.... DE ZOMERE. De ce mariage vint :

V. Jean-Baptiste Bonaert, premier conseiller-pensionnaire et greffier criminel de la ville d'Ypres. Il épousa Jeanne DE WRÉE, fille d'Olivier et d'Anne MARITZAL, dite HALLE. Cette dame obtint, le 1 juin 1676, des lettres d'anoblissement, en faveur des enfants issus de son dit mariage.

Le *Vrai Supplément au Nobiliaire* et le *Nouveau vrai Supplément* font remarquer à ce sujet que : « Comme ladite JEANNE DE WRÉE était de » Bruges, réputée à faire les choses avec trop de précipitation et sans » consulter ceux de sa famille plus éclairés en ces sortes de matières » on n'a point su l'idée qu'elle eut pour impêtrer cette mercède, qu » paraît inutile, d'autant plus que FRANÇOIS BONAERT, frère d'ALARD, était

» noble. Voici un extrait (disent-ils) du chapitre des nobles gradués : *Die 5 martii 1649. Electus fuit in novum collegam loco D. Penitentiarii Fentem, pro præbenda reservata nobili diæcesano, per mortem ipsius vacante, revendus et nobilis D. Franciscus Bonaert, U. J. L.* » De Jean-Baptiste Bonaert et de Jeanne DE WRÉE naquit Joseph dont l'article suit.

VI. Joseph Bonaert, épousa Josèphe COCLE (selon le *Vrai Supplément*), ou Marie-Sophie COCLE (selon la *Suite du Suppl. au Nob.* 1686-1762, p. 275), fille de Jean et de Cornélie, fille de Jean DE GHELLINCK et de Marie MARRE, petite-fille de Jean COCLE et de Jacqueline WAVRANS. Dont :

VII. Messire Jacques-Joseph-Liévin Bonaert (selon la *Suite au Suppl.* citée), ou Jacques-Liévin Bonaert (*Vrai et Nouveau vrai Suppl.*), aide-major des gardes wallonnes et lieutenant-colonel en Espagne, puis conseiller, receveur-général de la Flandre retrocée, fut créé baron, ainsi que sa postérité selon l'ordre de la primogéniture, par diplôme de l'impératrice-reine du 30 septembre 1755. Il obtint en même temps des supports et des bannières. Sa première femme fut D. Louise-Françoise IMMELOOT, dame de Brunault, — fille de Jean-Baptiste-Guilain, seigneur dudit Brunault, et de Marie-Isabelle DE REVEL, — petite-fille de Jean-Baptiste IMMELOOT, seigneur de Torre, et de Marguerite, fille de Josse BULTEEL, seigneur de Brunault, et de Marie CRIVELLI, — et arrière-petite-fille d'Olivier IMMELOOT, seigneur de Trois-Tours, et de Marie-Marguerite LANSÆM. — Du côté maternel, elle était petite-fille de Jean-Baptiste DE REVEL et d'Isabelle, fille de Charles VAN LILLE, et de Catherine-Thérèse VAN DER STICHELE, — arrière-petite-fille de Philippe DE REVEL et de Catherine VAN DEN BROUCKE. — De Louise-Françoise IMMELOOT naquirent :

1° Jacques-Louis-Joseph, qui suit.

2° Françoise-Maximilienne de Bonaert, née le 27 novembre 1744.

3° Louise-Josèphe de Bonaert, née le 13 novembre 1745.

4° Joseph-François (Jean-François?), né le 21 août 1748, échevin d'Ypres, mort sans alliance, en 1775.

Et 5° Joseph de Bonaert, échevin d'Ypres en 1776, 1777, 1778 et 1779.

VIII. Jacques-Louis-Joseph baron de Bonaert, né le 30 septembre 1741, licencié ès-droits, seigneur de Brunault, ter-Poorte, Torre, etc., grand-bailli des ville, salle et châtellenie d'Ypres. Il épousa à Vienne, en Autriche, le 3 août 1768 (selon la *Suite du Suppl.* citée), ou en 1767 (selon le *Vrai et le Nouveau vrai Suppl.* cités), Marie-Thérèse VAN SWIETEN, fille de Gérard baron VAN SWIETEN, commandeur de l'ordre-royal de St-Etienne, conseiller, premier médecin de l'empereur et de l'impératrice-reine, et de Marie-Lambertine-Thérèse TERBEECK-VAN COESFELD.

Cette famille BONAERT porte : *d'azur à une fasce, accompagnée en chef de deux étoiles à six rais, et en pointe d'un croissant, le tout d'or. Supports : deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, les têtes contournées, tenant chacun une bannière, à droite aux armes de Bonaert, et à gauche à celles d'Immeloot, qui sont : échiqueté d'or et d'azur de cinq tires. L'écu timbré d'une couronne de baron* (Fig. 365).

(*Nob.*, p. 484; *Suite au Suppl.*, 1686-1762, p. 275; *Vrai Suppl.*, p. 189; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 162; *Etat armorial*, p. 5.)

DE BONAERT.

Une famille du nom DE BONAERT porte : *d'or à quatre fascés de sable, au chef de gueules, à un lion passant d'argent* (Fig. 366).

(*Nouv. vrai Suppl.*, p. 155.)

BONDIEU, DIT VAUDTY.

Cette famille a été anoblie par lettres du roi Charles II, de l'an 1673, en la personne de Jean Bondieu, dit Vaudty.

(*Nob.*, p. 466.)

DE BONEEM.

Noble et ancienne famille du comté de Flandres.

- I.** Charles de Boneem, bourgmestre du Franc de Bruges en 1602, 1605, 1609, etc., épousa Jacqueline VAN THEMSEKE, fille de Jean, écoutète de Bruges en 1572, et de Jeanne VAN DER LAEN. Dont :
- II.** Jean-Érard de Boneem, bourgmestre du Franc de Bruges en 1628, épousa Catherine SPRONCKHOLF. De ce mariage vint :
- III.** Jean-Philippe de Boneem, bourgmestre de la ville de Bruges, fut honoré de la dignité de chevalier par lettres du roi Charles II, du 18 juin 1679. Il épousa Jeanne-Marie ANCHEMANT, de laquelle il eut :
- IV.** Ferdinand-Philippe de Boneem, seigneur de Werve, Horzele, Meulenackers, grand-bailli du pays de Waes. Le roi catholique le créa *baron de Boneem*, ainsi que ses descendants, avec faculté d'appliquer ce titre sur telles terres

ou seigneuries qu'il possède ou pourrait posséder dans les Pays-Bas, par lettres du 26 février 1699. Il épousa : 1^o Louise-Éléonore VOLCAERT, fille de Philippe, chevalier, seigneur de Weldene, et de Catherine NIEULANT; 2^o Catherine-Françoise VAN SCHAUVERBECKE, dame d'Orzeele (ou Horzele) et de Meulenacker, fille unique de Jacques-Augustin, seigneur de Meulenacker, haut-échevin du Pays de Waes, anobli en 1671, et d'Isabelle VAN DER ELST. Il eut de ces deux femmes :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Thérèse de Boneem, mariée à Antoine SERSANDERS, dit DE LUNA, chevalier, seigneur de la Woestine, mort président du conseil en Flandre le 30 septembre 1721.

(Du 2^a Lit.)

Et 2^o Ferdinand-Philippe-Antoine baron de Boneem, qui suit.

V. Ferdinand-Philippe-Antoine baron de Boneem, épousa, en 1725, Catherine DE BLONDEL, dame de Lillers, etc., fille unique de Charles-Claude-François DE BLONDEL, écuyer, seigneur de Lillers, et de Catherine-Josèphe D'ALVERADO-Y-BRACAMONTE (Voyez l'article DE BLONDEL). Sans enfants.

Un Corneille DE BONEEM, Antoine DE LA VICHTE, maréchal de Flandres, Jean VAN NIEUWENHOVE, bourgmestre de la commune de la ville de Bruges, Jean DADZEELE, seigneur dudit lieu, Georges GHISTELIN, seigneur de Boesbeke et de Waslines, Antoine d'AUCHY et Louis DE BAENST, furent armés chevaliers, avec Jacques DE VOOGHT, panetier et porte-étendard de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, par l'archiduc Maximilien, après la bataille de Guinegate, donnée le 7 août 1479, et ce en récompense des actions éclatantes de valeur qu'ils avaient faites à cette glorieuse journée.

Armes : *d'or au chevron de sable*; cimier : *un cygne naissant au naturel, à deux têtes passées en sautoir* (Fig. 367).

(*Nob.*, pp. 12, 409, 500 et 615; *Vrai Suppl.*, p. 11; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 9, 168 et 188; *Mélang. de Généal.*, p. 8.)

BONIVER.

Lambert-Joseph Boniver fut anobli par lettres du 10 mai 1762 (Fig. 368).

(*Suite du Suppl.*, 1686-1762, p. 505; *État armor.*, p. 5.)

BONNEAU.

Jean-Louis Bonneau, du pays de Luxembourg, fut anobli par lettres du 29 juin 1701.

(*Nob.*, p. 615.)

DE BONNIÈRES.

Noble et ancienne maison qui rapporte son origine aux anciens comtes de GUINES.

- I.** Guillaume, seigneur de Bonnières et de la Thieuloye, accompagna le duc de Brabant, la comtesse du Hainaut, l'évêque de Tournai et les députés des trois états de Flandres à Compiègne, à Senlis, à St-Denis et à Paris, pour la conclusion du traité de paix commencé par le roi devant la ville d'Arras, en janvier, février et mars 1414. Deux ans après, il mit en la main du duc de Bourgogne la terre et comté de Boulogne, par faute de dénombrement nonbaillé, suivant la commission qu'il en avait. Il était chevalier, conseiller et chambellan de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, et gouverneur d'Arras. Il était aussi conseiller et chambellan du roi Charles VI, qui lui accorda une pension de 1000 francs par an, suivant un compte de Pierre Goremont, receveur-général de France en 1418. Il fut ensuite conseiller et chambellan de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, mourut le 17 août 1423, et fut inhumé en la cathédrale d'Arras. Il avait épousé : 1^o Jeanne DE FIENNES, dame de Loches ; 2^o Isabeau DE GHISTELLES, veuve de Hugues, seigneur de NEUFVILLE et d'Allennes, tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415, et fille de Gérard DE GHISTELLES, seigneur de Broeck et de Wasquehal, et d'Isabeau dame VAN DER MOERE. De ces deux alliances vinrent :

(*Du 1^{er} Lit.*)

1^o Jeanne de Bonnières, mariée à Jean DE MAILLY, dit *le Bègue de Hauteville*, seigneur de la Brecque, chevalier et chambellan du duc de Bourgogne en 1417.

(*Du 2^a Lit.*)

Et 2^o Jean, dont l'article suit.

- II.** Jean de Bonnières, seigneur de la Thieuloye, chevalier et chambellan du duc de Bourgogne, épousa Jeanne DE BAYNE, dame de Souastre et du Maisnil, fille de Jean, seigneur des mêmes lieux, et d'Anne DE WIGNACOURT. Leurs enfants furent :

1^o Philippe. Son article suit.

2° Sébastien de Bonnières, nommé dans des titres de 1457 et 1474, tué en combattant contre les infidèles.

3° Hustin de Bonnières, *dit* de la Thieuloye, chevalier, seigneur de Dours, d'Angre et d'Agnv, était veuf, en 1497, de Marie DE HAINAUT, dame de Dours, dont la postérité n'a pas duré.

Et 4° Jeanne, chanoinesse d'Andennes, mentionnée dans des lettres de l'an 1463, morte le 10 septembre 1488.

III. Philippe de Bonnières, seigneur de Souastre, du Maisnil et de la Thieuloye, chevalier et chambellan du duc de Bourgogne, épousa Marguerite FREMAULT, dame de Los et de Flers, fille unique de Philippe, seigneur de Fresne, et de Perrette DE CROIX. De cette union naquirent, entr'autres, les six enfants qui suivent, savoir :

1° Jacques, mentionné ci-après.

2° Pierre. Son article se trouve après la postérité de son frère.

3° Philippe forma la *branche des seigneurs d'Auchy*, que nous donnons plus loin.

4° Marguerite de Bonnières fut mariée à Pierre DU PONCHEL, seigneur de Meurchin. Sans enfants.

5° Antoinette de Bonnières, *dite* de Souastre, dame de la Thieuloye et de Flers, fut femme, en premières noces, de Jean DE BERNEMICOURT, chevalier, seigneur de Ricquencourt, de Fremin et de Rimay, en Artois. Son second mari fut Jean DE HOUCHIN, seigneur de Longastre.

Et 6° Jeanne de Bonnières. *dite* de Souastre, fut mariée à Guy DE BEAUFREMEZ, seigneur de Caurelus.

IV. Jacques de Bonnières, seigneur de Fresne, mourut avant son père, ayant épousé Marie DE BAILLEUL, fille de Josse, chevalier, seigneur de Douxlieu et de Steenwerck, et d'Adrienne DE HALEWYN, dame de Borre. Dont :

1° Charles, qui suit.

Et 2° Péronne de Bonnières, *dite* de Souastre, qui fut mariée à Josse DE BRÉDERODE, fils de Jean, bâtard DE BRÉDERODE, et d'Élisabeth VAN ZOUTELANDE. Leur fils, Jean DE BRÉDERODE, fut député aux états de Hollande en 1559.

V. Charles de Bonnières, seigneur de Fresne, épousa Jeanne DE THIEULAINÉ. De ce mariage :

1° Jacques de Bonnières. Son article suit.

2° Othon, mort sans lignée.

Et 3° Henri de Bonnières épousa : 1° Agnès DE LE VAL, et 2° Marguerite DE CROIX, laquelle mourut sans enfants. Du premier mariage vint Jeanne de Bonnières, qui fut mariée à Folquin DIDIER, seigneur de Junelles, lieutenant-colonel du régiment d'Egmont, mort en 1626.

VI. Jacques de Bonnières, seigneur de Fresne, épousa Barbe DE LANDAS, veuve de Michel BERNARD, seigneur d'Esquelmes, et fille d'Arnould DE LANDAS, seigneur de Chin, et de Jacqueline DE HENNERON. Leurs enfants furent :

1^o Charles, mort jeune.

2^o Antoine, mort jeune.

3^o Hélène de Bonnières, *dite* de Souastre, dame de Loz et de Fresne, femme de Hugues DE LA TRAMERIES, seigneur du Maisnil, puis de Claude DE LANNOY, seigneur du Moulin, armé chevalier à Lille par l'archiduc Albert, le 7 février 1600.

Et 4^o Éléonore de Bonnières, *dite* de Souastre, femme de Michel LE MAHIEU, seigneur d'Avesnes.

Postérité de Pierre de Bonnières, second fils de Philippe et de Marguerite Fremault.

IV. Pierre de Bonnières, *dit* de Souastre, mourut en 1530. Il avait épousé, en premières noces, Françoise DE BAILLEUL, et, en secondes noces, Marguerite DE WIGNACOURT, fille de Sohier, seigneur de Wignacourt et d'Ourton, et d'Alix DE BERNEMICOURT. De la seconde alliance vint :

V. Jean de Bonnières, seigneur de Souastre et du Maisnil, mort en 1531, gouverneur d'Arras, qui épousa Jeanne DE LANNOY, dame d'Ogimont et des deux Treilles, fille de Pierre, seigneur d'Ogimont, et de Marie DE HERIMÉZ, *dite* LE MONNOYER. Dont :

1^o Jean, qui suit.

Et 2^o Marie de Bonnières, dame d'Ogimont et des deux Treilles, fille d'honneur de Marie, reine-douairière de Hongrie. Elle fut mariée, par contrat du 5 février 1546, à Jacques DE MARNIX, baron de Pottes, seigneur de Toulouse, commissaire-général des Montres, aux Pays-Bas, dont elle fut la seconde femme, étant veuf de Marie DE HEMRICOURT.

VI. Jean de Bonnières, seigneur de Souastre et du Maisnil, gouverneur et capitaine de Dunkerque en 1559, épousa, le 5 janvier 1558, Claudine DE HALLEWYN, fille de Claude, seigneur de Nieurlet, gouverneur et capitaine de Dunkerque, et de Louise DE HOUCHIN. De ce mariage vint :

VII. Charles de Bonnières, chevalier, seigneur de Souastre, du Maisnil et de Nieurlet, gouverneur et capitaine des ville et château de Béthune, puis gouverneur, grand-bailli et capitaine des ville et château de St-Omer. Il fut créé chevalier par lettres du roi Philippe II, du 15 mai 1596, et mourut le 28 janvier 1632. Il avait épousé, par contrat du 26 septem-

tembre 1582, Isabeau DE BUISSY, dame de Noulettes, Chiracourt, Villers-Brulin, Agny, Ingolselles et Villerotte, morte le 16 mars 1602, fille de François DE BUISSY, seigneur de Noulettes et de Villers-Brulin, et de sa seconde femme Claire ASSET, dame d'Agny, Cracourt, Naves, Chiracourt, etc. Ces époux eurent, entr'autres enfants, les deux qui suivent.

1^o Philippe-Albert qui suit.

Et 2^o Marie-Françoise de Bonnières, décédée sans alliance, le 30 août 1658, enterrée dans l'église de la Madeleine à Arras, en la chapelle des seigneurs de Bonnières, où se voit son épitaphe.

VIII. Philippe-Albert de Bonnières, seigneur de Souastre, du Maisnil, de Nieurlet, de Griboval, etc., gouverneur de Binche, en Hainaut. Il épousa, par contrat du 18 janvier 1624, Marie DE BEAUFFORT, fille aînée de Louis, chevalier, seigneur de Boilleux, Warlaincourt et de Mercastel, gouverneur du Quesnoy, en Hainaut, et d'Antoinette DE GONGNIES, sa seconde femme, dame de Vendegies-au-Bois, d'Erquesne et de Beaurain. De cette union naquirent :

1^o Charles-Ignace, qui suit.

2^o Dominique-Patrice de Bonnières, auteur de la *branche des comtes de Nieurlet*, que nous donnons ci-après.

Et 3^o Antoinette-Caroline de Bonnières-de Souastre, femme de Charles comte D'ARGENTEAU, seigneur de Peissant, Saliermont, Lamery, etc., fils de Jacques, seigneur de Velaine, de Grandpré et de Bossut, et de Charlotte DE HERTAING, sa deuxième femme, dame de Peissant, Saliermont, Lamery et Ancre.

IX. Charles-Ignace de Bonnières, seigneur de Souastre, du Maisnil, Noulettes, Vendegies-au-Bois, Beaurain, Erquesne, etc., mourut le 8 juillet 1676. Il avait épousé, par contrat du 5 mars 1658, Jeanne-Marie-Anne-Thérèse DE CRÉQUY, dame de Raimboval, de Rotheleu, etc., reçue chanoinesse de Maubeuge, fille d'Antoine DE CRÉQUY, seigneur de Villers-Brulin, et de Marie DU CHASTEL-DE HAUTBOURDIN. De cette union :

1^o Charles-Eugène-Jean-Dominique, qui suit.

Et 2^o Marie-Brigitte de Guines-de Bonnières-de Souastre, chanoinesse de Maubeuge.

X. Charles-Eugène-Jean-Dominique de Guines, comte de Souastre et de Pas, en Artois, mestre-de-camp de cavalerie, député-général et ordinaire du corps de la noblesse des états d'Artois. — Sa terre de Souastre fut érigée en *comté* en sa faveur, par lettres du mois de mars 1676. Il mourut à Arras en 1721, ayant épousé, par contrat du 22 janvier 1689, Marie-Françoise DE MONTBERRON, fille unique de François comte DE MONTBERRON, chevalier

des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, gouverneur de Cambray et du Cambresis, lieutenant-général au gouvernement de la Flandre française, et ancien capitaine-lieutenant de la 2^e compagnie des mousquetaires, mort à Cambray le 16 mars 1708, et de Marie GRUIN-DE VALGRAND. Ces époux eurent six enfants, savoir :

1^o Jean-François de Guines de Bonnières, reçu chevalier de Malte le 27 avril 1714.

2^o Charles-Marie de Guines de Bonnières, comte de Souastre, reçu chevalier de Malte le 29 mai 1715, commandeur de Villegast, en Aquitaine, et d'Yvry-le-Temple, en 1768, et appelé le commandeur de Guines.

3^o Guy-Louis. Son article suit.

4^o Marie-Louise-Ursule, mariée, le 21 mai 1725, à Jean-Baptiste-Charles CHOMEL, conseiller honoraire au grand conseil à Paris.

5^o Louise-Dorothée, mariée, en 1731, à Jean-François-Joseph DE CERF, marquis de Wintershoven, seigneur de Vlamertinghe, de Tryne, de Steene, de Hauwe, de Haeghedooren et d'Isenberghove, grand-bailli de la ville, salle et châtellenie d'Ypres.

Et 6^o Françoise-Dorothée de Guines, dite de Bonnières, morte en couches le 1 avril 1720, ayant été mariée, le 8 janvier 1719, à Charles-Philippe-Joseph D'YEDEGHEM, comte de Wattou, lequel se remaria, en secondes noces, le 3 septembre 1735, à Jeanne-Thérèse-Françoise DE LA VIEFVILLE, et mourut sans enfants le 3 août 1753.

XI. Guy-Louis de Guines-de Bonnières-de Souastre, né le 2 août 1703, reçu d'abord chevalier de Malte de minorité, le 4 avril 1705, devint comte de Souastre. Il épousa, le 6 juillet 1734, Adrienne-Louise-Isabelle DE MELUN, fille d'Adrien-Frédéric DE MELUN, marquis de Cottes, en Artois, et de Marie-Anne-Françoise DE MELUN. Il mourut à Paris, au mois de janvier 1763. Son fils Adrien-Louis suit.

XII. Adrien-Louis de Guines-de Bonnières-de Melun, comte de Souastre, marquis de Cottes, dit le comte de Guines, naquit le 14 avril 1735, fut successivement colonel aux grenadiers de France, colonel du régiment de Navarre en 1761, brigadier des armées du roi le 25 juillet 1762, maréchal-de-camp le 3 janvier 1770, lieutenant du roi au gouvernement général d'Artois, et inspecteur-général d'infanterie. Il épousa, le 28 novembre 1753, Caroline-Philippine-Louise-Françoise DE MONTMORENCY, née le 20 février 1733, fille de Louis-François DE MONTMORENCY, dit le prince de Montmorency, comte de Logny, vicomte de Roulers, seigneur de Neuville-Wistache, en Artois, mort à Gand le 25 juillet 1736, et de Marie-Anne-Thérèse RYM, baronne de Bellem, dame de Schuervelde, Eeckenbeke, etc., morte le 17 août 1738. De ce mariage vinrent deux filles, vivantes en 1769.

Branche des seigneurs d'Auchy.

IV. Philippe de Bonnières, fils cadet de Philippe, seigneur de Souastre, et de Marguerite FREMAULT, fut seigneur d'Auchy, de Dours, du Biez et de la Vichte, et premier maréchal héréditaire de Flandres. Sa femme fut Jacqueline DE THIAN, fille de Jean, seigneur de Thiant et d'Aubry, et de Catherine DE HAYNIN. Leurs enfants furent :

1^o Charles, dont l'article suit.

2^o Jean de Bonnières, seigneur de la Vichte, premier maréchal héréditaire de Flandres, gouverneur et grand-bailli de Tenremonde. Il épousa : 1^o Marie DE LATTRE, sans enfants, et 2^o Jeanne DE BAENST. De cette dernière union vinrent : *a.* Jean de Bonnières, seigneur de la Vichte, mort en 1596, sans enfants de sa femme Florence DE LOYAUCOURT; et *b.* Anne de Bonnières, laquelle fut mariée à Antoine DE BOURGOGNE, seigneur de Wacken, vice-amiral de la mer.

Et 3^o Jacqueline de Bonnières, qui fut femme, en premières noces, de François DE POTTELSBERGHE, chevalier, seigneur de Vinderhout, Meerendré et van den Brouck, grand-bailli de Termonde, dont elle n'eut pas d'enfants, et, en secondes noces, Adolphe DE BOURGOGNE, seigneur de Wacken, Cattem et Capelle, vice-amiral de la mer, gouverneur de Zélande et grand-bailli de Gand, mort à Middelbourg, le 22 mai 1568, sans laisser de postérité.

V. Charles de Bonnières, chevalier, seigneur d'Auchy et de Dours, fut établi gouverneur de la Gorgue, et grand-bailli du pays de la Leu en 1554. Il épousa Florence DE BERNEMICOURT, dame de Villers-au-Bois, fille de Jean, seigneur de Villers-au-Bois et du Maisnil, et d'Antoinette DE MARQUAIS. Cinq enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1^o Jean, dont l'article suit.

2^o Philippe de Bonnières, seigneur de Biez, gouverneur et capitaine de la ville de Damme, en Flandres, mort à Bruges le 25 octobre 1605. Il avait épousé Marie DE TOURNAY, fille du seigneur de Noyelles-sous-Bellone, dont il eut Marie de Bonnières, abbesse de Bourbourg, et Charlotte de Bonnières, qui fut femme de Philippe DES PRETS, seigneur de Chiply et de Beaumont.

Et 3^o Honorine de Bonnières, dite d'Auchy, chanoinesse de Maubeuge, puis femme de François DE POLINCHOVE, seigneur de Westoutre, en Flandres.

4^o Anne de Bonnières, mariée à Jean DE GHISELIN, chevalier, seigneur de Bousbeke. Sans hoirs.

Et 5^o Françoise de Bonnières, religieuse aux Annonciades à Béthune.

VI. Jean de Bonnières, qualifié *chevalier du conseil d'Artois, baron d'Auchy et*

seigneur de Dours, dans un acte original du 16 août 1597, fut gouverneur de Lens en 1609, et député du corps de la noblesse des états d'Artois. Il mourut en 1614, ayant épousé Marie DE GOSSON, dame de Mercastel, Rullecourt, Houvigneul et Houvin, dont il avait eu trois enfants, savoir :

1° Charles. Son article suit.

2° Jean de Bonnières, mort sans enfants de sa femme Marie DE MELUN-DE COTTES.

Et 3° Philippe de Bonnières, jésuite, mort en 1630.

VII. Charles de Bonnières, chevalier, baron d'Auchy, seigneur de Dours, Mercastel, etc., capitaine d'une compagnie de cheveu-carabins, gouverneur et capitaine des ville et château de Bapaume, et ambassadeur auprès du roi et de la république de Pologne. Il épousa, en 1616, Ursule DE MANCICIDOR, fille de Jean, conseiller du conseil de guerre de S. M. C., et son secrétaire, et d'Eugénie DE VOGLER, et sœur de Françoise DE MANCICIDOR, femme d'Alexandre DE ROBLES, comte d'Annapes, puis de Claude DE CROY, baron de Clarque. Dont :

1° Jean de Bonnières, baron d'Auchy, mort sans alliance en 1642.

2° Françoise, morte sans alliance.

Et 3° Eugénie, morte jeune.

Branche des Seigneurs et Comtes de Nieurlet.

IX. Dominique-Patrice de Bonnières, second fils de Philippe-Albert, seigneur de Souastre, etc., et de Marie DE BEAUFFORT, mentionnés ci-devant, fut créé *comte de Nieurlet*, terre et seigneurie dans la châtellenie de Cassel, avec union des seigneuries de Gannay, Buisschuere, Sainte-Aldegonde et Griboval, par lettres du roi Charles II du 16 novembre 1669. Il épousa : 1° avec dispenses du pape, Caroline D'ARGENTEAU, sa nièce, fille de Charles, comte d'Argenteau, et d'Antoinette-Caroline DE BONNIÈRES-DE SOUASTRE, mentionnée ci-devant. Elle mourut sans enfants. — 2° Marie-Madeleine LE MESTRE, dite DE LA TOUR, dont il eut Charles-Philippe-Brigitte-Dominique, qui suit.

X. Charles-Philippe-Brigitte-Dominique de Guines, dit de Bonnières, comte de Nieurlet, mort à St-Omer le 1 juillet 1743. Il avait épousé en premières noces, en 1699, Jacqueline-Thérèse DE TRAZEGNIES, veuve d'Ignace DE RUBEMPRÉ, dit le comte d'Aubigny, morte le 19 juin 1735, et fille d'Eugène-François-Charles marquis DE TRAZEGNIES, et de Catherine-Charlotte DE MÉRODE, dame de Villemont, Clermont et Ennersbach ; et en secondes noces, le 11 septembre 1737, Marie-Florence-Françoise DE CORSWAREM,

morte le 27 décembre 1760, fille de Jean-Théodore, comte de Niel (ou Nyle), seigneur de Landelis, Bomérée, etc., colonel d'un régiment de cavalerie au service des États-Généraux des Provinces-Unies, et de Marie-Florence COLOMA, comtesse de Bornhem. Ces deux femmes moururent sans enfants.

La maison DE BONNIÈRES porte pour armes : *vairé d'or et d'azur* (Fig. 369).

Les armes des seigneurs D'AUCHY, de la famille DE BONNIÈRES, étaient : *écartelé; aux 1 et 4 de Bonnières; aux 2 et 3 d'or frêté de gueules, qui est de Neufville* (Fig. 370).

(*Nob.*, pp. 102 et 450; *Suite du Suppl.*, 1661-1686, p. 118; *Vrai Suppl.*, p. 60.)

DE BOOT OU BOODT.

Jean de Boot, secrétaire du roi en ses conseils d'état et privé aux Pays-Bas le 8 décembre 1589, fut honoré de la dignité de chevalier par lettres du 9 décembre 1588. Il portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules à huit besants d'or, posés 3, 2 et 3; au 2 et 3 d'azur à trois fleurs-de-lis, au pied coupé d'argent. Cimier : un chien naissant d'argent, tenant de sa patte dextre un besant, tigé et feuillé d'or* (Fig. 371).

(*Nob.*, p. 79; *Vrai Suppl.*, p. 45; *Nouveau vrai Suppl.*, p. 55; *Mélang. de Généal.*, p. 29.)

DE BOOT.

François de Boot, seigneur de Lisseweghe, créé chevalier par lettres du 29 septembre 1618, portait pour armes : *d'argent au chevron de sable, accompagné de 3 nacelles de même* (Fig. 372). Il fut père de Guillaume de Boot, écuyer, échevin du Franc de Bruges, créé chevalier par lettres du 11 février 1643.

(*Nob.*, pp. 174 et 274; *Vrai Suppl.*, p. 157; *Nouv. vrai Suppl.* p. 100; *Mélang. de Généal.*, p. 90.)

DE BOOT.

Charles-François de Boot, seigneur de Corbeeck-Over Loo, fut créé chevalier par lettres du 5 février 1648. Ses armes étaient : *d'or au cerf élané au naturel, au chef d'azur à 3 étoiles à 6 rais d'or. Cimier : une sirène de carnation, tenant en sa dextre un miroir à l'antique, et se peignant de la sénestre, le tout d'or* (Fig. 373).

(*Nob.*, p. 294; *Vrai Suppl.*, p. 144; *Nouveau vrai Suppl.*, p. 108; *Mélang. de Généal.*, p. 96.)

LA BOQUET.

Antoine la Boquet, écuyer de cuisine de Madame la duchesse de Bourgogne, fut anobli avec son frère Odot, en 1437, moyennant 150 livres.

(*Suppl. au Nob.*, 1420-1555, p. 6.)

DE BORCHGREEF OU BORCHGRAVE.

Théodore de Borchgreef ou de Borchgrave, sergent-major de la ville de Louvain, fut armé chevalier par l'archiduc Albert, le 25 novembre 1599. Il portait pour armes : *d'argent à deux bars adossés de sable* (Fig. 374).

(*Nob.*, p. 116.)

VAN DER BORCHT.

Adrien van der Borcht, seigneur d'Elverdinghe, Waesten et Spière, né à Anvers et domicilié à Cassel, fut anobli avec confirmation d'armes, par lettres du roi Philippe IV du 2 mars 1633, et créé chevalier par autres lettres du 20 février 1650. Ses armes étaient : *d'argent au chevron d'azur, chargé de 3 macles d'or; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et d'azur. Pour cimier : un château d'argent, coulissé d'or* (Fig. 375).

(*Nob.*, p. 248; *Vrai Suppl.*, p. 118; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 920; *Mélang. de Généal.*, p. 85.)

VAN DER BORCHT.

Un François van der Borcht, natif d'Anvers, fut anobli par lettres du roi Charles II du 28 octobre 1693. Il portait pour armes : *d'or à 3 maillets de gueules; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de gueules; cimier : une tour de gueules soutenue d'un cygne d'argent* (Fig. 376).

(*Nob.*, p. 584.)

VAN DER BORCHT. — Voyez HULDENBERGHE.

BORDEY.

Pierre Bordey, seigneur de Saulcy, gouverneur et capitaine de Faucognez en Franche-Comté, fut créé chevalier par lettres du 20 mars 1584.

(*Nob.*, p. 75.)

BORLUUT ou BORLUT.

I. Henri Borluyt, épousa N...., dont il eut Baudouin qui suit.

II. Baudouin Borluyt, épousa, en 1274, Trune VUTBERGE, avec laquelle il gît dans l'église de St-Nicolas à Gand. De ce mariage :

1^o Baudouin, qui suit.

Et 2^o Jean Borlut, capitaine de Flamands en 1302, mort sans enfants en 1314.

III. Baudouin Borlut, eut de sa femme N... RYVISCH les trois enfants qui suivent.

1^o Gérolin. Son article suit.

2^o Baudouin Borlut, épousa : 1^o Isabelle MUYS-CONINCX, fille de Gislebert, et 2^o Agnès VAN PUTTE, fille de Baudouin, mort en 1336. Ses enfants furent :

(Du 1^{er} Lit.)

A. Salomon, aliis Simon, Borlut, qui épousa Marguerite S'RYCKEN. — Leur fils Daniel Borlut épousa N.... D'ISEGHEM, fille de Jean et de Marguerite DE POUQUES, dont il eut Isabelle Borlut, mariée, en 1388, à Gérard DE TOLLENARE.

(Du 2^a Lit.)

B. Pierre Borlut, selon titres de 1352.

C. Folewine Borlut, mariée à Jean DE GAVERE, dit MULAERT, seigneur d'Exaerde.

Et D. Agathe Borlut, mariée à Ragon DE MAYEGHEM.

Et 3^o Juste Borlut, épousa Marguerite N...., 1318, dont il eut les quatre enfants qui suivent.

a. Jean Borlut, dit *de Vos*, épousa Alysse (Alice) SCHOUWERS, 1353. Leurs enfants furent : 1^o Jean Borlut, dit *de Vos*, 1356; — 2^o Baudouin Borlut, dit *de Vos*, 1366; — et 3^o Catherine Borlut, dit *de Vos*.

b. Avezoete Borlut, mariée à Gilles DE RYVISCH, 1319.

c. Alite.

Et d. Marguerite Borlut, mariée, en premières noces, en 1321, à Jean PARYS, et, en secondes noces, à Louis VAN HOUTERE, seigneur de Santberghe.

IV. Gérolin Borlut, mourut le 1 mars 1321, ayant épousé Marguerite S'RYCKEN, fille de Jean, décédée le 16 septembre 1321. Ils furent inhumés, avec épitaphe, devant le maître-autel des Augustins à Gand. Leurs enfants furent :

1^o Jean Borlut, mort en 1374, étant veuf, depuis 1342, de Marguerite

MASCH. Ces époux gisent, avec épitaphe, devant le maître-autel de l'église des Augustins à Gand.

2° Baudouin Borlut, religieux de St-Bavon à Gand, en 1350.

3° Catherine Borlut, mariée à Pierre VAN DEN HEEDE, fils de Jean.

4° Gérolin, qui suit.

Et 5° Marguerite Borlut, femme de Jean RYM, fils de Jean, 1330, enterré à St^e-Claire, lez-Gand.

V. Gérolin Borlut, mort le 23 octobre 1373, fut inhumé aux Augustins à Gand.

Son épouse, Isabelle DE GRUUTERE, fille de Baudouin, lui survécut jusqu'au 4 septembre 1386, et fut enterrée auprès de lui. Leurs enfants furent :

1° Gérolin, qui suit.

Et 2° Henri Borlut, qui épousa, en premières noces, Catherine RYVISCH, et, en secondes noces, Catherine VAN DER BIEST, laquelle convola, en secondes noces, avec Jean VAN DEN STEENE, 1392, ayant eu de son premier mari Gérolin Borlut, époux de N.... VAN DER SCHAEGEN, 1438.

VI. Gérolin Borlut, épousa Marguerite SERSANDERS, fille de Simon et d'Haeyle HAEX. Il mourut en 1407, elle en 1388, et gisent aux Augustins à Gand, laissant les cinq enfants qui suivent.

1° Gérolin Borlut, épousa Marguerite DE VAERNEWYCK, sans génération, 1447.

2° Baudouin Borlut, mort en 1450, ayant épousé Marguerite DE HERSELLE, laquelle lui survécut jusqu'en 1459. Dont :

a. Simon Borlut, mort en 1479, enterré dans l'église de St-Nicolas à Gand, avec son épouse Isabelle DE VAERNEWYCK, fille d'Alexandre, morte en 1485. Leur fille, Jossine Borlut, morte sans alliance le 12 février 1482, laissa une fille bâtarde, nommée Anne, laquelle fut religieuse à Grandmont.

b. Catherine Borlut, mariée à Louis SOETANAYS, avec lequel elle gît à St-Jean.

Et c. Gérolin Borlut, époux de Marguerite SERSANDERS, 1446.

3° Isabelle Borlut, mariée à Louis VYTS, fils de Nicolas.

4° Simon, qui suit.

Et 5° Marguerite Borlut, femme de Jean SERSIMONS, seigneur de Serimons.

VII. Simon Borlut, épousa : 1° Isabelle DE RAVESCHOT, fille de Jean et de Catherine SCAEGHEN, et 2° Barbe VAN DE PERRE, morte en 1466, fille de Jean et de Catherine VAN DER HEYDEN. De ces deux mariages naquirent les cinq enfants qui suivent. — Simon Borlut laissa aussi un fils *bâtard*, nommé Gaspard.

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Simon Borlut, 1444, mort en 1488, fut enterré au Béguinage. Il avait épousé Isabelle DE GRUUTERE, fille de Gislebert.

2^o Isabelle Borlut, dame de Raveschot, mariée à Christophe TRIEST, fils de Josse, et de Marie DE LOVENDEGHEM.

3^o Catherine, morte en 1431.

(Du 2^d Lit.)

4^o Jérôme, qui suit.

Et 5^o Liévin Borlut, mort le 27 janvier 1481, sans postérité de sa femme Jossine D'AILLY. Il gît à Leeuwerghem.

VIII. Jérôme Borlut, mort en 1506, avait épousé Marguerite D'AILLY, laquelle lui survécut jusqu'en 1517. Elle était fille de Jean, seigneur de Formelles, et de Gertrude D'ESTREPY, dame d'Oostkercke. De ce mariage naquirent huit enfants, savoir :

1^o Jérôme, dont l'article suit.

2^o Antoine Borlut.

3^o Simon Borlut, dont l'article suivra après la postérité de son frère Jérôme.

4^o Jean.

5^o Jeanne.

6^o Liévin, dont il sera fait mention après la postérité de ses deux frères Jérôme et Simon.

7^o Gilles Borlut.

Et 8^o Baudouin Borlut, chevalier. seigneur de Schoonberghe, 1477, lequel épousa Marguerite 'T SERCLAES, dit VINCKE. De cette union vinrent quatre enfants, savoir :

A. François Borlut, seigneur de Schoonberghe, allié, en premières noces, à Catherine BACX, 1532, veuve de M^r DE SAEMSLACH, et, en secondes noces, à Wendeline VAN ZYL. Leur fils Baudouin Borlut, seigneur de Schoonberghe, bailli d'Escornaix, mourut sans alliance.

B. Philippe Borlut, chanoine de Liège, mort en Hongrie.

C. Josse Borlut, seigneur de Schoonberghe, dont il fit le retrait, fut pensionnaire de la ville de Gand et mourut en 1578, ayant épousé Adrienne NIEULANDE, laquelle le rendit père des huit enfants qui suivent, savoir :

a. Jacques Borlut, seigneur de Schoonberghe, laissa un fils *bâtard*, nommé Isaac Borluut, et épousa Isabelle BORLUT, fille d'Adrien, laquelle le rendit père : 1^o de Baudouin Borlut, seigneur de Schoonberghe, allié à Jacqueline DE RODOAN, fille du seigneur de Berleghem; — 2^o de Louis Borlut, jésuite, 1612; — 3^o de Jacqueline Borlut, dévote; — et 4^o de Jacques Borlut, chevalier, seigneur de Schoonberghe, allié, en premières noces, à

Caroline SCHYF, dont il eut : Charles Borlut, seigneur de Schoonberghe, époux de Catherine-Thérèse STALINS, — Ferdinande Borlut, — et Isabelle Borluut, femme d'Alexandre BRONSWYCK, seigneur de Terdeck, — et, en secondes noces, à Jeanne-Marie PRÉVOST, dite DE BASSERODE, dont il eut : Adrien Borlut, mort sans postérité, — et Jacqueline Borlut.

b. Adrien Borlut, mort sans génération.

c. Louis Borlut, mort sans génération.

d. Charles Borlut, mort sans génération.

e. Philippe Borlut, roi d'armes.

f. Catherine Borlut, maitresse du grand hôpital.

g. Agnès Borlut, morte dévote.

Et h. Isabelle Borlut, morte à marier le 18 mars 1646.

Et D. Jean Borlut, capitaine de vaisseau en 1560, allié à Jossine DE STAVELE, fille de Jean. Dont Frédéric, mort en 1562; Jean, mort sans génération, et Josse Borlut, qui épousa à son plaisir Catherine LE MEYRE, et en eut Théodore, Jean et Marie Borlut, morte sans alliance.

IX. Jérôme Borlut (fils aîné de Jérôme et de Marguerite D'AILLY, mentionnés ci-devant), épousa, en 1469, Catherine BOULET, fille de Jean et de Marguerite DE MEERE. De ce mariage naquirent neuf enfants, savoir :

1^o Jérôme Borlut, que son épouse Jeanne BEYTS, roturière, rendit père de Catherine Borlut, mariée, en premières noces, à Gisbert TACCOEN DE ZILLEBEKE, et, en secondes noces, à Josse DE QUEVYN, seigneur de Wybrouck, tous deux sans génération, — de Marguerite Borlut, mariée, en premières noces, à Gérard TRIEST, et, en secondes noces, à Daniel DE STOPPELAERE, — et de Jeanne Borlut.

2^o Louis Borlut, mort sans génération.

3^o Antoine Borlut, mort également sans laisser de postérité.

4^o Un autre Antoine Borlut, prêtre.

5^o Baudouin Borlut, augustin.

6^o Jean, dont l'article suit.

7^o Marguerite.

8^o Agnès, religieuse de St^e-Claire.

Et 9^o Catherine Borlut, alliée, en premières noces, à Jean SALLAERT, et, en secondes, à François DE COURTEWILLE.

X. Jean Borlut, seigneur de Volander, épousa Marguerite CABILLAU, fille de Philippe et de Catherine COLYNS. De cette union vinrent :

1^o Jean, mort en célibat.

2^o Philippe Borlut, seigneur de Volander, mort en 1605, ayant épousé : 1^o Marguerite VAN RYNE, 1568, — et 2^o Agnès VAN BRAEKELE, fille de Rasse, 1599. Dont trois enfants, savoir : 1^o Marguerite Borlut, mariée

à Claude DE BRUNE, fils de Jean, — 2° George, — et 3° Josse Borlut.
Ces deux derniers moururent jeunes.

3° Gérard Borlut, moine.

4° Jérôme, également moine.

5° Guillaume, dont l'article suit.

6° François, religieux à S^t-Winoc.

7° Pétronille, religieuse à Nonnen-Bossche.

8° Catherine, religieuse de S^{te}-Claire.

9° Anne, abbesse de Tussenbeke.

10° Marie, morte sans alliance.

Et 11° Jeanne Borlut, mariée : 1° à Jacques GILLEMAN, et 2° à François DE HAVRE, premier conseiller de Flandres.

XI. Guillaume Borlut, épousa Catherine DE ARNEDO, dont il eut quatre enfants qui suivent.

1° Jacques. Son article suit.

2° Catherine, religieuse de S^{te}-Claire.

3° Josse, mort sans postérité.

Et 4° Marie Borlut, mariée à Antoine LE ROY, avocat.

XII. Jacques Borlut, épousa Madeleine VELAERE, dame d'Asschenbourg. De cette alliance naquirent trois enfants, savoir :

1° Philippe, mort en Allemagne.

2° Gérolin, mort enfant.

Et 3° Jean Borlut, dont l'article suit.

XIII. Jean Borlut, seigneur d'Asschenbourg, épousa Madeleine DE DONGELBERGHE, fille de Philippe et de Quintine BORLUT, 1630. Il fut créé chevalier par lettres du 17 juillet 1640. Ses enfants furent :

1° Jacques-Philippe, qui suit.

Et 2° Jeanne-Françoise Borlut, mariée à Henri Borlut, seigneur d'Hoogerwaerde.

XIV. Jacques-Philippe Borlut, seigneur de Noortdonck, épousa Cécile-Angéline de Heylweghen. Leurs enfants furent :

1° Anne-Françoise.

2° Marie-Philippine.

3° Anne-Théodore.

4° Charles-François.

5° Isabelle-Louise.

Et 6° Jean-Philippe Borlut.

IX. Simon Borluut (3^e fils de Jérôme et de Marguerite d'Ailly, cités ci-devant au degré VIII), 1468, épousa Catherine S'JAGERS, fille d'Olivier, enterrée avec son père au Croc de St-Jean, à Gand (aujourd'hui l'église souterraine de la cathédrale de St-Bavon). Ces conjoints eurent cinq enfants, savoir :

1^o Adrien, qui suit.

2^o Philippine Borlut, alliée à Jean DE WALBROUCK.

3^o Jean, mort sans alliance.

4^o Simon, avocat.

Et 5^o Marguerite Borlut, enterrée à St-Nicolas à Gand, avec son époux Guillaume DE HEMBISE, 1550.

X. Adrien Borlut, mort à Paris en 1549, ayant épousé Isabelle SERSANDERS, fille de Jean. Il eut de ce mariage les deux fils qui suivent, et laissa aussi deux *bâtards*, nommés Judith et Hercule Borlut.

1^o Adrien. Son article suit.

Et 2^o François Borlut, épousa Agnès TACCOEN, dite ZILLEBEKE, dont il n'eut pas d'enfants.

XI. Adrien Borlut, mourut en 1578 et gît dans l'église de St-Jacques à Gand, avec sa femme Guillelmine TRIEST, dont il était veuf depuis 1576. Leurs enfants furent :

1^o Philippine Borlut, morte le 10 août 1605, inhumée à Boucle avec son époux Josse BORLUT, chevalier de Jérusalem, décédé le 21 juillet 1591.

2^o Isabelle Borlut, alliée à Jacques BORLUT, seign^r de Schoonberghe, 1585.

Et 3^o Adrienne Borlut, dame de Zillebeke, mariée à Henri DE DONGEL-BELGHE, seigneur de Herlaer, chevalier.

IX. Liévin Borlut (cinquième fils de Jérôme et de Marguerite d'Ailly, mentionnés ci-devant au degré VIII), fut seigneur de Boucle, 1472, et mourut en 1540. Il avait épousé Marguerite DE GORGES, fille de Pierre et de Quintine VAN HOLLE. Dont :

1^o Liévin, qui suit.

Et 2^o Quintine Borlut, laquelle fut mariée à Louis TRIEST, seigneur de Lovendeghem et de Ruddershove, 1579.

X. Liévin Borlut, seigneur de Boucle-St-Denis, dont il fit le retrait, fut chevalier de Jérusalem, 1549. Il épousa Marie DAMMAN, fille de Jean et d'Oncommere DE LA KETHULLE. De ce mariage vinrent trois enfants, savoir :

1^o Louis ou Josse, qui suit.

2^o Liévine Borlut, laquelle fut mariée : 1^o à Henri VAN DER CAMEREN, et 2^o à Pierre DE MOL, seigneur de Hoogevorst, grand-fauconnier du roi Philippe.

Et 3^o Gilles Borlut, chevalier, qui épousa Isabelle S'DOBBELERS, dite DE WAELE, ou, selon d'autres, Isabelle DE WAELE, fille de Louis, seigneur d'Axpoele. De cette union vinrent :

- a. Nicolas Borlut, jésuite.
- b. Philippine Borlut, morte sans alliance.
- c. Quintine Borlut, mariée à Philippe DE DONGELBERGHE.
- d. Jossine, morte sans enfants.
- e. Barbe, morte sans enfants.
- f. Jeanne, morte sans enfants.
- Et g. Isabelle Borlut, morte aussi sans hoirs.

XI. Louis ou Josse Borlut, seigneur de Boucle-St-Denis, chevalier de Jérusalem, mourut en 1597, ayant épousé Philippine Borlut, laquelle lui survécut jusqu'en 1605. Elle était fille d'Adrien, seigneur de Zillebeke. Louis ou Josse Borlut avait eu de sa dite épouse les cinq enfants qui suivent, et il avait en outre une fille *bâtarde*, nommée Catherine Borlut, béguine au grand Béguinage à Gand.

1^o François Borlut mourut sans génération.

2^o Un autre François, qui suit.

3^o Isabelle Borlut mourut sans alliance et fut enterrée à Liège.

4^o Jossine Borlut fut mariée à Adrien PRÉVOST, seigneur d'Enghien.

Et 5^o N.... Borlut, seigneur d'Eenode, ou Eenoide, épousa Jeanne SECLYN, 1602. De cette union vinrent :

A. Caroline Borlut, mariée, en 1645, à Jérôme Borlut, seigneur de Boucle, etc.

B. Philippe Borlut, seigneur d'Hooghstraete, allié, en 1683, à Jeanne SECLYN, fille de Jean et d'Isabelle DE SCHIETERE. Dont postérité.

Et C. François Borlut, seigneur d'Eenode, épousa Valérie-Robertine MAZIN, fille de Victor-Robert, et de Valerie TRIEST. De ces époux vinrent deux enfants, savoir :

a. Robert-Joseph Borluut, seigneur d'Eenoide.

Et b. Florence-Isabelle Borluut, mariée à Philippe-Joachim WYCKHUUSE, seigneur de Fontigny.

XII. François Borlut, seigneur de Boucle, chevalier, épousa, en 1608, Isabelle TRIEST, fille de Josse. Trois enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1^o Henri Borluut, qui suit.

2^o Anne Borlut, mariée à Jean DE GRAS, seigneur de Nokeren.

Et 3^o Jérôme Borlut, seigneur de Boucle, 1647, allié à Caroline BORLUT, fille d'Adrien. De cette union naquit :

Jérôme-Joseph Borlut, né le 19 mars 1654, lequel épousa Marie-Philippe VAN DER GRACHT, chanoinesse d'Andenne, fille de Philippe-Robert, seigneur

de Swyveghem, Liers, Bailliscourt, et de Barbe-Madeleine VAN DER GRACHT, dame de Dadizee. Leurs enfants furent :

a. Guillaume-François-Joseph Borluut, seigneur de Boucle, etc., mort sans alliance.

Et b. Madeleine-Louise Borluut, chanoinesse de Nivelles, 1720, mariée à Albert-Joseph DE DONGELBERGHE, marquis de Resves.

XIII. Henri Borlut, seigneur d'Hoogerwaerde, épousa : 1^o Marie-Anne SANDERS, fille de Jean; — 2^o Jeanne-Françoise Borluut, fille de Jean, seigneur d'Assenborch. De ces deux femmes vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Anne-Géroline Borluut, épouse de François BALLANT, major de cavalerie.

(Du 2^d Lit.)

2^o Henri Borluut, mort en 1741.

3^o Catherine Borluut, morte en 1709.

4^o Ferdinand Borluut, mort en 1713, ayant épousé Anne-Marie DANEELS.

5^o Marie-Anne-Borluut, religieuse à Deynse.

Et 6^o Adrien-Philippe Borluut, seigneur d'Assenburch, allié à Hélène LA ROYE.

La noble et ancienne famille Borluut, de Flandres, porte pour armoiries : *d'azur à trois cerfs courants d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, un cerf, naissant d'or entre un vol d'azur* (Fig. 377).

(Nob., p. 257; *Fragm. généal.*, t. I, p. 240.)

BORREKENS.

Engelbert-Zeger Borrekens, domicilié à Anvers, fut maintenu dans sa noblesse, anobli en tant que besoin serait, créé chevalier du Saint-Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI du 15 octobre 1716, enregistré dans la matricule de l'empire.

Engelbert-Marie-Joseph Borrekens, également natif d'Anvers, obtint confirmation de noblesse et du titre de chevalier avec rétroaction de la susdite date du 15 octobre 1716, par lettres du 10 novembre 1734.

Ses armes étaient : *écartelé; aux 1 et 4 d'azur à trois fleurs-de-lis d'argent; aux 2 et 3 d'or au sanglier rampant de sable, posé sur une terrasse de sinople. L'écu timbré*

d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'azur et d'argent; au-dessus, en cimier, cinq plumes d'autruche, d'argent et d'azur (Fig. 378).

(*Nob.*, pp. 654 et 753; *Vrai Suppl.*, p. 261; *Nouveau vrai Suppl.*, p. 251.)

DE BORSELLI.

Pierre et Augustin de Borselli, frères, furent créés chevaliers par lettres de l'an 1664.

(*Nob.*, p. 456.)

VAN BORSSELEN.

Henri van Borsselen, seigneur de la Vere et de Sandenbourg, gouverneur de Ziericzee, fut armé chevalier par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, à la bataille de Ziericzee, l'an 1425, avec François van Borsselen (dont il sera parlé ci-après), seigneur de Zuylen et de St-Maertensdyck, son cousin, — Jean VAN PRAET, — Jean seigneur d'EGMONT, — et Jean DE HALEWYN.

Ledit Henri van Borsselen fut comte de Grandpré, en Champagne, lieutenant-général du roi de France, au fait de la guerre de la Mer, chevalier de la toison d'or, etc. Il vint, en 1452, secourir le duc de Bourgogne contre les Gantois, avec 3000 combattants, et mourut le 17 février 1470. Sa femme, Jeanne DE HALEWYN, dame de Hemsrode, lui avait donné un fils, nommé Wolfart, qui suit.

Wolfart van Borsselen, le dernier hoir de la première branche de sa famille, comte de Grandpré et de Boucan, en Écosse, seigneur de la Vere, Flessingue, Brouwershaven, Westkapelle, Domburg, etc., est nommé maréchal de France dans un compte de Mathieu Beauvarlet, de l'an 1464, au chapitre des Dons. Il fut fait stadhouder de Hollande en 1477, et chevalier de la toison d'or, à Bruges, en 1478. Il vendit son comté de Grandpré à Louis DE JOYEUSE, seigneur de Bothéon, et mourut à Gand en 1487, ayant été marié deux fois : sa première femme avait été Marie, fille de Jacques I^{er}, roi d'Écosse, et sa seconde Charlotte, fille de Louis DE BOURBON, 1^{er} du nom, comte de Montpensier. Ledit Wolfart van Borsselen portait pour armes : *de sable à la fasce d'argent* (Fig. 379). De ses deux femmes naquirent :

(*Du 1^{er} Lit.*)

1^o Un fils, mort jeune.

2^o Un autre fils, également mort en bas-âge.

(*Du 2^d Lit.*)

3^o Un fils, décédé jeune.

4^o Une fille, mariée à N....

5^o Une fille, mariée à N....

6° Une fille, mariée à N....

Et 7° N.... van Borssele, femme de N....

François van Borselen, armé chevalier à la bataille de Ziericzee, en 1425, avec son cousin Henri van Borssele et autres, comme il a été dit ci-devant, fut fait stadhouder de Hollande en 1428, obtint le titre de comte d'Ostrevant en 1434, et reçut l'ordre de la toison d'or des mains du duc de Bourgogne, au chapitre que ce prince tint à Gand en 1445. Il mourut le 19 novembre 1470, ayant épousé, en 1433, Jacqueline DE BAVIÈRE, comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande, dame de Frise, laquelle mourut sans enfants au château de Teylingen, en Hollande, le jour de St-Denis, en 1436. Ledit François van Borssele avait un *bâtard*, Florent van Borssele, seigneur de Cortgene, de Welle et de Pamele, lequel épousa, en 1478, Barbe DE WASSENAER, fille de Jean, vicomte de Leyde, et de Catherine DE CRAON, sa première femme.

Un Nicolas van Borssele, chevalier, seigneur de Clerverskercke (ou Cleviskercke) et de Sandyck, mort en 1420, avait épousé Anne VAN HEENVLIET (1). De cette union vint :

Jacques van Borssele, seigneur de Cleviskercke, qui épousa Anne RUYCHROCK, dite VAN DE WERVE, laquelle fut sa première femme et le rendit père d'Adrien qui suit.

Adrien van Borssele, chevalier, seigneur de Cleverskercke et de van der Hooghen. Il obtint le 9 mai 1485, des archiducs Maximilien et Philippe, permission de porter le nom de *van der Hooge*, conjointement avec celui de VAN BORSSELE (2). Il portait ses armes comme celles de Wolfard van Borssele, blasonnées ci-devant, mais la fasce accompagnée en chef de trois étoiles d'argent pour brisure.

(Nob., pp. 5 et 12; Suppl. au Nob., 1420-1555, p. 4.)

DU BOSCH.

I. Isembart du Bosch, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, seigneur de Boisdan-nebourg, Martignies, etc., gouverneur de Ponthois, épousa Marguerite DE LA REZ. De ce mariage vinrent :

(1) Ce Nicolas van Borssele était fils de Raes, seigneur de Sandyck, Cleviskercke, chambellan du comte de Hollande, — petit-fils de Nicolas, seigneur desdits lieux et de Bredam, et héraut-d'armes en 1555, — et arrière-petit-fils de Westfard van Borssele, seigneur de la Vere, de Sandenburg, etc.; — ledit Westfard fils de Henri van Borssele, armé chevalier aux Croisades, et de Ada d'EGMONT.

(2) Ledit Adrien van Borssele-van der Hooghen avait épousé Adrienne VAN DER HOOGHEN-DEURE, dame de Spreustein. Leur postérité s'est établie d'abord en Zélande, puis à Bruges.

1^o Pierre du Bosc, chevalier, seigneur de Rebes, etc., qui fut tué à la bataille de St-Denis. Il avait épousé Marie DE LA PORTE, dame de Suses, laquelle portait pour armes : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même* (Fig. 380). Leurs enfants furent :

A. Jeanne du Bosc, mariée à Claude DE LANDRES, chevalier, seigneur de Beaurepaire, décédée sans hoirs.

Et B. Marie du Bosc, femme de Jean DE FOUQUEROLLES, chevalier, seigneur de Cantelou.

2^o Isembart, qui suit.

3^o Jean du Bosc, chevalier, seigneur de Préans, près de Passy, enseigne-colonel de toute l'infanterie française, sous le maréchal de Brissac. Il épousa N.... D'AUMONT, héritière de la maison D'AUSTIGNY, près d'Amiens. Sans hoirs. •

4^o Nicolas du Bosc, seigneur de Préans, dans la forêt de Lyons, mort à marier.

5^o Marie du Bosc, femme de Jean DE LA GARENNE, chevalier, seigneur de St-Vincent, en Normandie, décédé sans enfants.

6^o Marguerite du Bosc, mariée à Louis DE BELLOY, chevalier, seigneur de Landertun, d'Attin, etc.

7^o Jeanne du Bosc, femme de Pierre DE MONCHY, chevalier, seigneur de Camusville.

Et 8^o Louis, dont la postérité suivra après celle de son frère Isembart.

II. Isembart du Bosc, chevalier, seigneur de Boisdannebourg, Tassencourt et Martignies, baron de Lottebarne, gouverneur de la ville d'Ardres et du comté de Guines, maître-d'hôtel du roi très-chrétien. Il épousa, en 1564, Marguerite DU BIEZ, dame de Cauroy, Nielles, Alletun, Smalbrouc, etc. Dix enfants naquirent de cette alliance, savoir :

1^o Gédéon du Bosc, capitaine de cheveu-légers, mort à Ardres en 1574.

2^o Jean, dont l'article suit.

3^o Gabriel du Bosc, capitaine d'infanterie, mort à Bologne en 1577.

4^o Louis, décédé sans alliance.

5^o Claude du Bosc, seigneur de Cauroy, mort à Calais en 1636, ayant épousé N.... DE TIERCELIN, dont il avait eu des enfants.

6^o Guislain du Bosc, baron de Lottebarne, décédé le 10 janvier 1634, enterré à Nielles.

7^o Jacqueline du Bosc, morte le 22 août 1637, ayant été mariée à Antoine DE PIPPEMONT, chevalier, seigneur de Croix, Werchocq, etc.

8^o Anne du Bosc, femme de Samson DE PIPPEMONT, seigneur dudit lieu, etc., mort à Croix le 18 août 1625. Elle lui survécut jusqu'au 10 septembre 1638, et fut inhumée à Isbergue.

9^o Marguerite du Bosc, décédée le 27 février 1633, fut inhumée à

Notre-Dame d'Aire avec son époux Louis DE LA CORNHUSE, chevalier, seigneur de Berquigny, Griffonnerie, etc., mort le 3 novembre 1639.

Et 10° Antoine du Bosc, seigneur de Tassencourt, mort en juin 1653.

III. Jean du Bosc, chevalier, seigneur de Boisdannebourg, Nielles, etc., épousa Jeanne DE BELLOY, fille de Charles et de Jeanne DE HALEWYN. Cinq enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° François du Bosc, seigneur de Boisdannebourg, Nielles, etc., mort en 1645.

2° Marie-Jeanne du Bosc, femme du marquis DE HOUVILLE, comte de Meulx et d'Allinthus, pair et baron de Nielles et Lottebarne, seigneur d'Ainecourt, Canly et des fiefs d'Aumont, maréchal du camp des armées du roi et gouverneur de la ville d'Ardres et du comté de Guines.

3° Marguerite.

4° Madeleine.

Et 5° Charlotte du Bosc, décédée en 1634.

Postérité de Louis du Bosc, huitième enfant d'Isembart et de Marguerite DE LA REZ, mentionnés ci-devant.

II. Louis du Bosc, chevalier, seigneur d'Espines, capitaine de 200 hommes d'infanterie, épousa Louise DE CUGNACE, fille du baron d'Aymonville. Dont six enfants, savoir :

1° Claude, qui suit.

2° Pierre du Bosc, mort au siège de Saint-Jean-d'Angely.

3° Jean du Bosc, tué au siège de Montpellier.

4° Isembart du Bosc, chevalier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem.

5° Antoinette du Bosc, mariée à Jean, chevalier, seigneur DE FAMEÇON.

Et 6° Marie du Bosc, femme de Jean DE MOUY, chevalier, seigneur de Ricbourg.

III. Claude du Bosc, chevalier, seigneur d'Espines, épousa N...., dont il eut les trois enfants qui suivent :

1° Claude du Bosc, chevalier, seigneur d'Espines, capitaine d'infanterie. Il épousa Jeanne DE LA POMMERIE, veuve de Jean DE REMBAUVILLE, seigneur de Bertonsel.

2° Marie du Bosc, ursuline à Gisors, en Normandie.

Et 3° Jean du Bosc.

Les armes de la famille DU BOSCH sont : *de gueules à la croix échiquetée d'argent et de sable de deux tires, cantonnée de quatre lionceaux d'or* (Fig. 381).

(Fragm. généal., t. II, p. 188.)

DU BOSCH.

I. Jean du Bosch épousa Anne VAN DORP, dame de Maesdam, en Hollande. Dont :

II. Philippe du Bosch, seigneur de Maesdam, d'Overham, etc., gentilhomme de la maison de l'archiduc Albert, qui le créa chevalier par lettres du 29 septembre 1618. Il épousa Hélène DE HERTHOGHE, dame d'Erembodeghem, de Welle, d'Yderghem et de Ter-Alphen. De ce mariage vint :

III. Philippe-Jacques du Bosch, seigneur de Meere, d'Overham, d'Erembodeghem et de Ter-Alphen, etc. Le roi Philippe IV, par lettres du 28 avril 1658, érigea la seigneurie de Meere, au pays d'Alost, en baronnie en sa faveur (Voyez la seigneurie DE MEERE). Il épousa Jeanne-Marie VERREYCKEN, fille de Louis-François, chevalier, baron de Bonlez et de Gesves, seigneur de Hamme, Sart-sur-Thyl, Impden et Ruart, du conseil de guerre et audien-cier de S. M. C. aux Pays-Bas, et d'Anne-Marie DE BUSLEYDEN, dame de Doorne. Cette dame ayant survécu à son mari, épousa, en secondes noces, Marie-Jacques-Ignace BLONDEL, baron de Cuinchy, seigneur de Manchicourt, mestre-de-camp de cavalerie, dont elle fut la seconde femme; elle avait eu du premier lit les deux enfants qui suivent.

1° Charles-Philippe. Son article suit.

Et 2° Justine-Louise du Bosch, mariée à Antoine-François D'YEDEGHEM, seigneur de Wastines, de Hembise, de Foulant, etc., fils aîné de Charles-Philippe D'YEDEGHEM, seigneur de Wastines, de Hembise, de Foulant, des Planques, etc., et de Marie-Françoise D'YEDEGHEM-DE WATTOU.

IV. Charles-Philippe du Bosch, baron de Meere, seigneur d'Overham, etc., épousa, en 1674, Marie-Françoise DE LA TORRE, morte le 17 mai 1719, fille de Gabriel DE LA TORRE, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, gouverneur des ville et château de Cambrai, et capitaine-général du Cambrésis, — et d'Agnès DE VALDEZ-DE HERDERSEM. De cette alliance vint :

Marie-Josèphe-Gabrielle-Agnès du Bosch, baronne de Meere, dame d'Overham, d'Erembodeghem, de Ter-Alphen, de Weys et de Ruart. Elle fut mariée à Jean-Baptiste-Bernard BLONDEL, baron de Meere du chef de sa femme, et par acte confirmatif de l'empereur Charles VI du 28 juillet 1717. Il était fils de Jacques-Horace BLONDEL, conseiller et commis des domaines et finances du roi aux Pays-Bas, et d'Isabelle-Françoise LE CLERCQ, dite D'OLMEN, — et petit-fils de Pierre BLONDEL, chevalier, créé premier baron d'Oudenhove-Sainte-Marie, et de Marguerite GRASSIS. — Ledit Jean-Baptiste-Bernard BLONDEL mourut le 11 juillet 1724, laissant de son mariage Marie-Josèphe BLONDEL, baronne de Meere et d'Overham, dame d'Erembodeghem, de Ter-Alphen, Weys et Ruart, morte le 11 avril 1771, étant veuve depuis le 6 décembre 1762 de François-Philippe-Joseph DE VICQ, baron de Cump-

tich, seigneur de Vissenaecken, Meulevelt, etc., né le 2 mars 1696, dont il y eut des enfants. (Voyez les articles BLONDEL, *famille*; et CUMPTICH, *seigneurie*.)

Les armes de DU BOSCH sont : *d'argent à trois tourteaux de gueules* (Fig. 382).

(*Nob.*, p. 174; *Suite au Suppl.*, 1650-1661, p. 217.

DE BOSCHUYSEN.

Selon les mémoires de M. de Geloës, chanoine de S^{te}-Gertrude à Louvain, Guillaume de Boschuyzen, dit de Guines, épousa Isabelle DE NOORDEN, et en eut les quatre enfants qui suivent.

1^o Floris. Son article suit.

2^o Guillaume de Boschuyzen, bailli de Rynlant, 1489, mort en 1518, ayant épousé Isabeau COPPIERS DE CALSLAGE, morte en 1505.

3^o Jacques de Boschuyzen, vivant en 1504, époux d'Alix HERMAN D'OOSTERGEEST.

Et 4^o Willemette ou Vendelmont de Boschuyzen, mariée à André BRONCKHORST, chevalier, seigneur de Straet, etc.

Floris de Boschuyzen, épousa Cornélie VAN DER DUYN ou DUYNEN. Dont :

Guillaume de Boschuyzen, époux de Rodolphine DE BEERWOUTS A ROSMAEL. De ce mariage vinrent Rogier qui suit et Guillaume de Boschuyzen.

Rogier ou Rutgen de Boschuyzen, épousa Isabelle DE HAFTEN. Il gît à Saint-Michel-Gestel. Dont :

Guillaume de Boschuyzen, épousa Gertrude DE BERCKEL, à Dinter, fille de Jean, seigneur de Dinter, et de Gilandina VAN ERP. De ce mariage vint :

Nicolas de Boschuyzen, époux de Marie DE MONINX, fille de Jean, seigneur de Brecht, et de Marie VAN DOORNE. Dont :

Éverard de Boschuyzen, seigneur de Croy, Stiphout, etc., marié, en 1626, avec Wiberte DE LEEFDAEL, à Waeswyck.

Quelques auteurs disent qu'un Floris de Boschuyzen épousa Ursule VROEN, dont il eut Nicolas, qui suit.

Nicolas-Cors de Boschuyzen, seigneur de Wendelmont, épousa Isabelle DE NOORDEN, fille de Maximilien et de Marguerite BLEESWYCK. Leur fille Willemette suit.

Willemette ou Wendelmont de Boschuyzen fut mariée, en premières noces, à Renier DE JONGHE, seigneur de Baartwyck, et, en secondes noces, à André DE BRONCKHORST, chevalier, seigneur de Straet, Schooten, etc., bailli de Briel en 1527, conseiller du conseil de Hollande en 1540; elle était sa veuve en 1554.

La famille DE BOSCHUYSEN porte : *de vair* (Fig. 383).

(*Fragm. généal.*, t. IV, p. 70.)

BOSSCHAERT.

Corneille Bosschaert, né à Anvers, fut anobli par lettres du roi Charles II, données à Madrid le 16 août 1685. Il portait pour armes : *d'or à l'arbre sec de sable, accompagné de trois merlettes de même, 2 en chef et 1 en pointe. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable; cimier : une merlette de sable* (Fig. 384).

(Nob., p. 534.)

Charles-François Bosschaert, domicilié à Anvers, fut anobli par diplôme de l'empereur Charles VI, en date du 8 juillet 1714, enregistré dans la matricule de l'empire. — Sa veuve, Anne-Marie-Catherine VAN DEN BRANDE, obtint confirmation de noblesse, avec rétroaction au dit 8 juillet 1714, des supports avec bannières, une couronne au lieu de bourlet, et le titre de chevalier pour ses deux fils Nicolas et Joseph-Henri Bosschaert, par lettres de l'impératrice-reine, en date du 20 novembre 1756. Ledit Charles-François Bosschaert portait comme ci-dessus, mais *écartelé d'argent à la croix de sable, cantonnée de quatre clefs de gueules*.

(Nob., p. 641; Suite au Suppl., 1686-1762, p. 200; Nouv. vrai Suppl., p. 200; État armor., p. 5.)

Jean-Charles Bosschaert, ancien grand aumônier de la ville d'Anvers, fut anobli par lettres du 7 mai 1729. Il écartelait ses armes comme Charles-François ci-dessus, mais avec cette différence que les quatre clefs étaient de sable sur un champ d'or.

(Nob., p. 727.)

BOSSCHARTS.

George Bosscharts, seigneur de Boom, conseiller et maître-général des monnaies aux Pays-Bas, fut anobli par lettres du 16 décembre 1665, et créé chevalier par autres lettres du 7 octobre 1670, lesquelles lui accordèrent en même temps deux lions pour supports, et une couronne au lieu de bourlet.

Ses armes étaient : *écartelé, aux 1 et 4 d'or à la tour de gueules, surmontée d'une aigle de sable, membrée de gueules; aux 2 et 3 d'azur au lion d'argent, couronné d'or, armé et lampassé de gueules* (Fig. 385).

(Nob., p. 441.)

VAN DEN BOSSCHE.

Raphaël van den Bossche, seigneur de la Vichte, fut créé chevalier par lettres du 18 mars 1634, enregistrées à Lille. Ses armes étaient : *d'or au chevron de sable, accompagné de 3 merlettes de même; cimier : deux brassarts d'argent, enrichis d'or* (Fig. 386).

(Nob., p. 252; Nouv. vrai Suppl., p. 95; Mélang. de Général., p. 84.)

VAN DEN BOSSCHE. — Voyez GOETSBLOETS.

DU BOSQUIEL.

Marguerite VREDIERE, veuve de Jean du Bosquiel, fut anoblie avec sa postérité par lettres de l'an 1459, enregistrées à Lille.

Jacques du Bosquiel, seigneur d'Esclobes, président de la chambre des comptes à Lille, fut anobli sans finances, en considération de ses services, par lettres du 13 juillet 1564, enregistrées en ladite chambre.

Les armes de la famille DU BOSQUIEL sont : *d'azur au canton d'argent; cimier : une licorne issante d'argent* (Fig. 387).

(*Nob.*, pp. 7 et 58; *Nouveau vrai Suppl.*, p. 50; *Mélang. de Généal.*, p. 23.)

BOSSIER (1).

François Bossier, seigneur de Hufferzeele, fut anobli par lettres du 18 mai 1624, enregistrées en la chambre des comptes à Lille.

(*Nob.*, p. 197.)

DU BOST-D'ESCH.

Charles-Bernard du Bost, seigneur d'Esch, en la province de Luxembourg, épousa Marie-Marguerite-Charlotte DE STASSIN, dont il eut Christophe-Charles, qui suit.

Christophe-Charles du Bost, seigneur d'Esch, de Thiaumont, du Pont-d'Oye et autres lieux en la susdite province, fut créé marquis par lettres de l'impératrice-reine du 16 octobre 1748, avec permission d'affecter ce titre sur la terre et seigneurie du Pont-d'Oye, au duché de Luxembourg, érigée en marquisat. Il épousa, le 3 mai 1742, Louise-Thérèse DE LAMBERTYE, chanoinesse de Rémiremont, fille de Nicolas-François marquis DE LAMBERTYE, lieutenant-général des armées de France, capitaine des gardes-du-corps du roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar; et d'Élisabeth DE LIGNEVILLE; — et petite-fille de George DE LAMBERTYE, baron de Cons-la-Grandville, maréchal de Lorraine et de Barrois, conseiller d'état du duc de Lorraine, bailli et gouverneur de Nancy; et de Catherine DE LENONCOURT-DE BLAINVILLE. Dont postérité (Fig. 388).

(*Suite au Suppl.*, 1686-1762, p. 245; *État armorial*, p. 5.)

(1) C'est par erreur que le *Nobiliaire des Pays-Bas*, par DE VEGIANO, écrit ce nom *Cossier*. La même faute se retrouve dans le *Théâtre de la Nobl. de Flandre*, etc., par LE ROUX; mais la *Fl. illust.*, édition de 1713, et les lettres patentes originales de Philippe IV, écrivent *Bossier*. Ces lettres portent la date de 1629 et non 1624.

DE BOUBAIS.

Adolphe de Boubais, seigneur d'Auwaing, en Cambresis, fut armé chevalier à Valenciennes par l'archiduc Albert, le 22 février 1600. Il portait pour armes : *de sinople à la fasce d'argent, chargée de trois merlettes de sable; cimier : une merlette de l'écu entre un vol, dont une partie à dextre est d'argent, et l'autre à sénestre, de sable* (Fig. 389).

(Nob., p. 125; Vrai Suppl., p. 70; Nouv. vrai Suppl., p. 55; Mélang. de Généal., p. 46.)

VAN BOUCHAUT.

François van Bouchaut, avocat au conseil de Flandres, fut anobli avec sa nièce et ses neveux, Jean-Baptiste et Michel-Thomas-Martin van Bouchaut, par lettres du 28 décembre 1737.

Armes : *de gueules à un dextrochère sortant d'une nuée d'argent, mouvant du flanc sénestre de l'écu, la main et le poing de carnation; le bras couvert d'une chemise à manchettes, empoignant trois épis de blé d'or* (Fig. 390).

(Nob., p. 782; Nouv. vrai Suppl., p. 267.)

LE BOUCHEL.

Philippe-Albert le Bouchel, seigneur de Bienne, Happart et Montfait, fut élevé à la dignité de baron, avec faculté d'orner l'écu de ses armes d'une couronne à perles, par lettres du 12 février 1749.

Armes : *d'azur à une croix pattée et alesée d'or, accompagnée de trois besants de même* (Fig. 391).

(Suite au Suppl., 1686-1762, p. 244.)

DE BOUCHOUT OU BOUCKHOUT.

Jean-François-Nicolas de Bouchout, seigneur de Wavre-St^e-Marie, fut créé chevalier par lettres du 14 février 1659. Par autres lettres du roi Charles II, du 10 mai 1676, la seigneurie de Wavre-St^e-Marie fut érigée en baronnie en sa faveur. Il portait : *d'or à un dextrochère mouvant d'une nue au naturel du second parti, vêtu de gueules, la manchette d'argent et la main de carnation, tenant trois plantes de lin avec ses fleurs d'azur au naturel*.

(Nob., pp. 565 et 484; Nouveau vrai Suppl., p. 129.)

LE BOUCQ.

Henri le Boucq, seigneur de Camcouragean, fut créé chevalier par lettres de l'an 1659. Il portait *d'azur à trois ruches d'or* (Fig. 392).

(Nob., p. 575.)

LE BOUCQ.

N.... le Boucq obtint le titre de comte avec décoration d'armes, le 26 novembre 1769. Ses armes étaient : *échiqueté d'azur et d'argent de sept tires* (Fig. 393).

(*État arm.*, p. 6)

BOUDINS.

Bernard-Xavier Boudins, conseiller-pensionnaire de la ville de Bruges, fut anobli par lettres du 21 juillet 1758. Il portait : *d'azur au chevron d'argent, au franc canton d'or chargé d'un lion de sable* (Fig. 394).

(*Suite au Suppl.*, 1686-1762, p. 284; *État arm.*, p. 6.)

DE BOUFFLERS. — Voyez les articles DE MONTMORENCY et DE RYM.

BOUHON.

Nicolas Bouhon, seigneur censal du grand fief de Selles, à Vedrin, au pays de Namur, fut anobli, conjointement avec son frère Lambert Bouhon, échevin de Namur, et sa sœur Marie-Adrienne Bouhon, par lettres du 27 mars 1745. Il portait : *parti d'argent au lion contourné de gueules et d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux fleurs-de-lis de même* (Fig. 395).

(*Suite au Suppl.*, 1686-1762, p. 259; *État arm.*, p. 6.)

BOUILLE.

Maximilien-Henri Bouille, né à Fleurus, au comté de Namur, fut anobli par lettres du 9 juin 1692.

(*Nob.*, p. 572.)

LE BOULANGER.

Jean le Boulanger obtint des supports par lettres de l'an 1679. Il portait : *coupé, d'or à l'aigle naissante de sable, mouvante du coupé, et d'azur à trois besants d'or* (Fig. 396). Quelques-uns croient qu'il descend de Baudouin DE BOULANGER, qui fut anobli en 1440 et portait *d'azur à trois besants d'or, au chef de même à une aigle naissante de sable*.

(*Nob.*, p. 504; *Vrai Suppl.*, p. 195; *Nouveau vrai Suppl.*, p. 169.)

BOULE.

Antoine Boule, seigneur de Farvacq, du Châteler et autres lieux en Hainaut, fut anobli par lettres du 16 février 1729. Ses armes étaient : *d'azur au chevron, accompagné en chef de deux besants, et en pointe d'un lion, le tout d'or* (Fig. 397).

(Nob., p. 726)

BOULENGIER.

Jean Boulengier obtint deux griffons d'or, armés, lampassés et allumés de gueules, pour supports, par lettres du 19 octobre 1679. Il portait : *bandé d'or et d'azur de 4 pièces, au lion d'or, armé et lampassé d'argent, rampant au côté sénestre de l'écu, surmonté d'un timbre d'argent, grillé et liseré d'or, et sommé d'un lion naissant du champ, au bourlet et lambrequins d'or et d'azur* (Fig. 398).

(Nouv. vrai Suppl., dans l'Errata.)

DE BOURBON (Bâtard).

Jacques, bâtard de Jean de Bourbon, comte de Vendôme, seigneur de Bonneval, gouverneur du Valois et du Vendômois, épousa Jeanne, dame DE RUBEMPRÉ, veuve de François, seigneur DE CRÈVECŒUR. De cette alliance vinrent :

1^o Claude de Bourbon, chevalier, seigneur de Ligny, mort en 1595, à l'âge de 80 ans, avait épousé Antoinette DE BOURS, vicomtesse de Lambercourt, dont les armes étaient *de gueules à la croix d'or*. Leur fille, Claudine de Bourbon, dite Vendôme, fut mariée à Jean, sire DE RAMBURE et Dompière, maître des eaux et forêts de Picardie, qui portait : *d'or à 3 fasces de gueules*.

2^o Jean de Bourbon, abbé de Cuisi, près de Laon.

3^o André de Bourbon, seigneur de Rubempré, eut pour femme Anne DE RONCHEROLLES, dont les armes étaient : *d'argent à deux faces de gueules*. De cette union naquit Marguerite de Bourbon, dame de Rubempré, mariée à Jean DE MONCHY, seigneur de Montcavrel, qui portait : *de gueules à 3 maillets d'or*.

Et 4^o Catherine de Bourbon, femme de Jean D'ESTRÉE, seigneur de Walière, dont les armes étaient : *d'argent fretté de sable, au chef d'or à 3 merlettes de sable* (Fig. 399).

Armes : *d'azur à trois fleurs-de-lis d'or, une cotice de gueules brochante sur le tout*. (Fig. 400).

(Fragm., géneal., t. I, p. 58)

DE BOURBON-CONDÉ.

Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé et du Sang, duc du Bourbonnais, pair et grand-maître de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de

ses armées, colonel et mestre-de-camp de deux régiments de son nom, gouverneur de Bourgogne, né à Paris le 9 août 1736. Il épousa, le 3 mai 1753, Godefride-Élisabeth DE ROHAN-SOUBISE, née le 7 octobre 1737, morte dans la nuit du 4 au 5 mars 1760, fille de Charles DE ROHAN, prince de Soubise et d'Espinoy, duc de Rohan-Rohan, pair de France, etc., et de sa première femme Anne-Marie-Louise DE LA TOUR-D'Auvergne (Voyez DE MELUN, *famille*). De cette union vinrent :

1° Louis-Henri-Joseph duc de Bourbon, né le 13 avril 1756, épousa, le 24 avril 1770, Louise-Marie-Thérèse-Mathilde D'ORLÉANS, nommée *Mademoiselle*, née le 9 juillet 1750, fille de Louis-Philippe duc D'ORLÉANS, prince du Sang, premier pair de France, chevalier des ordres du roi et de la toison d'or, colonel et mestre-de-camp de trois régiments de son nom, gouverneur du Dauphiné, et de Louise-Henriette DE BOURBON-CONTI, princesse du Sang. Le contrat avait été signé le 23 avril au soir, dans le cabinet du roi, par Sa Majesté et par la famille royale, et la bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'archevêque de Rheims, grand-aumônier de France, dans la chapelle du château de Versailles.

Et 2° Louise-Adelaïde de Bourbon-Condé, née le 5 octobre 1757.

(*Nob.*, p. 799; *Suppl. au Nob.*, 1420-1535, p. 248.)

DE BOURGEOIS (BOURGOIS).

Charles de Bourgois, seigneur dudit lieu, conseiller du conseil de Brabant, fut créé chevalier par lettres du 15 septembre 1629. Il épousa Adrienne VAN DER NOOT, dont il eut :

Marc-Emmanuel de Bourgois, conseiller du conseil de Brabant, créé chevalier par lettres du 5 juillet 1649.

Armes : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même* (Fig. 401).

(*Nob.*, pp. 237 et 301; *Vrai Suppl.*, p. 107; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 84; *Mélang. de Général.*, p. 76.)

DE BOURGOGNE (Bâtard).

Godefroid de Bourgogne, seigneur d'Amerval, Montrecourt et pair de Cambresis, eut de Jeanne DE CRÉQUY un fils *bâtard* qui suit.

Gédéon *bâtard* de Bourgogne est (d'après Carpentier, p. 1085) la souche de ceux du surnom de Bourgogne qui demeurent à Enghien. Il eut de Jeanne DE MEYERE (*d'argent à trois fascés de sable, au premier canton d'or, à une fleur-de-lis de sable*) (Fig. 402) les bâtards suivants (1) :

(1) CARPENTIER dit qu'il épousa ladite DE MEYERE.

1° Simon. Son article suit.

2° Philippe de Bourgogne, prêtre.

Et 3° Adrien de Bourgogne, mort jeune.

Simon *bâtard* de Bourgogne, épousa Jeanne ROSSEAU. Dont :

1° Nicolas, qui suit.

2° Pierre de Bourgogne, mort sans postérité.

Et 3° Jacques, dont l'article suit après la postérité de son frère.

Nicolas de Bourgogne, qui épousa Anne ROBYNS, dame de Rockelberg. De cette alliance vinrent cinq enfants, savoir :

1° Nicolas de Bourgogne, qui suit.

2° Josse de Bourgogne, haut-bailli du pays et de la baronnie d'Escornaix, qui épousa Marguerite DE BARONAGE.

3° Gilles de Bourgogne, allié à Catherine DU MEYNE, mort sans postérité.

4° N..... de Bourgogne, alliée, en premières noces, à Jacques LE POYRE, licencié ès-droits, par lequel elle fut mère de Marie LE POYRE, femme d'Adrien FIEFVETZ, et d'Anne LE POYRE, aînée, femme de Remacle VAN SCHOONE (*d'argent à 3 treffles de sinople*), conseiller du conseil en Flandre, mort en 1664, fils de Remacle, et de Catherine THYS. D'Adrien FIEFVETZ sont issus Anne-Marie FIEFVETZ, que Jean-Baptiste COOLMAN, son époux, rendit mère de Jean-Baptiste et de Marie-Anne COOLMAN, et Luc-François FIEFVETZ, allié à Lucrèce PUTSEYS.

Et 5° Anne de Bourgogne, épouse de Philippe PETIT, greffier de la ville d'Enghien.

Nicolas de Bourgogne, chevalier, seigneur de Rockelberg et de Miloi, conseiller du conseil de Brabant, épousa : 1° Liévine DE WESEMALE, et 2° N..... laquelle convola, en secondes noces, avec N..... VERBEELLEN, docteur en médecine. Sa première femme le rendit père des quatre enfants qui suivent.

1° Galéas. Son article suit.

2° Josse de Bourgogne.

3° Gilles de Bourgogne.

Et 4° Antoinette de Bourgogne, alliée à Jean MILLOT, dont le fils, Philibert MILLOT, fut héritier des enfants de Galéas de Bourgogne.

Galéas de Bourgogne, avocat au conseil de Brabant, épousa Anne VAN DER REEST, fille de Marc. De cette union vinrent :

1° Marc-Aurèle de Bourgogne, mort sans hoirs.

Et 2° Une fille, morte également sans postérité.

Jacques de Bourgogne (3° fils de Simon *bâtard* de Bourgogne, et de Jeanne ROSSEAU, mentionnés ci-devant) épousa Jeanne CARLIER, et en eut (1) : « Jeanne de Bourgogne, alliée à Mre. Guillaume MOIN ou MON, bourguemestre de la ville

(1) Tout ce qui suit ici, est la copie littérale de ce qui se trouve au bas de la page 154 du tome V des *Fragments généalogiques*, édition de 1860. On remarquera que les filiations y sont fautives.

d'Enghien, lequel épousa Marie NECHELPUT, de laquelle vint Jacques de Bourgogne, échevin d'Enghien, époux de Gertrude VAN DE VYVERE, dont Jacques de Bourgogne, qui épousa Dorothée MOIN, fille de Guillaume, échevin d'Enghien, et de Jeanne de Bourgogne. De ce mariage naquit Charles de Bourgogne, lequel s'allia avec Marie-Louise PERRIN, et en eut : 1^o Louis-Joseph de Bourgogne, official de la chambre des comptes de S. M. Impériale; 2^o Jacques-Joseph de Bourgogne, médecin, que Marie-Josèphe ENGELBEEN, son épouse, rendit père de Michel-Jacques de Bourgogne, encore à marier en 1763, et d'Isabelle-Josèphe de Bourgogne, alliée....; 3^o Joseph-Charles de Bourgogne, chanoine régulier de l'abbaye de Beltingen, mort curé de ladite abbaye, et 4^o Marie-Josèphe de Bourgogne.

(Fragm. généal., t. V, p. 153.)

DE BOURGOGNE.

Charles de Bourgogne, comte de Charolois, né à Dijon le 10 novembre 1433, fut créé chevalier par le duc son père, le jour de son baptême.

(Vrai Suppl., p. 4; Nouv. vrai Suppl., p. 4; Mélang. de Généal., p. 111.)

DE BOURGOGNE (Bâtard).

I. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, eut divers *bâtards*, parmi lesquels les trois qui suivent, savoir :

1^o Antoine, dont l'article suit.

2^o Baudouin, qui forma la branche des DE BOURGOGNE-DE FALLAIS, que nous donnons après la postérité de son frère Antoine.

Et 3^o Corneille de Bourgogne, tué au combat de Rupelmonde.

II. Antoine *bâtard* de Bourgogne, surnommé *le Grand*, fils de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et de son amie Jeanne DE PRESLE, s'acquit une grande réputation par son courage et par ses exploits militaires. Il commença par se distinguer au combat de Rupelmonde, où Corneille fut tué, — se trouva à la bataille de Gavre, en 1453, et fut fait chevalier de la toison d'or en 1456. Étant passé en Afrique avec Baudouin, son frère, il fit lever le siège que les Maures avaient mis devant la ville de Ceuta. A son retour, le duc de Bourgogne, son père, lui donna le comté de la Roche, en Ardenne. — Il se trouva, en 1465, à la bataille de Monthléri, servit depuis au siège et prise de Dinant en 1466, à la bataille de Saint-Trond (de Brusthem) en 1467, et fut premier chambellan de Charles-le-Téméraire et chef de son armée dans ses pays de Bourgogne, en 1475. — Il commanda ensuite l'avant-garde à la bataille de Granson, donnée

contre les Suisses le 2 mars 1476; se signala encore, cette année même, au combat de Morat, et se trouva l'année suivante à la bataille de Nancy, où il demeura prisonnier, et où Charles-le-Téméraire perdit la vie. — Depuis, étant entré au service de Louis XI, roi de France, il en reçut en don les comtés et seigneuries de Grandpré, St^e-Menehould, Passy, Passavant, Château-Thierry et Châtillon-sur-Marne, par lettres du 20 août 1478. Le roi Charles VIII lui accorda des lettres de légitimation au mois de janvier 1485, et le fit chevalier de l'ordre de St-Michel. Enfin, il mourut en 1504, à l'âge de 83 ans, et fut enterré à Tournehem, en Artois. — Il avait épousé, avant 1454, Jeanne DE LA VIEFVILLE, fille unique de Pierre, seigneur de la Viefville, Tournehem, Nedon et Blaisel, vicomte d'Aire, chevalier, conseiller et chambellan de Jean et de Philippe, ducs de Bourgogne, et ambassadeur en Angleterre et en Lombardie, — et d'Isabeau DE PREURE. — De cette alliance vinrent les deux enfants qui suivent. Il eut également un fils bâtard, dont l'article se trouve à la suite de ces enfants.

1^o Philippe de Bourgogne, qui suit.

Et 2^o Jeanne de Bourgogne, morte le 9 février 1511, mariée à Gaspard sire DE CULEMBOURG et de Hooghstraeten. Dont postérité.

Et 3^o Antoine *bâtard* de Bourgogne, estoc de la branche DE BOURGOGNE-DE WACKEN. Voyez ci-après.

III. *Branche* DE BOURGOGNE-DE BEVEREN. Philippe de Bourgogne, seigneur de Beveren et Tournehem, conseiller et chambellan de l'empereur Maximilien I et de Philippe-le-Bel, son fils, amiral de la mer, gouverneur d'Artois et ensuite de Flandres. — Il fut honoré, en 1478, du collier de l'ordre de la toison d'or, et mourut à Bruges le 4 juillet 1498. — Il avait épousé Anne VAN BORSSELEN, laquelle mourut le 8 décembre 1518; elle était fille aînée et principale héritière de Wolfard VAN BORSSELEN, comte de Grandpré, en Champagne, et de Boucan, en Écosse, seigneur de la Vere, Flessingue, Brouwershaven, Westkapelle, Domburg, chevalier de la toison d'or, maréchal de France, et de Charlotte DE BOURBON-MONTPENSIER, sa seconde femme. De ce mariage vinrent :

1^o Adolphe de Bourgogne, qui suit.

2^o Madeleine de Bourgogne, laquelle fut mariée à Josse DE CRUYNINGHEN, seigneur de Voorhoute.

Et 3^o Anne de Bourgogne, mariée à Jean DE BERGHES, seigneur de Walhain. Sans enfants.

IV. Adolphe de Bourgogne, seigneur de Beveren, la Vere, Flessingue, Brouwershaven, Westkapelle, Duyveland, Tournehem, etc., chevalier de la toison d'or, conseiller et chambellan de l'empereur Charles V, et amiral de la mer. Ce seigneur est loué, pour ses bonnes qualités, par le fameux

Érasme, qui lui dédia son livre *de la Vertu*. Il mourut à Beveren, le 7 décembre 1540, et fut inhumé à Zandenbourg, en Zélande. — Sa femme, Anne DE BERGHES, mourut le 15 juin 1541, selon son épitaphe; — elle était fille de Jean, seigneur de Berghes, Walhain, Brecht, Felpes, Glimes, Wavre, Opperbais, etc., chevalier de la toison d'or, et d'Adrienne DE BRIMEU. Ledit Adolphe DE BOURGOGNE portait pour armes : *écartelé; aux 1 et 4 contr'écartelé; aux 1 et 4 d'azur semé de fleurs-de-lis d'or, à la bordure componée d'argent et de gueules, qui est Bourgogne moderne; aux 2 parti, bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules, qui est Bourgogne ancien; et de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules, qui est Brabant; au 3 parti, de Bourgogne ancien, et d'argent au lion de gueules, couronné et armé d'or, la queue fourchue, nouée et passée en sautoir, qui est Limbourg; sur le tout des premier et dernier grands quartiers, d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules, qui est Flandres; aux 2 et 3 grands quartiers d'azur à 3 fleurs-de-lis d'or, au bâton de gueules mis en bande, brisé en chef d'un carreau d'or, chargé d'un dauphin pâmé d'azur, crêté et oreillé d'argent, qui est Bourbon-Montpensier. Sur le tout de grandes écartelures de sable à la fasce d'argent, qui est van Borsselen; supports : deux lions; cimier : une chouette (Fig. 403).*

D'Adolphe de Bourgogne et d'Anne DE BERGHES naquirent six enfants, savoir :

1° Philippe de Bourgogne, mort jeune.

2° Maximilien. Son article suit.

3° Henri de Bourgogne, mort jeune.

4° Anne de Bourgogne, morte le 25 mars 1551. Elle avait été mariée, en premières noces, à Jacques III, comte de Hornes, chevalier de la toison d'or, et, en secondes noces, à Jean DE HENNIN, créé premier comte de Boussu, aussi chevalier de la toison d'or, dont elle a eu des enfants.

5° Antoinette de Bourgogne, mariée à Charles sire DE CROY, duc d'Arschot, prince de Chimay et du S. E., comte de Beaumont, baron de Quiévrain, etc., puis à Jacques D'ANNEUX, seigneur d'Abencourt, de Parfonval et de la Couture, et gouverneur d'Avesnes. Elle mourut le 29 mai 1588, et fut inhumée dans la chapelle des jésuites à Tournai.

Et 6° Jacqueline de Bourgogne, morte en couches en 1556. Elle avait été femme : 1° de Jean DE FLANDRES, seigneur de la Woestyne, mort sans enfants le 10 décembre 1545, fils de Louis DE FLANDRES, seigneur de Praet, de la Woestyne, d'Elverdinghe, de Vlamertinghe, de Spiete et van der Meersch, chevalier de la toison d'or, mort en 1555, et de Jossine VAN PRAET, dame de Moerkercke; — 2° de Jean seigneur DE CRUYNINGHEN, Heenvliet, Haserwoude, Steenkercke, puis de Beveren et Tournehem, mort le 24 avril 1559, enterré à la Vere

Lesdits six enfants eurent un frère bâtard, nommé Philippe, né d'une demoiselle Anne DE RANTER, lequel fut seigneur de Fontaines, et fut légitimé par lettres de l'empereur Charles V, données à Bruxelles en juin 1534. Il épousa Jeanne DE HESDIN, dont il eut six enfants, savoir : 1^o Adolf de Bourgogne, seigneur de Fontaines; — 2^o Jean de Bourgogne; — 3^o Anne de Bourgogne, mariée à Jacques DE SMIDT, seigneur de Beerlandt; — 4^o, 5^o et 6^o trois autres enfants, encore mineurs en 1567 (Voyez le *marquisat DE LA VERE* et la *famille DE NASSAU*).

V. Maximilien de Bourgogne, créé marquis de la Vere (ville et seigneurie en Zélande), avec jonction de Flessingue et autres fiefs et seigneuries, par lettres de l'empereur Charles-Quint de l'an 1555, était seigneur de Beveren, la Vere, Flessingue, Brouwershaven, Westcapelle, Duyveland, Tournehem, Crêvecœur, Arleux, Rumilly et Saint-Souplet, premier noble et représentant la noblesse dans les États de Hollande, châtelain de Cambrai, premier pair du Cambresis, conseiller et chambellan de S. M. I., amiral et capitaine-général de la mer, stadhouder de Hollande, de Zélande et d'Utrecht. Il épousa Louise DE CROY et mourut sans enfants le 1 juin 1558. Cette dame convola, en secondes noces, avec Jean DE BOURGOGNE, seigneur de Fromont et de Han-sur-Sambre; elle était fille de Philippe II, sire DE CROY, créé premier duc d'Arschot, et d'Anne DE Croy, princesse de Chimay, sa première femme.

Branche de Bourgogne-de Fallais.

II. Baudouin *bâtard* de Bourgogne, surnommé de Lille, seigneur de Manilly, un des fils naturels de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, mentionné ci-devant, reçut en don de l'empereur Maximilien I, en 1502, la seigneurie de Fallais. Il mourut en 1508, ayant épousé Marie MANUEL DE LA CERDA, dont il eut quatre enfants, savoir :

1^o Philippe de Bourgogne, seigneur de Fallais, St-Adolfsland et Soutelande, mort sans alliance.

2^o Charles, qui suit.

3^o Maximilien de Bourgogne, abbé de Middelbourg, en Zélande, puis de St-Guislain, en Hainaut, mort en 1534.

Et 4^o Marguerite de Bourgogne, mariée à Philippe DE LANNOY, seigneur de Molembais et de Solre, chevalier de la toison d'or, dont elle fut la première femme.

III. Charles de Bourgogne, premier du nom, seigneur de Bredam, puis de Fallais, après son frère, chambellan de Charles V et de son conseil d'état. Il épousa Marguerite DE WERCHIN, morte en 1558, fille de Nicolas

baron DE WERCHIN, sénéchal du Hainaut, et d'Yolende DE LUXEMBOURG, dame de Roubaix. Huit enfants naquirent de cette alliance, savoir :

1^o Jacques de Bourgogne, seigneur de Bredam et de Fallais. Il épousa :
1^o Yolende DE BREDERODE, morte en 1557, fille de Walrave, seigneur de Brederode, de Vianen et de Ter Ameide, et d'Anne DE NEUENAER, sa seconde femme; et 2^o Isabelle DE ROMMERSWAEL, fille d'Adrien, seigneur de Lodyck, Nieuw-Stryen, Weidene et dans Severghem, et de Jeanne DE GLIMES. Il mourut en 1557, ayant eu de sa première femme deux fils, morts jeunes, et de sa seconde une fille, Isabelle de Bourgogne, morte sans alliance à Cologne.

2^o François de Bourgogne, mort sans postérité.

3^o Jean de Bourgogne, seigneur de Fromont et de Han-sur-Sambre, gouverneur de Namur, conseiller d'état et chef des finances aux Pays-Pas. Il épousa Louise DE CROY-D'ARSHOT, veuve de Maximilien de Bourgogne, marquis de Vere. Du second mariage naquit une fille unique, Anne de Bourgogne, laquelle mourut en bas-âge.

4^o Pierre de Bourgogne, protonotaire apostolique.

5^o Charles, dont l'article suit.

6^o Antoine de Bourgogne, qui forma la *branche des seigneurs de Bredam*, rapportée ci-après.

7^o Françoise de Bourgogne, abbesse de S^{te}-Claire à Lille.

Et 8^o Hélène de Bourgogne, mariée, en 1541, à Adrien DE LILLE, seigneur de Fresnes, Gueulesin, Haucourt, etc.

IV. Charles de Bourgogne, II^e de ce nom, seigneur de Sommelsdyck, mort en 1582, avait épousé Jeanne DE CULEMBOURG, dame de Sevenhuysen et de Segwaert, décédée la même année. Elle était fille puinée de Jean DE CULEMBOURG, chevalier, écoutête d'Utrecht, — et d'Agathe VAN DER COULSTER, dite ALCKEMADE, dame d'Opmeer, de Rynsaterwoude, Soeterwoude, Sevenhuysen, Segwaert, Lier, etc. Dont :

1^o Herman de Bourgogne, dont l'article suivra après la descendance de son frère Jean.

Et 2^o Jean, qui suit.

V. Jean de Bourgogne, seigneur de Fromont, Sevenhuysen et Segwaert, épousa, en premières noces, Catherine D'OYENBRUGGE-DE DURAS, vicomtesse de Looz, dame de Budingen et de Bergilez, veuve de Pierre DE BOURGOGNE, seigneur de Bredam, de Saint-Adolfsland et de Soutelande, — et, en secondes noces, Wilhelmine VAN GENT, veuve de Frédéric DE RENESSE, seigneur de Dorp. Du premier mariage naquirent les six enfants qui suivent.

1^o Charles. Son article suit.

2^o Herman de Bourgogne, seign^r de Segwaert, mort dans la ville d'Hulst.

3° Maximilien de Bourgogne, religieux de l'abbaye de St-Vaast à Arras, nommé abbé par le roi Henri XIII, en 1642, et mort le 11 septembre 1660, à l'âge d'environ 60 ans.

4° Marie de Bourgogne, chanoinesse de Nivelles.

5° Eléonore de Bourgogne, morte sans alliance.

Et 6° Jeanne de Bourgogne, également morte sans alliance.

VI. Charles de Bourgogne, baron de Sevenhuysen, épousa : 1° Ermeline de D'OYENBRUGGE-DE DURAS, chanoinesse de Moustier, morte le 4 avril 1621, fille de Guillaume, baron de Meldert, seigneur de Roost, et d'Anne DE CORSWAREM, de laquelle il n'eut pas d'enfants; et 2° Louise DE ROBLES, fille de Jean, créé premier comte d'Annapes, et de Marie DE LIEDEKERCKE, dame de Wevelghem. De cette seconde alliance vint :

VII. Anne de Bourgogne, fille unique, baronne de Sevenhuysen. Elle fut mariée à Jean DE CORSWAREM, comte de Niel, seigneur de Landelis, dont elle fut la seconde femme.

V. Herman de Bourgogne, fils aîné de Charles et de Jeanne DE CULEMBOURG, dont il a été parlé ci-devant, fut créé comte de Fallais, le 8 février 1614, par les archiducs Albert et Isabelle. Il était alors baron de Fallais, seigneur de Sommelsdyck et St^e-Anneland, en Zélande, gouverneur et capitaine-général de la province du Limbourg. — Il servit, en plusieurs occasions, le roi Philippe II et l'archiduc Albert, et mourut le 16 juin 1626. — Sa femme, Yolande DE LONGUEVAL, était fille de Maximilien DE LONGUEVAL, comte de Bucquoy, seigneur de Vaulx, conseiller d'état d'épée, et chef des finances aux Pays-Bas; et de Marguerite DE LILLE, dame de Fresne, Gueulesin, Haucourt, Ruaucourt, Marets, Bellone et Thimogies. Du dit mariage naquirent sept enfants, savoir :

1° Philippe, jésuite.

2° Félix, également jésuite.

3° Marguerite de Bourgogne, comtesse de Fallais, dame de St^e-Anneland, mariée à Hugues comte DE NOYELLES, maître d'hôtel des archiducs Albert et Isabelle, gouverneur et capitaine-général de la province du Limbourg, conseiller d'état d'épée et chef des finances aux Pays-Bas. Dont postérité.

4° Claire, morte jeune.

5° Isabelle de Bourgogne, mariée à Charles-Emmanuel DE GORREVOD, duc de Pontdevaux, prince du Saint-Empire, marquis de Marnai, chevalier de la toison d'or, du conseil de guerre de S. M. C., gentilhomme de la chambre des archiducs Albert et Isabelle, chef et capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, mestre-de-camp d'un terce de quinze compagnies

d'infanterie wallonne, gouverneur de Limbourg et de Namur, mort le 4 novembre 1625.

6° Hélène, morte jeune.

Et 7° Yolende de Bourgogne, chanoinesse à Mons, décédée en 1630.

Branche de Bourgogne-de Wacken.

III. Antoine de Bourgogne, II^e du nom (bâtard d'Antoine bâtard de Bourgogne, surnommé *le Grand*, seigneur de Beveren, comte de Sainte-Aldegonde, de Grandpré, de Château-Thierry et de la Roche, etc., etc., dont il a été parlé ci-devant au degré II), fut seigneur de Capelle. Il épousa Claire ANDRIES, fille et héritière d'André ANDRIES, seigneur de Wacken, conseiller et receveur-général de Flandres; et d'Agnès DE HAVERSCKERCKE, dame de Catthem. De cette alliance vinrent :

1° Adolphe de Bourgogne, chevalier, seigneur de Wacken, Catthem et Capelle, vice-amiral de la mer, gouverneur de Zélande et grand-bailli de Gand. Il mourut à Middelbourg, le 22 mai 1568, sans enfants de Jacqueline DE BONNIÈRES, fille de Philippe, seigneur d'Auchy, de Dours, du Biez et de la Vichte, premier maréchal héréditaire de Flandres; et de Jacqueline DE THIAN.

2° Antoine. Son article suit.

Et 3° André de Bourgogne.

IV. Antoine de Bourgogne, III^e du nom, chevalier, seigneur de Wacken, Catthem et Capelle, après son frère Adolphe, vice-amiral de la mer et gouverneur de Zélande, fut tué, en 1573, sur la digue, entre Rammekens et Middelbourg, d'un coup de mousquet qui partait d'un bateau. Il avait épousé Anne DE LUMENE, dite MARCKE, fille de Louis, seigneur de Wevelghem, et de Jeanne DE CULEMBOURG. Leurs enfants furent :

1° Antoine, dont l'article suit.

2° Isabelle de Bourgogne, laquelle fut mariée à Jean DE COTTREL, seigneur de Bois-de-Lessines et de Tronchiennes.

3° Anne de Bourgogne, morte le 2 juillet 1561, à l'âge de 12 ans, enterrée à Assenede.

Et 4° Marie de Bourgogne, mariée à Jeoffroy D'ESTE, chevalier, seigneur de Rhéon, Humont, Lussy et Voorde, capitaine, prévôt et gouverneur de Damvilliers, au pays de Luxembourg.

V. Antoine de Bourgogne, IV^e du nom, seigneur de Wacken, vice-amiral de la mer, mort en Espagne, avait épousé Anne DE BONNIÈRES, fille de Jean, seigneur de la Vichte, premier maréchal héréditaire de Flandres, gouverneur et grand-bailli de Tenremonde; et de Jeanne DE BAENST, sa seconde femme. Ces époux eurent, entr'autres enfants, Charles qui suit.

VI. Charles de Bourgogne, seigneur de Wacken, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, grand-bailli de Gand en 1618, capitaine d'une compagnie de lanciers à cheval en 1626, colonel d'un régiment de Wallons de vingt compagnies, et enfin lieutenant-général d'une armée navale à Dunkerque. Il fut créé baron de Wacken, en Flandres, par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 8 février 1614; puis, par autres lettres du 15 août 1626, comte du même lieu. (Voyez la *seigneurie* DE WACKEN.) Il mourut le 28 septembre 1631, ayant épousé : 1^o Marie PARDO, fille de François, seigneur de Fremicourt, Bencourt et Bilandrie; et de Jossine DE LA TORRE; et 2^o, en 1626, Marie-Anne DE BRONHORST. Du second lit vint :

VII. Guillaume-Charles-François de Bourgogne, comte de Wacken, obtint du roi Charles II la permission de porter les armes pleines de Bourgogne brisées en pointe d'or, par lettres du 16 décembre 1665. — Il fut commissaire au renouvellement des magistrats de Flandres, et mourut le 28 octobre 1667. Il avait épousé, par contrat du 12 août 1658, Marie-Anne-Scholastique VAN DEN TYMPEL-DE BRABANT (Voyez ce nom), comtesse de Mulert, de Hautreppe et du Saint-Empire, dame de Horst, St-Peeters-Roye, Lubbeeck, Willebringen et Gageldonck, — fille de Louis-Charles VAN DEN TYMPEL-DE BRABANT et de Guillemine MULERT. Elle se remaria avec Philippe-Antoine-Dominique-François prince DE RUBEMPRÉ et d'Everberghe, chevalier de la toison d'or, dont elle était veuve le 6 juillet 1713. Du premier mariage vinrent :

1^o Charles-François-Louis. Son article suit.

Et 2^o Philippe-François-Joseph de Bourgogne, mort peu après son père.

VIII. Charles-François-Louis de Bourgogne, comte de Wacken, épousa, en premières noces, Marie-Jeanne DE RUBEMPRÉ, chanoinesse de Mons, sœur de son beau-père, et fille de Charles-Philippe DE RUBEMPRÉ, comte de Vertaing, baron d'Everberghe, colonel de cavalerie et grand-veneur de Brabant, — et de Marie dame D'AVERHOULT, de Helfaut et de Winnezele; en secondes noces, Honorine-Marie BETTE, fille d'Ambroise-Augustin-François BETTE, marquis de Lede, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, chambellan de don Juan d'Autriche, — et de Dorothée-Brigitte DE CROY, dame de l'ordre de la croix étoilée et grande-maîtresse de la maison de l'Électrice de Bavière. Il mourut sans enfants, le *dernier mâle de sa maison*, le 16 juillet 1707. Il eut pour héritier de son comté de Wacken son cousin Charles-Donat comte DE HAUDION.

Branche de Bourgogne-de Bredam.

IV. Antoine de Bourgogne (sixième fils de Charles de Bourgogne, 1^{er} du nom, et de Marguerite DE WERCHIN, mentionnés ci-devant à la branche DE

BOURGOGNE-DE FAILLAIS), fut seigneur de Bredam ou Brigdam. Il épousa Michelle DE GAVRE-DE FREZIN, morte le 27 juillet 1611, fille de Louis DE GAVRE, chevalier, seigneur de Frezin, Ollignies et Inchy, et de Jeanne DE RUBEMPRÉ, dame d'Ugies. De cette alliance vinrent les quatre enfants qui suivent.

1° Pierre. Son article suit.

2° Charles de Bourgogne prit le titre de seigneur de Bredam et fut lieutenant de la souveraine cour féodale de Brabant. Il mourut à Bruxelles, le 15 avril 1629, sans alliance.

3° Yolende de Bourgogne fut mariée, le 25 février 1582, à Jérôme D'OYENBRUGGE, comte de Duras, baron de Thyne, seigneur de Gorssem, Nieuwerckercke, Wilre, Rumkelen et St-Hubermont, haut-voué de Conneu, maréchal héréditaire du pays de Liège et du comté de Looz, et souverain drossard du pays de Montenacken, mort en 1639.

Et 4° Jean de Bourgogne, dont la postérité suivra après celle de son frère Pierre.

V. Pierre de Bourgogne, seigneur de Bredam, St-Adolfsland et Soutelande, mourut à St-Trond, le 6 mars 1589, à l'âge de 29 ans. Il avait épousé Catherine D'OYENBRUGGE-DE DURAS, vicomtesse de Looz, dame de Budingen et de Burgille (Bergilers), laquelle convola, en secondes noces, avec Jean DE BOURGOGNE, seigneur de Fromont, Sevenhuysen et Segwaert, et mourut le 6 juin 1605. Cette dame était fille aînée et principale héritière de Jean D'OYENBRUGGE-DE DURAS, seigneur de Budingen, Graesen et Orsmael, et de Jeanne DE MÉRODE, vicomtesse de Looz, dame de Moumale, Herck-St-Lambert, etc. De Pierre de Bourgogne et de Catherine D'OYENBRUGGE-DE DURAS vinrent les quatre enfants qui suivent :

1° Antoine de Bourgogne, seigneur de Fromont, servit dans les armées des Pays-Bas sous l'archiduc Albert et le roi Philippe IV, premièrement en qualité de capitaine d'infanterie, puis de cavalerie. Il mourut sans enfants de Dorothee DE T'SERCLAES, son épouse, fille de Jacques, comte DE T'SERCLAES et du Saint-Empire, seigneur de Tilly, et de Dorothee D'OOSTFRISE. Elle mourut le 27 janvier 1643.

2° Jean de Bourgogne, seigneur de Bergilers, gentilhomme de la chambre de Ferdinand de Bavière, électeur de Cologne et prince de Liège, mourut sans hoirs de son mariage avec Anne DE CELLES, fille de Louis, seigneur de Ville-sur-Lesche, et de Barbe DE MÉRODE.

3° Adrien-Conrad de Bourgogne, seigneur de Bredam, chanoine et pénitencier de l'église cathédrale de Liège, prévôt de l'église collégiale de N.-D. de Maestricht. Il s'est rendu recommandable par son mérite.

Et 4° Jeanne de Bourgogne, vicomtesse de Looz, mariée à Charles DANDELLOT, seigneur de Hoves-lez-Enghien et de l'Esclatières, chevalier

de la cour souveraine de Hainaut, mort le 9 juillet 1652, dont elle a eu des enfants.

V. Jean de Bourgogne, dit Fallais (3^e fils d'Antoine de Bourgogne et de Michelle DE GAVRE, dont il a été parlé ci-devant), fut seigneur de Lizel et gouverneur d'Hérenthals. Il mourut de ses blessures, dans une entreprise en Frise, le 2 mars 1602. Sa femme, Catherine STRICKHAERS, était fille de Nicolas STRICKHAERS, qui portait *d'azur à une fleur-de-lis d'or et deux étoiles de même en chef*, et de Christine BLYLEVE; elle mourut le 15 août 1607, ayant eu les quatre enfants qui suivent.

1^o Jean, récollet à Rome.

2^o Nicolas. Son article suit.

3^o Jeanne-Marie de Bourgogne, mariée à N.... BENTINCK, à Anvers, mort sans hoirs.

Et 4^o Antoine de Bourgogne, mort sans alliance, le 13 août 1650, enterré dans l'église de S^{te}-Catherine à Malines.

VI. Nicolas de Bourgogne, dit Fallais, seigneur de Lizel, capitaine d'infanterie pour le service de S. M. C., mourut de ses blessures reçues au siège de Chainy, en Picardie, le 3 août 1652, et git aux Carmes à Valenciennes. Il avait épousé Jeanne VAN BELLE (Fig. 224), morte en 1645 et enterrée aux Pauvres Claires à Bruges. Elle était fille de Jean et de Claire ROUSSEL. De ce mariage naquirent cinq enfants, savoir :

1^o Charles-Ignace, qui suit.

2^o Marie-Isabelle de Bourgogne, laquelle mourut sans alliance, à l'âge de 26 ans, en 1650. Elle fut enterrée aux Récollets à Nieuport.

3^o Philippe-Thérèse de Bourgogne, qui fut mariée : 1^o à Octavio DE BANCHY, créé chevalier le 15 janvier 1633, capitaine d'une compagnie franche et seigneur de Vyvere, mort sans hoirs, à 70 ans, le 11 décembre 1653, et inhumé à Elverseele, au pays de Waes; — 2^o à Melchior-François VAN DEN BOGAERDE, dit DU VERGER, fils de Jacques et d'Élisabeth DE MEYERE; leur fils Adrien-Barthélémy DU VERGER, dit VAN DEN BOGAERDE, épousa : 1^o Jossine-Marie VAN DEN HECKE, et 2^o Jossine VAN DE VELDE. (Voyez ci-devant page 215, au degré V.)

4^o Angeline-Victoire de Bourgogne, qui fut mariée à Erasme SANDERS, dont les armes étaient *d'or à trois trèfles de sinople* (Fig. 404). Leur fille Thérèse SANDERS fut femme de don Francisco DE ORTEGO, mort adjudant du fort de Dam à Anvers.

Et 5^o Encore une fille.

VII. Charles-Ignace de Bourgogne, dit Fallais, capitaine d'infanterie au service de S. M. C., épousa Jeanne BRUGGEMANS, laquelle portait pour armes : *de gueules à trois paniers d'argent* (Fig. 405). Elle était fille de Liévin

BRUGGEMANS et d'Isabelle PELLEMANS, mourut le 21 octobre 1691 et fut inhumée dans l'église de St-Bavon à Gand. De cette alliance naquirent :

1° Charles-Jean-Albert de Bourgogne, dit Fallais, capitaine de bourgeois à Bruges, mort sans alliance en 1733.

2° Jeanne de Bourgogne, morte sans alliance.

Et 3° Agnès-Louise de Bourgogne, aussi décédée en célibat.

Ce dernier fragment généalogique (commençant par Jean de Bourgogne, époux de Catherine STRICKAERT) est rédigé d'après les *Fragments généalogiques*, t. III, p. 199, où il est dit : « qu'il est dressé sur les mémoires de Charles-Jean-Albert de Bourgogne, mort en 1733, dans lesquels cette branche porte les armes écartelées DE GAVERE, et pour timbre, au lieu d'un oiseau duc d'or, un mortier d'or surmonté d'un lion de gueules, à la queue double passée en sautoir, couronné, armé d'or et lampassé d'azur. » (Fig. 406).

(*Nob.*, pp. 157 et 159; *Suppl. au Nob.*, 1420-1555, p. 268; *Suite au Suppl.*, 1555-1614, pp. 211, 215 et 222; *Suite au Suppl.*, 1630-1661, p. 101; *Mélang. de Généal.*, p. 129; *Fragm. généal.*, t. III, p. 199.)

LE BOURGUIGNON. — Voyez LE WAITTE.

DE LA BOURLOTTE.

Claude de la Bourlotte, seigneur de Topagna, colonel et commandant des troupes wallonnes au service d'Espagne, un des plus grands hommes de guerre du XVI^e siècle, fut anobli sans finances, en considération de ses services, par lettres du 13 juillet 1597, et créé chevalier par d'autres lettres du 9 août suivant. Il était Lorrain de naissance, vaillant soldat, et fut tué, au siège d'Hulst, d'un coup de mousquet, le 24 juillet 1600. L'épithaphe suivante fut mise sur son tombeau, dans l'église de Loupoigne.

« Icy gist noble et illustre seigneur messire Claude de la Bourlotte, seigneur
» de Berlestein, de Boncourt, la Vallée, Loupoigne, Baisy, lequel a esté tuez lez
» Ostende, pour le service de Sa Majesté, le 24 juillet 1600. Prie Dieu pour son
» âme. »

Ledit Claude de la Bourlotte avait épousé Anne d'OYENBRUGGE, fille de Philippe-René et de Louise VAN DER NOOT (Voyez d'OYENBRUGGE, *famille*). Il portait pour armes : d'azur à la fasce d'or, chargée de 3 têtes de léopards de gueules et accompagnée de 3 besants d'or. Cimier : un lion naissant de gueules, tenant de la patte dextre, sur l'épaule, un gonfanon d'azur, la lance d'or. Devise : à tout hazard (Fig. 407).

(*Nob.*, p. 107; *Suite au Suppl.*, 1630-1661, pp. 170 et 171; *Nouveau vrai Suppl.*, p. 47.)

DE BOURNONVILLE.

Eustache comte de Guines eut un second fils, nommé Guillaume, lequel eut en partage la seigneurie de Bournonville, en Boulonnais, dont sa postérité conserva le nom. Ce dernier vivait en 1071 et fut douzième aïeul de Jean, qui suit.

I. Jean de Bournonville, dit Despert, chevalier, sire de Capres, baron de Houlefort, châtelain de Hardeiot, capitaine d'hommes d'armes, louvetier d'Artois, et grand-veneur du Boulonnais, qui mourut en 1515. Sa femme, Hélène SUCQUET, était dame et héritière de Montigny, de Louvain et de Huarquetel, et mourut en 1530. De cette alliance vint :

II. Guy de Bournonville, chevalier, baron de Capres et de Houlefort, gouverneur d'Abbeville et grand-veneur du Boulonnais, mort en 1544. Il avait épousé Anne DE RANCHICOURT, dame dudit lieu et de Hennin-Liétard (Voyez cette seigneurie au tome II). Leur fils Oudart suit.

III. Oudart de Bournonville, chevalier, baron de Capres, de Barlin et de Houlefort, seigneur de Hennin-Liétard et de Ranchicourt, fut gentilhomme de la bouche de S. M. C., chef d'une bande d'hommes d'armes, capitaine d'une compagnie de cheveau-légers, gouverneur de Malines en 1572 et gouverneur de la ville d'Arras. La petite ville et seigneurie de Hennin-Liétard, en Artois, fut unie à la portion de la baillie, et au fief de Gouy-Servien, et érigée en *comté* en sa faveur, par lettres du roi Philippe II du 7 septembre 1579, signées le 19 mai 1582. Il fut ensuite conseiller d'état d'épée et chef des finances des Pays-Bas et mourut le 28 décembre 1585. Sa femme, Marie-Christine D'EGMONT, fut créée *duchesse de Bournonville*, en France, et Grande d'Espagne. Elle était fille de Lamoral comte d'EGMONT, prince de Gavre et de Steenhuysen, chevalier de la toison d'or, — et de Sabine DE BAVIÈRE. Elle convola, en secondes noces, avec Guillaume DE LALAING, comte de Hooghstraeten et de Rennenbourg, — et, en troisièmes noces, le fameux Charles comte DE MANSFELD, prince du Saint-Empire, général de l'armée chrétienne et impériale de Hongrie contre les Turcs, duquel elle mourut veuve en 1622, sans en avoir eu d'enfants. Du premier mariage naquit Alexandre, qui suit.

IV. Alexandre de Bournonville, comte de Hennin-Liétard, créé *Duc et Pair de France*, en 1600, par le roi Henri IV, et chevalier de la toison d'or par Philippe IV, roi d'Espagne. Il fut aussi vicomte de Barliu, baron de Houlefort, seigneur de Capres, Divion et autres lieux, colonel d'un régiment d'infanterie wallonne, gouverneur de Lille, Douai et Orchies. Il mourut à Lyon, le 21 mars 1656, à l'âge de 70 ans, ayant épousé Anne DE MELUN-D'ESPINOY, fille de Pierre DE MELUN, prince d'Espinoy, marquis de Richebourg, baron d'Antoing, de Werchin et autres terres, sénéchal

du Hainaut, gouverneur de Tournai, — et d'Hippolyte DE MONTMORENCY-BOURS, sa seconde femme. Elle mourut le 18 octobre 1666, ayant eu quatre enfants, savoir :

1^o Alexandre-Hippolyte-Balthazar. Son article suit.

2^o Ambroise-François, créé duc de Bournonville et pair de France par le roi Louis XIV en 1652, fut chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche et gouverneur de Paris. Il mourut le 12 septembre 1693, ayant épousé, en 1655, Lucrèce-Françoise DE LA VIEUVILLE, fille de Charles duc DE LA VIEUVILLE, chevalier des ordres du roi, grand-fauconnier de France et surintendant des finances, — et de Marie BOUHIER DE BEAUMARCHAIS. Leur fille unique, Marie-Françoise de Bournonville, fut mariée, le 13 août 1671, à Anne-Jules duc DE NOAILLES, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi, capitaine de la 1^{re} compagnie des gardes du corps, gouverneur et lieutenant-général pour S. M. des comtés de Roussillon, Conflans, Cerdagne, etc., gouverneur des ville et citadelle de Perpignan, mort le 2 octobre 1708, à 59 ans.

3^o Wolfgang-Guillaume de Bournonville, vicomte de Barlin, général-major et gouverneur de Bruxelles, en 1670, épousa Marie-Bonne DE HARCHIES, dame de Sars, en Hainaut, dont il paraît qu'il n'eut pas de postérité.

Et 4^o Jean-François-Benjamin de Bournonville, estoc de la *seconde branche*, que nous donnons ci-après.

V. Alexandre-Hippolyte-Balthazar de Bournonville, né le 5 janvier 1616, comte de Hennin-Liétard, baron de Caumont, seigneur de Themsche, Divion, Maisnil, chambellan de l'empereur, général de bataille des armées de S. M. C., colonel d'un régiment d'infanterie allemande, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes des anciennes bandes d'ordonnance, et gouverneur de Valenciennes. La seigneurie de Buggenhout, en Brabant, fut, sous le nom de Bournonville, érigée en *principauté* en sa faveur, par lettres du roi Philippe IV du 12 juillet 1658. — Il fut depuis gouverneur et capitaine-général de la province d'Artois, grand-bailli du pays de Waes, en 1662, général de l'armée impériale sur le Rhin en 1672, chevalier de la toison d'or en 1673, par le roi Charles II, maréchal de camp-général des armées en 1674, et commandant des armées en Sicile en 1678. — Il fut vice-roi de Catalogne en 1684, et mourut à Pampelune le 20 août 1690, à l'âge de 74 ans, étant vice-roi de Navarre. — Il avait épousé, en 1656, Jeanne-Ernestine-Françoise D'ARENBERG, laquelle mourut en couches le 20 octobre 1663. — Cette dame était fille de Philippe prince D'ARENBERG et du S. E., duc d'Arschot et de Croy, chevalier de la toison d'or, et d'Isabelle-Claire DE BERLAIMONT, comtesse de Lalaing, sa 2^e femme. De cette alliance vinrent quatre enfants, qui suivent.

1^o Alexandre-Albert-François-Barthélémi duc et prince de Bournonville. Son article suit.

2^o Anne-Marie-Françoise de Bournonville, mariée, en 1672, à Philippe-Emmanuel-Ferdinand-François DE CROY, créé premier prince de Solre, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, gouverneur et grand-bailli de Péronne et de Roye, lieutenant-général au pays de Santerre, mort le 22 décembre 1718.

3^o Isabelle-Thérèse de Bournonville, née le 20 mai 1660, chanoinesse de Mons, mariée, en 1678, à Côme-Claude D'ONGNIES, comte de Coupigny, baron de Blaesvelt, seigneur de Pamele, Ledeborg et autres lieux, chevalier de la toison d'or, mestre-de-camp-général des armées du roi Charles II, mort en 1709.

Et 4^o Marie-Françoise de Bournonville, née le 20 septembre 1663, chanoinesse de Maubeuge, femme de Claude DE RICHARDOT, prince de Steenhuysen, comte de Gamarage, baron de Lembeke, seigneur de Gruuthuyse, Herzelles et Ottignies, gentilhomme de la chambre de l'électeur de Bavière, gouverneur des Pays-Bas espagnols, mestre-de-camp d'un régiment d'arquebusiers à cheval, et inspecteur-général de la cavalerie de S. M. C. aux Pays-Bas, mort sans enfants, *le dernier mâle de son nom*, le 13 avril 1701.

VI. Alexandre-Albert-François-Barthélémi, né le 16 avril 1662, duc et prince de Bournonville, comte de Hennin-Liétard, porta longtemps le nom de prince de Bournonville. Il fut enseigne, puis sous-lieutenant des gendarmes de la garde du roi, et maréchal des camps et armées de France. — Il épousa, le 29 avril 1682, Marie-Charlotte-Victoire D'ALBERT, morte le 22 mai 1701, à Paris, fille de Louis-Charles D'ALBERT, duc de Luynes et de Chevreuse, pair et grand-fauconnier de France, chevalier des ordres du roi, — et d'Anne DE ROHAN-MONTBAZON, sa deuxième femme. — Leurs enfants furent :

1^o Philippe-Alexandre, duc et prince de Bournonville. Son article suit.

2^o Angélique-Victoire, princesse de Bournonville, comtesse de Hennin-Liétard, baronne de Caumont, dame de la Broye et de Themsche (Tamise), née le 23 janvier 1686, fut mariée, le 5 janvier 1706, à Jean DE DURFORT, duc de Duras, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur du comté de Bourgogne et des ville et citadelle de Besançon, né le 28 janvier 1684, décédé à Paris le 8 juillet 1770, à l'âge de 87 ans. — Elle fut nommée dame d'honneur de Madame Victoire de France en 1748, et de Mesdames Sophie et Louise en octobre 1750, et mourut à Paris le 30 septembre 1764, âgée de 79 ans.

Et 3^o Victoire-Delphine, mariée, en 1728, à Victor-Alexandre sire et marquis DE MAILLY, né le 10 décembre 1696, brigadier des armées de France en 1734.

VII. Philippe-Alexandre, duc et prince de Bournonville, comte de Hennin-Liétard, mestre-de-camp-lieutenant du régiment de Condé, cavalerie, mort sans hoirs en 1727. Il épousa, le 18 mars 1719, Catherine-Charlotte-Thérèse DE GRAMMONT, laquelle convola, en secondes noces, avec Jacques-Louis DE ROUVROY-S^t-SIMON, duc et pair de France, par démission de son père, dès 1722, et appelé duc de Ruffec, mort sans enfants mâles, le 16 juillet 1746. — Cette dame mourut le 21 mai 1755, âgée de 48 ans. Elle était fille d'Antoine, duc DE GRAMMONT, pair et maréchal de France, mort le 16 septembre 1725, à 53 ans, et de Marie-Christine DE NOAILLES, morte le 14 février 1748, à l'âge de 77 ans.

La famille de DURFORT-DURAS porte pour armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'argent à la bande d'azur, qui est de Durfort; aux 2 et 3 de gueules au lion d'argent, qui est de Lomagne* (Fig. 408).

Le duc et prince Philippe-Alexandre de Bournonville eut ses deux sœurs pour héritières.

Seconde branche.

V. Jean-François-Benjamin de Bournonville, troisième fils d'Alexandre, duc de Bournonville, et d'Anne DE MELUN, mentionnés ci-devant, fut baron de Capres, et connu sous le nom de marquis de Bournonville. Il fut chevalier de l'ordre militaire de S^t-Jacques, lieutenant-général des armées de S. M. C., gouverneur de Lierres, puis grand-bailli et gouverneur d'Audenaerde en 1704. Il mourut à Namur, au commencement du mois d'avril en 1719, âgé de près de cent ans. Il avait épousé en premières noces, en Catalogne, Marie DE PERAPERTUSSA, fille et héritière du vicomte DE JOHE; et en secondes noces Marie-Ferdinande-Thérèse DE SAINTE-ALDEGONDE, fille de François-Lamoral, comte de SAINTE-ALDEGONDE, baron de Noircarmes, vicomte de Wisque et de Zudausque, seigneur de Bugnicourt, Hordain, Gosselies, Tubise et autres terres, et d'Agnès DE DAVRE, dame de Miremont, Onoz, Masy, Bois-Seigneur-Isaac et autres lieux. — De Jean-François-Benjamin de Bournonville et de ses deux femmes vinrent les trois enfants qui suivent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o François-Antoine de Bournonville, marquis de Rupit, épousa Emmanuelle ERIL.

(Du 2^a Lit.)

2^o Wolfgang-Guillaume. Son article suit.

Et 3^o Michel-Joseph, créé duc de Bournonville par Philippe V, roi d'Espagne, chevalier de la toison d'or et de S^t-Janvier, grand d'Espagne

de première classe, gentilhomme de la chambre de S. M. C., en exercice, capitaine-général de ses armées et capitaine de la compagnie flamande des gardes du corps. Il fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire d'Espagne à la cour de Vienne et ensuite ministre plénipotentiaire au congrès de Soissons. Il mourut à Madrid le 2 octobre 1752, à 80 ans.

VI. Wolfgang-Guillaume de Bournonville, baron de Capres, seigneur de Sars, capitaine de cavalerie dans les armées de S. M. C. aux Pays-Bas, obtint en sa faveur l'érection en *marquisat* de sa terre et seigneurie de Sars, par lettres du roi Charles II du 1 septembre 1689. Il était colonel du régiment de Sars, infanterie, en 1705 et 1706, fut depuis général de bataille des armées de l'empereur Charles VI, et colonel-propriétaire d'un régiment d'infanterie à son service. Ce régiment ayant été incorporé, en 1725, dans celui de Los-Rios, il fut nommé la même année gouverneur de Tenremonde, et, en 1728, gouverneur et capitaine-général du duché de Limbourg et pays d'Outre-Meuse. Il mourut fort âgé, le 17 septembre 1754, étant général d'infanterie de l'impératrice-reine, conseiller d'état d'épée au gouvernement des Pays-Bas autrichiens, et chambellan actuel de LL. MM. II. — Le marquis Wolfgang-Guillaume de Bournonville avait épousé, en premières noces, en 1694, Marie-Madeleine DE HAUDION, fille de Nicolas-Philippe, seigneur de Wyneghem, colonel et commandant de la ville de Damme, et d'Anne DE COTTREL; — et, en secondes noces, en 1708, Angélique-Florence d'URSEL, fille de François comte d'URSEL, de Milan, de Seneghem et du Saint-Empire, vicomte de Vive-St-Eloy, baron de Hoboken, seigneur de Hinghene, grand-veneur et haut-forestier de Flandres, colonel et général de bataille au service du roi Charles II, et d'Honorine-Dorothée DE HORNES. Sept enfants naquirent de ces deux mariages, savoir :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Jean-Joseph marquis de Bournonville et de Sars, né en 1701, chambellan actuel de LL. MM. II., général de cavalerie de l'impératrice-reine, conseiller d'état d'épée au gouvernement des Pays-Bas autrichiens et gouverneur de Charleroy, mourut en juin 1768, sans enfants. Il avait épousé, en 1722, Lucie-Thérèse-Antoinette VAN DE VELDE, morte en mars 1762, fille de noble Pierre VAN DE VELDE, mort le 1 juillet 1720, à 62 ans, et de Béatrix-Josèphe DE VILLEGAS, — et petite-fille de David VAN DE VELDE, chevalier, et de Madeleine VAN CORTBEMDE. sa seconde femme.

(Du 2^a Lit.)

2^o François-Albert-Charles de Bournonville, né le 15 février 1710, duc de Bournonville et grand d'Espagne de la 1^e classe, en vertu de l'adoption faite en sa faveur par le duc de Bournonville, son oncle, duquel il a été

l'unique héritier, chevalier de la toison d'or et de Saint-Janvier, lieutenant-général des armées de S. M. C., capitaine de la compagnie flamande des gardes du corps, mourut à Madrid, en octobre 1769, sans enfants. — Il avait épousé, le 5 décembre 1738, Bénédicte-Charlotte d'URSEL, sa cousine-germaine, née le 5 février 1719, morte à Gand le 11 mars 1778, — fille de Conrard-Albert-Charles duc d'URSEL et de Hoboken, grand d'Espagne de la première classe, gouverneur de la province de Namur, et d'Élisabeth-Éléonore-Christine WILD et Rheingrafen, dame de l'ordre de la croix étoilée.

3^o Maximilien-Casimir marquis de Bournonville et de Sars, né le 4 octobre 1713, chambellan actuel de LL. MM. II., général-major des armées de l'impératrice-reine et gouverneur de Charleroy depuis 1768. Il était célibataire en 1779.

4^o Wolfgang-Joseph de Bournonville, né le 30 novembre 1715, fut appelé d'abord comte de Flegnies, puis titré de comte de Bournonville. Il fut lieutenant-général des armées du roi d'Espagne, premier lieutenant de la compagnie flamande des gardes du corps, gouverneur de la province de Guipuscoa, capitaine-général du royaume d'Arragon en avril 1768, grand d'Espagne et capitaine de la compagnie flamande des gardes du corps, en remplacement du duc de Bournonville, son frère.

5^o Anne-Françoise-Albertine de Bournonville, née le 1 janvier 1712, dame chanoinesse de Mons, reçue dame de l'ordre de la croix étoilée, le 3 mai 1769.

6^o Anne-Marie-Charlotte de Bournonville, née le 6 juin 1717, dame chanoinesse de Mons.

Et 7^o Marie-Lydie de Bournonville, née le 10 juillet 1720, mariée, en 1746, à Frédéric-Charles-Philippe, comte du St-E. R. et DE BENTHEIM, colonel au service de France, né le 17 mars 1725, mort sans hoirs le 9 mai 1753. Il était fils d'Herman-Frédéric, comte du St-Empire romain, et de Bentheim, mort en décembre 1731, et d'Éléonore-Bernardine de HESSE-RHEINFELS-WANFRIED.

La famille DE BOURNONVILLE porte pour armoiries : *de sable au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, la queue fourchue et passée en sautoir* (Fig. 409).

(*Nob. des P. B.*, pp. 65, 558 et 557; *Suite au Suppl.*, 1555-1614, p. 23; et *Nouveau vrai Suppl.*, p. 128.)

BOUSCHERON.

Jean Bouscheron, seigneur de Schailmont, Bois et Menage, agent de l'ordre de Malte, à Bruxelles, fut anobli par lettres du 30 octobre 1726.

Ses armes étaient : *de gueules à un canon sur son affût d'or, au chef d'argent chargé de 3 tourteaux d'azur* (Fig. 410).

Nob., p. 714.

DE BOUSIES.

I. Guillaume de Bousies, chevalier, seigneur de Romeries, épousa Guillemette DE HEULE, fille de Rogier-Boutelin, seigneur de Heule, et de Marie DE NEVELE. De cette alliance vinrent :

1^o Eustache, qui suit.

Et 2^o Jacqueline de Bousies, dame de Premesque, femme de Jean, seigneur DE NOUVELLES et de Warigny.

II. Eustache de Bousies, chevalier, seigneur de Vertaing, Romeries, etc., épousa, en 1446, Isabeau DE POLANEN, dite DE LA LECKE, fille de Henri, chevalier, seigneur de Heeswyck, etc., et de Jeanne DE GHISTELLES. Dont cinq enfants, savoir :

1^o Eustache de Bousies, seigneur de Vertaing, Romeries, Felluy, 1454, épousa Jeanne DE MAILLY, fille de Ferry et de Marie DE BRABANT, dite CLIGNET. Leurs enfants furent :

A. Eustache de Bousies, chevalier, seigneur de Vertaing, Felluy ou Felhuy, Gosselies, etc., épousa : 1^o Marie DE HUMIÈRES, et 2^o Jeanne VAN DER EYCKEN, laquelle portait : *d'argent à 3 feuilles de gueules, au chef d'or, à 3 pals de sable* (Fig. 411). Du premier mariage naquit Jeanne de Bousies, héritière de Vertaing, Felluy, Gosselies, etc., morte le 5 juillet 1549, enterrée à Rêves, auprès de son mari Charles DE RUBEMBRÉ, chevalier, vicomte de Montenacken, seigneur de Bièvre, Rêves, etc., mort le 22 avril de la même année. Voyez l'article DE RUBEMPRÉ.

B. Isabeau de Bousies, femme de Jean DE LA HAMAIDE, seigneur de Condé et de Renaix.

Et C. Florence de Bousies, dame de Fremerville, épouse de Jean seigneur DE RIVERY et de Villers.

2^o Jean de Bousies. Son article suit.

3^o Isabelle de Bousies-Vertaing, femme de Jean comte D'OOTINGHEN, seigneur de Condé, 1409.

4^o Jeanne, chanoinesse de Mons, morte en 1522.

Et 5^o Marguerite de Bousies-Vertaing, également chanoinesse de Mons, décédée en 1503.

III. Jean de Bousies, dit Vertaing, *brisa ses armes d'un croissant de sable en abîme*. Sa femme, Isabelle DE MOERKERCKE, fille de Louis, chevalier, est nommée sa veuve dans des actes de 1464 et 1474. De cette union vint :

IV. Eustache de Bousies, seigneur d'Audierbois, *brisait ses armes comme son père*.

Il épousa Barbe LE POYVRE, dont il eut :

1^o Claude qui suit.

Et 2^o Charles, qui fut chanoine de Soignies.

V. Claude de Bousies, seigneur d'Audierbois et d'Escarmaing, 1538, épousa Isabeau DE TRASEGNIES, fille de Trophes et d'Antoinette DE QUAROUBLE. Les cinq enfants qui suivent naquirent de ce mariage, savoir :

1^o Isembart. Son article suit.

2^o Jeanne de Bousies, dame d'Audierbois, 1574, morte en 1621, était veuve, depuis 1617, de Philippe DE HOVES, seigneur d'Estiennes, fils de Jean, seigneur de Hundelghem, et de Marie DE LICQUES, chanoinesse de Maubeuge. Ces époux eurent deux enfants, savoir : *a.* Robert DE HOVES, seigneur de Sole et d'Audierbois, et *b.* Isabeau DE HOVES, mariée : 1^o à Antoine DE MARTIGNY, 2^o à Thomas RUFFIN, et 3^o à Jean DE DAVE.

3^o Robert de Bousies, mort jeune.

4^o Antoinette.

Et 5^o Charlotte de Bousies, femme de don Augustin DE BELLA-BOCCA.

VI. Isembart de Bousies, seigneur d'Escarmaing, Préau, 1574, épousa Marguerite DE BRIART, vicomtesse de Rouveroy et de Fayon, fille d'Antoine et de Claire de Sivry, 1600. Leur fils Jean suit.

VII. Jean de Bousies, vicomte de Rouveroy, seigneur d'Escarmaing, Préau, Fayon, etc., épousa, en premières noces, Marguerite DE BARAU DE MAGNY (ou MAIGNY), dame dudit Magny, Vaulx, Oignon, St-Symphorien, Pont, la Haye et Malprouve (ou Malprovin), fille de François et de Marie DE CROHIN; en secondes noces Anne CABILIAU, veuve de David, seigneur d'ARGENTEAU et de l'Écluse, et fille de François CABILIAU, seigneur de Mullem et d'Audegoede, et d'Agnès DE SAINT-GENOIS, dame de Melle; et, en troisièmes noces, Charlotte-Claudine DE MASSIET, fille de Guibert, chevalier, seigneur de Gruutersaele, gouverneur et grand-bailli de Chimay, et de Mahaud DE LA MARCK-D'ARENBERG. Des premier et troisième mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Philippe. Son article suit.

(Du 3^{me} Lit.)

2^o Jean-Baptiste de Bousies. Il sera mentionné après la postérité de son frère Philippe.

3^o Philibert-Isembart de Bousies, chanoine de Notre-Dame à Cambrai.

4^o Gillebert, mort jeune.

5^o Charlotte.

Et 6^o Dorothée de Bousies.

VIII. Philippe de Bousies, vicomte de Rouveroy, seigneur de Saint-Symphorien, Fayon, Pont, Dudzeele, la Haye, Malprouve, par avis de père et de mère,

en 1655, épousa Élisabeth DE GRASSIS, fille de Basile et d'Ide DE BRUHESE. De cette alliance vinrent :

1° Ferry-Basile. Son article suit.

Et 2° Marie-Marguerite de Bousies, dame de Malprouve, mariée : 1° à Ferry DE WAZIÈRES, seigneur de Rebreviettes ; 2° à Érasme VAN DER DILFT, seigneur de Ten-Broeck, capitaine au régiment de Garcias, au service de S. M. C.

IX. Ferry-Basile de Bousies, vicomte de Rouveroy, seigneur d'Escarmaing, Saint-Symphorien, Fayon, Pont, etc., épousa, le 6 juillet 1660, Marie-Françoise DE ROCCA, fille de Claude et de Louise DE VILLENEUVE. Ils eurent cinq enfants, savoir :

1° Léon-Claude, qui suit.

2° Isabelle-Claire-Victoire de Bousies, mariée, en 1683, à Charles-Ignace-Florent VERREYCKEN, vicomte de Breucq, mort en 1699. Elle lui survécut jusqu'au 11 avril 1752. Dont postérité.

3° Claude-Henri.

4° Philippe, mort jeune.

Et 5° Eustache de Bousies, aussi décédé jeune.

X. Léon-Claude de Bousies, vicomte de Rouveroy, seigneur de St-Symphorien, Fayon, Pont, etc., épousa à Fiert-le Petit, le 9 août 1709, Marie-Anne LE BRUM, née à Maubeuge le 2 octobre 1682, fille de François-Lamoral, seigneur de Fiert-le Petit, et de Françoise-Marie RIVARD DE MARTIGNY. Voyez l'article LE BRUM. Ces époux eurent huit enfants, qui suivent :

1° Charles-Léon-Joseph. Son article suit.

2° Henri-Hyacinthe-Joseph de Bousies, religieux à la noble abbaye de Ste-Gertrude à Louvain, ordre de St-Augustin.

3° Maximilien-Emmanuel-Joseph de Bousies, religieux en la même abbaye.

4° Jean-Louis-Joseph de Bousies, religieux à l'abbaye d'Eename, près d'Audenarde, ordre de St-Benoit.

5° Isembard-Joseph de Bousies, né à Rouveroy, près de Mons, le 7 juillet 1716, prêtre, chanoine de St-Bavon à Gand, en 1759, puis de Ste-Waudru à Mons, en 1759, se retira dans le désert des pères Carmes-déchaussés à Marlaigne, près de Namur.

6° Ferry-François-Alexandre de Bousies, seigneur de Chanvans lez-Gray, épousa, en 1735, Anne-Éléonore DE SOUNIER, dame de Villers-Chemin et d'Estrelle, en Franche-Comté. Ces époux eurent cinq enfants, savoir :

A. Claude-Joseph de Bousies, religieux à l'abbaye de Ste-Claude, en Franche-Comté, où l'on n'était reçu qu'en faisant preuve de huit quartiers de noblesse d'épée, quatre paternels et quatre maternels.

B. Charles-Joseph de Bousies, dit le comte de Rouveroy, capitaine d'une

compagnie de dragons, dans le régiment de mestre-de-camp général, en 1761 et 1763.

C. Alexandre-Eugène de Bousies, dit le chevalier de Bousies, cornette de dragons dans ledit régiment.

D. Anne-Charlotte-Françoise de Bousies, chanoinesse de Montigny, en Franche-Comté.

Et E. Alexandrine-Françoise-Pétronille de Bousies, reçue dame de l'ordre de la croix étoilée le 14 septembre 1770, mariée en 1763, avec François-Bonaventure-Joseph DU MONT, marquis de Gages, par érection du 9 décembre 1758, seigneur de Ghilenghien, de la Puissance, de Salles, Bachant et d'Ausnoit, chambellan actuel de LL. MM. II. depuis 1767, son cousin-germain, fils unique de Charles-Antoine-Joseph DU MONT-DE RAMPÉMONT, titré comte de Gages, baron de la Puissance, seigneur de Ghilenghien, d'Ausnoit, de Bachant, etc., et de Victoire-Isabelle-Josèphe DE BOUSIES, mentionnés ci-après.

7^o Marie-Victoire-Josèphe de Bousies, abbesse de Forets, près de Bruxelles, en 1760.

Et 8^o Victoire-Isabelle-Josèphe de Boisies, mariée à Antoine-Josèphe DU MONT DE RAMPÉMONT, titré comte de Gages, baron de la Puissance, seigneur de Ghilenghien, d'Ausnoit, de Bachant, etc. Voyez l'article du MONT, *famille*.

XI. Charles-Léon-Joseph de Bousies, vicomte de Rouveroy, seign^r de Fayon, etc., député de l'état noble du Hainaut. Il épousa : 1^o N.... D'ESPIENNES, sans enfants; — 2^o, le 26 novembre 1746, Marie-Joséphine-Alexandrine DE CORSWAREM, dame de Houtain-le-Mont, morte le 1 janvier 1757, fille de Joseph seigneur de Faux et de Mozet, grand-veneur de la principauté de Liège et chambellan de l'électeur de Cologne, et de Marie-Barbe DE GLIMES sa seconde femme. — Du second mariage naquirent quatre enfants, savoir :

1^o Ferry-François-Joseph de Bousies, vicomte de Rouveroy, seigneur de Fayon, etc., gentilhomme de la chambre de la noblesse des états du pays et comté de Hainaut.

2^o Charles-Ferdinand-Joseph-Alexandre-Maurice.

3^o Bonaventure-Hyacinthe-Joseph.

Et 4^o Marie-Barbe-Louise-Josèphe de Bousies.

VIII. Jean-Baptiste de Bousies, seigneur d'Escarmaing et de Préau, 1655 (fils aîné de Jean de Bousies, vicomte de Rouveroy, et de sa troisième femme Charlotte-Claudine DE MASSIET, dont il a été parlé ci-devant au degré VII) épousa, en premières noces, Anne DE TRAMECOURT, laquelle mourut sans enfants. Il se remaria, le 8 mars 1666, avec Marie-Michelle D'ESCLAIBES

filles de George, seigneur d'Amerval, et de Marie-Isabelle DE LA HAMAIDE.
De la seconde alliance vinrent :

1^o Lancelot, qui suit.

2^o Marie-Philippine de Bousies, femme de Nicolas-François DE BUIGNIES, seigneur du Petit-Wargny, en Ormigny, et de Willausart, capitaine de cavalerie au service de France. Il était fils de Jean-Charles DE BUIGNIES, seigneur de Willausart, et de Marie-Madeleine DE BRASSART, dame du Petit-Wargny.

IX. Lancelot-Joseph de Bousies, seigneur d'Escarmaing et de Préau, épousa, le 5 septembre 1699, Isabelle-Claire-Émérentiane MAES, fille de François-Hermès, major du régiment d'Arenberg, et d'Antoinette-Claire-Agnès DE BUIGNIES, sœur de Nicolas-François, dont il a été parlé ci-dessus. De ce mariage :

X. Adrien-François-Joseph de Bousies, titré comte de Bousies, seigneur d'Escarmaing, mort le 17 juin 1766, à l'âge de 65 ans. Il avait épousé, le 27 juin 1745, Ernestine-Jeanne-Constance DE CARONDELET-DE POTELLES, cousine-germaine de Marie-Michelle DE CARONDELET-DE POTELLES, née le 20 octobre 1746, reçue chanoinesse à Denain le 25 septembre 1758, et fille de Charles-François-Dominique DE CARONDELET, chevalier, baron de Potelles, et de Marie-Josèphe-Émérentiane DE PRONVILLE. — Dont :

1^o Ferdinand-Joseph-Constant, qui suit.

Et 2^o Nathalie-Josèphe-Alexandrine de Bousies, née le 6 février 1757, mariée à Paris, le 17 juin 1775, à André-Claude PATU, chevalier, seigneur et baron de Mello, seigneur de Cirez-lez-Mello, de Meyelle, de Saint-Vaast, de Cramoisy, etc.

XI. Ferdinand-Joseph-Constant, comte de Bousies-d'Escarmaing, né le 27 février 1748, commença à servir, en 1764, dans la compagnie des chevau-légers de la garde ordinaire du roi très-chrétien, et fut reçu chevalier de Malte le 15 juillet 1771, sur la preuve de ces 8 quartiers : Bousies, — d'Esclaibes, Maes, — Buignies, — et Carondelet, — d'Esclaibes, — Pronville, — et Druhot.

Autre fragment généalogique,

extrait d'une généalogie dressée par Théodore-Augustin Casetta, écuyer, à Bruges. (Ce fragment ne s'accorde nullement avec celui que nous venons de donner.)

Eustache de Bousies, seigneur de Vertaing, Felluy, Gosselies, Rommeries, Hériaumont, etc., mourut en 1464 et fut enterré à Felluy, ainsi que Elsbenne DE POLANEN, dite DE LA LECKE, dame de Gosselies, son épouse, laquelle lui survécut jusqu'en 1484. Elle était fille de Henri, chevalier, seigneur de Heeswyck,

Linter, Asten, Gestel, et maître-d'hôtel du duc Jean de Brabant en 1424; et de Jeanne DE GHISTELLES. Leurs enfants furent :

1^o Eustache, qui suit.

2^o Pierre de Bousies, qui épousa Jeanne DE ROUVEROY.

3^o Jean, qui épousa Isabeau DE MOERKERCKE.

4^o Isabeau, mariée à Arnould DE LA HAMAIDE, chevalier, seigneur de Condé, Renaix, Fresnes, Vignion, Varelle et Neufvemaïson, par traité du 4 janvier 1454.

5^o Jeanne, chanoinesse de Mons en 1521.

6^o Marguerite, chanoinesse du même chapitre.

Et 7^o Antoinette de Bousies, chanoinesse de S^{te}-Gertrude à Nivelles.

Eustache de Bousies, chevalier, seigneur de Vertaing, Feluy, Gosselies, etc., épousa Jeanne DE MAILLY, veuve de Guy, seigneur de Roye et chevalier, et fille de Ferry DE MAILLY, baron de Contay, seigneur de Lorsignol, et de Marie DE BOURBANT. De cette alliance vinrent :

1^o Eustache, dont l'article suit.

Et 2^o Florence, laquelle fut dame de Fremerville, et épouse de Jean, seigneur DE REVERY, Villers, Bretenove, etc., en 1481, capitaine pour le roi de France à Téroüane.

Eustache de Bousies, chevalier, seigneur de Vertaing, Feluy, etc., maréchal de l'armée de l'empereur Charles V, épousa Marie DE HUMIÈRES, fille de Philippe, seigneur dudit lieu, et de Blanche DE FLAVY. Ledit Eustache de Bousies eut, outre une fille née de son dit mariage, un fils et une fille illégitimes, qui suivent.

1^o Jeanne de Bousies, fille légitime, héritière de Vertaing, Feuilly, Gosselies, etc., morte le 5 juillet 1549, inhumée à Rèves, sous une très belle tombe avec 16 quartiers, auprès de son époux Charles DE RUBEMPRÉ, chevalier, vicomte de Montenacken, seigneur de Bièvres, Rèves, etc., dont elle était veuve depuis le 22 avril précédent.

2^o Eustache, bâtard de Bousies, qui suit.

Et 3^o Charlotte, bâtarde de Bousies, femme d'Antoine, bâtard de Maximilien DE WITTHEM, baron de Boutersem, seigneur de Bersele, etc.

Eustache, bâtard de Bousies, épousa Barbe DE NIVELLES, dont il eut :

Claude de Bousies, seigneur de Haudierbois, époux d'Isabeau DE TRASEGNIES, héritière d'Escarmaing, veuve de Charles, bâtard DE RUBEMPRÉ, seigneur de Hauperbois, — et fille de Triolus, bâtard de Jean, seigneur de Trasegnies, et d'Antoinette DE QUAROUBLE, dame d'Escarmaing. De cette alliance vinrent :

1^o Robert de Bousies, mort sans alliance.

2^o Isembart de Bousies, seigneur d'Escarmaing, époux de Marguerite DE BRYART ou BRIATRE, héritière de Rouveroy.

(Voyez la suite au fragment précédent.)

Les armes de la famille DE BOUSIES sont : *d'azur à la croix d'argent* (Fig. 412).

(Suite du Suppl. au Nob. des P.-B., 1650-1661, p. 209. — Fragm. généal., t. III, p. 50, d'après une généalogie signée en 1700 par les héralds-d'armes van den Leene, de Grez, d'Ursel et Beydaels, — et même tome, p. 54, d'après Théodore-Augustin Casetta, écuyer.)

DE BOUSSU.

Jean-François de Boussu, seigneur de Mur, en Escoudain, fut anobli conjointement avec son frère Gilles-Joseph de Boussu, échevin de Mons, par lettres du 30 juillet 1717. Leurs armes étaient : *d'argent à 3 feuilles de céleri de sinople* (Fig. 413).

(Nob., p. 658; Vrai Suppl., p. 218; Nouv. vrai Suppl., p. 211)

DE BOUTECHOUX.

Antoine de Boutechoux, seigneur de Batterans, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe II, du 8 juin 1594. Il portait pour armes : *d'argent à 3 losanges, rangées en fasce de gueules; coupé d'azur à une ombre de soleil d'or, ou plutôt coupé d'argent et d'azur, l'argent chargé de 3 losanges de gueules, et l'azur d'un soleil d'or* (Fig. 414).

BOUTON.

Jacques Bouton, seigneur de Mol, Balen, Desschele, Stalle, Cappelle-op den Bosch et Ramsdonck, fut créé chevalier par lettres du roi Charles II, de l'an 1666. Il fut depuis greffier des états de Brabant et conseiller et avocat fiscal du conseil de Brabant. Il épousa, en premières noces, Marie-Christine VAN DEN EEDE, fille de Henri, conseiller au conseil de Brabant, et de Marie FOXIUS, — et, en secondes noces, par contrat du 12 mai 1666, Marie-Robertine DES POMEREAUX, née le 2 juin 1633, morte le 19 mars 1702, à 68 ans, — fille de Guillaume DES POMEREAUX, bourgmestre d'Anvers en 1665, et de Catherine VAN HOVE. Il n'y eut point d'enfants de ce second mariage, mais du premier naquirent les sept qui suivent :

1^o Jacques-Arnould Bouton, conseiller, receveur-général des états de Brabant au quartier de Louvain, vivant en 1696.

2^o Pierre-François Bouton, capitaine au service d'Espagne en 1676.

3^o Jean-Charles Bouton, jésuite, vivant en 1676.

4^o Agnès Bouton, mariée par contrat du 29 mars 1663, à son cousin Philippe-Vincent FRANCKHEIM, conseiller au conseil de Brabant par patentes du 4 juin 1661. Il était fils de Marcel FRANCKHEIM, docteur en droit civil et en droit canon de l'université de Bâle, chevalier de l'éperon d'or et comte du Sacré Palais Latran, par bref du pape Paul V du 6 février 1619, et conseiller de l'amirauté suprême par patentes de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie du 4 décembre 1631, mort le 7 mai 1644, à 60 ans, et de Marie VAN DEN EEDE, mariée le 10 juin 1626.

5^o Jeanne-Florence Bouton, vivante le 1 juin 1676.

6° Marie-Catherine Bouton, mineure le 1 juin 1676.

Et 7° Isabelle-Dorothée Bouton, aussi mineure le 1 juin 1676.

Armes : *de gueules à la fasce d'or* (Fig. 415).

(*Nob.*, p. 443; *Suite au Suppl.*, 1661-1686, p. 116; *Vrai Suppl.*, p. 183; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 152.)

BOUVET.

Gilles et Charles Bouvet, frères, natifs de S^{te}-Gertrude au pays de Luxembourg, furent anoblis par lettres du 17 mars 1608.

(*Nob.*, p. 149)

BOUWENS (BAUWENS).

Jean-Joseph Bouwens, domicilié à Anvers, fut maintenu dans sa noblesse, anobli de nouveau, si besoin était, et créé chevalier du Saint-Empire, lui et tous ses descendants mâles, par diplôme de l'empereur Charles VI du 21 janvier 1715, enregistré dans la matricule de l'empire.

Ses armes étaient : *d'argent à une tête et col de bœuf de sable, posés de front* (Fig. 416).

(*Nob.*, p. 644)

DE BRABANT.

Antoine de Brabant, domicilié en Hainaut, fut créé chevalier par lettres du roi Charles II du 29 août 1692. Il portait : *d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de deux molettes en chef et d'une croix ancrée en pointe de même; cimier : un cygne issant au naturel* (Fig. 417).

(*Nob.*, p. 572; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 181)

DE BRACLE.

Rasse de Bracle, seigneur du Bois, Autrive, Morsele, etc., épousa Agnès DE CUINGHIEN, *alias* COYEGHEM, dame de Varenbeke et Croix, *dernière de sa famille*. De ce mariage :

Guillaume de Bracle, seigneur de Croix, mort en 1580, qui épousa Catherine VAN DER HOFFSTADT, dame de Mullem et Willecomme. Dont :

George de Bracle, seigneur de Willecomme, Priems, Croix, Varembeke, etc., haut-échevin du pays de Waes. Il eut de sa femme Catherine DE GRUUTERE les trois enfants qui suivent :

1° George de Bracle, seigneur de Willecomme, Priems, etc., créé chevalier par

lettres du roi Philippe IV de l'an 1664, commissaire au renouvellement des magistrats de Flandres, puis 1^{er} échevin de la ville de Gand, mort à marier le 27 septembre 1701, étant *le dernier de sa maison et armes*, avec lesquelles il fut enterré publiquement en l'église de St-Michel à Gand.

2^o Pierre de Bracle, seigneur de Varembeke, haut-échevin du pays de Waes, marié à Marie-Florence DEYNART, mort le 8 novembre 1653, sans enfants.

3^o Jeanne de Bracle, dame de Varembeke, après son frère, alliée, en 1653, à Henri-Florent LAURIN, chevalier, seigneur de la Haye, mort conseiller du grand conseil à Malines le 13 septembre 1677. Dont postérité.

Et 4^o Françoise de Bracle, mariée, en 1643, à Jacques LE PRÉVOST, dit BASSE-RODE, seigneur d'Inghien, mort le 8 décembre 1651. Dont aussi postérité.

Armes : *de gueules à 4 chevrons d'argent; couronne d'or, au lieu de bourlet, lambrequins d'argent et de gueules; et, pour cimier, une chèvre naissante d'argent, colletée de gueules, bordée et annelée d'or* (Fig. 418).

(Nob., p. 436; Vrai Suppl., p. 181; Nouv. vrai Suppl., p. 148.)

B R A E M.

George Braem, fils de Jean, épousa Élisabeth GEERAERTS, et en eut Jean qui suit.

Jean Braem, échevin de la ville de Gand en 1452, épousa Marguerite VAN GELDER. Dont :

Liévin Braem, échevin de la ville de Gand en 1479 et 1482, époux de Catherine FIAELS. De ce mariage naquit :

Pierre Braem, échevin de la keure et des parchons de la ville de Gand, ès années 1499, 1500, 1514, 1517, 1522, 1527, 1530 et 1534, commissaire au renouvellement des lois en 1512, 1516 et 1519; grand doyen des métiers en 1520, et mambour de l'hôpital de Wenemare en 1529. Il eut de sa femme Marie LAEPS les six enfants qui suivent :

1^o Jean Braem, chanoine de S^{te}-Pharaïlde et receveur de l'hôpital de Wenemare en 1529.

2^o Pierre Braem.

3^o Dominique Braem, qui épousa Liévine SANDERS, dont il eut Amelberge Braem, mariée à Josse DE WAESBERGHE, et Claire Braem, alliée à François VAN DER SARE.

4^o Anne Braem, femme de Pierre VERSWALMEN.

5^o Catherine Braem, femme, en premières noces, de Nicolas DE LAMME, et, en secondes noces, de Sébastien DE POTTER.

Et 6^o Claire Braem, mariée à Laurent VAN DER HAGHEN. Dont :

A. Laurent VAN DER HAGHEN.

B. Dominique VAN DER HAGHEN, époux, en premières noces, d'Isabelle DOEDINS, et, en secondes noces, de Catherine HELAUT.

C. Jossine VAN DER HAGHEN, mariée à Guillaume DOEDINS. Ils eurent deux fils, Jean DOEDINS, et Dominique DOEDINS, époux de Catherine DE MOOR.

Et D. Amelberge VAN DER HAGHEN, alliée à Jean DE GROOTE, dont Claire et Pauline DE GROOTE.

(*Fragm. généal.*, t. V, p. 95.)

DE BRAGARDE.

Jean-François de Bragarde, ci-devant procureur-général au pays et duché de Limbourg, fut anobli et obtint une couronne d'or au lieu de bourlet, par lettres du 22 février 1741.

(*Suite au Suppl.*, 1686-1762, p. 204; *État arm.*, p. 6.)

DE BRAINE. — Voyez BRAYNE.

BRAKELMAN.

Michel Brakelman, échevin de la keure de Gand, mourut le 4 septembre 1592. Il avait épousé Walburge DE RUDDERE, laquelle mourut le 12 décembre 1610. De ce mariage :

1° Philippe, qui suit.

2° Marguerite Brakelman, qui fut mariée à Jean DE MAERSCHALCK, fils de Gilles, haut-échevin du pays de Termonde.

3° Walburge Brakelman, qui fut femme de Josse DE VLEESCHAUWER.

Et 4° Isabelle Brakelman, qui fut mariée à d'Albyn DE VILAIN.

Philippe Brakelman épousa Jeanne VAN CRUBEKE. Dont :

Walburge Brakelman, qui fut alliée à Pierre VERBERCHT. Leur fille, Marie-Walburge VERBERCHT, fut femme de Jacques COPPIETERS, avocat à Gand, et mère de Pierre-François COPPIETERS, avocat, lequel épousa Jeanne-Barbe THYERIN.

Armes : *de sable à 3 anilles d'argent* (Fig. 419).

(*Fragm., généal.*, t. III, p. 26)

BRAMÉ.

Alard Bramé fut anobli par lettres de l'an 1665.

(*Nob.*, p. 442.)

DE BRANCAS.

Louis-Antoine de Brancas, duc de Villars, pair de France, comte de Lauraguais et de Maubec, chevalier des ordres du roi et de celui de St-Janvier de Naples, ancien colonel du régiment d'Orléans, infanterie, mort à Paris, le 29 février 1760, à l'âge de 78 ans. Il avait épousé, le 14 décembre 1709, Marie-Angélique FREMYN-DE MORAS, nommée, en 1744, dame d'honneur de Madame la Dauphine. De ce mariage vint :

Louis de Brancas, duc et pair de France, par démission de son père, sous le nom de LAURAGUAIS, chevalier de la toison d'or, lieutenant-général des armées du roi. Il épousa, en premières noces, Adélaïde-Geneviève-Félicité d'O, marquise de Franconville, comtesse de Manicamp, morte à Paris le 26 août 1735, à l'âge de 20 ans. Leur fils aîné Louis-Léon-Félicité suit.

Louis-Léon-Félicité de Brancas, dit le comte de Lauraguais, né le 7 juillet 1733, fut nommé mestre-de-camp-lieutenant du régiment Royal-Roussillon, cavalerie, en 1749. Il épousa à Paris, le 11 janvier 1755, Elisabeth Pauline DE GAND-DE MÉRODE-DE MONTMORENCY, princesse d'Isenghien et de Masmynes, comtesse de Middelbourg, etc., née le 20 août 1737. Cette dame était fille aînée d'Alexandre-Maximilien-Balthazar DE GAND, comte de Middelbourg, maréchal des camps et armées de France, gouverneur de Bouchain, et d'Elisabeth-Pauline DE LA ROCHE-FOUCAULD-ROYE (Voyez l'article DE GAND, dit VILLAIN, *famille*). De cette alliance naquit :

Antoinette-Candide-Pauline de Brancas, née le 24 octobre 1758, mariée à Paris, le 19 janvier 1773, à Louis-Pierre-Engelbert prince héréditaire d'ARENBERG, chambellan de LL. MM. II., né le 3 août 1750, duc d'Arenberg, d'Arschot et de Croy, depuis le 17 août 1778

(*Suite au Suppl., 1555-1614, p. 47.*)

VAN DEN BRANDE.

Jean van den Brande, secrétaire du grand conseil à Malines, et greffier de la cour féodale de la même ville et province, fut anobli par lettres du roi Charles II, datées de Madrid du 6 juillet 1689. Il fut créé chevalier par d'autres lettres du 29 mai 1691, et obtint deux dragons d'or qui vomissent du feu, pour supports, par de nouvelles lettres patentes du 25 octobre 1692.

Ses armes sont : *écartelé, aux 1 et 4 d'or à 3 pals de sable, au chef cousu d'argent, chargé d'une étoile à 6 rais de gueules; aux 2 et 3 parti, au 1^r d'azur à la demi-aigle de l'empire d'or, becquée et membrée de gueules, mouvante de la partition à dextre, — au 2 vairé d'argent et de gueules. — L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus,*

en cimier, une étoile à 6 rais de gueules entre un vol, dont une partie est d'or et l'autre de sable (Fig. 420).

(Nob., p. 556.)

Corneille-Jean-Marie van den Brande, seigneur de Reeth et de Laer, domicilié à Malines, fut maintenu dans sa noblesse, anobli en tant que besoin serait, et créé chevalier du St-Empire, lui et tous ses descendants mâles, par diplôme de l'empereur Charles VI du 31 mai 1717, enregistré dans la matricule de l'empire. Ses armes étaient comme ci-devant.

(Nob., p. 637.)

Voyez aussi à l'article BOSSCHAERT, ci-devant à la page 269.

DE BRANDENBOURG.

Charles baron de Brandenburg, vicomte d'Escley, fut créé chevalier par lettres données à Aranjuez le 23 mars 1596.

Armes : de gueules à l'écusson d'argent; cimier : deux mains de carnation, les manches de gueules (Fig. 421).

(Nob., p. 101; *Mélang. de Généal.*, p. 55.)

DE BRANDT OU PRANT.

Josse de Prant (le *Vrai Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 143, dit qu'il faut lire DE BRANDT) épousa Rostre VAN NIEUWENHUY. Dont :

Josse de Prant, chevalier, premier écuyer et chambellan de l'empereur Maximilien I, acquit de Jean VAN DER BRUGGHEN la seigneurie de Blaesvelt, en Brabant (Voir BLAESVELT, *seigneurie*, au tome II). Il eut de son mariage avec Anne VAN DEN BRANDE, morte en 1506, entr'autres enfants, Adolphe, qui suit.

Adolphe de Prant, seigneur de Blaesvelt, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, échanson de l'empereur Charles-Quint, et gouverneur d'Aire. Il épousa Marguerite DE S^{te}-ALDEGONDE, fille de Nicolas, seigneur de Noircarmes, et d'Honorine DE MONTMORENCY. De cette alliance naquit :

Hugues de Prant ou Brandt, seigneur de Blaesvelt, allié à Claire D'AFFAYTAT-DE GHISTELLES, morte le 1 novembre 1627. Dont :

Côme de Prant, bourgmestre de Malines, créé baron de Blaesvelt, par lettres du roi Philippe IV du 1 avril 1647. Il mourut sans postérité, le 16 mai 1650, et sa veuve, Marguerite VAN HORNE, décéda le 22 septembre 1668. — Il avait donné, le 12 mai 1650, la baronnie de Blaesvelt, en dot, à Agnès-Bernardine DE

MONTMORENCY-CRESSI, sa nièce à la mode de Bretagne, qui épousait Balthazar-Guillaume d'ONGNIES, comte de Coupigny (Voyez t. II, l'article COUPIGNY, comté).

Armes de DE BRANDT ou PRANT : *d'argent, aliis d'or, à 3 chicots de sable, brûlants d'or, en forme de flambeaux, issant en pal, bande et barre, d'une montagne à 3 coupeaux de sinople; cimier : les 3 chicots de l'écu issant d'une montagne* (Fig. 422).

(Nob., p. 290; Vrai Suppl., p. 145; Nouveau vrai Suppl., p. 105.)

BRANDT.

Guillaume Brandt, écoutête de Lierres, fut créé chevalier par lettres patentes du 9 décembre 1588. Il portait : *écartelé; aux 1 et 4 de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules; aux 2 et 3 d'azur semé de fleurs-de-lis d'or (aliis d'argent); sur le tout d'or (aliis d'argent) au lion de gueules* (Fig. 423).

Jean dit Brant, sire d'Ayseaux, fils naturel de Jean III, duc de Lothier et de Brabant, fut le 6^e aïeul de Louis qui suit.

Louis Brant, seigneur de Dorines, épousa Catherine DE WAHA. Dont :

Olivier-François Brant, seigneur de Dorines, lieutenant-colonel réformé au service du roi d'Espagne, fut condamné au conseil de Namur, le 3 octobre 1653, de briser ses armes de Brabant, qu'il portait pleines et sans brisure, d'une note remarquable de bâtardise; et ayant depuis lors exhibé et fait conster que ses ancêtres ont toujours porté *un écu de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules, à la cotice d'argent, chargée de trois lionceaux de gueules, brochante sur le tout*, il obtint la permission de pouvoir porter les mêmes armes, par acte dépêché au conseil privé à Bruxelles, le 10 avril 1656.

(Nob., pp. 79 et 542; Nouv. vrai Suppl., p. 55; Mélang. de Généal., p. 28.)

BRANDT ou BRANT.

Jean Brandt ou Brant, greffier de la ville de St-Omer, fut anobli par lettres du roi Philippe II du 7 février 1587, enregistrées à Lille. Il portait : *d'azur à trois flammes d'or, ombrées de gueules. Cimier : un chien assis d'argent* (Fig. 424).

(Nob., p. 76; Vrai Suppl. p. 42; Nouveau vrai Suppl., p. 51.)

A la même famille appartenait Jean Brant, écuyer, qui épousa Marie LE NORT, et en eut Jean, qui suit.

Jean Brant, seigneur de Courcelles, épousa Jeanne DE PLOYART. Dont :

Charles Brant, seigneur de Tilly et de Courcelles, qui eut de sa femme, Jeanne CASTELAIN, Marie-Jeanne, qui suit.

Marie-Jeanne Brant, dame de Petigny, morte en 1705, fut mariée, en 1652, à Édouard DE FLECHIN, seigneur de Mamin, mestre-de-camp de cavalerie.

(Fragm. généal., t. I, p. 155.)

DE BRAY.

Philippe-Joseph de Bray, avocat au conseil de Hainaut, obtint confirmation de noblesse, avec rétroaction, au 5 février 1725, par lettres du 23 avril 1735. Ses armes sont : *de sable au chef émanché d'or de 3 pièces* (Fig. 426).

(Nob., p. 763.)

DE BRAYNE ou BRAINE.

Jean-Baptiste de Brayne, domicilié en Hainaut, fut anobli par diplôme de l'empereur Charles VI du 19 avril 1715, enregistré dans la matricule de l'empire. Ses armes étaient : *d'azur à un compas d'argent, accompagné de 3 étoiles à 6 rais de même*. Cimier : *une étoile de l'écu* (Fig. 426).

(Nob., p. 644; Vrai Suppl., p. 213; Nouv. vrai Suppl., p. 202.)

D'BRÉAU.

Étienne d'Bréau fut anobli par lettres du 3 février 1653.

(Nob., p. 524.)

VAN BRECHT.

Godefroid van Brecht, chevalier, épousa Aleyde DE GESTEL, fille de Jean, chevalier, seigneur de Gestel, en Brabant. De ce mariage :

Jean van Brecht, chevalier, époux de Marguerite dame DE DIEGHEM. Dont :

Godefroid van Brecht, seigneur de Dieghem, allié à Hadwige VAN DEN WYNGAERDE. De cette union vint :

Jean van Brecht, seigneur de Dieghem, échevin de Bruxelles en 1460, époux de Thierrette DE LOUWE, dite DE MONTFORT, fille de Godefroid et de Marguerite DE STAKENBORCH A VEENHUYSE. Dont :

Gosuin van Brecht, qui épousa Isabeau DE WYTFLIET, dame de Haeghoort, dont il eut Jean, qui suit.

Jean van Brecht, chevalier, seigneur de Haeghoort, chef écoutête de la ville et mairie de Bois-le-Duc. Sa femme, Isabeau VAN HUNNENBERGH, le rendit père de Jean, dont l'article suit.

Jean van Brecht, second bourgmestre d'Anvers en 1602, fut armé chevalier par l'archiduc Albert, à la joyeuse entrée de ce prince en la ville d'Anvers, le 12 décembre 1599. Il épousa Anne PEETERS, dite VRANCX, veuve sans enfants de Charles DE RENIALME, et fille de Jean PEETERS, seigneur de Vossemaer et Bautershem, lieutenant de la cour féodale de la ville et province de Malines, et d'Isabelle DE CORDES. Cette dame mourut en 1603, laissant un fils et une fille, savoir :

1^o Edouard van Brecht, mort sans hoirs.

Et 2^o Anne van Brecht, femme de Philippe SCHOYTE, duquel elle eut :

A. Marie-Anne SCHOYTE.

B. Philippe.

C. Marguerite.

D. Guillaume.

Et E. Maximilien SCHOYTE.

Armes : de Brabant brisé d'une bande échiquetée d'argent et de gueules de 2 tires sur le tout (Fig. 427).

(Nob. p. 118; Vrai Suppl., p. 170; Nouveau vrai Suppl., p. 153)

Pierre van Brecht, écuyer, fut créé chevalier par lettres de l'an 1659:

(Nob., p. 576)

VAN BREDAM.

Marc, Antoine, Corneille et Jacques van Bredam, frères, obtinrent de l'archiduc Ferdinand (depuis empereur, 1^{er} de ce nom), par lettres datées de Prague du 25 juillet 1534, la permission de porter pour armes : *un écu d'argent à 2 membres d'aigles de sable posés en sautoir; coupé de gueules à 2 bâtons nouveaux passés en sautoir d'or; cet écu timbré d'un casque de profil, assorti de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, un membre d'aigle de sable, empoignant dans ses serres un bâton nouveau d'or* (Fig. 428).

(Nob., p. 59.)

BRENART.

Jean-Antoine Brenart, seigneur de la baronnie de Corbeeck-over-Loo, docteur en antécresseur primaire à l'Université de Louvain, fut anobli, créé chevalier, et obtint des supports et une couronne d'or au lieu de bourlet, par lettres de l'empereur Charles VI du 7 janvier 1719. Ses armes sont : *d'argent à la bande cousue d'or, chargée de 3 molettes d'éperons de gueules; au chef cousu d'argent, chargé d'une chouette de gueules* (Fig. 429).

(Nob., p. 669.)

VAN BRETEL.

Jean-François de ou van Bretel, seigneur de la Cocquerie, Broeck, Rynvisch et Wolfshaghen, d'abord guidon des gens d'armes du comte de Boussu, puis conseiller et maître de la chambre des comptes en Brabant, fut créé chevalier et obtint deux lions d'or pour supports, par lettres du roi Philippe IV du 9 août 1662.

Ses armes étaient : *d'or au chevron de gueules, chargé d'une fleur-de-lis d'argent, et accompagné de 3 molettes d'éperons d'azur; au chef d'azur, chargé d'un poisson d'argent, nommé Bretel* (Fig. 430).

(Nob., p. 415.)

DE BRETENOVE.

Pierre de Bretenove, Francomtois, obtint réhabilitation de noblesse par lettres données à Tarragone, sans finances, le 29 novembre 1592.

(*Nob.*, p. 91.)

BRETON.

Jean Breton, seigneur de Biarne, en Franche-Comté, fut anobli par lettres de juin 1501, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 21.)

Une famille de ce nom porte *d'or à une cottice d'azur de 5 pièces (?)*.

(*Vrai Suppl.*, p. 15; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 12.)

BRIALMONT (DE HAMAL).

I. Eustache de Hamale, seigneur de Brialmont, où il bâtit une tour d'une structure admirable, épousa, en premières noces, Mahout DE CLERMONT, fille du comte d'Esseneux; — et, en secondes noces, Basile DE HEMRICOURT. Du premier mariage vinrent :

1^o Guillaume de Hamale, seigneur de Montfort-sur-Outre.

Et 2^o Regnaud, qui suit.

II. Regnaud de Hamale, surnommé *de Brialmont*, épousa N.... DE KERCKEM, dont il eut :

1^o Julien, qui suit.

2^o Théodore de Hamale, seigneur de Flémal.

3^o Eustache de Hamale, seigneur de Gheer.

Et 4^o Regnaud de Hamal, dit de Gheer.

III. Julien, dit le Gaillard, seigneur de Brialmont, épousa N.... DE SOUVEGNÉE, fille de Jean, voué de Chaynée. De cette alliance naquirent :

1^o Werry, qui suit.

2^o Jean de Brialmont, mort sans hoirs.

3^o Lambusche de Brialmont, échevin de Liège, allié à la fille de Gilson CHABOT, descendu de Gilles, seigneur de Semeries et de Saint-Martin, en Hainaut.

IV. Werry, dit le Gaillard de Brialmont, haut-voué de Chaynée, épousa Anne DE FRAYPONT, et en eut les cinq enfants qui suivent :

1° Gilles de Brialmont, seigneur de Vaudemont, épousa : 1° N.... DE RENESSE, et 2° Lutgarde DE CORTIS, par laquelle il fut père de Jean, seigneur de Brialmont, par donation de sa tante Catherine.

2° Renschem, qui suit.

3° Wérard de Brialmont, allié à la fille du seigneur DE MALSEN, en Brabant.

4° Jean de Brialmont, époux de Jeanne DE S'KENDREMALE.

Et 5° Catherine de Brialmont, mariée en premières noces avec Wauthier D'ASSCHE, et en secondes noces avec Jean SURLET.

V. Renschem de Brialmont, qui épousa N...., fille de Lambert, seigneur DE CHANTEMERLE. Dont :

VI. Jean de Brialmont, chevalier, qui épousa la fille de Sancy DE S'KENDREMALE. Dont :

VII. Gilles de Brialmont, qui épousa la fille de Gilles DE XHOCÉ. De ce mariage vint :

VIII. Thys de Brialmont, haut-voué de Xhocé, époux de Marguerite DE SPARMONT. Trois enfants naquirent de cette alliance, savoir :

1° Jean, qui suit.

2° Agnès de Brialmont, femme de Jean D'ANTINNES, dit DE MILLERS.

Et 3° N.... de Brialmont, épouse d'Adam CORBEAU D'ANTINNES.

IX. Jean de Brialmont, haut-voué de Xhocé, épousa : 1° Catherine D'ANTRINNE, décédée en 1505, et 2° Marie DU MOULIN, laquelle portait pour armes : *de sable à la fasce d'or* (Fig. 431). Du 2° lit vint :

X. Ottard de Brialmont, avoué de Xhocé, seigneur de Fraiture, d'Atryn, etc., chevalier, grand-bailli du pays de Condros, épousa Aldegonde DE BERLAIMONT, fille de Jean, seigneur de Ghesnes et de Hauteperne, et de Marie DE MARNEFFE. Ils gisent à Huy aux frères mineurs, dans la chapelle de gauche, comme le démontre leur épitaphe, attachée à la muraille, avec leurs armes et quartiers. Leurs enfants furent :

1° André de Brialmont, mort sans hoirs.

2° Thys, aussi mort sans enfants.

3° Marie, mariée à Jean D'ARGENTEAU, seigneur d'Oxhain (d'Ochain), Avesnes, Payve, Wignée, Croleuz, voué de Mehaigne.

Et 4° Jean, qui suit.

XI. Jean de Brialmont, haut-voué de Xhocé, seigneur de Fraiture, d'Avesnes-sur-Mehaigne, d'Atrin, d'Avesnes en Geneure, Brachines, etc. Il fut tréfoncier de S^t-Lambert à Liège, avant de se marier avec Louise VAN DER

MEREN, fille de Wauthier, seigneur de Saventhem, et de Catherine DE NASSAU. On voit leur sépulture à Fraiture. Leurs enfants furent :

1^o Othon-Ernest, qui suit.

2^o Constance de Brialmont, mariée à François D'OULTREMONT, baron de Han, seigneur de Lintre.

3^o Aldegonde, alliée à Émile D'OULTREMONT, seigneur de Lamimes.

Et 4^o Anne, femme de Jean DE COUTEREAU, baron de Jauche, seigneur d'Assche, etc., mort sans hoirs en 1616, fils de Jean, chevalier, seigneur d'Assche, Wideux, Staine, etc., lieutenant de la cour féodale de Brabant, et de Catherine DE BRANDENBOURGH, dite BOULAN, dame de Gentines, Steenockerzeel, etc., sa seconde femme.

XII. Othon-Ernest de Brialmont, chevalier, seigneur de Fraiture, etc., bailli du pays de Condros, gentilhomme de la chambre de leurs altesses sérénissimes Ernest et Ferdinand, princes de Liège. Il épousa : 1^o Catherine VAN DER GRACHT, baronne de Mortagne, dame de Melsene, Walle, etc., morte sans enfants; 2^o Françoise TRIEST, morte en couches, fille du seigneur de Vroylande et de Segershove, et de Florence DE DEURNAGELE; et 3^o, l'an 1621, Anne-Marguerite DE LINDEN, chanoinesse de Munsterbilsen, fille de Herman, baron de Linden, comte de Reckem, seigneur de Richolt, Borsen, Tiennes, etc., et de Marie DE HAMALE. Ses enfants furent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Ferdinandine-Florence de Brialmont, baronne de Fraiture, etc., mariée à Jean-François DE COUDENHOVE, seigneur de Tongerlé, du Locron, Usicarnoy, etc., fils de Jean, seigneur de Tongerlé, Locron, Beauregard, Usicarnoy, etc., et de Jacqueline DE RODOAN.

(Du 2^a Lit.)

2^o Claude de Brialmont.

Et 3^o Anne-Ernestine de Brialmont.

(Fragm. généal., t. VI, p. 28.)

DE BRIAS.

I. Hugues, seigneur de Bristel, acheta, en 1437, la seigneurie de Brias, en Artois à la famille de ROUVROY-ST-SIMON. Sa femme, Jeanne DE RENTY, le rendit père de Jacques, qui suit.

II. Jacques, seigneur de Bristel et de Brias, épousa Jeanne DE SAINT-AMAND

dame d'Osteux, et vivait en 1463. Leur postérité adopta le nom de Brias (1).
De cette alliance vint :

III. Hugues de Brias, seigneur de ce lieu, de Bristel, etc., époux de N.... DE HEUCHIN, laquelle portait pour armes : *d'argent billeté de sable, au lion de même brochant sur le tout* (Fig. 432). Dont :

IV. Jean de Brias, chevalier, seigneur de Brias et de Bristel, fut tué à la bataille de Montleheri, en 1465, contre le duc de Bourgogne. Il avait épousé, en 1448, Jeanne DE CRÉQUY, dame de Royon, en Artois, veuve de Bernard, dit Lancelot, seigneur DE GRANSART, et fille d'Oudart DE CRÉQUY, seigneur de Royon, et de Jeanne DE RENTY. Trois enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1^o Jacques, qui suit.

2^o Charles de Brias, *estoc de la branche des marquis de Royon*, ci-après.

Et 3^o Claire de Brias, chanoinesse de Maubeuge, morte le 20 mars 1510.

V. Jacques, I^{er} du nom, seigneur de Brias, Coisy, Bristel, Grincourt, etc. Il épousa, en 1489, Jeanne DU PLESSIS ou PLESSY, dont la mère était DE BOURBON-bâtard. Dont :

VI. Jacques, II^e du nom, seigneur de Brias, Coisy, Bristel, etc., gouverneur de Renty, en 1549, qu'il défendit contre les Français, puis, en 1558, colonel d'un régiment d'infanterie wallonne, du conseil de guerre de S. M. C., et enfin gouverneur de Marienbourg en 1563. Il vivait encore en 1593. — Sa femme, Jeanne DE LA CRESSONNIÈRE, qu'il avait épousée en 1536, était dame de Hernesse, mourut en 1584, et fut enterrée à Marienbourg. Elle était fille de Floris DE LA CRESSONNIÈRE et de Françoise DE TRIE, dit LE GRAND, fille de Jean, qui portait : *d'or au sautoir de gueules, accompagné de 4 lions de sable* (Fig. 433), et de Jeanne DE SEMPY. De cette union vinrent :

1^o Jacques, qui suit.

Et 2^o Françoise de Brias, épouse de Frédéric DE WISSOCQ, seigneur de Bomy. Sans enfants.

VII. Jacques, III^e du nom, chevalier, seigneur de Brias, Bristel, Grincourt, Valteneux, etc., colonel d'un régiment wallon, gouverneur et capitaine de Marienbourg en 1609, du conseil de guerre et premier pair de Liège. Il épousa, en 1584, Adrienne DE NÉDONCHEL, dame de Molanghien (Molenghien ou Molenghem), en Artois, Isberghe, Sivelyn, etc., fille de François,

(1) La *Suite du Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, 1630-1661, p. 116, dit que la maison de Brias tire son nom de la terre de Brias, et est issue de Henri, seigneur de ce lieu, qualifié de *miles* dans des actes de 1199 et 1202, par lesquels il fit, avec sa femme HARVIOIS, des donations aux religieux de Clairmarais.

seigneur d'Isberghe, et d'Isabeau DU BIEZ. Leurs enfants furent, entr'autres :

1^o Charles. Son article suit.

2^o Guislain de Brias, seigneur de Molenghien, chevalier de l'ordre militaire de Calatrava, commandeur de Molinos et de la Guarota, conseiller au conseil suprême de guerre de S. M. C. et capitaine-général de la cavalerie légère de son armée de Portugal. — Le roi Philippe IV, par lettres patentes du 20 juin 1645, érigea la terre et seigneurie de Molenghien *en marquisat*, pour lui et ses hoirs mâles et femelles. — Étant mort sans postérité, ce marquisat échut à son neveu Englebert.

3^o Henri de Brias, baron de Granges, mestre-de-camp et du conseil de guerre de S. M. C., gouverneur et capitaine de Mariembourg, en 1657, épousa, en premières noces, Philippotte DE FOURNEAU, et, en secondes noces, Renée DE GLIMES, fille de Gabriel, baron de Florennes, et de Marie DE BILLEHÉ. Leurs enfants furent :

(Du 1^{er} Lit.)

A. Anne de Brias, chanoinesse de Nivelles.

(Du 2^a Lit.)

B. Ernest.

C. Ferdinand.

D. Octave-Alexandre.

E. Marie-Thérèse.

Et F. Adrienne de Brias.

Ces 5 derniers enfants se prouvent par un acte du 5 mai 1657.

4^o Anne de Brias, mariée à Gilles DU BOIS, dit DE FIENNES, seigneur de Regnaville, fils de Maximilien, seigneur d'Estrée et de Regnaville, et de Françoise DE BRIAS-ROYON.

Et 5^o Adrienne de Brias, femme de Charles DE BIERNE, seigneur de Halle et de Hoymille, sans enfants, fils aîné de Charles DE BIERNE, seigneur de Halle, et de Françoise DE LENS-DE BLENDÉCQUES.

VIII. Charles de Brias, fils aîné, chevalier, seigneur de Brias, devint, par succession maternelle, baron de Moriamez, fut premier pair de Liège, seigneur de Lannoy, de Gauchin, etc., après la mort de Gilles DE NÉDONCHEL, chanoine et archidiacre de Tournai, qui vivait encore le 9 mars 1633. — Ce fut en sa faveur que la seigneurie de Brias fut érigée en *comté*, avec union de celles de Bristol, Croisneaux, Grossart, Rolancourt, Hernicourt, S^t-Martin, Glise, Betonval, Lannoy et Gauchin, sous le nom de Brias, par lettres patentes du roi Philippe IV du 30 mai 1649, et ce en considération de sa noblesse et de ses services militaires. Il était gouverneur et capitaine de Mariembourg en 1637 (selon le tome I des *Fragments généalogiques*, en 1649), et mourut avant le

8 mai 1657. — Il avait épousé, en 1626, Anne-Philiberte DE LIERRE-D'IMMERSEELE, fille de Thierry, baron de Boeckhoven, seigneur de Loon, et de Marie DE RENESSE. Les enfants nés de ce mariage furent entr'autres :

1° Engelbert, qui suit.

2° Jacques-Théodore de Brias, chanoine de la cathédrale de Tournai, conseiller ecclésiastique au grand conseil de Malines, par patentes du mois de décembre 1666, puis évêque de St-Omer, et, ensuite archevêque et duc de Cambrai en 1675. Il mourut le 16 novembre 1694.

3° Anne-Adrienne, chanoinesse à Nivelles, puis carmélite à Anvers.

Et 4° Hélène de Brias, chanoinesse à Mons.

IX. Engelbert de Brias-Nédonchel, chevalier de Malte, comte de Brias, baron de Moriamez et d'Hernicourt, marquis de Molenghien, ainsi qualifié dans un acte original du 8 mai 1658, premier pair de Liège. Il quitta la croix de Malte et se maria, en 1664, avec Isabelle-Albertine D'ARGENTEAU-D'ESSENEUX, sa cousine issue de germain, fille de Jean, comte d'Esseneux et du Saint-Empire, et d'Isabelle DE THIENNES. Ces époux eurent entr'autres enfants les cinq qui suivent :

1° Engelbert-Frédéric-Ferdinand. Son article suit.

2° Anne-Isabelle, fut chanoinesse de Maubeuge en 1681.

3° Marie-Catherine, fut aussi chanoinesse de Maubeuge en la même année 1681, puis se maria avec Rasse-François DE GAVRE, marquis d'Ayseaux. Elle fut reçue dame de l'ordre de la croix étoilée en 1718.

4° Une fille chanoinesse.

Et 5° Une autre fille également chanoinesse.

X. Engelbert-Frédéric-Ferdinand comte de Brias, marquis de Molenghien, baron de Moriamez, premier pair de Liège, épousa, en 1695, Wilhelmine, née comtesse DE MÉRODE, de Groesbeeck et du St-Empire. De ce mariage vint :

XI. Engelbert-Frédéric-Ferdinand comte de Brias, marquis de Molenghien, baron de Moriamez, seigneur des terres franches de Fumay et de Revin, premier pair de Liège et membre du corps de la noblesse des états d'Artois en 1749. Il épousa Marie-Françoise, née comtesse DE HAMAL et du St-Empire. Dont postérité.

Branche des Marquis de Royon.

V. Charles de Brias (second fils de Jean, seigneur de Brias, et de Jeanne de Créquy, dont il a été parlé ci-devant), fut seigneur de Royon. Il épousa, en 1492 ou 1497, Françoise DE HUMIÈRES, fille de Hugues, seigneur de

Wittermont, bailli de Namur, et d'Isabelle DE BAILLEUL. De cette alliance vinrent :

1^o Antoine, qui suit.

Et 2^o Marguerite de Brias, chanoinesse de Maubeuge, morte le 27 décembre 1555.

VI. Antoine de Brias, seigneur de Royon, vivant en 1547, épousa Marie DE ZINNEGHEM, fille de Bernard, seigneur de Willecourt, grand-bailli de Cassel, et de Jacqueline DE PALME. Elle convola, en secondes noces, avec Léon ou Jean PENEL-DE LALAING, seign^r de la Barre. Du premier mariage vint :

VII. Bernard de Brias, seigneur de Royon et des Préaux, gouverneur, capitaine et grand-bailli d'Hesdin. Il épousa Marguerite DE PEUSSIN, dite DE WILLECOURT, morte en 1611, fille de Jean, seigneur de Willecourt, et de Marguerite DE BIERNE. Trois enfants naquirent de cette union, savoir :

1^o Jean, qui suit.

2^o Jacques de Brias, seigneur de Willecourt, qui épousa Marguerite DE LANNOY, dame de Mets. Dont :

A. Marie de Brias, première femme de François-Bernard de Brias, seigneur de Royon, son cousin-germain, dont il sera parlé ci-après.

Et B. Antoinette de Brias, mariée à Gilles DE DION, seigneur de Louvignies, fils aîné de Jean DE DION, chevalier, seigneur de Wandosme, et de Marie DE SOMMAING, dame de Louvignies.

Et 3^o Françoise de Brias, laquelle fut femme de Maximilien DU BOIS, dit DE FIENNES, seigneur d'Estrée et de Regnauville.

VIII. Jean de Brias, seigneur de Royon, Linselle, etc., chef et capitaine d'une compagnie de 200 lances au service d'Espagne. Il épousa, en 1587, Anne DE DION, fille d'Adrien, seigneur de Dion, de Wandosme et de Coupelles, et d'Anne DE LENS, dite D'AIX. De cette alliance vint :

IX. François-Bernard de Brias, seigneur de Royon, des Préaux, de Bourg et Linselle. Il épousa : 1^o Marie de Brias, sa cousine-germaine, fille de Jacques, seigneur de Willecourt, mentionnée ci-devant ; 2^o Françoise D'ONGNIES, fille de François, baron de Courières et d'Ourges, gouverneur de Philippeville, et d'Odille DE NOVELLES, sa seconde femme. De ces deux femmes naquirent les deux enfants qui suivent.

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Marie-Angélique de Brias, mariée à François-Louis-Balthazar D'ONGNIES, baron de Courières et d'Ourges, gouverneur et grand-bailli d'Audenaerde, dont elle fut la seconde femme. Il était fils de François D'ONGNIES, baron de Courières et d'Ourges, cité ci-devant, et d'Hélène DE LA PIERRE-DE BOUSIES, sa 3^o femme.

(Du 2^a Lit.)

Et 2^o Louis-Joseph. Son article suit.

X. Louis-Joseph de Brias, seigneur de Royon, etc., député général et ordinaire pour le corps de la noblesse des états d'Artois. La terre de Royon fut érigée en *marquisat* en sa faveur, par lettres patentes de 1692. — Il épousa Marie-Alexandrine BERNARD, fille de Maximilien-François, chevalier, seigneur d'Esquelles, de Florent, de Luchin, de Jollain, de Bettignies, du Mont, de Buxeron et de Tendal, et de Marie-Claire DE BERGH-SAINT-WINNOC. De ce mariage vinrent :

1^o Charles-Louis-François, qui suit.

Et 2^o Françoise-Alexandrine de Brias, laquelle épousa Louis-François-Tranquillain-Isidore DE DION, chevalier, baron de Ricquebourg, seigneur de Wendosme, Coupelles, Wailly et Monteville, dont elle fut la 2^e femme.

XI. Charles-Louis-François de Brias, marquis de Royon, seigneur d'Embry, vivant en 1756, ancien député-général et ordinaire pour le corps de la noblesse des états d'Artois. Il épousa Marie-Eugénie-Brigitte DE CROY, chanoinesse de Maubeuge, fille de Balthazar-Charles-Joseph DE CROY, dit le marquis de Molembais, et de Marie-Philippine-Anne DE CRÉQUY, héritière de Vroylande et d'Erain. Dont :

1^o Ferdinand-Philippe-Bernard, qui suit :

Et 2^o Anne-François-Eugène, dit le chevalier de Brias, capitaine de cavalerie au régiment Royal-Roussillon.

XII. Ferdinand-Philippe-Bernard de Brias, marquis de Royon, dit le marquis de Brias, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, ci-devant capitaine au régiment du roi, infanterie. Il épousa, en 1750, Marie-Françoise-Robertine D'ESCLAIBES, comtesse de Bailleul, d'Hust et du Saint-Empire, dame d'Esquelles, morte le 15 novembre 1753. Elle était fille de Charles-Antoine-Alexandre, comte d'Hust et du Saint-Empire, seigneur de Cuinghien, Rollencourt, etc., et, de sa première femme, Marie-Marguerite-Caroline BERNARD, comtesse de Bailleul, dame d'Esquelles. — Il mourut en décembre 1775, ayant eu de son mariage un fils unique, qui suit.

XIII. Charles-Eugène-Bernard de Brias, marquis de Royon, comte de Bailleul, d'Hust et du Saint-Empire, seigneur d'Embry, d'Esquelles, etc., membre du corps de la noblesse des états d'Artois, né à St-Omer, le 6 février 1751. Il épousa N.... DE BÉRENGER, fille de Raimond-Pierre, marquis de Bérenger, comte de Gua, chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, brigadier des armées du roi, et de Marie-Françoise-Camille DE SASSENAGE.

Armes de la famille DE BRIAS : d'or (et non d'argent) à la fasce de sable, accompagnée en chef de 3 cormorans de même, becqués et membrés de gueules (Fig. 434).

(Nob., pp 285 et 298 ; Suite au Suppl., 1650-1661, p. 116 ; Frag. géneal., t. 1, p. 96 ; Mélang. de Géneal., p. 97.)

DE BRIERS.

Simetre-Ferdinand de Briers, seigneur de Meensele, né à Louvain, avocat au grand conseil à Malines, conseiller, juge et assesseur des monnaies des Pays-Bas, fut anobli par lettres du 21 juin 1681, et créé chevalier par d'autres du 12 mai 1682. Il portait : *parti d'or et d'azur, semé de fleurs-de-lis de l'un en l'autre* (Fig. 435).

(Nob., p. 313.)

VAN BROECHEM.

Roger van Broechem, domicilié à Mons, en Hainaut, fut anobli par lettres patentes de l'empereur Charles VI du 8 août 1718. Ses armes étaient : *d'argent à la croix de sable, chargée de 5 besants d'argent, et cantonnée au canton dextre du chef d'une merlette de sable, et au canton sénestre d'une étoile de gueules* (Fig. 436).

(Nob., p. 662.)

VAN DEN BROECK.

Nicolas van den Broeck, natif d'Ypres, fut anobli par lettres du 23 juillet 1641 (Ces lettres ne furent point levées, à cause de son décès).

(Nob., p. 266.)

Pierre van den Broeck, conseiller-pensionnaire et greffier des états de Brabant, obtint une couronne au lieu de bourlet, et des supports avec bannières, par lettres dépêchées à Madrid le 23 avril 1699. — Il était fils de Gérard van den Broeck, ancien échevin de Breda, mort en 1631, et de Marie DONCKER. — Par autres lettres, du 21 septembre 1701, il fut créé chevalier. — Il épousa Livine-Cornélie DE VAEGERE, dont il eut Henri-Guillaume, qui suit.

Henri-Guillaume van den Broeck, adjoint-conseiller-pensionnaire et greffier des états de Brabant, fut honoré de la dignité de chevalier, par lettres du 21 sept. 1701.

Leurs armes étaient : *d'or à la fasce bretessée et contre-bretessée de sable, accompagnée en chef d'un fer de falot de même, accôté de deux gerbes de sinople, portant des fleurs au naturel, et en pointe de 3 mouches à miel de même. Timbre : un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or. Lambrequins : d'or et de sable. Cimier : un vol d'or, chaque aile chargée d'une bande bretessée et contre-bretessée de sable. Supports : deux griffons d'or tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de van den Broeck, et à sénestre à celle de Roevere. Devise : Tranquille.*

(Nob., pp. 266, 610 et 613bis.)

VAN DEN BROECKE.

Pierre van den Broecke, écuyer, seigneur de Haulteseynt et de Walackere, conseiller du grand conseil à Malines, par patentes du 9 octobre 1628, obtint le titre de chevalier, des supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 22 décembre 1629, enregistrées en la chambre des comptes à Lille.

(*Nob.*, p. 240.)

Un Guislain van den Broecke (ou van den Broucke), natif d'Ypres, fut anobli par lettres du roi Philippe IV du 24 avril 1640.

(*Nob.*, p. 256; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 86 et 98.)

Armes : *d'argent à l'aigle de gueules, au chef coupé et émanché d'or et d'azur de deux pointes et de deux demies* (Fig. 437).

(*Vrai Suppl.*, p. 109; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 86)

VAN DEN BROECKE.

Alexandre van den Broecke épousa Marguerite VECQUEMANS. Dont :

Jean-Alexandre van den Broecke, seigneur de Bousval, Eyndonck, Calemont, etc., domicilié à Anvers, sa patrie, fut anobli avec confirmation de ses anciennes armoiries, par lettres dépêchées à Madrid le 20 novembre 1646. — Il épousa Isabelle DE DONCK, dame de la Loux, de laquelle il eut :

Isabelle van den Broecke, dame de Bousval, Eyndonck, la Loux, etc., mariée, le 13 novembre 1648, à Hubert DE CORSWAREM, premier baron de Longchamps.

Armes : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules à 3 croissants d'argent; aux 2 et 3 d'argent à la fasce d'azur, chargée d'un sautoir de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, un croissant d'argent entre un vol de gueules et d'argent* (Fig. 438).

(*Nob.*, p. 289.)

BROECKMANS. — Voyez DE MAN.

DE BROËTA.

Joseph-Guillaume de Broëta fut anobli par lettres patentes du 13 décembre 1768 (Fig. 439).

DE BROGLIE.

François-Marie duc de Broglie, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, mort le 22 mai 1745, épousa Thérèse-Gillette LOCQUET-DE GRANDVILLE, morte le 4 mai 1763. De cette alliance vinrent :

1^o Charles-François, dit le comte de Broglie, né le 20 août 1719, d'abord mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom, puis brigadier des armées le 20 mars 1747, premier colonel-général des grenadiers de France, à la création de ce régiment en 1749, nommé ambassadeur de France auprès du roi et de la république royale de Pologne en 1752, maréchal de camp le 23 juillet 1756, chevalier des ordres du roi le 2 février 1757, lieutenant-général des armées de Sa Majesté le 18 mai 1760, seigneur du ci-devant duché de Ruffec en Angoumois, dont il avait fait l'acquisition, et gouverneur-général de Saumur et de Saumurois. — Il épousa, le 21 mars 1759, Philippine-Augustine DE MONTMORENCY, née en janvier 1735, — fille de Louis-François DE MONTMORENCY, appelé prince de Montmorency, comte de Loigny, vicomte de Roulers, etc., mort à Gand en 1736, et de Marie-Anne-Thérèse RYM, baronne de Bellem, morte en 1738 (Voyez DE MONTMORENCY, *famille*).

2^o Victor-François duc de Broglie, prince du Saint-Empire, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur-général de Metz et pays Messin, Verdun et Verdunois.

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1630-1661, p. 183.)

DE BROÏDE.

Philippe de Broïde fut anobli par l'archiduc Albert, par lettres du 21 mars 1600, enregistrées en la chambre des comptes à Lille. Il portait : *d'argent à l'aigle de sable, becquée et membrée de gueules, la tête contournée* (Fig. 440).

(*Nob.*, p. 126.)

VAN OU DE BRONCKHORST OU BRONCHORST.

I. Herman de Bronchorst, seigneur de Battenburg et de Stryn, épousa Pétronille DE PRAET, et en eut les 9 enfants qui suivent :

1^o Catherine de Bronckhorst, mariée à N.... D'ELTEREN, seigneur de Vogelsanck.

2^o Guillaume de Bronckhorst, baron de Battenburg et de Stryn, époux, en premières noces, de Jeanne DE St-OMER-MOERKERCKE, et, en secondes noces, d'Érica DE MANDERSCHAID-BLANCKENHEIM ET BIERNENBERG. Dont :

Herman-Théodore de Bronckhorst, baron de Battenburg et Stryn, mort en 1602.

3° Charles, dont l'article suit.

4° Susanne, chanoinesse à Mons.

5° Isabelle-Marguerite de Bronckhorst, mariée à Gérard DE LUXEMBOURG, seigneur de Hollogne, au pays de Liège. Dont :

Baudouin DE LUXEMBOURG, seigneur de Hollogne, époux de Gertrude DE CLOUT.

6° Théodore, mort à Bruxelles en 1588.

7° Gisbert, tué à Bruxelles en 1568.

8° Anne, mariée à Joseph DE MALAGAMBE.

Et 9° Pétronille de Bronckhorst, mariée à Martin BENTINCK.

II. Charles de Bronckhorst, seigneur de Berendrecht, épousa Alphérade DE FLODORP, dame de Bicht, au pays de Clèves. De cette alliance vint :

III. Maximilien de Bronckhorst, seigneur de Steyn, épousa : 1° Anne DE KETTLER, et 2° Anne STURM. Dont :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Anne-Marie-Sidonia de Bronckhorst, dame d'honneur de l'archiduchesse Isabelle, mariée à Florent DE MÉRODE, seigneur de Steyn. De ce mariage vint :

Maximilien DE MÉRODE, marquis de Westerloo, seigneur de Steyn, qui épousa Isabelle-Marguerite DE MÉRODE. Elle fut mariée en secondes noces à Joachim-Ernest duc DE HOLSTEYN.

(Du 2^d Lit.)

2° Frédéric-Guillaume de Bronckhorst, seigneur de Steyn, tué à Paris en 1659.

(Fragm. généal., t. I, p. 46.)

Autre fragment généalogique,

qui n'a rien de commun avec celui qui précède. Voyez Batavia illustrata, par Sim. van Leeuwen, folio 892 et suiv.

I. Thierry, seigneur de Bronckhorst à Anholt, épousa Jeanne, fille héritière de Gérard seigneur DE BATTENBURG. Son frère, Gisbert van ou de Bronckhorst, vint, en 1359, au service du duc Albert de Bavière, comte palatin du Rhin, comte de Hainaut et de Hollande, au siège de la ville de Delft. Il épousa Jeanne VAN VOORN, fille de Jean, seigneur de Voorne, et en eut Jacques qui suit.

II. Jacques de Bronckhorst, épousa une dame dont nous ignorons le nom, mais dont il eut un fils qui suit.

III. Jacques de Bronckhorst, demeurant à Delft, épousa Machtilde VAN DER MADE,

filles de Jean. Il acquit d'Otton, seigneur à Bronckhorst et Borculo, le document de sa tige datée de l'année 1446, le samedi veille des Rameaux, écrit sur parchemin avec un sceau en cire verte y appendant, dans lequel le dit Otton se nomme son parent et cher neveu ou cousin (*neve*). De ladite alliance vinrent :

1^o Jean de Bronckhorst.

2^o Gisbert, qui suit.

IV. Gisbert de Bronckhorst, surnommé de Harrek, gît aux frères-mineurs à Delft. Il avait épousé Wilhelmine DE SUTVEN, dont il eut Guillaume, qui suit.

V. Guillaume de Bronckhorst, bailli de Putten, épousa, en 1508, Ewoude DE MOERMONT, selon d'autres VAN STEENHUYSE. De cette alliance vinrent :

1^o André, qui suit.

Et 2^o Josse de Bronckhorst, dont la postérité suivra après celle de son frère Josse.

VI. André de Bronckhorst, chevalier, fut conseiller à la cour de Hollande en 1540, auparavant bailli du Briel en 1527. — Il épousa, en premières noces, Marie SONKE, à Delft, et, en secondes noces, Wedelmonde, fille de Nicolas CORF VAN BOSCHUYSEN, à Alkmaar, veuve de Rayer DE JONGE; elle vivait veuve de son second mari en 1554.

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Laurent de Bronckhorst épousa : 1^o Élisabeth, fille de Floris VAN DER COULSTER, bourgmestre de Dortrecht, et de Soete VAN SLINGELAND, morte sans enfants; et 2^o Marguerite, fille de George MOL et d'Élisabeth VAN AMERONGE, à Dortrecht. Dont :

A. André de Bronckhorst, mort sans enfants.

B. Marie de Bronckhorst, mariée, en premières noces, à François VAN RUMST, drossard de Vianen, et, en secondes noces, à François VAN SOUHAY, de Liège.

Et C. Elisabeth de Bronckhorst, alliée à Melchior VAN CULEMBURG. Dont : Améline VAN CULEMBURG, femme de Thierry VYG, seigneur d'Est; — Anne VAN CULEMBURG, mariée en premières noces à Jean VAN DRONGELEN, et en secondes noces à Jean VAN NAALTWYCK; — Élisabeth VAN CULEMBURG, mariée avec Hugues RUYSCH; — et Melchior VAN CULEMBURG, épouse du capitaine WIGMONDE, Anglais.

2^o Machtilde de Bronckhorst, alliée à François VAN DE WERVE, seigneur de Gyssen-Oudekercke, lez Dortrecht, mort en 1541.

(Du 2^a Lit.)

3^o Nicolas. Son article suit.

4° Gisbert de Bronckhorst, chevalier, seigneur de Schoote, mort en 1576, ayant épousé, en 1545, Livine DE BRYARDE, fille de Lambert, chevalier, président du grand-conseil à Malines, et de Marguerite MICHAUT; elle mourut en 1574 et gît dans l'église de St-Jean à Malines. De cette union vint :

A. Lambert de Bronckhorst, seigneur de Schoot, qui épousa Lucie VAN ESPELBACH, de la Frise, et en eut sept enfants, savoir : *a.* Livine; *b.* Gisbert; *c.* Catherine; *d.* George; *e.* Gertrude; *f.* Andrée; et *g.* Guillaume de Bronckhorst.

B. Livine de Bronckhorst, laquelle eut pour mari Jacques SANDELIN, seigneur de Herenthout et de Herlaer.

C. Gertrude de Bronckhorst, femme d'Antoine VAN VLIET, seigneur du Coulster-lez-Alkmaar, mort en 1596. Elle mourut en 1614, sans enfants, et fut inhumée avec son mari à Haarlem.

Et D. Adrien-Jean-Charles-Mathilde de Bronckhorst.

5° André de Bronckhorst, mort sans hoirs en 1579, enterré à Lierre.

6° Pierre de Bronckhorst, conseiller-privé de Delftland en 1570, allié, en premières noces, à Gertrude VAN SONNEVELT, d'Alkmaar, et, en secondes noces, à Marie VAN HEERJANSDAM. Ses enfants furent :

(Du 1^{er} Lit.)

a. André de Bronckhorst, seigneur de Vliet-lez-Ouwater, allié avec Anne VAN VLIET, dame de la maison de Bouckhorst, à Noortwykerhout.

b. Jossine de Bronckhorst, femme de George VAN SCHOONHOVEN, chevalier, d'Anvers. Dont : Olivier, — Charles, — et Marie VAN SCHOONHOVEN, mariée avec Louis VAN DEN TEMPEL, mayeur de Louvain.

c. Wilhelmine de Bronckhorst, mariée à Louis DEL RIO (dont le père était un gentilhomme de Castille, conseiller du sang, dit *van den bloede*, en 1567, ensuite du conseil privé à Bruxelles. Leurs enfants furent : Pierre, — Antoine, — et Marie DEL RIO, alliée, en 1608, à Jean MULARD, d'Utrecht, capitaine-lieutenant de l'archiduc Albert, à Bruxelles.

(Du 2^d Lit.)

d. Guillaume de Bronckhorst, époux de Marie DE WARLUZEL, du pays wallon. Dont naquirent : André, — Catherine, — et Marie-Anne de Bronckhorst, mariée à Charles DE BOURGOGNE, comte de Wackene.

Et *e.* Gertrude de Bronckhorst, qui posséda la maison à Weer-lez-Wassenaer, femme, en premières noces, d'Arent T'SERCLAES, de Brabant, mort sans hoirs, — et, en secondes noces, de Henri VAN DE WERVE, d'Anvers, mort à sa maison de Gyssenberg-lez-Dortrecht en 1606.

Et 7° Wilhelmine de Bronckhorst, mariée, en premières noces, à Alexis DE NASSAU, chevalier, seigneur de Canroy, fils bâtard du comte Henri,

stadhouder de Hollande. De ce mariage vinrent : Renier DE NASSAU, seigneur de Canroy ou Conroy, — et Andrée DE NASSAU, femme de Denis DE MARBAIS, seigneur de Leure. — Wilhelmine de Bronckhorst fut mariée, en secondes nocces, à Jean DE LANNOY, fils bâtard du seigneur de Mingoval, gouverneur de Damme; — et, en troisièmes nocces, à Jean CASIMBROOT, seigneur de Bakkerseel, gentilhomme de Bruges, qui fut tué, en 1568, à Vilvorde, étant conseiller du comte d'Egmont. De cette dernière alliance vint Anne CASIMBROOT, mariée : 1^o avec Barthélémi DE TORALVA, espagnol, et 2^o avec André DE MIRANDA, gouverneur de Meurs, aussi espagnol.

- VII.** Nicolas de Bronckhorst, seigneur de Stad, épousa Jacqueline VAN POELGEEST, fille de Géry, chevalier, et d'Hélène THAYE. De cette alliance vinrent :
1^o Gérardine de Bronckhorst, morte en 1571, ayant été mariée à Jean VAN MATHENESSE DE WIBISNA. Dont : un fils N.... VAN MATHENESSE, seigneur de Hafertswaude.
2^o Nicolas de Bronckhorst, qui suit.

- VIII.** Nicolas de Bronckhorst, seigneur de Stad, mort en 1579, époux de Gisberte VAN SCHAGEN, fille de Guillaume et d'Élisabeth DE BRONCKHORST. Leur fils Nicolas suit.

- IX.** Nicolas de Bronckhorst, seigneur de Stad, mort en 1606, épousa Josine, fille de Josse VAN AAMSTEL, de Mynden, seigneur de Loendersloot, et de Wilhelmine VAN VOORST DE DORENBURG. De ce mariage :

- X.** Nicolas de Bronckhorst, seigneur de Stad, mort à Douai aux études en 1616, étant âgé de 18 ans. — Il avait une sœur, nommée Marie.
-

- VI.** Josse de Bronckhorst (second fils de Guillaume et d'Éwoude DE MOERMONT), est nommé, en 1535, seigneur de Bleiswyck-lez Delft, maître des comptes à la Haye, demeurant dans la suite au Briel. Il épousa Ida RUYGROK, fille de Guillaume. De ce mariage naquirent :

- 1^o Guillaume de Bronckhorst, doyen d'Oostvoorn près du Briel.
2^o Gisbert de Bronckhorst, mort sans enfants de ses deux femmes Adrienne VAN DUVENVOORDE, fille de Jean et de Marie VAN MATENESSE, et Émérance VAN VLIET, fille d'Hubert et d'Anne VAN NYVELT, héritière de Couster et Heilo-lez-Alkmaar.
3^o Nicolas de Bronckhorst, chanoine à Oostvoorn.
4^o Laurent, qui suit.
5^o Marie de Bronckhorst, épouse de Corneille VAN DORP, fille de Jacques et de Mechtilde VAN DER DOES.

Et 6^o Élisabeth de Bronckhorst, alliée à Guillaume seigneur DE SCHAGEN, fils de Jean, chevalier, et de Catherine DE SCHAGEN. Elle mourut en 1592, ayant été près de 44 ans veuve.

VII. Laurent de Bronckhorst, chevalier, seigneur de l'office de Werkendam sur le Merwede, en Zud-Hollande, épousa : 1^o Anne SEGERS-DE WASSENHOVE, fille de Gelin, chevalier, conseiller à la Haye; 2^o Anne DE CHIMAY. Dont :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Jossine de Bronckhorst, alliée à Jean GRAUWERT, à Embden.

(Du 2^a Lit.)

2^o Ide de Bronckhorst, dame de l'office de Werkendam, mariée à l'âge de douze ans, en premières noces, à Otton VAN ERKEL, né à Dortrecht, mort en 1602, et, en secondes noces, à Henri VAN ECK, d'Utrecht.

La famille DE BRONCKHORST porte pour armes : *de gueules au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or. Cimier : deux pattes de lion, la dextre d'argent, tenant un tourteau de gueules, et l'autre de gueules, tenant un besant d'argent* (Fig. 441).

(Vrai Suppl., p. 75; Nouv. vrai Suppl., p. 59; Fragm. généal., t. I, p. 46, et t. VI, p. 58.)

Un Guillaume de Bronckhorst, seigneur de Rollandt, domicilié à Gand, fut créé chevalier par lettres du 1 février 1610. Il portait comme ci-dessus.

(Nob., p. 150)

BRONGNIART.

Antoine Brongniart, seigneur de Canroy, avocat au conseil d'Artois, fut anobli par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 20 mars 1610, entérinées en la chambre des comptes à Lille le 19 mars 1611. Il portait : *d'or à trois têtes de léopards d'azur* (Fig. 442).

(Nob., p. 150; Vrai Suppl., p. 75; Nouv. vrai Suppl., p. 59; Mélang. de Généal., p. 53.)

DE BROUCHOVEN.

I. Edmond DE ROOVER, seigneur de Rode, dans la mairie de Bois-le-Duc, vivant en 1179 et 1217, portait pour armes : *de gueules à 3 fers de moulin d'argent en sautoir (c'est-à-dire 2 et 1) alosés, parés, anchés et ouverts en losange* (Fig. 443). — Il était mort en 1220, et avait eu pour femme Hedwige, fille de Godefroid, seigneur de Rhenen, dans la province d'Utrecht. Dix enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1^o Henri DE ROOVER, seigneur de Mierlo, Bakel et Rixtel. — Il est la tige des vicomtes DE MONTFORT.

2^o Arnulphe DE ROOVER, seigneur de Straeten, de Vlierden et de Breugel. De lui descendent les seigneurs de STRAETEN et VLIERDEN.

- 3° Gerlache DE ROOVER, seigneur de Stackenborch. Son article suit.
- 4° Edmond, chanoine de St-Lambert à Liège, et de St-Sauveur à Utrecht.
- 5° Thierry, chanoine de l'église de N.-D. d'Aix-la-Chapelle, mort en 1230.
- 6° Otton DE ROOVER, époux d'Aleyde DE BUREN. Dont postérité.
- 7° Henri, abbé de Marienwaert-lez-Culembourg, mort en 1276.
- 8° Roland.
- 9° Jean, dont on ignore la postérité.
- Et 10° Walburge DE ROOVER, abbesse de St-Servais à Utrecht.

II. Gerlache DE ROOVER, seigneur de Stackenborch, vivait encore en 1243, car cette année il donna une partie de la dîme de Someren au monastère de Postel. Il fut chevalier, et, comme puîné de sa maison, il changea les émaux de ses armes, en portant : *d'or à 3 fers de moulin d'azur*, ce que ses descendants ont continué. Il épousa Ade, fille de Guillaume DE MEGHEM, dont il eut 5 enfants, savoir :

- 1° Guillaume. Son article suit.
- 2° Edmond.
- 3° Hedwige, femme de Gosuin DE HÉVERLÉ, chambellan du duc de Brabant.
- 4° Gérard.
- Et 5° Adelise DE ROOVER, religieuse à Munster.

III. Guillaume DE ROOVER, chevalier, seigneur de Stackenborch et de Liédorp, aumôna, en 1266, le monastère de Postel de son moulin de Someren, qui dépendait de la seigneurie de Stackenborch. Il vivait encore le 12 février 1292. Sa femme, Béatrix DE CUYCK, dame d'Asten et d'Esscheren, lui donna les quatre enfants qui suivent.

1° Gerlache DE ROOVER, seigneur de Stackenborch, vivant en 1301. Il épousa Walburge DE DOERNE, de laquelle il eut Walburge DE ROOVER, dame de Stackenborch, femme de Rodolphe DE KESSEL, avec qui elle vivait en 1341, — et Marie DE ROOVER, religieuse à Binderen, ordre de citeaux, en Brabant.

2° Béatrix DE ROOVER, qui fut mariée : 1° à Guillaume seign^r DE DOERNE, chevalier, avec qui elle vivait le 15 septembre 1308; et 2° avec Lambert VAN DEN BOSSCHE, chevalier, vivant en 1314.

3° Guillaume. Son article suit.

Et 4° Aleyde DE ROOVER, femme de Daniel DE BEVEREN, qualifié *miles* (chevalier) dans un acte original de 1308, tiré des archives du monastère de Postel.

Branche de Stackenborch.

IV. Guillaume DE ROOVER, chevalier, seigneur d'Asten, Esscheren et Liédorp, quitta le nom de ROOVER pour prendre celui de STACKENBORCH. Il donna

le mercredi après la nativité de Notre-Dame, en 1306, le droit de patronage des églises d'Asten et de Liédorp au monastère de Postel. Il mourut l'année suivante et fut enterré au chœur de l'église de Postel, sous une belle sépulture ornée de son effigie et de ses quatre quartiers. — Sa femme, Marguerite DE BOISSCHOT, était fille de Mathieu, seigneur de Boisschot en Hilverenbeeck, dans la mairie de Bois-le-Duc. — Elle confirma, avec ses trois enfants, la donation ci-dessus, le 17 des kalendes d'octobre 1308. Dont :

1^o Henri DE STACKENBORCH, chevalier, seigneur d'Asten, Esscheren et Liédorp, entreprit le voyage de la Terre-Sainte. A son retour, il se fit religieux dans l'abbaye de Floreffe, et mourut en 1355, après avoir été proviseur du monastère de Postel qu'il dota considérablement, ce qui causa un grand procès entre son frère Guillaume et Jean DE PERWEYS, proviseur de Postel, lequel procès se termina le 10 janvier 1359.

2^o Guillaume. Son article suit.

Et 3^o Mathieu DE STACKENBORCH. Souche de la *branche des Stackenborch-Veenhuysse*, dont il sera parlé ci-après.

V. Guillaume DE STACKENBORCH, né en 1292, fut tenu sur les fonds baptismaux par Guillaume DE ROOVER, son aïeul, qui lui donna une trompe de chasse en vermeil, sur laquelle on lisait ces mots : *Anno M. CC. nonagesimo secundo, duodecima februarii. Guillelmus de Roover, dominus de Stackenborch, miles, dono dedit in fonte baptismali Guillelmo de Stackenborch nepoti suo.* — Il fit le voyage d'outre-mer avec Mathieu DE BOISSCHOT, son frère, et se fixa plus tard à Bruxelles, où il épousa, vers 1357, étant âgé de 65 ans, Mechtilde DE HERTOGHE, fille de Guillaume, échevin de Bruxelles en 1340, 1346, 1351 et 1356, et de Marguerite DE BOETE. — Il autorisa de son seing la charte de donation de la seigneurie d'Ayseaux, faite à Jean, dit BRANT, par Jean III, duc de Brabant, la veille de St-Simon et St-Jude, 1353. — Il plaidait contre Jean de Perweys, proviseur de Postel, en janvier 1357, et vivait encore en 1371. *Son sceau est aux armes de Stackenborch, ayant pour cimier une tête de coq, et pour légende : S. Wilhelmi de Stackenborch.* — Guillaume DE STACKENBORCH et Mechtilde DE HERTOGHE eurent 9 enfants, qui suivent.

1^o Alix DE STACKENBORCH, religieuse à Binderen.

2^o Jeanne, mariée à Omer VAN DEN BROUCKE. Sans enfants.

3^o Guillaume DE STACKENBORCH, épousa Amelberge VAN UDEN, fille de Gérard. Dont :

A. Guillaume DE STACKENBORCH, vivant en 1480 avec sa femme Gertrude DE KERSBEKE.

B. René DE STACKENBORCH, chanoine de St^e-Gudule à Bruxelles, vivant le 8 mai 1480.

Et C. Cathérine DE STACKENBORCH, morte avant le 8 mai 1480. Elle avait été mariée : 1^o à Gerlache VAN ERP; et 2^o à Michel NEELS, dont elle avait eu des enfants.

4^o Marie DE STACKENBORCH, femme d'Herman VAN BERCKEL.

5^o Catherine, mariée à Henri VAN ERP.

6^o Amelberge, femme de Henri VAN OPPENDORP.

7^o Henri DE STACKENBORCH, époux de Catherine PROCHIAENS. Dont :

a. Catherine DE STACKENBORCH, mariée à Jean MECHELMAN, secrétaire de la ville de Bruxelles, avec qui elle vivait le 8 mai 1480.

b. Élisabeth.

Et c. Marguerite DE STACKENBORCH, femme de Jean MERCELIS. Ces époux eurent trois filles : Catherine, Jeanne et Marie MERCELIS.

8^o Marguerite DE STACHENBORCH, mariée : 1^o à Jean DE CORSELAER; 2^o à Jean DE KESSEL; et 3^o à Pierre VERREYCKEN.

Et 9^o René, qui suit.

VI. René DE STACKENBORCH, vivant en 1421, épousa Anne VAN DEN BROECKE, de laquelle il eut les deux enfants qui suivent.

1^o Henri. Son article suit.

Et 2^o Catherine DE STACKENBORCH, mariée à Jean DE COUDENBERGHE, dit ROLLEBEECK, échevin de Bruxelles, mort 1 septembre 1434. Il est fait mention, dans un acte de partage du 8 mai 1480, de leurs trois enfants Jean DE COUDENBERGHE, alias ROLLEBEECK, — Catherine, — et Anne.

VII. Henri DE STACKENBORCH, épousa Jeanne MEERTE, fille de Guillaume. De ce mariage naquirent :

1^o Herman DE STACKENBORCH, mort sans hoirs.

2^o Henri, mort sans hoirs.

3^o Nicolas, également mort sans postérité.

4^o Dorothée, mariée à Philippe COENEN, chevalier.

Et 5^o Marguerite DE STACKENBORCH, femme de Jean DE KESSEL, à Someren.

Branche de Stackenborch-Veenhuyse.

V. Mathieu de STACKENBORCH (3^e fils de Guillaume DE ROOVER et de Marguerite DE BOISSCHOT, mentionnés ci-devant), fut seigneur de Boisschot, prit le surnom DE BOISSCHOT et conserva les armes DE STACKENBORCH. Il mourut avant le 20 janvier 1357, ayant épousé Madeleine VAN HENNEGRAVE. Leurs enfants furent :

1^o Arnould DE STACKENBORCH, dit DE BOISSCHOT, époux, en premières noces, de Christine VAN OPPENDORP, et, en secondes noces, Gondel VAN HUFFELE.

2° Henri. Son article suit.

3° Mathieu DE STACKENBORCH, dit DE BOISSCHOT-D'ASTEN, mentionné dans un titre de 1364.

4° Étienne DE BOISSCHOT, tige de la *Branche de Stackenborch*, dit *Boisschot*. Voyez ci-après.

5° Agnès DE BOISSCHOT, femme de Jean DE BRUHÈSE.

Et 6° Marguerite DE BOISSCHOT, mariée à Guillaume DE JEGER, chevalier, avec lequel elle vivait en 1362.

VI. Henri DE STACKENBORCH A BOISSCHOT, *brisa ses armes d'un franc canton d'argent à 3 coqs de gueules, armés, crétés et barbés d'or* (Fig. 444), qui forme l'écusson de Madeleine VAN HENNEGRAVE, sa mère. Il épousa Marguerite VAN DEN VEENHUYSE. De cette alliance vinrent les quatre enfants qui suivent.

1° Hubert. Son article suit.

2° Godefroid DE STACKENBORCH, qui forma la *Branche de Stackenborch-Brouhoven*. Voyez ci-après.

3° Henri DE STACKENBORCH, chanoine de Liège, mort avant le 29 mai 1425.

Et 4° Marguerite DE STACKENBORCH, mariée, en premières noces, à Jean DE CRANENDONCK, et, en secondes noces, à Henri DE GEMERT. Du premier lit vint Jean DE CRANENDONCK, lequel vivait le 29 mai 1425, et du second lit Gosuin VAN GEMERT, qui vivait le 29 mai 1425.

VII. Hubert DE STACKENBORCH A VEENHUYSE, épousa Marguerite VERREYCKEN. De ce mariage :

1° Gisbert, qui suit.

2° Henri DE STACKENBORCH-VEENHUYSE, vivant le 29 mai 1425.

Et 3° Marguerite DE STACKENBORCH-VEENHUYSE, mariée : 1° à Godefroid DE LOUWE, dit MONTFORT; 2° à Jean DE BERLAER, seigneur de Helmont et de Keerberghen. De ce dernier mariage vinrent : Gisbert, — Marguerite, — Gertrude — et Agnès DE BERLAER.

VIII. Gisbert DE STACKENBORCH-VEENHUYSE, mort avant le 29 mai 1425. Il épousa Marie SPROUTS. Dont :

1° Henri DE STACKENBORCH-VEENHUYSE, nommé avec son frère Jean dans un acte de partage de 1425.

Et 2° Jean DE STACKENBORCH-VEENHUYSE.

Branche de Stackenborch, dit Boisschot.

VI. Étienne DE BOISSCHOT (quatrième fils de Mathieu DE STACKENBORCH, dit BOISSCHOT, et de Madeleine VAN HENNEGRAVE, mentionnés ci-devant), épousa

Windel VAN UDEN, laquelle vivait encore le 17 avril 1385. Cinq enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Guillaume, dont l'article suit.

2° Marguerite DE BOISSCHOT, mariée à Arnould DICKBIER.

3° Marthe DE BOISSCHOT, religieuse à l'abbaye de Herckenrode.

4° Étienne DE BOISSCHOT, tué à la bataille de Bas-Wilre le 22 août 1371.

Et 5° Windel DE BOISSCHOT, femme de Gilbert MONIX, chevalier.

VII. Guillaume DE STACKENBORCH, dit DE BOISSCHOT, est mentionné dans un acte du 4 mai 1394. Il épousa Mechtilde VAN EYL, nièce de Rodolphe DE FLODORP, chevalier, seigneur de Bicht. De cette alliance vinrent :

1° Henri DE STACKENBORCH, dit BOISSCHOT, vivant le 15 juillet 1435.

2° Jean. Son article suit.

3° René DE STACKENBORCH, dit DE BOISSCHOT, mentionné avec son frère Henri dans un acte du 15 juillet 1435.

4° Mathieu.

Et 5° Marguerite DE BOISSCHOT.

VIII. Jean DE STACKENBORCH, dit BOISSCHOT, surnommé SPYKERMANN, ou VAN DEN SPYCKER, vivait le 6 septembre 1426, comme conste par un titre original des archives de Postel. Il épousa Gertrude DE KESSEL, fille de Ludolphe, chevalier, de laquelle il eut les trois enfants qui suivent.

1° Mechtilde DE STACKENBORCH, mariée à Guillaume DE CUYCK, à Vorselaer.

2° Gertrude DE STACKENBORCH, dite VAN DEN SPYCKER, femme de Henri DE THULDEN, dont elle fut la seconde femme.

Et 3° Mathieu, qui suit.

IX. Mathieu DE BOISSCHOT, surnommé CALLENBAERT, plaida, en 1455, contre les religieux du monastère de Postel, et perdit son procès le 27 avril 1456. Son sceau est aux armes de Stackenborch, *brisées d'une étoile sur le milieu de l'écu*. Il vivait encore le 13 septembre 1457. — Sa femme, Catherine DE HEUSDEN, était fille d'Arnou DE HEUSDEN, dit VAN SLUYSE, et de Guyette DE ROMMERSWAEL. De cette union naquirent six enfants, savoir :

1° Gisbert, qui suit.

2° Jean de Boisschot, chanoine de l'église collégiale de St-Pierre à Oirschot.

3° Jossine DE BOISSCHOT, religieuse au monastère de Ste-Catherinendael, à Breda, en 1496.

4° Guyette DE BOISSCHOT, religieuse.

5° Catherine DE BOISSCHOT.

Et 6° Arnould DE BOISSCHOT, dont on ne connaît pas la postérité.

X. Gisbert DE BOISSCHOT, écoutète d'Oosterhout, près de Breda, épousa Mechtilde

BACK, fille de Henri BACK, chevalier, écoutète d'Oosterhout. Huit enfants issurent de ce mariage; ce furent :

1^o Jean, qui suit.

2^o Guillaume DE BOISSCHOT, qui fut chanoine de l'église collégiale de St-Pierre à Turnhout.

3^o Léonard DE BOISSCHOT, qui fut chanoine à Hilverenbeeck.

4^o Gérard.

5^o Catherine DE BOISSCHOT, laquelle fut mariée à Jean VAN DINTERE, sans enfants.

6^o Jean-Baptiste, qui forma la *Branche des de Boisschot-d'Erps*. Voyez ci-après.

7^o Gisbert DE BOISSCHOT, qui fut religieux de l'ordre de St-François.

Et 8^o Mechtilde DE BOISSCHOT.

XI. Jean DE BOISSCHOT, écoutète d'Oosterhout, épousa Catherine VAN DOOREN. Dont :

1^o Jean, qui suit.

Et 2^o Léonard DE BOISSCHOT, qui fut chanoine de l'église collégiale de St-Pierre à Turnhout.

XII. Jean DE BOISSCHOT, épousa à Bruxelles, où il avait fixé sa demeure, Christine VAN DEN WOUWERE. Ces époux eurent six enfants, savoir :

1^o Jean DE BOISSCHOT, mort sans postérité.

2^o Marie DE BOISSCHOT, femme de Jean REYNBOUTS, capitaine et sergent-major d'un régiment de cuirassiers en 1644.

3^o Ferdinand DE BOISSCHOT, mort sans lignée.

4^o François.

5^o Philippe DE BOISSCHOT, chanoine d'Anderlecht en 1636.

Et 6^o Jeanne DE BOISSCHOT, morte en célibat.

Branche de Stackenborch-Brouhoven.

VII. Godefroid DE STACKENBORCH (second fils de Henri et de Marguerite VAN DEN VEENHUYSE, dont il a été parlé ci-devant), changea ses armes et prit d'azur à trois fers de moulin d'or (Fig. 445). — Il épousa Amelberge DE BRUHESE, dame de Brouhoven, dans la mairie de Bois-le-Duc, et transmit le nom de cette seigneurie à sa postérité, laquelle porte encore aujourd'hui le nom DE BROUCHOVEN. De cette alliance vinrent :

1^o Éverard DE BROUCHOVEN. Son article suit.

2^o Gosuin DE BROUCHOVEN, fut l'estoc de la *Branche de Brouhoven-Hollenfeltz*, rapportée ci-après.

3^o Gilles DE BROUCHOVEN, vivant le 29 mai 1425, paraît être décédé sans alliance.

Et 4^o Élisabeth DE BROUCHOVEN, morte avant le 29 mai 1425, avait

épousé : 1° Martin DE THULDEN, chevalier, et 2° Gérard VAN GERWEN. Il y eut postérité de ces deux mariages.

VIII. Éverard DE BROUCHOVEN, chevalier, fit deux voyages en Terre-Sainte. Il mourut le 12 mars 1402, et fut inhumé en la principale église d'Oirschot, dans la mairie de Bois-le-Duc, avec cette épitaphe gravée en lettres gothiques autour de la pierre sépulcrale :

*Hier leyt begraven
H. Evert. die men heyt van Brouhoven,
Ridder,
die tweemaal is geweest ten heylige landen,
die sterft in 't jaer
M. CCCC. ende twee, den XII dach mart.
Bidt voor syn siel.*

Quartiers : *Stackenborch et Veenhuyse,
Bruhese et de Bie.*

Ledit Éverard DE BROUCHOVEN avait épousé Marguerite VAN UDEN, de laquelle il eut les quatre enfants qui suivent.

1° Godefroid. Son article suit.

2° Jean DE BROUCHOVEN, vivait en 1425.

3° Gilles, vivait aussi en 1425.

Et 4° Marguerite DE BROUCHOVEN fut mariée à Gérard VAN VLIERDEN. Dont : Daniel et Géri VAN VLIERDEN, vivants le 29 mai 1425.

IX. Godefroid DE BROUCHOVEN, vivant le 29 mai 1425, épousa, en premières noces, Élisabeth DE BEVEREN, et, en secondes noces, Agathe DE HEUSDEN, dite DE SLUYSE, laquelle mourut sans hoirs. Du premier lit vint :

X. Marguerite DE BROUCHOVEN, fille unique, décédée sans enfants le 4 mars 1466, enterrée à Oirschot. — Elle avait été mariée : 1° à Alexandre DE HERLAER, et 2° à Josse DE BLAESVELT.

Branche de Boisschot-Erps.

XI. Jean-Baptiste DE BOISSCHOT (5° fils de Gisbert et de Mechtilde BACK, dont il a été parlé ci-devant), fut écoutête d'Oosterhout, après son frère Jean. Sa femme, Élisabeth VAN DOERNE, mourut le 18 juillet 1558; elle était sœur de Jeanne DE DOERNE, femme d'Arnould DE GAVRE, chevalier, seigneur de Liefferinghe, en Flandre, — et, comme elle, fille de Gérard DE DOERNE, seigneur de Ravestein, et d'Élisabeth DE DIELBEKE. De ce mariage naquirent quatre enfants, savoir :

1° Jean-Baptiste DE BOISSCHOT, qui suit.

2° Gisbert DE BOISSCHOT, religieux de St-François.

3° Catherine DE BOISSCHOT, religieuse à Ste-Catherinendael à Breda.

Et 4° Mechtilde DE BOISSCHOT.

XII. Jean-Baptiste DE BOISSCHOT, conseiller-pensionnaire de la ville de Bruxelles, puis conseiller et avocat fiscal au conseil de Brabant, ensuite garde des chartres de Brabant, par patentes de 1573, et enfin conseiller du conseil privé. — Il mourut à Anvers le 4 novembre 1580, ayant épousé, en 1557, Catherine VAN DEN TRONCKE, fille de Michel et d'Élisabeth VAN OUDENHAGHE. Les neuf enfants qui suivent issurent de cette alliance.

1^o Ferdinand. Son article suit.

2^o Walburge, mourut jeune.

3^o Marie DE BOISSCHOT fut mariée à Jean-Baptiste MAES, seigneur de Bousval et de La Loux, conseiller et avocat fiscal au conseil de Brabant.

4^o Agnès DE BOISSCHOT épousa Théodore DE BERTY, secrétaire du roi en son conseil privé, par lettres données en la ville de Tournai le 12 mai 1584.

5^o Jean-Baptiste, mort en 1582.

6^o Charles DE BOISSCHOT, religieux de St-Augustin, docteur en théologie, nommé abbé d'Eechoute, à Bruges, par l'infante Isabelle, en 1623, mort à Bruxelles, le 18 mai 1641, à 68 ans.

7^o Philippe DE BOISSCHOT, chevalier, seigneur de la Grande-Bygaerde, grand-prévôt de l'hôtel du roi, épousa, en premières noces, Marie DE WINGHENE, dame de Linth, fille de Jean, seigneur de Linth, au pays de Grimberghe, vice-chancelier de Brabant, et de Marie WOUTERS; et, en secondes noces, Jeanne DE HORION, chanoinesse de Maubeuge, morte sans hoirs. — Du premier lit naquirent Godefroid DE BOISSCHOT, seigneur de la Grande-Bygaerde, qui épousa Marguerite DE BRIHÉ, fille du gouverneur de Maubeuge, morte sans enfants; Catherine, femme de Sébastien VAN SCHAGEN, dit DE GOUDRIAEN, capitaine de cavalerie; Anne, alliée à Jean DE LA FOLIE, chevalier, seigneur de Sequites; Ferdinandine, mariée à Renier DE GRYSERRE, chevalier, seigneur d'Eeghem, capitaine de cavalerie; et Antoinette DE BOISSCHOT, femme de Pierre DE BRYER, capitaine de cavalerie.

8^o Catherine DE BOISSCHOT, morte sans alliance.

Et 9^o François DE BOISSCHOT, mort jeune.

XIII. Ferdinand DE BOISSCHOT, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, comte d'Erps, baron de Saventhem, seigneur de Nosseghem, Sterrebeke, Quarebbe, Fontaine-Château, Ban d'Hantée, Woluwe-St-Étienne et Grande-Bygaerde, auditeur des armées du roi aux Pays-Bas en 1598, puis conseiller du conseil privé des archiducs Albert et Isabelle en 1608, et leur ambassadeur en Angleterre et en France, ensuite conseiller d'état le 13 novembre 1623, chancelier de Brabant en 1626, lieutenant de la souveraine cour féodale de la même province en 1629, et enfin ambassadeur plénipotentiaire de S. M. C. au fameux traité de Westphalie en 1648. — Ce fut en sa faveur que les archiducs Albert et Isabelle érigèrent la seigneurie de Saventheim en *baronnie*, par lettres du 27 mars 1621. — Il obtint, le 31 décembre 1644, l'érection de la terre d'Erps en *comté*,

et mourut à Bruxelles le 24 octobre 1649, après avoir testé le 15 septembre 1645. — Ferdinand DE BOISSCHOT avait épousé, en 1607, Marie DE CAMUDIO, dont il eut six enfants, qui suivent.

1° Albert DE BOISSCHOT, mort à Paris.

2° Élisabeth, morte à Londres.

3° Charles, décédé à Londres.

4° Jeanne DE BOISSCHOT, mariée à Alexandre DE LA TRAMERIE, chevalier, seigneur de Givenchy et d'Héraucourt, et capitaine de cavalerie. Deux filles naquirent de ce mariage, savoir : *a.* Jeanne-Alexandrine DE LA TRAMERIE, morte le 17 septembre 1688, enterrée dans l'abbaye de la Grande-Bygaerde; — et *b.* Claire-Eugénie DE DA TRAMERIE, religieuse à la Grande-Bygaerde, ordre de Saint-Benoit, en Brabant, décédée le 26 juin 1713, à 66 ans.

5° Béatrix-Thérèse DE BOISSCHOT, mariée, par contrat du 27 avril 1646, à Guillaume D'ENGHIEN, seigneur de Kestergate, vicomte de Sante-Cruz et de la Pandry, — fils de Jacques, chevalier, seigneur de Kestergate et de Wambroeck, et de Barbe DE REVERSET, sa seconde femme.

6° François DE BOISSCHOT. Son article suit.

Et 7° Anne.

XIV. François DE BOISSCHOT, comte d'Erps, baron de Saventhem, seigneur de Nosseghem, Sterrebeke, Quarebbe, Fontaine-Château, Ban d'Anthée, Woluwe-St-Étienne et Grand-Bygaerde, chambellan de l'empereur et lieutenant de la souveraine cour féodale de Brabant. — Il épousa Anne-Marguerite DE LANNOY, sœur d'Hélène-Jacqueline DE LANNOY, chanoinesse de Nivelles, et comme elle fille de Valentin DE LANNOY, du conseil de guerre de S. M. C. et gouverneur d'Hulst, et d'Isabelle DE LA LOO, dame de la baronnie de Leeuwerghem. De cette alliance vinrent :

1° Marie-Adrienne DE BOISSCHOT, religieuse de la congrégation de Notre-Dame, appelée en religion Marie-Angélique.

2° Isabelle-Philippine DE BOISSCHOT, religieuse carmélite à Namur, nommée en religion Isabelle de S^{to}-Spiritu.

3° Charles-Ernest-François. Son article suit.

4° Albert-Ferdinand.

5° Hélène-Valentine-Thérèse DE BOISSCHOT.

6° Ferdinand-Philippe.

Et 7° Alexandre-Valentin.

XV. Charles-Ernest-François DE BOISSCHOT, comte d'Erps, baron de Saventhem, seigneur de Nosseghem, Sterrebeke, Quarebbe, etc., conseiller d'état de l'empereur Charles VI et lieutenant de la souveraine cour féodale de Brabant. Il épousa Adrienne-Florence DE LANNOY, sa cousine-germaine, fille de Claude-Albert, baron de Leeuwerghem, et de Marie-Adrienne VAN DEN EECKHOUTE. — Leurs enfants furent :

1^o Eugène-Guislain-Valentin-Joseph DE BOISSCHOT, comte d'Erps, baron de Saventhem, seigneur de Sterrebeke, Nosseghem, etc., lieutenant de la noble garde du corps, dit archers, mort sans avoir été marié.

2^o Hélène-Hyacinthe-Valentine. Son article suit.

Et 3^o Marie-Henriette-Françoise-Thérèse DE BOISSCHOT, dame de l'ordre de la croix étoilée, morte vers 1730. Elle avait été mariée, en 1721, à Jean-Antoine-Marie DE CASTELLI, comte de Cornillan, chambellan, lieutenant-général, capitaine des gardes du roi de Pologne, électeur de Saxe. Ces époux eurent un fils, nommé Frédéric-Auguste-Joseph DE CASTELLI.

XVI. Hélène-Hyacinthe-Valentine-Thérèse DE BOISSCHOT, comtesse d'Erps, baronne de Saventhem, dame de Nosseghem, Sterrebeke, Quarebbe, Woluwe-St-Étienne et Grande-Bygaerde, fut reçue dame de l'ordre de la croix étoilée le 14 septembre 1721, et mourut à Vienne le 26 mai 1776. — Elle avait été mariée, le 3 avril 1720, à Charles-Ferdinand comte DE KÖNIGSEGG-ROTENFELS et du St-Empire, qui prit le nom et les armes de *Boisschot*, quoiqu'il fut l'aîné de sa maison. Il en usa ainsi à cause du fidéi-commis perpétuel établi en la famille de BOISSCHOT, par le testament du chancelier de BOISSCHOT, en date du 15 septembre 1645. — L'empereur Charles VI lui accorda, par acte du 2 octobre 1720, la permission de se nommer à l'avenir *Charles-Ferdinand de Boisschot, comte de Königsegg-Rotenfels et Erps*, et de porter ses armes écartelées avec celles de BOISSCHOT, l'écu timbré de la couronne dont la maison de Königsegg se sert, en qualité de comte du St-Empire, et supporté par deux lions d'or, tenant chacun une bannière, à droite aux armes de Boisschot, et à gauche à celles de Königsegg. — Il fut créé ensuite *marquis de Boisschot* par lettres du 11 novembre 1741, avec faculté d'appliquer ce titre sur sa terre et seigneurie de Grande-Bygaerde, en Brabant. Ces lettres portent aussi dispense de l'obligation de quitter le nom de Königsegg pour prendre celui de Boisschot, et permission de porter les armes de Boisschot, comme il voudra, soit dans son écu, soit dans ses bannières, soit sur le repli de son manteau comtal. (Voyez KÖNIGSEGG, *famille*.)

Branche de Brouhoven-Hollenfeltz.

VIII. Gosuin DE BROUCHOVEN (second fils de Godefroid DE STACKENBORCH et d'Amelberge DE BRUHESE, mentionnés ci-devant à la branche DE STACKENBORCH-BROUCHOVEN), chevalier, mourant le 29 mai 1425, ayant épousé Aleyde VAN BERCKEL, laquelle portait : *d'azur à trois étoiles d'or* (Fig. 446). Quatre enfants naquirent de cette alliance, savoir :

1^o Godefroid DE BROUCHOVEN, chevalier. Il épousa Agathe VAN DE WOUWERE, qui était sa veuve en 1428.

2° Henri DE BROUCHOVEN. Son article suit.

3° Jean DE BROUCHOVEN, à Beeck, vivant le 1 juin 1428 avec son épouse Catherine DE HAEFTEN.

Et 4° Gilles DE BROUCHOVEN, à Rode, vivant en 1428.

IX. Henri DE BROUCHOVEN brisa ses armes d'une trompe d'argent virolée d'or sur le milieu de l'écu. — Il épousa Élisabeth VAN DINTERE, avec qui il vivait le 1 juin 1428. Dont :

1° Gilles, qui suit.

2° Hildegarde DE BROUCHOVEN, mariée à Goyard VAN EYCK, chevalier, vivant en 1471 et 1498.

Et 3° Sophie DE BROUCHOVEN, non mariée en 1471.

X. Gilles DE BROUCHOVEN, qualifié de *joncker* (messire, — écuyer, — damoiseau), dans une charte de l'abbaye de Binderen, du jeudi avant la Purification de N.-D. de l'année 1471. — Il épousa : 1° Marie DE DRONGELËN, qui vivait encore en ladite année 1471, — et 2° Élisabeth MÉLISSEN, qui ne vivait plus le 12 juin 1498. Leurs enfants furent :

1° Gilles, qui suit.

2° Henri DE BROUCHOVEN, échevin de Bois-le-Duc, mort sans enfants de son épouse Mathia VAN DRIEL. Cette dame était fille de Jacques, fils de Henri, fils de Gérard DE VLADERACKEN, chevalier, comme il conste par deux actes passés par devant les échevins de Bois-le-Duc, l'un le pénultième jour de décembre 1510, l'autre le 28 janvier 1513.

3° Gertrude DE BROUCHOVEN, morte en 1513, mariée à Nicolas VAN DER BEECK.

4° Émilie, dont on ne connaît point l'alliance.

Et 5° Guillaume DE BROUCHOVEN, qui épousa Christine VAN OVERMEER, dont il eut Élisabeth DE BROUCHOVEN, fille unique, mariée à Laurent VAN GOROP, chevalier.

XI. Gilles DE BROUCHOVEN épousa, avant le 12 juin 1498, Henriette VAN AERLE, fille de Henri et d'Aleyde VAN DER HEYDEN, avec laquelle il vivait encore le 24 décembre 1545. De ce mariage vinrent trois enfants, savoir :

1° Wauthier DE BROUCHOVEN, époux de, dont il eut Judith DE BROUCHOVEN, mariée à René LOYEN.

2° Pierre, qui suit.

Et 3° Élisabeth DE BROUCHOVEN, morte le 1 septembre 1583, enterrée dans l'église des récollets à Bois-le-Duc. Elle fut mariée à Jean VAN HENXTUM, alias VAN DELFT, décédé en 1574.

XII. Pierre DE BROUCHOVEN, qualifié *edele en vrome Joncker* (noble et vaillant Damoiseau), dans son testament fait à Bois-le-Duc le 26 mars 1567. —

Il mourut le 6 mai 1570 et fut inhumé dans l'église des récollets à Bois-le-Duc. Sa femme, Judith VAN DOERNE, lui survécut jusqu'au 13 septembre 1593, et fut enterrée auprès de lui. Elle était fille de Roger et de Mechtilde VAN HENXTUM, alias VAN DELFT. Leurs enfants, au nombre de six, furent :

1° Henri, qui suit.

2° Angéline DE BROUCHOVEN, femme de David DE CORT.

3° Aleyde DE BROUCHOVEN, mariée à Gisbert DE LOHOES, capitaine d'infanterie.

4° Roger DE BROUCHOVEN, qui forma la *Branche de Brouhoven-Milhesse*, dont nous parlerons ci-après.

5° Gilles DE BROUCHOVEN, époux de Marie VAN DER HOEVEN.

Et 6° Mechtilde DE BROUCHOVEN, mariée à Jean VAN WIERINGHE, laquelle ne vivait plus le 14 février 1595.

XIII. Henri DE BROUCHOVEN, premier échevin de Bois-le-Duc, puis conseiller-receveur-général des aides, au quartier de Bois-le-Duc, en 1595, testa le 6 octobre 1598, et mourut le 19 juillet 1604, à l'âge de 59 ans 9 mois. Il avait épousé Jeanne VAN WEERDT, alias VAN DER STEGHEN, qui mourut l'année suivante le 10 octobre. Cette dame était fille de noble Chrétien VAN WEERDT, dit VAN DER STEGHEN, et de sophie VAN DEN OEVER, — et petite-fille de noble Jean VAN WEERDT et d'Élisabeth VAN POLAENEN, issue de la maison DE WASSENAER. — Ces époux furent inhumés dans l'église paroissiale de Rumpst. L'inscription suivante fut gravé sur leur monument funéraire contre la muraille de droite :

*In novissima Tuba,
Immutationis diem hic expectat
Antiqui Stemmatis Nobile par conjugum
D. HENRICUS DE BROUCHOVEN, Petri ex
Judith de Doorne filius, J. U. L.
Urbis Buscoducensis sæpius Senator ac Con-
sul. Illustriss. Brabantie
Ordinum Assessor, deinde Regiorum vecti-
galium in dicta Urbe ejusq.
Distr. Quæstor Generalis. Qui Bursis in
Academia Lovaniensi
Fundatis aliisque Avitæ Religionis Monu-
mentis.*

Obiit 19 Julii anno 1604, ætatis 59. mens. 9.

Et

*D. JOANNA DE WEERDT dicta VANDER STEGHEN
Maritum secuta 10 Oct. 1605.*

R. I. P.

Quartiers :	<i>Brouhoven.</i>	<i>van Weerdt.</i>
	<i>van Doerne.</i>	<i>van Oever.</i>

De Henri DE BROUCHOVEN et de Jeanne VAN WEERDT naquirent les huit enfants qui suivent.

1° Pierre. Son article suit.

2° Roger DE BROUCHOVEN. *Souche de la Branche de Brouhoven-Vechel*, ci-après.

3° Gérard. *Souche de la Branche de Brouhoven-Bergeyck*.

4° Gilles DE BROUCHOVEN, protonotaire du Saint-Siège.

5° Jean, capucin à Bois-le-Duc, mort à Louvain en 1647.

6° Sophie, religieuse urbaniste à Bois-le-Duc.

7° Mechtilde, morte le 6 décembre 1656, ayant été mariée à Goyard VAN EYCK, seigneur de Blaerthem, fils de Goyard, seigneur de Velthoven, Helst, Blaerthem, — et de Marie RAESSEN.

Et 8° Chrétien DE BROUCHOVEN, conseiller-pensionnaire de Bois-le-Duc, mort le 12 avril 1612 à Bruxelles, fut enterré aux récollets. Il avait épousé Anne VAN ASSCHE, fille de Daniel et de Barbe VAN SCHORE. Leurs enfants furent :

A. Henri DE BROUCHOVEN, capitaine au service d'Espagne, tué au siège de Sevenbergen, sans avoir été marié.

Et B. Barbe DE BROUCHOVEN, femme de Jean BOSCHMANN, dit SYLVIVS. chevalier, seigneur de Rouxmiroir et Haqueda, conseiller-pensionnaire de la ville de Louvain.

XIV. Pierre DE BROUCHOVEN, conseiller-receveur-général des aides au quartier de Bois-le-Duc, vivait le 13 mai 1617. Il épousa Lucie DE HOHENSTEIN, dame d'Arendonck (par engagère du 30 avril 1630), et de Hollenfeltz (comme héritière unique *ex testamento* de noble Sébastien TYNNER, son beau-frère), morte au château de Hollenfeltz, au pays de Luxembourg. — Ledit Pierre DE BROUCHOVEN, seigneur d'Arendonck, par sa femme, fut *anobli* (?), conjointement avec ses frères et sœurs, par diplôme de l'empereur Rodolphe, donné au château-royal de Prague, le 10 févr. 1607, puis de *nouveau anobli* (?), par lettres des archiducs Albert et Isabelle, datées de Bruxelles le 13 février 1620, avec ses frères Gilles, Jean, Rydere et Gérard DE BROUCHOVEN (*Nob.* p. 177). Leurs armes étaient : *coupé*, au 1^{er} d'azur à 3 fers de moulin d'or, posés 2 et 1; au 2^e fascé d'or et d'azur de 4 pièces. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, trois bannières de pourpre à bâtons de sable, ferrés d'or, les cordons houpés d'argent, mal ordonnées, accotées de deux demi-vols, l'un à dextre, coupé d'azur et d'or, et l'autre, à sénestre, d'or et d'azur (Fig. 447). — De Pierre DE BROUCHOVEN et de son épouse Lucie DE HOHENSTEIN vinrent les trois enfants qui suivent.

1° Jean-Martin. Son article suit.

2^o Catherine DE BROUCHOVEN, mariée à Guillaume BERWOUTS, seigneur de Neutel, Rosport, Raillen et Reynich, du conseil de guerre de S. M. C., mestre-de-camp entretenu à son service, premier sergent-général de bataille de ses armées aux Pays-Bas, gouverneur, grand-bailli et capitaine des ville et château d'Aire.

Et 3^o Marie-Anne DE BROUCHOVEN, mariée : 1^o à Jean DE TELLIN, seigneur de Martigneul, la Motte et Hailly, — et 2^o à Edouard, seigneur DE RAVILLE, chevalier-justicier des nobles du duché de Luxembourg, et député de l'état noble de la même province.

XV. Jean-Martin DE BROUCHOVEN, seigneur de Hollenfeltz et (par achat absolu du 2 décembre 1643) d'Arendonck, membre de l'état noble du duché de Luxembourg, assista aux états de 1646, 1649, 1654, 1656, 1657, 1658, 1660, 1662, 1667 et 1671, ce qui est constaté par un certificat des députés de l'état noble de Luxembourg, donné le 31 juillet 1770, signé F.-A. baron de Boland, J. d'Orsainfaing, D. baron de Soleuvre, et cacheté de leurs armes sur cire d'Espagne, contre-signé par ordonnance Merjai, et scellé du sceau des états sur hostie vermeille. — Il épousa Claude-Marguerite DE RAVILLE, chanoinesse d'Espinal, en Lorraine, dame de Sept-Fontaines, au pays de Luxembourg, d'une illustre famille de ce pays. — De cette alliance naquirent :

1^o Lucie DE BROUCHOVEN, dame de Sept-Fontaines, femme de Charles-Alexandre DE BERGH-SAINT-WINNOC, dit *le baron de Zétrude*, grand-prévôt et capitaine d'Arlon. En 1688 prince de Rache par la mort de son frère aîné Eugène-Louis, etc. (Voyez à l'article DE BERGH-SAINT-WINNOC, ci-devant page 159, VII^e degré.)

Et 2^o Anne-Marie-Hyacinthe DE BROUCHOVEN, mariée à Othon-Ferdinand comte DE DIETRICHSTEIN. — Dont postérité.

Branche de Brouhoven-Milhese.

XIII. Roger DE BROUCHOVEN (second fils de Pierre et de Judith VAN DOERNE, mentionnés ci-devant à la *Branche de Brouhoven-Hollenfeltz*), fut échevin de Bois-le-Duc et mourut le 14 septembre 1624. Il était veuf, depuis le 6 janvier 1578, d'Élisabeth VAN JABEECK. Dont cinq enfants :

1^o Nicolas DE BROUCHOVEN, chanoine de l'église cathédrale de Bois-le-Duc, vivant encore le 2 août 1658.

2^o Arnould. Son article suit.

3^o Jossine DE BROUCHOVEN, femme d'Arnould VAN HOORENBEKE.

4^o Elisabeth DE BROUCHOVEN, mariée à Pierre MAES.

Et 5^o Henri DE BROUCHOVEN, capitaine d'une compagnie de 300 hommes Bas-Allemands, tué au siège de St-Omer en 1638. Célibataire.

XIV. Arnould DE BROUCHOVEN, échevin de Bois-le-Duc, épousa Jeanne REYS, fille de Guillaume, conseiller-pensionnaire de Bois-le-Duc. De ce mariage :

1^o Roger, qui suit.

2^o Gérard-Guillaume, mort célibataire.

Et 3^o Marie-Isabelle DE BROUCHOVEN, aussi morte sans alliance.

XV. Roger DE BROUCHOVEN, seigneur de Milese, épousa Jacqueline VAN DER CAMME. Dont :

1^o Marie-Anne DE BROUCHOVEN, morte le 27 septembre 1663, sans alliance, enterrée à Lierre, en l'église de St-Gomar.

2^o Guillaume-Arnould.

3^o Jacques-Didacus.

Et 4^o Marie-Isabelle DE BROUCHOVEN.

Branche de Brouhoven-Vechel.

XIV. Roger DE BROUCHOVEN (2^e fils d'Henri et de Jeanne VAN WEERT, mentionnés ci-devant à la *Branche de Brouhoven-Hollenfeltz*), seigneur de Vechel et d'Erp, mourut le 16 février 1656. — Il était veuf, depuis le 27 août 1652, de Jeanne VAN HOORENBEKE, fille d'Arnould, mort le 2 janvier 1603, et d'Hélène DE WOLF, morte le 18 sept. 1609. — Ces époux furent inhumés dans l'église cathédrale de St-Jean à Bois-le-Duc, avec cette épitaphe :

*Hier light begraven
den wel edelen heer
heer ROGIER VAN BROUCHOVEN,
sterft den 16 dach Februarii anno 1656.*

*Ende vrouwe
JOANNA VAN HOORENBEKE
syne huysvrouwe,
sterft den 27 Augusti in den jaere
1652.*

Quartiers : *Brouhoven.* *van Weerdt.*
 van Doerne. *van Oever.*

De Roger DE BROUCHOVEN et de Jeanne VAN HOORENBEKE naquirent les six enfants qui suivent :

1^o Chrétien. Son article suit.

2^o Pierre DE BROUCHOVEN, chanoine de l'église collégiale de St-Victor à Santen.

3^o Isabelle DE BROUCHOVEN, mariée à Guillaume ABSOLONS, échevin de Bois-le-Duc.

4° Henriette DE BROUCHOVEN, femme d'Adrien DIRICX, capitaine d'une compagnie de cuirassiers au service d'Espagne.

5° Jeanne, mariée à Mathieu VAN CANNAERT.

6° Aldegonde DE BROUCHOVEN, mariée : 1° à Oudart GARNIER, seigneur de Novion, Schelle et Niele, fils aîné de Flaminio GARNIER, seigneur de Novion, Schelle et Niele, secrétaire des conseils d'état et privé, par patentes du 15 juin 1581, et de Barbe DE REVERSESET; 2° à François DE BERTY, seigneur de Berlaer et de Berthem.

XV. Chrétien DE BROUCHOVEN, seigneur de Vechel et d'Erp, échevin, puis premier conseiller-pensionnaire d'Anvers, mourut le 8 octobre 1663, à 64 ans et 9 mois. Il avait épousé Dorothée DE BERTY (Voyez à l'article DE BERTY, ci-devant page 178, III^e degré, 3°). Ces époux furent inhumés au chœur de l'église de Rumpst, dans un tombeau portant une épitaphe que nous avons donnée ci-devant à la page 180, — et dont l'orthographe des quartiers diffère un peu de celle que l'on trouve dans la *Suite du Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, 1661-1686, page 69. — Ce dernier ouvrage les écrit ainsi :

1° *Brouhoven*, — 2° *van Doerne*, — 3° *van Weerdt*, — 4° *van den Oever*, — 5° *van Hoorenbeke*, — 6° *van Reeck*, — 7° *Wolf*, — et 8° *Moons*. Et : 1° *de Berty*, — 2° *Gertaldo*, — 3° *Moys*, — 4° *de But*, — 5° *Boisschot*, — 6° *van Doerne*, — 7° *vanden Troncke*, — et 8° *van Oudenhaghe*; — tandis que les *Fragments généalogiques*, t. V, les orthographie de cette manière :

1° *Brouhoven*, — 2° *van Dorne*, — 3° *van Wert*, — 4° *van Over*, — 5° *Horenbeck*, — 6° *van Reeck*, — 7° *Wolff*, — et 8° *Moons*. Et : 1° *de Berti*, — 2° *Certaldo*, — 3° *Moys*, — 4° *de But*, — 5° *Boisschot*, — 6° *van Doerne*, 7° *van Troncke*, — et 8° *Audenhaghe*.

A l'entrée du caveau, on lit ces mots :

*Ostium Monumenti
Nobilis ac Equestris familiæ
de Brouhoven.*

Des dits Chrétien DE BROUCHOVEN et Dorothée DE BERTY naquirent les deux fils qui suivent :

1° François-Paulin DE BROUCHOVEN, dit DE BERTY, seigneur de Vechel, Novion, neuf fois échevin d'Anvers, de 1656 à 1675 inclus.

Et 2° Edouard, dont l'article suit.

XVI. Edouard DE BROUCHOVEN, dit DE BERTY (par adoption de son oncle maternel), fut seigneur d'Erp et de Novion, bourgmestre d'Anvers en 1691 et 1697. Il épousa Lambertine-Ernestine GARNIER, sa cousine-germaine, fille unique et héritière d'Oudart, seigneur de Novion, Schelle et Niele; et d'Aldegonde DE BROUCHOVEN, mentionnée ci-devant. — Édouard DE BROUC-

HOVEN portait pour armes : écartelé, aux 1 et 4 d'azur à 3 fers de moulin d'or, qui est de Brouhoven; aux 2 et 3 d'or, au griffon de sable, qui est de Berty; sur le tout parti échiqueté d'argent et d'azur, coupé de gueules à une étoile à 8 rais d'argent, et parti, fascé d'or et d'azur de 8 pièces, qui est Gertaldo (Fig. 448). — Il eut de son mariage :

1^o François-Paula de Brouhoven.

2^o Jean-Baptiste.

Et 3^o Hélène-Marie DE BROUCHOVEN.

Branche de Brouhoven-Bergeyck.

XIV. Gérard DE BROUCHOVEN (3^o fils d'Henri et de Jeanne DE WEERDT, mentionnés ci-devant à la *Branche de Brouhoven-Hollenfeltz*), fut seigneur de Bergeyck, Westerhoven et Rythoven, échevin de Bois-le-Duc en 1618, puis conseiller-receveur-général des aides au quartier de Bois-le-Duc. Il mourut le 7 février 1638, ayant épousé, par contrat du 13 mai 1617, Catherine MAES, laquelle testa le 25 septembre 1658, et mourut le 2 novembre 1660. Cette dame était fille aînée de Jean-Baptiste MAES, seigneur de Bousval et de la Loux, conseiller et avocat fiscal au conseil de Brabant, et de Marie DE BOISSCHOT, sœur de Ferdinand, comte d'Erps. — Ces époux furent inhumés dans le chœur de l'église collégiale de St-Gomar à Lierre, avec l'épithaphe et les huit quartiers que voici :

Hier leet begraven

joncker

GERAERDT VAN BROUCHOVEN,

in syn leven Heere van Bergeyck,

Westerhoven, Rythoven, &^a.,

sterft den 7 feb. 1638.

En jouffrouwe

CATHARINA MAES,

syne huysvrouwe, sterft den

Bidt voor de siele.

Quartiers :	<i>Brouhoven.</i>	<i>Maes.</i>
	<i>van Doerne.</i>	<i>Tassis.</i>
	<i>van Weert.</i>	<i>Boisschot.</i>
	<i>van Oever.</i>	<i>van Troncke.</i>

De Gérard DE BROUCHOVEN et de Catherine MAES naquirent :

1^o Jean-Baptiste, qui suit.

Et 2^o Antoine-Ferdinand, qui forma la *Branche de Brouhoven-Putte*.
Voyez ci-après.

XV. Jean-Baptiste DE BROUCHOVEN, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, seigneur de Bergeyck et de Westerhoven, créé baron de Bergeyck le 1 juin 1665, fut conseiller de courte-robe, du conseil suprême des Pays-Bas

et de Bourgogne, près de la personne de S. M. C., et de ses conseils d'état et des finances aux Pays-Bas; son envoyé extraordinaire deux fois en Angleterre, et son ambassadeur plénipotentiaire à Aix-la-Chapelle en 1668. — Il fut depuis employé en diverses négociations et ambassades importantes, entr'autres auprès des états-généraux des Provinces-Unies, puis auprès des électeurs et princes de l'empire, où il réussit à la satisfaction du roi, son maître, et des princes avec lesquels il traita. — Le roi Charles II érigea pour lui la baronnie de Bergeyck *en comté*, par lettres datées du 9 décembre 1676, et remarque dans les lettres de cette érection que c'était « en considération de son ancienne noblesse du côté » de père et de mère, et en récompense des services qu'il avait rendus à l'état » en diverses commissions et négociations importantes, entr'autres d'avoir » signé à Aix-la-Chapelle la conclusion de la paix entre l'Espagne et la » France, en qualité de seul plénipotentiaire d'Espagne. » — Ce seigneur testa à Madrid le 3 octobre 1681, et mourut à Toulouse, en Languedoc, le 13 novembre de la même année, à l'âge de 60 ans. Son corps fut inhumé à St-Étienne de cette ville, et son cœur à Lierre, dans l'église collégiale de St-Gomar. — Jean-Baptiste, comte de Bergeyck, épousa, en premières noces, Hélène FORMENT, l'une des plus belles femmes de son temps, veuve du célèbre PIERRE-PAUL RUBENS, chevalier, seigneur de Steen, gentilhomme de la maison de l'infante Isabelle et envoyé plénipotentiaire du roi Philippe IV en Angleterre, etc. (Voyez RUBENS, *famille*). Hélène FORMENT était dame d'Attevoorde et de Steen en partie. — Sa seconde femme fut Marie-Françoise DENNETIÈRES, qu'il épousa par contrat du 10 avril 1674; elle était fille de Jacques DENNETIÈRES, chevalier, baron de la Berlière, seigneur de Harlebois, conseiller d'état et trésorier général des domaines et finances des Pays-Bas; et de Marie DE BAUDEQUIN; — et veuve de Henri DE CROONENDAEL, chevalier, seigneur de Beveren, la Bruyère et Sourbise; — elle mourut le 2 mai 1700, sans enfants.

Six enfants issurent de Jean-Baptiste DE BROUCHOVEN, comte de Bergeyck, et de sa première femme Hélène FORMENT; ce furent :

1° Jean, qui suit.

2° Hyacinthe-Marie DE BROUCHOVEN, tige de la *Branche de Brouhoven-Spy*, mentionnée ci-après.

3° Nicolas DE BROUCHOVEN, qui forma la *Branche de Brouhoven-Hove*, dont il est parlé après la postérité de son frère Hyacinthe-Marie.

4° Catherine DE BROUCHOVEN, mariée à Gilles-Dominique DE PAPE, seigneur de Glabbeeck, conseiller au conseil de Brabant, garde des chartes de la même province, — fils de Léon-Jean, chef et président du conseil privé. — Leur fille unique, Marie-Éléonore DE PAPE, mourut sans alliance le 16 mars 1710.

5° Marie-Ferdinandine, religieuse carmélite.

Et 6° Hélène-Isabelle DE BROUCHOVEN, qui fut femme de don Emmanuel-Joseph DE PORTUGAL-CORTIZOS, chevalier de l'ordre de Calatrava, marquis de Villa-Florès, du conseil, contador-mayor des domaines du roi, grand protonotaire et conseiller de la croisade, etc. (Voyez DE PORTUGAL-CORTIZOS, *famille.*)

XVI. Jean DE BROUCHOVEN, né à Anvers le 9 octobre 1644, comte de Bergeyck, baron de Leefdael, surintendant-général des finances, ministre de la guerre, du conseil royal aux Pays-Bas, de tous les conseils du cabinet du roi, à Madrid, et son ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire au congrès d'Utrecht, fut créé *baron de Leefdael*, par lettres du 15 juin 1679. — En avril 1714, il se retira dans ses terres aux Pays-Bas, du consentement du roi Philippe V. — Il testa à Malines le 2 août 1724, mourut le 21 mai 1725, et fut enterré à Leefdael. — Il avait épousé : en premières noces, Anne-Françoise HELMAN, morte en 1682, fille unique de Philippe, seigneur de Leefdael, et de Barbe VECQUEMANS ; et, en secondes noces, par contrat du 3 mars 1685, Liévine-Marie DE BEER, fille de Nicolas-Ignace, baron de Meulebeke, seigneur de Cauborne, Haselenbossche et Halewyn, colonel au service d'Espagne, grand-bailli de Gand, et d'Anne-Marie DE CALUWART, dame de Zeveren, alors veuve de Gérard VAN VILSTEREN, baron de Laerne, morte le 28 avril 1741. — De ces deux mariages naquirent cinq enfants, savoir :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Catherine-Ferdinandine DE BROUCHOVEN, — fille unique, — baronne de Leefdael, morte le 17 novembre 1757, sans alliance. Elle gît à Leefdael.

(Du 2^d Lit.)

2° Jean-Philippe-Joseph DE BROUCHOVEN, dit le baron de Bergeyck, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom, au service d'Espagne, mort célibataire le 21 août 1719, à Mons, où il fut enterré en l'église de S^{te}-Waudru.

3° Nicolas-Joseph. Son article suit.

4° Marie-Catherine-Caroline DE BROUCHOVEN, morte sans enfants au mois de mai 1731, ayant épousé, en 1718, Pierre-Engelbert-Martin DELLA FAILLE, baron de Nevele et d'Estempuis, dont elle fut la première femme.

5° Marie-Thérèse-Caroline DE BROUCHOVEN, décédée au mois d'avril 1763, avait été mariée, en premières noces, par contrat du 21 février 1716, à Philippe-Théodore-François DE FOURNEAU, comte de Cruyckenbourg, baron de la Chapelle-St-Ulric et du St-Empire, seigneur de Campenhout, Wildere, Berchem, Lombeke, ter Nath et la Vichte, premier maréchal héréditaire de Flandres, mort en mai 1724 ; — et, en secondes noces, en

1731, à André DE LICQUES, dit le comte de Licques, chevalier, commandeur, grand'croix de l'ordre de St-Michel de Cologne, chambellan actuel de Leurs Majestés impériales, colonel commandant le régiment wallon de Smislaert, au service de la république des Provinces-Unies, mort à Malines, sans postérité, le 8 octobre 1752, à l'âge de 48 ans.

XVII. Nicolas-Joseph DE BROUCHOVEN, comte de Bergeyck, baron de Leefdael, né à Bruxelles le 27 octobre 1691, devint baron de Leefdael par donation de Catherine-Ferdinande DE BROUCHOVEN, sa sœur consanguine, le 16 avril 1718, et mourut à Malines le 4 août 1765. — Il avait épousé, par contrat du 5 février 1720, Marie-Charlotte-Albertine-Louise DE VISCHER, laquelle mourut au château de Leefdael le 12 octobre 1742. Elle était fille aînée de Guillaume-Louis, baron de Celles, seigneur de Schiplaecten, Pottes et Traulez, conseiller aulique et échanson de S. A. E. de Bavière, et son envoyé extraordinaire deux fois en Pologne, mort le 22 mars 1712, et de Jeanne-Albertine STALINS, dame de Rollegghem, Capelle, ten Daele, Neufville, Voorde et Nieuwerbourg, décédée le 17 janvier 1746, âgée de 71 ans. — De ce mariage naquirent les onze enfants qui suivent :

1° Jean-Baptiste. Son article suit.

2° Ferdinand-Joseph-Xavier-Gillon DE BROUCHOVEN, né à Malines le 26 mars 1722, fut capitaine d'infanterie au service de l'impératrice-reine, dans le régiment de Platz, et mourut sans alliance à Leitmeritz, en Bohême, le 31 janvier 1758.

3° Louis-Joseph-Xavier-Gillon DE BROUCHOVEN, né à Malines le 26 décembre 1725, mort le 20 juillet 1727.

4° Hyacinthe-Charles-Guislain DE BROUCHOVEN, né le 22 février 1727, comte de Bergeyck, chanoine gradué noble de la métropolitaine de Malines, sa patrie, mort le 8 août 1767.

5° Ladislas-François-Joseph DE BROUCHOVEN, né le 19 janvier 1728 à Malines, décédé le jour suivant.

6° Pierre-Philippe-Xavier-Gillon DE BROUCHOVEN, né le 15 mars 1729, fut comte de Bergeyck, chef des nom et armes de Brouhoven, capitaine de cuirassiers dans le régiment d'Anhalt-Zerbst. Il épousa, le 14 févr. 1764, Marie-Élisabeth-Jeanne-Thérèse-Victoire DORMER, dame de Wytvliet, nièce de sir Jean DORMER, lord-baron Dormer de Wenge, baronnet et pair d'Angleterre, — cousine-germaine d'Élisabeth DORMER, femme de George TALBOT, comte de Shrewsbury, et fille de Jacques DORMER, mort à Londres le 24 octobre 1758, et de Jeanne-Thérèse GOUBAU, sa seconde femme. — De cette alliance vinrent :

A. Charles-François-de Paule DE BROUCHOVEN, fils aîné, né à Anvers le 2 août 1766.

B. André-François DE BROUCHOVEN, né à Malines le 17 janvier 1768.

Et C. Marie-Isabelle-Josèphe DE BROUCHOVEN, née à Malines le 17 octobre 1773.

7° Joseph-François-Hippolyte-Ghislain DE BROUCHOVEN, appelé *Comte Joseph*, né le 16 mars 1731, épousa, le 26 juin 1768, Marie-Françoise-Henriette DE RICHTERICH, veuve de Thomas-Barthélémi BRUITSMA, et fille de Joseph-Théodore DE RICHTERICH, conseiller au grand conseil à Malines, mort le 21 janvier 1762, et de Cornélie-Marie-Jeanne ô DONNOGHUE, morte le 1 juillet 1774. Sans enfants.

8° André-Charles-Joseph-Gillon DE BROUCHOVEN, appelé le *Comte André*, né le 16 octobre 1732, n'était pas marié en 1779.

9° Alexandre-Honoré-Louis-Gillon DE BROUCHOVEN, septième fils, né le 5 mai 1735, mort le 27 octobre 1736.

10° Catherine-Charlotte-Xavière-Ghislaine DE BROUCHOVEN, née le 27 juin 1723, décédée le 30 du même mois.

Et 11° Marie-Thérèse-Colette-Ghislaine DE BROUCHOVEN, née à Malines le 22 juin 1724, morte à Anvers le 27 décembre 1767. Elle avait été mariée : 1°, le 2 décembre 1749, à Maximilien-Emmanuel DE LA KETHULLE, seigneur du comté de Rupelmonde et de la baronnie de Wissenkercke, en Flandres, appelé *Comte de Rupelmonde*, mort sans enfants le 29 novembre 1756; — 2°, le 18 octobre 1763, Jacques-Albert-Paul-Joseph DORMER, né le 25 janvier 1736, mort à Louvain le 16 mai 1776, fils de Jacques DORMER, dont il a été parlé ci-dessus, et de Marie-Madeleine EMPTINCK, sa première femme (Voyez DORMER, *famille*).

XVIII. Jean-Baptiste-Albert-Marc-Gillon DE BROUCHOVEN, comte de Bergeyck, baron de Leefdael, par le don que son père lui en fit le 2 septembre 1745, naquit à Malines le 25 avril 1721, et y mourut le 18 janvier 1758. — Il avait épousé, par contrat du 2 septembre 1745, Thérèse-Françoise-de Paule DE BROUCHOVEN, baronne de Hove, dame de Linth, d'Altena et de Vryhout, sa cousine issue de germain. — Leurs enfants furent :

1° Catherine-Henriette-Françoise-de Paule-Ghislaine DE BROUCHOVEN, baronne de Leefdael, née à Malines le 21 avril 1749, fut mariée, par contrat du 20 janvier 1773, à Charles-François-Ghislain DE CASSINA, des comtes DELLA MARTESANA, chevalier du S^t-Empire romain, comte de Wonsheim, baron de Boulers, et, en cette qualité, beer de Flandres, seigneur banneret du pays d'Alost, seigneur de Schendelbeke, Promelles, Vieux-Genappes, Glabbais, Toulifaut, Eerlyck, Assche, Diependaele, S^t-Jans-Hemelveerdeghem, etc., né le 16 janvier 1751 (Voyez DE CASSINA, *famille*).

Et 2° Lucie-Thérèse-Marie-Antoinette-Ghislaine DE BROUCHOVEN, née à Malines le 17 février 1755, reçue chanoinesse à Andennes le 14 novembre 1771, installée le 10 mai 1772. Elle épousa, en premières noces, par contrat du 21 janvier, et célébration du 2 février 1775, Gérard Assuérus-

Louis comte DE LIEDEKERCKE, seigneur de Pailhe, d'Aveinst, de Borsut, en Condros, et co-seigneur de la Joncière. Il était fils unique de Jacques-Ignace comte DE LIEDEKERCKE, baron de Celles, près de Dinant, voué héréditaire de Furfooz, grand-mayeur de Maestricht; et d'Anne-Marie-Isabelle-Guillelmine baronne DE MÉAN, sa première femme, dame en partie de la Joncière. Dont postérité.

Branche de Brouhoven-Putte.

XV. Antoine-Ferdinand DE BROUCHOVEN (second fils de Gérard et de Catherine MAES, mentionnés ci-devant), fut seigneur de Schrieck, Grootloo et Ryt-hoven, écoutète de Lierre par patentes du 10 janvier 1650, puis bourgmestre de Bruxelles. Il acquit, en 1660, de Thierry comte VAN DER NATH, la terre et seigneurie de Putte, en Brabant, qui fut érigée en sa faveur *en baronnie*, par lettres du roi Philippe IV du 4 avril 1664. — Il épousa Marie DE CALUART (ou CALVAERT et CALUWAERT), fille de Jacques, seigneur de Buysermaeten, conseiller au grand conseil à Malines, mort le 23 oct. 1657, et de Catherine VAN DER GOES, morte le 19 décembre 1631 (Voir ci-après l'article DE CALVAERT). — Ledit Antoine-Ferdinand DE BROUCHOVEN portait pour armes : *d'azur à trois fers de moulin d'or, en sautoir, alosés, pattés, anchés et ouverts en losange, à la bordure dentelée de même. L'écu timbré d'un bonnet ou couronne de baron.* Supports : *deux lions léopardés d'or, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de l'écu, à sénestre d'argent à trois pals de gueules; une bande de sable chargée de trois coquilles d'argent, posée dans le sens de la bande, brochante sur le tout* (Fig. 449). Dont :

1^o Jean-Jacques, qui suit.

2^o Gomarine-Hélène DE BROUCHOVEN, femme de Jean-Pierre CHRISTYN, chevalier de l'ordre du Christ, par bref du pape Alexandre VIII, du 22 novembre 1690, et chevalier par lettres du roi Charles II du 10 avril 1693, secrétaire du conseil de Brabant, mort le 24 mai 1717.

Et 3^o Jean-Baptiste DE BROUCHOVEN, seigneur de Schrieck et Grootloo, épousa Agathe-Hélène-Éléonore BONT. Il testa à Bruxelles le 26 septembre 1696, et mourut sans hoirs.

XVI. Jean-Jacques DE BROUCHOVEN, baron de Putte, seigneur de Rythoven, épousa, par contrat du 21 décembre 1690, Marie-Claire-Louise VAN RIETWYCK, morte le 24 avril 1739, fille aînée d'Alard-Adrien, seigneur de Rocquignies, Lingehem et Fontaines, mort le 8 février 1694, et d'Antoinette-Marie ABSOLONS, morte le 10 juin 1715, — petite-fille d'Hélenus-Mancius VAN RIETWYCK, mort le 12 octobre 1654, et de Louise DE BERNAGE, dame de Poddeghem, morte le 14 juin 1684, — et arrière-petite-fille de Charles

VAN RIETWYCK et d'Hélène-Mancie DE MÉRODE, morte le 14 mai 1618, enterrée aux chartreux à Bruxelles, avec cette épitaphe :

*Hic jacet Helena-Mancia ex
Joanne et Margareta Palenda à
Culemburgo, Merodæ, Petersheimiæ,
Perwesiae filia. Carolus de Riedtwyck
Maritus, Helenus-Mancius filius
mæsti posuere. Obiit 14 die Mai
Anno 1618.*

De Jean-Jacques DE BROUCHOVEN et de Marie-Claire-Louise VAN RIETWYCK naquit :

XVII. Marie-Madeleine-Claire-Nicole DE BROUCHOVEN, fille unique, baronne de Putte, dame de Schrieck, Grootloo, Lingeheem et Fontaines, née le 13 août 1698, morte le 16 février 1743. — Elle avait été mariée, le 1 juin 1725, à Charles-Louis VANDER STEGHEN, lequel convola, en secondes noces, le 17 juin 1743, avec Florence-Caroline VANDER MEERE, sa cousine-germaine, et mourut le 22 juin 1748. Il était fils puîné de Jean-Adolphe comte VANDER STEGHEN, seigneur de St^e-Waltrude et de Wachene, grand drossard de Brabant, et de Marie-Françoise VANDER MEERE.

Branche de Brouhoven-Spy.

XVI. Hyacinthe-Marie DE BROUCHOVEN (second fils de Jean-Baptiste et d'Hélène FORMENT, mentionnés ci-devant à la *Branche de Brouhoven-Bergeyck*), fut chevalier, seigneur de Steen et de Spy, chanoine de la cathédrale de Gand en 1673, puis conseiller au conseil de Namur en 1678, ensuite conseiller au grand conseil à Malines le 7 juin 1680, conseiller au conseil suprême des Pays-Bas et de Bourgogne, près de la personne de S. M. C., en 1690, conseiller d'état et président du grand conseil à Malines le 7 mai 1699, et enfin l'un des deux commissaires du roi catholique pour le traité des limites avec la France, fait à Lille le 3 décembre de la même année 1699. — Il épousa, par contrat du 1 décembre 1678, Marie-Adrienne ZUALART, fille de Ferdinand, écuyer, châirier de S. M. aux Pays-Bas et comté de Namur, et de Constance-Yolende DE MONIN. — De cette alliance vinrent :

1^o Guillaume-François, qui suit.

Et 2^o Marie-Jeanne DE BROUCHOVEN, morte le 21 mars 1708, mariée, par contrat du 1 mai 1700, à Charles-Antoine-Honoré DE ZEVECOTE, seigneur de Soetschore, Maete et Ten Bossche, mort le 29 mars 1727.

XVII. Guillaume-François DE BROUCHOVEN, seigneur de Spy, mestre-de-camp d'un régiment de dragons pour le service du roi d'Espagne, mort le 5 décembre 1714, sans avoir été marié.

Branche de Brouhoven-Hove.

XVI. Nicolas DE BROUCHOVEN (3^e fils de Jean-Baptiste et d'Hélène FORMENT, dont il a été parlé ci-devant à la *Branche de Brouhoven-Bergeyck*) naquit à Bruxelles le 21 avril 1653. Il fut seigneur d'Attevoorde et de Linth, conseiller et intendant des finances de S. M. C. et directeur-général des affaires de la province de Flandres, en 1709. Il mourut à Bruxelles le 19 avril 1716, après avoir testé le 20 mars précédent. — Il avait épousé, par contrat du 23 décembre 1684, Marie-Isabelle-Madeleine DES POMEREAUX, baptisée à Bruxelles le 12 novembre 1661, morte le 1 juin 1715, ayant testé le 13 octobre 1694. Elle était fille de Guillaume DES POMEREAUX, dit VAN HOVE, baron de Hove, St-Laurent, seigneur d'Altena et de Vryhout, qui mourut le 28 janvier 1679; ce Guillaume arrière-petit-fils de Mathieu DES POMEREAUX, chevalier, et de Cornélie VAN DER VOORT, sœur de Béatrix VAN DER VOORT, femme de Philippe DU CHESNE, chevalier, seigneur de Rognon, de Bourdeaux et de la Motte. — Dudit Nicolas DE BROUCHOVEN et de son épouse Marie-Isabelle-Madeleine DES POMEREAUX naquirent les 5 enfants qui suivent :

1^o Jean-Nicolas DE BROUCHOVEN, seigneur de Linth, mestre-de-camp, lieutenant d'un régiment de cavalerie au service d'Espagne, baptisé à Bruxelles le 12 octobre 1685, mort à Paris, après son père. Sans alliance.

2^o Hyacinthe-Joseph DE BROUCHOVEN, capitaine d'infanterie au service d'Espagne, au régiment de Treffert, tué au siège de la citadelle de Tournai, le jour de St-Louis, 25 août 1709, y enterré dans l'église de la citadelle.

3^o Henri. Son article suit.

4^o Hyacinthe-Joseph DE BROUCHOVEN, le jeune, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, d'abord nommé *chevalier de Bergeyck*, et capitaine de dragons dans le régiment de Vitry. Il eut commission de mestre-de-camp au même régiment le 11 septembre 1739, fut fait colonel du régiment royal wallon-infanterie en 1745, brigadier l'année suivante, et appelé *Comte de Bergeyck*, maréchal du roi le 17 décembre 1759. — Il mourut à Paris le 2 décembre 1767, et y fut enterré à St-Roch, sans avoir été marié.

Et 5^o Marie-Thérèse DE BROUCHOVEN, qui épousa, en premières noces, par contrat du 18 février 1716, Léandre DE ROSSY, marquis de Montvibian-le Vieux, conseiller du roi Très-Chrétien et son ministre à la cour de Bruxelles; elle fut mariée, en secondes noces, à Charles-Thiébaud comte DE DONGELBERGHE, lieutenant-général des armées du roi des Deux-Siciles et gouverneur de Porto-Longone, dans la mer de Toscane.

XVII. Henri DE BROUCHOVEN, baron de Hove, seigneur d'Altena, Vryhout, Linth, appelé *baron de Brouhoven*, naquit à Bruxelles le 16 sept. 1690, et y mourut le 29 avril 1761. Il avait épousé Marie-Isabelle-Béatrix

VAN DE VELDE, — sœur aînée de Lucie-Thérèse-Antoinette VAN DE VELDE, femme de Jean-Joseph marquis DE BOURNONVILLE et de Sars), et comme elle fille de Pierre VAN DE VELDE, mort le 1 juillet 1720, à 62 ans, et de Béatrix-Joseph DE VILLEGAS, — et petite-fille de David VAN DE VELDE, chevalier par patentes du 20 avril 1671, et de Madeleine VAN CORTBEMDE, sa seconde femme. — De Henri DE BROUCHOVEN et de Marie-Isabelle-Béatrix-Antoinette VAN DE VELDE vint Thérèse-Françoise-de Paule, qui suit.

XVIII. Thérèse-Françoise-de Paule DE BROUCHOVEN, baronne de Hove, dame de Linth, Altena, Vryhout, fut mariée, en premières noces, par contrat du 2 septembre 1745, à Jean-Baptiste-Albert-Marc-Gillon DE BROUCHOVEN, comte de Bergeyck, baron de Leefdael, son cousin issu de germain, mentionné ci-devant, — et, en secondes noces, le 15 juillet 1765, à Honoré-Ferdinand-Ignace-Ghislain DE VISSCHER-DE CELLES, chevalier de Malte, qui, à cause d'elle, fut *baron de Hove* et, en cette qualité, membre de l'état noble de Brabant. Il naquit le 31 juillet 1739, servit dans le régiment du duc Charles de Lorraine, où il fut volontaire, — fut ensuite lieutenant au régiment d'Arberg, infanterie, — combattit à la bataille de Prague, le 6 mai 1757, — et fut blessé à l'action du 7 septembre suivant, entre l'armée impériale et celle des Prussiens, près de Gorlitz, en Lusace. — Ledit Honoré-Ferdinand-Ignace-Ghislain DE VISSCHER-DE CELLES était frère puîné de Joseph-Albert-Ferdinand-Ghislain DE VISSCHER, baron de Celles, membre de l'état noble de Brabant, et chambellan de Leurs Majestés Impériales, et, comme lui, fils de Ferdinand-Philippe-Ignace DE VISSCHER, baron de Celles, seigneur de la haute ville et franchise de Traulez, Pottes et autres terres; et de Constance-Honorée-Thérèse vicomtesse VAN DER HAGHEN.

(*Nob.* pp. 177^{bis}, 450, 453 et 500; *Vrai Suppl.*, p. 180; *Nouveau vrai Suppl.*, pp. 146 et 147; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1661-1686, pp. 51 et 59; *Fragm. généal.*, t. V, p. 114.)

VAN DEN BROUCKE, AUSSI VAN DEN BROUCK.

I. Jacques van den Broucke, échevin de la ville d'Audenarde, — fils de Jean, — mourut le 10 avril 1612 et fut enterré dans l'église de Ste-Walburge de ladite ville, avec sa femme Jacobe VAN PLANCKEN, morte le 19 août 1609. — Cette dame était fille de Gillain, dit MAROTE, et de Walburge ou Catherine DE RUDDER. De ce mariage naquirent :

1^o Jean, qui suit.

2^o Catherine van den Broucke, épouse de François DELVAEL.

3^o Isabelle, femme d'Adrien DELVAEL.

Et 4^o Guillain van den Broucke, époux de N.... CARBONEL.

II. Jean van den Broucke, conseiller-pensionnaire de la ville d'Audenarde, épousa

Anne VAN BOCHOLT, fille d'Ingelbert et de Barbe DE CAMFERBEKE. Elle mourut à Gand et fut enterrée à Audenarde auprès de son père.

III. Antoine van den Broucke, fils des époux qui précèdent, seigneur de Terbeken et receveur-général de la châtellenie d'Audenarde, fut anobli par lettres du 11 février 1668. Il épousa, en premières noces, Guillemine DE WAEL (1), et, en secondes noces, Marie-Thérèse JACOBS, fille de Guillaume, conseiller à Gand. — Ils gisent à Audenarde. Des dites alliances vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Catherine-Françoise van den Broucke, mariée, en 1661, à Léon-François DE MAHIEU, conseiller et lieutenant-civil de la ville de Gand, fils de Léon, aussi conseiller et lieutenant civil de Gand, et d'Isabelle VAN RHODE (ou RODE). (Voyez l'article DE MAHIEU).

(Du 2^d Lit.)

2^o Guillaume-Antoine. Son article suit.

* Et 3^o François van den Broucke, seigneur de Diesvelt, bourgmestre d'Audenarde, époux de Barbe DE LEURENE, morte le 19 décembre 1698. Il mourut le 7 février 1702, et gît, avec sa femme, à St^e-Walburge à Audenarde, laissant deux fils, savoir :

A. François van den Broucke, seigneur de Diesvelt, receveur de la châtellenie d'Audenarde, mort subitement le 19 juillet 1765. Sans alliance.

Et B. Michel van den Broucke, aussi mort sans alliance.

IV. Guillaume-Antoine van den Broucke, seigneur de Terbeken, Smeyersberge et Rollecote, bailli de Schoorisse, épousa : 1^o N..... TERLINDEN, morte le 24 mars 1682, et enterrée à Schoorisse; — 2^o Marie-Antoinette DE SAINT-VAAST, fille d'Alard, conseiller du grand conseil à Malines. Ils gisent à Elsegheem. Leurs enfants furent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Jean-François, qui suit.

(Du 2^d Lit.)

Et 2^o Jacques van den Broucke.

V. Jean-François van den Broucke, seigneur de Terbeken, épousa Isabelle-Françoise DE JOBAR. Dont :

1^o Jean-François, qui suit.

2^o Barbe, femme d'Antoine-Ignace JARENS, échevin de la ville d'Alost.

(1) Le tome 1 des *Fragm. généal.* la nomme Willelmine DELVAEL.

3^o Marie-Thérèse, à marier en 1765.

Et 4^o Joséphine-Hélène van den Broucke, aussi sans alliance en 1765.

VI. Jean-François van den Broucke. Nous ignorons son alliance et sa postérité.

Armes : *d'or au massacre de cerf au naturel et une rose de gueules, tigée et feuillée de sinople, entre les deux ramures.* Cimier : *un massacre de l'écu* (Fig. 450) (1).

(*Nob.*, p. 446; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 155; *Fragm. généal.*, t. I, p. 215, et t. II, p. 55.)

Rose-Barbe van den Broucke, veuve de Jean-Baptiste WULLEMS, en son vivant échevin de la ville d'Ypres, fut anoblie avec rétroaction de noblesse en la personne de feu son mari, par lettres du 3 septembre 1761.

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 504.)

BROUWET.

Alexandre-Thomas Brouwet, receveur des états de Hainaut, fut anobli et obtint des supports avec bannières et une couronne d'or au lieu de bourlet, — et le titre de chevalier pour son fils Jean-François-Joseph Brouwet, conseiller-receveur-général de S. M. en la même province, par lettres de l'impératrice-reine du 12 décembre 1760.

Armes : *d'argent au lion de sinople, armé, lampassé et couronné d'or* (Fig. 451).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 503; *État arm.*, p. 6.)

DE BRO SSE-DISON.

Jean de Brosse, ou Dison, épousa, en 1484, Jeanne DE LA HAYE, et fut enterré avec elle dans l'église de N.-D. de Thérouanne. Dont :

Jean de Brosse-Dison, chevalier, seigneur de Blankenbergh, mort le 6 janvier 1556, inhumé dans la grande église à St-Omer, où il s'était retiré après la destruction de Thérouanne l'an 1553. — Il avait épousé Jeanne DE LA MOTTE, dont il eut :

Jean de Brosse, seigneur de Blankenbergh, mort le 13 décembre 1613, et inhumé aux Dominicains à Anvers, laissant de sa femme, Marie VAN ASSCHE, une fille, Péronne de Brosse, dame de Blankenbergh, laquelle fut mariée à Adrien HAPPART.

Armes : *d'azur à trois gerbes d'or, liées de gueules* (Fig. 452).

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 187.)

(1) Notre écusson gravé représente la dite rose tigée et feuillée de sinople. — Voyez FRANCQUEN, *Recueil généalogique des Pays-Bas*.

DE BROYART.

Luc de Broyart, seigneur de Grimeny, capitaine des gardes à pied de l'empereur Charles V, fut honoré de la dignité de chevalier du S^t-Empire, pour lui et tous ses descendants mâles, par lettres du 24 septembre 1540. Il était fils de Pie de Broyart, seigneur de Ruisseau, et d'Henriette DE NASSAU, fille naturelle de Jean comte DE NASSAU-DILLENBOURG et de Jeanne DE BROYART-D'INGELSTADT, son amie.

Armes : *de sable à la croix d'argent* (Fig. 453).

(Nob., p. 41.)

BRUCE.

Thomas Bruce, lord, comte d'Aillesbury, pair d'Angleterre, épousa Charlotte comtesse D'ARGENTEAU, baronne de Melsbroeck, etc. (Voyez ci-devant, p. 55, à l'article D'ARGENTEAU.)

(Nob., p. 569.)

DE BRUGES.

Jean de Bruges, né à Gerpennes, au comté de Namur, fut anobli par lettres datées de Madrid du 7 septembre 1676.

Armes : *d'argent au coq hardi de sable, posé sur un tourteau de gueules, et accompagné de 2 fleurs-de-lis de sinople* (Fig. 454).

(Nob., p. 485.)

VAN DER BRUGGEN.

Conrad van der Bruggen (1), conseiller du conseil de Flandres, fut créé chevalier par lettres du 18 février 1663, et il obtint deux lions d'or pour supports par autres lettres du 10 décembre 1667. Ses armes étaient : *d'argent à la fasce de gueules, chargée de trois marteaux d'or et accompagnée de trois fleurs-de-lis de sable* (Fig. 455).

(Nob., p. 418; Nouveau vrai Suppl., p. 13.)

LA BRUIÈRE. — Voyez VAN DER HEYDEN.

(1) Ledit Conrad VAN DER BRUGGEN, né à Amsterdam en 1640, épousa à Bruxelles, en 1663, Jeanne-Marie DE FACUWEZ. Il est le trisaïeul de Madame Albine-Henriette VAN DER BRUGGEN, actuellement épouse de I. Jules-Ludgard-Guillaume baron DE SAINT-GENOIS-DESMOTTES, chevalier de l'ordre de Léopold, etc., etc., Gand.

DE BRUITZMA.

Henri de Bruitzma fut créé chevalier par lettres de l'an 1681. Ses armes étaient : parti, au 1^{er} d'or à la moitié d'une aigle éployée de sable ; au 2^d d'argent à un arbre terrassé de sinople, le tronc chargé d'une roue de sable.

(Nob, p. 518; Nouv. vrai Suppl., p. 171.)

LE BRUM DE MIRAUMONT.

- I.** Jean le Brum, écuyer, seigneur de Werquigneul, Tencques, la Vallée, etc., épousa Jeanne DE LA VACQUERIE, laquelle fit en justice une transaction, le 12 août 1506. De ce mariage :
- II.** Pierre le Brum, seigneur de Werquigneul, marié à Jeanne DE LUCQUES. Dont :
- III.** Gilles le Brum, seigneur de Werquigneul, etc., allié à Marie LE COMTE, avec laquelle il testa le 13 octobre 1559. De cette union vint :
- IV.** Jean le Brum, seigneur de Werquigneul, Tencques et la Vallée. Il épousa Marie DE NOYELLES, dont il eut Pierre qui suit :
- V.** Pierre le Brum, seigneur de Werquigneul, la Vigne, Gouy, etc., épousa Antoinette DE WIDEBIEN, et testa le 8 novembre 1603. Dont :
- VI.** Gilles le Brum, seigneur de la Vigne, Gouy, etc., marié, le 18 octobre 1614 avec Marie-Florence DE MIRAUMONT, dame de Puisseux-au-Mont, fille de Philippe et de Françoise DE BOFFLES, — et petite-fille de Claude DE MIRAUMONT et de Marie DE LONGUEVAL-BUCQUOY. De ce mariage vinrent :
1^o Maximilien, qui suit.
Et 2^o Lamoral, dont la postérité sera rapportée.
- VII.** Maximilien le Brum-de Miraumont, écuyer, seigneur de Puisseux-au-Mont d'Anvers, de Bacquelroy, de Luzinghien, etc., lieutenant-colonel du régiment d'Havré, cavalerie, au service d'Espagne, né le 11 septembre 1626. Il épousa, le 12 août 1658, Françoise-Philippine DE HOSTON, née le 5 janvier 1639, fille de Louis DE HOSTON, chevalier, seigneur de Frezignies, capitaine d'une compagnie de 50 hommes d'armes, mort le 4 septembre 1642, et d'Anne DE WIGNACOURT, héritière de Fontaine et de Tatinghem. (Voyez DE WIGNACOURT, famille.) — Dont :
1^o Maximilien-Joseph le Brum-de Miraumont, qui suit.
Et 2^o Ferdinand-Joseph, dont il sera parlé ci-après.
- VIII.** Maximilien-Joseph le Brum-de Miraumont, seigneur de Puisseux-au-Mont, Bacquelroy, Anvers et Luzinghien, né le 15 juin 1661, épousa, le 3 octo

bre 1700, Agnès MODÉ, fille d'Arnould, capitaine au service d'Espagne dans le régiment d'infanterie allemande du vicomte d'Aherée. De ce mariage sont issus :

1° François-Joseph le Brum-de Miraumont, seigneur d'Anvers, de Luzinghien, etc., lieutenant-colonel du régiment de Los-Rios, infanterie, au service de l'impératrice-reine, marié, le 10 janvier 1753, à Marie-Anne-Françoise LE GILLON, fille de Charles-François, seigneur de Wulfsberghe, et d'Anne-Charlotte DE KERCKHOVE, dame de Swaenenborch et de Basseghem. Sans hoirs.

2° Joachim-Joseph. Son article suit.

3° Guillaume-Ferdinand-Joseph.

4° Jacques-Joseph le Brum-de Miraumont, lieutenant au régiment de Los-Rios, épousa, le 8 janvier 1762, Anne-Marie DE MONFLIN, fille de Jean-François, seigneur de Houdelange, et d'Anne-Marie LE BŒUF. Dont postérité.

5° Éléonor-Emmanuel.

6° Jeanne-Agnès, religieuse à la noble abbaye de Herckenrode, morte le 22 décembre 1756.

7° Agnès-Ernestine le Brum-de Miraumont, religieuse à l'abbaye de Val-des-Vierges, ordre de Citeaux, près de Tirlemont, en Brabant.

Et 8° Marie-Madeleine le Brum-de Miraumont, mariée, le 26 octobre 1748, à Charles-Joseph baron DE FRAULA, chef-mayeur de la ville et dépendances de Vilvorde.

IX. Joachim-Joseph le Brum-de Miraumont, major dans le régiment d'infanterie de Saxe-Gotha, au service de l'impératrice-reine, mort le 20 février 1759. Il avait épousé N.... COLINS, laquelle était morte dès 1758. Trois enfants naquirent de cette alliance, savoir :

1° Jean-François-Martin.

2° Jean-Joseph-Christiaen.

Et 3° Béatrix le Brum-de Miraumont.

VIII. Ferdinand-Joseph le Brum-de Miraumont, fils puîné de Maximilien et de Françoise-Philippine DE HOSTON, fut seigneur d'Ostergnies, capitaine au service d'Espagne dans le régiment d'Havré, cavalerie. Il épousa Marie-Anne LE BOUCHEL, fille de Dominique, seigneur de Bienne-Léopard. De ce mariage vinrent :

1° Maximilien le Brum-de Miraumont, seigneur d'Ostergnies, né en 1710, époux d'Isabelle-Ignace DE FOURMANOIR, fille de Nicolas-Bernard, seigneur de la Caserie et d'Archimont, et de Marie-Anne-Françoise-Rose SCORION.
— Leur fils, Vincent-Joseph le Brun-de Miraumont, naquit en 1748.

2° Charles-Albert le Brum-de Miraumont, épousa Marie-Anne-Thérèse HONZIEAUX. Sans enfants.

3° Joseph-Emmanuel, ecclésiastique, né en 1714.

4° Charles-Joseph, né en 1720.

5° Hélène, religieuse carmélite à Marche, née en 1696.

6° Marie-Josèphe, née en 1702.

7° Marie-Albertine, née en 1704.

8° Isabelle-Françoise-Josèphe, religieuse carmélite à Marche, née en 1708.

Et 9° Amélie-Josèphe le Brum-de Miraumont, religieuse à Compiègne, née en 1718.

VII. Lamoral le Brum (second fils de Gilles et de Marie-Florence de Miraumont), capitaine au service d'Espagne, fut tué à la tête de sa compagnie, à la défaite des ennemis, entre Mons et Maubeuge. Il avait épousé Catherine-Emmanuelle DE LA BICHE, dame de Cerfontaine, près de Maubeuge. De cette alliance vinrent :

1° François-Lamoral, qui suit.

Et 2° Anne le Brum, mariée à Cerfontaine, le 8 juillet 1674, à Claude comte DE CHOISEUL, baron de Beaupré, résident en Franche-Comté. Dont postérité.

VIII. François-Lamoral le Brum, seigneur de Fierd-le-Petit, épousa, le 22 juin 1681, Françoise-Marie RIVARD DE MARTIGNY. Dont :

1° Maximilien-François-Lamoral le Brum, seigneur de la Vigne et de Fierd-le-Petit, mort célibataire en 1747.

Et 2° Marie-Anne le Brum, née à Maubeuge le 2 octobre 1682, mariée à Fierd-le-Petit, le 9 août 1701, à Léon-Claude DE BOUSIES, vicomte de Rouvroy, seigneur de St-Simphorien, de Fayon, etc. (Voyez DE BOUSIES, famille).

Armes : *de gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois poissons au naturel* (Fig. 456).

(Suite du Suppl. au Nob. des P.-B., 1630-1661, p. 204.)

LE BRUN.

Maximilien le Brun obtint changement de nom et d'armes, par lettres de l'an 1659. Il portait : *d'or à 3 raisins (grappes de raisins) de pourpre, la queue en haut* (Fig. 457).

(Nob., p. 378; Nouv. vrai Suppl., p. 133.)

Un Gilles le Brun fut anobli par lettres du roi catholique de l'an 1678.

(Nob., p. 496.)

BRUNAS.

Jean-Prosper Brunas, né à Lille, obtint du roi Philippe IV des lettres de réhabilitation de noblesse, le 12 avril 1653. — Il était fils de Prosper Brunas et d'Éléonore COMINETTO. Ses armes étaient : *d'argent à la pointe de sable, au lévrier de l'un à l'autre, langué et accolé de gueules, bordé et annelé d'or, surmonté d'une aigle de sable, couronnée d'or, armée et languée de gueules* (Fig. 458).

(*Nob.*, p. 527; *Vrai Suppl.*, p. 158; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 122; *Mélang. de Généal.*, p. 102.)

DE BRUNE.

I. Jean de Brune, épousa Claire DE PAPE. Dont :

II. François de Brune, conseiller du conseil de Flandres, marié à Anne VAN DEN ZYPE, fille de Roland et d'Anne VAN DEN EEDE. De ce mariage vint :

III. Jean de Brune, II^e de ce nom, qui épousa Jeanne DE CERF, fille de Louis, seigneur de Gruutersale, et en eut Claude, qui suit.

IV. Claude de Brune, seigneur de la cour de Gendtbrugghe, bourgmestre du Franc de Bruges, en 1643, 1648 et 1652. Il épousa Marguerite BORLUUT, dame de Volandere. Dont :

V. Claude-Philippe de Brune, seigneur de la cour de Gendtbrugghe et Volandere. Il épousa : 1^o Jeanne LE PRÉVOST, dite DE BASSERODE, fille d'Adrien et de Jossine BORLUUT; 2^o à Philippotte DE KERCKHOVE, veuve de Louis LE POYVRE, seigneur d'Emaus. Du premier mariage est né François, qui suit :

VI. François de Brune, seigneur de Volandere, Bouchout, etc., fut créé *baron*, par lettres du roi Philippe V du 12 mai 1704, avec permission d'appliquer ce titre de baron sur telle terre et seigneurie qu'il choisirait sous le nom de *Brune*. Il mourut le 2 janvier 1729, à 89 ans, ayant épousé, en 1677, sa cousine-germaine, Marie-Jacqueline LE PRÉVOST, dite DE BASSERODE, dame d'Enghien, Willecomme, Croix et Varembeke, fille de Jacques et de Françoise DE BRACLE, sœur de George DE BRACLE, seigneur de Willecomme, mort le 27 septembre 1701, *dernier de sa famille*, enterré à Gand avec les armes de DE BRACLE. Cinq enfants naquirent de François DE BRUNE et de son épouse Marie-Jacqueline LE PRÉVOST; ce furent :

1^o George-Hyacinthe, qui suit.

2^o Catherine-Philippine de Brune, mariée, en 1704, à Jean-François BORLUUT, chevalier, seigneur de Hooghstraete, mort en février 1729, fils unique de Philippe et de Jeanne DE SECLYN. — Dont :

- a. Marie-Philippine BORLUUT, reçue chanoinesse de Nivelles en 1722.
- b. Madeleine-Françoise BORLUUT, née le 24 mai 1709, reçue chanoinesse à Nivelles en 1723.
- c. Thérèse-Bernardine BORLUUT, née le 16 juillet 1711.
- d. Emmanuel-Joseph-Laurent BORLUUT, né le 10 août 1717.
- e. Alfonse-Louis-Martin BORLUUT, né le 10 novembre 1719.
- Et f. Catherine-Françoise-Camille BORLUUT, née le 17 janvier 1722.
- 3° Emmanuel-Philippe de Brune, chevalier de Malte.
- 4° François-Dominique de Brune, seigneur de Croix.
- 5° Ange-Louise de Brune, mariée, en 1718, à Henri-Walerand GAGE, fils de Henri, colonel d'un régiment d'infanterie écossaise au service d'Espagne, et de Jeanne DE KERCKHOVE.

VII. George-Hyacinthe baron de Brune, seigneur de Willecomme, etc., épousa, en 1715, Anne-Lucie DE VILSTEREN, morte le 13 décembre 1722, fille de Gérard, baron de Laerne, et de sa deuxième femme Marie-Liévine DE BEER. Il mourut à Aix-la-Chapelle le 24 juillet 1729, ayant eu de son mariage les cinq enfants qui suivent :

- 1° François-Joseph-Hyacinthe. Son article suit.
- 2° Nicolas-Tolentin-Claude-Xavier-Ghislain de Brune, né le 15 novembre 1721, reçu chevalier de Malte en 1723 (ou 1724).
- 3° Gaspard-Louis-Ghislain de Brune, né le 9 novembre 1722, reçu chevalier de Malte en 1724, haut-pointre de la châtellenie de Courtrai en 1758 et 1759.
- 4° Catherine-Josèphe-Ghislaine de Brune, née le 12 février 1718, abbesse de Moustier en 1754.
- Et 5° Marie-Catherine-Philippine-Ghislaine de Brune, née le 14 juin 1719, chanoinesse de Moustier, mariée, en 1755, à Ignace-François VAN DER LINDEN, baron d'Hooghvorst, dont elle fut la deuxième femme.

VIII. François-Joseph-Hyacinthe de Brune, né le 26 décembre 1715, mort en 1752. Il avait épousé, le 6 février 1745, Marie-Justine-Caroline PAPEJANS-DE MORCHOVEN, dite VAN DER STREPEN, fille de Philippe-Dominique, chevalier, seigneur de Hoetsele et Puyhen, conseiller du conseil en Flandre, et de Marie VALCKE. Dont :

- 1° Une fille, morte jeune.

Et 2° Jaspar-Philippe-Joseph baron de Brune, né le 18 mars 1748.

Armes : *d'argent à la fasce de gueules chargée de trois rocs d'échiquier d'or, et accompagnée de trois merlettes de sable, en chef* (Fig. 459).

(*Nob.*, p. 618; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 190; *Fragm. généal.*, t. I, p. 131.)

DE BRUNEAU.

Jacques Bruneau, secrétaire du conseil suprême des Pays-Bas à Madrid, et conseiller de la chambre des comptes à Lille, fut honoré de la dignité de chevalier par lettres du roi Philippe IV du 20 novembre 1623. — Ses armes étaient : *d'argent à la fasce de gueules, chargée de trois merlettes d'argent* (Fig. 460).

(*Nob.*, p. 194)

Jacques Bruneau, chevalier, seigneur de Wastines, trésorier de l'ordre de la toison d'or, et amman de la ville de Bruxelles, obtint en sa faveur l'érection de la terre de Wastines en *vicomté*, par lettres du roi Charles II du 20 décembre 1683.

(*Nob.*, p. 525.)

DE BRUYNE.

Jean-Baptiste de Bruyne, receveur des domaines du roi aux quartiers de Ter-vueren, Vilvorde, la Hulpe, Hoolaer, Over-Yssche, Over-Zuine, etc., obtint confirmation d'armes par lettres datées de Madrid du 14 avril 1691. — Il était fils de Jean de Bruyne et de Jeanne VAN HULSDONCK.

Armes : *d'or à trois fers de cheval renversés de sable. Timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de sable. Cimier : un buste de maure naissant de sable, vêtu de même, le rabat d'or et la tête tortillée d'argent entre un vol à l'antique d'or. Supports : un lion à dextre et un griffon à sénestre, tous deux d'or, armés et lampassés de gueules* (Fig. 461).

(*Nob.*, p. 570.)

BRUYNINCK. — Voyez COLINS.

DE BRYARDE.

Antoine de Bryarde, seigneur de Beauvoorde, etc., épousa Marguerite DE BAM-POELE. De ce mariage vint :

Jacques de Bryarde, seigneur de Beauvoorde et de Teteghem, créé chevalier par lettres du 29 septembre 1618, épousa Alexandrine DE HERTOGHE, fille de Charles, chevalier, seigneur de Moesbroeck, grand-bailli de Furnes, et de Jeanne DE CROCO (ou DE CROCO). Dont :

Pierre de Bryarde, seigneur de Beauvoorde, etc, qui épousa, en secondes noces, Françoise-Germaine VAN DER ZYPE. De ce mariage vint :

Philippe de Bryarde, seigneur de Beauvoorde, mort le 26 août 1735. Il épousa Marie-Françoise DE GUERNOVAL, morte le 15 mars 1741. Dont :

1^o Jacques-François de Bryarde, mort à marier en 1740.

Et 2^o Albert-Xavier de Bryarde, également décédé célibataire le 4 octobre 1741.

Ces deux frères furent les *derniers de leur famille*.

Armes : *d'argent à trois cors de chasse de sable, liés de gueules et virolés d'or*. Cimier : *un cerf issant au naturel, le massacre d'or* (Fig. 462).

(*Nob.*, p. 174; *Vrai Suppl.* p. 91; *Nouveau vrai Suppl.*, p. 71.)

BUDSIN.

Adrien Budsin fut père de François, qui suit.

François Budsin, épousa Catherine DE BOURBON, fille de Jean, chevalier, bâtard de Bourbon, ruard de Flandres. De ce mariage :

Jacques Budsin, marié à Marguerite DE WITTE, fille de Jean, chevalier, dont il eut Jean, qui suit.

Jean Budsin, épousa Marie DE Vos, fille de Pierre et de Jacqueline DE CAPPELLE, fille de Martin, chevalier, seigneur dudit lieu. Dont :

Jacques Budsin, marié, en premières noces, à Jeanne, fille de Corneille DE CLICHTHOVE, et d'Isabeau GHYS; et, en secondes noces, à Agnès DE POLINCHOVE, fille d'Adrien, sénéchal héréditaire de Loo, et de Jossine KNIBBE. De ces deux alliances vinrent :

(*Du 1^{er} Lit.*)

1^o Jacqueline Budsin, morte sans alliance.

2^o Françoise Budsin, mariée : 1^o à Nicaise MARCHANT, dont Jacques et Pierre MARCHANT; et 2^o à Servais VAN SCHAGHEN.

(*Du 2^d Lit.*)

Et 3^o Charles Budsin. Son article suit.

Charles Budsin, épousa : 1^o Gérardine VAN ZICKELEN, fille de Jacques, chevalier, seigneur de Nazareth, et d'Isabelle VAN HOYEN; — 2^o Catherine, fille de Jean BREYDELE. De ces deux alliances naquirent :

(*Du 1^{er} Lit.*)

1^o Jacques Budsin, époux de N.... OMMEJAGER, dont : Remy Budsin, chanoine de Saint-Donat, à Bruges, mort le 26 août 1648.

2^o Agnès Budsin.

(*Du 2^d Lit.*)

3^o Jean Budsin, mort à marier.

4^o Charles, qui suit.

5^o Adrien.

6^o Jossine.

Et 7^o Marie Budsin

Charles Budsin, docteur en médecine, épousa Anne RYEEL, fille de Henri. De ce mariage :

1° N.... Budsin, époux de N.... VAN SASSEN. Dont :

Robert Budsin, marié à Marguerite VAN MARCKE, veuve de Jean-Baptiste CALOEN avec ample génération. (Voyez l'article VAN CALOEN.)

Et 2° Une fille, dont nous ignorons l'alliance.

Armes : *d'or à six feuilles de trèfles d'azur, 3, 2 et 1* (Fig. 463).

(*Fragm. généal.*, t. II, p. 198, d'après T.-A. CASSETTA, et *Suite du Suppl. au Nob.*, 1650-1661, p. 103.)

BUELENS. — Voyez STEENHOUT.

VAN BUGGENHOUT.

Jean-François-Dominique van Buggenhout, secrétaire de la ville de Louvain, fut anobli conjointement avec son frère Arnould-Joseph van Buggenhout, recteur magnifique de l'université de Louvain, et professeur ordinaire en droit canon et en droit civil, président du collège de Saint-Donat et chanoine du chapitre de Nivelles, par lettres de l'empereur Charles VI du 7 juin 1730.

Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à deux crochets cramponés et contre-cramponés, posés en sautoir, d'argent; aux 2 et 3 d'azur à la bande d'argent. — Sur le tout, d'argent à la fasce de gueules, accompagnée en chef de deux fleurs-de-lis de même.*

(*Nob.*, p. 750; *Vrai Suppl.*, p. 250; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 242.)

DE BUISSET. — Voyez DE SIBILLE.

DU BUISSON.

Nicaise du Buisson, seigneur de Hecke, épousa Jeanne DE BOUSIES, de laquelle il eut :

Quintin du Buisson, seigneur de Hecque (Hecke), marié à Jacqueline DE ROISIN, dite DU PARCQ. De ce mariage :

Ferry du Buisson, seigneur de Hecque et de la Puissance, allié à Claire DE MASNUY, fille de Jean, dit GRIFFON DE MASNUY, seigneur de la Tenre et de Tirissart, échevin de la ville de Mons en 1445 et 1473, et de Jeanne BERNARD. Leurs enfants furent :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Un autre Jean du Buisson, seigneur d'Oysies, dont on trouve les armes

écartelées avec celles de MASNUY, lequel épousa Catherine DE LA CROIX, fille d'Antoine, seigneur de la Motte, chef de la ville de Mons, et d'Hélène L'HERMITE; et en eut :

A. Antoine.

B. Marie.

C. Jacques.

D. Ferry.

E. Claire.

F. Lambert.

Et G. Hélène du Buisson, épouse de Jean DE DESSUS-LE MOUSTIER.

Jean du Buisson, seigneur de Hecque, de la Puissance, etc., épousa Jeanne DE HESECQUE, dame d'Aubericourt, fille d'Antoine, seigneur d'Aubericourt en partie, et de Gertrude DE HERZELLES, fille de Jean de Herzelles, seigneur de Lillaere, et d'Anne-Péronne DE HENNIN-FONTAINE. De cette alliance naquit :

Louis du Buisson, seigneur de la Puissance, de Hecque, etc., époux de Jeanne DE MASSELOT, dame d'Aulnoy, fille de Jean et de Catherine D'OFFEGNIES. Dont :

1^o Jean, aliis Philippe, du Buisson, seigneur de la Puissance, de Hecque, d'Ausnoit, de Selles, de Salles et du Trieu, allié, en premières noces, à Jeanne (1) VAN DER NOOT, sa cousine, morte le 20 mars 1640, fille de Jean VAN DER NOOT, chevalier, seigneur de Carloo et de Duyst, et de Jeanne DE MASNUY. — Il épousa, en secondes noces, Anne DE WIGNACOURT, dame de Fontaine et de Tatinghem. (Voyez les familles VAN DER NOOT et DE MASNUY.) De sa première femme naquirent :

a. Jean-Godefroid-Ferdinand.

b. Philippe-Ernest.

c. Antoine-Charles.

Et d. Philippe-Guillaume du Buisson.

Et 2^o Catherine du Buisson, mariée à Louis DE ZOOMBERGHE, seigneur de la Haye.

Armes : *d'argent à trois quintefeuilles de gueules* (Fig. 464).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1661-1686, p. 192; *Fragm. généal.*, t. II, p. 11.)

BULTEEL.

Ghislain Bulteel, seigneur de la Clyte, fut créé chevalier par l'archiduc Albert par lettres dépêchées à Gand le 30 janvier 1600. — Il portait pour armes : *d'argent à la bande de gueules, accompagnée de six billettes de même, trois en chef et trois en pointe* (Fig. 465). Son fils Jean-Baptiste suit.

Jean-Baptiste Bulteel, seigneur de Reneghelst, gentilhomme de la maison des archiducs Albert et Isabelle, en 1621, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 2 novembre 1622.

(*Nob.*, pp. 120 et 185; *Vrai Suppl.*, p. 68; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 35; *Mélang. de Généal.*, p. 44.)

(1) Marie, selon la *Suite du Suppl. au Nob. des Pays-Bas*, 1661-1686, p. 192.

Un Michel Bulteel, seigneur de la Niepe, avoué de la ville d'Ypres, épousa Louise DE PAZ, dont il eut :

Michel-Étienne Bulteel, écuyer, seigneur de la Niepe, lequel fut créé chevalier par lettres du 21 janvier 1642.

(*Nob.*, p. 268.)

DE BURBURE.

Gaspard de Burbure, seigneur de Wesembeke, commissaire-général des poudres et salpêtres, né à Bruxelles, fut anobli par lettres du 25 octobre 1692, et créé chevalier par d'autres du 10 avril 1694.

Ses armes sont : *de sable à la croix ancrée d'argent*. Timbre : *un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de sable*. Cimier : *une croix ancrée d'argent entre un vol à l'antique d'argent et de sable* (Fig. 466).

(*Nob.*, p. 573.)

François-Joseph de Burbure, seigneur de Wesembeke et d'Ophem, fut anobli par lettres du 8 juin 1722. — Il portait : *de sable à la croix ancrée d'argent*, comme ci-dessus.

(*Nob.*, p. 691.)

VAN DER BURCH.

Antoine-Félicien van der Burch, seigneur de la Franche-Comté, d'Hubersart et d'Écaussines, en Hainaut, obtint des supports et le titre de comte, applicable sur telle terre qu'il choisirait, par lettres du 14 juillet 1720. — Ses armes étaient : *d'hermines à 3 étrilles de gueules; l'écu sommé d'une couronne de comte et supporté de deux lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules* (Fig. 467).

(*Nob.*, p. 685; *Vrai Suppl.*, p. 222; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 217.)

BUREAU.

François-Joseph Bureau, écuyer, seigneur de l'Éclaterie et de la Glisœul, domicilié à Mons, en Hainaut, obtint confirmation de noblesse par lettres du 13 juin 1707, non enregistrées par le conseiller et premier roi d'armes.

Armes : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 canettes de même*. — Cimier : *une canette de l'écu* (Fig. 468).

(*Nob.*, p. 626; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 193.)

BURGGRAVE OU **BURGRAVE**,
AUSSI **BORCHGREEF** ET **BORCHGRAVE**.

Voyez ci-devant, page 254.

Thierry de Burgrave épousa Gertrude BRANDT, et en eut :

Arnould Burgrave, époux d'Anne VAN DALE, fille de Gérard, chevalier, chambellan du roi de Castille, et de Catherine VAN BROECKE, alias MUSCH. Dont :

1° Jean, qui suit.

2° Thierry de Burgrave, époux de Catherine VAN DER NOOT, fille d'Adrien, chevalier.

3° Adrien.

4° Gertrude.

Et 5° Catherine Burggrave.

Jean Burggrave épousa Isabeau, aliis Catherine OUDAERT, laquelle le rendit père de :

1° Arnould Burggrave, chanoine.

2° Cécile.

3° Marguerite, religieuse.

4° Anne Burggrave, religieuse.

5° Thierry Burggrave, chevalier, mari de N.... VAN DUFFLE, fille d'Adrien et de N.... BRANDENBOURG.

Et 6° Engelbert Burgrave, qui prit femme à son plaisir.

Armes : *d'argent à deux bars adossés de sable* (Fig. 374).

(Fragm. généal., t. II, p. 184, d'après Théodore-Augustin CASSETTA, écuyer, fol. 2 et 3.)

BURLEN. — Voyez BURLIN.

BURLET.

Lambert Burlet, avocat au grand conseil, fut anobli le 15 avril 1763. — Il portait pour armes : *d'azur au chevron d'argent, chargé en chef d'une rose de gueules, feuillée de sinople, et accompagné de trois croissants d'or, deux en chef et un en pointe* (Fig. 469).

BURLIN.

Nicolas Burlen, ou plutôt Burlin, fut réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses ancêtres, par lettres du roi Philippe IV de l'an 1663. — Il portait : *de sinople au chevron d'or, entrelassé à un autre chevron renversé d'argent, au chef de*

même, à trois mûriers au naturel, tigés et feuillés de sinople. Cimier : un Saint-Esprit d'argent, membré et becqué de gueules, rayonnant d'or.

(Nob., p. 428; Vrai Suppl., p. 179; Nouv. vrai Suppl., p. 143.)

DU BUS.

Robert du Bus, écuyer, seigneur du Fresnel, ancien ruward de la ville de Lille, fut honoré du titre de chevalier par lettres du roi Philippe IV du 14 sept. 1648, et ce prince lui accorda, par autres lettres du 12 avril 1653, des supports, continuation d'armes, et concession de mercède d'un heaume et d'un cimier.

Philippe-Joseph du Bus, receveur-général des vingtièmes de la ville de Mons, fut annobli par lettres du 17 avril 1734. Il portait, ainsi que Robert qui précède, *de gueules au chevron d'or, accompagné en chef de deux trèfles et en pointe d'un croissant, le tout de même* (Fig. 470).

(Nob., pp. 297 et 745; Vrai Suppl., p. 146; Nouv. vrai Suppl., p. 110)

BUSEAU.

Julien Buseau, seigneur de Vamion, né à Mons, en Hainaut, fut anobli par lettres du 12 août 1624, enregistrées à Lille. Ses armes étaient : *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois aigles de même*. Timbre : *un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de gueules*. Cimier : *une aigle naissante d'or* (Fig. 471).

(Nob., p. 198)

DE BUSLEYDEN.

I. Gilles de Busleyden, secrétaire et greffier de l'état noble du duché de Luxembourg, fut anobli par Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, par lettres du mois de février 1471. — Il épousa Jeanne MUSSET, dont il eut les trois enfants qui suivent :

1^o Gilles. Son article suit.

2^o François de Busleyden, précepteur du prince Philippe, père de Charles-Quint, puis archevêque de Besançon.

Et 3^o Jérôme de Busleyden, prévôt de l'église d'Aire, conseiller au grand conseil à Malines et à Cambrai. Il se rendit célèbre par son esprit, par ses ouvrages, par l'amitié qu'il contracta avec les savants, surtout avec Érasme et Thomas Morus, enfin par ses ambassades auprès du pape Jules II, du roi de France François I^{er} et de Henri VIII, roi d'Angleterre. —

En 1517, il fut envoyé en Espagne par Charles-Quint, mais étant tombé malade à Bordeaux, il y mourut le 26 août. — Avant son départ des Pays-Bas, il fonda à Louvain le collège des trois langues.

II. Gilles de Busleyden, vicomte de Grimberghe, seigneur de Giersch, Horst, St-Peeters-Roye, Corteryck et van der Tommen, fut premier conseiller et maître de la chambre des comptes en Brabant en 1510. Il mourut en 1536 et fut inhumé dans l'église de S^{te}-Gudule à Bruxelles. — Sa femme, Adrienne DE GONDEVAL, était fille de Nicolas, argentier de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, et de Gertrude VAN DER VUCHT. De ce mariage vinrent :

1^o François, qui suit.

2^o Guillaume, dont nous ignorons la descendance.

3^o Jean, dont il sera parlé après la postérité de son frère aîné.

4^o Nicolas de Busleyden, dont nous parlerons ci-après.

5^o Anne, mariée à Arnould VAN EYNATTEN, seigneur de Heuckelom et de Schoonhoven, dont elle fut la première femme.

Et 6^o Marie de Busleyden, alliée à Antoine VAN OSS, chevalier, seigneur de Ransbeke, d'Over et Neer-Heembeke, bourgmestre de Bruxelles en 1566, 1567 et 1568, puis amman de la même ville en 1574 et 1585, duquel elle n'a point eu d'enfants.

III. François de Busleyden, seigneur de Giersch, Horst et St-Peeters-Roye, premier écuyer de l'écurie de la reine-douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, épousa Marguerite VAN DER STAPPEN, laquelle, après sa mort, convola, en secondes noces, avec Louis DU CHESNE, dit MALIHAN, seigneur de Bourdeaux, colonel au service du roi et surintendant des confiscations à Bruxelles. — De la première alliance vint :

IV. Charles de Busleyden, seigneur de Horst, St-Peeters-Roye et Wespelaer, épousa Marie VAN DEN TYMPEL. Dont les deux fils qui suivent :

1^o Charles de Busleyden, gentilhomme de la maison du comte d'Egmont, mort en 1616, sans avoir été marié.

Et 2^o Antoine, qui suit.

V. Antoine de Busleyden, mort en 1611, ayant épousé Marthe COOLS. Dont :

VI. Marie de Busleyden, fille unique, mariée à Charles L'ARCHIER, conseiller et maître de la chambre des comptes en Brabant, dont elle n'eut point d'enfants.

III. Jean de Busleyden (troisième fils de Gilles et d'Adrienne DE GONDEVAL, mentionnés ci-devant), épousa Marguerite DE MÉRODE, fille d'Arnould, seigneur de Royenborch et de St-Peeters-Hoeck, et de Catherine DE GOTTIGNIES. De ce mariage :

IV. Gilles de Busleyden, mort le 17 janvier 1596, qui épousa Anne DE PLAINES,

dame de Noorderwyck, fille de Jean, chevalier, seigneur de Noorderwyck, et d'Anne KERREMAN. Dont :

1^o Adrien de Busleyden, seigneur de Noorderwyck, mort sans alliance.

Et 2^o Marguerite de Busleyden, dame de Noorderwyck, après le décès de son frère, mariée à Jean DE TIRAS.

III. Nicolas de Busleyden (quatrième fils de Gilles et d'Adrienne DE GONDEVAL), vicomte de Grimberghe et seigneur van der Tommen, fut conseiller au conseil de Brabant et mourut le 30 mars 155... — Il avait épousé Philippote VAN DER NOOT, morte en janvier 1581, fille d'Adolphe VAN DER NOOT, chevalier, seigneur de Waudignies, chancelier de Brabant et lieutenant de la souveraine cour féodale du même duché, mort le 31 mars 1543, et de Philippote VAN WATERMALE, morte le 16 mai 1557. De cette alliance sont issus les six enfants qui suivent :

1^o Gilles, qui suit.

2^o Adolphe de Busleyden, vicomte de Grimberghe, seigneur van der Tommen, mari de Philippotte D'OYENBRUGGE, fille de Philippe-René, seigneur d'Oyenbrugge, et de Jeanne D'ENGHIEN-KESTERGATE, sa seconde femme. — Il eut d'elle :

A. Philippe-René de Busleyden, qui fut dominicain.

Et B. Jeanne de Busleyden, vicomtesse de Grimberghe, dame van der Tommen, laquelle fut mariée à Jacques baron DE T'SERCLAES, mort le 29 septembre 1639.

3^o Guillaume, mort jeune.

4^o Adrienne, religieuse à l'abbaye de la Cambre, en Brabant, ordre de Cîteaux.

5^o Marie de Busleyden, mariée, le 15 février 1579, à Gaspard DE MOL, et morte à Bruxelles le 10 juillet 1610.

Et 6^o Anne de Busleyden, religieuse à l'abbaye de Val-Duc, en Brabant, ordre de Cîteaux.

IV. Gilles de Busleyden, bourgmestre de Bruxelles en 1592, 1593, 1608, 1614, 1615 et 1619, fut armé chevalier par l'archiduc Albert, à la joyeuse entrée de ce prince en la ville de Bruxelles, le 30 novembre 1599. Il mourut le 20 juillet 1623, étant *le dernier mâle de sa famille*. Il avait épousé Catherine VAN DER DILFT, dame de Leeuwerghem et de Doorne, morte en 1650, fille aînée d'Édouard VAN DER DILFT, chevalier, seigneur de Leeuwerghem et de Doorne, bourgmestre d'Anvers, et de sa première femme Helwige SANDELYN. — Ces époux n'eurent que deux filles, savoir :

1^o Anne-Marie de Busleyden, dame de Doorne, mariée à Louis-François VERREYCKEN, chevalier, baron de Bonlez et de Gesves, seigneur de Hamme,

Sart-sur-Tyl, Impden et Ruart, du conseil de guerre et audiencier de S. M. C. aux Pays-Bas, mort le 6 mai 1654.

Et 2^o Philippine de Busleyden, dont l'alliance ne nous est pas connue.

Les armes de DE BUSLEYDEN sont : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée en pointe d'une rose de gueules, boutonnée d'or et feuillée de sinople. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de ses lambrequins d'or et d'azur. Cimier : une tête et col de licorne d'argent, la corne, le crin et la barbe d'or, issante d'un mortier de velours bleu, bordé de deux galons d'or et chargé d'une rose de gueules, boutonnée d'or et feuillée de sinople* (Fig. 472).

(*Nob.*, pp. 10 et 116; *Suppl. au Nob.*, 1420-1553, p. 50.)

DE BUSTANZY. — Voyez HOENS.

BUTKENS.

Alexandre Butkens obtint la permission de porter les armes de BUTKENS, par lettres du roi Philippe IV de l'an 1663. — Ces armes sont : *d'azur à la bande d'argent, chargée de trois raies ou carlettes (en flamand butten) d'azur, aliis de trois poissons au naturel, posés selon le sens de la bande : armes parlantes de son nom* (Fig. 473).

(*Nob.*, p. 428; *Vrai Suppl.*, p. 179; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 143.)

DE BUTRON Y MUXICA.

Don Gonçalo-Gomez de Butron y Muxica, mort en 1520, avait épousé dona Maria MANRIQUEZ DE LARA. De ce mariage vint :

Don Juan-Gonzalez de Muxica y Butron, qui épousa dona Maria SANCHEZ DE LA TORRE, dont il eut :

Don Ochoa-Gomez de la Torre Butron y Muxica, époux de dona Maria PEREZ DE ARTEAGA. De cette alliance naquit :

Don Ochoa-Gomez de la Torre Butron y Muxica, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, commissaire-général de la cavalerie de S. M. C. aux Pays-Bas, et gouverneur d'Herenthals, en Brabant, mort en 1629. Il avait épousé Anne DE BILLEHÉ, fille cadette de Charles, conseiller d'Ernest de Baviève, prince-électeur de Cologne, évêque et prince de Liège, élevé à la dignité de chevalier du St-Empire en 1594, puis baron de Bierset et haut-voué de Huy, — et de Louise PEREZ. (Voyez l'article DE BILLEHÉ, *famille.*) — Dudit mariage vint :

Don Juan-Gomez de la Torre y Butron Muxica, d'abord capitaine d'infanterie, puis lieutenant-colonel de cavalerie pour le service de S. M. C., ensuite mestre-de-camp de cavalerie et gouverneur de Diest. — Il épousa Barbe-Thérèse DE HAYNIN, fille de Jacques, chevalier, général de bataille et du conseil de guerre de S. M. C., colonel d'un régiment d'infanterie, gouverneur de Dampvilliers, puis de Landrecies et de Hulst, — et d'Anne DE HAYNIN, dame d'Ette. — Leurs enfants furent :

1° Jacques-Gabriel de la Torre y Butron.

2° Henri-Ernest de la Torre y Butron.

3° Marie-Anne de la Torre y Butron.

4° Ernest-Ferdinand Butron-Muxica de la Torre, seigneur et haut-justicier de Remy, en Artois, de Mont-sur-Marchiennes, au pays de Liège, de St-Ambois, de Chelers et de Beaurepaire; lieutenant-colonel du régiment wallon d'Isenghien; mort en 1735, et inhumé à Mont-sur-Marchiennes. Il avait été marié à Hippolyte-Caroline D'Aoust, dont il était veuf depuis le 14 avril 1730. — Cette dame gît à Remy.

5° Alexandre-Eugène, qui suit.

Et 6° Michel Butron Muxica de la Torre, marié à Marie-Désirée D'ESCLAIBES, dame d'Amerval et du Fay. Dont :

Jean-François-Alexandre-Joseph de la Torre Butron y Muxica, baron de Remy, seigneur de Lambourcy, d'Amerval et du Fay.

Alexandre-Eugène Butron Muxica de la Torre, seigneur d'Obies et de Baviseau, lieutenant-colonel au régiment de Mailly, épousa Hélène-Thérèse-Josèphe DE MONALDY, de laquelle il eut les trois enfants qui suivent :

1° Jacques-André-Joseph. Son article suit.

2° Alexandre-Joseph-Gomez de Butron-Muxica y de la Torre, premier lieutenant aux gardes wallonnes de S. M. C.

Et 3° Marie-Caroline-Josèphe de la Torre Butron y Muxica, alliée, le 20 mai 1759, à François-Ernest-Joseph-Amédée DE MAIZIÈRES.

Jacques-André-Joseph baron de la Torre Butron y Muxica, marié avec Marie-Anne-Albertine-Josèphe DE SARS. De cette union naquit :

Maximilien-André-Joseph-Gomez de Butron y Muxica, baron de la Torre, seigneur de Lambourcy, d'Obies, de Baviseau, etc., mousquetaire de la garde du roi très-chrétien, dans la 2^e compagnie, en 1771.

Les armes de la famille DE BUTRON-MUXICA sont : *parti; de gueules à une croix d'argent chargée de cinq loups, passants de sable, et cantonnée de quatre nasses ou buitrones d'or, regardant chaque angle; — et de gueules à la bande d'or engoulée de deux têtes de dragons de même, mouvantes des angles, accompagnée en chef d'un écusson d'argent à trois fasces d'azur, et en pointe d'un écusson de sinople à une tour donjonnée d'argent, sommée d'une couronne ducale d'or, et accotée de deux lions de même affrontés.*

(Suite du Suppl. au Nob., 1555-1614, p. 67.)

BUYS.

Alexandre-Joseph Buys obtint confirmation de noblesse par lettres du 13 juillet 1757.

Ses armes étaient : *de gueules au chevron d'or, chargé de trois tourteaux d'azur, et accompagné de trois besants d'or* (Fig. 474).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 292.)

DU BUZ.

L'empereur Charles VI, par ses lettres patentes du 30 mai 1731, accorda des supports avec bannières et le titre de comte à Philippe-Emmanuel du Buz, seigneur de Moustier, la Motte, Sempy, Augimont, etc., pour lui, ses hoirs et successeurs mâles et femelles, avec faculté d'appliquer ledit titre sur quelque terre acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas autrichiens.

Armes : *d'azur au chevron d'argent, chargé de deux flèches de sable et accompagné de trois molettes d'éperons d'argent* (Fig. 475).

(*Nob.*, p. 752; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 110; *Mélang. de Généal.*, p. 96.)

DE LA BYE.

Colard de la Bye épousa Anne STALINS, et en eut Jean qui suit.

Jean de la Bye, allié à Isabelle VAN DER BECKEN, fille de Jacques. Dont :

Pierre ou Philippe de la Bye, époux d'Arnoldine PIERS, fille de Pierre et de Madeleine VAN DE WIELE. De ce mariage naquirent :

1^o Pierre, qui suit.

2^o Jean de la Bye, mari de Pétronille NOTSBRUGE, par laquelle il fut père de :

A. Philippe de la Bye, alliée à Philippine DE VELAERE.

Et B. Jacqueline de la Bye, femme de Jacques VAN CASTRE.

3^o Philippe de la Bye, époux de Philippine DE RANTERE, fille de Philippe et de Françoise DU BOIS. Dont :

a. Philippine de la Bye, morte sans alliance.

Et b. Marie-Jeanne de la Bye, décédée le 18 octobre 1738, sans postérité de Jean-Bernard DE CASTRO Y TOLEDO, qu'elle avait épousé en 1711 et qui mourut le 8 mai 1739.

Et 4^o Madeleine de la Bye, épouse d'Arnould LENENERE.

Pierre de la Bye, haut-pointre et greffier de la châtellenie d'Audenarde, épousa Barbe VAN DER MEEREN et en eut les 5 enfants qui suivent :

1^o Guillaume, mentionné ci-après.

2^o Léopold de la Bye, capitaine d'infanterie, époux de Marie COUCKE, fille de Jean. Dont postérité.

3° Madeleine-Thérèse de la Bye, alliée à Martin VAN MARCKE DE LUMENE, capitaine au service du roi d'Espagne.

4° Pétronille de la Bye, femme de don Gonzales DE ALZEGA Y CRUSAT, capitaine d'infanterie espagnole.

Et 5° Marie de la Bye, fille dévôte.

Guillaume de la Bye épousa Marie BOELE, fille de Jean. Dont :

1° Léopold-Victor de la Bye, licencié ès-loix.

2° Charles de la Bye, capitaine au service du roi de Sicile.

Et 3° Marie de la Bye.

Armes : *d'azur à 3 croissants d'or* (Fig. 476).

(*Fragm. généal.*, t. IV, p. 134.)

DE BYNDERE.

Georges de Byndere épousa Jeanne DU PONT ou VAN BRUGGHE, fille du seigneur de Kershove. De ce mariage naquit :

Alard de Byndere, allié à Isabeau, fille d'Antoine PEUSSIN et de Marguerite ZUUTPEENE. Dont :

Adrien de Byndere, seigneur de Bogarsvelde et de Zoetenay en 1580, époux d'Éléonore, fille de Jean PEUSSIN et de Jossine DE KERCKHOVE, par laquelle il fut père de :

1° Antoine de Byndere, seigneur de Bogarsvelde et de Zoetenay, lieutenant d'une compagnie de chevaux et ensuite capitaine de 300 mousquetaires au service de S. M. C., tué au siège de Verselle, le 29 juillet 1617.

2° Catherine de Byndere, alliée, en 1599, à Bernard QUAEDJONCK, chevalier, seigneur de Vierlinckhove, Vrywalle, etc.

Et 3° Charlotte de Byndere, mariée, en 1623, à Claude DE VILLERS, seigneur de Villers, Leten, Grena, la Vallée, Essarts, Sienets, etc.

Armes : *fascé de quatre pièces d'or et de gueules, les fascés d'or chargés respectivement de 2 et de 3 petits sautoirs alosés de gueules; — au franc canton d'argent chargé d'un lion de sable* (Fig. 477).

(*Fragm. généal.*, t. IV, p. 240)

CABER.

Henri Caber, avocat au conseil de Luxembourg, fut anobli par lettres du 14 avril 1703, non enregistrées par le conseiller et premier roi d'armes.

(*Nob.*, p. 617.)

DE CAESTRE.

I. Guillaume van Caestre épousa N... VAN GUESENE, dont il eut Jacques qui suit.

II. Jacques van Caestre, docteur en médecine à Anvers, mort en 1535, à l'âge de 46 ans, y fut enterré dans l'église de N.-D., avec épitaphe. Il avait épousé Catherine GHYSEBRECHTS, laquelle le rendit père des deux fils qui suivent (1) :

1° Jacques, mentionné ci-après.

Et 2° Camillius van Caester, docteur en médecine en 1560, époux de Madeleine COLINS, fille de Jean, docteur ès lois, conseiller au conseil de Malines en 1541, mort conseiller au conseil privé en 1572, et de Madeleine VAN DEN EEDE. Ces époux eurent une fille vivante en 1588.

III. Jacques van Caestre, conseiller et maître des requêtes au grand conseil du roi à Malines, mort en 1572, et enterré dans l'église de St-Pierre de ladite ville, avec son épouse Marie COLINS, décédée en 1576, sœur de Madeleine ci-dessus. Dont :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Jacques de Caestre, mort sans hoirs.

IV. Jean de Caestre, conseiller et maître des requêtes au conseil de Malines, seigneur de Bonhay, mort le 16 avril 1627, et enterré à St-Rombaut à Malines. Il avait épousé Isabeau d'ITTRE, fille héritière du nom et des armes d'Antoine, conseiller au conseil souverain de Brabant, et de Jeanne DOUVVIN. — Cinq enfants naquirent de ce mariage, ce furent :

1° Jean-Jacques, qui suit.

2° Catherine de Caestre, décédée en 1623, inhumée à Waesmunster, avec son mari Charles DE STEELANT, seigneur d'Hoirzele, haut échevin du pays de Waes, mort en 1624.

3° Jacqueline de Caestre, seconde femme de Jean-Charles DE RENIALME, dit DE CORDES, seigneur de Wichelen, etc.

4° Adrienne de Caestre, mariée à George DE BRIMEU, amman de Bruxelles.

Et 5° Agnès de Caestre, religieuse aux annonciates à Bruxelles.

(1) Un Jacques VAN CAESTRE, avocat au grand conseil à Malines, et Anne GHYSBRECHTS, fille de Jean, son épouse, sont cités dans un acte de 1530.

V. Jean-Jacques d'Iltre-de Caestre, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 10 avril 1646. Il acquit, l'année suivante, l'ancienne baronnie de Boutersem, en Brabant, laquelle fut confirmée dans le titre de baronnie en sa faveur, par lettres dudit roi en date du 8 mars 1650. — Il était aussi seigneur de Bonheyden, Ravesteyn, Steenwinckel, Hobruges, etc. — Sa femme, Anne-Adolphe DE T'SERCLAES, héritière d'Obberghem, était fille unique d'Antoine, mort en 1626, en la guerre de Hongrie, au service d'Autriche (Voyez l'article DE T'SERCLAES). — Il mourut en 1676, et sa femme en 1684. Ces époux gisent en l'église de St-Rombaut à Malines. — De ladite alliance vinrent :

1° Jean-Jacques de Caestre, baron de Boutersem, mort à Bruxelles le 23 février 1716, sans hoirs, inhumé à St-Rombaut à Malines.

2° Jean-François de Caestre, baron de Boutersem, après le décès de son frère Jean-Jacques, seigneur de Bonheyden.

3° George-Joseph, qui suit.

4° Charles-François d'Iltre-de Caestre, seigneur de Steenwinckel, marié à Termonde, avec Marie-Françoise IMPYNS, née à Zele, fille de Gilles et de N...., CLIPPELAIRE. De ce mariage vinrent :

A. Adrienne d'Iltre-de Caestre, fille dévote.

B. Marie-Esther, religieuse à l'abbaye de Herckenrode.

C. Jean-François d'Iltre-de Caestre, seigneur de Steenwinckel, mort le 28 septembre 1726, sans hoirs de Marie-Thérèse DE COCK, qu'il avait épousée à St-Nicolas (pays de Waes) le 23 décembre 1717.

D. Isabelle, fille retirée.

E. Marie-Thérèse, religieuse à Milen.

Et F. Joseph d'Iltre-de Caestre.

Et 5° Marie-Éléonore d'Iltre-de Caestre, morte en 1711, sans enfants de son époux don Diégo D'ISTURIS, gouverneur de Syracuse, au royaume de Sicile, et enterrée dans l'église cathédrale de Messine.

VI. George-Joseph baron d'Iltre-de Caestre, en 1706, obtint avec son frère Jean-François, le 12 mars 1706, des lettres patentes, portant consentement et permission d'adoption. Ces frères écartelèrent : *aux 1 et 4 de sinople au lion d'argent, couronné, armé et lampassé d'or; aux 2 et 3 d'or au chef de gueules, chargé d'un lion passant d'argent, couronné, armé et lampassé d'or; sur le tout, d'or à deux bandes de gueules, au canton d'or à deux pals d'azur; l'écu timbré d'un bonnet ou couronne de baron, et supporté de deux lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de l'écu, et à sénestre aux armes de Boutersem, qui sont : de sinople à trois macles d'argent, au chef d'or, à trois pals de gueules* (Fig. 479). George-Joseph d'Iltre-de Caestre mourut en 1719, ayant épousé Jeanne-Angeline DE HALAME, dont il était veuf depuis 169.; elle était fille

de Guillaume, conseiller au grand conseil de Malines. Du susdit mariage vinrent :

1° Joseph-Adrien baron d'Iltre-de Caestre.

2° Adolphine-Thérèse de Caestre, mariée à Joseph-Ignace du HOT, fils de Pierre-Antoine, conseiller du grand conseil à Malines, mort sans hoirs en 1719.

Et 3° Angéline de Caestre, religieuse à l'abbaye de Herckenrode.

DE CAESTRE ou CASTRE porte pour armes : *d'or à 2 bandes de gueules franc au canton d'or, à 2 pals d'azur* (Fig. 478).

(*Nob.*, pp. 288, 506 et 624; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1630, p. 37; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 192; *Fragm. généal.*, t. I, p. 1.)

CAJAFFA ou GAYAFFA.

Mario marquis de Gayaffa ou Cajaffa, général de bataille et colonel de cavalerie au service de S. M. C., mourut en 1707. Il avait épousé Marie-Louise DE CROMBRUGGE. Leurs huit quartiers furent :

<i>Cajaffa.</i>	<i>Crombrugge.</i>
<i>dello Judice.</i>	<i>Braem.</i>
<i>Fara.</i>	<i>Gruutere.</i>
<i>Cajaffa.</i>	<i>Waele.</i>
<i>Vaxalla.</i>	<i>Damant.</i>
<i>Pansa delli Scutieri.</i>	<i>Bave.</i>
<i>Galotte.</i>	<i>Siclors.</i>
<i>Claps.</i>	<i>Auxy.</i>

Dudit mariage vinrent les quatre enfants qui suivent :

1° Jean, mentionné ci-après.

2° Marie-Anne de Cajaffa, alliée à Baudouin DE SCHIETERE, seigneur de Lophem.

3° Mario marquis de Cajaffa, époux de Marie-Louise PARDO.

Et 4° Jean Cajaffa, marié avec Isabeau DE CAMARGO. Dont :

Charles Cajaffa, qui épousa Marie GALLE. Dont :

Charles Cajaffa, célibataire en 1763.

Jean marquis de Cajaffa (fils aîné de Mario et de Marie-Louise DE CROMBRUGGE), époux, dès l'an 1692, de Lucie DE GRASS, en eut :

1° Louis ou Ignace, qui suit.

Et 2° Marie-Lucie Cajaffa.

Louis, selon d'autres Ignace, marquis de Cajaffa, épousa Thérèse-Caroline DE TOLLENAERE, fille de Ferdinand, seigneur de Gramez, et de Thérèse NIEULANT, fille de François-Olivier, et d'Anne SPRONCHOLF. De cette alliance vinrent :

1° Félix, qui suit.

2° Anne de Cajaffa, mariée : 1° à Paul VAN OPHOVE, et 2° à Pierre baron DE MARUZI.

Et 3° Marie-Louise de Cajaffa, mariée : 1° à Antoine DEL RIO, seign^r d'Eeghem, et 2° à Pierre DE L'ESPÉE.

Félix, dit le chevalier de Cajaffa, conseiller de la ville de Bruges depuis 1752 jusqu'en 1760, épousa, en 1752, Thérèse D'HOOGHE, fille d'Ignace et de Thérèse ANCHEMANT. Dont :

Thérèse de Cajaffa, née en 1754 (Voir ci-devant, page 37, X^e degré).

(Fragm. généal., t. V, p. 81.)

DE CALDENBOURG. — Voyez DE MARSELAER.

DE CALENDRIES. — Voyez VAN DER STRICHT.

VAN CALOEN.

I. Antoine van Caloen, épousa Françoise DE WULF, de laquelle il eut :

1° François van Caloen, époux d'Hélène MESDACH, fille de Louis, conseiller au conseil de Flandres, et de Jacqueline DE GRAMMEZ. Dont :

A. Louis van Caloen, tué à Maestricht le 25 septembre 1603, sans avoir été marié.

Et B. Jacqueline van Caloen, mariée, le 2 février 1597, à Pierre BRUNEEL. Leur fille, Jacqueline BRUNEEL, mourut le 3 janvier 1614.

2° Adrien van Caloen, marié à Jossine BOUCKAERT, et mort sans enfants.

Et 3° Mathieu, dont l'article suit.

II. Mathieu van Caloen épousa Anne VAN DEN BUSSCHE, dont il eut, entr'autres enfants, François qui suit :

III. François van Caloen, premier conseiller-pensionnaire du Franc de Bruges, mort le 22 mai 1646, avait été marié, par contrat du 3 juin 1604, avec Claire DESQUIEN, laquelle lui survécut jusqu'au 31 mars 1675. De ce mariage :

1° François, dont l'article suit.

2° Antoine van Caloen, marié à Marie-Anne GHEEROLF, de laquelle il ne paraît pas qu'il y ait eu d'enfants.

3° Jacques, jésuite.

4° Marie, religieuse urbaniste à Ypres.

5° Anne, morte le 3 mai 1655, ayant été mariée à François DE BLENDE, premier conseiller-pensionnaire de la ville de Bruges et greffier de la chambre, mort le 20 février 1666. (Voir art. DE BLENDE, ci-devant p. 203.)

6° Jean-Baptiste van Caloen, commis des impositions de Flandres, au

quartier du Franc de Bruges, épousa, par contrat du 19 décembre 1624, Marguerite VAN MARCKE, laquelle, après sa mort, convola en 2^{es} noces avec Robert BUDSIN. (Voir ci-devant l'art. BUDSIN.) Du premier lit vinrent :

A. Jean-Baptiste van Caloen, prêtre, mort en 1676.

B. Marie van Caloen, religieuse à St^e-Godelieve à Bruges.

Et C. Isabelle van Caloen, mariée à François-Joseph BODDENS, seigneur de Strazeele, dont elle a eu des enfants.

7^o Claire-Hélène van Caloen, qui fut mariée, en premières noces, le 30 septembre 1636, à Prosper LERNOUT, échevin de la ville de Bruges, mort le 25 novembre 1647; et, en secondes noces, avant le 23 août 1652, à Jacques ANCHEMANT, seigneur de Ponsele, lieutenant d'une compagnie d'infanterie, puis échevin du Franc de Bruges et bourgmestre, mort en 1693, étant veuf de ladite Claire-Hélène depuis 1680 (Voir ci-devant p. 36, IX^e degré). — Elle eut de son premier mari Marie LERNOUT, qui suit.

Marie LERNOUT, morte le 4 octobre 1678, ayant été mariée à Frédéric SWEERTS, seigneur de Ruddervoorde, mort le 9 juin 1699, avec qui elle fut inhumée dans l'église des Carmes à Anvers, où l'on voit leur sépulture ornée de 16 quartiers.

Et 8^o Pierre-Balthazar van Caloen, dont la postérité sera rapportée ci-après.

IV. François van Caloen, échevin du Franc de Bruges, créé chevalier par lettres du 2 mars 1648, commis des impositions de Flandres au quartier du Franc de Bruges, mort le 27 septembre 1670. — Il fut inhumé dans le chœur de l'église de St-Gilles à Bruges, où l'on voit son cabinet d'armes, orné de toutes les pièces d'honneur, avec ces quatre quartiers : *Caloen, van den Bussche, Desquien, Bodin*. — Il avait épousé : 1^o, par contrat du 22 juin 1626, Françoise VAN WOESTWINCKEL, morte le 27 avril 1634; et 2^o Anne ROMMEL, morte le 5 octobre 1684, qui ne lui donna point d'enfants, et qui fut enterrée auprès de lui dans ladite église, devant le maître-autel. Du 1^{er} lit vinrent :

1^o Chrétien van Caloen. Son article suit.

Et 2^o Marie-Françoise, née le 4 mai 1627, morte le 29 octobre 1698, ayant été mariée : 1^o le 17 mars 1647, à Gérard VAN VOLDEN, fils de Christophe; — 2^o à Jean STAPPENS, seigneur de Harnes, mort le 21 juillet 1667; — et 3^o à Anselme DE DRAECK. — Elle n'eut des enfants que de son second mariage, savoir :

a. François STAPPENS, seigneur de Harnes, qui épousa Anne-Barbe VAN DER WOESTYNE.

b. Augustin STAPPENS, chanoine régulier à l'abbaye van den Eeckhoutte à Bruges.

Et c. Brigitte STAPPENS, mariée à Jean-Chrétien MADOETS, seigneur de Bernonsart, gouverneur de la ville de Damme, mort le 19 octobre 1724.

V. Chrétien van Caloen, bourgmestre et échevin du franc de Bruges, naquit le 7 octobre 1628. Il fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 3 août 1655, mourut le 12 octobre 1668, et fut enterré au même lieu que son père. — Il avait épousé, par contrat du 7 décembre 1647, Jeanne ROMMEL, laquelle lui survécut jusqu'au 6 novembre 1699. — Cette dame était fille de Jean ROMMEL, premier conseiller-pensionnaire du Franc de Bruges, et d'Anne DE DAMHOUDERE. — De cette alliance vinrent :

1° François-Ignace van Caloen, dont l'article suit.

2° Jeanne-Claire van Caloen, née le 4 février 1643, morte à Bruxelles le 11 novembre 1712, ayant été mariée, le 26 novembre 1672, à Olivier-Léopold-Noël NIEULANT, seigneur de Voordenhove, conseiller et maître de la chambre des comptes à Bruges par patentes du 13 juin 1674, bourgmestre du Franc de Bruges en 1688, mort premier conseiller et maître de la chambre des comptes à Bruxelles le 23 décembre 1719, à 71 ans, dont postérité.

3° Anne van Caloen, née le 3 mars 1652, mariée, par contrat du 18 janvier 1672, à Charles MAES, chevalier, seigneur de Noortvelde, premier échevin de la keure de Gand, et morte sans enfants le 23 oct. 1694.

4° Cathérine, morte fille le 3 septembre 1693.

Et 5° Christine van Caloen, née le 6 novembre 1664, mariée, en 1684, à Isidore HENRARD, seigneur de Ramelot. Dont :

a. Marie HENRARD.

b. Catherine HENRARD.

c. Robert HENRARD.

Et d. Rose HENRARD, femme, sans enfants, de Pierre-Louis VAN BORSSELEN-VAN DER HOOGE, seigneur van der Hooge, Nieuwvliet, etc., bourgmestre du Franc de Bruges, mort le 6 janvier 1771, après avoir été remarié à Isabelle-Thérèse-Liévine VAN DER MEERSCH, de laquelle il a laissé des enfants.

VI. François-Ignace van Caloen, seigneur de Nieuwenhove et de Noortvelde, naquit à Bruges le 28 avril 1650, et fut baptisé le lendemain dans l'église cathédrale de cette ville. — Il fut bourgmestre et échevin du Franc de Bruges, mourut le 11 janvier 1707, et fut enterré dans le chœur des récollets de Bruges. — Il avait épousé, en 1609, Thérèse VAN VOLDEN, morte le 25 février 1742, et enterrée auprès de son mari. De ce mariage :

VII. François-Joseph van Caloen, seigneur de Nieuwenhove et de Noortvelde, échevin du Franc de Bruges, mort sans alliance le 18 décembre 1732, et enterré auprès de son père et de sa mère dans l'église des récollets de Bruges, où l'on voit leur sépulture ornée de leurs huit quartiers, avec cette épitaphe :

D. O. M.

Memento Viator Mortis

Cujus Memor adhuc Vivus,

Hoc Monumentum extrui curavit sibi

Charissimæ. Uxori suisq. Descendentibus solis

Nobilis Dominus

D. FRANCISCUS VAN CALOEN,

Toparcha de Nieuwenhove, Noortvelde, etc.

Senator et Consul Franconatensis,

Qui morte prævisa corruptus est 11 jan. 1707.

Nobilis autem Domina

D. THERESIA VAN VOLDEN,

Ejus uxor simili morte obiit 25 feb. 1742.

Fundato perpetuo Anniversario in Ecclesia hâc, decantando

die 11^{ma} cujusque anni, pro felici utriusque requie.

D. FRANC. JOSEPHUS VAN CALOEN,

Toparcha de Nieuwenhove, Noortvelde, etc.

Senator Franconatus, qui obiit

18 X^{bris} 1732.

Ora Ut Mundo mortui Cælo vivant, deoq. fruantur.

Quartiers :

van Caloen.

van Volden.

Woestwinckel.

Rudders.

Rommel.

Baltijn.

de Damhoudere.

van Steelant.

Seconde Branche.

IV. Pierre-Balthazar van Caloen (fils cadet de François et de Claire DESQUIEN) naquit le 24 janvier 1619. — Il fut seigneur d'Erckeghem, conseiller-pensionnaire, puis bourgmestre de la commune du Franc de Bruges, et honoré du titre de chevalier par le roi Philippe IV, par lettres données à Madrid le 10 juin 1663. — Il mourut à Bruges le 24 août 1702, à 83 ans, et y fut enterré dans le chœur de l'église de S^{te}-Walburge, où l'on voit à côté du grand-autel son cabinet d'armes, orné de toutes les pièces d'honneur, avec ces quatre quartiers : *van Caloen, van den Bussche; Desquien, Bodin.* — Il avait épousé, le 3 novembre 1650, Christine VAN WOESTWINCKEL, laquelle mourut avant lui le 4 octobre 1693, et fut inhumée à côté de lui, en ladite église, dans un caveau sous le grand-autel. Ces époux testèrent ensemble le 2 avril 1689. Leurs enfants furent :

1^o François van Caloen, qui suit.

Et 2^o Marie-Isabelle van Caloen, morte à Bruges le 6 août 1703, ayant été mariée, par contrat du 16 février 1680, Philippe-François WOUTERS, seigneur de Vinderhoute, Meerendré, Belseele, Eecke et Volckeghem, mort à Gand le 16 mai 1708, dont elle a eu des enfants.

V. François van Caloen, naquit le 29 juillet 1653, et mourut avant son père le 15 avril 1688. Il avait épousé, le 19 septembre 1677, Barbe-Françoise-Antoinette DE LE FLYE, fille unique de Pierre, bourgmestre et échevin du Franc de Bruges, et de Barbe VAN DOORNE. Six enfants naquirent de cette alliance, savoir :

1^o Pierre-Joseph van Caloen, né le 7 janvier 1679, et baptisé dans l'église de St-Jacques à Bruges, capitaine au service de l'empereur, mort en son château à Jabbeke, près de Bruges, le 1 février 1722, sans avoir été marié.

2^o François-Balthazar, qui suit.

3^o Jean-Charles van Caloen, né le 25 octobre 1682, et baptisé dans l'église de N.-D. de Bruges, mort le 21 novembre 1759, sans avoir été marié.

4^o Philippe-Ignace van Caloen, mentionné ci-après.

5^o Corneille-Ghislain van Caloen, dont il sera parlé après l'article de son frère Philippe-Ignace.

Et 6^o Marie-Barbe-Antoinette van Caloen, née le 17 janvier 1688 et baptisée dans l'église de N.-D. à Bruges, morte le 30 janvier 1734. Elle avait été mariée, le 17 janvier 1707, à François WYNCKELMAN, seigneur de Walhove, Vormezeele, Steenwerck, Dampierre, etc., mort le 20 décembre 1759. De cette union vinrent :

a. François-Hubert WYNCKELMAN, né à Ypres le 3 novembre 1710.

b. Marie-Catherine-Claire WYNCKELMAN, née le 26 octobre 1712.

Et c. Jeanne-Barbe WYNCKELMAN, née le 26 janvier 1717.

VI. François-Balthazar van Caloen, né le 18 mars 1681, baptisé dans l'église de N.-D. à Bruges et mort le 1 mars 1756, avait été marié, en janvier 1707, à Isabelle-Claire BODDENS, dame de Strazeele, laquelle mourut le 19 juillet 1739. — Elle était fille aînée de François-Joseph BODDENS, seigneur de Strazeele, et d'Isabelle VAN CALOEN, mentionnés ci-dessus. — Quatre filles naquirent de ce mariage, savoir :

1^o Marie-Jeanne-Barbe van Caloen, dame de Strazeele, née le 16 décembre 1707, et baptisée dans l'église de St-Gilles à Bruges, mariée, le 19 mars 1738, à Jean-François-Idesbalde DE GRASS, seigneur de Bouchaute, échevin, puis major de la ville de Bruges. Leurs enfants furent :

a. Alphonse-Emmanuel-Pierre DE GRASS, qui épousa Charlotte-Thérèse-Cunégonde-Élisabeth DE SAINT-GENOIS. Dont postérité.

Et *b.* Anne-Thérèse DE GRASS, mariée à Charles-Louis-Léonard LE POYVRE, dont elle fut la seconde femme (Voyez l'article DE GRASS, *famille*).

2^o Isabelle-Philippine van Caloen, née le 8 septembre 1709, qui mourut à Mons le 8 octobre 1752, ayant été mariée à Jacques BODDENS, aussi décédé à Mons en 1766. Dont :

Marie BODDENS, fille unique, mariée à Philippe DAMERIN, seigneur de Ramshove, Schoondyck, etc. Dont :

Marie DAMERIN, fille unique,

3^o Françoise-Jeanne-Claire van Caloen, née le 16 septembre 1710, morte à Bruges le 26 août 1758, sans alliance, et inhumée dans l'église de N.-D. de cette ville.

Et 4^o Thérèse-Philippine van Caloen, née le 8 août 1711, morte sans enfants le 11 décembre 1772, ayant été mariée, le 1 septembre 1756, à Hubert VAN DUERNE, conseiller de la ville de Bruges en 1753 et 1754, mort le 1 août 1769 et enterré dans l'église des Augustins à Bruges.

VI. Philippe-Ignace van Caloen (quatrième fils de François et de Barbe-Françoise-Antoinette DE LE FLYE, mentionnés ci-devant), naquit le 5 juillet 1684, et fut baptisé dans l'église de Notre-Dame à Bruges. — Il était seigneur d'Erkeghem et mourut à Ypres. — Il avait épousé, en mai 1719, Anne-Bernardine STAPPENS, fille de François, seigneur de Harnes, bourgmestre de la ville de Bruges, mort le 4 juin 1716, et d'Anne-Barbe VAN DER WOESTYNE, décédée le 10 mai 1711. — Ces époux n'eurent qu'une fille unique, savoir :

VII. Marie-Anne van Caloen, dame d'Erkegem, née le 24 janvier 1720, baptisée le lendemain dans l'église de St-Jacques à Bruges. Elle fut mariée, le 8 décembre 1741, à Pierre-François-Vincent vicomte DE VOOGHT, chevalier héréditaire du St-Empire, seigneur de Barizeele, Cruys-Eecke, ten Dooren, Buremont, etc., grand-bailli de la ville et du district de Bruges et du pays et territoire du Franc, commissaire de S. M. l'impératrice-reine au renouvellement du magistrat de Bruges, les 1 juillet 1756, 24 novembre 1767 et 8 avril 1771. — Il était fils unique de Marie-Charles-Xavier vicomte DE VOOGHT, chevalier héréditaire du St-Empire, seigneur de Barizeele, Cruys-Eecke, etc., et de Marie-Isabelle WOUTERS DE VINDERHOUTE. — Sans hoirs.

VI. Corneille-Ghislain van Caloen (5^e fils de François et de Barbe-Françoise-Antoinette DE LE FLYE), naquit le 24 décembre 1685, et fut baptisé en l'église de N.-D. à Bruges. — Il mourut le 10 juillet 1757, ayant épousé, le 2 février 1723, Marie-Josèphe NIEULANT, dame de Zedelghem, Pat-

Straete, etc., née le 9 avril 1703. — Cette dame était fille aînée de François-Léopold NIEULANT, vicomte de Furnes, seigneur de Bruane, etc., écoutète de la ville de Bruges, mort le 16 décembre 1718, et d'Isabelle-Josèphe DE MEULENAERE, sa 1^{re} femme, dame de Zedelghem, Pat-Straete et Croonvoorde, morte le 14 décembre 1707. — De ce mariage naquirent six garçons, qui suivent :

1^o Pierre-Corneille van Caloen. Son article suit.

2^o François-Jean van Caloen, né le 26 février 1727, lieutenant aux gardes wallonnes en Espagne. Il épousa à Bruges, le 12 janvier 1773, Marie-Thérèse DE PRUYSSENAERE, dont il eut :

A. Marie-Charlotte-Françoise van Caloen, née le 13 mars 1776, et baptisée dans l'église de S^{te}-Walburge à Bruges.

Et B. Anne van Caloen, née le 27 mars 1778, et baptisée dans la même église.

3^o Anselme-Eugène van Caloen, né le 6 juin 1730, encore célibataire en 1779.

4^o Charles-Louis van Caloen, né le 26 mars 1732, marié, le 10 janvier 1764, à Justine ROTSART. De cette alliance vinrent :

A. Charles-François van Caloen, né le 8 septembre 1768 et baptisé dans l'église de Notre-Dame à Bruges.

B. François-Joseph-Albert van Caloen, né le 3 juin 1770, baptisé dans la même église.

C. Anselme-Joseph-Antoine van Caloen, né le 31 juillet 1772, aussi baptisé dans l'église de Notre-Dame à Bruges.

D. Marie-Jeanne-Louise van Caloen, née le 25 août 1765, et baptisée dans l'église de S^{te}-Walburge à Bruges.

Et E. Thérèse-Jeanne-Charlotte van Caloen, née le 18 août 1774, et baptisée dans l'église de Notre-Dame audit Bruges.

5^o Jean-Corneille-Joseph van Caloen, né le 7 avril 1734, conseiller de la ville de Bruges, encore célibataire en 1779.

Et 6^o Joseph-Jean van Caloen, né le 13 janvier 1737, lieutenant au régiment de Ligne, puis échevin du Franc de Bruges. — Il épousa, le 9 mai 1775, Isabelle-Thérèse-Jeanne BOUDINS, fille de Bernard-Xavier, conseiller-pensionnaire de la ville de Bruges, et de Marie-Anne DE L'ESPÉE. Dont :

A. Joseph-Bernard-Nicolas van Caloen, né le 19 octobre 1776, baptisé dans l'église de S^t-Jacques à Bruges.

Et B. Pierre-Antoine van Caloen, né le 13 juin 1778 et baptisé dans ladite église.

VII. Pierre-Corneille van Caloen, naquit à Bruges le 28 mars 1726, et y fut baptisé dans l'église de S^t-Jacques. — Il épousa, le 2 septembre 1760,

Anne-Marie-Thérèse DE L'ESPÉE, fille de Pierre-Ignace DE L'ESPÉE, chevalier, seigneur de Straeten, et d'Anne-Marie DE GHELDERE. De cette alliance naquirent :

A. Pierre van Caloen, né le 1 mars 1761 et baptisé dans l'église de St-Jacques à Bruges.

B. Anselme-Marie-Joseph van Caloen, né le 19 mars 1762 et baptisé dans la même église.

C. Henri-Maurice van Caloen, né le 18 avril 1764 et baptisé dans ladite église de St-Jacques à Bruges.

Et D. Charles van Caloen, né le 11 juillet 1767, aussi baptisé en la même église.

Armes : *d'hermines au léopard de gueules*; cimier : *un léopard de l'écu naissant de la couronne* (Fig. 480).

(*Nob.*, pp. 294, 556 et 419; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1650-1661, p. 102; *Vrai Suppl.*, p. 143; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 109; *Mélang. de Généal.*, p. 96.)

DE CALONNE.

Louis de Calonne, écuyer, seigneur du Bois-de-Riex, grand-prévôt de Tournai, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 8 avril 1623. — Ses armes étaient : *d'hermines au léopard de gueules*, comme ci-dessus.

Charles-Antoine de Calonne, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, du conseil suprême de guerre, général d'artillerie et gouverneur des armes à Carthagène, obtint, le 14 mai 1670, du roi Charles II, des lettres patentes d'érection en comté en sa faveur, des terres et seigneuries de Bogaerde, Braiges, Beringhe et Schamelbeeck, situées en Brabant, unies sous la dénomination de *Calonne*, et ce en faveur et en considération de ses services.

François-Louis de Calonne, seigneur de Merchin, épousa N.... CHARLEZ, dame de Blocus, fille unique de Jean-François CHARLEZ, seigneur du Blocus, et de N.... DE LA HAMAIDE. Dont entr'autres : Louis-Joseph-Dominique de Calonne, conseiller du roi T. C., en tous ses conseils d'état et privé, puis premier président du parlement de Flandres. Il épousa Anne-Henriette DE FRANCQUEVILLE, de laquelle il eut, entr'autres enfants, Charles-Alexandre qui suit.

Charles-Alexandre de Calonne, comte d'Anonville, conseiller du roi en tous ses conseils, était, en 1780, intendant de Metz.

(*Nob.*, pp. 188 et 451; *Corrections intèrès.*, p. 189.)

DE CALVAERT ou CALUWAERT.

I. Guillaume de Calvaert ou Caluwaert épousa Anne DE BEVERE, et en eut Jacques qui suit.

II. Jacques de Calvaert, seigneur de Zeveren, échevin d'Anvers, fut anobli avec confirmation et concession d'une couronne d'or au lieu de bourlet, par lettres datées de Madrid du 18 mai 1629. Il était alors âgé de plus de 80 ans. — Il avait épousé, en premières noces, Marguerite DE LA CROIX, laquelle mourut le 2 août 1602; — et, en secondes noces, Anne DE WYCHUYS, décédée le 16 septembre 1629, fille de Didacus et de Jacqueline DE BRUNE. — Ledit Jacques de Calvaert mourut le 20 novembre 1633, et fut enterré avec ses deux femmes en l'église de St-Jacques à Anvers. De son premier mariage naquirent :

1^o Guillaume de Calvaert, seigneur de Zeveren, échevin d'Anvers en 1640, 1641 et 1643, créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 27 août 1641. Il mourut le 23 juillet 1643, et fut enterré aux récollets à Anvers, avec Catherine DE VULDER, son épouse, dont il était veuf depuis le 28 octobre 1632. — Elle était fille d'Antoine DE VULDER, chevalier, conseiller du conseil suprême en Espagne, et de Jossine DE PROOST. Leur fille, Marie-Anne, suit.

Marie-Anne de Calvaert, dame de Zeveren, fut mariée, en 1649, à Nicolas-Ignace DE BEER, baron de Meulebeke en 1655, seigneur de Cauborne, capitaine au régiment de Ribaucourt, major au régiment d'Havry, et ensuite colonel du temps de l'archiduc Léopold, grand-bailli de Gand, etc. (Voyez ci-devant page 129, degré VII).

Et 2^o Jacques qui suit.

III. Jacques de Calvaert, seigneur de Buysermaeten, échevin de la ville d'Anvers, ensuite secrétaire, greffier et conseiller du grand conseil à Malines, par patentes du 6 mai 1631, mourut le 23 octobre 1657, et fut inhumé en l'église de St-Jean, à Malines, avec Catherine VAN DER GOES, son épouse, dont il était veuf depuis le 19 décembre 1631. — Dont :

IV. Jean-Jacques de Calvaert, échevin de Malines, fut créé chevalier par lettres du 8 novembre 1658.

Armes : d'or à trois merlettes de sable. — L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, deux bannières, l'une à dextre d'or plein, l'autre à sénestre de sable plein (Fig. 481).

(Nob., pp. 254, 266 et 562; et *Fragm. généal.*, t. III, p. 89.)

DE LA CAMARA. — Voyez DEL CAMPO.

DE CAMARGO.

Théodore de Camargo, colonel d'un régiment d'infanterie allemande, au service de l'empereur Ferdinand II, et ensuite sergent-major de bataille de ses armées, fut créé baron du St-Empire, conjointement avec ses frères, Jean-Baptiste, — Gabriel, — Louis, — Ignace et François de Camargo, et leurs descendants mâles et femelles à perpétuité, par diplôme donné à Ratisbonne, le 30 août 1630.

Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur à 3 doubles fleurs-de-lis mal ordonnées d'or;— aux 2 et 3 de sable à 3 faucilles d'argent, emmanchées d'or, couchées en fasce, 2 et 1.* Cimier : *une couronne royale fermée d'un double cintre qui porte une fleur-de-lis d'or.* Lambrequins : *à dextre d'azur et d'or, et à sénestre de sable et d'argent* (Fig. 482).

(*Nob.*, p. 244; *Vrai Suppl.*, p. 116; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 91; *Mélang. de Généal.*, p. 80.)

DE LE CAMBE, DIT GANTHOIS.

- I.** Jean de le Cambe, dit Ganthois, bourgeois de Lille, épousa Jeanne du Bos-QUIEL, dame de la Haye-en-Loz. — Il fonda dans la ville de Lille, le 22 novembre 1466, l'hôpital de St-Jean-Baptiste, dit Ganthois, et le 8 septembre 1481, la maison des Répenties. Il mourut peu de temps après. — Leur fils Baudouin suit.
- II.** Baudouin de le Cambe, dit Ganthois, épousa Jeanne du Bois. De ce mariage :
- III.** Roger de le Cambe, dit Ganthois, seigneur de la Haye et de Basinghien, épousa Marie REGNIER. Dont :
- IV.** Bertrand de le Cambe, dit Ganthois, seigneur de la Haye et de Basinghien, fut anobli, lui et sa postérité, avec faculté de parvenir à la chevalerie par monseigneur le prince d'Espagne, archiduc d'Autriche, depuis empereur Charles V, par lettres données à Hever (près Wespelaer), près de Louvain, au mois d'août 1515, enregistrées en la chambre des comptes à Lille, au registre des chartes, commençant en avril 1515, fol. 29 et 30. — Ledit Bertrand de le Cambe ne vivait plus le 13 décembre 1550. Il avait été marié deux fois : 1^o avec Jeanne d'OLLEHAIN, dite d'ESTAINBOURG, laquelle ne vivait plus le 31 janvier 1520; — 2^o avec Marie DE LANNOY, dame de Templeuve, de Vlieringhe et d'Accanappes, morte à Templeuve le 23 septembre 1571, après avoir testé le 13 août 1570. Cette dernière était fille puînée de Siedrach DE LANNOY, écuyer, seigneur de Templeuve-

lez-Dossemer, prévôt de Lille en 1510; et de Marie DESPREZ. De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Denis de le Cambe, dit Ganthois, seigneur de la Haye, marié, en premières noces, à Adrienne DE VARENNES, dont il n'eut point d'enfants, et, en secondes, à Anne DE MASSIET, de laquelle il eut deux filles, savoir :

A. Marie de le Cambe, dite Ganthois, dame de la Haye-en-Loz, mariée à Jean DE LA HAYE, seigneur de la Haye-à-Flers.

Et B. Barbe de le Cambe, dite Ganthois, mariée à Charles DE CORDES, seigneur de Guisignies.

2^o Isabeau de le Cambe, dite Ganthois, mariée à François DE CAMIERS, seigneur du Werp, puis à Antoine LE PETIT, premier échevin et prévôt de la ville de Béthune, mort avant le 7 avril 1565.

(Du 2^a Lit.)

3^o Jean de le Cambe, dit Ganthois, seigneur d'Accanappes, testa à Lille le 14 juin 1557, et mourut avant sa mère. Il fut enterré à Templeuve, près de son père et de sa mère, et laissa deux enfants naturels, savoir :

A. Hercule, *bâtard* de le Cambe.

Et B. Marguerite, *bâtarde* de le Cambe.

4^o Arnould de le Cambe, dit Ganthois, abbé de Marchiennes, vivant le 19 décembre 1573.

5^o Mathias de le Cambe, dit Ganthois, seigneur de Templeuve, d'Accanappes, de Mausset, de Basinghien, de Vertbois et de Chisoing, porteguidon du seigneur d'Ongnies, mort le 3 octobre 1572, à 36 ans, après avoir fait donation des fiefs de Basinghien, Vertbois et Chisoing, à Louis, Jean et Jacques ALEGAMBE, ses neveux, par acte du 16 août précédent. — Il avait épousé Marie DE BILLAU, de laquelle il n'eut point d'enfants.

6^o Guillaume de le Cambe, dit Ganthois, vivant le 20 février 1550.

7^o Nicolas, dont l'article suit.

8^o Marie de le Cambe, dite Ganthois, mariée, par contrat du 10 novembre 1541, à Quintin ALEGAMBE, conseiller et avocat de l'empereur Charles V, en son bailliage de Tournai et du Tournesis. Dont postérité.

9^o Adrienne de la Cambe, dite Ganthois, laquelle vivait en 1550.

Et 10^o Jeanne de la Cambe, dite Ganthois, mariée à Hugues DE LANNON, seigneur de Guignies, dont elle fut la seconde femme.

V. Nicolas de la Cambe, dit Ganthois, seigneur de Templeuve et de Bercquehem, servit fidèlement Charles IX, pendant la guerre civile contre les Huguenots, et mourut en France en 1570. Il avait épousé Madeleine DE LA HAYE, fille de Pierre, seigneur de la Haye-à-Flers, et de Jacqueline DE LA MOTTE. Il eut de cette alliance :

1^o Arnould de le Cambe, dit Ganthois, seigneur de Templeuve, mort sans alliance.

2^o Bertrand, religieux.

3^o Nicolas, qui suit.

Et 4^o Jeanne de le Cambe, dite Ganthois, mariée à Jean DE LA MOTTE, fils puiné d'Adrien, seigneur de Baraffle, grand-bailli de Roubaix, capitaine du château de Tournai; et de Madeleine DE HAUDION.

VI. Nicolas de le Cambe, dit Ganthois, seigneur de Templeuve, d'Accanappes et de Mauffet-à-Nechin, épousa, par contrat du 16 août 1597, Anne DE MARQUAIS, fille de noble homme Jean DE MARQUAIS, écuyer, seigneur de Villers, Beaurain et Werquin; et de demoiselle Anne LE VASSEUR. Dont :
1^o Nicolas qui suit.

Et 2^o Madeleine de le Cambe, dite Ganthois, mariée à Roland DE VICQ, chevalier, seigneur de Watermeulen.

VII. Nicolas de le Cambe, dit Ganthois, seigneur de Templeuve, épousa Honorable LE LIÈVRE, dame de Neufville, fille de Jean, seigneur de Neufville et du Carne, et d'Isabeau DE POLINCHOVE, sa seconde femme. De cette alliance vint :

VIII. Marie-Madeleine de le Cambe, dite Ganthois, fille unique, dame de Templeuve, mariée à N.... DES MAISIÈRES, seigneur de Try. Dont :
Louis-Joseph des Maisières, seigneur de Try et de Templeuve, vivant en 1712.

Armes : *de gueules au chevron d'or* (Fig. 483).

(*Nob.*, p. 25; *Suppl. au Nob.*, p. 80.)

LE CAMBIER.

Nicolas le Cambier, avocat au conseil souverain de Hainaut, fut maintenu dans sa noblesse, anobli si besoin était, et créé chevalier du Saint-Empire, lui et tous ses descendants mâles, par diplôme de l'empereur Charles VI du 15 novembre 1715, enregistré dans la matricule de l'empire.

(*Nob.*, p. 647.)

VAN DEN CAMPE.

Charles van den Campe, drossard du comté de Meeghem, fut anobli par lettres données à Madrid le 23 mars 1650.

Armes : *d'azur au chevron accompagné de trois trèfles, le tout d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et d'azur. Cimier : un trèfle d'argent* (Fig. 484).

(*Nob.*, p. 507)

VAN CAMPEN.

Jean van Campen, natif de Leyde et domicilié à La Haye, fut anobli par diplôme de l'empereur Charles VI du 29 octobre 1725, enregistré dans la matricule de l'empire. Par lettres du 18 février 1736, il obtint confirmation de noblesse, avec rétroaction audit 29 octobre 1725.

Armes : de sable à 2 demi-vols accotés et adossés d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et de sable, et au-dessus, en cimier, une plante de 3 chardons de sinople, feuillés et tigés de même, fleuris de gueules. Supports : une aigle au naturel, couronnée, becquée et membrée d'or à dextre, et un griffon d'or à sénestre, tenant chacun une bannière chargée du même blason (Fig. 485).

(Nob., pp. 710 et 772.)

DEL CAMPO Y CAMARA.

Jean-Baptiste del Campo y Camara, bourgmestre d'Anvers, obtint, par lettres de l'empereur Charles VI du 1^{er} août 1716, des supports et la dignité de *Vicomte de la Camara*, pour lui, ses successeurs ou ayant-cause en ligne directe, — titre applicable sur quelque seigneurie acquise ou à acquérir dans le duché de Brabant.

Armes : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, au sautoir d'or, à la bordure de même, chargée de 8 sautoirs de gueules; — aux 2 et 3 d'argent au chef émanché d'azur de 3 pointes, et chargé de 3 fleurs-de-lis d'or, rangées sur une même ligne, qui est de Robiano; sur le tout d'argent à la tête contournée de carnation, couverte d'un chapeau à la Suisse, le buste vêtu à l'antique; — l'écu timbré d'une couronne à perles, et supporté par deux Suisses habillés à l'antique (Fig. 486).

(Nob., p. 653; Vrai Suppl., p. 217; Nouv. vrai Suppl., p. 209.)

CAMUZ.

Jean-François Camuz, natif du duché de Bourgogne, fut anobli par lettres du roi Philippe IV de l'an 1660. — Il portait : d'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de 2 étoiles d'argent, et en pointe d'un oiseau essorant de même (Fig. 487).

(Nob., p. 394; Nouv. vrai Suppl., p. 137.)

La famille du même nom en Bourgogne, éteinte en 1740, portait : d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 étoiles et en pointe d'un oiseau, comme dessus (Fig. 488).

(Nouv. vrai Suppl., p. 137.)

LE CAMUS.

Armand-Marie le Camus, seigneur de Beuteghem, Tevel, Mudden et Terri-friessche, conseiller, receveur-général et héréditaire de la châtellenie de Courtrai, à Gand, second échevin de la ville, et son frère Louis-Henri-Emmanuel-Alphonse le Camus, obtinrent des lettres de chevalerie avec décoration d'armoiries et anoblissement, en tant que besoin serait, le 23 octobre 1769. Leurs armes étaient : *de gueules à la fasce d'or, chargée de 3 quintefeuilles du champ, feuillées de sinople, et accompagnée en chef de 2 étoiles et en pointe d'une tête de léopard, le tout d'or* (Fig. 489).

(*Etat arm.*, pp. 7 et 45.)

LE CANDELE.

Maximilien de le Candele, seigneur de Herbamez et de Dernoual, fut créé chevalier en considération de ses services militaires, par lettres données à Bruxelles le 21 décembre 1555.

Jeanne-Isabelle Goos, obtint rétroaction de noblesse en la personne de feu son époux Robert le Candele, par lettres du 27 mars 1743.

Armes : *d'or à trois chaperons de deuil, finissant en pointe de sable; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de sable, et au dessus, en cimier, un cygne d'argent entre un vol de sable* (Fig. 490).

(*Nob.*, p. 56; *Suite du Suppl.*, 1686-1762, p. 255; *Vrai Suppl.*, p. 55.)

DE CANO.

Alexandre-Michel-Joseph de Cano, seigneur de Bolines, Mol, Balen, Desschel, etc., ancien échevin de Bruxelles, obtint des supports avec bannières et le titre de *baron de Cano et de Meghem*, pour lui et ses descendants mâles et femelles, par lettres de l'empereur Charles VI du 25 février 1730. — Il épousa Thérèse DE LASSO, dont il eut une fille unique, Marie, qui suit.

Marie de Cano, mariée, le 1 juillet 1755, à Jean-Charles DELLA FAILLE, baron de Nevele, etc.

La famille DE CANO porte : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur à une tour ouverte et donjonnée d'une tourette d'or; aux 2 et 3 d'or à une fasce de sable; — sur le tout, d'or au chef de gueules, qui est MEGHEM. L'écu sommé d'une couronne ou bonnet de baron, et supporté par deux anges, vêtus de longues robes d'or et d'azur, tenant chacun une bannière refendue aux armes de l'écu* (Fig. 491).

(*Nob.*, p. 729; *Vrai Suppl.*, p. 249; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 241.)

DE CANONNE OU LE CANOINE.

Nicolas de Canonne ou le Canoine, fut anobli par lettres de décembre 1505, enregistrées à Lille. — Il portait : *d'azur, aliis de sable, à trois roses d'argent* (Fig. 492).

(*Nob.*, p. 21 ; *Vrai Suppl.*, p. 16 ; *Mélang. de Généal.*, p. 10.)

DE CAPILLAS.

Philippe de Capillas fut anobli par lettres du roi catholique de l'an 1674.

(*Nob.*, p. 473.)

CAPITAINE.

Jean-Pierre Capitaine, natif de Briourge, au duché de Luxembourg, fut anobli avec confirmation d'armes, par lettres du 29 novembre 1727. Ses armes étaient : *d'argent à la fasce de sable, accompagnée en chef de trois merlettes de même, et en pointe d'une étoile à six rais de gueules, accotée de deux grappes de raisins de pourpre, feuillées et tigées de sinople, les tiges en bas* (Fig. 493).

(*Nob.*, p. 718.)

LE CAPPELLIER.

Gilles le Cappellier, seigneur de Frize, fut maintenu dans sa noblesse et anobli de nouveau, si besoin était, par lettres du 15 novembre 1658.

(*Nob.*, p. 563)

DE CAPPLE.

Canis de Capple, chevalier, demeurant en la châtellenie de Berghes-Saint-Winoc, épousa N...., et en eut :

1° Ghislain de Capple, qui suit.

2° Golopien de Capple, chevalier.

Et 3° Canis de Capple, dont nous ignorons l'alliance, par laquelle il eut une fille unique. qui fut mariée à Robert DE WARRHEM, demeurant en la châtellenie de Berghes-Saint-Winoc.

Ghislain de Capple épousa N...., et en eut :

Robert de Capple, chevalier, qui épousa Isabeau DE PAROLLE. Dont :

Jacqueline de Capple, héritière de Westcapple, mariée à Martin DE VISCH,

chevalier, seigneur de Capple, Couquel, Nieucapple, Oustcapple, etc., grand-bailli de Bruges et du Franc.

Armes : *d'argent à cinq losanges de gueules posées en sautoir* (Fig. 494) (1).

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 192.)

CARACCILO. — Voyez BRUNO.

DE CARANA. — Voyez RAES.

CARBON.

Jean-François-Joseph Carbon, seigneur de Hanschin, en Hainaut, fut anobli par lettres du 15 juillet 1698, signées par le roi Charles II, et obtint par d'autres lettres du roi Philippe V, en date du 1 juin 1701, une couronne au lieu de bourlet et deux dogues tigrés pour supports.

Ses armes étaient : *de gueules à la fasce d'or, chargée de trois étoiles de sable et accompagnée de trois fleurs-de-lis d'or, posées 2 et 1. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, un canard sauvage essorant au naturel* (Fig. 495).

(*Nob.*, pp. 606 et 613.)

DE CARDEVACQUE.

Charles de Cardevacque, seigneur d'Oppy, alias Beaumont, ancien avocat au conseil d'Artois, fut anobli par lettres données à Tolède, le 12 juin 1596, entérinées en la chambre des comptes à Lille le 13 mai 1597. Ses armes étaient : *d'hermines au chef de sable*.

(*Nob.*, p. 103.)

CARENNA.

Jacques-Antoine Careнна, aumônier de la ville d'Anvers, fut anobli par lettres datées de Madrid du 30 décembre 1655. Par autres lettres du roi Philippe IV du 14 mai 1665, il fut créé chevalier. — Son fils Jean-François Careнна, fut également honoré du même titre de chevalier par lettres patentes de même date.

Armes : *tiercé en pal; au 1 de sinople à une étoile d'argent; au 2 d'argent à un*

(1) Selon d'autres cette famille portait : *d'argent à une bande losangée de gueules*.

rameau d'olivier de sinople; au 3 d'azur à une étoile d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'azur et de sinople, et au-dessus, en cimier, une aigle éployée et naissante de sable, languée de gueules, couronnée et becquée d'or (Fig. 496).

(Nob., pp. 542 et 459 bis.)

DE CARILLO. — Voyez BERTHOUT.

LE CARLIER.

Henri le Carlier, avocat au conseil d'Artois, fut anobli par lettres du 14 octobre 1623, enregistrées en la chambre des comptes à Lille. Ses armes étaient : écartelé; aux 1 et 4 de gueules à une roue d'argent; aux 2 et 3 d'argent au lion de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, une roue d'argent (Fig. 497).

(Nob., p. 192.)

CARLIER.

Adrien-Dominique Carlier fut anobli par lettres de l'an 1678.

(Nob., p. 497.)

DE CARNIN.

- I.** George de Carnin, chevalier, qui vivait sous Philippe d'Alsace, comte de Flandres, épousa Jeanne, fille du châtelain de Gand. De cette alliance vint :
- II.** Jacques de Carnin, chevalier, vivant encore l'an 1203, épousa Marie, fille du seigneur d'AVION, en Artois, de laquelle il eut :
 - 1^o Albert, qui suit.
 - Et 2^o Marguerite de Carnin, femme de Simon DE LANDAS.
- III.** Albert de Carnin fut allié avec Jeanne DE RAISSE, dont il eut pour fils Jean, qui suit.
- IV.** Jean de Carnin, I^{er} du nom, seigneur de Méricourt, mort en 1339 au service du duc de Bourgogne. — Il avait épousé Anne DE WENDIN, de laquelle il eut Jean de Carnin, qui suit.
- V.** Jean de Carnin, II^e du nom, seigneur de Villers et de Méricourt, allié à Marie DE MARESQUEL, fille d'Antoine, seigneur de Maresquel, et de Gudule DE HEULE. Leurs enfants furent :
 - 1^o Jean, III^e du nom, qui suit.

2° Marie de Carnin, mariée à Robert LE JOSNE, seigneur de Contay.
Et 3° Antoinette de Carnin, alliée à Lancelot DU BOIS.

VI. Jean de Carnin, III^e du nom, seigneur de Villers, épousa, en 1385, Agnès DE RANCHEVAL, dite CHATEAU-VILLAIN, de laquelle il eut :

1° Thomas, qui suit.

2° Antoinette de Carnin, mariée à Pierre, seigneur de BRACHE-LEZ-LENS.

Et 3° Isabelle de Carnin, femme de Jean MOUSEL, demeurant à Hesdin.

VII. Thomas de Carnin, seigneur de Villers et de la Motte, partagea avec ses sœurs en 1422. Il épousa Michelle CHUCQUET, dite SAPIGNIES, fille d'Adrien, seigneur d'Herseau, et de Jeanne DE SAPIGNIES, dame de Planques. Elle était veuve de lui en 1457. — Leurs enfants furent :

1° Jean, IV^e du nom, qui suit.

2° Agnès de Carnin, mariée à Robert DE SACQUESPÉE, fils d'Antoine, seigneur de Bauldimont, et d'Éléonore DE LENS.

Et 3° Geneviève de Carnin, mariée à Jean D'AUFFAY, seigneur de Lambres-lez-Douai et d'Acquembronne.

VIII. Jean de Carnin, IV^e du nom, seigneur de Villers et la Motte, fut page, puis échanson de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et ensuite échevin d'Arras en 1486, 1487 et 1490. Il mourut vers 1498, après avoir été marié avec Jacqueline DE BEAUFREMEZ, veuve de Michel DE LA FORGE, et fille de Louis DE BEAUFREMEZ, seigneur de Caurelus, et d'Hélène DE BEAUFFORT-DE BULLECOURT. De cette alliance vinrent :

1° Robert, qui suit.

Et 2° Antoinette de Carnin, mariée à Jean DE WARLUZEL, seigneur de Montigny.

IX. Robert de Carnin, seigneur de Villers et de la Motte, prit alliance avec Jeanne DE FLORY, fille d'Antoine, seigneur de St-Léger et d'Aussimont, et d'Antoinette DE SENLIS. Dont :

1° Claude, qui suit.

2° Thomas de Carnin, souche de la *Branche de Staden*, qui sera rapportée.

3° Gabrielle de Carnin, mariée à Adrien DE BOUFLERS, seigneur de Tilloy et de Bapaulme.

Et 4° Jacqueline de Carnin, femme de Charles DANNELLE, seigneur de Maismez en Ponthieu.

X. Claude de Carnin, seigneur de Villers, Gommecourt, Fontaine, St-Léger, etc., épousa, en 1574, Marie DE MARQUAIS, fille de Jean, seigneur de Villers, et de Claudine DE WADRIPONT, dite DE CORDES. De ce mariage vint :

XI. Jean de Carnin, V^e du nom, chevalier, seigneur de Saint-Léger, Fontaine, Gommecourt, Aussimont et Senlis, qui mourut à Malines le 24 février 1621.

Il avait épousé Isabeau MOREL, dame de Nedonchel, de Lillers et d'Escaluz, fille de Jean MOREL-DE TANGRY, seigneur d'Escaluz, et de Catherine PARDO, dame de Nedonchel. Dont :

1^o Jean-Baptiste, qui suit.

2^o Jacques de Carnin-Gommecourt, reçu chevalier de Malte le 20 mai 1626.

3^o Maximilien-Adrien-François de Carnin, seigneur de Saint-Léger et d'Escaluz, auteur d'une branche éteinte au commencement du dernier siècle.

Et 4^o Claudine de Carnin, mariée à Charles de Bergh-Saint-Winnoc, chevalier, seigneur d'Olhain, de Verduel et de Quamemont, dont elle fut la 2^e femme, étant veuf de Catherine DE COUPIGNY.

XII. Jean-Baptiste de Carnin, seigneur de Nedonchel, Lillers et Gommecourt, fut allié, en 1655, à Marie-Claire d'OSTREL, dite DE LIÈRES, fille cadette de Gilles d'OSTREL, créé premier vicomte de Lières, baron du Val, seigneur de Nedon, d'Auchel et de Westrehen, gouverneur de Lens en 1627, puis gouverneur et grand-bailli de Saint-Omer, et de Marie-Catherine DE LA TRAMERIE, dame de Berneville. Quatre enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1^o Maximilien-François, qui suit.

2^o Théodore-Marie de Carnin, reçu chevalier de Malte en 1701.

3^o Marie-Catherine de Carnin, mariée à Philippe comte DE THIENNES, dont elle n'eut point d'enfants.

Et 4^o Marie-Françoise de Carnin, alliée à Charles-Maximilien seigneur DE WIGNACOURT, d'Ourton, de Camblin, etc., baron de Pernes.

XIII. Maximilien-François de Carnin, seigneur de Nedonchel, Lillers, Bonrecourt, etc., obtint en sa faveur l'érection en marquisat de sa terre et seigneurie de Nedonchel, par lettres patentes de l'an 1694. — Il fut député ordinaire de la noblesse à l'assemblée des états d'Artois en 1709, et mourut le 28 août 1710. — Il avait épousé Marie-Alexandrine-Charlotte DE BETHUNE, dite DES PLANCQUES, chanoinesse de Maubeuge, fille de Charles-Jacques-François, qualifié marquis d'Hesdigneul, seigneur de Tencques, Tencquettes, des Préaux, Estrée-Cauchie, Yselle, Reclinghem, etc., et d'Anne-Marie-Marguerite-Françoise-Josèphe DE NOYELLES, dame de l'Espeuse, le Befvre et le Wal. De ce mariage sont sortis huit enfants, savoir :

1^o Jacques-Gilles-Bonaventure. Son article suit.

2^o N..... de Carnin, dit le marquis de Nedonchel, mort sans alliance.

3^o Albert-François de Carnin, d'abord appelé comte de Carnin, puis marquis de Lillers, lieutenant-général des armées du roi d'Espagne, et commandant d'un bataillon du régiment des gardes wallonnes. Il épousa : 1^o N...., marquise DE GIRONELLA, morte sans enfants; — 2^o en 1761, Marie-Antoinette DE FERRER Y PINOS, veuve de don Juan DE CASTRO, capitaine-général et gouverneur de la province d'Estramadure.

4° Théodore-Marie de Carnin, dit le comte de Lillers, chambellan de l'impératrice-reine en 1749, colonel du régiment des grenadiers-wallons au service de la république des Provinces-Unies en 1753, commandant d'Ypres en 1755 et 1756, lieutenant-général des armées en 1758, mort à la Haye le 5 mai 1762.

5° Albert de Carnin, dit l'abbé de Lillers, chanoine et archidiacre de la cathédrale de Saint-Omer.

6° Marie-Claire-Eugénie de Carnin, reçue chanoinesse à Maubeuge le 5 octobre 1695, puis mariée, en 1714, à Jean-Herman DE HINNISDAEL, baron de Fumal, seigneur de Fraiffay (ou Ferfay), Zillebeke, Cannars, etc., chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, brigadier des armées du roi, dont elle a laissé plusieurs enfants (Voyez DE HINNISDAEL, *famille*).

7° N.... de Carnin, dite Mademoiselle de Lillers, chanoinesse de Maubeuge.

Et 8° Marie-Françoise de Carnin, chanoinesse de Denain, ensuite mariée, à N.... DE BERGH-SAINT-WINOC, vicomte d'Arleux, duquel elle a eu des enfants.

XIV. Jacques-Gilles-Bonaventure de Carnin, marquis de Nedonchel, appelé marquis de Lillers, capitaine d'infanterie au service de France, dans le régiment du roi, mourut, le 19 novembre 1734, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Guastalla. — Il avait épousé, le 31 mai 1726, Isabelle-Claire-Joséphine-Ghislaine DE LA TOUR-ST-QUENTIN, née à St-Omer le 14 juin 1703, et remariée en secondes noces, le 16 avril 1735, avec Jean-Jacques-Louis DE CALONNE, marquis de Courtebourne, lieutenant du roi en la province d'Artois, fait maréchal-de-camp le 2 mars 1744, et ci-devant capitaine-lieutenant des gendarmes bourguignons, mort dans ses terres en Picardie, le 11 août 1754, âgé de 55 ans. Isabelle-Claire-Joséphine-Ghislaine DE LA TOUR-ST-QUENTIN mourut à Paris le 28 novembre 1761; elle était fille aînée de Charles-Philippe-Joseph comte DE LA TOUR-ST-QUENTIN, seigneur de Seneghem, la Motte-Blesquin, Coulomby, Lunbre et Bavinckhove, mort le 20 octobre 1709, et d'Anne-Marie-Isabelle DE COXIE, morte en 1735. — Du premier mariage naquit.

XV. N.... de Carnin, fille unique, morte religieuse à la Visitation de St^e-Marie à Paris.

Branche de Staden.

X. Thomas de Carnin (second fils de Robert et de Jeanne DE FLORY), fut seigneur de Lagnicourt et en partie de Norenc. — Il épousa Marguerite HIBERT, fille de Hermès et de Marguerite DE LA FOSSE. — De ce mariage :

XI. Claude de Carnin, seigneur de Lagnicourt, Bantousel et Norenc, qui épousa Honorine D'ESCLAIBES, dame de Monchy, fille d'Adrien, seigneur de Peruwez,

Avesne-lez-Aubert, Inchy, Clairmont et Boussières, et de Michelle DE HORNES, dame de Cuinghien, Monchy, Bretoni et Rollencourt. Leur fils Antoine-Claude suit.

XII. Antoine-Claude de Carnin, seigneur de Lagnicourt et Bantousel, acquit les terres et seigneuries de Staden et de Roosebeke, au quartier d'Ypres, pour la somme de cent quinze mille florins. — Il fut assassiné sur le cimetière de Staden, mais on ignore en quelle année. — Sa femme, Éléonore DE LA PORTE, dite DES PIERRES, dame du palais de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, était fille de Philippe DE LA PORTE, dit DES PIERRES, baron de Slyps, seigneur de Moorslede, Vertaing, Rollegheem-Cappelle et Inbacht, et de Bonne DE ROISIN. — De cette alliance naquit :

XIII. Jean-Baptiste-François de Carnin, baron de Slyps, seigneur de Moorslede, Bantousel, Staden et Roosebeke. — Il épousa Marie WAIN, de laquelle il eut Jean, qui suit.

XIV. Jean de Carnin, comte de Staden, baron de Slyps, seigneur de Roosebeke, mort le 13 septembre 1744, avait épousé, le 24 mai 1704, Marie-Anne LE POYVRE, fille de Louis LE POYVRE, III^e de ce nom, seigneur de Mullem, Leemputte et Emaus, et de Marie-Anne VAN DEN BOGAERDE. Leurs enfants furent :

1^o Jean-François-Joseph-Florent, qui suit.

2^o Marie-Louise de Carnin, née en 1705, mariée, le 3 janvier 1734, à Paul-Louis DE TENREMONDE, comte d'Estrées, seigneur de Bellone et de Merignies, membre du corps de la noblesse des états d'Artois, et député de la noblesse de Lille en décembre 1738, mort le 4 novembre 1756. Dont postérité.

3^o Anne-Michelle de Carnin, née le 14 février 1709, abbesse de Guillenghien, en Hainaut, depuis 1768.

Et 4^o Isabelle-Thérèse de Carnin, née le 25 avril 1710, morte en couches le 14 octobre 1752, avait été mariée, en février 1750, à Maximilien DE MORTAGNE, baron de Landas, seigneur de Rupilly, remarié, le 12 mai 1753, à Françoise-Josèphe SCHYNKELE, fille de Brunon-Alexandre, seigneur de Montigny, bourgmestre et landthouder de la ville et châtellenie de Furnes, et de Marie-Françoise AERLEBOUT.

XV. Jean-François-Joseph-Florent de Carnin, comte de Staden, baron de Slyps, seign^r de Roosebeke, Vinderhoute, Meerendré, etc., naquit le 17 avril 1712. Il épousa, le 4 février 1744, sa cousine, issue de germain, Caroline-Jeanne LE POYVRE, née à Bruges le 21 avril 1722, fille de Guillaume LE POYVRE et d'Isabelle-Thérèse WOUTERS (Voyez l'article LE POYVRE, *famille*). — Plusieurs enfants naquirent de ce mariage.

La famille DE CARNIN porte pour armes : *de gueules à 3 têtes de léopards d'or, lampassées d'azur*. Cimier : *un paon rouant au naturel* (Fig. 341).

(Suite du Suppl. au Nob., 1614-1630, p. 133.)

DE CARONDELET.

- I.** On trouve dans les archives de l'abbaye de St-Pierre à Gand, que Ferry de Carondelet, ambassadeur de l'empereur Charles-Quint, abbé de Saint-Claude en Bourgogne, eut de Digna BAUW un fils naturel, nommé Paul, qui suit.
- II.** Paul, bâtard de Carondelet, épousa Marie D'ALLY, fille de Jean, seigneur de Varennes, et de Marie DE MONTENAY. Dont :
- III.** Paul de Carondelet, seigneur de Maulde, gouverneur de Bouchain, en Hainaut, créé chevalier par lettres données à Madrid le 21 avril 1597. — Il épousa Anne DE MONTIGNY, chanoinesse de Nivelles, dame de Noyelles, en Ostrevant, Premecque, le Hestre, ou, selon d'autres, Hélène D'ENNETIÈRES, veuve de Pierre PREYS, morte de la peste le 4 août 1583. — Il eut de ce mariage :
- 1° N.... de Carondelet, seigneur de Premecque, gouverneur de Bouchain, tué pour trahison. Il avait été marié avec N.... DE CARONDELET.
- 2° N..., de Carondelet, doyen de Cambrai, mort à la citadelle d'Anvers, accusé de trahison.
- 3° Antoine de Carondelet, baron de Noyelles, sergent-major du comte de Fresin, époux de Jeanne-Marie DE LANNOY, fille du seigneur de Haupont.
- 4° Catherine de Carondelet, damoiselle à Denain, mariée à Nicolas BOMARCHÉ, seigneur de Montifaut.
- Et 5° Jeanne de Carondelet, alliée à N.... DU CHASTEL.

Autre fragment.

Claude de Carondelet, chevalier, seigneur de Solre-sur-Sambre, etc., épousa Jacqueline DE JOIGNY. De ce mariage vint :

Ferry de Carondelet, seigneur de Pottes, etc., marié à Adrienne, aliis Catherine D'ESNE, dame de Marcke. Dont :

Robert de Carondelet, seigneur de Marcke et de Croix; quatrième fils, lequel épousa Jeanne D'Aoust, fille d'Eustache, seigneur de Jumelles, et de Catherine DE MERCHIER. De cette alliance vint :

Anne de Carondelet, dame de Marcke et de Croix, mariée à François DE LA PIERRE, seigneur de Nolle, 3^e fils de Jacques, baron de Bousies. Ses huit quartiers

sont : Carondelet, — Joigny, — d'Esne, — Bournonville; — d'Aoust, — Normand, — de Mercier, — et de le Candele.

Armes : d'azur à la bande d'or, accompagnée de six besants de même rangés en orle (Fig. 498).

(Nob., p. 106; Suite du Suppl. au Nob., 1650-1661, p. 216; Fragm. généal., t. I, p. 79.)

CARPENTIER.

Nicolas Carpentier, ci-devant bourgmestre de la ville d'Ostende, et pourvoyeur-général de l'armée anglaise, fut anobli par lettres du 8 juillet 1747. Ses armes étaient : coupé d'azur et de sinople, au caducée d'argent sur le tout, les serpents d'or (Fig. 499).

(Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 242; État armorial, p. 7.)

DE CARRARA.

Un membre de cette famille fut anobli par lettres du 28 juillet 1770.

Armes : d'azur à une charrette antique d'or, sur une terrasse de sinople (Fig. 500).

(État arm., p. 7.)

CARRILLO.

I. Don N.... Carrillo, épousa N...., dont naquirent les trois enfants qui suivent, savoir :

1° Don Francisco Carrillo.

2° Don Fernando, qui suit.

Et 3° Pierre de Palma-Carrillo, dont nous ignorons l'alliance.

II. Don Fernando de Palma-Carrillo, épousa dona Agnès FERNANDEZ, fille de Rodrigue FERNANDEZ, et de Constance DE LOPEZ, veuve de Pierre DE CHALON. Ces époux eurent six garçons et quatre filles, parmi lesquels :

1° Alonso de Palma, qui suit.

2° Pierre Carrillo, mort sans alliance en 1678.

3° Jean Carrillo, mort aussi sans alliance en 1713.

4° Claude Carrillo, mort de même sans alliance en 1683.

5° Charles Carrillo, décédé en 1681, ayant épousé une dame dont nous ignorons le nom, et dont il eut :

Anne-Geneviève de Palma-Carrillo, dame de Cauwerbourg, mariée à Jean-Alexandre DE BERTHOUT, seigneur de Quenonville.

6° Jean Carrillo, dit Jean le Cadet, mort sans alliance en 1680.

7° Catherine Carrillo, épouse de Philippe-Albert DE VICQ, seigneur de Meulevelt.

Et 8° N..... Carillo, épouse d'Antoine DE CUELLAR, échevin d'Anvers.

III. Alonso de Palma-Carillo, marié à N...., de laquelle il eut François qui suit, et encore deux fils et une fille.

IV. François de Palma-Carillo, seigneur de Feuguerolles, marié à N... (Fig. 501).

(*Fragm. généal.*, t. II, p. 62, d'après le testament de messire don Alonso Carrillo, chevalier, seigneur de Cauwerbourg, au pays de Waes, du 6 avril 1651, en la ville d'Anvers)

CARTON.

François-Norbert Carton, échevin et greffier de la Vierschaere de la ville d'Ypres, licencié ès-loix, et receveur de la forêt de Houthulst, fut anobli, conjointement avec son frère Jacques-Charles-Antoine Carton, licencié ès-loix, par lettres du 15 avril 1750.

Armes : *d'or au chevron, accompagné de trois roues, le tout de gueules* (Fig. 502).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 248; *État arm.*, p. 7.)

CARY, DIT **NEYTS.** — Voyez NEYTS.

CASSETTA.

Engelbert-Viglius Cassetta, écuyer, natif de Bruges, obtint des supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 9 février 1674.

(*Nob.*, p. 467)

DE CASSAL.

François Cassal, receveur des domaines à Marche, en Famenne, épousa N...., dont il eut :

François de Cassal, capitaine de cavalerie au terce du mestre-de-camp DE LONGUEVAL, et prévôt de la terre de Durbuy, anobli par lettres du roi Philippe IV du 20 avril 1645, enregistrées à Lille.

Jacques-Ignace de Cassal, fils de François qui précède, fut seigneur de Rendeux, Fisbach et Bommal, conseiller de courte-robe du conseil de Luxembourg, où il servait depuis 47 ans, en 1716, fut, en cette année, élevé à la dignité de baron de Cassal et de Bommal, tant pour lui que pour ses hoirs et successeurs mâles et femelles, par lettres de l'empereur Charles VI du 4 mai 1716.

Armes : écartelé; aux 1 et 4 d'azur au lion d'argent, armé et lampassé de gueules; aux 2 et 3 d'or à un cor de chasse de sable, l'embouchure à sénestre. — L'écu timbré d'une couronne de marquis et supporté par deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, par concession dudit jour 4 mai 1716 (Fig. 503).

(Nob., pp. 284 et 650)

DE CASSINA.

I. Jérôme de Cassina eut de N.... ANNONY, un fils nommé François-Bernardin, qui suit.

II. François-Bernardin de Cassina eut de Jeanne PATRIARCHE (1) un fils bâtard, qui suit.

III. Jérôme, bâtard de Cassina, marchand et foucquer d'Anvers, chevalier, que l'on dit avoir été gentilhomme de la chambre d'Ernest de Bavière, prince-électeur de Cologne, épousa Léonore, ou Éléonore, PEREZ, ou PERES DE SEGURE, que l'on croit fille de Louis PERESIIUS et de Louise SEGURA. De son dit mariage vinrent les deux enfants qui suivent.

1^o François-Bernardin. Son article suit.

Et 2^o Louise de Cassina, mariée à Louis PERES DE BARON, chevalier, seigneur de Loenhout, lequel testa à Madrid l'an 1634.

IV. François-Bernardin de Cassina (2) acheta, avant l'édit du 14 décembre 1616, du comte d'Orange, la terre, baronnie et ancienne beerie de Boulers, en Flandre, et en prit le titre. — Il fut beer de Flandre, seigneur de Schendelbeke, gentilhomme de la bouche des archiducs Albert et Isabelle. — Après la publication dudit édit, il obtint la permission de continuer à porter les titres de baron de Boulers et de beer de Flandre, et de jouir de tous les droits et prérogatives y appartenant, par lettres desdits archiducs, données à Mariemont le 19 mai 1617. — Il mourut le 9 septembre 1653, à 71 ans, ayant épousé, en 1608, Robertine DE NOYELLE, dame de Petit-Rœux, près de Nivelles, morte le 18 octobre 1635, à 54 ans. — Cette dame était fille de Pontus DE NOYELLE, seigneur de Bours, et d'Anne DE RUBEMPRÉ. — De cette alliance naquirent, entr'autres, les 5 enfants qui suivent.

1^o Hugues-Jean-François suit.

2^o René-Albert de Cassina, seigneur de Schendelbeke, capitaine de cavalerie, épousa Marie-Madeleine-Julienne-Montane comtesse DE WOENSHAM (ou WONSHEIM), veuve de son frère aîné. Dont :

(1) Cette famille PATRIARCHE portait : de sable au lion d'or, tenant dans sa dextre un coutelas d'argent.

(2) Les *Fragm. généal.*, t. I, p. 28, disent qu'il fut légitimé *per subsequens matrimonium*.

A. Un fils vivant le 27 décembre 1662.

B. Un autre fils, vivant aussi à la même époque.

Et C. Agnès de Cassina, morte prieure de l'hôpital à Audenaerde, le 2 janvier 1726, à 63 ans.

3° Anne-Marguerite de Cassina, morte le 13 avril 1614 et inhumée au couvent de Deynze à Gand, dans lequel on lui éleva un tombeau avec cette épitaphe :

Cy gist Dam^{le}
ANNE-MARGRIETE DE CASSINA,
filie de Messire François-Bernardin,
chevallier, Ber de Flandres,
baron de Boulers, et de dame
ROBERTINE DE NOYELLES,
dame de Petit-Reux,
laquelle trespassa le 13 avril 1614.

4° Philippote de Cassina, mariée à Jean DE SECLYN, seigneur de Hoogstraete, dont elle fut la troisième femme.

Et 5° Albertine de Cassina.

V. Hugues-Jean-François de Cassina, baron de Boulers, beer de Flandres, seigneur de Schendelbeke et de Petit-Rœux, page de l'infante Isabelle, puis colonel d'un régiment de cavalerie au service d'Espagne, et écuyer du prince-cardinal infant. — Il mourut le 24 octobre 1653, à 38 ans, et fut enterré en l'abbaye de St-Adrien à Grammont. Sa femme, Marie-Madeleine-Julienne-Montane comtesse DE WONSHEIM, était fille aînée et principale héritière de Jean-Berthold comte DE WONSHEIM, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, gentilhomme de la chambre de l'empereur, conseiller de son conseil de guerre, lieutenant-général du duc de Neubourg, gouverneur du duché et de la ville de Juliers et de Dusseldorf, — et d'Hermingarde DE GHILENGHIEN, dame de Vieux-Genappe, de Glabbais et de Promelles. — Elle convola, en secondes noces, avec son beau-frère René-Albert de Cassina, mentionné ci-dessus (*Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, p. 15) (1). Les enfants issus de ce mariage furent :

1° Philippe-Guillaume-Ignace, qui suit.

2° François-Nobert de Cassina, chanoine d'Harlebeke.

3° Albert-Eugène, mort sans alliance.

4° Françoise-Catherine-Charlotte de Cassina, dite de Boulers, mariée à Guillaume-Louis Damant, seigneur de Diestvelt, fils de Nicolas, seigneur de Diestvelt, capitaine d'une compagnie au service de S. M. C. et commandant du château de Courtrai, et de Catherine DE ZUYLEN, dite D'ERPE, chanoinesse de Nivelles. De cette alliance :

(1) Le tome 1^{er} des *Fragments généalogiques* dit, qu'elle était belle-sœur dudit René-Albert.

a. Nicolas-Albert-Louis-Charles DAMANT, né le 21 janvier 1681.

Et b. François-Alexandre-Charles DAMANT, mort le *dernier de sa famille* le 28 mars 1766, à 83 ans.

5° Catherine-Marguerite de Cassina, mariée, par contrat du 27 mars 1677, à Charles-Antoine VAN DEN KERCKHOVE, port-bailli de Grammont, dont elle fut la seconde femme. Il était fils de Jacques-Philippe, aussi port-bailli de Grammont.

Et 6° Marie-Albertine de Cassina, religieuse à l'hôpital d'Audenarde.

VI. Philippe-Guillaume-Ignace de Cassina, comte de Wonsheim, baron de Boulers, beer de Flandres, seigneur de Petit-Rœux, Promelles, Vieux-Genappes, Glabbais, etc., fit hommage de sa terre de Petit-Rœux le 5 janvier 1654, et mourut le 12 janvier 1737. — Il avait épousé Marie-Thérèse VAN CAUTEREN, fille d'Antoine, seigneur de Nederbraeckel, et d'Isabelle VAN DE VYVERE. Neuf enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Pierre-Philippe-François, qui suit.

2° Adrien-François de Cassina, abbé d'Eename, près d'Audenarde, mort en 1746.

3° Jean-Guillaume de Cassina, page, puis directeur de chasse de S. A. E. de Bavière, et capitaine de cavalerie au service d'Espagne, mort en 1719, sans avoir été marié.

4° René-François-Norbert de Cassina, chanoine-gradué noble de la métropole de Malines, mort le 12 avril 1752, à 53 ans.

5° Marie-Pétronille de Cassina, morte sans alliance.

6° Maximilienne de Cassina, aussi décédée en célibat.

7° Isabelle de Cassina, mariée à don Rodrigo (ou Rodericq) DE PERALTA Y CASCALES, chevalier de l'ordre militaire de Calatrava, par réception de l'an 1685, colonel du régiment des chevaux-gris de la garde de S. A. E. de Bavière, au service de Philippe V, roi d'Espagne, et brigadier de ses armées en 1705, et ensuite maréchal des camps et armées de S. M. C. — Il était frère puîné de don Alonso DE PERALTA Y CASCALES, aussi chevalier de l'ordre de Calatrava, seigneur de Bomblasco, Origuela, Salvador et Hottones, gentilhomme de la bouche du roi Philippe V, et régidor héréditaire de Ségovie; — et, comme lui, fils de don Antonio DE PERALTA Y CASCALES, seigneur de Bomblasco, Origuela et Salvador, régidor héréditaire de Ségovie, et de dona Isabel DEL RIO Y MUNÓZ (fille de don Francisco FRATOS DEL RIO, régidor héréditaire de Ségovie, et de dona Monica MUNOZ HINESTROSA), et petit-fils de don Andrès MARTINEZ-DE PERALTA, des marquis DE FALCES, au royaume de Navarre, et de dona Francisca DE CASCALES.

8° Anne-Marie de Cassina, morte à Gand le 1 septembre 1778, sans alliance.

Et 9° Maximilien de Cassina, lieutenant-général, mort grand-écuyer de l'électeur Palatin, mort sans alliance.

VII. Pierre-Philippe-François de Cassina, des comtes DELLA MARTESANA, chevalier du Saint-Empire romain, comte de Wonsheim, baron de Boulers, beer de Flandres, seigneur banneret du pays d'Alost, seigneur de Schendelbeke, Promelles, Vieux-Genappe, Glabbais, Assche, etc. — Il fut capitaine au régiment des chevaux-gris de la garde de S. A. E. de Bavière, pour le service d'Espagne, et assista à l'inauguration de la reine de Hongrie et de Bohème, faite à Gand le 27 avril 1744. — Il avait épousé, en 1734, Marie-Louise-Josèphe DE PLOTHO, sa nièce à la mode de Bretagne, laquelle était, en 1779, comtesse douairière de Wonsheim (Voyez l'article DE PLOTHO, *famille*). De ce mariage naquirent huit enfants, savoir :

1° Louis-Benoit-François-Ghislain, qui suit.

2° Maximilien-Hugues-Bernardin-Philippe-Marie-Ghislain de Cassina, né le 17 janvier 1741, mort le 14 septembre 1753.

3° René-Marie-Ghislain de Cassina, capitaine de dragons au service de l'impératrice-reine, dans le régiment de Kollowrath, né le 31 juillet 1742, mort sans alliance.

4° Charles-François-Ghislain de Cassina, des comtes de Martesana, chevalier du St-Empire romain, comte de Wonsheim, baron de Boulers, beer de Flandres, seigneur banneret du pays d'Alost, seigneur de Schendelbeke, Promelles, Vieux-Genappe, Glabbais, Toulifaut, Eerlyck, Assche, Diependaele, Malherde, Croquet, St-Jans-Hemelveerdeghem et autres terres. — Il naquit le 16 janvier 1751, et fut enseigne, puis lieutenant en second dans le régiment des gardes-wallonnes en Espagne. — Il épousa, par contrat du 20 janvier 1773, Catherine-Henriette-Françoise-de Paule-Ghislaine DE BROUCHOVEN, baronne de Leefdael, née le 21 avril 1749 (Voyez ci-devant à l'article DE BROUCHOVEN, *famille*).

5° Marie-Françoise-Philippine-Ghislaine de Cassina, née le 26 nov. 1737, mariée au comte DE MURAT-DE LESTANG, en Dauphiné, dont elle a eu des enfants.

6° Antoinette-Isabelle-Louise-Ghislaine de Cassina, née le 1 mars 1744, religieuse à l'abbaye de Guilleghien, en Hainaut, ordre de St-Benoît.

7° Françoise-Florence-Ghislaine de Cassina, née le 28 avril 1748, chanoinesse du chapitre de Denain.

Et 8° Albertine-Théodore-Josèphe de Cassina, née le 24 juillet 1749, reçue dame de l'ordre de la croix étoilée le 3 mai 1770. — Elle a épousé, au château de Boulers, le 22 janvier 1769, Charles-Joseph-François-Xavier-Hyacinthe comte DE LICHTERVELDE, baron de Herzelles et de Heyne, beer de Flandres, seigneur d'Eecke-sur-l'Escaut, de Heurne, etc., chambellan actuel de Leurs Majestés Impériales, dont elle fut la seconde femme, étant veuf de Marie-Josèphe-Ghislaine DE LENS.

VIII. Louis-Benoît-François-Ghislain de Cassina, des comtes DELLA MARTESANA, chevalier du S. E. R., comte de Wonsheim, baron de Boulers, beer de Flandres, seigneur de Schendelbeke, etc., fut déclaré chambellan actuel de LL. MM. II. le 4 mai 1762, et mourut sans enfants. — Il avait épousé, au château des Prévôtés, près d'Armentières, le 15 octobre 1770, Amélie-Isabelle-Albérique DE CROIX, chanoinesse de Denain, fille d'Alexandre-Maximilien-François DE CROIX, marquis d'Heuchin, etc., et d'Isabelle-Claire-Eugénie DE HOUCHIN-DE LONGASTRE (Voyez ci-après l'article DE CROIX). — La comtesse de Wonsheim, son épouse, fut reçue dame de l'ordre de la croix étoilée le 3 mai 1773.

Les DE CASSINA, baron de Boulers, portaient : *écartelé; aux 1 et 4 parti d'or et d'argent à une demi-aigle de l'empire de sable, mouvante de la partition à dextre, et à deux demi-lions léopardés l'un sur l'autre et contournés d'azur, armés et lampassés de gueules, mouvants de la même partition à sénestre, qui est DE CASSINA; aux 2 et 3 d'or à l'écusson de gueules, qui est DE BOULERS. Cimier : un lion naissant d'azur, armé et lampassé de gueules* (Fig. 504).

(Nob., p. 170; Suite du Suppl. au Nob., 1555-1614, p. 141; Suite du Suppl. au Nob., 1614-1650, p. 15; Vrai Suppl., p. 87; Nouv. vrai Suppl., p. 68; Fragm. généal., t. I, p. 27; Mélang. de Généal., p. 61.)

Remarque. Dans l'encloître de l'abbaye de la Cambre, près de Bruxelles, existait une vitre, portant la date de 1609, sur laquelle étaient représentées les armoiries de deux époux : celles du mari, pareilles à celles DE CASSINA, avec une aigle pour cimier, — et celles de la femme écartelées, aux 1 et 4 de gueules à un poisson d'argent en bande; aux 2 et 3 d'or à la fasce d'azur.

(Fragm. généal., t. I, p. 27.)

VAN DEN CASTEELE, DIT DU CHASTEL.

Pierre van den Castele, dit du Chastel, seigneur de Trioels, avoué de la ville d'Ypres, fut créé chevalier par lettres du 28 mai 1626, enregistrées à Lille. Il épousa Anne DE STEELANT, laquelle se remaria à Jean LE POYVRE, chevalier, vicomte d'Audenarde, seigneur de Mullem et Lemputte, dont elle fut la seconde femme.

(Suite du Suppl. au Nob. des P.-B., 1614-1650, p. 87.)

VAN CASTEEL.

Adrien-Dominique van Casteel, natif de la ville d'Ath, habitant de Bruxelles, issu d'une famille honorable de la Saxe, commerçant en gros, fut anobli le 9 fév. 1764.

Armes : *de gueules au chevron d'or, accompagné de 3 épées d'argent, la garde d'or, et la pointe en bas* (Fig. 505).

(Etat armorial, p. 7.)

CASTELAIN.

Nicolas Castelain, lieutenant-mayeur de St-Omer, fut anobli par lettres des archiducs Albert et Isabelle, du 14 juin 1602, enregistrées dans la chambre des comptes à Lille, le 3 avril 1604.

Ses armes étaient : *écartelé; aux 1 et 4 de sable au château crénelé d'argent; aux 2 et 3 de gueules, à l'écusson de même, chargé d'une croix d'or, le chef du quartier échiqueté d'argent et d'azur de trois traits* (Fig. 506).

(Nob., p. 159)

CASTELIN.

Nicolas Castelin, licencié ès-lois, mayeur de St-Omer, fut anobli le 13 juin 1612.

(Vrai Suppl. au Nob., p. 77; Nouv. vrai Suppl., p. 61.)

DE CASTILLO. — Voyez FERNANDEZ.

DE CASTRO.

Don Diégo-Enriquez de Castro, seigneur d'Etterbeke, du conseil de guerre et pagador-général des armées de S. M. C. aux Pays-Bas, obtint, en considération de ses services, par lettres du roi Charles II du 20 novembre 1673, érection en baronnie en sa faveur de la seigneurie d'Etterbeke, en Brabant.

(Nob., p. 466.)

Selon le second supplément aux *Trophées de Brabant*, p. 116, le dit Diégo-Enriquez de Castro portait *d'azur à 7 besants d'argent, posés 3-3 en pal, et un en pointe*. Mais Jacques-Antoine-Joseph-Benoit HENRIQUEZ DE CASTRO, issu des barons d'Etterbeke, s'intitulant marquis du dit lieu, mort chanoine de St-Bavon à Gand, le 23 octobre 1751, porta ses armes : *parti, au 1^{er} d'argent à 6 tourteaux d'azur, posés 3-3 en pal, pour de Castro; au 2^e d'or à 4 fasces de gueules, pour Henriquez*, comme se voit par son blason funèbre dans la dite église de St-Bavon, en la chapelle de N.-D., derrière le maître-autel (Fig. 507).

(Nouv. vrai Suppl., p. 157.)

Jean-François de Castro, bourgmestre de la ville d'Audenarde, mort le 31 mars 1743, épousa Robertine-Françoise BALLEET, dame de Bairlemont. Leur fils Eugène-Ignace de Castro, chanoine et chantre de St-Bavon à Gand, député du clergé de Gand aux états de Flandres, mourut le 12 mai 1762; — on ne peut rien ajouter de plus fort à la louange de ce savant homme, consommé d'une profonde érudition, que le refus de l'évêché d'Ypres, que sa grande piété et son humilité parfaite lui fit faire, quoiqu'on le lui offrit avec beaucoup d'instances.

(Nouv. vrai Suppl., p. 83.)

Alonso de Castro, habitant de la ville de Burgos, au royaume de Castille, issu de la noble et ancienne famille de LOS CASTROS DE S. TORIVO DE LIVONA, extraite des comtes DE LEMOS, épousa dona Maria RODRIGUE, et en eut les deux fils qui suivent :

1^o Jacques de Castro, commissaire de S. M. C.

Et 2^o Diégo de Castro, aussi commissaire de S. M. C., mort le 31 déc. 1605, enterré aux Récollets à Anvers. Il avait épousé Catherine DE GORDENELLA, dite GORDEGULA, morte en 1636, et inhumée à Houthem, entre Furnes et Honscote. Ils eurent pour enfant :

Alonso de Castro, créé chevalier en 1629, capitaine d'une compagnie allemande de 300 hommes, puis commissaire au service de S. M. C., épousa Jeanne SMIT, morte le 18 octobre 1657. Ces époux gisent dans l'église de N. D. de Finistère à Bruxelles, et laissèrent Jean-Baptiste qui suit.

Jean-Baptiste de Castro, capitaine au régiment de Koninckxmarck, en France, époux de Catherine BARD, native de Mons ou des environs. Dont :

Jean-Baptiste de Castro, tué au service du roi de France, à la bataille de Parme. Nous ignorons le nom de son épouse, de laquelle il eut :

N.... de Castro y Lemos, lieutenant-colonel d'infanterie au régiment de Tournains, au service de France, en garnison à Douai en 1756 et 1757, lequel épousa N.... DE LA VERDURE, fille du seigneur d'Hallennes, conseiller au parlement de Flandres, à Douai.

Nous donnons (Fig. 508) les armes de cette branche de Castro, telles qu'elles sont gravées au tome III, p. 36, des *Fragments généalogiques*.

(Fragm. généal., t. III, p. 36.)

CATERS.

Guillaume-Ernest Caters, échevin de Tournai, fut anobli par lettres du 22 janvier 1735, et obtint, par acte de même date, la permission de trafiquer en gros, sans déroger à sa noblesse. — Ses armes étaient : *d'azur à 3 chats rampants d'or, 2 en chef affrontés et jouant de la patte, et 1 en pointe. Cimier : un chat naissant de l'écu* (Fig. 509).

(Nob., p. 760; Nouveau vrai Suppl., p. 260.)

DE LA CATTOIRE.

Baudouin de la Cattoire, épousa Waudru DE MAOFFESSE, et en eut :

1^o Baudouin de la Cattoire, époux d'Anne VINCHANT, mort en 1564. Dont :

Barbe de la Cattoire, mariée à Claude DE CLERCQ, à Mons.

Et 2^o Jean de la Cattoire, mort en 1555, ayant épousé Jeanne FROIDMONT. Dont :

Baudouin de la Cattoire, mort en 1591, ayant épousé Françoise D'OCAGNE, en Espagne, laquelle le rendit père de :

Jeanne de la Cattoire, épouse d'Arnould DE FUMAL.

Armes : *d'argent à la bande de gueules* (Fig. 510).

(Fragm. généal., t. I, p. 98.)

VAN CATS, ou VAN CATZ.

- I.** Guillaume van Cats, chevalier, seigneur de Cats, Catshoeck, vieux et nouveau Cats, Catsrack, Duyveland et Catsand, vicomte de Gouda et de Schoonhoven, vivait en 1340. — Sa femme, dont on ignore le nom, lui donna un fils, nommé Renger, qui suit.
- II.** Renger van Cats, seigneur des mêmes terres, vicomte de Gouda et de Schoonhoven, receveur-général de Beooster-Schelde en 1366, et de Bewester-Schelde en 1372, et conseiller de la cour de Zélande, épousa Agathe VAN BORRENDAMME, et eut d'elle les trois enfants qui suivent :
- 1^o Liévin. Son article suit.
- 2^o Guillaume van Cats, chevalier, mort sans postérité de son mariage avec Henriette VAN RODENBURG, dame de Weldamme.
- Et 3^o Helwige van Cats, mariée à Henri DE LA HAMAIDE, seigneur van den Abeele.
- III.** Liévin van Cats, chevalier, seigneur de Cats, Catshoeck, vieux et nouveau Cats, Catsrack, Duyveland, Catsand et Simonskercke, vicomte de Gouda et de Schoonhoven, fonda un canonikat dans l'église de St-Liévin à Ziericzee, le 2 juillet 1398. — Il épousa : en premières noces, Hermengarde VAN DER MAELSTEDE, laquelle le rendit père de Laurent qui suit; et, en secondes noces, une dame dont nous ignorons le nom.
- IV.** Laurent van Cats, dit *le Riche*, seigneur de Cats, Catshoeck, vieux et nouveau Cats, Catsrack, Duyveland, Simonskercke, Wolfaersdyck, Brouwershaven et Catsand. Il fut père, par sa 1^o femme, Élisabeth VAN HEENVLIET, dame de Cattendyck, de :
- V.** Jacques van Cats, seigneur de Cats, Catshoeck, vieux et nouveau Cats, Catsrack, Simonskercke et Brouwershaven, conseiller de la cour de Hollande, par lettres de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, données à Anvers le 7 juin 1447. — Il épousa, par contrat du 16 décembre 1438, Marguerite OEM-VAN DEN WYNGAERDEN, fille de Godschalck OEM, seigneur de Wyngaerden et d'Ysselmonde, receveur-général de Hollande, de Zélande et de Frise, conseiller au gouvernement des mêmes pays, — et de Marguerite VAN ALCKEMADE. — Ils fondèrent la chapelle dite de Cats, en l'église des Jacobins de la Haye, et eurent, entr'autres enfants :
- 1^o Jean van Cats, chevalier, seigneur de Gouda, qui épousa Marguerite DE RYMERSWALE, fille de Philippe, co-seigneur de Lodyck, — et de Marie VAN OSTENDE. De ce mariage :
- A. Philippe van Cats, mort sans laisser de postérité de Pétronille VAN PRAET DE MOERKERCKE, son épouse.
- Et B. Marguerite van Cats, mariée à Jean PEETERS, chevalier, président du grand conseil à Malines, fils de Corneille et de Marguerite DE MELIS. Dont postérité.

2° Jacques van Cats, qui suit.

3° Liévin van Cats, qui épousa Claire VAN BORSSELEN, et mourut sans postérité.

4° Laurent van Cats, chevalier de l'ordre teutonique en Prusse.

5° Adrien van Cats, tué à Utrecht en 1483.

Et 6° Élisabeth van Cats, laquelle fut mariée, en premières noces, à Florent VAN CRALINGEN, et, en secondes noces, à Adrien VAN DER DOES, dont elle fut la première femme. — Elle mourut en 1477; son second mari convola, en troisièmes noces, avec Gertrude DE RYMERSWALE, et mourut en 1502.

VI. Jacques Van Cats, seigneur de Cats, Catshoeck, vieux et nouveau Cats, bailli de Ziericzee, et surintendant du pays de Schouwen, fut armé chevalier, à Dort, par Maximilien, roi des Romains en 1486. — Il reçut en don de ce souverain, tous les biens des rebelles de Rotterdam, situés dans la ville de Gouda, en considération de ses services; — et dans les lettres patentes de ce don, datées de Delft le dernier février 1488; ce monarque le qualifie de *son amé et féal chevalier*, capitaine et châtelain des ville et château de Gouda. — Il se maria avec Élisabeth VAN RUYVEN, veuve de Guillaume VAN SWIETEN, et fille de Guillaume VAN RUYVEN et d'Agnès VAN RIETWYCK. — De ce mariage naquirent quatre enfants, savoir :

1° Guillaume, qui suit.

2° Jacques van Cats, chevalier de l'ordre teutonique en Prusse.

3° Catherine van Cats, laquelle fut mariée à Ysbrand VAN SCHOOTEN, bailli de Kennemerland, dont elle fut la 2^e femme.

Et 4° Anne van Cats, mariée à Costyn RUYCHROCK-VAN DE WERVE, et morte en 1527.

VII. Guillaume van Cats, seigneur de Cats, Catshoeck, Catsrack, Capelle, Bieselingen et Simonspolder, fut amiral de Zélande et bailli de Ter-Goes. — Il épousa, par contrat du 10 septembre 1509, Marie VAN BRUELIS, dont il eut, entr'autres enfants, Antoine qui suit.

VIII. Antoine van Cats, seigneur de Cats, vieux et nouveau Cats, Catsrack, Capelle, Bieselingen, Simonspolder et Bruelis, conseiller de la cour de Hollande, mourut en 1573. — Il avait épousé, par contrat du 1^{er} février 1539, Marie VAN DER COULSTER, fille d'Abel, chevalier, conseiller de la cour de Hollande, et d'Isabeau DE LONGIN. Dont :

1° Guillaume, qui suit.

Et 2° Abel van Cats, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère aîné.

IX. Guillaume van Cats, seigneur de Cats, vieux et nouveau Cats, Catsrack, Cappelle, etc., fut marié deux fois : 1° avec Marie DE FONSECA, veuve de Charles Boisor, amiral de Zélande et gouverneur de Flessinghe, tué dans

l'île de Schouwen, en 1575; — 2° avec Catherine SANDELYN-DE HERENTHOUT, veuve de Philibert VAN TUYL, seigneur de Serooskercke, receveur-général de Zélande, Bewester-Schelde, et ensuite gouverneur de Berg-op-Zoom pour le roi Philippe II, mort à Anvers en 1579. De ces deux alliances vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Marie van Cats, mariée, en premières noces, à Jérôme VAN TUYL, seigneur de Serooskercke et Popgesberch, — fils de Philibert et de Catherine SANDELYN-DE HERENTHOUT, sa belle-mère, dont nous avons parlé ci-dessus; — et, en secondes noces, le 4 juillet 1607, à Gilles DE WISSENKERCKE, seigneur de Couwervén, Campen, Olsende et Vosmaer. Elle mourut à Louvain le 14 avril 1649, et fut inhumée aux Récollets de cette ville.

(Du 2^a Lit.)

2° Théophile, qui suit.

X. Théophile van Cats, seigneur de Heilo, Coelster et Oestdom, se maria, en premières noces, en 1618, avec Deliana DE BREDERODE, fille unique et héritière de Renaud, baron de Wesenberg, en Suède, seigneur de Veenhuysen, Spanbroeck et Oosthuysen, président de la cour souveraine de Hollande, — et d'Adrienne VAN OLDENBARNEVELT, sa première femme. — Sa seconde femme fut Marie DE BIE, fille de Georges, trésorier-général des Provinces-Unies, et premier maître des comptes à la Haye, et de Marie VAN ALMONDE. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Guillaume van Cats, mort en 1635, et enterré à la Haye dans la chapelle dite de Cats.

2° Catherine, mariée à Albert VAN RAEPHORST, seigneur de Spanbroeck, dont elle n'eut point d'enfants.

3° Gertrude, morte sans alliance.

4° Anne, femme de Pierre DE WASSENAER, seigneur de Sterrenburg, colonel d'un régiment de gardes et gouverneur de Willemstad, mort en 1668.

(Du 2^a Lit.)

Et 5° Georges van Cats, dont l'article suit.

XI. Georges van Cats, seigneur de Coulster, épousa Justine DE NASSAU, fille de Guillaume-Maurice et de Marie VAN AERSSSEN-DE SOMMELSDYCK. De ce mariage sont issus :

1° Guillaume-Maurice. Son article suit.

2° Marie-Pétronille.

3° Anne-Wilhelmine-Adrienne.

4° Justine-Théophiline.

Et 5° Louise van Cats.

XII. Guillaume-Maurice van Cats, seigneur de Coulster, ambassadeur de la

république des Provinces-Unies à la cour de Philippe V, roi d'Espagne. Il épousa Catherine VAN DER NOOT, laquelle ne vivait plus en 1726. — Sans hoirs.

Seconde Branche.

IX. Abel van Cats (second fils d'Antoine et de Marie VAN DER COULSTER, mentionnés ci-devant), seigneur de Bruelis et bailli de la Vere. Il épousa Charlotte VAN TUYL-DE SEROOSKERCKE, morte en 1629, et inhumée à La Haye, dans la chapelle dite de Cats. — Cette dame était fille de Philibert VAN TUYL, seigneur de Serooskercke, et de Catherine SANDELYN-DE HERENTHOUT, dont il a été parlé ci-devant. De cette alliance :

1^o Vêrus, qui suit.

Et 2^o Catherine van Cats, mariée, en 1625, à Jean VAN HESSE, seigneur de Piershil, et morte en 1634.

X. Vêrus van Cats, seigneur de Bruelis, fut tenu sur les fonts-baptismaux par le magistrat de la Vere. Il s'allia, en 1620, à Gertrude VAN DUVENVOORDE-OPDAM, fille d'Arnould, dyckgraaf (intendant des digues) et bailli de Rhynland, et de Wilhelmine VAN MECHELEN. Il eut de ce mariage :

XI. Philibert van Cats, seigneur de Bruelis, épousa Anne DE BREDERODE-DE WESENBERG. Leur fils Pierre suit.

XII. Pierre van Cats, baron de Wesenberg, seigneur de Bruelis, Maesland, Maesland-Sluys, Sherarentskercke et Heinkensand, vivant en 1690. — Nous ne connaissons pas sa postérité.

Les armes de la famille VAN CATS sont : *de sable à deux fasces ondées d'or, accompagnées de 3 losanges de même, 2 en chef et 1 en pointe* (Fig. 511).

(*Nob.*, p. 14; *Suppl. au Nob.*, p. 49.)

CAULIER.

Jean Caulier, prêtre, licencié ès-droits à l'université de Rheims, chapelain de haute forme, puis chanoine de l'église cathédrale de Tournai, fut anobli en tant que de besoin, par lettres du 29 décembre 1744.

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 238; *État armorial*, p. 7.)

VAN CAUTEREN. — Voyez VERCAUTEREN.

VAN CAUWENHOVE.

Une famille de ou van Cauwenhove, qui forme une des écartelures de l'écusson de Jacques-François GODIN, seigneur de Beaumez et de Marlicourt, baron de Godin,

le 30 septembre 1704, portait pour armes : *de gueules au lion d'or, armé et lampassé d'azur, le col tortillé d'un serpent de même* (Fig. 512) (1).

(Nouv. vrai Suppl., p. 190)

VAN CAUWENHOVEN.

Louis van Cauwenhoven, natif de Bruxelles, aide de garde joyaux et robe de LL. AA. SS., fut anobli par lettres données à Mariemont le 18 décembre 1620.

Ses armes sont : *d'azur à la fasce chevronnée de chevrons couchés et contournés d'argent et de gueules de 6 pièces, accompagnée de 3 clefs d'argent, 2 en chef et 1 en pointe. — L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'azur et d'argent, et au-dessus, en cimier, une tête et col de paon au naturel* (Fig. 513).

(Nob., p. 179.)

CAVÉE.

Jacques-François Cavée, avocat au conseil de Hainaut, fut anobli par lettres du roi Charles II du 11 avril 1698.

Il portait pour armes : *d'or au chevron d'azur, chargé sur la pointe d'une étoile à 6 rais d'or, et accompagnée de 3 flammes de gueules. — L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, une aigle éployée d'or* (Fig. 514).

(Nob., p. 606.)

CAVEREL.

Étienne Caverel, ancien conseiller et avocat fiscal du souverain bailliage d'Aire, en Artois, fut anobli par lettres du 30 juillet 1612, entérinées dans la chambre des comptes à Lille le 15 septembre suivant.

Ses armes sont : *d'argent au chevron de sinople, accompagné de 3 quintefeuilles de gueules* (selon d'autres, *le chevron de gueules*) (Fig. 515).

(Nob., p. 154; Vrai Suppl., p. 77; Nouv. vrai Suppl., p. 61; Mélang. de Généal., p. 55.)

DE CAVERSON.

Paul de Caverson, colonel des gardes de l'empereur Ferdinand III, — Jérôme, son père, et Jacques, son frère, furent mis au rang des nobles de l'empire, par diplôme de ce prince, donné au château royal de Prague le 27 mars 1648. Ce diplôme confirme et augmente aussi d'une couronne d'or au lieu de bourlet les anciennes armes de la famille, qui sont : *un écu de gueules au dauphin vif d'argent,*

(1) Lisez : *armé et lampassé d'argent, le serpent d'azur mordant la langue du lion.* — Selon plusieurs généalogistes, cette famille est issue des comtes souverains de Hollande; elle s'établit à Louvain vers l'année 1520.

peautré, lorré et couronné d'or; — cet écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, un dauphin vif d'argent, peautré, lorré et couronné d'or (Fig. 516).

(Nob., p. 294.)

CAYRO.

Luc Cayro, lieutenant-général de la cavalerie légère des armées de Flandres, épousa N...., dont il eut :

Louis Cayro, commissaire-général de la cavalerie légère des armées de Flandres. Il obtint, en considération de ses services, par lettres du roi Philippe IV du 13 septembre 1661, érection en baronnie, en sa faveur, de la terre et seigneurie de Morselle, en Flandres.

(Nob., p. 401.)

DE CAZIER.

Jean-Baptiste de Cazier, conseiller-régent du conseil suprême des Pays-Bas à Vienne, obtint, en considération de ses services, des supports, une couronne à perles, et le titre de *baron de son nom*, pour lui et ses descendants mâles et femelles, applicable sur telle terre ou seigneurie qu'ils auraient dans les Pays-Bas, par lettres du 16 mars 1743. Le baron de Cazier fut depuis commandeur de l'ordre royal de St-Étienne, conseiller d'état au gouvernement des Pays-Bas autrichiens, et trésorier-général des domaines et finances des mêmes provinces.

Ses armes sont : *parti d'argent à la rose de gueules, coupé d'azur à 3 étoiles à 8 rais d'or; et parti d'argent à une aigle de sable, becquée et membrée de gueules, mouvante du trait qui partit l'écu* (Fig. 517).

(Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 252; État armorial, p. 8.)

CÉCILE.

François Cécile, procureur-fiscal du bailliage d'Aval, fut anobli par lettres du roi Philippe II, données à St-Laurent-le Royal le 8 septembre 1593. Il portait pour armes : *bandé d'argent et de gueules de six pièces* (Fig. 518).

(Nob., p. 92; Vrai Suppl., p. 55; Nouveau vrai Suppl., p. 43; Mélang. de Généal., p. 53.)

Poncet Cécile, natif de Salins, en Franche-Comté, fut anobli par lettres données à St-Laurent-le Royal, le 4 septembre 1596.

(Nob., p. 104.)

DE CERF.

I. Philippe de Cerf, épousa, en 1330, Catherine DE BRIARDE, fille de Gauwin à Hondeghem, laquelle convola, en secondes noces, avec Jean DE LA CORNHUUSE. Dont cinq enfants, savoir :

1^o Pierre de Cerf, seigneur de Briarde, époux de Marie DE VICQ, fille d'Étienne, seign^r d'Oosthove, et de Marguerite DE STEELANT. De ce mariage :

A. Pierre de Cerf, bailli de Bailleul, mort sans postérité.

B. Marie de Cerf, héritière de son frère, alliée à François VAN TORRE.

C. Jeanne de Cerf, femme d'Élias DE CAESTRE.

Et D. Marguerite de Cerf, alliée à Jean DE PLONCH, seigneur de Doigs.

2° Jacqueline de Cerf, mariée à Jean TRALINS, sans postérité.

3° Jeanne de Cerf.

4° Jean, qui suit.

Et 5° Un autre Jean qui vivait en 1368, époux de N.... DE WATERLEET.

II. Jean de Cerf, seigneur d'Oudenhove et de Mauroy, épousa Hélène, aliis Marie, VAN HOUTTE, fille de Guillaume, seigneur dudit lieu. De cette alliance naquirent les six enfants qui suivent :

1° Guillaume.. Son article suit.

2° Jacqueline de Cerf, alliée à Jérôme WYTS.

3° Françoise de Cerf, épouse de Bernard VAN DE WOESTINE, seigneur de Waterleet.

4° Jeanne de Cerf, femme de Roland DE WULF.

5° Mathieu, rapporté après la postérité de son frère Guillaume, degré III, lit. A.

Et 6° Pierre, rapporté après la postérité de son frère Mathieu, degré III, lit. E.

III. Guillaume de Cerf, seigneur d'Oudenhove et de Mauroy, épousa Marie VAN DER WOESTINE, et en eut trois enfants, savoir :

1° Ingelram de Cerf, lieutenant de Lille, allié à Marie DE VICQ, fille de Henri, seigneur de Bertholf, et de Jacqueline DE MEEREN, qui mourut en 1506, et gît à St^e-Catherine, à Lille, laissant une fille :

Agnès de Cerf, mariée à Jean DE LATTRE, lieutenant de la gouvernance de Douai.

2° Jérôme, qui suit.

Et 3° Antoinette de Cerf, mariée à Pierre DE LE CANDELE.

IV. Jérôme de Cerf, épousa Jeanne DU WEZ. Dont :

1° Pierre de Cerf, époux d'Agnès DES CHAMPS, par laquelle il fut père de Jean de Cerf, allié à Catherine DE LANNOY, dont :

A. Pierre.

Et B. Léon de Cerf.

2° Honach de Cerf, qui épousa Bonde GILLIS.

3° Péronne de Cerf, alliée à Pierre DE BAVE.

Et 4° Gilles de Cerf, qui suit.

V. Gilles de Cerf, épousa Jeanne FREMAULT. De ce mariage :

VI. Oste de Cerf, marié à Catherine DE BAY. Dont :

1° Jérôme.

2° Philippe.

Et 3° Jacques de Cerf.

III. A. Mathieu de Cerf (second fils de Jean, seigneur d'Oudenhove et de Mauroy, et d'Hélène, aliis Marie, VAN HOUTTE), épousa Isabeau DE GRIBOVAL, fille de Hugues, et en eut :

IV. Pierre de Cerf, seigneur de Hagedorne, époux, en 1409, de Catherine DE BAVINCHOVE, fille de Guilebert. Dont :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Robert, rapporté après la postérité de son frère, degré V, lit. D.

V. Jean de Cerf, seigneur de Hagedorne ou Haghedoorne, épousa Jeanne DE LANGHEMERSCH, fille de Jean, seigneur de Rumbeck, et de Marie DE KALCKENE. Six enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Isabeau de Cerf, épouse de Pierre DE WALINCOURT, maître-d'hôtel de Philippe, duc de Bourgogne.

2° Jeanne de Cerf, abbesse de St^e-Claire à Bruges.

3° Louise de Cerf, femme de Jacques DE CORENHUYSE, seign^r de Moninel.

4° Jean, qui suit.

5° Pierre de Cerf, mari de Ghislaine-Perynes VAN PEENE. Dont :

A. Jean,

Et B. Jeanne de Cerf.

Et 6° Jeanne de Cerf, mariée, en premières noces, avec François DE BORRE, et, en deuxièmes noces, avec Philippe DE WATERLEET.

VI. Jean de Cerf, né en 1447, seigneur de Hagedorne, épousa : 1°, l'an 1477, Marguerite VAN HASEBROUCK, fille de Jacques, seigneur de Hollande, et de N.... RICQUELINC; 2°, l'an 1481, Pétronille COLLINS, fille de Thierry; 3° Thomasine LOONIS, et, en quatrièmes noces, Jeanne LEYNS, veuve de N.... VAN HOUCKE, 1536. — De ces quatre femmes vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Jeanne de Cerf, dame d'honneur de Marguerite d'Autriche, née en 1483, alliée à Jean DE MARNIX, baron de Pottes, seigneur de Toulouse.

2° Jean, qui suit.

(Du 2^d Lit.)

3° Jean de Cerf, mari, en premières noces, de Catherine RUFFAULT, et, en secondes noces, de Marie DENIS.

4° Marie de Cerf, dame d'honneur de la duchesse de Savoie, alliée à Selfrid, comte DE METTAM, capitaine en Autriche.

5° Jeanne de Cerf, épouse de Pierre DE PYPERE.

(Du 3^e Lit.)

6° Charles de Cerf, prévôt de Condé, mort en 1557.

7° Pierre de Cerf, prêtre.

8° Barbe de Cerf, religieuse à Marquette.

9° Jacques de Cerf, religieux à St-Bavon à Gand, mort en 1514.

10° Philippe de Cerf, allié à Anne DE SCHOORE, sans postérité en 1560.

11° Mathieu de Cerf, mort en 1549.

(*Et du 4^e Lit.*)

12° Thierry, rapporté après la postérité de Jean susdit, degré VII, lit. C.

Et 13° Pierre de Cerf, prévôt de St-Vaast, à Arras, en 1568.

VII. Jean de Cerf, seigneur de Hagedorne, échevin du Franc de Bruges, né en 1485, mourut le 14 sept. 1554. Il avait épousé, en premières noces, Jossine VAN SCHOORE, fille de Josse; en secondes noces, Jossine VAN DEN REYNE, veuve de Guillaume DE BOURGOGNE et fille de Josse VAN DEN REYNE et de Catherine VAN NIEUWENHOVE; et, en troisièmes noces, Colette DE MAULDE, fille de Hugues, chevalier, veuve de Jacques DE MEETKERCKE, chevalier, etc. — Il gît aux Colettes à Bruges. — Des premier et second mariages naquirent :

(*Du 1^{er} Lit.*)

1° Jean de Cerf, seigneur de Haghedoorne, mort en 1555, sans postérité de Péronne DE CORENHUSE, son épouse.

2° Marie de Cerf, née en 1521, épouse, en premières noces, de Messire Jean SPRONCHOLF, et, en secondes noces, de Jacques VAN HAEGHE.

(*Du 2^d Lit.*)

3° François, qui suit.

4° Jacqueline de Cerf, morte le 18 mai 1526, ayant été mariée avec Adolphe DE MEETKERCKE, chevalier, conseiller du conseil d'état, président du conseil de Flandres, mort à Londres en 1591.

5° Maximilien, rapporté après la postérité de son frère François, degré VIII, lit. B.

6° Marguerite de Cerf, religieuse à St-Trond lez-Bruges, morte en 1613.

Et 7° Marie de Cerf, alliée à Jean SPRONCHOLF, fils de Philippe.

VIII. François de Cerf, né le 30 août 1525, fut seigneur de Haghedoorne et échevin du Franc de Bruges. Il mourut le 14 décembre 15..., et gît à Dudzeele. — Sa femme Isabeau RYNCKX, fille d'Antoine (aliis Pierre de Louvain, — auparavant sa concubine), et en eut :

1° Esther de Cerf, alliée, en 1577, à François DE BONMARCHÉ, qu'elle rendit père de :

Françoise DE BONMARCHÉ, mariée à Jean DE RAM, fils de Théodore *ex-matre* GHISTELLES. Dont :

François DE RAM, seigneur de Haghedoorne.

2° Susanne de Cerf, femme de Pierre VAN BUERSE, seigneur de Rudder-voorde, conseiller de Hollande.

Et 3° Tobias de Cerf, seigneur de Haghedoorne, épousa Antoinette VAN

DEN HEEDE, fille de Jean. Il mourut en 1579, et gît aux Pauvres Claires à Bruges. De ce mariage :

Jacques de Cerf, seigneur de Haghedoorne, époux d'Anne DE MEULANT, fille de François. Ils moururent tous deux avec leur fils de la contagion. — Ce fut par suite de cette circonstance que la seigneurie de Haghedoorne passa à François DE RAM, ci-dessus.

VIII. B. Maximilien de Cerf (fils de Jean de Cerf, seigneur de Haghedoorne, échevin du Franc de Bruges, et de Jossine VAN DEN REYNE, sa deuxième femme, mentionnés ci-devant), épousa Antoinette LOONIS, fille d'Adrien, échevin du Franc, qui mourut en 1587, et gît à St-Gilles au chœur. — Dont six enfants, savoir :

1° Jean de Cerf, né le 1 juin 1559, chanoine de St-Sauveur à Bruges.

2° Jossine de Cerf, née en 1560.

3° François de Cerf, né en 1562, échevin du Franc, mort sans alliance en 1640.

4° Maximilien de Cerf, époux de Marie VAN DEN EECHOUTE, morte sans postérité et enterrée à Grandmont.

5° Antoinette de Cerf, née en 1565, morte en 1583, et inhumée à St-Gilles.

Et 6° Marguerite de Cerf, née en 1569.

VII. C. Thierry de Cerf (fils de Jean, seigneur de Haghedoorne et de Jeanne LEYNS, sa 4° femme, mentionnés ci-devant), épousa Christine DE KELNAERE, morte en 1564. Dont :

VIII. Pierre de Cerf épousa : 1° Corneille DE WAEGHEMAEKER, fille de Corneille et d'Anne DE BAMPOELE; 2° Pétronille DE ZUTPEENE, fille de Lievin et d'Adrienne UUTENHOVE. Du 1^{er} lit vint :

1° Philippe, qui suit.

Et 2° Marie de Cerf, alliée : 1° à Jacques VAN DEN KERCKHOVE, et 2° à François DE MOUCHERON.

IX. Philippe de Cerf, seigneur de Leistraete, épousa Cornélie HEURLEBOUDT, fille de Corneille, seigneur de Noortbrugge (1). — Huit enfants naquirent de cette alliance, savoir :

1° Cornélie de Cerf, mariée : 1° à Guillaume VAN DER CAMERE, seigneur de Cappelbrugge; et 2° à Jean-Eustache DE BURCHEM.

2° Philippe de Cerf, tué à Gand par le s^r d'Autrive, qui mourut aussi au même lieu de sa blessure.

3° Marie-Catherine de Cerf, alliée à Valentin DE CLICHTHOVE.

4° Jean-Baptiste de Cerf, mort jeune.

(1) Voyez la note qui se trouve à la fin de cette généalogie.

5° Philippine de Cerf, mariée à don Diégo SALAZAR, capitaine d'infanterie, ensuite colonel de chevaux au service d'Espagne.

6° Georges-François de Cerf, seigneur de Leistraete, qui épousa Anne DE BRIARDE, fille de N..., seign^r de Beauvoorde, mort en 1661, et en eut :

Charles de Cerf, décédé enfant en 1661.

7° Philippe-François.

Et 8° Isabelle de Cerf.

V. D. Robert de Cerf (fils cadet de Pierre de Cerf, seigneur de Haghedoorne, et de Catherine DE BAVINCHOVE), grand-bailli d'Ypres, mort à Caestre en 1483. Il avait épousé Isabelle DE GRIBOVAL, fille d'Huwaert (aliis Hugues), et en eut les trois enfants qui suivent :

1° Charles. Son article suit.

2° Jacques de Cerf, allié à Carette VAN CARETTE, par laquelle il eut :

Louis de Cerf, seigneur de Gruytersaele, échevin du Franc, époux de Barbe DE SCHOORE, fille de Jean. Dont trois filles, Jeanne, Louise et Catherine, qui suivent :

A. Jeanne de Cerf, alliée, en 1535, à Jean DE BRUNE, seigneur de Gentbrugge, bourgmestre du Franc, mort le 25 janvier 1591, enterré aux Annonciates à Bruges, avec sa dite épouse, morte le 11 avril 1610.

B. Louise de Cerf, mariée à Baudouin DE MASSIET, seigneur de Staple, échevin du Franc.

Et C. Catherine de Cerf, alliée à Florent DE FIENNES, seigneur de Saint-Martin, mort sans postérité.

Et 3° François de Cerf, époux d'Adrienne BERTHELIN, par laquelle il fut père de :

a. Alard de Cerf, chanoine de St-Sauveur à Bruges.

Et b. Adrien de Cerf, allié à Jacqueline TOT. Dont :

Louis de Cerf.

VI. Charles de Cerf, époux d'Adrienne MEUX, fille de Jacques, morte en 1516. Leurs enfants furent :

1° Antoine, qui suit.

Et 2° Bonnette de Cerf, épouse de Guillaume D'AUFFAY.

VII. Antoine de Cerf, créé chevalier par l'empereur Charles-Quint, fut capitaine de 200 hommes. — Il épousa : 1° Marie DE ZWEENE, veuve de Jean DE KNIBBE, mort en 1551; et 2° N..., fille de Germain DE BEVERE, veuve de Thomas DE BROUCKE. Du premier mariage vinrent :

1° Charles, qui suit.

2° Philippe de Cerf, receveur du Franc de la ville de Bruges, allié à Jacqueline ROMAINS.

Et 3° Catherine de Cerf, femme de Louis DE HEURLEBOUDT.

VIII. Charles de Cerf, 1573, épousa Madeleine DE MOYE, fille d'Adrien et de N.... COLINS. Ces époux eurent quatre enfants, savoir :

1^o Jean de Cerf, mort à marier.

2^o Jacques, qui suit.

3^o Charles-Antoine, mort sans alliance.

Et 4^o Marie de Cerf, aussi morte sans alliance.

IX. Jacques de Cerf, épousa Anne DE BRUNE, fille de Corneille et d'Anne ROOSE, et en eut :

1^o Charles de Cerf.

2^o Anne-Marie de Cerf, alliée à Denis DE VAERNEWYCK, chevalier, seigneur de Lembeke. Elle mourut le 16 février 1684 et gît à St-Bavon à Gand.

Et 3^o Françoise de Cerf.

III. E. Pierre de Cerf (fils cadet de Jean, seigneur d'Oudenhove, Mauroy, etc. et d'Hélène, aliis Marie, VAN HOUTTE), épousa Isabelle DE LA HAYE, et en eut les trois enfants qui suivent :

1^o Jacques. Son article suit.

2^o Philippe de Cerf, allié à N.... PLAETEVOET, sans postérité.

Et 3^o Henri de Cerf, époux de N.... VAN ALLIÈRE. De cette alliance vint :

Ingelram de Cerf, allié à Marie DE CORENHUYSE, par laquelle il fut père de :

A. Hélène de Cerf, mariée avec Alphonse HANNERON.

Et B. Isabeau de Cerf, femme de Jean HEINS.

IV. Jacques de Cerf, épousa Madeleine PLATIELS. De cette alliance naquit :

V. Guillaume de Cerf, marié, en premières noces, avec Jeanne VALCKERAVE, et, en secondes noces, avec Jacqueline TRI. Du premier lit vinrent :

1^o Guillaume de Cerf, chanoine de Cassel.

2^o Pierre de Cerf, mort à la bataille de Pante en 1577.

3^o Jacques, qui suit.

4^o Ingelram de Cerf, allié à Marie WAELS, dont : Marie de Cerf.

Et 5^o Anne de Cerf.

VI. Jacques de Cerf, seigneur de Wintershove, etc., capitaine de lances, épousa :

1^o Catherine DE CORNHUSE, fille de Jean, seigneur de Haesebrouck, et

2^o Jeanne VAN DEN HOUTE, fille de Nicolas, seigneur de Nieuwenhove.

Du premier mariage naquit :

VII. Jean de Cerf, seigneur de Wintershove. Il épousa Marie DE POLLINCHOVE, fille de François, seigneur de Westoutre, et de Françoise DE COELE, dame de Beauvois. — Huit enfants issurent de ce mariage, savoir :

1^o François de Cerf, seigneur de Vlamertinghe et de Wintershove,

capitaine de chevaux, mort au service de l'empereur en 1633; sans alliance.

2° Charles de Cerf, religieux à Eename.

3° Jean, religieux à St-Bertin.

4° Pierre, religieux à St-Jean à Ypres, puis abbé en 1660.

5° Charles-François, qui suit.

6° Philippe, dont nous ignorons l'alliance.

7° Françoise-Marie.

Et 8° Jeanne de Cerf, religieuse à Wevelghem.

VIII. Charles-François de Cerf, seigneur de Vlamertinghe et de Wintershove, capitaine d'infanterie, épousa Marie-Catherine IMMELOOT (aliis Christine IMMELOOT, fille de Pierre, seigneur de Leghere, Vlamertinghe, etc., et de Jeanne SCHOLIERS). Dont :

IX. François de Cerf, marquis de Wintershove, seigneur de Vlamertinghe, Tryne, Steene, Hauwe, Haghedoorne, Isenberghove, etc. Il épousa N... HERNDRIX, fille du conseiller du bailliage de Tournai. Leur fils Jean-François suit.

X. Jean-François-Joseph de Cerf, marquis de Wintershove, seigneur de Vlamer-tinghe, Tryne, Steene, Hauwe, Haghedoorne, Isenberghove, etc., grand-bailli de la ville et châtellenie d'Ypres. Il épousa, en 1731, Françoise-Pélagie DE GUINES DE BONNIÈRES, fille de Charles-Eugène-Jean-Dominique DE GUINES dit DE BONNIÈRES, comte de Souastre, — et de Marie-Françoise DE MONTBERON. — Ces époux eurent trois filles, desquelles l'aînée épousa N.... DE HARCHIES, seigneur de Drinckham.

Philippe de Cerf, seigneur de Honschote et de Leystraete, bourgmestre et landthouder de la commune de la ville et châtellenie de Furnes, fut créé chevalier par lettres du 18 mars 1634, enregistrées à Lille. (Il est probablement le même que Philippe de Cerf, dont nous avons parlé ci-devant, et qui épousa Cornélie HEURLEBOUDT.)

La famille de Cerf porte pour armes : *d'or à la rencontre de cerf de gueules* (Fig. 519).

(*Nob.*, p. 251; et *Fragm. généal.*, t. IV, p. 197.)

LE CHABLE.

Roland le Chable, receveur des aides d'Artois, fut anobli par lettres de juillet 1505, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 21)

LE CHABLE.

Une famille de ce nom porte : *de sable à la bande d'or, chargée de 3 fers de moulin de gueules, posés dans le sens de la bande* (Fig. 520).

(*Vrai Suppl.*, p. 15; *Mélang. de Généal.*, p. 10.)

DU CHAMBGE.

Jean du Chambge, natif de Tournai, receveur-général de la châtellenie de Cassel et du Bois-de Niepe, fut anobli par lettres du 10 janvier 1645, enregistrées à Lille. — Il portait : *d'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable, et en pointe d'un trèfle de sinople*. Cimier : *un lion naissant de sinople, armé et lampassé de gueules; une merlette de l'écu assise sur la patte dextre du lion* (Fig. 521).

Nicolas du Chambge, échevin de Lille, épousa N..., dont les deux fils qui suivent :

1^o Pierre-François du Chambge, conseiller honoraire et auditeur de la chambre des comptes à Bruges, obtint le titre de chevalier, une couronne au lieu de bourlet, des supports avec bannières, et changement de cimier, par lettres du roi Charles II du 8 juin 1695.

Et 2^o Séraphin du Chambge, seigneur de Liesart, mayor de Lille, créé chevalier par lettres du roi Philippe IV, de l'an 1662.

(*Nob.*, pp. 282, 415 et 595; *Vrai Suppl.*, p. 141; *Mélang. de Généal.*, p. 95.)

DE CHAMBLEY.

César de Chambley, conseiller et secrétaire de l'empereur Ferdinand III, obtint de ce prince, en considération de ses services, le titre de chevalier du St-Empire et la confirmation de ses armes et de son ancienne noblesse, par diplôme donné à Ratisbonne le 9 janvier 1641.

Armes : *écartelé d'or et d'azur, à la croix d'argent brochante sur le tout; chaque canton d'or chargé d'une aigle de sable, couronnée d'or et languée de gueules, et chaque canton d'azur d'une fleur-de-lis d'argent*. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or, d'azur, d'argent et de sable; et au-dessus, en cimier, *une aigle de sable, couronnée d'or* (Fig. 522).

(*Nob.*, p. 263.)

CHAMBRIER.

Sébastien Chambrier fut anobli par lettres de l'an 1675.

(*Nob.*, p. 481.)

CHAMBRIER.

Une famille de ce nom, en Franche-Comté, éteinte en 1740, portait : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 croisettes alosées d'argent* (Fig. 523).

(*Nouv. vrai Suppl.*, p. 161.)

DE CHAMPAGNE.

Voyez DE VERGY (*famille*) et CHAMPLITE (*seigneurie*).

DE CHAMPLITE. — Voyez DE VERGY (*famille*).

DES CHAMPS.

Albert-Jules des Champs, écuyer, capitaine des bourgeois et lieutenant-major de la ville de Bruxelles, obtint une couronne au lieu de bourlet et deux lions d'or pour supports, par lettres dépêchées à Madrid le 3 décembre 1696. Il était :

Fils de Charles des Champs et de sa première femme Isabelle DEL RIO;

Petit-fils de Charles des Champs, lieutenant d'infanterie au régiment du prince de Barbançon, tué au siège de Maestricht, en 1634, et de Marguerite LE FEBURE;

Et arrière-petit-fils de Nicolas des Champs et de Nicole LE BAILLY.

Armes : *d'argent au chevron d'azur, accompagné de 3 roses de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, une rose de gueules* (Fig. 524).

(*Nob.*, p. 601.)

DE CHANCLOS.

Charles-Urbain de Chanclos-de Rets-Brisuila, écuyer, seigneur de Lesues, membre de l'état noble du comté de Namur, feld-maréchal-lieutenant des armées de l'empereur, et gouverneur d'Ostende, puis feld-maréchal des armées de l'impératrice-reine et commandant en chef de ses troupes aux Pays-Bas, fut élevé à la dignité de comte, pour lui, ses hoirs et successeurs, par lettres du 18 juin 1740.

Ses armes sont : *d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'or, et en pointe d'une épée d'argent, garnie d'or, posée en pal, la pointe en bas. L'écu timbré d'un cercle d'or, enrichi de pierreries et de perles, rehaussé de huit fleurons, entre chacun desquels il y a une perle, par concession dudit jour 18 juin 1740. Supports : deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, les têtes contournées* (Fig. 525).

Ledit comte de Chanclos mourut à Bruxelles le 19 février 1761.

(*Nob.*, p. 808; *Vrai Suppl.*, p. 282; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 270.)

DE LA CHAPELLE DE BEAUFAIT.

Louis de la Chapelle, seigneur de Beaufait, fut créé chevalier par lettres du 30 avril 1598. — Il portait : *de gueules à la croix ancrée d'or, cantonnée de quatre crancelins de même. Cimier : une aigle naissante d'or, couronnée de même* (Fig. 526).

(*Nob.*, p. 115; *Vrai Suppl.*, p. 63; *Mélang. de Généal.*, p. 43.)

DE LA CHAPELLE DE MALLERIE.

Nicolas de la Chapelle, seigneur de Mallerie, né à Valenciennes, fut anobli le 30 octobre 1623, par lettres enregistrées à Lille. Ses armes étaient : *écartelé, aux*

1 et 4 de gueules à une croix pattée d'or, accompagnée de 4 annelets de même; aux 2 et 3 fascé d'argent et de gueules de 6 pièces. Timbre : un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de gueules. Cimier : un dragon naissant d'or (Fig. 527).

(Nob., p. 192)

Un Nicolas de la Chapelle, écuyer, seigneur de Mallerie, peut-être le même que celui qui précède, fut créé chevalier le 20 septembre 1645.

(Nob., p. 286)

Ignace de la Chapelle, né à Valenciennes, fut créé chevalier en 1666.

(Nob., p. 445; *Vrai Suppl.*, p. 181.)

LA CHAPELLE.

Il y a plusieurs familles de ce nom qui, cependant, n'ont aucune affinité entr'elles. Par exemple :

LA CHAPELLE : parti d'or et d'argent, une croix ancrée de gueules, brochante sur le parti.

LA CHAPELLE : de sable fretté d'argent, les claire-voies semées de fleurs-de-lis de même.

LA CHAPELLE : parti d'or et d'argent; une cotice d'azur, brochante sur le parti.

LA CHAPELLE : d'or coupé d'azur; une bande de gueules, brochante sur le tout.

LA CHAPELLE : de vair au sautoir de gueules; au franc canton sénestre d'or, au chef d'azur.

(*Vrai Suppl.*, p. 182.)

CHAPELLE.

Jean-Pierre Chapelle, directeur des postes de la province de Namur, fut anobli avec pouvoir de porter le nom DE LA CHAPELLE, par lettres du 18 juillet 1739. Il portait : *de gueules à une herse d'or, liée de même.*

(Nob., p. 791.)

LA CHAPELLE, ALIAS VISCH.

D'après Le Roux, cette famille porte : *d'argent à 2 barbeaux adossés de sable, l'écu semé de croix recroisettées, aux pieds fichés de même.*

(*Vrai Suppl.*, p. 182.)

LA CHAPELLE DIT WYTS,

ou plutôt WYTS dit LA CHAPELLE.

Ce nom figure dans l'église de N.-D. sur St-Pierre, à Gand, au nombre des 16 quartiers de François DE MEULENARE, mort conseiller du conseil provincial

de Flandre, ordonné dans ladite province. — Les armes en sont : *de sinople à la tête de lion arrachée d'or et lampassée de gueules*. — Ledit Wyts, dit la Chapelle, avait pour femme une SEDANO, laquelle portait : *de gueules au renard élané d'argent, percé d'une épée d'argent, garnie d'or, passée en barre*.

(Vrai Suppl., p. 182)

DE LA CHAPELLE.

Jean de la Chapelle, seigneur de Bacquerolles et des Portes, etc., grand-bailli de Wervy, demeurait à Lille, en 1490, et était maître des deniers de l'archiduchesse d'Autriche. Il épousa Jeanne BLONDEL, fille de Jean et de Catherine GRANTRAIN, et en eut :

1^o Claude, qui suit.

Et 2^o Jean de la Chapelle, chevalier, seigneur de Bacquerolles, maître-d'hôtel de la reine de Portugal, Éléonore d'Autriche. Il épousa Béatrix MONTFRAND DE LIÈGE, demoiselle-servante de ladite reine. Leur fille, Éléonore de la Chapelle, dame de Bacquerolles, etc., fut au service de la reine de France, mariée à Louis DE MOUTIER, comte de Sarragosse, en Berry, gentilhomme au service du roi de France et capitaine de 50 hommes d'armes. Il vendit toutes les terres et seigneuries qu'il avait par-deçà.

Claude de la Chapelle, par droit de retrait seigneur de Bacquerolles, Desports, etc., épousa Marie VAN TEMSEKE, fille de Jacques et de Françoise VAN DEN BERGHE. Dont :

1^o Jean, qui suit.

2^o Françoise de la Chapelle, alliée à Jérôme DU MORTIER.

3^o Anne de la Chapelle, épouse de Jean DE BERCH, seigneur de la Plancke.

4^o Claude de la Chapelle, qui épousa N... DAMAST; sans hoirs.

5^o Claire.

Et 6^o Barbe de la Chapelle, religieuse à l'Abiette à Lille.

Jean de la Chapelle, seigneur de Bacquerolles, etc., épousa Louise D'ITTRE, et en eut :

1^o Maximilien de la Chapelle, seigneur de Bacquerolles, mariée avec N.... DE WAES, à Lille.

Et 2^o Louise de la Chapelle, sourde et muette, morte sans alliance.

Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois trèfles d'argent* (Fig. 528).

(Fragm. généal., t. III, p. 186.)

CHARLÉ.

Philippe-Albert-Joseph Charlé, avocat au conseil de Hainaut, fut anobli par lettres du 21 octobre 1739. — Ses armes sont : *d'azur au chevron, accompagné en pointe d'un trèfle, le tout d'or; au chef cousu du champ, chargé de 4 bandes d'or* (Fig. 529) (1).

(Nob., p. 792.)

(1) Il était frère d'Ignace-François-Joseph Charlé, seigneur de Tyberchamps, aïeul de M^r Ignace-François-Joseph Charlé de Tyberchamps, ancien juge au tribunal de Namur, admis dans la noblesse du royaume des Pays-Bas en 1822, auteur de plusieurs ouvrages remarquables et généalogiste judicieux et savant.

CHARLÉ.

Une famille nommée Charlé fut anoblie le 7 mai 1770, en la personne de Jean-François Charlé, né à Amsterdam et résidant à Anvers. Les lettres patentes disent que cette famille est originaire d'Ath, d'où elle s'est expatriée depuis environ deux siècles, et lui reconnaissent les mêmes armoiries que celles de la famille CHARLEZ, dont nous parlerons plus bas (1).

(*Corrections intéres.*, p. 193; *État arm.*, p. 8.)

CHARLES.

Gilles Charles, seigneur de Puyembeke et de Nieuwenhove, haut-échevin du pays de Waes, fils puiné de Gaspard Charles et de Catherine STALINS, sa 2^e femme, obtint, par lettres de l'an 1664, *deux griffons d'or pour supports, et une couronne au lieu de bourlet*. Ses armes sont : *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois merlettes de même, brisé d'un fer de fusil de sable sur le chevron*. Cimier : *une merlette de l'écu entre un vol coupé d'or et de gueules (à dextre), et à sénestre de gueules et d'or* (Fig. 530).

(*Vrai Suppl.*, p. 181; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 149.)

CHARLET.

Jean Charlet, seigneur de Pontilas, domicilié à Namur, fut anobli par lettres du 20 août 1630, enregistrées en la chambre des comptes à Lille.

(*Nob.*, p. 244)

CHARLET.

Une famille de ce nom fut anoblie, par lettres patentes de l'empereur Charles V, le 20 juin 1545, en la personne d'Antoine Charlet, trésorier des troupes (*Stipendiariorum Quaestor*) à Luxembourg, au port d'un écu *de sinople à 3 étoiles à 6 rais d'or; au chef de même à l'aigle de sable, languée d'azur; bourlet et lambrequins de sinople et d'or; cimier : une aigle naissante de l'écu* (531).

(*Corrections intéres.*, p. 195.)

CHARLEZ OU CHARLÉ DE WASPICK.

Martin Charlez, vivant noblement à Ath, où il mourut vers l'an 1612, épousa Isabeau HAILLOT, dont il eut Bonaventure, qui suit.

(1) Ledit Jean-François Charlé, né en 1747, mort à Anvers en 1786, était fils de Pierre-François, né à Amsterdam en 1711, et de Cornélie-Marie CLUMPER, de Rotterdam, et petit-fils de Paul Charlé, échevin et grand-aumônier d'Anvers en 1699, et d'Isabelle DE NOLET. — Il épousa à Anvers, en 1770, Marie-Elisabeth-Thérèse DE ROODE. — Son fils Alexandre-Théodore-Joseph, dit le baron de Charlé de Waspick, né en 1775, a été admis dans la noblesse du royaume des Pays-Bas en 1823, nommé conservateur du Musée des tableaux en 1827, président d'honneur de ce Musée par arrêté royal de 1846, et créé chevalier de l'ordre de Léopold en la même année.

Bonaventure Charlez, fils unique, propriétaire du Blocus à Wambecq et de Gromont à Chapelle-à-Wattines, près d'Ath, fut pensionnaire de la dite ville, et mourut en 1684. Il avait épousé Marie DE BRAINE. Ils eurent huit enfants, parmi lesquels les deux fils qui suivent.

1^o Jean-François Charlez, seigneur du Blocus, marié à N.... DE LA HAMAIDE. — Leur fille unique, N.... Charlez, dame du Blocus, fut mariée à François-Louis DE CALONNE, seigneur de Merchin, qu'elle rendit père, entr'autres, de Messire Louis-Joseph-Dominique DE CALONNE, conseiller du roi T. C., en tous ses conseils d'état et privé, puis premier président du parlement en Flandres, marié à Anne-Henriette DE FRANCQUEVILLE. — De cette dernière alliance vinrent, entr'autres, Messire Charles-Alexandre DE CALONNE, comte d'Anonville, conseiller du roi en tous ses conseils, intendant de Metz, etc.

Et 2^o Nicolas-Gilles Charlez, plusieurs fois bourgmestre d'Ath, puis conseiller-dépositaire-général du Hainaut, propriétaire de Gromont, anobli par lettres du 19 juillet 1728, mort le 3 juillet 1736. Il avait épousé, en 1^{res} noces, Marie DE BACRE, fille de Grégoire, seigneur du Flaschy, morte en 1705, ayant eu plusieurs enfants, parmi lesquels deux fils, qui suivront. — Il épousa, en secondes noces, Anne-Ferdinandine LE POYVRE, douairière de George, baron de Jauce-Mastin, de laquelle il n'eut point de postérité; elle mourut à la noble abbaye de Ghislenghien, près de sa fille du premier lit, abbesse du dit monastère.

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Antoine-Florent Charlez (fils aîné de Nicolas-Gilles et de Marie DE BACRE), mourut le 18 octobre 1740, ayant épousé Christine-Isabelle MARTIN, fille unique d'Hubert, seigneur de Serlet, près d'Enghien, mayor d'Ath, et d'Isabelle DU MONT, dame d'Elteracque. — Leur fils Bonaventure-Hubert-Florent Charlez, seigneur de Seclez et d'Elteracque, mourut le 23 juillet 1761, ayant épousé Marie-Albertine VAN MERTENS, dite DE MARTIN. — De ces derniers époux vint Jean-Antoine-Florent-Joseph Charlez, seigneur des dits lieux, né à Ath le 20 juin 1756, cadet au régiment de Murray en 1780.

2^o Charles-Albert Charlez, seigneur de l'Aulnoit, propriétaire de Gromont, mort le 12 janvier 1759 (second fils de Nicolas-Gilles et de Marie DE BACRE), épousa Isabelle-Josèphe LE POYVRE, fille unique et posthume de Philippe-Albert, seigneur de Vrechem ou Vrequem, capitaine de dragons au régiment du prince de Steenhuy, mort des blessures qu'il reçut à Bossut-sur-Walcourt, — et de Maximilienne-Philippine-Godelive DE GHISTELLES, dame de Thy, nièce d'Anne-Ferdinandine LE POYVRE, ci-dessus mentionnée, décédée le 21 décembre 1761. Dont deux fils, savoir :

1^o Robert-Charles-Marie Charlez, seigneur de Vrechem, du comté d'Autreppe, et propriétaire de Gromont, — du magistrat d'Ath en 1760, 1761, 1762, 1763 et 1764. Il épousa, le 23 juin 1772, Françoise-Josèphe-Aldegonde POLLAERT, fille de François-Joseph et de Marie-Marguerite-Josèphe CUVELIER, dame de Groenstraet, nièce du comte DE CUVELIER, surintendant de Tournai et du Tournaisis. — Leur fils Louis-Charles-Joseph-Dominique Charlez naquit le 8 septembre 1774.

Et 2^o Hippolyte-Joseph-Édouard-Ferdinand Charlez, conseiller, receveur-général des domaines de S. M. au quartier d'Ath, seigneur d'Argenteau, près de Lille, et du Flaschy. Il épousa Marie-Célestine BAUDRY, de laquelle il eut un fils, nommé Joseph-Alexandre-Auguste Charlez, né le 15 novembre 1773.

Dans ce fragment généalogique, tiré en partie des patentes de noblesse du 19 juillet 1728, et d'après des documents authentiques, on n'a pas trouvé à-propos de parler des filles qui, en s'établissant, perdent leur nom, ni de Jean-François Charlez, seigneur de Leveranghien, mort célibataire à Mons en février 1744.

Armes : *d'argent au chevron d'azur, chargé en chef d'une étoile à 6 rais, et sur chaque branche d'un gland tigé et feuillé, le tout d'or.* Cimier : *une licorne naissante d'argent.* Devise : *je maintiendrai Charlez* (Selon les *Corrections intéressantes au Nobil. des Pays-Bas*, le chevron est chargé en chef d'une étoile à 6 rais d'or, et accoté de deux glands tigés et feuillés de même) (Fig. 532).

(Nob., p. 722; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 237; *Correct. intéres.*, p. 189.)

CHARLIER, DIT DE RENAULD.

Jacques Charlier, dit de Renauld, hallebardier de la garde royale à Bruxelles, obtint déclaration que l'état d'hallebardier ne déroge point à la noblesse, par acte du 12 février 1649.

(Nob., p. 298.)

CHARRETON.

Benoît Charreton, seigneur de Chassey, fut créé chevalier par lettres données à Madrid le 31 octobre 1583. Il portait : *coupé, au 1 d'azur semé de billettes d'or; un sautoir d'or brochant sur le tout; — au 2 d'or au lion de gueules, armé et lampassé d'azur.* Cimier : *un lion de l'écu entre un vol d'argent* (Fig. 533).

(Nob., p. 72; *Vrai Suppl.*, p. 40; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 52.)

DU CHASTEL.

Robert du Chastel, demeurant à Turcoing, fut anobli par lettres de janvier 1431, enregistrées à Lille.

(Nob., p. 4.)

DU CHASTEL DE BLANGerval.

I. Antoine du Chastel, seigneur de Cheville, d'Emmerin et de Theumaisnil (petit-fils de Gilles du Chastel, conseiller de Louis, dit de Male, comte de Flandres, et de son beau-fils Philippe-le-Hardi, mort en 1403). Il épousa Béatrix CAVEREL ou de GAVARELLE, dame de Marconville, laquelle fut nourrice de François d'Autriche, frère aîné de Philippe-le-Bel. Leur fils Jean suit.

- II.** Jean du Chastel, seigneur de Marconville, épousa Catherine VAN DEN BRANDE, dit BOUSQUEL. Dont :
- III.** Jacques du Chastel, seigneur de Marconelle ou Marconville, gentilhomme de Charles-Quint, grand-bailli et châtelain de Lille, fut employé en diverses ambassades et mourut en 1574. Il avait épousé Jeanne DU BOIS DE FIENNES, dame de Bourse et de Vacquerie, morte en 1559, fille de Jean, seigneur de Bourse, en Artois, et de Claudine DE MIÈVRE, dame de Blangerval.
- IV.** Philippe du Chastel, chevalier, seigneur de Blangerval, de la Vacquerie, de Noyelles, de Rollegheem, etc., gentilhomme de la maison de Philippe II, roi d'Espagne, créé chevalier par ce souverain, l'an 1563, capitaine de cheveu-légers, gouverneur et grand-bailli d'Audenarde en 1607. Il acheta la terre de Rollegheem de Charles de Croy, prince de Chimay, etc., où il donna avec sa femme une belle verrière, l'an 1600, avec leurs seize quartiers, savoir : *du Chastel, Caverel, Bousquiel, du Pré, du Bois, Mieure, Amiens, Marquais*, — et *de la Salle, Brious, Boudant, St-Maxence, Turpin, de Hub, Lupart, Floury*. — Sa dite femme était Marie DE LA SALLE, dame de Terremaisnil, laquelle mourut en 1626, fille de Pierre, seigneur dudit lieu et de Beauraing, — et de Colette (ou Nicole) TURPIN. — De cette alliance vinrent :
- 1^o Maximilien, qui suit.
 - 2^o Marguerite, abbesse de Beaupré, près de Grammont, morte en 1618.
 - 3^o Charles du Chastel, baron d'Ere, près de Tournai, seigneur de Terremaisnil (aussi Termainsnil et Termigny, etc.), grand-bailli du pays d'Alost et commissaire au renouvellement de la loi de Flandres. Il épousa Isabeau D'ANDRÉA, seconde fille de Jérónimo, riche marchand, seigneur de Pétrieu, — et d'Isabelle DE MOUCHERON. Dont :
- A. Susanne-Thérèse du Chastel, baronne d'Ere, dame de Termigny, mariée à Gauthier VAN DER GRACHT, seigneur de Passchendaële, Severen, Hulst, Bavinchove, Curembrugghe, Espierres, etc., — fille de Guillaume et de Madeleine DE ST-VENANT.
- Et B. Éléonore du Chastel, femme de Jacques D'OSTREL, baron de Flers, en Artois, mort sans hoirs. Il était fils aîné de Robert D'OSTREL, baron de Flers, seigneur de Cambligneul, etc., et de Bonne DE LANNOY. — Les *Fragments généalogiques*, tome VI, disent que cette Éléonore du Chastel était la seconde fille de Charles et d'Isabeau D'ANDRÉA, tandis que la *Suite du Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, années 1661-1686, ne donne à ces derniers époux qu'une fille unique, savoir, Susanne-Thérèse du Chastel, dont nous avons parlé plus haut.
- Et 4^o Anne du Chastel, mariée, le 8 juillet 1588, à Jacques VAN DER MEERE, seigneur de Huysgrave, Bruwaen, Knesselaere, Voorde, bourgmestre d'Audenarde en 1592, 1593, 1597 et 1609, mort le 21 avril 1609.

— Il était fils de Josse VAN DER MEERE, seigneur de Voorde, Landtschoof, Huysgavere, etc., et d'Anne DE CHASTELER, sa 2^e femme.

V. Maximilien du Chastel, seigneur de Blangerval, Rollegheem, Bourse, Annekin, Noyelles, etc., créé chevalier par lettres des archiducs Albert et Isabelle de l'an 1615, colonel d'infanterie en 1621, puis gouverneur et grand-bailli d'Audenarde, où il mourut. — Sa femme, Susanne D'ANDRÉA, dame de Huuse, Pétrieu, Lovenhove, Halle, etc., était fille aînée de Jérónimo, dont il a été parlé plus haut. — De cette alliance :

1^o Philippe-Jérôme, dont l'article suit.

Et 2^o Claire du Chastel, mariée à Jean VAN DER GRACHT, chevalier, seigneur de Brehault, Sluys, Kellenaere, etc., capitaine de chevaux (tome VI des *Fragm. généal.*; — la *Suite du Suppl. au Nobil.*, 1661-1686, la nomme Claire-Éléonore, et la marie à Jacques d'OSTREL, comme il a été dit ci-dessus).

VI. Philippe-Jérôme (ou Jérôme-Philippe) du Chastel, chevalier, seigneur de Blangerval, Marconville, Rollegheem, la Vacquerie, Hannequin, Noyelle, Huuse, Halle, etc., colonel d'infanterie, conseiller du conseil suprême de guerre, gouverneur et grand-bailli d'Audenarde, etc. Il fut créé comte de Blangerval, en Flandres, par lettres du roi Philippe IV de l'an 1661 (Voyez BLANGERVAL, *seigneurie*). Il épousa : 1^o Louise-Alexandrine DE BELLEFOURIÈRE, chanoinesse de Nivelles, morte sans enfants en 1666, fille d'Alexandre, seigneur de Bellefourrière, chevalier, — et d'Anne-Catherine DE S^{te}-ALDEGONDE, dame du palais de l'infante Isabelle; — 2^o Marie-Anne DE GAND, dite DE HEM, fille de Jacques, marquis de Hem, — et de Michelle-Françoise DE VARENNES. Dont :

(Du 2^d Lit.)

1^o N.... du Chastel, comte de Blangerval, époux de N.... DE VARENNES, sa cousine-germaine, fille de Philippe, seigneur d'Houplines, et de Philippote-Françoise DE GAND-DE HEM. De ce mariage :

A. Un fils, mort sans alliance.

B. Un autre fils, également mort célibataire.

Et C. Marie-Philippine-Albéricque du Chastel, comtesse de Blangerval, mariée, le 24 juillet 1714, à François-Eugène marquis D'ASSIGNIES, seig^r de Werquin.

Et 2^o Albéric-Adrien-François-Joseph, qui suit.

VII. Albéric-Adrien-François-Joseph du Chastel, comte de Pétrieu, seigneur d'Houplines et de la Vacquerie, épousa Ernestine DE HOUCHIN, fille de Charles-Claude, chevalier, seigneur de Longastre et d'Annezin, — et de Béatrix-Jeanne-Claire-Thérèse DU CHASTEL, vicomtesse de Hautbourdin et d'Emmerin. Dont :

1^o Albéric-Albert-François-Eugène-Joseph, qui suit.

2^o N..... du Chastel, enseigne aux gardes wallonnes en Espagne.

3^o N....., chanoinesse à Denain.

4° N....., chanoinesse, puis abbesse à Denain.

Et 5° N....., chanoinesse à Moustier.

VIII. Albéric-Albert-François-Eugène-Joseph du Chastel, comte de Pétrieu, seigneur de Beaumanoir, de la Vacquerie, etc., membre du corps de la noblesse des états d'Artois. — Il épousa, en mai 1763, Marie-Albertine DE LANNOY, née en 1737, fille de Pierre-Maximilien, comte de Lannoy et d'Annapes, baron de Wasnes, seigneur d'Estrée, Espierres, Maufait, Outrebecq, Regnauville, Wardrecq, Ghistede, Lannoy, Cappel, Guigny, Rond, la Pré et Zuuthove, — et de Marie-Françoise-Éléonore D'ANGEVILLE.

Armes : (Voir Fig. 190).

(*Nob.*, pp. 58, 168 et 406; *Suite du Suppl.*, 1661-1686, p. 5; *Fragm. généal.*, t. VI, p. 53.)

DU CHASTEL DE LA HOVARDERIE.

I. Jacques du Chastel, seigneur de la Hovarderie ⁽¹⁾, épousa Sainte DE MARCELLE (ou plutôt DE MARCHENELLES, dame de la Vigne, fille de Jean, un des principaux seigneurs de la cour de l'empereur Charles-Quint, son panetier, — et d'Agnès DE CUINGHIEN ou CUINGHEM, dite DE HEM). De cette alliance vint :

II. Nicolas du Chastel, chevalier, seigneur de la Hovarderie, d'Aix, l'Assessoye et Cavrines, acheta, en 1603, de Henri IV, roi de France, les terres et seigneuries de Hautbourdin et d'Emmerin, en la châtellenie de Lille, au quartier de Wespe, lesquelles terres furent érigées en vicomté en sa faveur, par lettres des archiducs Albert et Isabelle, en date du 3 octobre 1605. Il en fit hommage, le 20 février 1606, à LL. AA. SS. — Il épousa : 1° Barbe D'ONGNIES, laquelle mourut sans hoirs; elle était fille de François D'ONGNIES, seigneur de Beaurepaire et de Pérenchies, — et de Bonne DE LANNOY, dame de Willerval, Allennes et Beaumont, sa seconde femme. — Sa seconde épouse fut Antoinette D'AVERHOULT, dite D'HELFAUT (ou plutôt D'AVROULT). — Ses enfants furent :

(*Du 2^d Lit.*)

1° Antoine, son article suit.

2° Jeanne du Chastel, mariée à Antoine, seig^r D'AVERHOULT, d'Helfaut, de Winneseele et de Tilques, baron de la Watines, en Artois, vicomte de St-Donas, son cousin-germain.

3° Marie du Chastel, alliée à André DE LANNOY, seigneur d'Esplechin et de Lesdaing.

Et 4° Robert du Chastel ⁽²⁾. Sa postérité suivra après celle de son frère Antoine.

(1) La terre de Hovarderie passa de la maison de Lalaing en celle de du Chastel, par le mariage de Jean du Chastel avec Péronne DE LALAING, au commencement du XIV^e siècle. Il est le 5^e aïeul de Jacques du Chastel, par lequel nous commençons cet article.

(2) Lisez : Robert-Antoine-Joseph.

III. Antoine du Chastel, chevalier, seigneur de Hovarderie et de Cavrines, vicomte de Hautbourdin et d'Emmerin. Il épousa : 1^o, en 1594, Anne DE RECOURT, dite DE LENS, fille de François, seigneur de Recourt et de Camblin, châtelain héréditaire de Lens, — et d'Isabeau DE S^t-OMER, dame de Waelsch-Capelle; — 2^o Jeanne-Lamberte DE CROY, fille d'Eustache, seigneur de Crecque, Clarque, Rebecque et Wisch, gouverneur de Tournai, et d'Anne DE NOIRTHOUT, baronne de Bayeghem, dame de Melissant, sa seconde femme. De ces deux femmes naquirent les quatre enfants qui suivent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Jean-Marc-Antoine. Son article suit.

2^o Marie du Chastel, mariée, par contrat du 7 juin 1629, à Antoine DE CRÉQUY, seigneur de Villers-Brulin.

3^o Jeanne du Chastel, dont l'alliance est ignorée.

(Du 2^d Lit.)

Et 4^o Robert (1) du Chastel de la Hovarderie, baron d'Espierres, époux, le 21 septembre 1640, de Jeanne DE COUDENHOVE, dite DU QUESNOY, remariée depuis à Robert-François DU CHASTEL DE LA HOVARDERIE, seigneur d'Engelghem, ci-après.

IV. Jean-Marc-Antoine du Chastel, vicomte de Hautbourdin et d'Emmerin, seigneur de la Hovarderie et de Cavrines, épousa Claire-Eugénie DE ROBLES, fille d'Alexandre, comte d'Annapes, baron de Billy, seigneur de Wevelghem, gouverneur de Landrecies, — et de Françoise DE MANCICIDOR. Dont :

1^o N.... (2) du Chastel, mort sans postérité.

Et 2^o Béatrice-Jeanne-Claire-Thérèse du Chastel, vicomtesse de Hautbourdin et d'Emmerin, mariée, en 1688, à Charles-Claude DE HOUCHIN, chevalier, seigneur de Longastre et d'Annezin, issu d'une ancienne maison d'Artois, reçue dans tous les chapitres nobles des Pays-Bas (Voir DE HOUCHIN, *famille*).

III. Robert (Robert-Antoine-Joseph) du Chastel, dit de la Hovarderie (second fils de Nicolas et d'Antoinette D'AVERHOULT), chevalier, seigneur d'Engelghem, Holisien, Espincelles, l'Assesoy, Desmasure et le Bausoit, mourut le 4 novembre 1622, et fut inhumé à Boussoit-sur-Haine, où se voit son tombeau. Il avait épousé, par contrat, à Mons, le 7 octobre 1604, Jeanne DE LA CROIX, dame de Mairieu, la Gliseul, Lissereul, Boussoit-sur-Haine, d'Estrepy et Mouvaux, laquelle lui survécut jusqu'au 2 décembre 1627. — Elle était fille aînée de Jean DE LA CROIX, chevalier, seigneur de Mairieu, la

(1) Lisez : Robert-François.

(2) Lisez : François, tué en duel en 1666.

Gliseul, Lissereul, Aspremont, mort le 30 novembre 1604, — et de Louise DE RUFFAULT. — De ce mariage :

1^o Jeanne du Chastel, mariée à Philippe DE BERLAYMONT, seigneur de Borminville. Dont postérité.

Et 2^o Robert-François, qui suit.

IV. Robert-François du Chastel de la Hovarderie, seigneur d'Engelghem, Boussoit-sur-Haine, Estrepy, Mairieu, etc., épousa : 1^o Jeanne DE COUDENHOVE, dite DU QUESNOY, veuve de son cousin-germain Robert du Chastel de la Hovarderie, dont il a été parlé ci-devant, morte sans hoirs; 2^o Marie-Anne DE BUIRETTE. — Du 2^a lit vinrent, entr'autres, les deux fils qui suivent :

1^o Robert-François. Son article suit.

Et 2^o Joseph-Isidore du Chastel, dit de la Hovarderie, seigneur de Mairieu, la Gliseul et Lissereul. Il fut reçu chevalier de la cour souveraine de Hainaut, le 15 octobre 1696, et mourut le 9 décembre 1724.

V. Robert-François du Chastel de la Hovarderie, seigneur d'Engelghem, Boussoit-sur-Haine, Estrepy, etc., épousa Anne-Marie DE LA HAMAYDE, dame de Henripont. Dont :

VI. Marie-Catherine-Louise du Chastel de la Hovarderie, fille unique, dame de Boissoit, Engelghem, Estrepy, Brucquenies, etc., fut mariée à Antoine-Adrien DE RODOAN, baron de Fontaine-l'Évêque, haut-avoué de Souverez, mort en 1756, fils puîné de Michel-Luc-Camille, baron de Fontaine-l'Évêque, — et de Marie-Madeleine DE LA RIVIÈRE, dame de Romblay et de la Carnoy.

Armes : *de gueules au lion d'or, armé, lampassé et couronné d'azur* (Fig. 534).

(*Nob.*, p. 144; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, pp. 37 bis et 166; *Vrai Suppl.*, p. 74; *Mélang. de Généal.*, pp. 52 et 52.)

DU CHASTEL DE TRIOLS.

Pierre du Chastel, seigneur de Triols, avoué de la ville d'Ypres, fut créé chevalier par lettres du 28 mai 1626, enregistrées à Lille. Ses armes étaient : *d'argent à 3 lions de sable, armés et lampassés de gueules, une tour d'azur en abîme*. Cimier : *un lion de l'écu, naissant du timbre, couronné* (Fig. 535).

(*Nob.*, p. 211; *Vrai Suppl.*, p. 98.)

DU CHASTEL OU BLEUCHATEL.

I. Jean du Chastel ou Bleuchatel, épousa N...., dont il eut.

II. Jean du Chastel, marié à Jeanne DE LA HAYE. De cette union vint :

1^o Jean, qui suit.

Et 2^o Gilles du Chastel.

III. Jean du Chastel, épousa Catherine GOMMER. Dont :

IV. Baudouin du Chastel épousa Jeanne VAN DER STOCK. De ce mariage :

1^o Matthieu, qui suit.

Et 2^o Baudouin du Chastel.

V. Matthieu du Chastel, seigneur de Bleuchatel, épousa Marie DE HALEWYN, sœur de Josse, laquelle convola, en secondes noces, avec Jacques DES PRÉS. Leurs enfants furent :

1^o Wauthier du Chastel.

2^o Otton du Chastel, époux de Jeanne DU PASSY ou PAY. Dont :

A. Jean.

Et B. Gérard du Chastel, allié à Jeanne DE TENREMONDE.

3^o Béatrix.

Et 4^o Jean, qui suit.

VI. Jean du Chastel, dit Walleran, épousa Catherine DE CUINGHEM, et en eut :

1^o Wauthier, qui suit.

Et 2^o Sohier du Chastel, époux de Marguerite DE SACHERIE.

VII. Wauthier du Chastel épousa Catherine DE WOESTINE. Dont :

VIII. Guillaume du Chastel, seigneur de Vischout, allié à Jeanne DE PROVIER.

De ce mariage :

1^o Pierre, qui suit.

2^o Gérard du Chastel, prêtre.

Et 3^o Hugues du Chastel, qui fut allié à Anne WAERHEM. Dont :

Guillaume du Chastel, époux de Marie WISSOCQ.

IX. Pierre du Chastel épousa Catherine DE MEUNINCK, et en procréa :

1^o Gérard, qui suit.

2^o Jean du Chastel, mari d'Anne LE ROY.

3^o Gérard, époux de Willemette BONTE.

Et 4^o Denis du Chastel, qui épousa Jeanne DESTON ou HOSTON, et en eut :

Adrien du Chastel, seigneur de Courcelette.

X. Gérard du Chastel, épousa Marie LE PRÉVOST. Dont :

1^o Pierre, qui suit.

Et 2^o N..... du Chastel, femme de François MESUREUR.

XI. Pierre du Chastel, épousa Marie DE LALAING.

(Fragm. généal., t. VI, p. 62.)

DU CHASTELER.

I. Thierry du Chasteler, chevalier, seigneur de Moulbaix, grand-bailli du Hainaut en 1308, vivait encore en 1322. — Les *Fragments généalogiques*, tome II, le disent fils de Hugues du Chasteler, seigneur de Moulbais, qui fit en 1201 le voyage de la Terre-Sainte : nous ne pouvons admettre cette filiation, vu l'énorme espace de temps de 107 ans qui se serait écoulé entre ce voyage et la dite date de 1308. — On trouvera, à la suite de cet article,

un fragment généalogique qui établit différemment les premières filiations de cette famille. — Thierry du Chasteler, épousa, en 1260, Marie DE VILLE-ESTREPY, de laquelle il eut les trois fils qui suivent :

1° Jean du Chasteler, chevalier, gouverneur de Tournai en 1337, vivant encore en 1340.

2° Jacotin du Chasteler, dit le Clercq, chevalier, épousa Marie D'ES-CAUSSINES. De cette union descendent tous ceux du surnom de LE CLERCK.

3° Guillaume. Son article suit.

Et 4° Bertrand du Chasteler, chevalier, vivant en 1340.

II. Guillaume du Chasteler, chevalier, seigneur de Moulbaix, etc., châtelain et gouverneur d'Ath en 1346, épousa : 1° Béatrix DE MORTAIGNE, et 2° Marguerite DE LOOZCHINI (de Looz-Chiny?), morte sans hoirs. — Il vivait encore en 1351, et fut surnommé LE SARRASIN. Dont :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Jeanne du Chasteler (d'autres la croient descendue de la maison de Chastelet), qui fut femme de Gérard DE BARBANÇON, dit *aux yeux rouges*.

III. Jean du Chasteler, chevalier, seigneur de Moulbaix et de Beaulain, châtelain et gouverneur d'Ath en 1356, épousa Marie DE SIMOUSIE. De cette alliance naquirent :

1° Isabelle du Chasteler, reçue chanoinesse à Mons le 8 avril 1358, décédée en 1396.

2° Arnould, qui suit.

IV. Arnould du Chasteler, chevalier, seigneur de Moulbaix, Frasne, Ergnault, Ellignies, La Haye, etc., épousa Jeanne DE POTTES, dont la mère était une DE ST-SIMON, descendue de la maison DE VERMANDOIS. Dont :

1° Willaume du Chasteler, mort en 1432, ayant épousé Marie DE WADRIPOINT, fille de Jean et d'Isabelle DE LA HAMAIDE. — Leur fille, Jeanne du Chasteler, fut mariée à N.... DE BUILLEMONT.

2° Michel, dont l'article suit.

Et 3° Gertrude du Chasteler, reçue chanoinesse en 1399, décédée en 1460 à Andennes ou à Denain.

V. Michel du Chasteler, chevalier, seigneur de Moulbaix, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avait épousé : 1° Marguerite D'OISY, et 2° Gertrude DE GAVRE, fille de Guillaume DE GAVRE, dit HÉRIMEZ, seigneur de Steenkercke, — et de Jeanne DE BERLO, dame de Frezin. Dont :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Jean, qui suit (1).

Et 2° Simon du Chasteler, échanson du duc Philippe-le-Bon.

VI. Jean du Chasteler, fut créé chevalier en 1452. Il fut seigneur de Moulbaix, Frasnès, Carnin et Ansermont, gouverneur de Lille, et périt en 1465, à

(1) Selon quelques auteurs, ce Jean était né du 2^d lit.

la bataille de Montlhéri. — Il avait épousé, en 1432, Jeanne BOURLINET DE BERSÉE, dont la mère était une DE S^t-SIMON. De ce mariage vinrent :

1^o Philippe, qui suit.

2^o Jeanne du Chasteler, chanoinesse à Nivelles.

3^o Une fille, chanoinesse à Andennes.

Et 4^o une autre fille, également chanoinesse à Andennes.

VII. Philippe du Chasteler, chevalier, seigneur de Moulbaix, Frasnès, Carnin et Ansermont, épousa Jeanne DE PROISY, vicomtesse héritière de Bavay, dont la mère était une DE LANNOY. De cette alliance.

VIII. Jean du Chasteler, vicomte de Bavay, seigneur de Moulbaix, Frasnès, Carnin et Ansermont, lieutenant des hommes d'armes de l'empereur Charles-Quint, gouverneur, capitaine-général et grand-bailli de Tournai et du Tournaisis, mort le 7 mai 1568. — Il avait épousé : 1^o Gillette DE HARCHIES, dame d'Audignies et de Wadempreux, fille de Gérard, seigneur de Bellignies, et d'Anne DE REEZ; — 2^o Barbe DE HUN; — et 3^o Marie DE LANNOY. — Des deux premiers mariages vinrent les quatre enfants qui suivent. — On plaça dans l'église de Moulbaix, au-dessus de la porte du chœur, cette inscription :

Oultre ave
Messire ARNOUL DE CHASTELLER
alié à dame JENNE DE
POTTES.

Grand-Père
Messire JEAN DE CHASTELLER
alié à dame JENNE DE
BERSÉE.

Ave
Messire MICHEL DE
CHASTELLER *alié à dame*
GERTRUDE DE GAVERE.

Père
Messire PHILIPPE DE
CHASTELLER *alié à dame*
JENNE DE PROISI.

Messire JEAN DE CHASTELLER
alié en 1 nocés à dame GILLOTE
DE HARCHIES; 2 *à dame* BARBE
DE HUN; 3 *à dame* MARIE
DE LANNOY, mort le 27 de may 1568.

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Gabriel, qui suit.

2^o Anne du Chasteler, dame d'honneur de Marie d'Autriche, mariée à Josse VAN DER MEERE, seigneur de Voorde.

3^o Henriette du Chasteler, alliée : 1^o à Gilles RESTEAU, dit DE ROULT, seigneur de Roven, etc., — et 2^o à Georges DE THIAINT.

(Du 2^a Lit.)

Et 4^o Anne du Chasteler, chanoinesse à Maubeuge, femme d'Alard DE BRION.

IX. Gabriel du Chasteler, seigneur de Wadimpréau, Moulbaix, Bersée, Ansermont, Bois-Louvignies, créé chevalier le 21 avril 1597, chevalier d'honneur

du conseil de Mons, vicomte de Bavay, député de la comtesse du Hainaut, capitaine de 200 hommes d'armes et grand-bailli provisionnel de la province et comté du Hainaut. — Il épousa, en premières noces, Marie DE HAUDION, fille de Rasse, seigneur de Ghiberchies, et de Marguerite DE ROISIN; et, en secondes noces, Isabeau DE BERLAYMONT, chanoinesse à Mons, fille de Henri, seigneur de Floyon, et nièce de Charles, comte DE BERLAÏMONT, chevalier de la toison d'or. — Leurs enfants furent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Jean du Chasteler, seigneur de Wadimpréau et de Bellignies, épousa, en 1601, Françoise DE CARONDELET, chanoinesse à Maubeuge, fille de Charles, seigneur de Champuans, Relegem, et vicomte de Harlebeke, et de Jeanne DE HARCHIES. De cette alliance vinrent :

A. Gabriel du Chasteler, qui épousa Gertrude DANDELOT, chanoinesse de Nivelles. — Leur fille, Bonne du Chasteler, chanoinesse de Maubeuge, fut mariée : 1^o à Philippe DE LA TRAMERIE, et 2^o à Claude DE LANNOY.

B. Marguerite du Chasteler, chanoinesse à Munsterbilsen, fut femme de Guislain DE LA TRAMERIE, seigneur de Hertaing.

Et C. Pierre-Philippe du Chasteler, épousa 1^o Hélène DE HAININ, morte sans hoirs, et 2^o Marie D'ESTOURMEL, chanoinesse à Mons. Dont :

a. Caroline du Chasteler, chanoinesse à Mons, mariée à Alexandre comte DE VEHLEN.

Et b. Jeanne du Chasteler, chanoinesse à Maubeuge (nommée dans la liste des chanoinesses Marie-Françoise). Elle fut femme de Charles comte DE MASTAING.

(Du 2^d Lit.)

2^o Gabriel, qui suit.

3^o Philippine du Chasteler, chanoinesse de Nivelles, mariée à Martin DE WISSOCQ.

4^o Anne du Chasteler, femme de Charles DE HARCHIES.

5^o Une fille, chanoinesse à Andennes.

Et 6^o Une fille, chanoinesse au même chapitre.

X. Gabriel du Chasteler, seigneur de Moulbais, Bersée, Ansermont, Bois-Louvignies, etc., mestre-de-camp et colonel-propriétaire d'un régiment de 3000 fantassins wallons, député de la noblesse du Hainaut. — Il épousa Mechtilde D'ADDA ou DADA, italienne, d'une maison alliée aux BORROMÉE, VISCONTI, TRIVULCE, etc. De ce mariage vinrent :

1^o François, qui suit.

Et 2^o Gabriel du Chasteler, tué au fort de Lincx.

XI. François du Chasteler, seigneur de Moulbais et d'Ansermont, épousa, en 1646, Caroline D'YVE, chanoinesse à Susteren, fille de Philippe-René, et de Marie D'ENGHIEN-DE KESTERGATE. — Il fut aussi député de la noblesse du Hainaut. Leurs enfants furent :

1^o Antoine, qui suit.

Et 2^o Philippine du Chasteler, chanoinesse à Munsterbilsen, mariée à Jean-François DE T'SERCLAES-TILLY.

XII. Antoine-Chrétien du Chasteler, seigneur de Moulbais, etc., député extraordinaire de la noblesse du Hainaut au congrès d'Utrecht, mourut le 15 septembre 1722. Il avait épousé, en 1683, Marie-Catherine-Josèphe DE FRANEAU, fille de Maximilien, — et de Marie DERVILLERS. Cette dame mourut le 10 janvier 1752, ayant eu un fils, Jean-François, dont l'article suivra. — Lesdits époux furent inhumés dans l'église de Moulbaix, avec cette épitaphe :

D. O. M.

*Ici gisent les corps des très nobles et illustres
seigneurs messire ANTOINE CHRETIEN
DE CHASTELER, seigneur de Moulbais,
décédé le 15 septembre 1722,
et de dame CATHERINE DE FRANEAU, son épouse,
décédée le 10 janvier 1752.
Requiescant in pace.*

XIII. Jean-François, seigneur de Courcelles, de Moulbaix, de Carnières, d'Ansermont, de la Cattoire, de la Tenre, d'Anvaing, de Boulant, etc., fut membre de l'état noble de la province du Hainaut et successivement conseiller d'état, d'épée, chevalier d'honneur, puis président de la noble et souveraine cour à Mons. — Il fut créé *marquis du Chasteler*, ainsi que ses descendants mâles et femelles, avec permission d'affecter ce titre sur telle terre et seigneurie, qu'il viendrait à acquérir sous la domination de S. M. I. et C., par lettres du 15 mars 1725 (1). Ses armoiries étaient : *d'argent à la bande de gueules, accompagnée en chef d'un lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or. — L'écu timbré d'un cercle d'or, enrichi de perles et de pierreries, rehaussé de huit grands fleurons, entre chacun desquels il y a une perle, et tenu par deux anges revêtus de longues robes blanches* (Fig. 536).

Jean-François du Chasteler, épousa : 1^o Claire DU SART, laquelle mourut sans hoirs ; et 2^o Marie-Claire-Josèphe DU SART, nièce de sa 1^e femme, en 1743. Dont :

(Du 2^d Lit.)

1^o Julie du Chasteler, née en 1745, mariée, en 1759, à Guillaume comte DE BAILLENCOURT, commandeur de l'ordre de Calatrava, brigadier des armées de S. M. C., colonel du régiment de Flandres, infanterie.

Et 2^o François-Gabriel-Joseph, qui suit.

XIV. François-Gabriel-Joseph marquis du Chasteler et de Courcelles, né en 1744, fut seigneur de Carnières, Ansermont, Bois de Louvignies, la Cattoire,

(1) Par lettres de la même date, Philippe-Claude du Chasteler, de la même maison, obtint des supports et le titre de marquis, applicable sur telle terre qu'il choisirait.

Janvieux, Anvaing, la Tenre, Rianvez et Boulant, chambellan, lieutenant des hallegardiers de la garde royale des Pays-Bas, membre de l'état noble de la province et comté du Hainaut. — Il obtint, par lettres patentes, dépêchées à Vienne le 28 mars 1769, de l'impératrice-reine, douairière apostolique, pour lui et tous ses descendants légitimes des deux sexes, le titre de marquis, la couronne ducal fermée, et de porter ses armoiries comme il est dit ci-devant à l'article de son père. — Il épousa, en 1762. Albertine-Josèphe-Dorothée DE THURHEIN, chanoinesse à Mons, morte en couches en 1765, et enterrée à Moulbais.

(*Nob.*, pp. 106 et 705^{bis}; *Vrai Suppl.*, p. 251; *Nouveau vrai Suppl.*, pp. 46 et 224; *État armorial*, p. 8.)

Dans l'église de Moulbaix, contre la muraille de droite en entrant, se trouve l'építaphe suivante :

D. O. M.

Ici devant reposent, en attendant la résurrection, les corps de très nobles seigneurs Messire FRANÇOIS-GABRIEL marquis DE CHASTELER, seigneur de Moulbais et de Bois de Louvignies, etc., décédé le 12 décembre 1757, âgé de 67 ans, et de très noble dame MARIE-JOSÈPHE-CATHERINE DE PLUNKETT, son épouse, fille de noble seigneur JOSEPH DE PLUNKETT, chevalier, baronnet d'Angleterre, laquelle finit sa carrière après avoir, conjointement avec son mari, rebâti cette église, 1750.

Une autre építaphe se remarque devant l'autel du chœur, en la même église :

D. O. M.

Ici gît le corps de très noble dame MARIE DE MALDURE, douairière de JOSEPH DE PLUNKETT, chevalier, baronnet d'Angleterre, mère de la très illustre dame DE CHASTELER, épouse de messire FRANÇOIS-GABRIEL DU CHASTELER, seigneur de Moulbais, d'Ansermont, etc., etc., etc., décédée le 24 décembre 1756. Requiescat in pace.

(*Nob.*, pp. 106 et 705^{bis}; *Vrai Suppl.*, p. 251; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 46 et 224; *Fragm. généal.*, t II, p. 157; *Mélang. de Généal.*, p. 58.)

Autre Fragment généalogique,

D'après le *Vrai Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 251, et le *Nouveau vrai Supplément*, p. 224.

Thierry ou Frédéric, comte de Bitche, épousa Ludomille DE POLOGNE, dont il eut :

Thierry, surnommé *d'Enfer*, seigneur du Chasteler, vivant en 1225. Il épousa Gertrude DE MONTMORENCY. De cette alliance vint :

Ferry du Chasteler, époux d'Isabelle DE JOINVILLE. Leur fils Thierry suit.

Thierry du Chasteler, seigneur de Moulbaix, d'Ellemmes et d'Oisy, grand-bailli du comté de Hainaut en 1308. Sa femme Marie DE HARCHIES le rendit père de :

Guillaume du Chasteler, seigneur des dits lieux, châtelain et gouverneur d'Ath en 1346, époux de Béatrix DE MORTAIGNE. De ce mariage :

Arnould du Chasteler, seigneur des mêmes lieux, vivant en 1387, qui épousa Jeanne DE POTTES. — La suite comme au fragment qui précède, au degré IV.

DE CHASTILLON.

Charles de Chastillon, fut créé chevalier par lettres de l'an 1663. Il portait : écartelé, aux 1 et 4 d'argent au chef de gueules; aux 2 et 3 de gueules à 8 couronnes à l'antique d'or, posées 3, 2 et 3 (Fig. 537).

(Nob., p. 428; Vrai Suppl., p. 179.)

DE CHATILLON.

Louis de Châtillon, comte de Blois, tué à la bataille de Créci en 1346, avait épousé Jeanne DE HAINAUT, comtesse de Soissons, dame de Chimay et de Beaumont, fille de Jean DE HAINAUT, seigneur de Beaumont, — et de Marguerite comtesse DE SOISSONS, dame de Chimay et d'Argies. — Cette dame convola, en secondes noces, avec Guillaume I^{er}, comte de Namur, dont elle fut la première femme; elle eut du premier lit les trois fils qui suivent :

1^o Louis de Châtillon, II^e du nom, comte de Blois, mort sans hoirs en 1372.

2^o Jean de Châtillon, II^e du nom, mort aussi sans postérité en 1384.

Et 3^o Guy de Châtillon, III^e de ce nom, aussi comte de Blois et seigneur de Chimay, qui mourut sans lignée le 22 décembre 1397.

(Voyez les articles DE BLOIS, *famille*, — et CHIMAY, *ville et seigneurie*) (Fig. 155 et 281).

(Suppl. au Nob., p. 29.)

DU CHATELET.

Charles-Gabriel marquis du Châtelet, seigneur de Lomont, épousa Anne-Éléonore DE THOMASSIN, dame et baronne de Montboillon (Voyez DE THOMASSIN, *famille*). De ce mariage vinrent :

1^o Ferdinand-Florent marquis du Châtelet, seigneur de Lomont, retiré du service avec une pension de 3000 livres, et marié, en 1712, à Marie-Emmanuelle DE POITIERS.

2^o Jean-Baptiste-François du Châtelet, dit le marquis d'Haraucourt, lieutenant-général des armées françaises depuis le 1 janvier 1748, commandeur de l'ordre royal et militaire de St-Louis.

Et 3^o Thérèse du Châtelet, veuve sans enfants de Nicolas DE VILLERS-LA FAYE, comte de Vaulgrenant.

(Nob., p. 148.)

CHAUVIN DE LA FRENIÈRES.

Le titre de comte fut accordé à un membre de cette famille par lettres du 20 décembre 1771. — Ses armes sont : de gueules à 9 besants d'or, 3, 3 et 3 (Fig. 538).

(Etat armorial, p. 8).

CHAVEAU.

Jean-Baptiste Chaveau, lieutenant-bailli des eaux et forêts du comté de Namur, fut anobli par lettres de l'an 1671. — Il obtint deux sauvages armés de leur massue

pour tenants, par autres lettres du 23 novembre de la même année, et le titre de chevalier par de nouvelles lettres-patentes du 5 août 1677.

Ses armes sont : d'or à la bande de gueules, accompagnée de 6 merlettes de sable, rangées en orle; au franc-quartier d'argent à l'étrier de gueules; au chef de gueules, chargé d'une aigle éployée d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or, d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, une aigle éployée d'argent (Fig. 539).

(Nob., p. 457.)

CHEEUS.

Jean Cheeus, épousa Marie VERSPREET, dont il eut :

Nicolas Cheeus, né à Anvers, lequel fut anobli par lettres du 10 avril 1679, et créé chevalier par d'autres du 19 octobre de la même année. Ses armes sont : d'azur à 3 cloches d'argent, bataillées de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, une cloche d'argent, entre un vol d'argent et d'azur (Fig. 540).

(Nob., p. 502.)

DE CHERF.

Pierre de Cherf, écuyer, seigneur de Beauvoir, épousa Marie LE JEUSNE, et en eut :

1^o Jean de Cherf, seigneur de Croix, époux de Marguerite de Sauteux, veuve de Hugues DU CANDAS, seigneur de la Chapelle. — Leur fille, Marie-Catherine de Cherf, fut mariée, en premières noces, à Pierre DE BELVALET, seigneur de Lallimont, — en secondes noces, à N.... DE SAINT-MARTIN, seigneur de la Motte, gentilhomme du Boulonois, — et, en troisièmes noces, à Robert-François DE BELVALET, seigneur de Bellacourt, Rumigny, Pomeras, etc.

2^o Jacques, qui suit.

Et 3^o Ignace de Cherf, mort à Humercuil, sans postérité.

Jacques de Cherf, seigneur du Metz, épousa : 1^o, par contrat du 11 janv. 1642, Marie DU CANDAS, fille de Florent, licencié ès-lois, — et de Marie DE FRANCE, dite DE LA CHAPELLE DE PLANCQUES; — 2^o, par contrat du 28 avril 1657, Anne DE SAUTEUX, veuve de Jean-Baptiste BRANDT, greffier de la gouvernance de Béthune, sœur de Marguerite DE SAUTEUX, veuve de Hugues DE CANDAS. — La dite dame Anne DE SAUTEUX se sépara de son mari, Jacques de Cherf, quinze jours après avoir été mariée, et fit casser son mariage du chef d'affinité au quatrième degré, par rapport à Marie DU CANDAS, première femme du dit DE CHERF; — et, en troisièmes noces, Claire BIUROS, fille de Jean, seigneur de Haludet, et de Marie BAUELLE, morte, sans postérité. — Du premier lit vint :

Marie-Catherine de Cherf, mariée à Jacques-Onuphre DE BELVALET, seigneur de Humercuil, veuf d'Éléonore-Françoise DU GROSPRÉ.

Les armes de cette famille DE CHERF sont les mêmes que celles des DE CERF, mentionnées ci-devant (Fig. 519).

(Fragm. généal., t. II, p. 239.)

DU CHESNE.

Claude du Chesne, docteur en droit civil au comté de Bourgogne, fut anobli par lettres du 1 février 1590. Il portait : *d'argent à la fasce de sable, chargée d'un lion d'argent, armé et lampassé de gueules* (Fig. 541).

(*Nob.*, p. 83; *Vrai Suppl.*, p. 52; *Mélang. de Général.*, p. 31.)

DU CHESNE, DIT MALIHAN.

Alliance. — Voyez DE WACHTENDONCK.

LE CHEVALIER.

I. Guillaume le Chevalier, natif de Théroutanne, licencié ès-lois, épousa Baudouine JOUTS, qui portait : *d'azur à un pal d'or, chargé de trois chevrons de sable* (Fig. 542). Dont :

1^o Guillaume, qui suit.

Et 2^o Jean le Chevalier, licencié ès-lois, lequel épousa, à Cassel, Christienne COUVOETS (*de gueules à 3 pieds de vache d'argent*) (Fig. 543). De ce mariage vinrent :

A. Corneille le Chevalier, prêtre et chanoine de St-Pierre à Cassel.

B. Baudouine, mariée à Jean PINTAFLOUR, frère de Pierre, évêque de Tournai.

C. Jacqueline, alliée à Antoine POURS, bailli d'Hazebroeck.

D. Jean le Chevalier (cadet), époux de Nicaise N...., dont : Christienne et Baudouine le Chevalier, mortes sans hoirs.

Et E. Louis le Chevalier, licencié ès-lois (ainé), lequel épousa, à Louvain, Barbe BAETENS, et en eut : a. Michel le Chevalier, greffier du Franc de Bruges, père de Corneille, — de Jean, allié à Claire CUELLART, — et de Philippe le Chevalier; b. Marie le Chevalier, morte sans alliance; c. Liévine le Chevalier, aussi morte sans alliance; et d. Pierre le Chevalier, dit DE RUDDERE, qui, par sa femme N....., fut père de Michel DE RUDDERE.

II. Guillaume le Chevalier, licencié ès-lois, épousa Marie PETIT, dite DE LA PERSONNE (*de sinople à la bande d'argent*), fille de Jean et de Louise LE BERQUIER. De ce mariage naquirent :

1^o Louis le Chevalier, chanoine et archidiacre d'Arthois à St-Omer, seigneur d'Acquenbronne, Abundame, Champaigne, etc., mort le 14 août 1579, âgé de 74 ans, et inhumé à St-Omer.

2^o Baudouine le Chevalier, femme de Simon PRÉVOST, homme d'armes sous le comte de Rœux. — Leur fille, Péronne PRÉVOST, fut mariée, en 1^{es} noces, à Christophe DE RUMMEL, allemand, chevalier, seigneur de Blancquenbourg; — et, en 2^{es} noces, à Antoine DE CAYEU, seigneur de Biemont, sans enfants.

3° Baudouin, qui suit.

4° Louise, mariée à Philippe POLLEHOY, homme d'armes du roi de France. Leur fils Robert POLLEHOY, seigneur de Lotteghem, épousa Anne VRIENTS.

Et 5° Péronne le Chevalier, mariée à Charles LE THIEULLIER, seigneur de Berquigny lez-Bommy, en Artois. Dont : Ferry LE THIEULLIER, chanoine à St-Omer, et Haduige LE THIEULLIER, femme de François DE LA CORNHUSE, seigneur de Samblethun.

III. Baudouin le Chevalier, licencié ès-lois, naquit à Térouanne en 1507, et mourut le 21 septembre 1570. — Sa femme, Marguerite DE L'ESPILOY, lui survécut jusqu'au 7 octobre 1586; elle était fille d'Étienne, seigneur de Linge, et de Catherine LE NOIR. Dix-sept enfants naquirent de cette alliance, savoir :

1° Catherine le Chevalier, mort sans alliance.

2° Jeanne, aussi décédée sans alliance.

3° Jean, dont l'article suit.

4° Philippe, mort sans hoirs.

5° Catherine, morte sans alliance.

6° Jean, mort en célibat.

7° Antoine le Chevalier, né le 18 août 1540, chanoine d'Harlebecke, puis de Courtrai, où il mourut le 11 novembre 1590.

8° Philippe le Chevalier, né le 8 septembre 1571, chanoine d'Harlebecke, et ensuite écolâtre de Furnes, où il mourut en 1599.

9° Marguerite le Chevalier, née le 28 octobre 1542, alliée à François LANGEMEERSCH (ou LANGUEMERSCH), seigneur de Jeudemoele, bailli de la salle et châtellenie d'Ypres, mort le 24 avril 1600.

10° Charles, dont l'article suivra après la postérité de son frère Jean.

11° Claude le Chevalier, diacre, mort à Rome le 5 août 1569.

12° Marie, morte jeune.

13° Barbe, morte enfant.

14° Henri, décédé aussi en jeunesse.

15° Anne le Chevalier, mariée, en premières noces, à Nicolas IMMELOOT, — en secondes noces, à François VAN DEN SWEERDE, — et, en troisièmes noces, à Henri DE CODT, greffier de la ville d'Ypres.

16° Catherine le Chevalier, née en 1553, mariée, en premières noces, à Jean DE LA PALME, seigneur de Crophove, mort le 20 mai 1589, et, en secondes noces, à Antoine DE HANNON.

Et 17° Louis le Chevalier, né le 20 juin 1555, mort le 8 mai 1596, à marier.

IV. Jean le Chevalier, seigneur d'Arquenbronne, Ribroeur, etc., naquit le 22 septembre 1536, et mourut à son château d'Arquenbronne, le 9 déc. 1613. Il gît à Lumbres. — Il avait épousé à Bailleul, le 28 mai 1566, Jeanne LOTTIN (*d'azur à deux faces d'argent*), fille de Nicolas, seigneur de Terdeghem, et de Françoise MASSELS. De ce mariage :

1^o Françoise le Chevalier, née à Cassel en 1567, morte en 1590, ayant été mariée, en 1585, à Jean VAN DEN STEENE.

2^o Louis, qui suit.

3^o George le Chevalier, né en 1570, mort en 1590, et inhumé à Lumbres, auprès de son père.

4^o Baudouin, né le 15 juin 1572, mort sans alliance.

5^o Marie le Chevalier, alliée, en premières noces, à Étienne CARNEL, et, en secondes noces, à Barthélémi CABOCHE.

6^o, 7^o, 8^o, 9^o, 10^o et 11^o, Gilles, — Charles, — Jean, — Julienne, — Marie, — et Guillaume le Chevalier, tous morts jeunes.

V. Louis le Chevalier, seigneur de Ribroeur, épousa, le 14 octobre 1591, Nicaise ROUCHOURT, de laquelle il eut :

1^o Jean le Chevalier, seigneur d'Aquenbronne ou Arquenbronne.

2^o Jeanne, née le 16 février 1594.

3^o Marie, née le 7 juin 1596.

4^o Sainte ou Anne le Chevalier, née le 17 octobre 1597, alliée, en 1634, à Nicolas VAN DEN LEENE.

5^o Louis.

Et 6^o Alexandre le Chevalier.

IV. Charles le Chevalier, seigneur de Mamez (sixième fils de Baudouin et de Marguerite DE L'ESPILOY, dont il a été parlé ci-devant), naquit le 2 juillet 1547. Il épousa Claire ANDRIEU, fille de Claude, lieutenant-mayeur et premier échevin de St-Omer; — et de Jeanne DE DELFT. Leurs enfants furent :

1^o Louis, qui suit.

2^o Marie le Chevalier, née en 1576, morte jeune.

3^o Charles, né en 1577, mort en 1592.

4^o Louise, née le 3 décembre 1579, religieuse de St^e-Claire, à St-Omer.

5^o Marguerite le Chevalier, née le 15 mars 1589, épouse de Laurent HANNON, capitaine.

6^o Philippe, né le 6 février 1597.

Et 7^o Marie le Chevalier, née le 7 septembre 1582, mariée à Jean D'AIX, fils de Maximilien et de Cécile DE LA BARRE.

V. Louis le Chevalier, naquit à St-Omer le 18 décembre 1574. Il épousa, le 2 mai 1600, Marie, fille de Robert D'AUSQUE, capitaine au régiment du seigneur de la Motte. De cette alliance sortirent :

1^o Louis le Chevalier, né à Wisnes le 7 septembre 1601.

2^o Catherine, morte en célibat.

3^o Bertin, mort à marier.

4^o Marguerite, née le 29 août 1605.

5° Béatrix, née à St-Omer le 19 février 1607.

Et 6° Catherine le Chevalier.

(Fragm. généal., t. VI, p. 54.)

CHOCKIER. — Voyez SURLET.

CHRISTYN.

Jean-Baptiste Christyn, chevalier, seigneur de Meerbeek, conseiller des conseils d'état et privé des Pays-Bas, surintendant de la justice militaire, ambassadeur plénipotentiaire du roi d'Espagne à la paix conclue à Nimègue en 1679. Il obtint des supports avec bannières et une couronne au lieu de bourlet, par lettres datées de Madrid le 22 juin 1671. — Il obtint plus tard, par lettres du roi Charles II du 11 janv. 1687, érection en baronnie en sa faveur de la seigneurie de Meerbeek, en Brabant. — Il mourut chancelier de Brabant au mois d'octobre 1690. Ses armes étaient : *écartelé; aux 1 et 4 d'or à 3 pals d'azur, au chef de gueules chargé d'une aigle d'argent, qui est VAN HOVE; — aux 2 et 3 contr'écartelé d'argent à l'aigle de gueules, et de gueules à la croix ancrée d'or, qui est DE LA COUSTURE; — sur le tout de sable, au chef d'argent, chargé de 2 losanges d'azur, qui est CHRISTYN. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et de sable, et au-dessus, en cimier, un lion naissant d'or, couronné de même, armé et lampassé de gueules, tenant de la patte dextre une épée haute, et de la sénestre un cœur, le tout au naturel. — Supports : deux griffons d'or, couronnés de même, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière à dextre aux armes DE CHRISTYN, et à sénestre à celles de VAN HOVE* (Fig. 544) (1).

Libert-François Christyn, conseiller du conseil de Brabant et de l'amirauté suprême, frère de Jean-Baptiste Christyn qui précède, acquit en 1690 le vicomté de Tervueren et la seigneurie de Duysborch, en Brabant. — Le roi lui permit de porter le titre de *vicomte de Tervueren et de Duysborch*, par acte dépêché à Madrid le 1 avril 1690. — Il mourut sans enfants en 1718.

Jean-Pierre Christyn, autre frère du chancelier Jean-Baptiste Christyn, fut chevalier de l'ordre militaire du Christ par bref du pape Alexandre VIII du 22 novembre 1690, et secrétaire du conseil de Brabant. Le roi Charles II le créa chevalier par lettres du 10 avril 1693.

(Nob., pp. 455, 547, 562 et 576.)

(1) Dudit Jean-Baptiste Christyn, baron de Meerbeek, et de son épouse Catherine DE PRETERE, est issu Prosper-Jean-Joseph Christyn, comte de Ribaucourt, ancien membre de l'ordre équestre sous le royaume des Pays-Bas, ancien membre des états provinciaux du Brabant, ancien bourgmestre de Lacerne, membre du congrès national, marié, en 1827, à la comtesse Marie DE THIENNES-DE LOMBISE.

VAN CHRISTYNEN.

I. Pierre van Christynen, procureur du grand conseil à Malines, épousa N.... Dont :

1^o Jeanne van Christynen.

Et 2^o Paul, qui suit.

II. Paul van Christynen, 1585, pensionnaire de la ville de Malines, mourut en octobre 1632, ayant épousé, par contrat du 9 janvier 1585, passé par devant le notaire Edouard Regnard, Charlotte DE PAR, laquelle fit son codicille à Malines, par devant le notaire Jean ROMBAUTS, le 3 janv. 1636. Ils testèrent sous leur signature le 18 juillet 1626, ordonnant d'être enterrés dans la chapelle du Saint-Sacrement à St-Jean, à Malines. De ce mariage vinrent :

1^o Jean-Baptiste van Christynen, prêtre de la Société de Jésus.

2^o Charles, aussi de la même Société.

3^o Antoine van Christynen, religieux à Afflighem.

4^o Jeanne, religieuse annonciade à Bruxelles.

5^o Sébastien, qui suit.

Et 6^o Anne-Christine van Christynen, béguine, déjà morte le 3 janv. 1636.

III. Sébastien van Christynen, seigneur de Buecken, Assent et en Saint-Laurent, ten Hove, conseiller pensionnaire de Malines, déjà mort le 15 sept. 1649, avait épousé : 1^o Claire LASSENOTTE (LASSCHINOT ou LASCHMOT), et 2^o Susanne DORCHI. Dont :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Claire-Anne van Christynen, vivait le 22 octobre 1655.

2^o Charles-Louis, vivait le 25 mars 1651.

3^o Denis.

4^o François van Christynen, avocat au grand conseil, vivait le 8 avril 1651.

Il est sans doute le même qui épousa Marie VAN ZOUTELANDE (*prob. coram scab. Mech. 2 may 1634*).

(Du 2^d Lit.)

Et 5^o Charlotte van Christynen.

On trouve encore une Claire-Anne van Christynen, dame de Beyssem, Buecken, Assent, etc., alliée à François-Othon DE HAZE.

On trouve aussi Jeanne van Christynen, vivante le 17 janvier 1660; — Madeleine van Christynen, alliée à Alard VAN DEN KERCKHOVE, avec lequel elle vivait le 11 décembre 1663; — et Louis van Christynen, vivant à la même date, — frère et sœurs.

Extraits des registres de la ville de Malines, sur les années comme suit.

1545. Pauwels de Costere, alias van Cristynen en Elisabeth Cockroels, syn huysvrouwe.

1550. Jan. Pauwels en mr. Peeter van Christynen, gebroeders, hebben geconsenteert dat Anna en Barbara van Christynen heurl^s susters met hemlieden gelyckelyck sullen deylen de goederen hen by de doot van Jaspar van Cristynen haerliede broeder verstorven syn. Item Steven Hebert Huys en de voors. Barbel van Cristynen syn huysvre.

1557. Mr. Peeter van Cristynen, alias de Costere, procureur &^a en jouff^e Joanne VAN CANDRIES syn huysvre.

1562 en 1563. Mr. Peeter Cristynen als rentmeester van den heer Melchior Schetz, ridder heer van Rumst, Willebroeck, &^a.

1572. Mr. Peeter van Cristynen en jouff^e Marie VAN ACHELE syn huysvre.

1579. Mr. Peeter van Cristynen procureur en mr. Pauwels advocaet, synen sone.

1585. Den 17 augusti heeft mr. Pauwels van Kristynen den behoorelycken eedt gedaen als pensionnaris deser stadt.

1590. Heer ende mr. Pauwels van Cristynen en jouff^e Charlotte DE PAR syne huysvre.

La famille VAN CHRISTYNEN porte pour armes : *de gueules à 2 épées nues d'argent, garnies d'or, passées en sautoir, les pointes en bas, accompagnées en chef d'un cœur d'argent* (Fig. 545).

(Fragm. généal., t. III, p. 57.)

CHUCQUET.

I. Jean de Chucquet, seigneur de Herseau, épousa Jeanne DE SAPIGNIES, dame des Plancques. Dont :

1^o Charles, qui suit.

2^o Jeanne Chucquet, dame des Plancques et de Herseau en Wambrechies, mariée : 1^o à Antoine DU PAYAGE, chevalier, seigneur du Payage, qu'elle rendit père de Guy DU PAYAGE, chevalier, seigneur dudit lieu, marié à Michelle DE TENREMONDE. — De ces derniers vint François, seigneur du Payage, Herséau, Langlé, époux de Louise DE GHISTELLES, fille de Louis, seigneur de la Motte, et de Hélène DE BAENST, sans postérité. — Elle fut mariée : 2^o à Jean DE LONGUEVAL, seigneur d'Escovavre, fils de Baudouin, bâtard, et de Marie DE BUGNICOURT, dite PINCHON, dame d'Escovavre, qu'elle rendit père de Philippote DE LONGUEVAL, dame du Maisnil, alliée à Jean seigneur DE LA TRAMERIE, — et de François DE LONGUEVAL (qui portait Longueval écartelé de Sapigny, de même que sa postérité), seigneur d'Escoivre, des Plancques, etc., mari de Jacqueline DE BOURNEL, laquelle lui donna Renon DE LONGUEVAL, chevalier, seigneur d'Escoivre et des Plancques, allié à Françoise, dame héritière DE HERIN et DE BREUZE. — De ces derniers conjoints naquit Louis DE LONGUEVAL, seigneur d'Escoivre et des Plancques, qui épousa, en 1589, Anne DE CROY, fille d'Eustache, seigneur de Clarcq, etc., et d'Anne baronne DE NOIRTHOUT, sans postérité.

Et 3^o Michelle Chucquet, épouse de Thomas DE CARNIN, seig^r de Villers.

II. Charles Chucquet, chevalier, seigneur de Montigny, épousa : 1° une dame dont nous ignorons le nom, et 2° Isabelle d'ALLENNE, qu'il épousa le 12 juil. 1446. De cette alliance naquit :

III. Hélène Chucquet, dame de Montigny, Lauvin, Huarguetel, morte en 1530, étant veuve depuis 1515, de Jean DE BOURNONVILLE, dit DESPERS, seigneur de Cappres, grand louvetier d'Artois. Leur fils, Guy DE BOURNONVILLE, chevalier, seigneur de Cappres, Roulefort, Montigny, etc., mourut en 1544, ayant épousé Anne DE RANCHICOURT, dame dudit lieu, Divion, Fourne, etc., morte en 1542, fille de Pierre, seigneur desdits lieux, et d'Isabeau DE NOYELLES.

Armes : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de 2 étoiles à 6 rais de même, et en pointe d'une quintefeuille d'argent* (Fig. 546).

(Fragm. géneal., t. II, p. 81.)

CISNEROS. — Voyez DE XIMENES.

DE CLAERHOUT.

I. Segher, châtelain DE GAND, épousa Pétronille d'ENGHIEN, *gironné d'argent et de sable de dix pièces, le sable chargé de 3 croisettes recroisettées au pied fiché d'or* (Fig. 154). De ce mariage :

1° Segher, châtelain DE GAND.

Et 2° Gilles, qui suit.

II. Gilles DE GAND quitta le surnom de Gand, et prit celui DE CLAERHOUT. Nous ignorons son alliance de même que celles de plusieurs de ses descendants directs. Son fils Arnould suit.

III. Arnould de Claerhout fut père de :

IV. Rogier de Claerhout épousa N....., dont :

V. Gilles de Claerhout qui eut pour fils :

VI. Olivier de Claerhout, père de :

VII. Rogier de Claerhout. Il épousa N....., dont il eut Daniel, qui suit :

VIII. Daniel de Claerhout eut pour fils :

IX. Jean de Claerhout, seigneur de Pitthem, père de Oudart, qui suit :

X. Oudart de Claerhout, seigneur de Pitthem et de Bernem, épousa une dame dont nous ignorons également le nom, et dont il eut :

XI. Adrien de Claerhout, seigneur de Pitthem et de Coolscamp, qui épousa Jossine DE SCACK, *échiqueté d'or et de gueules* (Fig. 547), et en eut :

1° Jean, qui suit.

Et 2^o Une fille, mariée à Philippe DE DUERNAGHELE ou DEURNAGELE *d'hermines au chevron de sable* (Fig. 548).

XII. Jean de Claerhout, seigneur de Pitthem et de Coolscamp, épousa N...., et en eut :

XIII. Guillaume de Claerhout, seigneur de Pitthem et de Coolscamp, épousa Catherine DE HALLEWIN (dont les armes étaient comme ci-devant à la figure 314, mais écartelées aux 1 et 4 cantons de gueules au chevron d'hermines). — De cette alliance naquit :

XIV. Guillaume de Claerhout, seigneur de Pitthem et de Coolscamp, époux, en 1^{es} noces, de Marguerite DE BAENST (Fig. 106), — et, en 2^{es} noces, de Jeanne DE HALLEWIN, *écartelé, aux 1 et 4 d'or à la croix de gueules, accompagnée de 12 merlettes en orle de même; aux 2 et 3 d'argent à 2 fascés de gueules; — sur le tout un écusson d'argent à 3 lions de sable* (Fig. 549), baronne de Maldeghem. Dont :

(Du 2^d Lit.)

XV. Jacques de Claerhout, baron de Maldeghem, seigneur de Pitthem, épousa : 1^o Françoise D'ESCORNAIX, *d'or au double trescheur fleuroné et contre-fleuronné de sinople, au chevron de gueules brochant sur le tout* (Fig. 550), dame de Nockere; et 2^o Anne DE MÉRODE, *écartelé, aux 1 et 4 d'or à 4 pals de gueules, à la bordure engrélée d'azur; aux 2 et 3 burelé d'argent et d'azur de dix pièces, au lion de gueules, brochant sur le tout* (Fig. 551). Du premier lit vinrent :

1^o Lamoral, qui suit.

Et 2^o Odille de Claerhout, mariée à Jacques-Philippe DE GAND, dit VILAIN, *de sable au chef d'argent* (Fig. 552), comte d'Isenghien, baron de Rassenghien, etc. Dont :

Philippe-Lamoral DE GAND, dit VILAIN, comte d'Isenghien, baron de Rassenghien, etc., qui épousa Marguerite-Isabelle DE MÉRODE (écartelé comme ci-devant, mais brisé aux 2 et 3 d'un canton d'or).

XVI. Lamoral de Claerhout, baron de Maldeghem, seigneur de Pitthem, Coolscamp, Wtkercke, épousa Françoise D'ONGNIES (Fig. 158), fille de François, mort en 1590, et d'Anne DE RENTY, dame d'Aix, en Boulonnais. — Elle se remaria, en secondes noces, à Adrien DE NOYELLES, chevalier, seigneur de Croix, Lisbourg, etc., lequel était veuf d'Anne DE GAND, dite VILAIN (Voyez D'ONGNIES). Lamoral de Claerhout eut de son dit mariage les deux filles qui suivent :

1^o Anne de Claerhout, baronne de Maldeghem, dame van den Guyse, Wtkercke, Pitthem, Couchy, au quartier de Bruges, mariée à Jacques DE NOYELLES, chevalier, marquis de Lisbourg, comte de Croix, seigneur de Flers, Boncourt, etc., chef des Finances aux Pays-Bas. Il portait

comme à la figure 323, ci-devant, mais *contr'écartelé, aux 2 et 3 d'or à 3 maillets de sable, et sur le tout d'argent au lion de sable*. De ce mariage vint : Marie-Françoise DE NOYELLES, morte sans alliance en 1630.

Et 2^e Odille de Claerhout, épouse de Don Balthazar DE ZUNIGA, *d'argent à la bande de sable et une chaîne d'or en orle sur le tout* (Fig. 553), ambassadeur d'Espagne en France et à Vienne, et président du conseil d'Italie à Madrid. Elle mourut à Madrid l'an 1624, laissant une fille, Marie DE ZUNIGA, laquelle fit deux alliances, que nous ignorons.

Armes de la famille DE CLAERHOUT : *de sable au chef d'argent, chargé de deux molettes de gueules* (Fig. 554).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1650, p. 76; *Vrai Suppl.*, p. 58; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 30; *Fragm. généal.*, t. III, p. 264; *Mélang. de Généal.*, p. 24.)

Un Samson de Claerhout, fils naturel d'Adrien et de Marguerite WEDIE, fut légitimé par lettres du roi Philippe II, de mars 1578, enregistrées à Lille. Ses armes étaient comme ci-dessus.

(*Nob.*, p. 64; *Vrai Suppl.*, p. 58.)

CLAESMAN.

Jacques Claesman, épousa Christine DE CRITS, fille d'Adrien et de Marie VAN WAMBEKE, et sœur de Jean-Baptiste DE CRITS, marié à Anne DE CRITS, père et mère de Marie-Jacqueline DE CRITS, dont il sera parlé ci-après. De ce mariage vint :

François Claesman, conseiller-pensionnaire de la ville de Bruges, épousa Marie-Jacqueline DE CRITS, laquelle, étant sa veuve, fut anoblie avec ses enfants légitimes, par lettres du roi Charles VI, données à Barcelonne le 29 nov. 1709. Leurs fils François et Albert suivent :

1^o François Claesman, fils aîné, acheta la terre de Male, près de Bruges, et obtint en sa faveur la confirmation du titre de baronnie à cette seigneurie, par lettres de l'empereur Charles VI du 1 juin 1712. Il fut aussi seigneur de Vyve et bourgmestre de la ville de Bruges en 1725, 1726, 1727, 1728 et 1729. Il mourut sans postérité, et après sa mort Albert Claesman, son frère cadet, hérita des terres de Male et de Vyve.

Et 2^o Albert Claesman, échevin du Franc de Bruges, héritier des terres de Male et de Vyve à la mort de son frère François, obtint la confirmation du titre de *baron de Male*, par lettres du 11 mai 1735, avec clause qu'au défaut de sa postérité ce titre passerait à ses plus proches parents de la famille de Claesman. Il mourut le 26 mai 1750, ayant épousé Isabelle-Josèphe TRAPPEQUIERS, fille de Jacques-Bernard, anobli par l'empereur Charles VI le 4 avril 1721, et d'Anne-Félix NEYTS, fille de Thomas NEYTS et d'Anne SPANOGHE. — Il ne vint de cette alliance qu'une fille, Isabelle Claesman, baronne de Male, dame de Vyve, qui fut mariée à Assebrouck-lez-Bruges, le 14 juillet 1760, avec Charles-Jean D'HONT, trésorier et receveur de la ville de Damme, Houcke et Munickenreede,

lequel obtint des lettres de noblesse et de chevalerie en la dite année 1760. — Isabelle Claesman mourut sans enfants le 25 octobre 1768, et son mari fut son héritier universel.

Les armes de CLAESMAN sont : *tranché d'or et de sable; l'or chargé d'un membre de lion de sable, et le sable d'une bande d'or. — L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, un membre de lion de sable. — Supports : deux lions d'or, armés et lampassés de gueules* (Fig. 555).

(Nob., pp. 629, 653 et 763; Suppl., p. 154; Suite du Suppl., 1535-1614, p. 6.)

DE CLAIRVAUX. — Voyez DE LANNOY.

DE CLAISSONNE.

Charles-Ignace de Claissonne, ancien échevin de Gand, fut créé chevalier par lettres du 6 décembre 1682. Ses armes étaient : *de gueules au chevron accompagné en pointe d'une étoile à 8 rais, le tout d'argent* (Fig. 556).

(Nob., p. 523.)

CLAISSONNE.

Le *Nouveau vrai Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 174, blasonne ainsi les armoiries d'une famille de ce nom : *d'azur à 2 épées d'argent, les pointes hautes, garnies d'or, posées en pal. Cimier : un sauvage tenant une massue sur l'épaule* (Fig. 557).

DE CLARIS.

Pierre de Claris, seigneur de Clastre, mort en février 1542, épousa Jeanne DE VIENNE, morte le 15 juillet 1536. Dont :

Louis de Claris, seigneur de Clastre, épousa Marie LE BATTEUR. De ce mariage :

Roger de Claris, seigneur de Dielbeke, fondateur du couvent des Capucins, à Lierre. — Il épousa Sara BREYL, laquelle mourut le 30 novembre 1634, l'ayant rendu père de :

Louis de Claris, vulgairement *Clarisse*, écuyer, seigneur de Dielbeke, Beckerseele, Berchem, Cobbegem, etc., amman de la ville d'Anvers en 1630. — Il fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 20 octobre 1632. Sa femme fut Marie NOIROT. Il obtint aussi, du roi Philippe IV, déclaration que la permission d'armoiries, faite par les archiducs Albert et Isabelle en faveur de Roger de Claris, son père, a pu et peut, au dit Roger et ses descendants légitimes, valider le titre de noblesse, nonobstant les lettres patentes à lui (Louis) dépêchées par le même roi, en l'an 1624, par acte du 12 mai 1641. — Il portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent à la fasce d'azur, pour Claris; aux 2 et 3 d'azur à la croix d'argent, chargée d'une autre croix de sable, surchargée d'un soleil d'or, que l'on*

veut faire passer pour Vienne. — Sa femme fut Marie NOIROT, de laquelle il eut Louis-Roger, qui suit.

Louis-Roger de Claris, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, seigneur de Dielbeke, Beckerseele, Berchem, Cobbeghem, Montfort, Zellick et Bygaerde, conseiller d'état et du conseil des finances aux Pays-Bas. — La terre de Clairmont ou Galli de Claramonte, en Sicile, fut érigée en comté en sa faveur, par lettres du roi Philippe IV du 19 février 1653. — Il mourut le 6 juillet 1663, ayant épousé Anne-Marie DE MEULENAERE-CORTEWYLE, laquelle lui survécut jusqu'au 7 décembre 1704. Il eut de ce mariage :

Louis-Antoine de Claris, comte de Clairmont, libre baron d'Argenteau et de Hermalle, seigneur de Monteléon et de Meerbeke, conseiller d'état, premier audiencier du roi aux Pays-Bas, grand-bailli de la ville et du pays de Tenremonde, mort le 26 mars 1715. — Il était veuf, depuis le 10 février 1713, de Christine DE DECKERE-DE DUDZEELE. — De cette alliance sortit :

Philippe-Louis de Claris, comte de Clairmont, libre baron d'Argenteau et de Hermalle, conseiller du conseil de guerre et premier audiencier du roi aux Pays-Bas. Il épousa Anne-Françoise marquise DE LAVERNE DE RODES, fille unique et héritière de Ferdinand marquis DE LAVERNE DE RODES, lieutenant-général des armées de l'empereur Léopold, etc., et de Madeleine DE STEENBERGHE (Voyez DE LAVERNE DE RODES). — Des dits époux vint :

Louis-Ferdinand-Joseph de Claris, né en 1696, marquis de Laverne de Rodes, comte de Clairmont, libre baron d'Argenteau et de Hermalle, conseiller d'état d'épée et chambellan de Leurs Majestés Impériales et Royales, lieutenant de la souveraine cour féodale de Brabant, grand-bailli de la ville et du pays de Tenremonde. Il épousa, en 1731, Marie-Anne DE HOHENLOHE-BARTENSTEIN, née le 4 août 1701, reçue dame de l'ordre de la croix étoilée le 3 mai 1733, décédée le 16 septembre 1758, fille de Philippe-Charles-Gaspard, prince du S. E. R. de Hohenlohe-Bartenstein, et de Sophie-Léopoldine, princesse de HESSE-RHINFELS-WANFRIED, sa seconde femme. De ce mariage naquit :

Marie-Elisabeth-Walburge-Anne-Louise de Claris, née le 27 novemb. 1736, mariée, le 17 octobre 1751, à Charles-Joseph-Auguste comte régnant du S. E. R. de LIMBOURG-STYRUM-BRONCHORST, seigneur de Wisch et de Borckeloe, enseigne héréditaire du duché de Gueldres et du comté de Zutphen, vice-amiral de Frise, de Groninghe et d'Ommelande, chambellan actuel de LL. MM. II., mort au château d'Argenteau le 15 février 1760. Dont postérité.

La maison DE CLARIS porte : *d'argent à la fasce d'azur*. Supports : 2 griffons d'or (Fig. 558).

(Nob., pp. 247, 524 et 543; Vrai Suppl., p. 117; Nouv. vrai Suppl., p. 92; Mélang. de Généal., p. 82.)

CLARISSE.

Roger de Clarisse, natif de la ville de Lille, obtint, par lettres du 30 août 1614, des archiducs Albert et Isabelle, permission de porter un *écu d'azur à la croix*

d'argent, chargée en cœur d'un soleil d'or, entre un miroir de sirène, enchassé d'or, entre un vol de sable (Nouveau Vrai Suppl., p. 65). Ce blasonnement est évidemment fautif. Les Mélanges de Généalogies le donne ainsi : d'azur à la croix d'argent, chargée d'une autre croix de sable, surchargée d'un soleil d'or; cimier : un miroir de sirène, enchassé d'or, entre un vol de sable.

CLAUDEFEYT.

Jean Claudefeyt fut créé chevalier par lettres de l'an 1664.

(*Nob.*, p. 456)

CLAUDEY.

François Claudey fut anobli par lettres de l'an 1663.

(*Nob.*, p. 428)

CLAUWEZ-BRIANT.

Charles-Joseph-Thomas Clauwez, dit de Briant, conseiller, maître-général et intendant des monnaies des Pays-Bas, obtint confirmation du titre de *baron*, pour lui et ses descendants mâles et femelles, par diplôme du 18 juillet 1716, enregistré dans la matricule de l'empire. — Par autres lettres du 20 février 1740, il obtint des supports avec bannières et le titre de *comte*, applicable à telle terre qu'il choisirait. — Ses armes étaient : *coupé, au 1^{er} d'or à 3 grenades de gueules, tigées et feuillées de sinople, au 2^d de gueules à 2 demi-vols, accotés et adossés d'argent; le coupé chargé en abîme d'un écusson d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux clous d'argent, qui sont les armes parlantes de Clauwez. L'écu sommé d'une couronne de comte et supporté de deux griffons d'or, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de Clauwez, et à sénestre à celles du coupé (Fig. 559).*

(*Nob.*, pp. 653 et 806; *Vrai Suppl.*, p. 281; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 209 et 269)

DE CLEIS OU DE CLAIS.

Jacques de Cleis ou de Clais fut créé chevalier par lettres de l'an 1661.

(*Nob.*, p. 403)

CLÉMENT.

Jean Clément, francomtois, fut anobli par lettres du roi Philippe II, du 2 mars 1590. Il portait pour armes : *de gueules à 3 trèfles d'or, au chef d'argent à 3 merlettes de sable (Fig. 560).*

(*Nob.*, p. 85; *Vrai Suppl.*, p. 52; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 41; *Mélang. de Généal.*, p. 51.)

CLÉMENT.

Alexandre-Théodore Clément, chef-officier de Genappe et de son district, au

Brabant wallon, fut anobli, avec décoration d'une couronne d'or, au lieu de bourlet, par lettres patentes de S. M. l'impératrice et reine, du 8 octobre 1758, au port d'un écu d'argent à la croix de gueules, chargée aux quatre coins d'une tête de léopard d'or, tenant chacune en sa gueule un anneau de même; la dite croix cantonnée de cinq mouchetures d'hermines de sable, en chaque canton, posées en sautoir, et sur le tout écartelé, aux 1 et 4 d'argent, semé de fers de lance à l'antique de sable, un lion de même, armé et lampassé de gueules, brochant sur le tout, aux 2 et 3 d'argent à une étoile de sable. Timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de gueules. Cimier : une tête de léopard, annelée de l'écu, entre un vol adossé par ses ailerons, dont une partie, à dextre, est d'or, et l'autre, à sénestre, de gueules (Fig. 561).

(Suite du Suppl., 1686-1762, p. 298; Vrai Suppl., p. 52; Nouv. vrai Suppl., p. 41; État armorial, p. 8.)

DE CLENCQUEMEURE.

Mathieu de Clencquemeure fut anobli par lettres de novembre 1450, enregistrées à Lille.

(Nob., p. 6.)

LE CLERC.

Jean le Clerc fut anobli par lettres de l'an 1659.

(Nob., p. 576.)

LE CLERCQ, DIT D'OLMEN.

Charles le Clercq, dit d'Olmen, seigneur de la Court-au-Bois, premier échevin de Mons, épousa Isabelle Boote, dame de Chaufontaine. De ce mariage :

Philippe-Charles le Clercq, dit d'Olmen, seigneur de la Court-au-Bois et Chaufontaine, trésorier des chartres du pays et comté de Hainaut. Il fut maintenu dans sa noblesse et déclaré noble et d'ancienne extraction, par lettres du roi Philippe IV du 20 avril 1648. — Il portait pour armes : d'argent au chevron d'azur, chargé de cinq fleurs-de-lis d'or et accompagnées de 3 coqs de sable, membrés, barbés et crévés de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de sable, et au-dessus, en cimier, un coq de sable, membré, barbé et crévé de gueules, accoté de 2 demi-vols d'azur, semés de fleurs-de-lis d'or (Fig. 562).

Eugène-Joseph le Clercq, dit d'Olmen, seigneur de la Court-au-Bois, Ottignies et Walle, devint seigneur de la baronnie de Poederlé, par son alliance avec Marie-Hélène DE STEENHUYS, fille unique de Jean-Erard, baron de Poederlé, — et petite-fille de Philippe-Guillaume DE STEENHUYS, premier baron de Poederlé, et de Walburge SNOY. — Il obtint confirmation du titre de baron de la baronnie de Poederlé, par acte du 14 juillet 1717.

(Nob., pp. 295 et 526.)

LE CLERCQ OU LE CLERC.

- I.** Piérard le Clercq épousa Marguerite DE LANDAS, et en eut Simon qui suit.
- II.** Simon le Clercq, allié à Marguerite HANNETON, fille de Philippe, chevalier et audienier de S. M. I., et de Marguerite NUMAN. Dont :
- III.** Daniel le Clercq, trésorier de guerre de Charles V, mort le 2 juin 1524, et enterré dans l'église de St-Jean, à Malines. Sa femme, Jeanne MARCEELS, fille de Jean et d'Isabelle VAN WECHTEREN, convola en 2^{es} noces avec Hugues ZOUASTRE, ayant eu les deux enfants qui suivent de son premier mariage :
- 1^o Philippe. Son article suit.
- Et 2^o Anne le Clercq, mariée à François PIETERS, en 1534, fils de Guillaume et de Marguerite VRANCX.
- IV.** Philippe le Clercq, bourgmestre de Malines, commissaire des monstres des gens de guerre du roi Philippe II, et capitaine de 300 hommes, mourut le 17 février 1565. Il gît à St-Rombaut à Malines, avec Marguerite d'ARDENNE, son épouse, fille de Remacle, conseiller et secrétaire de S. M., et de Catherine DE LANGHE. Elle mourut le 4 mars 1587. De ce mariage vinrent :
- 1^o Jean le Clercq, docteur en l'un et l'autre droit, doyen de St-Rombaut en 1584, puis chanoine d'Utrecht l'an 1593. — On le dit mort chanoine d'Arras le 29 novembre 1629.
- 2^o Philippe, qui suit.
- 3^o Mathias le Clercq, premier échevin, puis pensionnaire de Malines.
- 4^o Cornélie le Clercq, morte le 14 août 1627.
- 5^o Daniel le Clercq, chanoine de Breda, mort le 7 août 1631.
- Et 6^o Pétronille le Clercq, morte sans alliance le 9 octobre 1626.
- V.** Philippe le Clercq, écoutète de Malines et trésorier de guerre de l'archiduc, mourut le 14 juillet 1614, et gît dans l'église de la Chapelle à Bruxelles, avec Machtilde VAN HOOFF, son épouse, morte le 26 novembre 1604. Ils eurent pour enfants :
- 1^o Philippe le Clercq, mort sans alliance.
- 2^o Un autre Philippe le Clercq, alfier des cuirassiers à cheval sous le comte Jean-Jacomo Belliogousa, tué au siège du château de Shepasur, en Hongrie, 1604.
- 3^o Guillaume, qui suit.
- 4^o Marie le Clercq, morte le 16 octobre 1634, et inhumée à St^e-Catherine à Malines, épouse de Pierre LE COMTE, commissaire des montres.
- Et 5^o Marguerite le Clercq, morte le 5 décembre 1613, et enterrée à l'abbaye de St-Winox. Elle avait été mariée à Philippe DE HOROSCO.
- VI.** Guillaume le Clercq, lieutenant de la compagnie du prince d'Espinoy le 7 septembre 1623, épousa Anne-Marie DE ZUUTPEENE, et en eut :

1° Philippe le Clercq, mort sans postérité de N.... DE MEULENAERE, son épouse.

Et 2° Guillaume, qui suit.

VII. Guillaume le Clercq épousa Anne DE Vos, morte le 20 juillet 1639, en couches de deux filles. Il alla visiter la Terre-Sainte en 1647, sans que l'on ait jamais eu de ses nouvelles. Ses enfants furent :

1° Charles le Clercq.

2° et 3° Deux filles, mortes jeunes et enterrées avec leur mère à Bruxelles.

Armes : *d'argent à la bande de gueules, accompagnée de deux lions de sable* (Fig. 563).

(Fragm. généal., t. III, p. 40)

LE CLERCQ OU DE CLERCQUE.

I. Liévin de Clercq, natif de Bruges, fut anobli par lettres du roi Philippe IV du 20 février 1641. Il paraît avoir eu un frère, nommé Valentin le Clercq. Ses armes étaient : *parti et émanché d'or et de sable de 3 pièces*. Timbre : *un casque d'argent, grillé et liseré d'or; bourlet et lambrequins d'or et de sable*. Cimier : *un coq de sable, barbé, crété et membré de gueules* (Fig. 564). On ignore le nom de son épouse, mais on trouve qu'il eut pour enfants :

1° Liévin, qui suit.

2° Ignace de Clercq, créé vicomte de Wissocq, en Artois, par lettres du roi Philippe IV du 13 juin 1659. Il était chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, mestre-de-camp d'une terce d'infanterie wallonne. — Ayant remontré qu'il avait trouvé que les véritables armes de sa famille sont *d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules* (Fig. 565), il obtint du roi Charles II ce nouveau port, par acte dépêché à Madrid le 10 mai 1675.

3° Marie de Clercq, mariée à Philippe DE JAUCHE, dit MASTAING, comte de Cruyshautem, grand-bailli du pays de Waes. — Elle mourut sans postérité en 1672, et gît avec son frère dans l'église d'Oost-Eecloo à Gand.

4° Guillaume de Clercq, capitaine d'infanterie, tué à la prise du fort de Schenck.

5° François de Clercq, capitaine de cuirassiers, tué à la bataille de Lérída, en Catalogne.

Et 6° Gabriel de Clercq, mestre-de-camp, tué aux attaques de Flix, aussi en Catalogne.

II. Liévin de Clercq, seigneur de Blochuyse, épousa Anne-Marie VERANNEMAN, morte en 1681, fille d'Adolphe, chevalier, seigneur d'Appels, etc., et de Marie TRIEST. Dont :

III. Liévin-Philibert de Clercq, vicomte de Wissocq, seigneur de Bonningue ou Bonninghe, mort en 1719, et enterré dans l'église de St-Jacques à Gand, avec son épouse Jeanne-Marie VAN DER BURGH DE HOLLANDE, dame d'Eden et de Sousberghe, morte en 1717. — De cette alliance naquirent :

1^o N..... de Clercq, vicomte de Wissocq, seigneur de Bonninghe ou Bonningue, Wiese, etc., mort sans alliance.

Et 2^o Médard-Eugène, qui suit.

IV. Médard-Eugène de Clercq, seigneur de Sousberghe, trésorier de Gand, mourut en 1730, et fut enterré dans l'église de St-Jacques, ayant épousé Pétronille GHYSELINCK, par laquelle il fut père de deux fils qui suivent :

1^o Eugène-François de Clercq, vicomte de Wissocq, seigneur de Wiese, Bonninghe.

Et 2^o Sébastien-François de Clercq, dit le chevalier de Sousberghe (1).

(Nob., pp. 263, 370 et 477; *Fragm. généal.*, t. V, p. 56.

DE CLERMONT.

I. Aynard, souverain seigneur de Clermont, vivant en 1040, épousa une dame dont le nom nous est inconnu, et laquelle le rendit père de Sibault qui suit.

II. Sibault, 1^{er} de ce nom, portait pour armes : *de gueules à un soleil sur une montagne d'or*, mais le pape Calixte II, en récompense des grands services qu'il avait rendus à l'église et à la hiérarchie du St-Siège apostolique, lui accorda, en 1120, pour armes : *deux clefs d'argent passées en sautoir, sur un champ de gueules* (Fig. 566 et 567). Ce souverain pontife lui concéda de plus *une tiare papale au-dessus de l'écusson*, ce que le pape Boniface VIII concéda aussi, par son bref de l'an 1296, à Aynard. — Sibault, 1^{er} de ce nom, épousa, en 1094, Adelis DAUPHINE, de laquelle il eut les quatre enfants qui suivent :

1^o Aynard, 2^e de ce nom, conduisit le pape Calixte II à Rome, à ses dépens.

2^o Sibault. Son article suit.

3^o Guillaume de Clermont, fut archevêque de Vienne.

Et 4^o Amédic, mourut sans enfants.

III. Sibault, 2^e de ce nom, seigneur de Clermont, vivait en 1139 et 1150. Il épousa N.... Dont :

1^o Guillaume, dont l'article suit.

2^o Geoffroy, dont la postérité suit après celle de son frère Guillaume.

3^o 4^o 5^o 6^o et 7^o Cinq autres fils.

IV. Guillaume I, vivait en 1203 et 1208. Il épousa N... Dont il eut :

V. Guillaume II, sire et souverain de Clermont, qui, de son épouse N...., eut :

VI. Sibault III, vivant en 1220, épousa Béatrix DE VIVIEN, laquelle le rendit père d'Aynard, qui suit.

VII. Aynard II (aliis III), 1243, mari d'Alix DE VILLARS. Le pape Boniface VIII lui concéda aussi la tiare papale au-dessus de l'écusson, par bref de l'an 1296.

(1) Il fut, après son frère, vicomte de Wissocq, etc. Il fut aussi échevin aux Parchons de Gand, puis de la Keure. Par sa femme, Marie-Anne VAN HAMONT, de St-Trond, il fut bisaïeul de Charles-Auguste-Ghislain vicomte de CLERCQUE-DE WISSOCQ, né à Gand en 1816, marié, en 1838, à Céline baronne DE LOEN D'ENSCHEDÉ.

- VIII.** Geoffroy de Clermont, qui épousa Beatrix DE SAVOYE, 1306. De cette alliance :
- IX.** Aynard III, de Clermont, époux d'Agathe DE POITHIERS, en eut :
- X.** Geoffroy de Clermont, qui épousa : 1^o Isabelle DE MONTISON; et 2^o Agnès DE BOURGOIGNE. De la 1^{re} alliance naquit :
- XI.** Aynard de Clermont, IV^e du nom, 1411, qui épousa, en premières noces, Alix DE SLEISSE; et, en secondes noces, Louise DE BRISEUX. Du second lit vinrent :
1^o Antoine. Son article suit.
Et 2^o Claude, rapporté après la postérité de son frère.
- XII.** Antoine de Clermont, vivait encore en 1494. Sa femme fut Françoise DE SASSENAGE, par contrat de 1439. Leurs enfants furent :
1^o Louis de Clermont, dont la postérité s'éteignit à la 3^e génération.
Et 2^o Bernardin, dont l'article suit.
- XIII.** Bernardin de Clermont, testa en 1521. Il avait épousé Jeanne DE HUSSON, *héritière de Tonnerre*. Ils eurent plusieurs enfants, parmi lesquels :
1^o Antoine, qui suit.
Et 2^o Julien, rapporté après la postérité de
- XIV.** Antoine de Clermont, comte de Tonnerre, testa en 1578. Sa femme, Françoise DE POITIERS, le rendit père de :
- XV.** Henri de Clermont, comte de Tonnerre, époux de Diane DE LA MARCK, par contrat de 1570. — De cette alliance vint :
- XVI.** Charles-Henri, comte de Tonnerre, allié à Catherine-Marie DES LOUBLEAU DE SOURDEI, et en eut :
1^o François, qui suit.
2^o Roger de Clermont, marquis de Creuzy, qui épousa Gabrielle DE PERNE. Dont :
Charles-Henri de Clermont, marquis de Creuzy, chevalier des ordres du roi.
Et 3^o Charles de Clermont, duc de Luxembourg.
- XVII.** François, comte de Tonnerre, épousa Marie VIRPILIER. Dont :
1^o Jacques, qui suit.
Et 2^o François, évêque de Noyon.
- XVIII.** Jacques de Clermont, comte de Tonnerre, épousa Françoise-Virginie FLEAR, et en eut :
- XIX.** François-Joseph de Clermont, comte de Tonnerre, allié à Marie-Danielle DE MANNE-VILETTE. Dont :
- XX.** Philippe-Ainard de Clermont, comte de Tonnerre.

Postérité de Claude de Clermont, fils puîné d'Aynard IV, et de Louise de Briseux, sa deuxième femme.

- XII.** Claude de Clermont, seigneur de Montoisson, épousa : 1^o Jeanne DE GROSLÉE, et 2^o Jeanne DE TALARU. D'une de ces deux femmes vint :
- XIII.** Antoine, seigneur de Montoisson, qui épousa Catherine ADHÉMAR. Dont :
- XIV.** Claude, marquis de Montoisson, allié à Hélène DE SASSENAGE. De ce mariage :
- XV.** Antoine de Clermont, époux de Marguerite DE SIMIANNE, laquelle le rendit père de :
- XVI.** Antoine de Clermont, 3^e marquis de Montoisson, époux de Gasparde D'HASTUN. Dont :
- XVII.** François de Clermont, marquis de Montoisson, qui épousa Marguerite DE LA BOUTIERRE.
-

Postérité de Julien de Clermont, fils puîné de Bernardin et de Jeanne de Husson.

- XIV.** Julien de Clermont, baron de Thovry, épousa Claude DE ROHAN, et en eut :
- XV.** Gabriel de Clermont, baron de Thovry, allié à Françoise DE NOAILLES. De ce mariage :
- XVI.** Jacques de Clermont, baron de Thovry, époux de Gabrielle DE GLISY, héritière de Bertangle, veuve en 1629, lorsque la baronnie de Thovry fut érigée en comté, le dernier novembre 1629. Charles de Clermont, leur fils, suit.
- XVII.** Charles de Clermont, comte de Thovry, épousa Catherine DE SENICOURT-SACSTEVAL, et en procréa :
- XVIII.** Louis de Clermont, comte de Thovry, allié à Marie-Madeleine DE BUCHER. Dont :
- 1^o Louis-Joseph, qui suit.
- Et 2^o Marguerite-Madeleine de Clermont, veuve de François-Joseph comte DE LANNON et de Beaurepaire. Sans hoirs.
- XIX.** Louis-Joseph, marquis de Clermont, comte de Thovry, épousa Françoise-Charlotte DE LANNON. De cette alliance naquirent :
- 1^o Charles-Louis-Joseph, marquis de Clermont.
- 2^o Louis-François-Gabriel de Clermont, comte de Thovry.
- 3^o Louise-Catherine, mariée, en 1736, à Charles-Joseph-Guislain LE COCQ, comte de Humbeeck et de Dieval.
- Et 4^o Madeleine-Charlotte de Clermont.

Postérité de Geoffroy de Clermont, second fils de Sibaut II.

- IV.** Geoffroy de Clermont, seigneur de Chastes, épousa Gertrude DE LA TOUR.
Il eut de ce mariage :
- V.** Amédée de Clermont, seigneur de Chastes, épousa Hélène DAUPHINE, de laquelle vint :
- VI.** François de Clermont, seigneur de Chastes, mari de Béatrix DE SAINT-PRIEST. Dont :
- VII.** Amédée II, de Clermont, seigneur de Chastes, allié à Philippine DE SASSENAGE, par laquelle il fut père de :
- VIII.** Jean de Clermont, seigneur de Chastes, épousa Alix DE MONCHENU. Il eut de ce mariage Geoffroy qui suit.
- IX.** Geoffroy de Clermont, seign^r de Chastes, épousa : 1^o Françoise DE ST-QUINTIN, et 2^o Baudouine PARGENTAL. D'une de ces deux femmes il eut :
- X.** Libaut de Clermont, seigneur de Chastes, qui épousa Françoise DE BRÉSIEU, de laquelle il eut :
- XI.** Amédée III de Clermont, seigneur de Chastes, allié, en premières noces, à Marguerite DE MONCHENU, et en secondes noces à Françoise DE LA TOUR-VINAY. — D'une de ces deux alliances naquit Arland qui suit.
- XII.** Arland de Clermont, seigneur de Chastes, épousa Marguerite DE SAINT-CHAUMONT. Dont :
- XIII.** Humbert de Clermont, seigneur de Chastes, mari de Louise DE SAINT-GERMAIN-DALON. Leur fils Jacques suit.
- XIV.** Jacques de Clermont, seigneur de Chastes, épousa Jeanne DESLARS, dont il eut :
- XV.** François II de Clermont, seign^r de Chastes, lequel épousa Paule DE JOYEUSE, et en eut :
- XVI.** François III de Clermont, seigneur de Chastes, allié à Françoise DE MONTMORIN. De ce mariage :
- XVII.** Charles de Clermont, seign^r de Chastes, époux de DE LA SIERRE. Dont :
- XVIII.** François de Clermont, comte de Chastes, époux, en premières noces, de Catherine DE VILLERS, et, en secondes noces, de Claire DE MORGES.
-

Les 16 écussons composant le pennon d'alliances de la maison de CLERMONT-TONNERRE, de la branche de THOVRY, sont :

1 ^o de France.	9 ^o du duché de Bourbon.
2 ^o de l'empire d'Allemagne.	10 ^o du duché de Bretagne.
3 ^o de l'empire de Constantinople.	11 ^o du duché de Bourgogne ancien.
4 ^o de Navarre.	12 ^o du duché de Milan.
5 ^o d'Angleterre.	13 ^o du duché de Savoye.
6 ^o d'Arragon.	14 ^o du comté de Poitiers.
7 ^o de Castille.	15 ^o de Châlon-Tonnerre.
8 ^o de Hongrie.	16 ^o du duché de Rohan.

Et sur le tout de Clermont-Tonnerre, surmonté d'une tiare papale. Ces 16 partitions s'expliquent comme suit :

Royaume de France.

I. Le premier écusson des armes de la maison de Clermont-Tonnerre, de la branche de Thovry, est du *royaume de France*, qui est : *d'azur à 3 fleurs-de-lis d'or*, à cause qu'elle descend de 6 rois de France de la 5^e race, comme conste par les 6 tables que voici :

PREMIÈRE TABLE.

A. Robert-le-Dévôt, roi DE FRANCE, fils de Hugues-le-Capet, épousa, en secondes noces, Constance D'ARLES. Dont :

B. Robert, duc DE BOURGOGNE, 1^{er} du nom, troisième fils de Robert-le-Dévôt, épousa Ermengarde DE SEMUR. Dont :

C. Henri, duc DE BOURGOGNE, épousa Sibille DE BOURGOGNE, fille de Renaud, comte DE BOURGOGNE, et d'Alix DE NORMANDIE. Dont :

D. Eudes 1^{er}, duc DE BOURGOGNE, après Hugues 1^{er}, son frère, épousa Machtilde DE BOURGOGNE, fille de Guillaume, dit le Hardi, comte palatin DE BOURGOGNE, et sœur de Calixte II. Dont :

E. Hugues II, duc DE BOURGOGNE, épousa Mahaud DE TURENNE. Dont :

F. Eudes II, duc DE BOURGOGNE, épousa Marie DE CHAMPAGNE. Dont :

G. Hugues III, duc DE BOURGOGNE, épousa Alix DE LORRAINE. Dont :

H. Eudes III, duc DE BOURGOGNE, épousa Alix DE VERGY. Dont :

I. Hugues IV, duc DE BOURGOGNE, épousa Yolende DE DREUX. Dont :

K. Eudes DE BOURGOGNE, mort avant son père, épousa Mahaut DE BOURBON, comtesse de Troyes, de Nevers et d'Auxerre.

L. Alix DE BOURGOGNE, comtesse d'Auxerre et de Tonnerre, épousa Jean DE CHALONS, seigneur de Rochefort. Dont :

M. Guillaume DE CHALONS, comte d'Auxerre et de Tonnerre, épousa Éléonore DE SAVOYE. Dont :

N. Jean DE CHALONS, comte d'Auxerre et de Tonnerre, épousa Agnès DE MONTBÉLIARD, des comtes de Bourgogne. Dont :

O. Jean DE CHALONS, II^e comte d'Auxerre et de Tonnerre, épousa Marie DE CRÉPIN. Dont :

P. Louis DE CHALONS, comte d'Auxerre et de Tonnerre, épousa Marie DE PARTENAY. Dont :

Q. Marguerite DE CHALONS, comtesse de Tonnerre, épousa Olivier DE HUSSON, grand-chambellan de Charles VII. Dont :

R. Jean DE HUSSON, comte de Tonnerre, épousa Catherine DE ROCHEFOUCAULT. Dont :

S. Charlotte DE HUSSON, comtesse de Tonnerre, épousa Bernardin DE CLERMONT, vicomte de Tallard, grand-chambellan de France. Dont :

T. Julien de Clermont, baron de Thovry et comte de Tonnerre, en partie, épousa Claude DE ROHAN.

(Voyez la suite dans le Fragment généalogique, rapporté ci-devant.)

DEUXIÈME TABLE.

Maison de Dreux.

a. Louis VI, dit le Gros, roi DE FRANCE, épousa Adèle DE SAVOYE. Dont :

b. Robert, comte DE DREUX, épousa, en 3^es noces, Agnès DE BRAINE. Dont :

c. Robert II, comte DE DREUX, épousa Jolande DE COUCY. Dont :

d. Robert III, comte DE DREUX, épousa Aliénore DE SAINT-VALERY. Dont :

e. Yolande DE DREUX épousa Hugues IV, duc DE BOURGOGNE.

(Voyez la suite ci-devant, à la 1^{re} table, lettre I.)

TROISIÈME TABLE.

Maison de Courtenay.

- A. Louis VI, dit le Gros, roi DE FRANCE, épousa Adèle DE SAVOYE. Dont :
B. Pierre DE FRANCE, premier seigneur de Courtenay, cinquième fils, épousa Elisabeth DE COURTENAY. Dont :
C. Pierre II DE COURTENAY, comte d'Auxerre, empereur de Constantinople, épousa Agnès DE NEVERS, etc.
(Voyez la suite ci-après, au 5^e écusson, savoir de l'Empire de Constantinople, lettre b.)

QUATRIÈME TABLE.

Maison d'Artois.

- a. Louis VIII, roi DE FRANCE, épousa Blanche DE CASTILLE. Dont :
b. Robert, 1^{er} du nom, comte d'ARTOIS, épousa Mahaut DE BRABANT.
(Voyez la suite ci-après, au 2^e écusson, savoir de l'Empire d'Allemagne, lettre D.)

CINQUIÈME TABLE.

Maison de Bourbon.

- A. Louis IX, dit le Saint, roi DE FRANCE, épousa Marguerite DE PROVENCE. Dont :
B. Robert, comte DE CLERMONT, en Beauvoisis, cinquième fils, épousa Béatrix DE BOURGOGNE, héritière de Bourbon. Dont : Louis I, duc DE BOURBON.
(Voyez la suite ci-après, au 9^e écusson, savoir du Duché de Bourbon, lettre a.)

SIXIÈME TABLE.

Maison d'Evreux.

- a. Philippe III, roi DE FRANCE, dit le Hardi, épousa, en 2^{es} noccs, Marie DE BRABANT. Dont :
b. Louis DE FRANCE, comte d'Evreux, épousa Marguerite d'ARTOIS.
(Voyez la suite ci-après, au 2^e écusson, savoir de l'Empire d'Allemagne, lettre G.)

Remarque. Il est évident, par les tables ci-dessus rapportées, que la maison de Clermont-Tonnerre, de la branche de Thovry, descend de 6 branches royales de la maison des rois de France, dont les noms sont : DE BOURGOGNE-ANCIEN, par Robert, duc de Bourgogne, fils du roi Robert-le-Pieux ; — DE DREUX, par Robert, comte de Dreux, fils du roi Louis VI ; — DE COURTENAY, par Pierre de Courtenay, fils du même Louis VI ; — d'ARTOIS, par Robert, comte d'Artois, fils du roi Louis VIII ; — DE BOURBON, par Robert, comte de Clermont, fils de Saint-Louis, qui a fait la branche DE BOURBON ; — et enfin d'EVREUX, par Louis, comte d'Evreux, fils du roi Philippe III, dit le Hardi, qui a fait la branche d'EVREUX.

Empire d'Allemagne.

- II. Le deuxième écusson est des armes DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE, qui est : *d'or à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules, les têtes entourées chacune d'un anneau d'argent*, à cause de Madame Mahaut DE SOUABE, fille de Philippe, duc DE SOUABE, empereur, et petite-fille de Frédéric I, aussi empereur, de laquelle est descendu le même comte de Thovry, comme conste par ce qui suit :
A. Frédéric I, duc DE SOUABE, empereur, épousa Marguerite, comtesse DE BOURGOGNE. Dont :
B. Philippe, duc DE SOUABE, empereur, épousa Irène LANGE, ou DE CONSTANTINOPLE. Dont :
C. Mahaut DE SOUABE, épousa Henri II, duc DE BRABANT. Dont :
D. Mahaut DE BRABANT, épousa Robert DE FRANCE, comte d'ARTOIS. Dont :
E. Robert II, comte d'ARTOIS, épousa Amicie DE COURTENAY, dame de Conches. Dont :
F. Philippe d'ARTOIS, seigneur de Conches, épousa Blanche DE BRETAGNE. Dont :
G. Marguerite d'ARTOIS épousa Louis DE FRANCE, comte d'EVREUX. Dont :
H. Philippe, comte d'EVREUX, épousa Jeanne DE FRANCE, reine de Navarre. Dont :
I. Jeanne d'EVREUX ou DE NAVARRE, mariée à Jean II, vicomte DE ROHAN. Dont :
K. Charles DE ROHAN, seigneur de Guimené, épousa Catherine DU GUESCLIN. Dont :
L. Louis DE ROHAN, seigneur de Guimené et de Gié, épousa Françoise DE PANTHOI. Dont :
M. Pierre DE ROHAN, seigneur de Gié, maréchal de France, épousa Marie DE MONTAUBAN. Dont :

N. Charles DE ROHAN, seigneur de Gié et du Verger, épousa Jeanne DE ST-SÉVERIN, fille de Bernard, prince DE BISIGNANO, et d'Eléonore d'ARRAGON. Dont :

O. Claude DE ROHAN, mariée à Julien DE CLERMONT, baron de Thovry.

(Voyez la suite ci-devant dans le fragment généalogique.)

Empire de Constantinople.

III. Le troisième écusson est des armes de l'EMPIRE DE CONSTANTINOPLE, qui est : *de gueules à la croix d'or, cantonnée de 4 B grecs, ou fusils, adossés aussi d'or*, non-seulement à cause de Madame Mahaut de Courtenay, fille de Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople, mais aussi à cause de Madame Marie, fille d'Emmanuel de Cominène et de Madame Irène, fille d'Isaac Lange, tous deux empereurs de Constantinople, desquelles est issu le comte de Thovry, comme on le verra par les trois tables suivantes.

PREMIÈRE TABLE.

a. Pierre DE COURTENAY, empereur DE CONSTANTINOPLE, épousa en premières noccs Agnès, comtesse DE NEVERS, Auxerre et Tonnerre. Dont :

b. Mahaut DE COURTENAY, comtesse de Nevers, Auxerre, Tonnerre, etc., épousa Hervé, baron DE DONZY, seigneur de Saint-Aignan. Dont :

c. Agnès DE DONZY, comtesse de Nevers, Auxerre et Tonnerre, mariée à Guy DE CHASTILLON, comte de St-Pol. Dont :

d. Yolande DE CHASTILLON, comtesse de Nevers, etc., épousa Archambaud, sire DE BOURBON. Dont :

e. Mahaut DE BOURBON, comtesse de Nevers, Auxerre et Tonnerre, mariée à Eudes DE BOURGOGNE, comte de Nevers. Dont :

f. Alix DE BOURGOGNE, comtesse d'Auxerre et de Tonnerre, mariée à Jean DE CHALON, seigneur de Rochefort, fils de Jean, comte DE BOURGOGNE, et d'Isabeau DE COURTENAY, sa seconde femme. Dont :

g. Guillaume DE CHALON, comte d'Auxerre et de Tonnerre, épousa Éléonore DE SAVOYE. Dont :

h. Jean DE CHALON, comte d'Auxerre et de Tonnerre, baron de St-Agnan, épousa Agnès DE MONTBELIARD, de la maison des comtes de Bourgogne. Dont :

i. Jean DE CHALON, comte et baron comme dessus, épousa Marie DE CRÉPIN. Dont :

k. Louis DE CHALON, comte de Tonnerre et d'Auxerre, baron de St-Agnan, épousa Marie DE PARTHENAY. Dont :

l. Marguerite DE CHALON, comtesse de Tonnerre, mariée à Olivier DE HUSSON, grand-chambellan du roi Charles VII. Dont :

m. Jean DE HUSSON, seigneur du dit lieu et comte de Tonnerre, épousa Catherine DE LA ROCHE-FOUCAULT. Dont :

n. Charles DE HUSSON, comte de Tonnerre, épousa Antoinette DE LA TREMOILLE. Dont :

o. Anne DE HUSSON, comtesse de Tonnerre, mariée à Bernardin DE CLERMONT, vicomte DE TALLARD, grand-chambellan du roi François I. Dont :

p. Julien DE CLERMONT, baron de Thovry, etc.

(Voyez la suite ci-devant, dans le fragment généalogique.)

DEUXIÈME TABLE.

A. Marie COMMÈNE, mariée à Béla III, roi DE HONGRIE. Dont :

B. André II, roi DE HONGRIE, épousa Béatrix d'Est. Dont :

C. Yolande DE HONGRIE, mariée à Jacques I, roi d'ARRAGON.

(Voyez la suite ci-après, au 6^e écusson, savoir le Royaume d'Arragon, lettre A.)

TROISIÈME TABLE.

a. Isaac LANGE, empereur de Constantinople, épousa N.... Dont :

b. Irène LANGE, ou DE CONSTANTINOPLE, mariée à Philippe, duc de Souabe, empereur d'ALLEMAGNE.

(Voyez la suite ci-devant, au 2^e écusson, savoir de l'Empire d'Allemagne, lettre A.)

Royaume de Navarre.

IV. Le quatrième écusson est des armes DE NAVARRE, qui sont : *de gueules aux rais d'escarboucle, ou doubles chaînes d'or en sautoir, et en orle*, non seulement à cause de la reine Jeanne DE NAVARRE,

femme du roi Philippe-le-Bel, mais aussi à cause de Madame Jeanne DE NAVARRE, fille de Philippe, comte d'ÉVREUX, desquelles descend le même comte de Thovry.

A. Henri I, roi DE NAVARRE, épousa Blanche d'ARTOIS. Dont :

B. Jeanne, reine DE NAVARRE, épousa Philippe-le-Bel, roi DE FRANCE. Dont :

C. Louis X, roi DE FRANCE et DE NAVARRE, dit *Hutin*, épousa, en 1^{res} noces, Marguerite DE BOURGOGNE-DUCHÉ. Dont :

D. Jeanne DE FRANCE, reine de Navarre, épousa Philippe, comte d'ÉVREUX. Dont :

E. Jeanne DE NAVARRE, ou d'ÉVREUX, mariée à Jean II, vicomte DE ROHAN.

(Voyez la suite ci-après au 10^e écusson, lettre E.)

Royaume d'Angleterre.

V. Le cinquième écusson est des armes d'ANGLETERRE, qui sont : *de gueules à 3 léopards d'or, l'un sur l'autre, armés et lampassés d'azur*, non seulement à cause de Madame Éléonore d'ANGLETERRE, sœur de Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre, mais aussi à cause de Madame Béatrix d'ANGLETERRE, fille de Henri III, roi d'Angleterre, desquelles est pareillement descendu le dit comte DE THOVRY, comme conste par ce qui suit.

a. Henri II, roi d'ANGLETERRE, épousa Éléonore, héritière DE GUYENNE. Dont :

b. Jean, surnommé *Sans Terre*, roi ANGLETERRE, épousa Isabeau, comtesse d'ANGOULÊME. Dont :

c. Henri III, roi d'ANGLETERRE, épousa Éléonore DE PROVENCE. Dont :

d. Béatrix d'ANGLETERRE, mariée à Jean II, duc DE BRETAGNE, de la maison DE DREUX. Dont :

e. Blanche DE BRETAGNE, mariée à Philippe d'ARTOIS, seigneur de Conches. Dont :

f. Marguerite d'ARTOIS, mariée à Louis DE FRANCE, comte d'ÉVREUX. Dont :

g. Philippe, comte d'ÉVREUX, épousa Jeanne DE FRANCE, reine DE NAVARRE.

(Voyez la suite ci-devant, au 1^{er} écusson, savoir du Royaume de France, 6^e table, lettre b.)

Remarque. De Henri II et d'Éléonore DE GUYENNE est venue, outre Jean-sans-Terre, Aléonore d'ANGLETERRE, femme d'Alphonse IX, roi DE CASTILLE, d'où est sortie Blanche DE CASTILLE, femme de Louis VIII, roi de France.

(Voyez au 7^e écusson.)

Royaume d'Arragon.

VI. Le sixième écusson est des armes du royaume d'ARRAGON, qui sont : *d'or à 4 pals de gueules*, à cause de la reine Isabeau d'ARRAGON, femme de Philippe III, roi DE FRANCE, de laquelle est issu le comte DE THOVRY.

A. Jacques I, roi d'ARRAGON, épousa Yolande DE HONGRIE. Dont :

B. Isabeau d'ARRAGON, mariée à Philippe III, roi DE FRANCE, dit *le Hardi*. Dont :

C. Philippe IV, roi DE FRANCE, dit *le Bel*, épousa Jeanne, reine DE NAVARRE. Dont :

D. Louis X, roi DE FRANCE, dit *Hutin*, épousa, en 1^{res} noces, Marguerite DE BOURGOGNE.

(Voyez la suite au 2^e écusson, lettre F.)

Remarque. De plus est à remarquer, que l'aïeule maternelle de Claude DE ROHAN, aïeule paternelle du dit comte DE THOVRY, était de la maison d'Arragon, et s'appelait Éléonore d'ARRAGON, épouse de Bernard DE SAINT-SÉVERIN, prince de Bisignano, au royaume de Naples, tellement que le comte de Thovry, à cause de la dite Éléonore, avait le droit de porter les armes d'Arragon.

Royaume de Castille.

VII. Le septième écusson est des armes du royaume DE CASTILLE, qui sont : *de gueules au château d'or, maçonné de sable, sommé de 3 tours ou crénaux de même, fermé d'azur*.

a. Alphonse IX, roi de Castille, épousa Éléonore d'ANGLETERRE. Dont :

b. Blanche DE CASTILLE, mariée à Louis VIII, roi DE FRANCE, dit *le Lion*. Dont :

c. Saint-Louis, roi DE FRANCE, IX^e du nom, épousa Marguerite DE PROVENCE. Dont :

d. Philippe III, roi DE FRANCE, dit *le Hardi*, épousa, en 1^{res} noces, Isabeau d'ARRAGON.

(Voyez la suite au 1^{er} écusson, savoir du Royaume de France, 6^e table, lettre a.)

Royaume de Hongrie.

VIII. Le huitième écusson est des armes de HONGRIE, qui sont : *burelé d'argent et de gueules de 8 pièces*, à cause de la reine Yolande de HONGRIE, femme de Jacques I, roi d'ARRAGON, de laquelle est descendu le dit comte de Thovry.

A. André II, roi de HONGRIE, épousa Béatrix d'Est. Dont :

B. Yolande de HONGRIE, mariée à Jacques I, roi d'ARRAGON. Dont :

C. Isabeau d'ARRAGON, mariée à Philippe III, roi de FRANCE, dit le Hardi.

(Voyez la suite au premier écusson, savoir du Royaume de France, sixième table, lettre a)

Duché de Bourbon.

IX. Le neuvième écusson est des armes de BOURBON, qui sont : *d'azur à trois fleurs-de-lis d'or, au bâton de gueules, péri en bande*, à cause de Marguerite de BOURBON, autrement de CLERMONT, deuxième fille de Louis I, duc de Bourbon, comte de Clermont, en Beauvoisis, de laquelle est aussi descendu le dit comte de Thovry.

a. Louis I, duc de BOURBON, comte de Clermont, fils de Robert, épousa Marie de HAINAUT. Dont :

b. Marguerite de BOURBON, ou de CLERMONT, épousa Jean, sire de SULLY. Dont :

c. Louis, sire de SULLY, épousa Isabeau, héritière de CRAON. Dont :

d. Marie, dame de SULLY et de Craon, mariée en 2^{es} noccs à Guy, seignr de LA TRIMOUILLE. Dont :

e. Georges, seignr de LA TRIMOUILLE, épousa Catherine de L'ISLE-BOUCHART. Dont :

f. Louis, seignr de LA TRIMOUILLE, épousa Marguerite d'ANBOISE. Dont :

g. Antoinette de LA TRIMOUILLE, mariée à Charles de HUSSON, comte de Tonnerre. Dont :

h. Anne de HUSSON, héritière de Tonnerre, mariée à Bernardin de CLERMONT, vicomte de Tallard.

Dont :

i. Julien de CLERMONT, baron de Thovry, comte de Tonnerre, en partie, épousa Claude de ROHAN.

(Voyez la suite ci-devant, dans le fragment généalogique.)

Duché de Bretagne.

X. Le dixième écusson est des armes de BRETAGNE, qui sont : *d'argent semé d'hermines*, à cause de Blanche de BRETAGNE, fille de Jean II, duc de BRETAGNE, de laquelle descend le dit comte de Thovry, comme conste par ce qui suit.

A. Jean II, duc de BRETAGNE, cadet de la branche de Dreux, épousa Béatrix d'ANGLETERRE. Dont :

B. Blanche de BRETAGNE, épousa Philippe d'Artois, seignr de Conches. Dont :

C. Marguerite d'Artois, épousa Louis de FRANCE, comte d'Evreux. Dont :

D. Philippe, comte d'EVREUX, épousa Jeanne de FRANCE, reine de Navarre. Dont :

E. Jeanne d'EVREUX ou de NAVARRE, épousa Jean II, vicomte de ROHAN.

(Voyez la suite au deuxième écusson, savoir de l'Empire d'Allemagne, lettre H.)

Duché de Bourgogne.

XI. Le onzième écusson est des armes de BOURGOGNE-ANCIEN, qui sont : *bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules*, non-seulement à cause d'Alix de BOURGOGNE, fille d'Eudes de BOURGOGNE, comte de Nevers, mais aussi à cause de la reine Marguerite de BOURGOGNE, femme de Louis-Hutin, X^e du nom, roi de France, desquelles est pareillement issu le dit comte de Thovry.

a. Hugues IV, duc de BOURGOGNE, épousa en premières noccs Yolande de DREUX, sœur de Jean I, comte de DREUX. Dont :

b. Eudes de BOURGOGNE, mort avant son père, en 1269, et Robert, son puîné, lui succéda. Il épousa Mahaut de BOURBON, comtesse de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre. Dont :

c. Alix de BOURGOGNE, comtesse d'Auxerre, etc., épousa Jean de CHALON, seignr de Rochefort.

(Voyez la suite ci-devant au troisième écusson, savoir de l'Empire de Constantinople, lettre F.)

Remarque. Marguerite de Bourgogne, femme du roi Louis-Hutin, était fille de Robert, duc de Bourgogne, frère puîné d'Eudes de Bourgogne, fils de Hugues IV, duc de Bourgogne, et d'Agnès de France.

Duché de Milan.

XII. Le douzième écusson est aux armes du duché DE MILAN, qui sont : *d'argent à une guivre ou serpent d'azur, couronnée d'or, issant un enfant de gueules*, à cause de Bonne, vicomtesse DE MILAN, fille de Carlo, vicomte DE MILAN, de laquelle est aussi issu le comte DE THOVRY, comme conste par ce qui suit.

A. Carlo, vicomte DE MILAN, épousa Béatrix d'ARMAGNAC, sœur de Jacques et de Bernard, comtes d'ARMAGNAC. Dont :

B. Bonne, vicomtesse DE MILAN, épousa Guillaume, seigneur DE MONTAUBAN et de Candal, en Bretagne. Dont :

C. Jean, seigneur DE MONTAUBAN, amiral de France, épousa Anne DE KAËRAURIS. Dont :

D. Marie DE MONTAUBAN, fille unique, mariée à Pierre DE ROHAN, seigneur de Guimené et de Gié, maréchal de France.

(Voyez la suite ci-devant, au 2^e écusson, savoir de l'Empire d'Allemagne, lettre L)

Duché de Savoie.

XIII. Le treizième écusson est des armes DE SAVOIE, qui sont : *de gueules à la croix d'argent*, non seulement à cause d'Éléonore DE SAVOIE, fille d'Amé, IV^e du nom, comte souverain DE SAVOIE, mais aussi à cause de Madame Béatrix DE SAVOIE, fille de Louis DE SAVOIE, I^{er} du nom, baron de Vaux, seigneur de Bugey et de Bresse, desquelles est pareillement descendu le dit comte DE THOVRY, comme il se verra par les deux tables suivantes.

PREMIÈRE TABLE.

a. Thomas, comte souverain DE SAVOIE, épousa Béatrix DE FLISCO. Dont :

b. Amé IV, comte DE SAVOIE, épousa Isabeau, dame DE BUGEY. Dont :

c. Éléonore DE SAVOIE, mariée à Guillaume DE CHALON, comte de Tonnerre et d'Auxerre.

(Voyez la suite ci-devant, au 3^e écusson, savoir : de l'Empire de Constantinople, lettre g.)

DEUXIÈME TABLE.

A. Thomas, comte et souverain DE SAVOIE, épousa Béatrix DE FLISCO. Dont :

B. Louis DE SAVOIE, I^{er} du nom, baron de Vaux, seigneur de Bugey et de Bresse, frère cadet d'Amé IV, épousa Jeanne DE MONTFORT. Dont :

C. Béatrix DE SAVOIE, mariée à Geoffroy DE CLERMONT, 1^{er} baron du Dauphiné.

(Voyez la suite, ci-devant dans le fragment généalogique.)

Comté de Poitiers.

XIV. Le quatorzième écusson est des armes DE POITIERS, qui sont : *d'azur à 6 besants d'argent*, 3, 2 et 1, au chef d'or, à cause de Madame Agathe DE POITIERS, fille du comte de Valentinois, de laquelle est encore issu le dit comte DE THOVRY.

a. Agathe DE POITIERS, mariée à Étinard DE CLERMONT, 1^{er} baron souverain, capitaine-général des armées du Dauphiné. Dont :

b. Geoffroy DE CLERMONT, II^e du nom, épousa Isabeau DE MONTRISSON ou MONTISON.

(Voyez la suite ci-devant, dans le fragment généalogique.)

Comté de Châlon-Tonnerre.

XV. Le quinzième écusson est des armes du Comté de CHALON-TONNERRE, qui sont : *de gueules à la bande d'or*, non-seulement à cause de Marguerite DE CHALON, comtesse de Tonnerre, femme d'Olivier, seigneur de Husson, grand-chambellan de France; mais aussi à cause d'Anne DE TONNERRE, femme de Bernardin DE CLERMONT, vicomte de Talard, grand-échanton de France, desquelles est aussi descendu le dit comte de Thovry, comme conste par ce qui suit.

A. Louis DE CHALON, comte de Tonnerre, épousa Marie DE PARTENAY. Dont :

B. Marguerite DE CHALON, comtesse de Tonnerre, épousa Olivier, seigneur DE HUSSON, etc.

(Voyez la suite ci-devant au troisième écusson, savoir l'Empire de Constantinople, lettre I.)

Duché de Rohan.

Et **XVI**. Le seizième et dernier écusson est des armes de ROHAN, qui sont : *de gueules à neuf macles d'or, 3, 3 et 3*, à cause de Claude DE ROHAN, dame de Gié, de laquelle est aussi descendu le dit comte de Thovry, comme conste par ce qui suit.

a. Charles DE ROHAN, seigneur de Gié et du Verger, épousa Jeanne DE SAINT-SÉVERIN, fille de Bernard, prince DE BISIGNANO, et d'Eléonore D'ARRAGON. Dont :

b. Claude DE ROHAN, mariée à Julien DE CLERMONT, baron de Thovry, comte de Tonnerre, en partie, gentilhomme de la chambre du roi.

(Voyez la suite ci-devant, dans le fragment généalogique.)

(Fragm. généal., t. III, p. 203.)

CLERMONT-D'AMBOISE.

Cette famille porte pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur à 3 chevrons d'or, celui du chef brisé, qui est de Clermont; aux 2 et 3 pallé d'or et de gueules de 6 pièces, qui est d'Amboise* (Fig. 568). — Un de ses membres, Louis de Clermont-d'Amboise, épousa, en 1621, Diane DE PONTAILLIER, comtesse de Champlite, seconde fille de Jean-Louis DE PONTAILLIER, comte de Champlite, et d'Anne DE VERGY. — De ce mariage vint :

François de Clermont, comte de Champlite, qui épousa Anne DE LA ROCHETTE, laquelle le rendit père de :

Marie-Françoise-Justine de Clermont, fille unique, comtesse de Champlite, mariée, en 1700, à Jean-Baptiste DE TOULONJON.

Voyez les articles DE VERGY, *famille*, et DE CHAMPLITE, *seigneurie*.

(Suite du Suppl. au Nob. des P.-B., 1553-1614, p. 22.)

DE CLERMONT.

Une autre famille de Clermont porte pour armes : *de gueules à la clef d'argent, mise en pal* (Fig. 569). Un de ses membres, Gaspard-Sigismond, comte de Clermont, épousa Marie DE MUNSTERLIT, dont il eut :

Marie de Clermont, mariée à Wolfroid DE HERCKENRODE, III^e de ce nom, chevalier, haut-officier du pays d'Augsbourg, grand-écuyer des ducs de Bavière, en 1299. Leur fils aîné, Wolfroid de HERCKENRODE, dit le Jeune, chevalier, fut tué par son valet de chambre au village de Yeuck (ou Goyer), au pays de Liège, le 3 octobre 1283, et y fut inhumé au chœur de l'église de ce lieu, sous une pierre bleue portant ses armoiries, une épitaphe que nous donnerons à l'article DE HERCKENRODE, et ces huit quartiers :

Herckenrode.

Clermont.

Werdenberg.

Lechy.

Stoltenberg.

Munsterlit.

Manderscheit.

Clettenberg.

(Correct. intéress. au Nob., p. 19.)

DE CLÈVES.

Adolphe, duc de Clèves, comte de la Marck, seigneur de Ravesteyn, etc., épousa Marie DE BOURGOGNE, dame de Wienendaele. De ce mariage naquirent :

1^o Jean, duc de Clèves, comte de la Marck, chevalier de l'ordre de la toison d'or, mort en 1481, ayant épousé Élisabeth DE BOURGOGNE, comtesse de Nevers.

Et 2^o Adolphe. Son article suit.

Adolphe de Clèves, seigneur de Ravesteyn, Wiennenlande, etc., chevalier de la toison d'or, mourut le 28 septembre 1492. Il avait épousé : 1^o Béatrix DE PORTUGAL, fille de Jean, duc de Coymbre; et 2^o Anne DE BOURGOGNE, fille bâtarde de Philippe-le-Bon, morte le 17 janvier 1501, veuve d'Adrien DE BORSSELE, seigneur de Brigdam, sans postérité. Ces époux gisent aux Dominicains à Bruxelles. Adolphe de Clèves eut de son premier mariage un fils, Philippe, qui suit; — il eut aussi deux enfants bâtards, savoir : A. Jean de Clèves, dit de Ravesteyn, gouverneur de Wienendaele, mort en 1504, ayant épousé Jeanne DE LICHTERVELDE, dame de Roulers et Isendyck-Ambacht, morte en 1526, avec laquelle il gît à Roulers. De ces derniers conjoints vint Jeanne DE CLÈVES, dite DE RAVESTEYN, mariée à Charles DE BAILLÆUL, seigneur de Douxlieu, Steenwerk, etc.; et B. une fille bâtarde, dont nous ignorons le nom.

Philippe de Clèves et de la Marck, seigneur de Ravesteyn, Enghien, Wienendaele, Rumst, Breskens-Sant, Huden, etc., mourut le 28 janvier 1527, sans postérité légitime. — Il avait épousé Françoise DE LUXEMBOURG, fille de Pierre, comte de St-Pol, seigneur de Ghistelles, etc., morte le 5 décembre 1523. Ses bâtards furent :

1^o Hector, qui suit.

Et 2^o Marguerite de Clèves, dite de Ravesteyn, légitimée en 1527. Sa mère se nommait Jeanne WILLEMS.

Hector, bâtard de Clèves, dit de Ravesteyn, seigneur de Breskens-Sant, avait pour mère Paschyne VAN DER MARCKE, et fut légitimé en 1525. Il épousa Guillemette DE MAULDE, dame du dit lieu, et en eut les deux filles qui suivent :

1^o Guillemette de Clèves, dame de la Court-à-Moustier, fut mariée à Arnould DE HARCHIES, chevalier, seigneur de Millomez et de Hallennes.

Et 2^o Anne de Clèves, fut femme : 1^o de Philippe DE HEUCHIN, seigneur de Staple, — et 2^o de Bongiano DE THADEI.

On trouve aussi que Jean, duc de Clèves, eut un bâtard, nommé Adolphe DE CLÈVES, seigneur de Groensteyn, lequel épousa Sandrine TIGNAGEL, ou TYNAGEL, et en procréa : Anne de Clèves, mariée à Antoine D'AILLY, dit DE SAINS, chevalier.

. Armes : de gueules à l'écusson d'argent en abîme, chargé d'un rai d'escarboucle, pommeté et fleuroné d'or (Fig. 570).

(Nouv. vrai Suppl. au Nob., p. 172; *Fragm. généal.*, t. III, p. 47.)

DE CLÈVES.

Jean-Joseph de Clèves, habitant de Bruxelles, fut anobli par lettres du 10 février 1740. — Il portait pour armes : *de sinople au chevron d'or, chargé de 3 clefs de gueules et accompagné de 3 roses d'argent* (Fig. 571).

(Nob., p. 806)

CLEYMANS, DIT DE REYDT.

Adam-Ignace Cleymans, dit de Reydt, domicilié à Turnhout, dans la Campine, obtint des supports et une couronne, au lieu de bourlet, par lettres du 29 avril 1679.

(Nob., p. 500)

CLICQUET.

Vincent Clicquet, fut anobli par lettres de mai 1473, enregistrées à Lille. — Ses armes étaient : *de gueules à 3 clefs des moines d'argent*.

(Nob., p. 10; Vrai Suppl., p. 9; Nouv. vrai Suppl., p. 7; Mélang. de Généal., p. 5.)

DE CLOOTS.

Paul-Jacques Cloots, originaire de la province de Limbourg et domicilié à Anvers, obtint le titre de *baron de Cloots*, applicable sur telle terre qu'il choisirait, par lettres de l'empereur Charles VI, du 24 octobre 1718. — Ses armes étaient : *d'or à la fasce de sable, chargée de 3 besants d'or, et accompagnée en chef d'une aigle (double) éployée de sable. L'écu timbré d'une couronne de comte, et supporté par deux tigres au naturel, tenant chacun une bannière, à dextre d'or, à l'aigle éployée de sable, et à sénestre d'or, à la fasce de sable chargée de 3 besants d'or* (Fig. 572), par concession du dit jour 24 octobre 1718.

Il épousa Jeanne DE PRET, laquelle, étant sa veuve, obtint de l'empereur Charles VI, par lettres du 10 avril 1726, la confirmation du susdit titre de *baron de Cloots*, en faveur de son beau frère JEAN-BAPTISTE CLOOTS, tant pour lui que pour ses hoirs et successeurs mâles et femelles, avec faculté d'appliquer ce titre sur quelque une des terres qu'il possède dans les Pays-Bas ou qu'il pourrait y acquérir dans la suite.

Thomas-François Cloots, natif d'Amsterdam, obtint des supports avec bannières, et le titre de *baron* pour lui et ses hoirs et successeurs mâles et femelles, par lettres du 20 octobre 1756. — Ses armes étaient comme ci-dessus.

(Nob., pp. 663 et 712; Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 288; État arm., p. 8.)

VAN DER CLUSEN.

Hubert van der Clusen fut anobli et créé comte du Sacré Palais-Latran, par diplôme de l'empereur Charles V, donné à Binche, en Hainaut, le 10 oct. 1543. Ses armes sont : *écartelé, aux 1 et 4 de sable à 3 glands feuillés et tigés d'or, posés*

2 et 1, les tiges en bas; aux 2 et 3 d'azur, à 3 étoiles de 6 rais d'or; au chef d'or brochant sur l'écartelé, chargé d'une aigle naissante de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, un vol adossé par ses ailerons de sable, et au milieu un sautoir bretéssé et contre-bretéssé d'or (Fig. 573).

(*Nob.*, p. 42; *Vrai Suppl.*, p. 52; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 26.)

DE COBENZL.

Jean-Philippe, comte de Cobenzl et du Saint-Empire, conseiller d'état intime de l'empereur, grand-dapifer et landshauptmann du comté de Gorice. Il mourut en 1702, ayant épousé Jeanne, fille de François, comte DE LANTHIÉRI. De cette alliance vint :

Jean-Gaspard, comte de Cobenzl et du St-Empire, chevalier de la toison d'or, conseiller intime d'état actuel et grand-chambellan de l'empereur, mort le 30 avril 1742, époux en 2^{es} noces de Charlotte-Sophie, fille de Wolfgang-Albert, comte DE RINDSMAUL, morte le 4 décembre 1756. De ce mariage :

Charles-Jean-Philippe, comte de Cobenzl et du St-Empire, baron de Proseck, Saint-Daniel, Mosla et Leitenburg, seigneur de Hasperg, Stegberg, Loitsch, Lueg, Reissemitz, Isernico, Flambruzzo et Sivigliano, grand-échanson du duché de Carniole et de la Marche des Vandales, grand-fauconnier héréditaire et grand-dapifer du comté de Gorice, chevalier de la toison d'or, grand'croix de l'ordre royal de St-Etienne, chambellan, conseiller intime d'état actuel, et ministre plénipotentiaire de LL. MM. I. et R. dans les Pays-Bas, mort à Bruxelles le 27 janvier 1770. Il avait épousé Marie-Thérèse DE PALFY-ERDÖDY, dame de l'ordre de la croix étoilée, morte le 25 décembre 1771. Dont :

Marie-Thérèse de Cobenzl, fille puînée, née à Nanci, en Lorraine, en 1739, mariée à Bruxelles, le 16 décembre 1759, à Philippe-Roger-Joseph DE VARICK, comte de Sart, vicomte de Bruxelles, baron de Bonlez, seigneur de Weys, etc., chambellan actuel de LL. MM. II., grand-maître des cuisines à la cour du duc Charles-Alexandre de Lorraine, membre de l'état noble du duché de Brabant, etc., etc.

Elle mourut sans enfants le 17 juin 1778. (Voyez DE VARICK.)

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 111.)

COBERGHER.

Wenceslas Cobergher, seigneur de St-Antoine, architecte-général des archiducs Albert et Isabelle, et surintendant-général des monts-de-piété des Pays-Bas, épousa Susanne DE FRANCQUART, dont il eut Augustin qui suit.

Augustin Cobergher, seigneur de St-Antoine, second fils, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV, du 14 octobre 1654.

(*Nob.*, p. 552.)

COBRYSE.

Jean-Baptiste Cobryse, chevalier de l'ordre du St-Sépulcre, natif de Bruges, fut anobli par lettres du roi Charles II, du 6 avril 1671.

(Nob., p. 455.)

DE COCK.

Jean de Cock, premier official du conseiller et receveur-général des états de Brabant au quartier de Bruxelles, fut anobli par lettres du 8 juin 1676. Ses armes sont : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules au chef d'argent; aux 2 et 3 émanché d'argent et de gueules de 10 pièces; sur le tout de gueules à 2 têtes d'..... d'argent. Lambrequins et torque d'argent et de gueules. Cimier : un pennon armoirié du 1^{er} quartier du dit écu, la lance d'or et le fer d'argent, entre un vol de même et de gueules.*

(Nob., p. 484; Nouv. vrai Suppl., p. 165.)

COCKAERTS.

Gaspard Cockaerts, seigneur de Curgies, conseiller et commis des domaines et finances des Pays-Bas, fut créé chevalier par lettres du 15 juillet 1626. Il obtint des supports et une couronne au lieu de bourlet, par autres lettres de l'an 1659.

(Nob., pp. 214 et 578.)

COCKUYT.

Abraham-Charles-Joseph Cockuyt, avocat au conseil de Flandres, fut anobli par lettres du 5 août 1769. Il portait : *d'azur au chevron d'argent chargé de cinq quinte-feuilles de gueules et accompagné de 3 étoiles à 6 rais d'or* (Fig. 574.)

(État armorial, p. 8).

LE COCQ.

- I.** Hugues le Cocq, chevalier, épousa Charlotte L'HERMITE. De ce mariage vint :
- II.** Jean le Cocq, chevalier, seigneur de Sarcus et de Beaurepaire, qui vint de Normandie s'établir dans les Pays-Bas, où il épousa Michelle DE MAMEZ. Dont :
- III.** Luc le Cocq, écuyer, seigneur de la Motte, guidon d'hommes d'armes au service de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, en 1466. Il eut de sa femme, Marie DE LIMOGES, Hugues qui suit.
- IV.** Hugues le Cocq, seigneur de la Motte, la Haye et Lionne, secrétaire du grand conseil de Philippe-le-Bel, roi de Castille, en 1498, puis conseiller et maître de la chambre des comptes à Lille, en 1507. Il épousa Anne DE LESTORET, de laquelle il eut Baudouin qui suit.

- V.** Baudouin le Cocq, seigneur de la Motte, Groenhoven et Winterpoele, conseiller et procureur-général du grand conseil à Malines, mourut le 25 avril 1558, ayant été marié à Marguerite DE GORTERE, alias VAN SOMBEKE, dont il était veuf depuis le 26 mai 1556. De ce mariage :
- VI.** Pierre le Coq, seigneur de Wulverghem, Groenhoven, etc., conseiller du conseil de Flandres, mort le 16 avril 1593, étant veuf, depuis le 5 avril 1577, de Catherine DE WYTS, dame de Waerde. Leur fils François suit.
- VII.** François le Cocq, seigneur de Wulverghem, Groenhoven, Waerde, etc., mourut le 9 juin 1602, ayant été allié à Anne-Isabelle DAMMAN, laquelle lui survécut jusqu'au 3 septembre 1638. Elle était fille aînée de Jean, seigneur d'Oomberghe, mort le 5 juillet 1581, et de sa 2^e femme Jeanne VAN WAELBROECK, dame de Houthage, morte le 24 novembre 1605. — De cette alliance vint :
- VIII.** Baudouin le Cocq, seigneur de Wulverghem, Groenhoven, Waerde, Schilt-hove et Humbeke, qui mourut le 18 novembre 1655. Il avait épousé Françoise VAN LAETHEM, dame de Liefkenrode, décédée le 24 sept. 1652, fille de Philippe, bourgmestre de Malines en 1619, et de Jeanne BAERT, sa 1^e femme. Dont, entr'autres :
- IX.** Côme le Cocq, seigneur de Humbeke, Wulverghem, Waerde, la Motte, etc., lequel mourut le 10 mai 1673, ayant épousé, à Malines, le 31 mars 1658, Pétronille-Charlotte DE SCHIETERE, sa cousine sous-germaine, laquelle lui survécut jusqu'au 15 septembre 1703. Leur fils Jacques-François suit :
- X.** Jacques-François le Cocq, seigneur de Humbeke, Wulverghem, Waerde, la Motte et Groenhoven, fut créé *comte de Humbeke*, en Brabant, par lettres du roi Charles II du 24 novembre 1694. Il mourut le 4 décembre 1724, ayant épousé Barbe-Jacqueline DE VARICQ, dame de Dieval, de laquelle il eut :
- XI.** Charles-Baudouin le Cocq, comte de Humbeke, etc., allié, en 1710, à Thérèse-Charlotte DE LA TOUR-SAINT-QUENTIN, fille de Julien-Joseph, comte de Seneghem, et de Théodore-Geneviève DE THIENNES, sa 2^e femme. Leur fils unique suit.
- XII.** Charles-Joseph-Guislain le Cocq, comte de Humbeke et de Dieval, mourut de la petite-vérole à l'abbaye de Messines le 2 juin 1747, ayant épousé, en 1736, Louise-Catherine DE CLERMONT-TONNERRE, dont il n'eut qu'une fille, savoir :
- XIII.** Marie-Louise-Guislain le Cocq, mariée, le 26 mars 1753, à Eustache-Joseph DE TOURNAY-D'ASSIGNIES, marquis d'Oisy, capitaine-lieutenant des gendarmes d'Orléans, fils aîné de Charles-Joseph-Eugène DE TOURNAY-D'ASSIGNIES, chevalier de l'ordre de St-Lazare, comte d'Oisy, colonel d'in-

fanterie, et de Bénigne DE MASSUAU, fille de Jean-Louis DE MASSUAU, marquis d'Arcelot, président au grand conseil à Paris, et d'Elisabeth DE GUERIBOUT.

Les armes de LE Cocq sont : *d'argent, au coq hardi de sable, crété, becqué, barbé et membré de gueules* (Fig. 575).

(Nob., p. 591.)

COCQUEAU.

Pierre-Louis-Alexis Cocqueau, seigneur d'Audenaerchen, Westbroeck et Bisselin-ghe, domicilié à Tournai, obtint confirmation de noblesse et d'une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 24 janvier 1739. Il épousa Gertrude-Françoise SCHYNCKELE, fille de Charles-Dominique, seigneur de Westbroeck, échevin de la ville de Tournai, et de Marie-Catherine HANNART. De cette alliance vint :

Pierre-Albert Cocqueau, seigneur d'Audenaerchen, qui épousa Yvone TALINGANT. Armes : *d'argent à deux fasces de sinople* (Fig. 576).

(Nob., p. 790; Nouveau vrai Suppl., p. 268)

DE COCQUELLE.

Antoine de Cocquelle fut créé chevalier par lettres du 13 avril 1596. Ses armes sont : *de sinople à deux fasces d'argent* (Fig. 577).

(Nob., p. 102)

CODDE.

Voyez DU BOIS, ci-devant page 233.

DE CODT.

Henri-Louis de Codt, échevin de la salle et châtellenie d'Ypres, fut anobli, avec confirmation, s'il en échoit, par lettres du 3 juillet 1756. Il portait : *d'argent au chef échiqueté de sable et d'argent de trois rangs de carreaux* (Fig. 578).

(Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 284; État armorial, p. 8.)

COECK.

Pierre Coeck épousa Claire VERSPREET. Dont :

Pierre Coeck, chevalier de l'ordre du St-Sépulcre, époux d'Anne DE BACKER. Dont :

Pierre Coeck, natif d'Anvers, anobli par lettres du roi Charles II, du 15 mars 1691.

Armes : *d'or à la fasce ondée de sinople, accompagnée de 3 coqs de sable, becqués et membrés de gueules*. — Timbre : *un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sinople, et au-dessus, en cimier, un coq de sable, becqué et membré de gueules, entre un vol, dont une partie est d'or et l'autre de sinople* (Fig. 579).

(Nob., p. 569.)

COEMANS.

Corneille Coemans, drossard de Buggenhout, fut anobli par lettres du 10 fév. 1685. — Il portait : *d'argent à 3 roses de gueules, boutonnées d'or et feuillées de sinople. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules. Cimier : un vol, dont une partie est d'argent et l'autre de gueules* (Fig. 580).

(Nob., p. 550.)

COENE OU DE COENE.

Pierre Coene, secrétaire de la ville d'Anvers, obtint le titre de chevalier du St-Empire, pour lui et ses descendants mâles, avec confirmation et approbation d'armes, et concession d'une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI du 8 juillet 1714, enregistré dans la matricule de l'empire. Il portait pour armes : *de sinople à une dextrochère de carnation, tenant une épée d'argent, garnie d'or, en pal. Cimier : la pièce de l'écu* (Fig. 581).

(Nob., p. 641; Nouv. vrai Suppl., p. 200.)

COENE OU DE COENE.

André-Charles Coene, bailli de Rodes et député ordinaire du pays d'Alost, fut anobli par lettres du 6 septembre 1729. Ses armes sont : *d'argent à la fasce de sable, chargée de trois tours d'argent, et accompagnée en chef de 3 merlettes de sable. L'écu surmonté d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de sable. Cimier : un sauvage naissant de carnation, couvert et couronné de feuilles de lierre de sinople, tenant de la main dextre, sur l'épaule, une massue, et de la main sénestre un bouclier d'acier, bordé de pointes d'or* (Fig. 582).

A cette famille appartient Jean-Ignace Coene, capitaine d'une compagnie bourgeoise de la ville de Gand et agent de l'ordre de Malte, anobli par lettres du 12 juillet 1738. Il portait comme ci-dessus.

(Nob., pp. 728 et 787; Vrai Suppl., p. 248; Nouv. vrai Suppl., p. 241.)

COENE.

Pierre-Ignace Coene, seigneur de Calckers, du Pilloy, de Patures et de la Blanche-Motte, natif de Séville, et domicilié à Lille, obtint réhabilitation de noblesse avec supports et couronne au lieu de bourlet, par lettres du 5 août 1730. Il portait : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules à un fer de moulin d'argent en sautoir, aisé, paré, anché et ouvert en losange; aux 2 et 3 d'argent à la fasce de gueules, chargée de 3 tours d'argent et accompagnée en chef de 3 merlettes de sable* (Fig. 583).

(Nob., p. 750; Nouveau vrai Suppl., p. 242.)

COENS.

Honorio Coens, gentilhomme de la chambre du marquis de los Balbeses, fut anobli par lettres données à Madrid le 28 juillet 1629. Ses armes sont : *coupé, au 1 d'argent à deux roses de gueules, boutonnées d'or et feuillées de sinople; au 2 de sable à un lion léopardé d'argent, tenant de la patte droite une hâche d'armes de même* (Fig. 584).

(Nob., p. 236.)

COGELS.

Isabelle-Jacqueline SIMONS, veuve de Jean-Baptiste Cogels, aumônier et caissier-général de la compagnie impériale des Indes, à Anvers, fut anoblie, avec rétroaction de noblesse en la personne de feu son mari, par lettres du 20 octobre 1753. Ses armes sont : *d'or à 3 molettes de sable* (Fig. 585).

(Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 263; *État armorial*, p. 8.)

COGET.

Jean-Antoine Coget, licencié en droit et ancien échevin d'Anvers, fut anobli avec une couronne sur l'heaume, par lettres du 28 août 1743 (Fig. 586).

(Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 253; *État armorial*, p. 9.)

COLBRANT.

Jacques Colbrant, colonel d'infanterie, fut créé chevalier et obtint des supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 29 mai 1652. Ses armes étaient : *d'argent à 3 aigles de sable, membrées de gueules*. Cimier : *deux bâtons noueux de sable, brûlants d'or, posés en forme de chevron renversé* (Fig. 587).

(Nob., p. 520; *Vrai Suppl.*, p. 157; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 121.)

Jean-Martin Colbrant, conseiller et commis des domaines et finances des Pays-Bas, fut créé chevalier par lettres du 8 juin 1657.

(Nob., p. 347.)

VAN COLÉN.

I. Jean van Colen, originaire d'Aix-la-Chapelle, seigneur de Berchem, Beckerseele, Cobbeghem, Bygaerde et Zillebeke, anobli le 26 mars 1680, épousa Susanne HUREAU (ou DE AURÉAU), dont il eut les 3 enfants qui suivent :

1^o Louis. Son article suit.

2^o Gisbert van Colen, natif d'Anvers, obtint confirmation de noblesse par lettres datées de Madrid du 12 juin 1686. Il avait épousé, en 1668. Marie FORMENT.

Et 3^o Marguerite van Colen, mariée à Jean HELLINX, seigneur de Sibbe, anobli le 1 octobre 1689.

II. Louis van Colen, seigneur de Broechem, Oelegchem, Burcht, Sibbe, etc., domicilié à Anvers, fut maintenu dans sa noblesse, anobli en tant que besoin serait, créé chevalier du S^t-Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI, du 14 octobre 1716, enregistré dans la matricule de l'empire. Il obtint des supports avec bannières, et la confirmation du titre de chevalier, avec rétroaction de la date du 14 octobre 1716, par lettres du 10 novembre 1734. De son mariage avec Marguerite HELLINCX vinrent les quatre enfants qui suivent :

1^o Servais. Son article se trouve ci-après.

2^o Louis van Colen, seigneur de Broechem et Oelegchem, mort en février 1753, avait épousé Hélène-Claire LUNDEN, fille de Guillaume-François et de Susanne-Thérèse HELLINCX. De cette alliance naquit :

A. Hélène-Thérèse van Colen, dame de Broechem et Oelegchem, alliée, en 1745, à Engelbert DE NEUF, seigneur de Burcht, par achat.

B. Thérèse-Claire-Josèphe van Colen, morte le 23 mars 1761, épouse de Pierre-François GEELHANDT, fils de Henri.

Et C. Susanne-Hortense van Colen, mariée, en 1760, à Thomas vicomte DE FRAULA.

3^o Jean van Colen, chevalier, seigneur de Burcht, mort le 7 juillet 1724, ayant épousé Anne-Marie DE HEUVEL, fille de Louis, chevalier, seigneur de Calfene, et de Marie-Susanne DU BOIS. Leurs enfants furent :

A. Marie-Susanne van Colen, alliée à Simon-Charles DE NEUF, seigneur de Hooghelandt.

Et B. Anne-Marie-Louise van Colen, mariée avec Thomas-Augustin-Joseph DE FRAULA, fils de Thomas, conseiller d'état de S. M. I., et directeur-général des finances des Pays-Bas, et de Marie-Alexandrine ANTOINE.

Et 4^o Marguerite van Colen.

III. Servais van Colen épousa Marie-Catherine COURTOIS, et en eut Charles-Joseph qui suit.

IV. Charles-Joseph van Colen, seigneur de Bouchout, mourut le 19 déc. 1736. Il avait épousé : 1^o Marie-Catherine-Susanne VINQUE; et 2^o Catherine-Thérèse EMPTINCK, fille de Gaspard et de Catherine ULLENS.

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Catherine-Louise-Josèphe van Colen, morte le 3 août 1744, ayant été mariée avec Arnould DU BOIS, décédé le 15 octobre 1758.

2^o Thérèse-Jeanne-Josèphe van Colen, morte le 18 mars 1753, ayant été femme de Jean-Antoine DU BOIS.

(Du 2^d Lit.)

3^o Charles-Joseph qui suit.

Et 4^e Marie-Madeleine-Josèphe van Colen, alliée, le 18 avril 1756, à Paul-Jacques-Joseph DE WITTE.

V. Charles-Joseph van Colen, seigneur de Bouchout, épousa, le 20 décembre 1759, N... DE FRAULA (1), fille de Thomas et de Louise VAN COLEN. Dont postérité.

Armes : *coupé, au 1^{er} de gueules à 2 bourdons de pèlerin d'or, passés en sautoir; au 2^e cousu d'azur, à 2 grelots d'or, mis en fasce. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins, à dextre de gueules doublé d'or, et à sénestre d'azur doublé d'or; au-dessus, en cimier, un ange de carnation, vêtu d'or, tenant de la main dextre un bourdon de l'écu, et supporté aussi de deux anges de carnation, vêtus d'or, les cotillons et brodequins de gueules, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de l'écu, et à sénestre, écartelé aux 1^{er} et 4^e d'or au sanglier rampant de sable, terrassé de sinople; au 2^e et 3^e d'argent à la fasce d'azur, accompagnée de 3 sautoirs de gueules, deux en chef et un en pointe (Fig. 588).*

(Nob., pp. 540, 634 et 755; Vrai Suppl., p. 260; Nouv. vrai Suppl., p. 251; Fragm. généal., t. IV, p. 156.)

COLENBUEN.

André-Augustin Colenbuen, échevin de la ville d'Ypres, fut anobli, par lettres du 2 juin 1756, aux armes d'argent à 3 arbres arrachés de sinople (Fig. 589).

(Suite du Suppl., 1686-1762, p. 284.)

COLIBRANT.

I. Henri Colibrant, bourgmestre d'Anvers en 1435, épousa Aleyde VAN MECHELEN, fille de Henri et de Catherine VAN IMMERSEELE, et en eut :

1^o Jean, qui suit.

Et 2^o Catherine Colibrant, mariée : 1^o à Roland VLEMINCX, dit VAN OOSTENRYCK; et 2^o, l'an 1456, à Jean VAN HOVE. Leurs enfants furent :

(Du 1^{er} Lit.)

a. Élisabeth VAN OOSTENRYCK, épouse de Jean KERREMAN, seigneur de Waesbeke, bourgmestre de Malines en 1481, mort vers l'an 1514.

(Du 2^a Lit.)

Et b. Jean VAN Hove, échevin d'Anvers, mort en 1504, ayant épousé N.... WILMAERTS.

II. Jean Colibrant épousa Jeanne VAN HEFFENE (ou VAN HESSENE), fille de Jean et de Catherine VAN MUYSEN, et en procréa les trois enfants qui suivent.

1^o Georges. Son article suit.

(1) Jeanne-Marie-Simone DE FRAULA. Ce mariage fut célébré à Anvers. Leur petit-fils Charles-Servais-Joseph van Colen, mourut à Anvers en 1859, et fut inhumé à Bouchout, laissant par testament la terre de Bouchout à la famille de son beau-frère, Jean-Paul-Joseph MORETUS.

a. Jossine Colibrant, mariée à Jean BERREWOUTS.

Et b. Jeanne Colibrant, épouse de Lucas MONINCKX.

Et B. Georges Colibrant, mort à Jérusalem.

III. George Colibrant, épousa Anne VAN DER STRAETEN, fille de Guillaume et de Jeanne EYNHOUT. De cette alliance vinrent :

1° Jeanne Colibrant, mariée, en 1517, à Henri DE WACHTENDONCK.

2° Anne, épouse de Libert DE FRESNE.

3° Catherine, alliée à Jean VAN DER POORTEN.

Et 4° Antoine Colibrant.

Armes : d'argent à 2 fleurs-de-lis de sable, une au canton sénestre du chef et une en pointe; au franc canton d'or à 3 merlettes de sable (Fig. 590).

(Fragm. géneal., t. II, p. 273)

DE COLIGNY.

Philibert de Coligny, seigneur de Cressia, fut créé chevalier par lettres du 20 mars 1584. Ses armes étaient : de gueules à l'aigle d'argent, becquée, membrée et couronnée d'azur (Fig. 591).

(Nob., p. 75.)

COLIN.

Guillaume Colin, natif de Salins, en Franche-Comté, fut anobli, par lettres données à Madrid le 24 mars 1592. Il portait : de gueules à la bande d'argent, accompagnée en chef d'une étoile de même (Fig. 592).

(Nob., p. 89; Vrai Suppl., p. 54; Nouv. vrai Suppl., p. 42.)

COLIN.

Une famille de ce nom, en Bourgogne, porte : d'or à 3 têtes d'aigles, arrachées de sable, languées de gueules (Fig. 593).

(Vrai Suppl., p. 54; Nouv. vrai Suppl., p. 43.)

COLINS.

I. Jean Bruyninck, dit Colins, est le premier de cette maison dont on ait connaissance. Il vivait en 1356 et 1382, et était mort en 1396. Ses armes étaient : d'azur au chevron d'or (Fig. 594). Il avait épousé, avant 1363, Avezoete D'YEDEGHEM, de sable à 2 fasces d'or (Fig. 595). De ce mariage vinrent :

1° Jean, qui suit.

2° Philippe Bruyninck, dit Colins, qui fit le voyage de Hongrie avec Jean, comte de Nevers, depuis duc de Bourgogne, et fut tué, le 28 sep-

tembre 1396, à la bataille de Nicopolis, où ce prince fut fait prisonnier. Il n'était pas marié.

Et 3^e Robert, auteur de la *Branche des seigneurs de Rechem*, ci-après.

II. Jean Bruyninck, dit Colins, servait en qualité d'écuyer dans l'armée de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, et fut tué à la bataille d'Othée, contre les Liégeois, le 23 septembre 1408. Il armoriait son écu comme son père. Sa femme, Catherine DE SICCLERS, portait *de gueules au lion d'argent* (Fig. 596), et lui donna quatre enfants, savoir :

1^o Jean Colins, qui suit.

2^o Un autre Jean Colins, dit le jeune, qui forma la *Branche des Comtes de Mortagne*, ci-après.

3^o Guillaume Colins, estoc de la 4^e *Branche*.

Et 4^o Maurice, tige de la 5^e *Branche*, aussi rapportée ci-après.

III. Jean Colins, quitta le nom de Bruyninck et était, sous Philippe-le-Bon, au nombre des nobles de la châtellenie de Furnes, convoqués à l'arrière-ban de Flandres, pour aller en France, l'an 1421, venger la mort de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, qui avait été assassiné à Montereau-Faut-Yonne le 10 septembre 1419. — Il vivait encore en 1430, et avait épousé Jeanne DE VISCH, laquelle portait *d'argent, semé de croix recroisetées aux pieds fichés de sable, à deux bars adossés de même sur le tout* (Fig. 597), fille de François, chevalier. Ses armes étaient aussi comme celles de son aïeul et de son père. Dudit mariage naquirent :

1^o Adrien, qui suit.

Et 2^o Guislain Colins, grand-bailli des ville et châtellenie de Bergh-Saint-Winnoc, en 1472, époux de Catherine VAN ROYEN, fille de Michel, chevalier, seigneur de Paddeschoot, et de Jacqueline DE MILSE. Cette dame portait : *d'azur à 3 chevrons d'or* (Fig. 598). On ne connaît pas leur postérité.

IV. Adrien Colins, chevalier, président du conseil de Flandres en 1465, seigneur de la Verre, au pays de Waes, en 1469, comme conste par un acte du 8 février de cette année. — Il prit pour armes : *d'argent à la bande de gueules, accompagnée de 6 tourteaux de même, mis en orle, et pour cimier, un vol aux armes de l'écu* (voyez à la fin de cet article). — Il fut le 3^e commissaire du prince au renouvellement du magistrat de Gand, en 1477, mourut à Malines en 1480, et y fut enterré à St-Rombaut. — Il avait épousé Jacqueline DE GROOTE, dame de Gosette, *de sable, à l'aigle à deux têtes d'argent, becquée et membrée d'or* (Fig. 599). De cette alliance vinrent :

1^o Jossine, qui suit.

Et 2^o Élisabeth Colins, mariée à Jean DE LA BOUVERIE, seigneur de Wiere et de Bierbeke, second président du parlement, établi à Malines

en décembre 1473, puis chef du même parlement en 1478, et ensuite chancelier de Brabant. — Sans enfants.

V. Jossine Colins, dame de Gosette, fut mariée à Jean DE VERDIÈRE, chevalier, seigneur de Péronne, en Melanthis, de Fontaine, de Warwane, de Lamont et de Croix, fils de George, chevalier, seigneur des dits lieux, et de Marie DE BOUVINES, dont elle eut :

Jacqueline DE VERDIÈRE, morte le 4 décembre 1529. Elle avait été mariée, en 1514, à Adrien BETTE, chevalier, seigneur d'Angrelles, etc. (Voyez ci-devant, p. 188, degré XIII). De ce mariage descendent les marquis de Lede, grands d'Espagne de la 1^{re} classe.

Seconde Branche. — Seigneurs de Rechem.

II. Robert Bruyninck, dit Colins (seigneur de Rechem, fils cadet de Jean et d'Avezoete D'YEDEGHEM), vivait en 1398. Il épousa : 1^o Marie DE CORENHUUSE, qui portait *d'or à 3 trèfles d'azur* (Fig. 600), fille de Jean, seigneur de Bredemeersch, et de Marie DE HALEWAERT; et 2^o Charlotte DE BRONCHORST (Fig. 441). Ses enfants furent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Robert qui suit.

(Du 2^a Lit.)

2^o Charles Colins, dit de Rechem, marié à Hildebrand, seigneur DE LOUVESTEIN, près de Gorcum, chevalier.

Et 3^o Françoise Colins, dite de Rechem, religieuse.

III. Robert Colins, seigneur de Rechem, épousa Waudru DE THIENNES (*d'or à la bordure d'azur, à l'écusson d'argent, bordé d'azur, chargé d'un lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, la queue fourchue et passée en sautoir*) (Fig. 601). De ce mariage :

1^o Jean Colins, qui vendit la seigneurie de Rechem, et se fit religieux dans l'abbaye de St-Denis, ordre de St-Benoit, en Hainaut.

Et 2^o Robert qui suit.

IV. Robert Colins, dit de Rechem, s'allia avec Madeleine OEM-VAN WYNGAERDEN, qui portait : *d'argent à la fasce de gueules, chargée d'un lion naissant d'or, armé et lampassé d'azur et accompagné de 15 gazons de sinople, 9 en chef, 5 et 4, et 6 en pointe, 3, 2 et 1* (Fig. 602). Dont :

1^o Charles qui suit :

Et 2^o Robert Colins, dit de Rechem, marié à Marguerite VAN TEILINGEN. On ignore s'il en a eu des enfants.

V. Charles Colins, dit de Rechem, épousa Berthe VAN POELGEEST. Leurs enfants furent :

1^o Engelbert. Son article suit.

Et 2^o Charlotte Colins, dite de Rechem, femme d'Antoine VON HAGHENSTEIN, gentilhomme allemand.

VI. Engelbert Colins, dit de Rechem, épousa Catherine DE BIE, et vivait en 1569, comme il paraît par un titre de ce temps-là. Sa postérité nous est inconnue.

Troisième Branche. — Comtes de Mortagne.

III. Jean Colins, dit le Jeune, chevalier (second fils de Jean Bruyninck, dit Colins, et de Catherine DE SICCLERS), reçut plusieurs blessures à la bataille de Mons-en-Vimeu, l'an 1421, en combattant pour le duc de Bourgogne, son légitime souverain. Il se trouva au siège de Compiègne l'an 1430, et mourut peu après. Il avait épousé Isabeau DE BAVEDAMME, qui portait *de sable à la fasce émanchée de gueules et d'argent de 8 pièces* (Fig. 603). Elle était sœur de Victor DE BAVEDAMME, grand-bailli du pays de Waes en 1421, et vivait encore 1442. Leur fils unique Guillaume suit.

IV. Guillaume Colins, qualifié *noble homme et valeureux seigneur Guillaume Colins, chevalier*, dans son testament du 26 octobre 1478, signala son courage en diverses occasions, et mourut en 1482, après avoir suivi Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, dans toutes ses guerres. — Il avait épousé : 1^o Adrienne VAN DER STRAETEN, qui ne lui donna point d'enfants; et 2^o Catherine DE HERZELLES, laquelle vivait encore le 26 octobre 1478. — Sa première femme portait : *fascé d'azur et d'argent de 8 pièces, au chef d'or chargé de 3 pieds de griffons de sable* (Fig. 604); et les armes de sa deuxième femme étaient : *de gueules au chevron d'or* (Fig. 605). Du second lit naquit un fils unique, savoir :

V. Engelbert Colins. Il acquit, en 1510, la seigneurie et mairie de Ter-Meeren, en la paroisse de Pepinghen, et était mort en 1516. Il portait pour armes : *d'argent à la bande de gueules, accompagnée de 6 tourteaux de même en orle, et pour cimier, un vol aux armes de l'écu*, ce qui a été continué par ses successeurs. Il épousa, du vivant de son père, en 1478, Claire DE WARGNIES, d'une ancienne maison du Hainaut, laquelle portait : *d'argent à 3 hures de sanglier de sable, défendues d'argent* (Fig. 606). On ne leur connaît d'autre fils que Pierre qui suit.

VI. Pierre Colins, seigneur de Ter-Meeren, se maria avec Marguerite HEYMS, laquelle ne vivait plus le 12 janvier 1540. Elle était fille d'Arnould et de Marie DE BRONCKHORST, et portait : *d'argent à l'étoile à 6 rais de gueules* (Fig. 607). Il mourut le 16 septembre 1572, dans un âge fort avancé, et fut inhumé dans l'église du béguinage d'Enghien, laissant de son dit mariage :
1^o Jean, qui suit :

Et 2^o François Colins, chanoine régulier de la noble abbaye de Ste-Gertrude à Louvain.

VII. Jean Colins, seigneur de Ter Meeren, fut recommandable par ses vertus guerrières et civiles. Il fit hommage de sa terre et mairie de Ter-Meeren le 26 janvier 1577, servit fidèlement Philippe II pendant les troubles des Pays-Bas, et conserva la ville d'Enghien, dont il était capitaine et garde pour le roi au service de Sa Majesté. — Il se signala en plusieurs autres occasions, en exposant sa vie et ses biens pour le service de son prince, et mourut le 7 mai 1605 à 75 ans. — Sa femme, Jeanne HUYSMANS, portait : *d'or à une tour ouverte et crenelée de gueules, sommée d'un lion naissant de sable, tenant de la patte droite une épée d'argent, garnie d'or* (Fig. 608). — Ledit Jean Colins fut inhumé, avec son père, dans l'église du béguinage d'Enghien; — leur épitaphe est ainsi conçue :

D. O. M.

Monumentum

Nobilium

D. D. PETRI et JOANNIS COLINS,
PETRUS avi PETRI COLINS, *Patrisque* JOANNIS,
Corpora juncta sub hoc marmore condit humo.
Quæ prius in Templo jacuere sepulta vetusto
judicii expectant hic tumultata diem.
Ponebat tristi sed pia in parentes recordatione
PETRUS COLINS *Eques auratus Heetveldensis*
Anno 1642. Ætatis suæ 82.
PETRUS obiit 16 septembris 1572.
JOANNES vero 7 maii 1605.

De Jean Colins et de Jeanne HUYSMANS naquirent :

1^o Pierre, dont l'article suit.

2^o Jeanne Colins, mariée à Philippe d'AUXY, seigneur de Launoy, dont elle fut la 1^e femme, sans enfants.

3^o Anne, alliée à Jean SCOKART, et veuve de lui avant le 3 janv. 1624.

4^o Charles, auteur de la *Branche des seigneurs de Quiéverchin*, ci-après.

Et 5^o Josse, tige de la *Branche des seigneurs de Bouchoute*, aussi mentionnée ci-après.

VIII. Pierre Colins, seigneur d'Heetvelde, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV, en date du 31 juillet 1630, délivrées à Madrid, et ce en considération qu'il avait servi le roi aux sièges de Tournai, d'Audenarde, de Menin et de Ninove, sous la conduite du duc de Parme, à l'exemple de Jean Colins, seigneur de Ter-Meeren, né en 1530, qui, en qualité de capitaine, a maintenu la ville d'Enghien en la due obéissance contre les entreprises et attentats des rebelles de la couronne, mort en 1605, époux de

Jeanne HUYSMANS, son père et sa mère, — outre que la famille de Colins serait trouvée dans la liste des nobles du comté de Flandres, dressée par ordre de feu l'archiduc Albert, l'an 1615, de laquelle famille il était issu en ligne directe masculine avec plusieurs notables personnages, entre lesquels aucuns auraient été honorés du titre de chevalier, et dernièrement feu Messire Adrien Colins, président du conseil provincial en Flandre. — Ledit Pierre fut aussi bailli des bois d'Enghien pour le roi Henri IV. Il aima les lettres et a laissé une Histoire de la Maison d'Enghien depuis 1130 jusqu'au XVII^e siècle. — Il mourut le 3 décembre 1646, âgé de 86 ans, ayant épousé : 1^o Anne TRICART, dame de Thy et de Wavre-à-Lens, en Hainaut, laquelle portait *d'or au chef d'azur, chargé de 3 molettes d'éperons du champ* (Fig. 609), et mourut le 10 avril 1610, âgée de 55 ans; elle était fille de Jean TRICART, seigneur de Marpigneau, et de Nicole JOY, dame DE THY, sa 1^o femme. — Pierre Colins, épousa : 2^o Jeanne D'OFFIGNIES, laquelle mourut le 10 mars 1633, et fut enterrée à Montigny-lez Lens, en Hainaut; — elle était fille aînée de Jean D'OFFIGNIES, seigneur de Morecourt, et en Marche-lez-Ecaussines, chef de la ville de Mons, et de Nicole DE BOUCQ. Voici leurs épitaphes :

En l'église paroissiale d'Enghien :

Monumentum
Nobilis Viri
PETRI COLINS,
equitis Aurati
Toparchæ Heetveldensis,
qui Patriæ suæ Monumenta scripsit.
Et
D. ANNÆ TRICKART,
primæ ejus Conjugis.
Obiit ille anno 1646. 3 decembris.
Illa 1610. 10 aprilis.

En l'église paroissiale de Montigny-lez-Lens :

Cy gist
le corps de vertueuse et noble Dame
Madame JENNE D'OFFIGNIES,
en son vivant espouse à
Messire PIERRE COLINS,
chevalier, seigneur de Heetvelde,
laquelle trespassa le 10 mars 1633.
Priez Dieu pour son ame.

Pierre Colins n'eut des enfants que de sa première femme; ce furent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Engelbert Colins, né le 3 janvier 1585, baptisé dans l'église de St^e-Élisabeth à Mons, mort le 11 juin 1587, et enterré à Enghien.

2° Philippe Colins, seigneur d'Heetvelde et de Wavre, né à Enghien le 8 avril 1586, marié, par contrat du 10 avril 1616, à Charlotte DE FEROSZ (ou FERROZ), et mort sans hoirs.

3° Anne Colins, née à Enghien le 1 janvier 1588, mariée à Jacques PRÉVOST, seigneur de le Val, chevalier, châtelain de Genappe, fils de Gilles et de N.... LAMBERT. Elle portait : *d'argent à la bande de gueules, accompagnée de 6 tourteaux de même, rangés en orle; cimier : un vol armorié de l'écu, adossé par ses ailerons*. Ce cimier est distingué de celui d'une autre branche de Colins, qui porte pour cimier : *une licorne naissante d'argent*, et écartèle ordinairement ses armoiries de celles de van Royen, qui sont *d'azur à 3 chevrons d'or*. — Leur fille, Pétronille-Antoinette PRÉVOST-DE LE VAL, est prouvée par un acte de l'an 1648.

4° Charles. Son article suit.

5° Gabriel Colins, né à Enghien le 24 janvier 1592, religieux de l'abbaye de Ninove, ordre de prémontré, en Flandre, et prévôt de Renissart, près de Nivelles

6° Un autre Engelbert Colins, né à Enghien le 2 janvier 1594, auteur de la *Branche des comtes de Colins*, rapportée ci-après.

7° Maximilien Colins, né à Mons le 4 février 1596, et baptisé en l'église de St-Germain, religieux à Heylisseem, ordre de prémontré, en Brabant.

Et 8° Antoine Colins, estoc de la *Branche des barons de Colins*, ci-après.

IX. Charles Colins, seigneur de Thy et d'Heetvelde, après la mort de son frère aîné, naquit à Enghien le 10 juin 1590, et fut admis à l'état noble du comté de Namur en 1643. Il testa le 18 septembre 1660 à Tarsienne, et mourut le 7 septembre 1661, à 71 ans. (D'après le *Vrai Suppl. au Nob.*, p. 110, et le *Nouv. vrai Suppl.*, p. 87, il mourut en 1667). Il avait épousé, en premières noces, Anne DE FEROSZ, et, en secondes noces, par contrat passé au château de Cour-sur-Heur, par devant T. Scaillet, notaire, le 12 août 1624, Jeanne (ou Anne) DE BOURLERS (ou BOURLETZ et BOURLEZ), dite VIRELLES, dame de Blamont, Cour-sur-Heur, alors veuve, en premières noces, d'Antoine DE GLIMES, seigneur de Cour-sur-Heur, et, en secondes noces, de Jean DE KESSEL, seigneur de Blamont, et fille de Thomas DE BOURLERS, dit DE VIRELLES, seigneur et vicomte d'Aherée, mort le 8 juillet 1605, et de Jacqueline DE HANNOY, dite DE FANUELZ, dame de Fanuelz, morte le 12 juin 1641. — Jeanne DE BOURLERS mourut en 1665, et fut enterrée auprès de son troisième mari, Charles Colins, en l'église paroissiale de Tarsienne, avec cette épitaphe :

Icy gist
Noble et généreux Homme
CHARLES COLINS,
seigneur de Thy et d'Heetvelde,
qui trespassa le septième septembre 1661.

Et Noble Dame

Madame

JENNE DE BOURLEZ,

sa compaigne,

laquelle trespassa le 14 de Dec. 1665.

Priez Dieu pour leurs ames.

Quartiers : *Colins, — Heyms, — Huysmans, — Coudenberghe, — Trickart, — Vely,*
— Joy, — et Berlaymont.

Virelles, dit Bourlez, — Lagny, — Pondremy, — de Hanry, — Fanuelz,
— Namur, — Landas, — et Hangouart.

Les enfants de Charles Colins furent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Pierre-Gaspard Colins, seigneur de Thy et d'Heetvelde, capitaine de cavalerie, entretenu du roi d'Espagne, le 25 janvier 1666, mort sans postérité. — Il avait épousé Hélène- (ou Jossine) Aldegonde Colins, sa tante à la mode de Bretagne, fille de Josse Colins, seigneur de Bouchaute, et de sa 2^e femme, Marie DE HERZELLES.

2^o Jeanne-Marie Colins, femme de Nicolas LE ROYER, seigneur d'Andilli, lieutenant-colonel de cavalerie au service d'Espagne en 1662.

3^o Anne-Caroline Colins, religieuse à l'abbaye de Florival, ordre de Cîteaux, en Brabant.

(Du 2^d Lit.)

4^o Isabelle-Gabrielle Colins, née à Cour-sur-Heur le 14 mai 1625, religieuse à l'abbaye de Soleilmont, ordre de Cîteaux, diocèse de Namur.

5^o François. Son article suit.

6^o Philippe Colins, né à Cour-sur-Heur le 21 janvier 1629, mort le 31 août 1680.

7^o Maximilien Colins, né à Cour-sur-Heur le 12 juillet 1631, mort cornette du baron d'Ossery.

8^o Charles-Ignace, souche de la *Branche des seigneurs de Tarsienne.*

9^o Alexandre Colins, seigneur et vicomte d'Aherée, par achat du 10 juin 1662, né à Cour-sur-Heur le 26 avril 1636, cornette de la compagnie de son frère, puis colonel au service de la république des Provinces-Unies en 1673, et ensuite colonel d'un régiment d'infanterie allemande pour le service d'Espagne. — Il épousa, par contrat du 13 avril 1681, Aurélie DE RECOURT, dite DE LICQUES, veuve de Guillaume DE LA KETHULLE, seigneur de Haverie, — et fille de Servais DE RECOURT, dit DE LICQUES, baron de Wissenkercke, seigneur d'Audenthun et de Beaufort, capitaine d'une compagnie de cheveu-légers, grand-bailli du pays de Waes, et de Marguerite DE ROBLES-D'ANNAPES. On ignore s'il a eu lignée.

X. François Colins, seigneur de Rochefontaine et de St-Pierre à Ronnet, naquit à Cour-sur-Heur le 18 février 1627. Il fut cornette de cuirassiers dans le régiment de Bredimus, cavalerie allemande au service d'Espagne, ensuite capitaine au même régiment par commission du 7 août 1652, puis colonel-lieutenant du régiment de Waldenborg, aussi cavalerie allemande, capitaine de cuirassiers dans le même régiment, par commission du 27 novembre 1655, et lieutenant-colonel entretenu dans les armées de S. M. C., dès le 5 juin 1664. — Il fut aussi chef et capitaine d'une compagnie de 200 hommes de gens de pied wallons, de nouvelle levée, par commission du 2 mai 1667, et lieutenant-colonel entretenu dans le régiment de cavalerie du duc de Holstein en 1671. — Il se trouva dans ces différents emplois aux sièges de Gravelines et de Dunkerque en 1652; à celui de Rocroy, où il eut une jambe cassée d'un coup de mousquet, en 1653; à la retraite d'Arras, en 1654; à l'attaque des lignes de Valenciennes, où il reçut trois coups de feu, en 1656; et au siège de Saint-Guislain en 1657. Il fut blessé à la tête de son régiment, chargeant les ennemis, et fait prisonnier devant Montmédi, assiégé par le maréchal de la Ferté, en la même année 1657; il paya sa rançon et se trouva encore à la fameuse bataille des Dunes, donnée contre les Français le 14 juin 1658. — Il mourut le 20 mai 1698, à 71 ans, ayant été marié trois fois : en 1^{es} noces, en l'église de St^e-Waudru à Mons, le 4 novembre 1658, à Marguerite-Florence DE HAUDION, née à Malines le 27-mai 1636, morte à Namur le 31 août 1667, à 31 ans, et enterrée à Flawenne, — fille de Conrad DE HAUDION, seigneur de Grauw, mort à Malines le 5 juillet 1693, et de Marie DE MOL, mariée par contrat du 13 janvier 1623, et morte à Mortagne le 4 février 1641; — en 2^{es} noces, en l'église de Notre-Dame à Maestricht, le 1 février 1670, à Ursule-Agnès DE HOENSBROECK, morte sans enfants le 31 août 1680, et enterrée à Oetinghen; cette dame était fille de Conrad HOEN-DE HOENSBROECK, seigneur de Geul et de Bunde, et d'Isabelle DE HAUDION, et était cousine-germaine de feu sa 1^e femme; — en 3^{es} noces, par contrat du 21 avril 1684, à Marie-Gabrielle COLINS, sa cousine-germaine, lors veuve de Charles DE ZEVECOTE, seigneur de Soetschoore et Ten-Bossche, laquelle testa le 3 février 1733, par acte passé devant J.-B. Jacobi, notaire à Bruxelles, et mourut peu après le 12 février suivant. — François Colins eut de sa première et de sa troisième femmes les huit enfants qui suivent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Philippine-Josèphe Colins, née à Namur le 6 mars 1660, et y baptisée en l'église de St-Jean, fut mariée sans enfants, avant le 30 octobre 1700, à son cousin-germain François-Ignace COLINS, seigneur de Tarsienne, capitaine de cavalerie au service de France, dont elle fut la 1^e femme.

2^o Philippe-François-Ferdinand Colins, né à Namur le 31 février 1661, et y baptisé en l'église de St-Jean, fut étouffé par sa nourrice dans la nuit

du 28 au 29 mars suivant, et enterré dans le chœur de ladite église.

3° Antoine-François-Gaspard, qui suit.

4° Anne-Thérèse-Gabrielle Colins, née à Ronnet, près de Namur, le 19 mai 1663.

5° Madeleine-Françoise Colins, dame de Manicour, née à Namur le 12 mars 1665, et baptisée à St-Jean de cette ville. Elle vivait non mariée le 30 octobre 1700.

6° Charles-Ignace Colins, né à Namur le 10 novembre 1666, baptisé en l'église de Notre-Dame, mort à Oetinghen le 24 août 1674 (1).

(Du 3^e Lit.)

7° Antoine-Philippe Colins, né à Bruxelles le 4 février 1685, et baptisé à St-Jacques de Coudenberg de cette ville. Il partagea la succession de sa mère le 5 juillet 1734, et mourut sans alliance.

Et 8° Un autre Charles-Ignace Colins, qui forma la *Branche des vicomtes de Ham*, rapportée ci-après.

XI. Antoine-François-Gaspard Colins, comte et seigneur de Mortagne, seigneur de Ham et d'Oetinghen, naquit à Namur le 17 janvier 1662, et fut baptisé en l'église de St^e-Catherine à Bruxelles, le 20 janvier 1663. — Il fut chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, guidon des gendarmes Dauphins en 1689, puis sous-lieutenant des cheveau-légers de la reine en 1690, ensuite capitaine-lieutenant des gendarmes de Bourgogne en 1694, premier écuyer de Son Altesse Royale Madame Elisabeth-Charlotte de Bavière, femme de Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, en 1695, et ensuite son chevalier d'honneur en 1717. — Il mourut à Paris le 24 mars 1720, ayant été marié deux fois : en 1^{es} noces, par contrat passé devant Bailly et Sainfray, notaires au châtelet à Paris (« en présence de nobles et puissants seigneurs Joseph-François-Ancezune duc DE CADEROUSSE, — Philippe-Emmanuel DE CROY, comte de Solre, chevalier des ordres du roi, — Alexis-Henri DE CHATILLON, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, frère unique de S. M., et autres »), le 27 janvier 1698, Susanne DE MONTGOMMERY, lors veuve sans enfants de Henri GOYON, marquis de la Moussaye, comte de Quintin et de Ploüer, — et fille de Louis DE MONTGOMMERY, chevalier, comte et seigneur de Ducé, près d'Avranches, et de Marguerite DU MAS; en 2^{es} noces, par contrat du 5 février 1717, Charlotte DE ROHAN, née le 2 septembre 1680, fille de Charles DE ROHAN, prince de Guemené, duc de Montbazou, pair de France, mort le 10 octobre 1727, à 72 ans, — et de Charlotte-Elisabeth DE COCHEFILET, sa 2^e femme, morte le 24 sept. 1719, à 62 ans. — Antoine-François-Gaspard Colins n'eut point d'enfants de sa

(1) Le t. V des *Fragm. géneal.* donne encore une fille du 1^{er} lit, mariée à N.... MICHIELS.

1^e femme Suzanne DE MONTGOMMERY, et Charlotte DE ROHAN, sa veuve, se remaria, en 1729, à Hugues comte DE CRÉQUY, ayant eu de son premier mariage une fille unique qui suit.

(Du 2^d Lit.)

XII. Élisabeth-Louise Colins, — fille unique, — comtesse de Mortagne, naquit le 4 février 1718. Elle fut mariée, par contrat des 5, 10 et 12 mai 1733, à Philippe-Claude DE BEAUFORT-CANILLAC-MONTBOISSIER, comte de Montboissier, lieutenant-général des armées du roi en 1748, capitaine-lieutenant de la 2^e compagnie des mousquetaires. — Il était fils aîné de Philippe-Claude DE BEAUFORT-CANILLAC-MONTBOISSIER, marquis de Montboissier, aussi lieutenant-général des armées du roi, et capitaine-lieutenant de la 2^e compagnie de ses mousquetaires, et de Marie-Anne-Geneviève DE MAILLE. — Elle mourut le 31 octobre 1756; son testament fut reçu par Maréchal et Aléaume, notaires à Paris, le 26 dudit mois.

Quatrième Branche.

III. Guillaume Colins (3^e fils de Jean Bruyninck, dit Colins, et de Catherine DE SICLERS, ci-devant) vivait en 1442 et tenait sa demeure à Reninghe, dans la châtellenie de Furnes. — Il épousa Marie DE VISCH, de Furnes, laquelle ne vivait plus l'an 1453 (Fig. 595). De cette alliance vinrent :

1^o Guislain, qui suit.

2^o Péronne Colins, mariée à Arnould VAN GINDERBOVEN, dit VAN DER BEKEN, — fils de Gilles et de Catherine VAN DER EYCKEN. — Il est qualifié « *Docteur ès-droits, maître ès-arts, conseiller et maître des requêtes de Maximilien, roi des Romains,* » dans son testament, fait à Bruxelles le 14 octobre 1488. — Il confirma ce testament à Paris, le 17 juillet 1492, et ne vivait plus le 14 juillet 1493. — Sa veuve, Péronne Colins, vivait encore le 21 novembre 1494 et fut mère d'Ide, qui suit.

Ide VAN GINDERBOVEN, dite VAN DER BEKEN, fut mariée à Corneille VAN THIENWINCKEL, seigneur de S^{te}-Gertrude-Machelen, chef-mayeur de la ville de Vilvorde. Il ne vint de cette alliance que Pétronille, qui suit.

Pétronille VAN THIENWINCKEL, dame de S^{te}-Gertrude-Machelen, mourut la veille de S^t-Laurent de l'an 1553. — Elle avait été mariée, par contrat du 18 juillet 1531, à Gilles DE GOTTIGNIES, chevalier, seigneur de la Haye, de Rogeri et de Queni, en Hainaut, d'où descendent les barons de Gottignies.

Et 3^o Guillaume Colins, prêtre, chanoine de l'église collégiale de Sainte-Walburge à Furnes, qui testa le 28 janvier 1520, et mourut peu après, dans un âge fort avancé.

IV. Guislain Colins, écartela ses armes de celles de sa mère, et ne vivait plus en 1488. Il avait épousé Catherine D'OYE, fille unique de Jean, et de Christine DE JONGHE. Dont :

V. Françoise Colins, fille unique, mariée à Rasse VAN DE WERVE. De cette alliance :

Guillaume VAN DE WERVE, chevalier, seigneur de Schilde, d'Immerseel et de Vremdyck, capitaine d'une compagnie de gens de pied Hauts-Allemands pour le service de l'empereur Charles V, et ensuite marckgrave d'Anvers. Il épousa Marguerite SCHEYF, de laquelle il eut :

Anne VAN DE WERVE, alliée à Philippe DE SCHOONHOVEN (d'Arschot de), seigneur de Waenrode. De ce mariage sont nées, entr'autres :

1^o Philippote DE SCHOONHOVEN, reçue, le 24 juin 1590, chanoinesse de l'illustre chapitre de Susteren, au pays de Juliers.

2^o Lucrèce DE SCHOONHOVEN, reçue au dit chapitre en même temps que sa sœur. Les quartiers de ces deux damoiselles sont : *Schoonhoven*, — *Cotereau*, — *Nassau*, — *van Haeften*, — *van de Werve*, — *Colins*, — *Scheyf*, — *van der Merwede*.

Cinquième Branche.

III. Maurice Colins (4^e fils de Jean BRUYNINCK, dit Colins, et de Catherine DE SICLERS, ci-devant), fit le voyage de la Terre-Sainte et mourut vers l'an 1449. — Il avait épousé Béatrix DE WATUWE (*d'argent à 3 losanges de gueules, posées en bande*) (Fig. 610), fille de Colard et de Jeanne DE WAERHEM. — Il portait : *d'azur à 3 chevrons d'or*. — Son fils Jean suit.

IV. Jean Colins portait ses armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'argent à la bande de gueules, accompagnée de 6 tourteaux de même, mis en orle; aux 2 et 3 d'azur à 3 chevrons d'or*. Cimier : *un vol armorié de la bande et des tourteaux, comme au 1^{er} quartier*. — Sa femme, Catherine VOETS DE HOUTECKERCKE (*d'azur à trois plantes de pieds au naturel*) (Fig. 611) (1). Elle était fille de Jacques VOETS et d'Albine BELS. — De leur mariage vint Guillaume, qui suit.

V. Guillaume Colins, né à Rexpoede, en la châtellenie de Bergh-St-Winnoc, le 1 novembre 1462, et décédé le 7 octobre 1522. Il portait comme son père. Sa femme, Catherine DE PATVOORDE (*d'or à 3 lions de sable*) (Fig. 612), lui survécut; elle était fille de Rasse et de Péronne VAN DER GAREEST. — Huit enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1^o Guillaume Colins, époux de Jossine VAN EESSENE, veuve de Jean S'PLUYMCOOPERS, échevin du Franc de Bruges. Dont :

Jacqueline Colins (et non Jossine), fille unique, mariée, en premières noces, à Jean WOUTERS, seigneur de Vinderhoute, Meerendré et Hallebast, et, en secondes noces, à Antoine UUTENHOVE.

2^o Omer Colins, mort le 4 octobre 1529, enterré dans l'église de Notre Dame à Bruges. Il avait épousé Cornélie VAN HILLE. De cette alliance vint :

Christine Colins, fille unique, mariée à Adrien DE MOY.

(1) Lisez : *d'azur à 3 pieds d'hommes, coupés au naturel*.

3^o Jean, qui suit.

4^o Péronne Colins, mariée, en 1^{es} noces, à Jacques DE GOTTHEM, — et, en 2^{es} noces, à Jean VAN ROYEN, seigneur de Paddeschoot, dont elle fut la 2^e femme.

5^o Jacqueline, mariée à Silvestre RAPE.

6^o Gilbert, époux d'Aleyde DE BAERSDORP, de laquelle il n'eut point d'enfant.

7^o Jeanne, religieuse à Biervliet.

Et 8^o Cornélie Colins, aussi religieuse à Biervliet, où elle vivait encore le 6 mars 1571.

VI. Jean Colins, docteur ès-droits, conseiller au grand-conseil à Malines, par patentes données à Louvain le 27 août 1543, mourut le 7 février 1572. — Il avait épousé Madeleine VAN DEN EEDEN (*d'or au lion naissant de sable, armé, lampassé de gueules et couronné d'or*) (Fig. 613), fille de Corneille et de Marie SCHATS. — Ledit Jean Colins portait pour armes comme son père et comme son aïeul. Il fut inhumé, avec sa femme, dans un tombeau en la chapelle du nom de Jésus de l'église de St-Pierre, à Malines. — Leur épitaphe est ainsi conçue :

D. O. M.
Clarissimo Viro
JOANNI COLINS
U. J. Doctori,
Quondam D. Caroli Imp. ac deinde Philippi
Catholici Regis, tum in secretiori, tum summo
Senatu Mechliniæ Consiliario Primario
ac Libellorum Supplicum Magistro,
Vitâ defuncto anno M. D. LXXII, consiliarius xxx
vii. Id. febr.
Parenti Soceroq. Pientissimo Liberi, Generiq.
cum dote in divini Officii subsidium posuere
Animâ Æternâ Fruatur Requie.

Quartiers : Colins.	<i>van den Eeden.</i>
<i>Patvoorde.</i>	<i>Schats.</i>
<i>Voets.</i>	<i>Ysenbrant.</i>
<i>van der Gareest.</i>	<i>Vrancx.</i>

De Jean Colins et de Madeleine VAN DEN EEDEN naquirent les 5 enfants qui suivent :

1^o Corneille Colins, épousa Barbe VAN DER OUWERMEULEN, de laquelle il eut :

Nicole Colins, mariée à Étienne DE STEELANT.

2^o Marie Colins, qui suit.

3° Catherine, femme de Jean-Baptiste KERREMANS, fils d'Antoine et d'Anne DE ROMMERSWAEL, dite CALUWAERT.

4° Madeleine, mariée à Camille VAN CAESTRE.

Et 5° Anne Colins, morte sans alliance en 1597.

VII. Marie Colins (fille de Jean et de Madeleine VAN DEN EEDEN), mourut le 26 décembre 1576, à 41 ans. Elle était veuve, depuis le 4 nov. 1572, de Jacques VAN CAESTRE, fils de Jacques et de Catherine GYSBRECHTS. — Ces époux furent enterrés dans la chapelle du Nom de Jésus de l'église de St-Pierre à Malines, où l'on mit cette épitaphe :

Jesu Redemptori Sacrum
et
Memoriæ Viri CLARI
JACOBI VAN CAESTRE,
Jac. fil. Guil. N. qui vice Soceri A. R. C. M.
Supremi Senatus Senator designatus, ætat.
ann. LII. obiit prid. Non. IX^{bris}
CIO. IO. LXXII.
Et illius conjugis
D. MARIE COLINS,
Joan. F.
Quæ æt. ultrà ann. XLI.
Obiit VII. Kal. Jan. CIO. IO. LXXVI.
Parentib. cariss. liberi P.
Vove Viator gaudium quiescentib.

Quartiers : Caestre	Colins.
de Gheusere.	Putvoorde.
Gysbrechts.	van den Eeden.
Romerswael.	Schats.

Sixième Branche. — Seigneurs de Quiéverchin.

VIII. Charles Colins (second fils de Jean, seigneur de Ter-Meeren, et de Jeanne HUYSMANS, dont il a été parlé ci-devant à la 3^e branche, degré VII), fut seigneur de Ter-Meeren et de Leembossche. — Il fit hommage de sa terre et mairie de Ter-Meeren le 25 mai 1607, — mourut le 1 mars 1637, et fut inhumé dans la chapelle de St-Nicolas de l'église paroissiale d'Enghien, sous une sépulture portant cette épitaphe :

Monumentum
Nobilis Viri
CAROLI COLINS,
Toparchæ de Leembossche et ter-Meeren,
qui obiit prima Martii anni
Millesimi sexcentissimi trigesimi Septimi.
Orate pro Defuncto.

Ledit Charles Colins avait épousé : 1^o Marie PLETINCK; et 2^o, par contrat du 22 octobre 1602, Guillemette DE HÉRISSEM, fille de Philippe, seigneur de Carency, dit Toulifaut en Glabbaïs, et d'Isabelle DE BAILLENCOURT; — ladite Guillemette mourut en 1642, et fut enterrée en l'église paroissiale d'Enghien, avec cette épitaphe :

Cy gist
Damoiselle
GUILLEMETTE DE HERISSEM
veufve de feu Sr.
CHARLES COLINS,
vivant Seigneur de ter-Meeren, Leembosch,
écuyer, etc.
Laquelle trepassa le 4 mai 1642.
Prié Dieu pour son ame.

Quartiers : *Herissem.*
Gadan.
Baillencourt.
.

Charles Colins n'eut point d'enfants de son second mariage, mais il eut les quatre qui suivent de son premier :

1^o Charles. Son article suit.

2^o Jacques, estoc de la *Branche des Seigneurs de Stryhout*, ci-après.

3^o Renelle Colins, mariée à Philippe DE LE SAMME, seigneur de Quiéverchin, duquel elle était veuve le 16 mars 1639.

Et 4^o Catherine Colins, alliée à Jean BRUNEAU, écuyer, avec qui elle vivait le 16 mars 1639.

IX. Charles Colins, seigneur de Leembossche et Ter-Meeren, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV, données à Madrid le 13 janvier 1650, et mourut le 18 juillet 1653. — Il fut inhumé dans l'église paroissiale d'Herfelingen, près d'Enghien, où l'on plaça son cabinet d'armes, orné de toutes les pièces d'honneur, avec cette épitaphe :

Icy gist
Noble homme
Messire
CHARLES COLINS,
chevalier,
Sr. de Leembossche et ter-Meeren,
Trepassé le dixhuictiesme du mois de Juillet de l'an
M. D. C. LIII.
Priez Dieu pour son ame.

Ledit Charles Colins avait épousé, par contrat du 27 octobre 1616, Angeline DE HERBAIS, nièce de Marie DE HERBAIS, dame de Hontoye, abbesse de Moustier, au comté de Namur, — et fille de Pierre DE HERBAIS, seigneur de Milleghem et de Pépinghen, et de Florence DE SUCCRE. — De ce mariage vinrent :

1° Maximilien, qui suit.

2° Charles, tige de la *Branche des seigneurs de Ter-Meeren*, ci-après.

3° Pierre Colins, qui forma la *Branche des seigneurs d'Heetvelde*, ci-après.

4° Jean-Philippe Colins, chanoine de l'église collégiale de St-Amé à Douai, en 1650.

Et 5° Anne-Marie Colins, religieuse à l'abbaye de la Grande-Bygaerde, ordre de St-Benoit, en Brabant.

X. Maximilien Colins, seigneur de Leembossche, capitaine au Terce de Don Juan DE MONROY en 1650, servit en cette qualité, cette même année, aux sièges de Guise et de la Capelle, et à la bataille de Réthel. — Il fut depuis capitaine d'une compagnie de gens de pied Hauts-Allemands, se signala au siège de Dunkerque en 1652, et obtint, tant en considération de son extraction que de ses services, le titre de *chevalier*, par lettres du roi Philippe IV du 22 avril 1654. — Il avait épousé Marguerite DE LE SAMME, dame de Quiéverchin, de laquelle il eut les deux fils qui suivent :

1° Pierre. Son article suit.

Et 2° Maximilien Colins, seigneur de Quiéverchin, décédé le 17 mai 1733, sans enfants de son épouse Catherine-Françoise DE LE VAL, dame de Biastre, morte le 14 décembre 1736.

XI. Pierre Colins, seigneur de Leembossche, contracta alliance avec Marie-Madeleine BADY. De ce mariage naquit :

XII. Philibert-Antoine Colins, seigneur de Quiéverchin et de Leembossche, époux de Gaspardine-Caroline-Michelle COLINS, sa cousine issue de germain, — fille aînée de Pierre, seigneur d'Heetvelde et de Thy, et de Jacqueline DE LEEFDAEL. — Dont trois enfants, savoir :

1° Jean-Pierre, qui suit.

2° Philippe-Pierre-Jacques-Edouard-Joseph Colins, lieutenant aux gardes wallonnes en Espagne.

Et 3° Charles Colins, aussi lieutenant aux gardes wallonnes.

XIII. Jean-Pierre Colins, seigneur de Quiéverchin, épousa Marguerite-Marie-Louise COLINS, sa parente, fille de Joseph-Gaspard-Toussaint COLINS, seigneur de Tarsienne, et de Thérèse-Françoise-Marie T'SERCLAES. — Nous ignorons si ces époux ont eu postérité.

Septième Branche. — Seigneurs de Bouchaute.

VIII. Josse Colins (3^e fils de Jean, seigneur de Ter-Meeren, et de Jeanne HUYSMANS, dont il a été parlé ci-devant à la troisième branche, degré VII), fut seigneur de Bouchaute (brisait ses armes d'un anneau d'or sur la bande). Il épousa : 1^o Anne CLIPELS, — et 2^o Marie DE HERZELLES, fille de Guillaume, seigneur de Braeckel, et de Jossine DE CLERCQ. — Ses enfants furent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Benoît Colins, seigneur de Bouchaute, colonel d'un régiment d'infanterie au service d'Espagne, tué d'un coup de pistolet dans les guerres d'Allemagne, sans avoir été marié.

2^o Engelbert Colins, guidon dans le régiment de Motiamez, mort d'une blessure à la jambe, sans avoir été marié.

3^o Charles Colins, prieur des Guillelmites de Beveren, au pays de Waes.

4^o Pierre Colins, capitaine d'une compagnie de cheveau-légers, et gouverneur pour le roi d'Espagne de la ville et du château d'Erkelens, au pays de Juliers. — Il épousa Anne DE AZEVEDO, de laquelle il a laissé des enfants. Elle était fille de don André DE AZEVEDO, mestre-de-camp d'un régiment de vingt compagnies de gens de pied, et capitaine d'une compagnie de cuirassiers espagnols, et de Marguerite VAN DER NOOT.

5^o Jeanne-Adrienne Colins, mariée à don Joseph DE RIBERA, duquel elle a eu des enfants.

(Du 2^d Lit.)

6^o Hélène-Aldegonde Colins (1), mariée à Pierre-Gaspard COLINS, chevalier, seigneur de Thy et d'Heetvelde, capitaine de cavalerie entretenu au service de S. M. C. le 25 janvier 1666, son neveu à la mode de Bretagne.

7^o Marie-Caroline Colins, mariée : 1^o par contrat du 18 février 1656, à Pierre COLINS, seigneur de Bevinghe, capitaine au terce du comte de Gamarage, fils de Charles, seigneur de Leenbosch, et d'Angeline DE HERBAIS ; — et 2^o à noble Michel DE CRANE, écuyer, seigneur de Wyngaerde, bourgmestre de Grammont, duquel il ne paraît pas qu'elle a eu des enfants.

Huitième Branche. — Comtes de Colins.

IX. Engelbert Colins (5^e fils de Pierre, seigneur d'Heetvelde, et d'Anne TRICKART, mentionnés ci-devant à la *Branche des Comtes de Mortagne*, degré VIII), fut seigneur de Hautbois, lieutenant d'une compagnie libre de 300 allemands, pour le service de S. M. C., en 1623, puis capitaine au régiment de Grobbendonck, infanterie liégeoise, en 1627. — Il épousa Françoise

(1) Selon le tome V des *Frag. généal.*, p. 48, elle se nommait Jossine-Aldegonde.

D'AUXY, sœur germaine d'Édouard D'AUXY, chevalier, seigneur de Launoy, lieutenant-colonel réformé et capitaine d'une compagnie de cuirassiers pour le service d'Espagne, — et fille de Philippe D'AUXY, son oncle, seigneur de Launoy, veuf de Jeanne Colins, sa tante, et de Françoise DE MALANOY, sa 2^e femme. De ce mariage vint :

X. Claude Colins, capitaine d'une compagnie de cavalerie pour le service d'Espagne, en 1655, qui épousa Anne-Adrienne DE VINDERE, fille de Jean-Baptiste, sergent-major au service d'Espagne, et de Marie VAN SWIETEN, dont il eut les deux fils qui suivent.

1^o Adrien-François. Son article suit.

Et 2^o Gabriel-Alexandre Colins.

XI. Adrien-François, comte de Colins, seigneur de Sausel, major, commandant les grenadiers du régiment du prince Charles de Lorraine, au service d'Espagne, en 1693, et ensuite colonel d'un régiment de dragons au service de la République des Provinces-Unies, fut honoré, par lettres du roi Charles III, depuis empereur Charles VI, du 15 mars 1709, du titre de *comte de Colins*, pour lui et ses hoirs mâles et femelles, avec faculté d'appliquer ce titre sur quelque seigneurie acquise où à acquérir dans les Pays-Bas catholiques, et ce en considération des services rendus tant par lui que par les siens. — Ce comte obtint aussi, par les mêmes lettres, la permission de faire supporter ses armes décorées d'une couronne de marquis, par deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière aux armes de Colins. — Il avait épousé : 1^o Philippine-Gertrude DE ROP; et 2^o Lucie VAN DEN BROECK, fille de Pierre VAN DEN BROECK, chevalier, conseiller-pensionnaire et greffier des états de Brabant, et de Liévine-Cornélie DE VAEGERE. — Ses enfants, au nombre de neuf, furent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Alexandre-Nicolas Colins, mort dès 1693.

2^o Françoise-Philippine, aussi morte dès 1693.

3^o Angélique-Alexandrine.

4^o Ignace-François.

5^o Anne-Marie-Charlotte.

6^o Charlotte-Jacqueline-Constance Colins.

(Du 2^d Lit.)

7^o Henri-François-Guillaume Colins, chanoine.

8^o Pierre-Philippe, qui suit.

Et 9^o Charles-Henri-Guillaume Colins, capitaine au service de l'impératrice-reine, mort à Luxembourg et enterré aux Dominicains de cette ville.

XII. Pierre-Philippe, comte de Colins, seigneur de Lisseweghe, lieutenant de la garde impériale et royale des hallebardiens à Bruxelles. — Il épousa

Marie-Pétronille-Alexandrine LE PREVOST, comtesse de le Val, fille unique de Joseph-François, comte de le Val, et de Cornélie-Alexandrine VoET, de laquelle il a eu des enfants, parmi lesquels une fille, qui suit.

XIII. N...., comtesse de Colins, fille aînée, mariée, en 1764, à François-Joseph DE STASSART, alors capitaine, puis major au service de l'impératrice-reine, — fils de Jacques-Joseph DE STASSART, seigneur de Corioulle, conseiller d'état et président du conseil de Namur (Voyez DE STASSART).

Neuvième Branche. — Barons de Colins.

IX. Antoine Colins, chevalier (7^e fils de Pierre, seigneur d'Heetvelde, et d'Anne TRICKART, sa 1^{re} femme, dont il a été fait mention ci-devant, à la *Branche des Comtes de Mortagne*, degré VIII), naquit à Mons, le 20 janvier 1598, et fut baptisé en l'église de St-Nicolas de cette ville. — *Il brisa ses armes d'une molette d'éperon d'or, au haut de la bande*, et eut la seigneurie de Wavre en partage. — Il fut reçu docteur ès-droits à Louvain, en 1630; fait conseiller de la cour souveraine de Hainaut, à Mons, le 1 mars 1639; conseiller au grand-conseil à Malines, en juin 1650; président du conseil d'Artois, par patentes du 14 août 1653; commissaire député par S. M. C., pour l'exécution du traité de paix des Pyrénées et l'établissement des limites entre les deux couronnes d'Espagne et de France, en 1660 et 1661; nommé conseiller au conseil privé du roi aux Pays-Bas, le 24 juin 1663. — Il prêta serment en cette qualité, le 4 août suivant, mourut le 16 octobre 1666, âgé de 68 ans, et fut inhumé dans la chapelle de St-Corneille, de la prévôté de Renissart, près de Nivelles, avec cette épitaphe.

D. O. M.

Icy gist noble Seigneur

Messire

ANTOINE COLINS,

chevalier, conseiller et maistre au Requestes

de Sa Maj. en son Conseil privé, lequel

après avoir esté commis à l'exécution

du traité de paix de l'an 1659,

et établissement des limites entre

les deux couronnes. Dieu qui

avoit aussi limité ses jours

l'at appelé de ce monde

le 16 d'Octobre 1666.

Requiescat in Pace.

Amen.

Quartiers :

<i>Colins.</i>	<i>Trickart.</i>	<i>de Vroey.</i>	<i>Everard.</i>
<i>Heyms.</i>	<i>Velu.</i>	<i>de Smets.</i>	<i>Gorop.</i>
<i>Huysmans.</i>	<i>Joy.</i>	<i>Gecx.</i>	<i>Staes.</i>
<i>Fromont (1).</i>	<i>Berlaymont.</i>	<i>van den Bossche.</i>	<i>Roosen.</i>

(1) Froidmont? Coudenberghe.

Antoine Colins avait épousé, en 1631, Catherine DE VROEY, née le 10 septembre 1611, fille d'André DE VROEY, secrétaire de la ville de Louvain, et de Philippote EVERARD. — Elle mourut le 20 mars 1697, et fut enterrée à Bruxelles, où elle gît dans le chœur de l'église paroissiale de Notre-Dame de la Chapelle, avec cette épitaphe :

<i>de Vroey.</i>	<i>Icy gist</i>	<i>Everard.</i>
<i>de Smets.</i>	<i>Dame</i>	<i>Gorop.</i>
<i>Gecx.</i>	CATHERINE DE VROEY,	<i>Staes.</i>
<i>van den Bossche.</i>	<i>veufve de feu Messire</i>	<i>Roosen.</i>

ANTOINE COLINS,
*chev. sgr. de Wavre, consr. du conseil
 privé de Sa Ma^{te}, son commissaire
 pour l'exécution des Traitez de paix des années
 1648 et 1659.*

*Décédé le 16 8bre 1666, âgé de 68 ans, enterré
 à Renissart près de Nivelles.*

*Elle mourut le 20 mars 1697, âgée de 86 ans.
 Priez Dieu pour leurs ames.*

D'Antoine Colins et de Catherine DE VROEY naquirent dix enfants, savoir :

1^o Péronne-Philippote Colins, née à Louvain le 20 janvier 1632, et baptisée en l'église de St-Michel; mariée, par contrat du 30 avril 1655, passé par devant Charles Bonduel, notaire à St-Omer, à Charles COLINS, seigneur de Ter-Meerem, conseiller fiscal du conseil d'Artois, puis conseiller de la cour souveraine de Hainaut, à Mons, son cousin issu de germain. — Elle testa, étant veuve de lui, à St-Omer, le 8 mai 1659, par devant J. Cardocq et J. Girardot, notaires royaux d'Artois, et mourut le 3 juin de la même année 1659. Elle fut enterrée aux Dominicains de St-Omer, où se voit sa sépulture avec son épitaphe.

2^o Jeanne-Marie Colins, née à Louvain le 9 mars 1633, et y baptisée en l'église de St-Michel, mourut à St-Omer le 31 mai 1681. Elle avait été femme de Jean-Baptiste DE LABEN, seigneur de Cambreni, dont elle eut deux filles, savoir :

a. Marie-Louise-Antoinette-Félix DE LABEN, née à St-Omer le 6 novembre 1660, et baptisée en l'église paroissiale de St-Denis de la dite ville.

Et b. Marie-Catherine-Louise DE LABEN, née à St-Omer le 30 juillet 1671, et y baptisée en l'église de St-Denis.

3^o Philippe-François, qui suit.

4^o Joseph-Lambert Colins, né à Malines le 11 septembre 1636, et y baptisé en l'église de St-Rombaut, mort le 26 mai 1639.

5^o Guillaume Colins, né à Malines le 23 juin 1639, et y baptisé à St-Rombaut, mort à Mons le 26 janvier 1640. Il fut enterré en l'église de St-Waudru de cette ville.

6° Anne-Gabrielle Colins, née à Mons le 7 décembre 1641, et y baptisée à St-Germain, morte le 11 janvier 1643, et fut enterrée en l'église de Ste-Waudru au dit Mons.

7° Antoine-Pierre Colins, seigneur de la Croix, né à Mons le 4 juin 1644, et y baptisé à St-Germain, épousa Anne VAN ASSCHE, et mort après le 27 septembre 1726. Dont :

Catherine-Norbertine COLINS-DE LA CROIX, fille unique, mariée à don Emmanuel-André SOLARES, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, lieutenant-colonel du régiment du duc d'Arschot en 1707, depuis créé *marquis del Campo*, mort gouverneur d'Ostende.

8° Marie-Gabrielle Colins, née à Mons le 17 juillet 1647, et baptisée à St-Germain, mourut le 12 février 1733. Elle avait été mariée . en premières noces, le 30 octobre 1670, à Charles DE ZEVECOTE, seigneur de Soetschoore et Ten-Bossche, capitaine d'une compagnie de 200 hommes de gens de pied wallons, de nouvelle levée, pour le service d'Espagne, par commission du 15 juin 1635, commandant pour le roi à St-Pol en 1636, et à Bohain en 1637, mort le 1 septembre 1675, fils d'Antoine DE ZEVECOTE, seigneur de Ten-Bossche, mort le 29 août 1640, et de Marguerite EVERARD, dame de Soetschoore, morte le 29 octobre 1608; — et en deuxièmes noces, par contrat du 21 avril 1684, à François COLINS, seigneur de Rochefontaine et de St-Pierre-à-Ronnet, son cousin-germain.

9° Jean-François-Maximilien Colins, jésuite, né à Mons le 23 avril 1650, et y baptisé à St-Germain.

10° Pierre-Ignace Colins, conseiller au conseil de Brabant, et ensuite au conseil privé à Bruxelles, né à Malines le 5 mai 1654 et y baptisé à St-Pierre. Il épousa, en 1^{es} noces, Anne-Caroline VAN ALTERE, fille de Jean et de Prisca GLORIBUS; — et, en 2^{es} noces, Marie-Anne-Madeleine DELLA FAILLE, veuve de François DE MONCHEAU, conseiller au conseil de Flandres, et fille d'Engelbert DELLA FAILLE, baron d'Estainpuis, et de Marguerite-Frédérique-Hiéronime DE MARSELAER. Il testa le 31 août 1726, et mourut peu après, la même année. — Sa veuve lui survécut jusqu'au 2 janvier 1730, et fut enterrée à Ste-Gudule à Bruxelles, avec cette épitaphe :

Dame MARIE-ANNE-MAGDALAINE
DELLA FAILLE,
filie de Messire ENGELBERT et de Dame
MARGUERITE DE MARSSELAER,
Epousa en 1 nopces noble homme F. DE MONCHEAUX,
conseiller du conseil de Flandres,
et en 2 nopces Messire PIERRE-IGNACE COLINS,
conseiller du souverain conseil de Brabant,
mort conseiller du conseil privé de S. M. I. et C.
aux Pays-Bas, décédée sans hoirs
le 2 janvier 1730.

Pierre-Ignace Colins n'eut que deux filles de son premier mariage, savoir : Catherine-Françoise et Anne-Marie-Philippine Colins, toutes deux mortes avant lui.

X. Philippe-François baron de Colins, seigneur de Wavre à Lens, en Hainaut, et de Wayenesse à Rymenam, en Brabant, naquit à Malines le 18 sept. 1634, et y fut baptisé en l'église de St-Rombaut. — Il fut élu d'Artois en 1658, ensuite conseiller au conseil de Namur en 1664, puis conseiller et avocat-fiscal au grand-conseil à Malines. En considération de ses services et de sa noble extraction, le roi Charles II lui accorda le titre *de baron*, et pour *supports de ses armes, deux griffons d'or, tenant chacun une bannière aux émaux de son blason*, par lettres du 25 octobre 1693. — Il testa le 10 octobre 1695, par devant Jean de West, notaire à Malines, et mourut avant le 7 novembre 1696. — Il avait épousé, en 1^{es} noces, Jeanne-Catherine DE ALCANTARA, fille unique de don Pedro DE ALCANTARA, gouverneur de Lierre, et de Catherine VAN DER DILFT; en 2^{es} noces, Barbe-Thérèse VAN DER LAEN, veuve de Jean VECQUEMANS, seigneur de Bodeghem, conseiller au conseil de Brabant, laquelle testa à Malines le 2 novembre 1702, et mourut peu après, le 28 novembre suivant. — Elle était fille de Jean-Baptiste VAN DER LAEN, chevalier, seigneur de Lassus, colonel d'un régiment d'infanterie wallonne, et de Barbe-Philippote DE CAMARGO, baronne du St-Empire. Il n'eut des enfants que de son 1^{er} mariage, savoir :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Pierre-Antoine, qui suit.

2^o Ladislas-Philippe Colins, cornette de cavalerie au service de S. M. C., lequel testa à Luxembourg le 23 décembre 1700, et mourut avant le 4 juin 1701, sans avoir pris d'alliance.

Et 3^o Charlotte-Catherine Colins, mariée, en 1^{es} noces, à Jean-Laurent DE VROEY, son oncle à la mode de Bretagne, fils de Jean-François, seigneur de Linden, et de Marie LINTERMANS, et, en 2^{es} noces, à François VERHOEVEN, chevalier, seigneur de Steldershoven, avec lequel elle vivait le 24 novembre 1703.

XI. Pierre-Antoine baron de Colins, seigneur de Wavre et de Wayenesse, puis de Ste-Gertrude-Machelen, par l'acquisition qu'il en fit, mourut le 10 août 1742. — Il avait épousé Anne-Éléonore EDWARDS, dite TREVOR, laquelle mourut le 3 décembre 1763, fille de Thomas-Everard, seigneur de Santberghe, et d'Isabelle-Jacqueline VAN CRANEVELT. De ce mariage :

XII. Marie-Josèphe-Ferdinandine-Rose baronne de Colins et de Ste-Gertrude-Machelen, dame de Wavre, Wayenesse et Sandtberghe, en Flandres, fille unique, naquit à Bruxelles le 20 mars 1708, et morte le 2 juin 1778. — Elle avait été mariée, en 1729, à Jean-Baptiste-Victor, légitimé DE BAVIÈRE, comte de Grosberg, chambellan de l'électeur de Bavière, du feu

électeur de Cologne, et du feu cardinal-évêque, prince de Liège, etc., etc.
(Voyez ci-devant, page 117, article DE BAVIÈRE).

Dixième Branche. — Seigneurs de Tarsienne.

X. Charles-Ignace Colins (4^e fils de Charles, seigneur de Thy et d'Heetvelde, et de sa 2^e femme Jeanne DE BOURLERS, dont il a été parlé ci-devant à la *Branche des comtes de Mortagne*, degré IX), naquit à Cour-sur-Heur le 3 mars 1634, et fut seigneur de Tarsienne et de l'état noble de Namur. Il mourut le 13 mars 1696, à 62 ans. — Il avait été marié à Anne-Gertrude DE NOLLET, fille de Gilles et d'Aleyde DE PASTOUR. Trois enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1^o Gaspard-Charles Colins, baptisé à Tarsienne le 18 août 1670, chanoine de l'église de St-Vincent de Soignies, le 1 novembre 1692, puis chanoine et chancelier de Tournai dès le 5 août 1719, vivant encore le 4 nov. 1729.

2^o François-Ignace, qui suit.

Et 3^o Philippe-Louis Colins, dit le chevalier de Tarsienne, qui vivait en 1700, comme conste par un acte du 30 octobre de cette même année.

XI. François-Ignace Colins, seigneur de Tarsienne, de l'état noble de Namur, capitaine de cavalerie au service de France, épousa, en 1^{es} noces, avant le 30 octobre 1700, Philippine-Josèphe Colins, sa cousine-germaine, fille aînée de François Colins, seigneur de Rochefontaine et de St-Pierre-à-Ronnet, et de Marguerite-Florence DE HAUDION, sa 1^e femme; et, en 2^{es} noces, Isabelle-Pétronille Colins, sa parente, fille d'Antoine-Charles Colins, seigneur de Ter-Meeren, capitaine de cavalerie au service d'Espagne, et de Marie-Félix DE BOCCABELLA. — Sa 1^e femme mourut sans hoirs, et sa 2^e lui donna trois enfants, savoir :

1^o Joseph-Gaspard-Toussaint, dont l'article suit.

2^o Marie-Pétronille-Susanne Colins, morte le 13 août 1778, ayant été mariée, le 16 juillet 1746, à Henri-Antoine-Gaspard T'SERCLAES, né le 6 novembre 1717, trésorier, puis surintendant du rivage de la ville de Bruxelles, frère de Thérèse-Françoise-Marie T'SERCLAES, mentionnée plus bas.

Et 3^o Marie-Jeanne-Josèphe Colins, mariée à Charles-François-Albert VERTEGANS-DE MIRAUMONT, prévôt d'hôtel de la cour de Bruxelles.

XII. Joseph-Gaspard-Toussaint Colins, seigneur de Tarsienne, épousa Thérèse-Françoise-Marie T'SERCLAES, née le 29 juillet 1722, fille de Joseph-François-Philippe et de Marie-Barbe-Josèphe-Françoise MARULLI. Leurs enfants furent :

1^o Alexandre-Joseph, qui suit.

2^o Landelin-François-Joseph Colins, né le 20 octobre 1750, enseigne aux gardes wallonnes.

3^o Charles-Philippe-François, né le 31 mai 1752, chanoine de Tournai et de Leuze.

4° Alexandre-Charles-Philippe Colins, né le 30 octobre 1753, capitaine au régiment d'infanterie de Deynse, plus tard Kaunitz.

5° Henri-Marie-Philippe Colins, né le 22 avril 1759, enseigne au régiment d'infanterie de Vierset.

6° Ferdinandine-Marie-Flore.

7° Marguerite-Marie-Louise Colins, mariée à Jean-Pierre Colins, seigneur de Quiéverchin, fils aîné de Philibert-Antoine Colins, seigneur de Quiéverchin et de Leembossche, et de Gaspardine-Caroline-Michelle COLINS-D'HEETVELDE.

8° Anne-Marie-Rosalie Colins.

Et 9° Ferdinandine-Alexandrine-Marie-Josèphe Colins.

XIII. Alexandre-Joseph Colins, seigneur de Tarsienne, né le 20 avril 1749, fut enseigne de grenadiers au régiment des gardes wallonnes, en Espagne.

Onzième Branche. — Vicomtes de Ham.

XI. Charles-Ignace Colins (fils cadet de François et de sa 3^e femme, Marie-Gabrielle Colins, mentionnés ci-devant à la *Branche des Comtes de Mortagne*, degré X), naquit le 15 janvier 1687 et fut baptisé en l'église paroissiale de St-Jacques de Coudenberg, à Bruxelles. — Il devint seigneur et vicomte de Ham, par la donation que lui en fit Antoine-François-Gaspard Colins, son frère consanguin, par acte du 21 août 1716. — Il servit en qualité de cornette de cavalerie à la bataille de Malplaquet, le 11 septembre 1709, et fut capitaine d'une compagnie de dragons arquebusiers à cheval, au régiment d'Aquaviva, au service d'Espagne, par commission du 1 avril 1710. — Il épousa Jeanne-Marie-Ignace DE VROEY, sa nièce à la mode de Bretagne, veuve de Jean-Philippe DE ALVARADO Y BRACAMONTE, et fille de Jean-Laurent DE VROEY et de Charlotte-Catherine Colins. — Cinq enfants naquirent de cette alliance, savoir :

1° Antoine-Charles-François Colins, qui suit.

2° Jean-Guillaume Colins, dit le chevalier de Ham, chevalier de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, d'abord colonel-lieutenant, commandant le régiment de Murray, infanterie wallonne, puis colonel avec pension, chambellan actuel de LL. MM. II., lieutenant de la garde impériale et royale des hallebardiers à Bruxelles, et gentilhomme de la chambre de la noblesse des états du pays et comté de Hainaut. — Il fit les campagnes de 1757, 1758, 1759, 1760, 1761 et 1762, et se trouva à la bataille de Prague, comme aussi à la défense de cette ville, pendant son blocus, sous les ordres du duc Charles-Alexandre de Lorraine, — au combat de Gorlitz où il entra le premier, à la tête de sa compagnie, dans les retranchements des ennemis, — à l'attaque des retranchements du prince de Beveren

devant Breslau, — aux batailles de Lissa, de Hochkirchen et de Lignitz, — au combat d'Adelsbach, où, par ses belles actions, il mérita d'être fait chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, — au combat de Lietmansdorf, — et à l'action qui eut lieu entre l'armée impériale et celles des Prussiens, sur une montagne nommée Haydberg, en Silésie, l'an 1762. — Il n'était pas marié en 1779.

3° Marie-Pétronille-Ignace Colins, morte religieuse ursuline, à Mons.

4° Jeanne-Louise Colins, mariée à François-Joseph DE VIRON-D'OOSTKERCKE, dont elle devint veuve sans enfants en 1764.

Et 5° Anne-Charlotte Colins, religieuse aux dames nobles de Berlaimont, à Bruxelles.

XII. Antoine-Charles-François Colins, seigneur et vicomte de Ham, capitaine au régiment de Ligne, infanterie wallonne, né à Bruxelles et y baptisé dans l'église de St^e-Marie de Finis-Terræ, le 12 décembre 1721, fut tué pour le service de l'impératrice-reine à l'action qui eut lieu le 7 sept. 1757 entre l'armée impériale et celle des Prussiens, près de Gorlitz, en Lusace. — Il avait épousé, par contrat passé le 12 novembre 1749, par devant A. Roquet, notaire à Namur, Marie-Félix-Françoise COLINS, sa nièce à la mode de Bretagne, baptisée à Tarsienne le 21 avril 1719, décédée en décembre 1756, fille de Pierre-Albert, seigneur de Ter-Meeren, et de Marie-Gabrielle-Caroline DE ZEVECOTE, dame de Soetschoore. — De ce mariage vinrent :

1° Pierre-Albert-Antoine Colins, qui suit.

2° François-Joseph-Philippe-Léopold Colins, né et baptisé à Bruges, le 18 juin 1754.

Et 3° Jeanne-Louise-Agathe Colins, dite *Mademoiselle de Ham*, baptisée en l'église de St-Gilles à Bruges, le 26 avril 1753; reçue chanoinesse à Andenne, après avoir fait preuve de 16 quartiers, le 21 avril 1771.

XIII. Pierre-Albert-Antoine Colins, seigneur et vicomte de Ham, baptisé en l'église de St-Jean à Namur, le 25 décembre 1751, sous-lieutenant aux gardes wallonnes en Espagne.

Douzième Branche. — Seigneurs de Stryhout.

IX. Jacques Colins (second fils de Charles, seigneur de Ter-Meeren, et de Marie PLETINCK, sa première femme, dont il a été parlé ci-devant, sixième Branche, seigneurs de Quiéverchin, degré VIII), fut seigneur de Stryhout, et bourgmestre de la ville de Grammont, en Flandre. Il fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV, du 6 mars 1651, et eut de Marie DAELMAN, sa femme, les neuf enfants qui suivent :

1° Charles Colins, seigneur de Stryhout.

2° Louis Colins, capitaine d'infanterie au service d'Espagne, mort au siège de Mouzon, et enterré dans l'église du faubourg de cette ville, le 17 octobre 1650, sans avoir pris d'alliance.

3° Jean.

4° François.

5° Anne.

6° Gabrielle.

7° Marie-Philippine.

8° Thérèse.

Et 9° Marguerite Colins.

Treizième Branche. — Seigneurs de Ter-Meeren.

X. Charles Colins (second fils de Charles, seigneur de Leembossche, et d'Angéline DE HERBAIS, cités à la sixième Branche, seign^{rs} de Quiéverchin, IX^e degré), fut seigneur de Ter-Meeren, conseiller fiscal du conseil d'Artois, puis conseiller de la cour souveraine de Hainaut, à Mons, où il mourut en octobre 1658. — Il avait épousé, par contrat du 30 avril 1655, Péronne-Philippote COLINS, sa cousine issue de germain, morte le 3 juin 1659, — fille aînée d'Antoine COLINS, chevalier, seigneur de Wavre, président du conseil d'Artois, et de Catherine DE VROEY. — De cette alliance naquirent trois enfants, savoir :

1° Antoine-Charles, qui suit.

2° Catherine-Françoise Colins, née à St-Omer le 16 avril 1657, et baptisée à St-Denis de cette ville.

Et 3° Pierre-Albert Colins, né à St-Omer, après la mort de son père, le 15 novembre 1658, et baptisé en la dite église de St-Denis. — Il épousa Isabelle-Marguerite BLONDEL, de laquelle il paraît ne pas avoir eu d'enfants.

XI. Antoine-Charles Colins, seigneur de Ter-Meeren, capitaine de cavalerie au service d'Espagne, né à St-Omer le 1 mars 1656, y fut baptisé en l'église paroissiale de St-Denis. — Il porta les armes avec distinction, et rendit hommage, le 9 octobre 1687, de sa terre et mairie de Ter-Meeren. — Il avait épousé, par contrat du 25 mai 1682, Marie-Félix DE BOCCABELLA, baptisée à Hombeeck, près de Malines, au mois d'octobre 1659, fille de Jean-Baptiste DE BOCCABELLA, seigneur de Steenwerve, et de Marguerite DE MAHY-DE CHAMBRUN. — Quatre enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Pierre-Albert, dont l'article suit.

2° Marie-Isabelle Colins, qui fut femme de François COURTIN, écuyer, seigneur de Nanteuil, lieutenant-colonel du régiment de la Luserne, avec lequel elle vivait le 23 avril 1706. — Il était fils de Jacques COURTIN, écuyer, seigneur de Nanteuil et de la Grange-rouge, et de Marie DE COURT, sa deuxième femme.

3° Isabelle-Pétronille Colins, mariée à son parent François-Ignace COLINS, seigneur de Tarsienne.

Et 4° François-Alexandre Colins, vivant le 23 avril 1706.

XII. Pierre-Albert Colins, seigneur de Ter-Meeren, né à Namur et y baptisé le 29 avril 1684, en l'église de St-Nicolas, fut capitaine d'infanterie au service de S. M. C. — Il prêta hommage pour sa terre et mairie de Ter-Meeren, le 23 mars 1716, et fut admis dans l'état noble de Namur le 8 juin 1723. — Il avait épousé Marie-Gabrielle-Caroline DE ZEVECOTE, dame de Soetschoore, sa cousine issue de germain, baptisée le 8 août 1701, en l'église de Ste-Pharaïlde à Gand, — fille unique de Charles-Antoine-Honoré DE ZEVECOTE, seigneur de Soetschoore, Maete et Ten-Bossche, mort le 29 sept. 1727, et de Marie-Jeanne DE BROUCHOVEN, sa première femme, morte le 21 mars 1708. Leurs enfants furent :

1° Antoine-Philippe Colins, seigneur de Ter-Meeren, Maete et Soetschoore, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, capitaine au service de France dans le régiment royal allemand, cavalerie. — Il n'était pas marié en 1779.

2° Eugène-Philippe-Joseph-Dieudonné.

3° Joseph-Dominique, officier d'infanterie au régiment de Ligne, en 1763.

4° Philippe-Antoine-François, aussi officier au régiment de Ligne, infanterie, en 1763.

5° Pierre-Joseph.

6° Marie-Félix-Françoise Colins, baptisée à Tarsienne le 21 avril 1719, morte en décembre 1756. — Elle avait été mariée, par contrat du 12 novembre 1749, à Antoine-Charles-François COLINS, seigneur et vicomte de Ham, son oncle à la mode de Bretagne.

Et 7° Joséphe-Alexandrine-Albertine Colins.

Quatorzième Branche. — Seigneurs d'Heetvelde.

X. Pierre Colins (troisième fils de Charles, seigneur de Leembossche, et d'Angéline DE HERBAIS, mentionnés à la sixième Branche, seigneurs de Quiéverchin, IX^e degré), fut seigneur de Bevinghe, capitaine au terce du comte de Gamarage, et se trouva aux sièges et prises de Courtrai et de Furnes en 1648, — à la bataille de Réthel, où il fut blessé en 1650, — aux sièges et prises de Gravelines et de Dunkerque en 1652, — et à la retraite d'Arras en 1654. — Il mourut avant le 10 novembre 1669, ayant épousé, par contrat du 18 février 1656, Marie-Caroline COLINS, sa tante à la mode de Bretagne, fille cadette de Josse COLINS, seigneur de Bouchaute, et de Marie DE HERZELLES, sa seconde femme. — Cette dame survécut à son mari et convola, en secondes noces, avec noble Michel

DE CRANE, écuyer, duquel elle paraît ne pas avoir eu d'enfants; elle avait eu de son premier mari les six enfants qui suivent :

1^o Élisabeth-Marie-Angéline Colins, baptisée le 20 mai 1660.

2^o Pierre, qui suit.

3^o Gaspard.

4^o Hélène-Aldegonde.

5^o Caroline.

Et 6^o Jeanne-Adrienne Colins.

XI. Pierre Colins, seigneur d'Heetvelde et de Thy, naquit à Bruxelles le 10 juin 1661, et y fut baptisé en l'église paroissiale de S^{te}-Catherine. — Il épousa Jacqueline DE LEEFDAEL, fille de Jacques, seigneur de Liefferinghen, major et commandant de Bois-le-Duc, et de Jacqueline-Marguerite UUTENHOVE (Voyez DE LEEFDAEL, *famille*). De ce mariage naquirent :

1^o Philippe-Pierre-Jacques, qui suit.

2^o Michel Colins, seigneur de Thy, aide-major de la compagnie flamande des gardes du corps du roi d'Espagne. Il épousa Marie-Crescense DE VILLA PLANA, de laquelle il n'eut qu'une fille unique, savoir :

Marie-Jeanne Colins, mariée au marquis DE MOUY, d'une maison illustre de Picardie, laquelle remonte son origine à Goulhard DE MOUY, chevalier, vivant en 1150, et dont la branche aînée a eu l'honneur de donner une femme à la maison de Lorraine, en la personne de Claude, marquise DE MOUY, laquelle fut mariée, en 1585, à Henri DE LORRAINE, frère de Louise DE LORRAINE, femme de Henri III, roi de France, dont elle fut, par cette alliance, la belle-sœur. — Ils eurent pour fils, Louis, marquis DE MOUY.

3^o Gaspardine-Caroline-Michelle Colins, mariée à Philibert-Antoine COLINS, seigneur de Quiéverchin et de Leembossche, son cousin issu de germain.

4^o Pierre-Joseph-Antoine Colins, chanoine-régulier de la noble abbaye de S^{te}-Gertrude, à Louvain, et pléban d'Arschot, né à Heetvelde le 2 mars 1713, décédé le 18 avril 1754, à 41 ans.

5^o Charles-Joseph-Bonaventure-Benjamin Colins, abbé d'Eenaeme, près d'Audenarde, et conseiller d'état de l'impératrice-reine au gouvernement des Pays-Bas autrichiens.

6^o Catherine-Isabelle Colins, prieure de l'hôpital à Grammont.

Et 7^o Marie-Aimée Colins.

XII. Philippe-Pierre-Jacques Colins, seigneur d'Heetvelde et de Liefferinghen, en Flandres, chevalier de la cour souveraine de Hainaut, à Mons, et gentilhomme de la chambre de la noblesse des états du pays et comté de Hainaut. — Il épousa Marie-Anne DE SCHREVEL, dont naquirent :

1^o Maximilien Colins, fils aîné.

2^o Philippe, second fils.

3^o Marie-Antoinette, unique fille.

La maison DE COLINS porte pour armes : *d'argent à la bande de gueules, accompagnée de 6 tourteaux de même, mis en orle. — L'écu timbré d'une couronne de marquis et supporté par deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière chargée du même blason* (Concession du 15 mars 1709). (Fig. 614).

(*Nob.*, pp. 512, 580 et 628; *Suite du Suppl.*, 1614-1650, p. 185; *Vrai Suppl.*, p. 109; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 83 et 183; *Fragm. généal.*, t. V, p. 48.)

COLLIN.

Les enfants de Jean Collin furent anoblis avec rétroaction de noblesse en la personne de feu leur dit père, par lettres du 12 février 1744.

Armes : *écartelé, 1 et 4 d'argent à 3 fasces de sinople, au lion de gueules brochant sur le tout, armé, lampassé et couronné d'or; 2 et 3 d'argent à 3 fusées accolées en fasce de gueules* (Fig. 615).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 236; *État armorial*, p. 9.)

COLOMA.

Famille originaire du Dauphiné, nommée primitivement *Colombe*, établie en Catalogne avant l'année 1282.

I. Don Francisco Coloma, capitaine-général des galères de Martin d'Aragon, roi de Sicile, en 1409, épousa Guillena DE MONCADA. De cette alliance vint :

II. Don Gaston Coloma, chevalier de l'ordre de Montesa. Sa femme, Maria GALCERAN-Y ALAGON, le rendit père de Juan, qui suit.

III. Don Juan Coloma, seigneur d'Alfajarin, épousa, en secondes noces, Juana DE HEREDIA. Dont :

1^o Don N.... Coloma, fils aîné. — De lui descendent les *comtes d'Elda* et les *marquis d'Espinar*.

Et 2^o Don Francisco, qui suit.

IV. Don Francisco Coloma, chevalier de l'ordre de St-Jacques, et *veedor-général* du royaume de Sicile, épousa : 1^o Teresa DAVILA, et 2^o LUCRECIA DEL BALZO. Du premier lit vint :

V. Don Juan Coloma, qui épousa Teresa SARMIENTO-DE SOTOMAYOR, de laquelle il eut Juan, qui suit.

VI. Don Juan Coloma, chevalier de l'ordre de St-Jacques, marié, le 9 nov. 1548, à Maria FERNANDEZ, fille et héritière de don Pedro, seigneur de Bobadilla. De ce mariage naquit, entr'autres, Pedro qui suit.

VII. Don Pedro Coloma, seigneur de Bobadilla, *escrivano-mayor* du royaume de Cordoue, *contador mayor* de l'armée aux Pays-Bas et du conseil de guerre

de S. M. C., acheta, le 29 juillet 1586, la baronnie de Bornhem de don Félice d'Avalos Arragon Alonso y Aquino, marquis de Pescara et del Vasto. — Il avait épousé, le 28 janvier 1585, Jeanne L'ESCUYER (ou L'ESCURIER), vicomtesse de Dourlens, dame de Brestel, Terna, Allennes, Moriensart et Seroulx (ou Seroux), fille de Robert et d'Éléonore LE VASSEUR, qui mourut le 22 octobre 1645, à 81 ans. — Il mourut le 27 décembre 1621, à 65 ans. Ses enfants furent :

1° Alexandre Coloma, baron de Bornhem, capitaine de cavalerie légère et commissaire-général de celle commandée par le duc de Némours pour l'état de Milan contre le duc de Savoie. Il mourut sans enfants en 1625.

2° Don Diégo Coloma, seigneur de Bobadilla, gentilhomme du roi Philippe.

Et 3° Pierre, qui suit.

VIII. Pierre Coloma, baron de Bornhem, vicomte de Dourlens, seigneur de Brestel, Terna, Allennes, Moriensart et Seroulx, commissaire du roi au renouvellement des magistrats de Flandres en 1646, 1647 et 1649, mourut le 9 octobre 1656, au château de Bornhem. Il avait épousé, le 11 octobre 1629, Cornélie DE Vos, dame de Beaupré, Hamme et Hendecordel, laquelle lui survécut jusqu'au 26 juin 1636. Cette dame était fille de Pierre DE Vos, créé chevalier le 28 novembre 1600, seigneur de Beaupré, et de Catherine CABILLAU, dame de Ham. — Leurs enfants furent :

1° Jean-François, qui suit.

Et 2° Pierre Coloma, dont la postérité suivra après celle de son frère Jean-François.

IX. Jean-François Coloma obtint, par lettres du roi Philippe IV du 2 mai 1658, l'érection en *comté* de sa baronnie de Bornhem. — Il fut aussi comte de Mariackercke, vicomte de Dourlens, seigneur de Bretel, Terna, Allennes, Beaupré, et mourut le 24 juin 1700. — Il avait épousé, le 28 juin 1654, Marie-Thérèse D'ONGNIES, chanoinesse de Maubeuge, laquelle mourut à Malines le 7 décembre 1712. Cette dame était fille de Claude D'ONGNIES, chevalier, par érection du 6 mai 1624, comte de Coupigny et de Morchoven, seigneur de Pamele, Beyerlant, Bachendorp, etc., chef des domaines et finances aux Pays-Bas, conseiller d'état d'épée, — et de sa 2^e femme Anne DE CROY-SOLRE. De cette alliance sont sortis neuf enfants, savoir :

1° François-Claude Coloma, qui suit.

2° Charles-Joseph Coloma, seigneur de Terna et d'Allennes, comte de Bornhem, mort sans hoirs.

3° Alexandre Coloma, seigneur de Beaupré, mort en 1714, sans enfants de son épouse Thérèse-Isabelle d'OOSTERLINCK, fille de Philippe, seigneur de Bousdael, et de N.... DE ROMRÉE.

4° N.... Coloma, mort sans postérité.

5° Marie-Françoise Coloma, alliée à Ignace-Philippe comte DE LANNON et de Beaurepaire.

6° N.... Coloma, fille.

7° N.... Coloma, fille.

8° N.... Coloma, fille.

Et 9° Marie-Florence Coloma, fille cadette, dame de l'ordre de la croix étoilée, laquelle hérita, le 15 novembre 1724, du comté de Bornhem et de la vicomté de Dourlens, et mourut à Bruxelles le 16 novembre 1759. Elle avait été mariée : 1° à Jean-Théodore DE CORSWAREM, comte de Niel, seigneur de Landelis, Bomérée, Mercenéau, etc.; colonel de cavalerie au service des États-Généraux des Provinces-Unies, mort le 29 sept. 1713; — 2° en 1714, à Jean-Jacques-Alexandre DE CORSWAREM, seign^r du Vivier, chambellan actuel de l'empereur Charles VI, et grand-maître de l'argenterie de l'archiduchesse Marie-Elisabeth, gouvernante-générale des Pays-Bas autrichiens, duquel elle n'eut point d'enfants. (Voyez DE CORSWAREM.)

IX. Pierre Coloma, II^e du nom (second fils de Pierre I^{er} et de Cornélie DE Vos, ci-devant), fut créé baron de Moriensart par lettres du 30 juillet 1657, et mourut le 12 juin 1676. — Il avait épousé, le 20 juin 1668, Anne-Elisabeth DE BEJAR, dame de Westacker, Oosthove, Crayenhove et Ransbeeck, laquelle mourut le 25 juillet 1715, à 64 ans. De cette alliance vinrent :

1° Marie-Isabelle-Thérèse Coloma, morte à marier le 19 décembre 1689.

2° Jean-Pierre, qui suit.

3° Jeanne-Isabelle-Claire Coloma, morte le 4 mai 1742, sans enfants, ayant été mariée, en 1^{es} noces, à Jérôme-Théodore baron DE COPIS et du S^t-Empire, seigneur de Bindervelt, mort en 1721; et, en 2^{es} noces, à Joseph-Benoît-Casimir LE ROY, libre baron du S^t-Empire, seigneur de Libertange, remarié, le 2 juillet 1742, avec Marie-Élisabeth ARAZOLA DE ONATE.

4° Jean-François Coloma, mort en bas-âge le 3 mai 1676.

Et 5° Jean-Alphonse, dont l'article suivra ci-après.

X. Jean-Pierre Coloma, baron de Moriensart, né à Anvers le 15 mai 1670, mourut à Malines le 5 mai 1714. Il avait épousé, le 31 août 1706, Marie-Claire-Philippine DE ROMRÉE, dame de l'ordre de la croix étoilée, laquelle se remaria au frère de son mari, dont elle avait eu les 5 enfants qui suivent :

1° Pierre-François-Engelbert. Son article suit.

2° Alphonse-François-Joseph Coloma, capitaine d'infanterie au régiment de Königsegg, né à Malines le 22 février 1709, mort à Péterwaradin, en Hongrie, le 13 novembre 1739.

3° Rose-Alexandrine Coloma, née à Malines en mai 1710, mariée, le 8 avril 1744, à Nicolas-Jean-Eugène VAN DER DILFT, bourgmestre de Bruxelles en 1755, 1756, 1757 et 1758.

4° Jeanne-Cornélie Coloma, née en juin 1711, morte sept semaines après sa naissance.

Et 5° Antoine-François Coloma, chanoine et écolâtre de la cathédrale de Tournai, le 15 septembre 1738.

XI. Pierre-François-Engelbert Coloma, baron de Moriensart, membre de l'état noble du duché de Brabant, naquit à Malines le 12 mars 1708. — Il n'était pas marié en 1759.

X. Jean-Alphonse Coloma (troisième fils de Pierre II et d'Élisabeth DE BÉJAR, mentionnés ci-devant), naquit à Anvers, après la mort de son père, le 28 janvier 1677. Il fut successivement conseiller au grand-conseil à Malines le 13 novembre 1711, avocat-fiscal en août 1714, conseiller-régent du conseil suprême à Vienne en 1725, créé comte de Coloma le 3 août 1728, chef et président du conseil privé aux Pays-Bas et conseiller d'état le 31 mai 1733. — Il mourut à Bruxelles le 7 janvier 1739, ayant été marié deux fois : 1°, le 29 décembre 1705, à Barbe LE POYVRE, née à Bruges le 1 décembre 1678, et morte à Malines le 21 octobre 1724; — 2°, le 21 février 1729, à Marie-Claire-Philippine DE ROMRÉE, veuve de son frère aîné, de laquelle il n'eut point d'enfants (Voyez DE ROMRÉE et LE POYVRE). De son premier mariage vinrent :

1° Pierre-Alphonse, qui suit.

Et 2° Charles-Vital-Alexandre Coloma, né à Malines le 28 février 1718, élevé page de l'archiduchesse Marie-Élisabeth, puis chambellan honoraire de l'impératrice-reine. Il mourut le 21 novembre 1758, ayant épousé, le 11 juillet 1745, Eugénie-Françoise-Ignace ROOSE, baronne de Leeuw-St-Pierre, etc., fille unique et héritière de Philippe-François-Pierre ROOSE, baron de Leeuw-St-Pierre, seigneur de Froidmont, Ham-sur-Sambre, etc., et de Marie-Caroline-Françoise VAN DER GRACHT (Voyez ROOSE). De cette alliance naquirent :

A. Marie-Philippe-Guislaine Coloma, née à Malines le 13 juin 1746.

B. Jean-Ernest-Guislain-Xavier Coloma, né à Malines le 4 décembre 1747.

Et C. Une fille posthume, née le 20 mars 1759.

XI. Pierre-Alphonse-Liévin, comte de Coloma, né le 12 novembre 1707, épousa à Malines, le 2 mars 1745, Agathe VAN DER LAEN, morte en couches le 16 février 1754, fille de Henri-Jean-Baptiste, seigneur de Lassus, écoutête de Malines depuis le 7 août 1743, et de Françoise-Josèphe DE ROBIANO. Dont :

1° Henri-Pierre-Philippe Coloma, né le 26 juin 1748.

2° Jeanne-Agathe-Marie Coloma, née le 17 mars 1750.

3° Régine-Marie-Agathe Coloma, née le 18 septembre 1751.

Et 4° Rose-Marie-Agathe Coloma, née le 16 février 1754.

Armes de la maison DE COLOMA : *d'azur à la bande d'or, accotée de deux colombes d'argent, becquées et membrées de gueules; — à la bordure d'or, chargée de 8 taux, ou béquilles de St-Antoine, d'azur* (Fig. 616).

(*Nob.*, pp. 348, 352, 566 et 723; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1630, p. 152; 1686-1762, p. 80; *Fragm. généal.*, t. III, p. 142.)

35

19. 71/11

6d

C
6vols.



BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY

31197 12262 8776

[illegible]

DEMCO 38-297

